This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PHILIPPE GODET

Madame de Charrière et ses amis

d'après de nombreux documents inédits

(1740 - 1805)

AVEC PORTRAITS, VUES, AUTOGRAPHES, ETC.

TOME PREMIER

Il est à regretter qu'il n'y ait pas une MADAME DE CHARRIÈRE complète, faite en Suisse, à Neuchâtel.

SAINTE-BEUVE.

GENÈVE
A. JULLIEN, ÉDITEUR
Au Bourg-de-Four
1906

Madame de Charrière et ses amis

OUVRAGES DE M. PHILIPPE GODET

Premières poésies . . . . . Epuisé.
Récidives . . . . . »
Evasions . . . . . »
Le Cœur et les Yeux, 3me édition.
Les Réalités, 2me édition.
Scripta manent, causeries à propos de la collection d'autographes de M. Alfred Bovet.
Etudes et Causeries.
Pierre Viret (Etude sur le réformateur vaudois).
Art et Patrie, Auguste Bachelin d'après son œuvre et sa correspondance.
Histoire littéraire de la Suisse française, 2me édition (Ouvrage couronné par l'Académie française).
Janie, Idylle en 3 actes (musique de Jaques-Dalcroze).
Les peintures de Paul Robert au Musée de Neuchâtel.
La marche des Armourins.
Trente ans de souvenirs.
Neuchâtel suisse, Pièce historique en douze tableaux, réprésentée à l'occasion du cinquantenaire de la République neuchâteloise.
Pages neuchâteloises.
Neuchâtel pittoresque. (Illustré). I. La ville et le vignoble. II Les vallées.
Le Peintre Albert de Meuron.
L'Ame et Dieu (recueil de poésies religieuses de divers auteurs).

donnant son projet, il me remit le dossier qu'il avait formé : « Faites, me dit-il, le livre que j'aurais dû faire. Mais dépêchez-vous ! Je n'ai pas le temps d'attendre. »

Il est bien malheureux que Charles Berthoud ait renoncé à ce travail : outre l'avantage du talent, il possédait sur moi celui d'avoir connu quelques-uns des amis intimes de Mme de Charrière. S'il se fût mis à l'œuvre il y a cinquante ans, que de traits, de détails, d'éclaircissements il eût pu recueillir encore auprès de ces derniers témoins d'un siècle envolé !...

Mais ces regrets ne servent de rien... Il ne me restait qu'à tenter — un peu tard — l'entreprise que Charles Berthoud avait différé d'accomplir. Je me mis en quête de documents nouveaux. En 1886, je donnai dans le *Musée neuchâtelois* le fruit de mes premières recherches. Deux ans plus tard, je fis à Neuchâtel une série de conférences qui engagèrent plusieurs familles à m'ouvrir leurs archives. En 1891, la *Revue des Deux Mondes* publia mon article sur la jeunesse de Mme de Charrière, qui fut le point de départ de nouvelles trouvailles [1]. D'année en année, le cercle de mes investigations allait s'élargissant : je voulais savoir tout ce qui se rapportait à elle ; mon intérêt passionné s'étendait à tous ses amis. C'est ainsi que j'ai rassemblé de curieux documents sur le pasteur Chaillet, rédacteur du *Journal helvétique* : sur certains émigrés qui furent en relations avec mon héroïne ; sur Benjamin Constant, dont j'ai eu le bonheur de rencontrer à Lausanne un manuscrit inédit ; sur l'Allemand Huber et sa femme, à qui Mme de Charrière avait écrit un grand nombre de lettres que j'ai pu acquérir à Berlin. Plusieurs voyages en Hollande furent l'occasion de découvertes intéressantes sur son éducation et sa parenté... J'abrège cette énumération, me réservant d'indiquer plus loin mes sources et d'acquitter plusieurs dettes de reconnaissance.

[1] 1er juin 1891. *Une jeune fille du XVIIIe siècle, d'après une correspondance inédite.* Cet article était tiré des lettres de Belle de Zuylen à Constant d'Hermenches, conservées à la Bibliothèque de Genève, et que M. Eugène Ritter, le maître toujours si obligeant, avait signalées à notre attention.

Car j'ai rencontré partout un extrême bon vouloir, je dirai même une sorte de compassion souriante : on me voyait si épris de mon sujet, si ardent à tout savoir et à tout avoir, si prêt à toutes les persévérances et aux pires importunités, qu'on cédait à mes instances comme aux fantaisies d'un malade... Depuis vingt ans, cette biographie de Mme de Charrière a été la préoccupation maîtresse qui a persisté à travers tous mes autres travaux et au milieu de la vie la plus diversement occupée. Si j'avais eu des loisirs et des rentes, j'aurais poussé plus vivement mon travail, mais je ne l'aurais pas fait avec plus de soin, et peut-être ne l'aurais-je guère publié plus tôt.

On m'a raillé sur la minutie puérile et l'invraisemblable longueur de mon enquête. Railleries légitimes, j'en conviens, si l'on considère seulement le sujet qui m'occupe : oui, sans doute, consacrer tant d'années à préparer deux gros volumes sur une femme qui a écrit quelques romans oubliés et dont le nom n'est jamais sorti du demi-jour de la célébrité, cela doit paraître excessif. Mais j'avouerai sans détour que si mon livre ne devait avoir d'autre lecteur que moi, encore l'aurais-je écrit, pour le plaisir de l'écrire.

Un grand peintre allemand, montrant à un visiteur ses tableaux, lui en indiquait la destination : « Celui-ci est pour le comte X... ; celui-là, pour la baronne de Z... — Et celui-ci ? — *Für mich* », répliqua l'artiste.

Ainsi de ce livre. — Cela explique assez que je n'aie point reculé devant une accumulation formidable de menus faits qui risquent d'alourdir l'ouvrage au jugement des lecteurs indifférents. Cela justifie aussi à mes yeux les grands sacrifices que j'ai faits pour illustrer ces pages par la reproduction de tous les portraits connus de Mme de Charrière, par ceux des membres de sa famille, de ses amis ; par des vues de toutes ses résidences, par des autographes et des fac-similés. J'en avais besoin pour ma satisfaction personnelle...

Mais, qui sait ? mon livre sera peut-être lu tout de même. Et ceux qui le liront ne pourront se défendre — je le leur prédis — d'aimer aussi Mme de Charrière. Quand je fis mes confé-

rences à Genève, en 1903, une spirituelle auditrice m'écrivait : « Prenez garde ! Vous vous êtes créé bien des rivaux. » — C'est justement ce que souhaite un amour aussi désintéressé que le mien...

Sérieusement, je crois que toute biographie écrite avec soin est intéressante, indépendamment même du talent de l'auteur, car elle contient la révélation d'une âme; toute destinée humaine est un drame palpitant.

D'ailleurs, et si attachante que soit la personnalité de Mme de Charrière, elle n'est pas seule en scène dans le tableau que j'évoque et dont le cadre change avec les années.

Au début, nous sommes à Utrecht vers le milieu du 18e siècle. C'est la vie hollandaise d'alors qui se reflète dans les premiers chapitres de notre récit. Nous séjournons ensuite quelque temps à Londres; puis à Paris dans les années qui précèdent la Révolution. Les premiers romans de Mme de Charrière nous initient à l'existence facile et douce qu'on menait dans nos petites villes de la Suisse française. Bientôt, la présence de Benjamin Constant à Colombier constitue un épisode dont l'intérêt n'est pas simplement local. Puis la Révolution jette dans notre pays de nombreux fugitifs, quelques-uns portant des noms connus, qui se trouvent un moment mêlés à la vie neuchâteloise. Ce coin de l'Emigration, éclairé par des documents inédits, méritera l'attention des lecteurs français, tout comme les lecteurs allemands suivront avec curiosité les aventures de la comtesse Dœnhoff, épouse morganatique de Frédéric-Guillaume II, ou le roman singulier du littérateur Huber et de Thérèse Forster. Mme de Staël apparaît à son tour dans ce Colombier où les caprices du destin ont conduit tant de personnages marquants et d'originaux de tous pays.

On voit que notre sujet est plus vaste qu'il ne le paraît tout d'abord et que des lecteurs très divers ont chance de trouver dans ce livre le chapitre ou la page propre à fixer leur attention.

Cela dit, nous prévenons loyalement ceux qui l'ouvriront qu'en le composant nous avons pensé tout d'abord aux lecteurs

neuchâtelois et suisses. C'est pour eux que nous avons multiplié les traits d'histoire et de vie locales. Il le fallait, si nous voulions faire œuvre vraiment utile, en sauvant de la destruction ou de l'oubli une foule de renseignements, de traditions, d'anecdotes qui ont leur prix pour ceux qu'ils concernent directement.

Ainsi compris, notre ouvrage paraîtra terriblement touffu aux lecteurs étrangers : c'est d'eux surtout que nous attendons cette bienveillance qui incline le lecteur à entrer patiemment dans la pensée et les intentions de l'écrivain. Mais nous ne croyons pas avoir mis dans ces pages un seul détail, une seule miette d'histoire qui n'ait de valeur pour personne. Que chacun veuille bien y chercher ce qui devra lui plaire et l'instruire.

Enfin, nous nous rassurons en songeant que cet ouvrage est celui de Mme de Charrière elle-même : c'est elle qui va raconter sa vie, peindre son entourage, évoquer son temps, puisque ses lettres — la plupart inédites — forment la trame de notre récit.

Et quelles lettres ! — Le lecteur dira s'il est possible de rencontrer un esprit plus vif, plus indépendant et plus ferme, une distinction plus rare, un charme de naturel plus séduisant. Peut-être jugera-t-il avec nous que Mme de Charrière mériterait d'occuper une place à part dans la galerie des femmes célèbres du 18me siècle et parmi les étrangers qui ont le mieux écrit notre langue. Celle-ci était alors répandue partout où régnait quelque politesse ; la France portait dans toute l'Europe, sur les ailes de la prose de Voltaire, son esprit, ses idées et son sourire ; et les pays voisins lui restituaient parfois, dans des œuvres originales et neuves, une part de ce qu'ils avaient reçu d'elle. Les écrits de Mme de Charrière attestent cette « universalité » de notre langue, cette expansion de la culture française hors de France. Il nous plaît de mettre, une fois de plus, ce phénomène en lumière, et d'ériger en même temps, à l'occasion du centième anniversaire de sa mort, un monument à celle qui, Hollandaise par sa naissance et Suisse par son ma-

riage, fut si Française par la langue et largement *humaine* par l'étendue de son libre esprit.

Voëns, près Neuchâtel, septembre 1905.

Philippe GODET.

Nous devons au lecteur un certain nombre d'explications et de renseignements. Et d'abord, il nous a été impossible d'indiquer, pour chaque document cité, s'il est inédit ou s'il a été déjà utilisé par Sainte-Beuve, Gaullieur ou d'autres. Il eût fallu pour cela hérisser notre livre de notes qui rebuteraient le lecteur et dont la rédaction eût été difficile, car bon nombre des lettres que nous réimprimons sont inédites en ce sens, que nous en restituons le texte authentique, librement modifié par nos prédécesseurs. Nous parlons ici des lettres de Mme de Charrière insérées par Gaullieur dans la *Revue Suisse*, la *Bibliothèque universelle* et de celles de Benjamin Constant citées par Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux Mondes*. En outre, si la plupart des documents que nous publions sont inédits, il en est, dans le nombre, que nous avons déjà utilisés en tout ou partie pour des articles de revue. Indiquer tout ce détail serait vraiment aussi superflu et fastidieux que compliqué. Il suffit de dire que la part faite aux documents nouveaux demeure de beaucoup la plus considérable.

Nous avons unifié sans scrupule et modernisé les orthographes diverses où se jouait la libre fantaisie d'autrefois ; si le pittoresque y perd un peu, la lecture en est rendue moins fatigante.

Il nous reste à adresser des remerciements spéciaux à notre collègue M. Ch. Robert, professeur à la faculté des lettres de Neuchâtel, et à M. Gaspard Vallette, notre confrère de Genève : ces deux amis ont pris la peine de relire tout notre manuscrit et nous ont suggéré nombre de retouches. Nous exprimons aussi notre gratitude à M. Eugène Burnand, peintre, qui a bien voulu nous donner aide et conseils pour l'illustration de l'ouvrage.

Il importe, à ce propos, de prévenir le lecteur que notre intention n'a pas été de donner à ce livre une valeur proprement *artistique :* comme on peut s'en convaincre au premier coup d'œil, nous avons dû nous interdire toute velléité de luxe dans l'impression du texte et l'exécution des gravures ; c'est l'intérêt *documentaire* de l'ouvrage qui nous a surtout préoccupé, et nous avons cherché, l'éditeur et moi, à l'offrir au public sous une forme convenable et simple.

On peut voir, d'ailleurs, que les portraits de Mme de Charrière par LaTour et par Houdon, qui figurent, l'un en tête du premier volume, l'autre en tête du second, ont été reproduits avec tout le soin que méritent ces œuvres de maîtres. Le pastel de LaTour, dont nous donnons une belle reproduction en couleurs[1], nous a été fort obligeamment confié par Mme la comtesse de Saint-George : nous la remercions bien vivement de son obligeance, ainsi que de l'intérêt qu'elle n'a cessé de porter à notre travail.

Et maintenant, nous abandonnons notre œuvre à la critique, non sans appréhension, certes, mais du moins avec la conscience d'avoir fait de notre mieux.

Ph. G.

[1] M. Daniel Baud-Bovy a eu la bonté d'en surveiller l'exécution.

CHAPITRE PREMIER

Belle de Zuylen

« Dans mon enfance, j'étais passionnée pour toute espèce de gloire, et il n'y avait rien de tout ce qu'on applaudit que je n'enviasse. » (Belle de Zuylen à d'Hermenches).

Le château de Zuylen et la famille de Tuyll. — La petite Belle. — Séjour à Genève : M. Colondre. — Mlle Prevost. — Lectures françaises. — Lettre d'une gouvernante : choses et gens de Genève. — M. Catt et le Grand Frédéric. — Mœurs neuchâteloises. — Le caractère de Belle ; ses « vapeurs » ; ses doutes. — Ses occupations. — L'inoculation. — Mme Girard. — Lettres de jeunesse.

Depuis plusieurs années je m'occupais de madame de Charrière, lorsque, en 1892, une tournée de conférences en Hollande me permit de réaliser le rêve, souvent caressé, de parcourir les lieux où s'écoula sa jeunesse.

Une agréable route conduit en une heure de marche d'Utrecht à Zuylen, en suivant la rive droite du Vecht. Dans un vieil album, intitulé la *Triomphante rivière de Vecht*, publié sans date à Amsterdam et qui paraît être du milieu du XVIIIe siècle, figurent diverses vues des châteaux et résidences que baigne ce bras du Vieux-Rhin avant d'aller se perdre dans le Zuydersee ; on y voit entr'autres le village de Zuylen : il égrène au bord de la rivière, qui décrit une courbe gracieuse, ses maisons basses, ses

fermes proprettes et avenantes ; derrière le village, un clocher émerge d'un massif d'arbres. La physionomie de Zuylen n'a guère changé depuis cent ans ; seulement, l'église, reconstruite après un incendie qui la détruisit dans la nuit de Noël 1846, n'est plus celle où Belle de Zuylen fut baptisée, où fut célébré son mariage.

Non loin de l'église, se dresse, imposant et superbe, le château de Zuylen, qui fut, dit-on, épargné en 1672 par le grand Condé,

VUE DU VILLAGE DE ZUYLEN

en raison de l'amitié que ce prince portait à un van Tuyll, ancien ambassadeur en France [1]. Malgré certaines transformations que le père de Belle fit subir au château, celui-ci a gardé son aspect d'autrefois, ou du moins sa silhouette générale. Flanqué de tourelles aux quatre angles, il est, selon la mode du pays, entouré d'eau de trois côtés. On franchit un large fossé sur un pont à trois arches, après avoir passé sous une poterne qui doit être de construction très ancienne, et où sont sculptées, avec les armes

[1] C'est là une tradition de famille, que nous recueillons, sans y insister. Nous n'avons trouvé aucun van Tuyll ambassadeur en France, mais un van Tuyll peut avoir fait partie de la suite de quelque ambassadeur.

d'Utrecht et de Zuylen, celles des familles de Tuyll et de Weede [1]. Non loin de l'édifice principal sont groupées les dépendances, fermes, granges, remises. A travers le rideau d'arbres centenaires qui encadrent le château, le regard embrasse les vastes perspectives de la plaine hollandaise ; à l'horizon, du côté de l'ouest, on aperçoit dans la brume la haute tour de la cathédrale d'Utrecht.

L'impression de large et vieille opulence que ressent le visiteur en approchant du manoir, s'accentue lorsqu'il pénètre dans le spacieux vestibule, d'où s'élève un double escalier de marbre. Le corridor du premier étage, qui règne sur la longueur de la façade principale, est décoré d'une glorieuse suite de portraits d'ancêtres, parmi lesquels on remarque un chevalier de Malte agenouillé. La salle à manger, le grand salon, les autres pièces du château, contiennent également des trésors iconographiques dont le châtelain actuel de Zuylen a bien voulu nous permettre de profiter. Il nous a fait pénétrer aussi dans la salle des archives, où sont conservés des documents de prix, notamment des lettres du duc d'Albe. Mais c'est avec une curiosité plus vive encore que nous avons visité la chambre bleue du second étage, où Belle de Zuylen a passé tant d'heures de sa mélancolique jeunesse.

ARMES DE TUYLL

[1] Les armes de Tuyll sont : d'argent à trois têtes de braque de gueules. Cimier : tête de braque de gueules. Support : deux sauvages ceints et couronnés de sinople, tenant, l'un de dextre et l'autre de sénestre, une rose de gueules couronnée d'or. Cette rose, extraite du blason royal anglais et ornée de la couronne royale britannique, fut concédée par Jacques I" à Philibert van Tuyll, par lettre patente du 1" février 1623. (Voir Rietstap, *De wapens van den Nederlandschen Adel.*

Les van Tuyll sont une très ancienne famille de la province d'Utrecht, dont la noblesse remonte au XIIe siècle ; elle a joué à diverses époques un rôle marquant dans l'histoire de Hollande. Le père de Belle, — pour nous en tenir à lui, — Diederik-Jacob, seigneur de Zuylen et de Westbrœk, baron de Serooskerken, maréchal de Montfoort, né en 1707, remplit d'importantes charges publiques : il fut entr'autres un des députés des Etats d'Utrecht, c'est-à-dire, en fait, un des gouverneurs de la Province [1].

Sa femme, Héléna-Jacoba de Vicq, née en 1724 d'une famille brabançonne établie en Hollande, avait seize ans à peine quand elle épousa, le 1er décembre 1739, le baron de Tuyll. C'est par allusion à ce mariage précoce que la gouvernante de Belle, apprenant les fiançailles d'une toute jeune fille, écrivait à son élève : « Comment veut-on qu'une enfant en sache élever d'autres ? L'exemple de madame votre mère en prouve la possibilité, mais il n'en est pas moins rare. »

La jeune femme avait l'intelligence ouverte et le goût de la lecture ; elle aimait fort *Pamela* de Richardson. Sa fille aînée lui ressemblera par certains traits de caractère et surtout par un tour d'esprit vif, enjoué et naturel : « Ma mère est aimable quand elle veut ; elle a de l'esprit, du sens, et même de très jolies saillies. » La famille de Vicq n'était point noble, mais appartenait à la haute bourgeoisie d'Amsterdam, où elle était fixée. Le père de madame de Tuyll avait amassé aux Indes orientales une grande fortune, qui comblait la distance entre lui et l'aristocratie hollandaise. Alors déjà, de telles alliances n'étaient pas rares. Peut-être est-il permis de discerner, dans les idées très libres, et même hardies, de Belle sur la noblesse, une trace d'hérédité maternelle et bourgeoise [2].

[1] Le collège des Députés, composé de 12 membres et qui siégeait deux fois par semaine, avait en mains toutes les affaires courantes. Seuls les objets d'importance exceptionnelle étaient réservés à la délibération des Etats, qui s'assemblaient deux ou trois fois par an. M. de Tuyll, entré aux Etats en 1734, comme membre de la noblesse, fut nommé membre du collège des Députés en 1741 et occupa cette charge jusqu'à sa mort. Ce n'était pas une sinécure. Belle fait de fréquentes allusions aux soucis que causait à son père l'inspection des digues (« Les eaux ont été fort hautes, et nos messieurs obligés de courir à la digue... »).

[2] Nous devons cette remarque à M. S. Muller, archiviste d'Utrecht, qui a secondé nos recherches dans cette ville avec la plus gracieuse obligeance et un véritable empressement. Nous le remercions une fois pour toutes.

Madame de Tuyll donna à son mari sept enfants, que nous devons énumérer, puisque plusieurs d'entre eux joueront un rôle au cours de notre récit.

Isabella-Agneta-Elisabeth, née le 20 octobre 1740, au château de Zuylen[1], est celle qui fait le sujet de ce livre. Puis viennent : *Reinout-Gérard* (1741) ; *Willem-René* (1743) ; *Diederik-Jacob* (1744) ; *Johanna-Maria* (1746) ; *Vincent-Maximiliaan* (1747) ; *Gertrude-Jacoba* (1749).

Agée de vingt-sept ans à peine, et après dix ans de mariage, la jeune mère se trouvait donc à la tête de sept enfants ; la cadette mourut, il est vrai, à l'âge de trois mois, mais il restait à madame de Tuyll la tâche d'élever quatre garçons et deux filles. Les parents prirent au sérieux leur devoir d'éducateurs, comme l'ancienne gouvernante le rappelait un jour à Belle :

« Que d'embarras et de soucis leur a déjà coûté l'éducation de leur famille ! Leur zèle mérite bien d'être récompensé. »

Belle de Zuylen a dépeint en plus d'un endroit le milieu honnête, d'une austérité un peu puritaine, où son destin l'avait jetée; il lui est arrivé de regimber contre son entourage, mais elle n'en a jamais parlé qu'avec respect et même quelque fierté :

« C'est une chose dont je veux me parer un moment que de tout les Tuyll de ma connaissance, il n'y en a pas un d'avare, pas un de fourbe, pas un homme lâche, pas une femme galante, personne qui voulût faire une action basse pour quelque intérêt que ce fût, personne même qui ne soit bienfaisant et capable d'actions généreuses. (A Constant d'Hermenches, 28 octobre 1764). »

L'ami à qui s'adressaient ces lignes lui disait à son tour :

« Il y a dans votre sang de l'héroïque, que j'aime beaucoup; cela donne un peu d'emphase ou d'enflure, mais cela conduit et soutient beaucoup de vertus ; il est certain qu'un Tuyll pense pour un autre Tuyll tout autrement que pour un autre homme. N'est-il pas vrai ? Et cela passe jusqu'aux autres ; dans une famille où l'on se respecte, où l'on se soutient, c'est une atmosphère de gravité et de noblesse qui en impose ; je connais dans le monde deux ou trois familles comme cela. (D'Hermenches, 18 novembre 1766). »

[1] Le registre des baptêmes, conservé chez le maire de Zuylen, nous apprend qu'elle fut baptisée le 30 octobre, et eut pour parrain le général von Cronström, pour marraine madame de Lockhorst. La date de naissance, 20 octobre, nous est connue par une lettre de Belle de Zuylen.

La sœur cadette, Jeanne-Marie, devait être bien plus « Tuyll » que notre Belle, et incarner mieux le caractère d'imposante dignité qu'on vient de nous décrire :

« Ma sœur, dira dans sa vieillesse Mme de Charrière, ma sœur a bien de l'esprit, mais elle est très froide et réservée à l'ordinaire. Elle a pu très fort ne plaire pas, quoiqu'elle ait de grandes et d'aimables qualités. Quoique ma cadette, je l'ai toujours trouvée redoutable. (A Mlle L'Hardy, 1791).

Vous avez raison, écrit-elle un jour, d'admirer mon père : il n'y a pas d'homme dans le monde dont je respecte plus la probité, l'équité et la modération. Je n'ai vu dans qui que ce soit une égalité d'âme si parfaite. Le chagrin, le plaisir, la colère, la tendresse, ne changent jamais rien à sa conduite, n'influent jamais sur ses décisions. Et cette héroïque impartialité n'est pas accompagnée de la roideur d'orgueil qui lui est ordinaire ; point de parade, pas un mot qui tende à annoncer ce qu'il est... Mon père paraît si modeste et si doux, qu'on est toujours surpris de le trouver si ferme. Pour ma mère, également généreuse et plus vive, elle oublie quelquefois combien elle aime sa fille, mais elle ne l'oublie pas longtemps... Les Romains des beaux temps de Rome n'avaient pas plus de vertu, et, pour les choses essentielles, n'avaient pas plus de grandeur. (A d'Hermenches, sans date). »

Selon l'usage établi alors dans les familles hollandaises, les enfants apprirent notre langue en même temps que celle de leur pays; on peut presque dire que le français fut la langue de nourrice de Belle, qui au jugement de Sainte-Beuve, écrivait « dans la plus pure langue de Versailles » [1].

Dès l'enfance, on lui donna ce petit nom, diminutif d'Isabelle, sous lequel nous la désignerons jusqu'à l'époque de son mariage. Ses lettres de jeune fille sont signées — quand elles le sont — *Belle de Zuylen*. Plus tard elle signera I.-A.-E. de Tuyll de Char-

[1] Sainte-Beuve ajoute, il est vrai : « Elle ne paie en rien tribut au terroir, en rien ; pourtant je lis en un endroit de *Caliste* : « Mon parent n'est pas si triste d'être marié, parce qu'il oublie *qu'il le soit*, au lieu de *qu'il l'est*. Toujours, si imperceptible qu'il se fasse, on retrouve le signe. » M. Eugène Ritter (dans les *Quatre dictionnaires français*, Genève, Kundig, 1905, p. 101-103) a très justement remarqué que cet emploi du subjonctif, dénoncé par Sainte-Beuve, n'est point une faute, mais un simple archaïsme, dont il cite des exemples empruntés à Fontenelle et à Voltaire. Le prétendu *signe* découvert par l'illustre critique prouve donc, au contraire, que Belle de Zuylen écrivait parfaitement bien le français de son temps.

rière, ce qui donnera occasion à Benjamin Constant de plaisanter sur ses A. E. I. O. U...

LE PÈRE DE BELLE

La famille ne résidait à Zuylen que pendant la belle saison, et passait le reste de l'année à Utrecht. L'ancienne maison de Tuyll[1]

[1] M. l'archiviste Muller a réussi à identifier cette maison, que j'ai pu visiter grâce à lui.

est située au cœur de la ville, dans la vieille rue silencieuse appelée *Kromme Nieuwe Gracht*, dont elle porte les numéros 3 et 5. Cette vaste demeure a été, il y a quelques années, partagée en deux appartements distincts, mais on peut, en dépit du mur mitoyen qui les sépare actuellement, se faire une idée de cette belle résidence patrimoniale. La façade principale baigne dans le canal qui occupe un des côtés de la rue ; les maisons qui bordent le canal sont reliées à la chaussée par de petites passerelles qui donnent à ces demeures un aspect bien hollandais. Ce qui ajoute à l'effet pittoresque de la rue, c'est la courbe qu'elle décrit et qui lui a valu son nom. La maison de Tuyll était d'un luxe sobre et cossu. Au rez-de-chaussée, un grand salon à quatre fenêtres a vue sur le canal. D'autres salles moins vastes, encore décorées de hautes glaces à cadres sculptés d'un fort beau style et de dessus de portes peints vraisemblablement au XVII siècle, ouvrent sur un jardin spacieux qui règne derrière la maison, et au delà duquel se trouvaient les communs et les écuries. La belle rampe en vieux chêne de l'escalier qui conduit aux étages a été respectée. Nous croyons avoir reconnu la chambre de Belle dans une des pièces que l'amabilité des propriétaires actuels nous a permis de visiter. Cette demeure patricienne, que ne signale aucune

MAISON DE TUYLL A UTRECHT

décoration extérieure, mais confortable et riche au dedans, répond à l'idée que nous nous faisons des honnêtes gens qui l'ont habitée pendant plusieurs générations. La vie s'y écoulait égale, paisible et digne. Belle a parlé du « triste Utrecht », et il est sûr qu'à une jeune fille aussi vive, les hivers devaient paraître longs et monotones, entre le jardin dépouillé et le canal à l'eau somnolente pailletée de feuilles mortes.

De sa première enfance, nous ne savons qu'une chose, importante, il est vrai. Elle fit à Genève, avant l'âge de dix ans, un séjour assez prolongé, auquel ses lettres font de rares allusions. La suivante doit être recueillie précieusement :

« J'ai appris le français chez monsieur Colondre [1]. J'y ai joué l'*Ecole des femmes*. J'y ai été bien grondée, parce que je ne voulais ni tricoter ni coudre, et que je faisais la raisonneuse. (A Mme de Sandoz-Rollin, Novembre 1799.) »

Le français lui devint si familier qu'elle oublia un peu sa langue maternelle, et, selon son propre aveu, ne s'en servit plus qu'avec effort.

Est-ce après ce séjour que mademoiselle Prevost, de Genève, devint la gouvernante des enfants de Tuyll, ou bien occupait-elle déjà ce poste auparavant ? Nous l'ignorons. Mais il est certain que Belle noua des relations intimes avec la famille de l'institutrice. Celle-ci avait de nombreux frères et sœurs, dont il est souvent question dans les lettres qu'elle adresse à Belle après avoir quitté Utrecht. Jacques, Augustin et Marc Prevost firent de brillantes carrières militaires, soit en Hollande, soit au service de l'Angleterre, où la descendance d'Augustin existe encore [2]. Mlle Prevost fait de fréquentes allusions à ses sœurs, toutes mariées : mesdames Bontems, Mallet, Mussard et Agier. Cette dernière possédait sur la côte vaudoise, à Gilly, une campagne où la petite Belle passa d'heureux moments. La gouvernante aimait

[1] Pierre Colondre fut maître au collège de Genève de 1752 à 1764. Il est probable qu'avant d'occuper ces fonctions officielles, il tenait un pensionnat où Belle aurait séjourné, ou dirigeait un externat qu'elle aurait fréquenté vers 1749. Suivant un renseignement donné plus tard dans une lettre à Mme de Sandoz-Rollin, elle demeurait dans une maison Pictet, que doit avoir remplacée le n° 20 de la Rue Etienne-Dumont actuelle.

[2] Voir, sur les Prevost, le *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, par Albert de Montet.

à lui rappeler le plaisir des vendanges et l'entrain avec lequel la fillette « attaquait un cep ». Belle avait fait amitié avec la jeune Marie Agier, qu'elle n'oublia pas : quelque vingt ans plus tard, elle écrivait à son frère, qui, voyageant en France, y avait rencontré Marie :

« Faites mille amitiés pour moi à Mlle Agier, et assurez-la qu'elle, nos jeux, Gilly, les raisins que je mangeai chez son père, sont encore présents à ma mémoire [1]. »

[1] Marie Agier, née en 1742, morte en 1820, n'est pas la première venue. Pendant un séjour à Lyon, elle eut l'occasion d'y rencontrer Bonaparte, alors sous-lieutenant d'artillerie, âgé de 19 ans : « L'éloignement qu'il manifestait pour tous les plaisirs de son âge, sa réserve dans la société, son application constante à l'étude, piquèrent la curiosité d'une femme d'esprit ; une relation suivie s'établit entre eux, et Bonaparte, après son départ, correspondit quelque temps encore avec celle qu'il avait pris l'habitude d'appeler sa bonne maman. Il ne l'oublia point dans sa prospérité ; traversant la Suisse en 1797, il la vit à Nyon ; une seconde entrevue eut lieu à son passage à Chambéry après la bataille de Marengo. » Mme Agier ayant perdu sa fortune, ses amis lui conseillaient d'exposer sa situation à Bonaparte devenu tout puissant. Elle ne le voulut pas. A son insu, une de ses amies lui fit accorder une pension de 6000 francs. Elle se fixa alors à Paris. Mme Agier vécut depuis auprès de la duchesse de La Rochefoucauld-Liancourt. Elle laissait un roman manuscrit, qui, selon son désir, parut après sa mort sous ce titre : *Eléonore de Cressy*, par Mme Agier-Prevost (2 vol. in-12, Genève, Paschoud ; Paris, même maison, 1823). En tête du tome I se trouve une notice non signée, à laquelle nous avons emprunté les renseignements qui précèdent. Ajoutons que notre confrère genevois M. Bernard Bouvier a eu la bonté de nous communiquer une curieuse lettre de Bonaparte à Marie Agier, qu'il se réserve de publier. Le roman d'*Eléonore de Cressy* est d'une invraisemblance trop étrange pour offrir beaucoup d'intérêt. Parmi les lettres de Mme Prevost à Belle de Zuylen, nous en avons une qu'adressait à celle-ci Marie Agier (Genève, 22 février 1757) ; nous y lisons ceci : « Je pense comme vous, Mademoiselle, que les plaisirs de l'imagination sont imparfaits ; malgré cela ils nous plaisent toujours, et plus encore quand nous voyons l'impossibilité d'en avoir d'autres... Vous êtes bien bonne de vous rappeler de votre petit séjour à Gilly ; on l'a depuis rendu plus agréable et plus commode... Vous me demandez des nouvelles de M. Perronet : il n'a pas encore une église et le public ne profite pas de ses rares talents, vu qu'il ne prêche point ; je le vois souvent, sa conversation m'instruit et m'amuse ; il répond à mes questions avec une complaisance que j'admire... » — Nous accusera-t-on d'abuser des rapprochements si nous constatons que dès son premier séjour dans le pays de Vaud, Belle avait rencontré un jeune « proposant », et que plus tard elle traça avec humour, dans ses *Lettres de Lausanne*, la silhouette, un peu caricaturée, d'un candidat au saint ministère admiré et choyé par son entourage ?

Son frère s'étant rendu en Suisse pour voir un ami, elle lui écrit :

« Vous voyez donc ce lac, premier objet de mon admiration ; mais à Genève, où je l'admirais, il est plus animé par les bateaux qui viennent de tous ses bords et par les barques de pêcheurs. J'ai mangé autrefois des raisins à Gilly, tout près de Bursins, où vous en mangez. »

De ce séjour d'enfance, Belle avait conservé, au dire de M.le Prevost, « un peu de prévention pour la bonne ville de Genève ». Elle se plut, en effet, à y retourner dans la suite, une fois mariée, pour rompre la monotonie du séjour de Colombier.

Belle visita aussi la Savoie :

« J'ai vu Chambéry, écrit-elle vers 1765 ; je n'avais pas dix ans, mais pourtant je me souviens de tout, du bon accueil que nous reçûmes, de mille caresses qu'on me fit dans une jolie promenade toute remplie de beau monde, et puis chez plusieurs personnes de la première condition, où l'on me mena. Je me souviens d'une grotte de verdure, d'une cascade naturelle, qui me firent un plaisir infini. J'ai été deux fois aux bains d'Aix ; la pauvreté des Savoyards m'affligeait, je gémissais quand j'entendais parler des tailles et je maudissais le souverain, mais j'aimais les sujets, qui me paraissaient les meilleurs gens, les plus polis, les plus officieux du monde. (A Constant d'Hermenches, sans date.) »

En regagnant son pays avec Mlle Prevost, la petite Hollandaise eut la joie de traverser Paris, où nous la verrons séjourner à deux reprises après son mariage. L'institutrice l'invitait plus tard à noter les impressions et les souvenirs de cette première vision de la France :

« Pouvez-vous vous rappeler les idées que vous fournissait la vue des plus beaux bâtiments, des superbes promenades, enfin toutes les beautés en différents genres que vous vîtes à Paris ! N'oubliez pas les tableaux remarquables de l'Arsenal... (26 septembre 1754.) »

Près de quarante ans après, Mme de Charrière nous fera cette confidence, à propos d'une petite bonne neuchâteloise transportée à Berlin :

« Je pardonne fort à Rosette son peu d'étonnement. Etant enfant, je ne fus surprise de rien à Versailles ni à Paris, si ce n'est des décorations de l'Opéra, et en Angleterre rien ne m'étonna que des brebis à cornes. En revanche, Amsterdam et son port

m'ont étonnée toutes les fois que je les ai vus. (A Mlle L'Hardy, 15 septembre 1791.) »

Elle avait donc visité aussi l'Angleterre avec Mlle Prevost.

Nous n'avons aucun détail sur les leçons que Belle recevait de sa gouvernante ; mais l'enseignement méthodique paraît avoir eu moins de part à l'éducation de ce jeune esprit que la lecture et la réflexion. Vers la fin de sa vie, Mme de Charrière racontait que son style s'était formé « presque uniquement de méditation », et ajoutait ces précieux détails :

« A onze ans, mes instructions ont fini, j'entends celles que j'ai reçues. Le désir de parler un autre français que celui que j'avais entendu à Genève, et un autre que celui que j'entendais en Hollande, a été après cela mon maître, au secours duquel sont venus l'anglais et l'italien. (A Mme de Sandoz-Rollin, 9 février 1798.) »

Son enfance fut nourrie de notre littérature classique ; on en trouve la preuve dans un fragment d'élégie sur la France qu'elle écrivit pendant la Terreur, et dont nous avons retrouvé plusieurs brouillons, tous incomplets d'ailleurs. C'est un hommage reconnaissant, un peu attristé, au génie de la France, et à ces réfugiés protestants qui ont apporté dans les Pays-Bas un reflet de la splendeur du grand règne :

Peuple jadis aimable et qu'on croyait si doux,
Qu'êtes-vous aujourd'hui ? Bientôt que serez-vous ?
Si dès mes premiers ans, au matin de ma vie,
Mon cœur rendit hommage au talent, au génie,
A la vertu sublime, aux aimables vertus,
C'est à vous, ô Français, à vous que je le dus.
Racine, auteur divin ! Souvenir plein de charmes !
Ton jeune Eliacin eut mes premières larmes ;
Athalie et Mathan gravèrent dans mon cœur
Pour ce qui leur ressemble une invincible horreur.
Quant aux autres leçons que demandait mon âge,
La Fontaine eût suffi, si j'eusse été plus sage ;
Et qui sait quel chagrin ne m'a pas évité
La grenouille envieuse et le corbeau flatté !
...Mon jeune cerveau, grâce au sage Rollin,
Ne fut point surchargé de grec ni de latin :
Je dus tout aux Français. — En ma froide patrie,
On s'émeut cependant : on eut l'âme attendrie
Pour de tristes proscrits, victimes de leur foi,
Qui, malgré ses rigueurs, nous vantèrent leur roi.

Prenant leurs sentiments, adoptant leur langage,
A ce grand ennemi nous sûmes rendre hommage,
De son règne brillant admirer tout l'éclat.
...Oui, la froide Hollande adore vos écrits,
Auteur de *Télémaque*, âme sublime et tendre ;
Nos cœurs républicains surent bien vous entendre...

La correspondance de Belle avec Mlle Prevost commença au moment où des raisons de santé obligèrent la gouvernante à quitter Utrecht. La séparation, qui eut lieu le 4 octobre 1753, fut douloureuse :

« J'ai tant de raisons, ma très chère Belle, de croire que vous m'aimez, surtout par l'application que je vous ai vue depuis quelque temps à me prévenir dans tout ce qui pouvait me faire plaisir, que je ne doute pas que vous ne vous prêtiez de bonne grâce à m'en donner une preuve dans cette occasion.... Il faut s'accoutumer de bonne heure à prendre de l'empire sur soi. Montrez ici une fermeté qui réponde à l'idée que vous éprouvez souvent que l'on a de votre raison... J'aime à penser que la réflexion aura diminué l'affliction que votre bon cœur vous a fait sentir dans un moment où le mien n'était rien moins qu'insensible. (4 octobre 1753.) »

Une correspondance active s'établit entre Belle et sa gouvernante. Malheureusement nous n'avons que les lettres de la seconde. Combien nous préférerions que celles de la jeune fille nous eussent été conservées ! — Mlle Prevost était une personne de parfait bon sens, d'un excellent cœur et d'une véritable élévation de sentiments. Elle aimait comme une mère les enfants de Tuyll, son «bon ami» Reinout, la «bonne Mitie» (Marie), leurs petits frères ; mais c'est l'aînée qui occupe la première place dans ses affections. Sa sollicitude délicate, facilement alarmée, perce à chaque page de ses lettres ; elle juge avec justesse le caractère primesautier, fantasque, un peu déconcertant de Belle, et ne craint pas de lui dire, avec une douceur relevée de malice, d'assez piquantes vérités.

Il serait injuste de ne pas laisser un peu la parole à cette bonne personne, type achevé d'une sage éducatrice d'autrefois, qui aime à sermonner, mais qui s'en acquitte avec tant de bonne grâce !

« Pensez que n'étant plus à portée de jaser avec vous, je voudrais m'en dédommager par de longues épîtres qui me communi-

quassent tout ce que vous pensez et faites. Je connais votre bon caractère et que vous avez une façon de penser au dessus de votre âge. Cela n'empêche pas que je n'aie besoin d'être rassurée ; ma tendresse pour vous n'entend pas raison sur le moindre soupçon d'indifférence de votre part. »

Mlle Prevost regagna Genève par Paris, où elle vit le banquier Necker, qui était un peu son parent. Une de ses lettres nous apprend un détail curieux, à savoir que Belle, lors de son passage à Paris, avait eu l'honneur d'approcher le peintre La Tour, qui plus tard séjournera à Zuylen et fera son portrait :

« A notre retour à l'auberge, écrit Mlle Prevost, nous trouvâmes le grand peintre M. de La Tour, *avec qui vous avez dîné à Bercy* [1]. Je me réjouissais de recueillir quelque chose de sa conversation touchant son art, pour en faire part à ma bonne amie ; l'on toucha la corde de ce fameux musicien dont je vous ai parlé, et dont le talent l'a ravi : il entra dans un enthousiasme de musique qui fit tomber le pinceau de ses mains. Je regrettai de voir employer son éloquence pour un talent qui n'est pas le sien, quoiqu'il en parle pertinemment... Le résultat fut qu'il n'y a de musique que l'italienne, et par conséquent point de musique en France, que les beautés et les agréments que l'on a recherchés dans les paroles de celle de ce royaume ont toujours ébloui au point que l'on n'a pas aperçu les défauts de la musique [2]... (23 octobre 1753.) »

Sitôt arrivée dans son pays, Mlle Prevost reprend la plume. Toutes les personnes qui ont connu Belle à Genève s'informent d'elle avec empressement, à commencer par Mmes Bontems et Mallet. Celle-ci va devenir mère et prétend nourrir son enfant:

« Son époux, ajoute l'ancienne gouvernante, prendra les moments que l'enfant pourra lui laisser ; car ils sont aussi empressés l'un de l'autre *que s'ils n'étaient pas mariés* (c'est le style à la mode) [3]. »

Elle raconte à Belle la fête de l'Escalade de 1753, lui envoie

[1] Sans doute au cabaret des *Marronniers*, à Bercy, où le beau monde allait manger des matelotes.

[2] Il n'est pas sans intérêt de rappeler que Rousseau venait de soutenir cette opinion dans sa *Lettre sur la Musique*, et que La Tour peignait précisément à cette époque le portrait de Rousseau.

[3] C'est en 1735 que La Chaussée faisait représenter le *Préjugé à la mode*, où se trouve le vers connu :

L'hymen n'acquitte plus les dettes de l'amour.

copie des chansons composées à l'occasion du glorieux anniversaire, et ajoute un détail instructif : au dîner de famille chez les Mallet, on a mangé « des pommes de terre, dont nous nous régalâmes bien, *en dépit des critiques* ». Puis ce sont les menus faits de la chronique locale : le mariage de M. Cramer, fils du syndic, avec la jolie demoiselle Bertrand; les prédications de Noël, où les pasteurs genevois ont tonné contre les « esprits forts », qui prétendent établir la religion « naturelle » :

« Je n'aurais pas cru, ajoute-t-elle ingénûment, qu'il y en eût parmi nous un nombre qui méritât l'attention, surtout depuis que nous avons le livre de M. Vernet [1]... Il me semble qu'après l'avoir lu, l'on ne peut qu'avoir une pleine certitude sur les vérités des saints Evangiles. Puisque je suis sur cette matière, j'espère que vous voudrez bien me faire part des lumières que vous y acquérerez ; je savais que vous tomberiez à cet égard en de si bonnes mains, que j'ai borné là-dessus mes soins à des généralités sur ce qu'il vous importait le plus de savoir pour votre conduite. »

Puis elle l'engage à profiter sérieusement de l'instruction religieuse qu'elle va commencer avec M. Burmann :

« Vous verrez, conclut-elle, que ce n'est point la vraie piété qui inspire l'air pâle et sombre de ce qu'on appelle les *dévots*. »

Cette phrase semble être une réponse à quelque doute exprimé par la jeune fille, qui bientôt s'affranchira des idées traditionnelles.

Vers ce temps, Mlle Prevost alla s'établir à Nyon, où elle avait des amis, en particulier Mme Reverdil [2], femme distinguée qui avait « mis tout son luxe à l'éducation de sa famille, en supposant, ce qui n'est pas, que c'en soit un ». Les deux dames — que ce temps est loin de nous ! — lisaient ensemble les *Principes du droit naturel* de Burlamaqui. On passait de douces après-midis chez Mme la baillive de Stürler, et ce petit cercle féminin se délectait des piquantes lettres de Belle. Celle-ci donnait souvent

[1] *Traité de la vérité de la religion chrétienne* (Genève, 1730), par Jacob Vernet, l'ami, puis le contradicteur de Rousseau.

[2] Peut-être la mère de ce Reverdil, professeur à Copenhague dès 1758, précepteur des princes de Danemark, secrétaire intime de Christian VII, puis lieutenant baillival de Nyon (Voir le *Dictionnaire*, déjà cité, de A. de Montet).

des nouvelles de « Monsieur Catt », avec qui Mlle Prevost était d'ailleurs aussi en correspondance.

Arrêtons-nous à ce nom, qui reparaîtra dans la suite. Natif de Morges, Henri Catt devint plus tard presque célèbre en sa qualité de secrétaire de Frédéric II. Il était étudiant en droit à Utrecht, et précepteur des fils du seigneur de Zuylen. Belle le rencontrait donc chaque jour à la table de famille. En 1755, le roi de Prusse fit dans les Pays-Bas un petit voyage incognito, qui ressemblait fort à une escapade clandestine. Le hasard voulut qu'il rencontrât sur un bateau, entre Utrecht et Amsterdam, le jeune Catt, lequel, ne connaissant pas son interlocuteur, causa librement avec lui, et lui plut. L'impression produite sur le roi fut assez vive pour que, trois ans plus tard, il proposât au jeune Vaudois d'entrer à son service comme lecteur. Catt occupa le poste de secrétaire des commandements du roi jusqu'en 1768, où il tomba en disgrâce par suite d'une étourderie. Mlle Prevost, qui dans toutes ses lettres envoie ses compliments à M. Catt, remercie, le 24 juillet 1755, Belle de Zuylen de sa « jolie relation de l'équipée du roi de Prusse en Hollande ». Catt avait évidemment rapporté à la jeune fille les propos du monarque, entr'autres certains jugements assez sommaires qu'il avait formulés sur les Pays-Bas. Mlle Prevost s'en indigne :

« Comment peut-il prétendre, dans un si court espace, d'avoir vu, connu et éprouvé tous les points qui ont fait le sujet de sa déclamation vis-à-vis de M. Catt ? »

Nous verrons que Catt fut plus tard indirectement mêlé à la destinée de Belle, qui s'exprime avec un franc dédain sur le compte de ce personnnage :

« Je suis bien éloignée de le donner comme un homme d'esprit. Si le roi de Prusse l'avait connu comme moi, il ne se serait pas donné tant de peine pour l'avoir. Au commencement, il était beaucoup avec le roi, qui même a fait de mauvais vers sur Mme Van Berchem, maîtresse infidèle de Catt. Il nous écrivait : « Le roi a persiflé Mme de Limiers, et il me permet de vous envoyer cette pièce. » En effet, c'était un vrai persiflage. Il lit tous les jours une heure ou deux avec sa majesté, et quand il s'arrête pour faire des réflexions : *Lisez, M. Catt, lisez toujours !* lui dit le roi. Pauvre garçon, il a été souhaité, demandé de la façon la plus flatteuse ; on l'a ébloui.... et puis on l'a laissé se ruiner. Des malheurs, et point de dédommagement ; des fatigues, de

l'attachement, et point de récompense ; un emploi, et presque point de salaire ! Ce roi et cette cour ne sont bons qu'à être vus de loin. Catt, pour seul bonheur, est devenu sans talents membre de l'Académie. (A d'Hermenches, sans date [1].) »

Mlle Prevost avait promis à sa jeune amie de lui donner des nouvelles de Genève. Elle tint consciencieusement parole. Nous cueillerons dans ses lettres quelques renseignements intéressants et curieux :

« 6 *février* 1754... Le Conseil a refusé une troupe de comédiens qui demandait à passer trois mois dans notre ville. Les jeunes gens en ont été fâchés, et les autres ont approuvé, disant que cela ne nous convenait point, surtout dans la circonstance où nous nous trouvons [les démêlés avec la Savoie]. Quoi qu'il en soit, nos citoyennes donnent tant et plus de sujets à la République. La jolie demoiselle Rilliet, qui était placée derrière vous à St-Germain, et qui depuis un an est mariée avec M. Saladin, le syndic, fit un garçon il y a huit jours. L'on a baptisé hier une fille à madame Goy-Vernes. A propos de Vernes, le ministre [2] a fait deux sermons depuis son retour, où l'on est allé en foule ; il a été très admiré, tant par son savoir que par la beauté de sa morale...

11 *mai* 1754... Les représentations de Lausanne ont cessé. Voltaire est aux Délices ; c'est le nom qu'il a donné à sa campagne près de Genève. Si jamais vous venez, ce qu'il ne faudrait pas différer, vu son grand âge, je vous promets qu'il vous sera aisé d'avoir un rôle. Mme Bontems est fort bien chez lui ; il la trouve très aimable.

5 *juin* 1754... Nos disputes avec le duc de Savoie sont terminées par un bon traité, qui a été ratifié dans notre Conseil général le 30 du mois dernier avec une approbation presque unanime, puisque d'environ 1400 citoyens ou bourgeois qui ont donné leur suffrage, il n'y a eu que 57 voix pour la réjection (il y en a un certain nombre qui croiraient déroger à leur droit d'approuver quoi que

[1] Voir, sur Catt, *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, ou *Frédéric le Grand, sa famille, sa cour, son gouvernement*, etc.., par Dieudonné Thiébault, tome I et V (Paris 1804) ; le *Dix-huitième siècle à l'étranger*, T. II, par A. Sayous ; *Gedenkschriften* van Gijsbert Jan van Hardenbrœk (1747-1787), édités par le Dr F.-J.-L. Krämer, Amsterdam, Müller, 1901, T. I ; *Memoiren und Tagebücher des Vorlesers Friedrich des Grossen Henri de Catt* (Publikationen aus den K. Preussischen Staats-Archiven), Leipzig, Hirzel, 1884. T. XXII.

[2] Jacob Vernes, bien connu par ses relations avec Voltaire, qui l'appelait « le petit prêtre. » Il fut consacré au ministère en 1751. On connaît ses démêlés avec Rousseau, qui l'a si durement traité.

ce fût). Nous donnons bien plus de terrain que l'on ne nous en rend. En revanche, nous en acquérons qui est plus à notre bienséance, et nos droits sont reconnus sur toutes celles (?) qui ne l'étaient pas. Plus de terres de *chapitre*, qui étaient entre la Savoie et nous un sujet de dispute perpétuelle où nous n'avions pas l'avantage. L'on recule de 300 toises la capite de Carouge, qui nous chagrinait souvent, étant au bout de notre pont d'Arve. Le bureau de Grange-Canard, qui ne nous incommodait pas moins, est transféré à demi-lieue plus loin du côté de Chêne. Bessinge, Vandœuvres et les environs jusqu'à la Belotte au bord du lac, sont à nous... Enfin, nous serons en paix, et nous sommes reconnus souverains par un prince qui nous regardait comme ses sujets: ce n'est pas l'article qui nous touche le moins...

27 *juillet* 1754... Il est arrivé une triste catastrophe. Il y avait une troupe de comédiens établis à Carouge, dans un endroit qui nous est échu par le traité. Le Conseil, pour dédommager ces gens des frais qu'ils avaient faits pour un théâtre, leur avait accordé la permission de représenter jusqu'à la fin de juillet,car vous savez que l'on ne souffre rien de cela sur nos terres. Dimanche dernier, our où il y avait assez de monde, la galerie tomba tout à coup. L'effroi fut très grand ; il y eut des membres fracassés, et le père du jeune homme d'Amsterdam pour lequel je m'intéressais fut étouffé... »

Vers la fin de 1754, Mlle Prevost quitte Nyon pour Neuchâtel, où elle se met en ménage avec une amie, Mlle Perroud, ancienne institutrice comme elle. Mais Neuchâtel n'est pas Genève : plus de fêtes en mémoire de la « fameuse Escalade »; il n'y a autour de la ville, « ni arbres, ni oiseaux, rien que des vignes »; la chaleur est terrible en été ; le Seyon est à sec : plus d'eau potable ; on est réduit à boire du vin, qui heureusement est fort bon. Au reste, ajoute la Genevoise, cette ville «ne laisse pas d'avoir des agréments, mais moins que ses habitants ne lui en croient. Ne vont-ils pas jusqu'à croire que leur lac est plus beau que le nôtre! Comme si Voltaire n'avait pas dit : « Mon lac est le premier ! »

Mlle Prevost faisait ainsi connaître à Belle de Zuylen la petite ville où sa destinée devait conduire un jour Mme de Charrière.

«25 *janvier* 1755... Il a fait dans tous ces quartiers un froid très vif, et tel qu'on n'en avait point senti depuis 1709... L'on m'a mandé de Genève que le Rhône avait gelé : on l'a traversé sur la glace des Pâquis aux Eaux-Vives. Il y eut ici hier une belle partie de traîneaux depuis 9 heures du matin jusqu'à la nuit. Le

dîner se fit dans une montagne ; l'on s'amusa beaucoup ; le retour fut suivi d'une partie de danse.

...J'en restai ici pour me rendre à une invitation d'une dame de Chambrier, avec laquelle j'ai été liée dans ma jeunesse lorsqu'elle était en pension à Genève. L'assemblée fut très nombreuse; l'on retint quatorze personnes à souper. Je m'y serais beaucoup mieux amusée encore si je n'avais pas été traitée comme l'héroïne de la fête... L'on joue tous les jeux de commerce et de hasard ; sans y prendre beaucoup de goût, je fais comme les autres.

11 *février* 1756... Vous me cherchez, dites-vous, sans me trouver : je croyais vous avoir dit tout ce que je faisais. Le vendredi et le dimanche, nous avons une société ; il y en a encore une le mardi... L'on s'y rend environ vers les 4 heures. A peine a-t-on pris son ouvrage et, le plus souvent, parlé de son prochain, que l'on prend le thé, la collation et les cartes. Les parties finies, la maîtresse du logis retient à souper toute la compagnie, ou une partie, et le reste, sans de bons prétextes, ne peut se dispenser de retourner veiller. Et puis, que fait-on ? L'on joue ! Les jours que l'on n'a pas société, il y a des priés, qui ne diffèrent qu'en ce qu'ils sont plus nombreux. Il y avait dernièrement dans une maison 14 tables ! C'est prodigieux pour une ville de 3000 habitants, où les gens du bon ton restent séparés. Enfin, mon aimable amie, on mange, on boit, on fait à peu près comme au temps de Noé... »

Elle mentionne la représentation du *Glorieux*, de Destouches, puis celle du *Devin du Village*, données par des amateurs, et un concert où a joué un virtuose de huit ans. Si la vie mondaine est assez active, en revanche, l'éducation de la jeunesse neuchâteloise laisse fort à désirer, à cause de la coupable indifférence des parents. Quant aux pensions, « elles sont à peu près remplies par des jeunes gens de la Suisse allemande, qui ne sont presque que des *ours mal léchés*, que l'on vient rarement à bout de civiliser. »

« 1758... Monsieur de Vattel[1] vit à Neuchâtel; il passe sa vie à étudier et à voir les dames. Je le vois quelquefois : il est très poli, d'une conversation bonne et agréable...

... Il me paraît que les jeunes gens hollandais ne sont pas plus marieurs que ceux de Neuchâtel : un tous les ans, tout au plus. Ce n'est pas qu'il manque de demoiselles ; tout en fourmille. Il n'en est pas ainsi à Genève : on s'y marie tant et plus. »

[1] Le célèbre Emer de Vattel, auteur du classique ouvrage le *Droit des gens*, — mort à Neuchâtel en 1767.

Rousseau fit cinq ans plus tard, à Neuchâtel, la même remarque :

« Les jeunes filles se rassemblent souvent en sociétés, où l'on joue, où l'on goûte, où l'on babille, et où l'on attire tant qu'on peut les jeunes gens ; mais par malheur ils sont rares, et il faut se les arracher [1]. »

Un autre trait du caractère neuchâtelois qui frappe Mlle Prevost, c'est le goût des discussions théologiques. Les ouvrages de Marie Huber font grand bruit dans la petite ville et scandalisent les chrétiens orthodoxes. Mais Marie Huber est genevoise, et Mlle Prevost elle-même n'oublie jamais de l'être :

« L'on nous a proposé de faire cette lecture; nous n'y avons rien aperçu de contraire à ce que dicte la raison ;... son système nous a paru conséquent à l'idée que nous devons avoir de la divinité... Il y a des gens si prévenus, qu'ils croiraient leur salut en danger s'ils ouvraient seulement le livre. Cela occasionne plusieurs disputes... Nous allons commencer la lettre de Rousseau [2] ; j'en ai vu quelques endroits qui m'ont enchantée. Je voudrais pouvoir ôter 30 années à mon compatriote : *il est une raison de plus pour moi d'aimer ma patrie.* »

Ce dernier mot est presque beau. On se demande si cette fervente admiratrice de Jean-Jacques alla le voir, lorsque, peu d'années après, condamné à Paris et à Genève, il vint chercher asile dans le pays de Neuchâtel [3].

Telle est la première idée que Belle deZuylen reçut de Neuchâtel et des Neuchâtelois. Quelque vingt ans plus tard, elle put vérifier la peinture tracée par son ancienne gouvernante. A son tour, elle exerça sur nous son don d'observation, et publia en 1784 ces charmantes *Lettres neuchâteloises*, qui firent scandale dans la petite ville. Mlle Prevost put les lire encore, puisqu'elle mourut à Neuchâtel en mars 1785.

Avant de prendre congé d'elle, nous devons extraire de ses

[1] Lettre au maréchal de Luxembourg, du 20 janvier 1763.

[2] La *Lettre à d'Alembert sur les spectacles.*

[3] En 1755 déjà, à propos du second discours de Dijon, Mlle Prevost écrivait à Belle : « Je n'ai point encore vu ce que Rousseau vient de donner ; il est difficile de s'en procurer des exemplaires, parce qu'il en est très peu venu d'Amsterdam... Si vous avez une occasion, et que vous puissiez aisément vous procurer l'ouvrage, vous m'obligerez beaucoup de me l'envoyer. »

lettres quelques renseignements précieux sur le caractère de Belle et sa vie de jeune fille. Ce qui avait si fortement attaché la gouvernante à son élève, c'était la droiture parfaite de son esprit et de son cœur :

« Vous êtes droite dans la partie la plus essentielle. Cependant, faites votre possible pour acquérir *la droiture que vous avouez ne pas avoir...* »

Cette exhortation est significative : la jeune fille s'efforçait donc de réaliser un idéal de pleine sincérité. «Un cœur aussi bon et aussi droit que le vôtre. » ...Cette expression ou d'autres analogues sont fréquentes sous la plume de l'institutrice :

« La candeur de votre caractère m'a accoutumée, lui dit-elle, à ne faire aucun doute de tout ce que vous dites. »

Devenue femme, Belle de Zuylen appellera la droiture « ma vertu de préférence » ; elle mettra sa fierté morale à être *vraie* en tout.

Mlle Prevost loue en elle une autre disposition que nous aurons maintes occasions d'observer : « J'aime à voir chez vous *ce plaisir à rendre service.* » Il est juste d'ajouter que pour Belle ce plaisir était sensiblement accru par l'extraordinaire besoin d'activité dont elle fut en quelque sorte possédée dès sa petite enfance. Sa vieille amie la met souvent en garde contre cette espèce de fièvre, qui est cause, dans ses lettres, de fréquentes négligences d'écriture, d'orthographe et de style :

« J'ai vu, dit sévèrement Mlle Prevost, une certaine lettre qui ne faisait pas honneur à une certaine écolière de M. Colondre. »

Son extrême vivacité d'impressions lui donnait un air d'inconstance ; on l'accusait, elle s'accusait elle-même, d'être changeante. Mais cette mobilité d'esprit ne se manifeste « que dans des bagatelles », et la jeune fille est constante dans ses affections. Elle l'est beaucoup moins dans ses occupations. Il vaut mieux, observe la sage Prevost, faire moins d'affaires dans un jour et les faire mieux. Mais les journées sont trop courtes au gré de Belle. Ne la voyons-nous pas, pendant l'été, à Zuylen, se lever à 6 heures du matin pour aller prendre en ville une leçon de mathématiques, dont elle raffole ? Trait bien éloquent pour qui connaît les habitudes peu matinales de la société hollandaise. Sa vivacité s'allie

« Vous voilà donc peintresse, musicienne, couturière, marchande de modes, je veux dire assez adroite pour l'être, et par dessus tout cela philosophe, le tout enveloppé d'une figure qui n'est pas mal. »

Un amour-propre très vif, le besoin de cette satisfaction qu'on éprouve à se rendre maître des difficultés, la soutenaient dans ces travaux d'une diversité vraiment extraordinaire pour une jeune fille de seize ans. « La gloire à laquelle vous aspirez... » — cette expression de Mlle Prevost nous révèle qu'à ce moment de sa vie Belle de Zuylen rêva de s'illustrer dans les arts ou les lettres. Elle souhaitait surtout d'être *un modèle pour le style sans qu'elle parût en avoir eu.*

« Il me paraît, ajoute un peu mélancoliquement la bonne demoiselle, que vous visez à plus d'une sorte de gloire. Cette ambition est d'une grande âme. »

Il est amusant de rencontrer plus tard sous la plume de Belle l'aveu de ses ambitions de petite fille :

« Dans mon enfance, écrira-t-elle peu avant son mariage, j'étais passionnée pour toute espèce de gloire, et il n'y avait rien de tout ce qu'on applaudit que je n'enviasse. (A Constant d'Hermenches.)

Elle avait jusqu'ici conservé la foi religieuse traditionnelle ; sa pieuse amie l'en félicitait joyeusement. Mais l'heure n'est pas éloignée où l'esprit d'examen mettra en question les enseignements reçus. Nous ignorons qui était ce monsieur Burmann, qui lui donna l'instruction religieuse en vue de la confirmation ; nous savons seulement qu'elle s'efforçait de prendre intérêt à ses leçons; qu'elle était, comme on dit chez nous, « bien disposée. » Elle prend la peine d'envoyer à Mlle Prevost le compte-rendu d'un sermon de M. Boullier, le prédicateur éminent, natif d'Utrecht, « type complet du protestant conservateur, gardien jaloux de la doctrine »[1]. Belle avait une intelligence trop active

[1] Voir Sayous, *le XVIIIme siècle à l'étranger,* T. II, p. 397. Voir aussi Ste-Beuve, *Port-Royal,* T. III, où Boullier est qualifié « d'écrivain ingénieux et même élégant », qui avait « conservé hors de France la tradition du grand siècle ». — Plus tard, Belle a fait une allusion à la famille du prédicateur, dont les filles, en séjour à Lausanne, se vantaient de correspondre avec Mme de Tuyll : « Je les voyais ici une fois tous les deux ans. Voilà notre

ont les personnes de votre âge, — comme se peut-il donc que vous passiez des journées aussi sombres que celle dont vous me faites confidence? Je comprends bien que vous ne pouvez qu'être touchée lorsque vous avez mis madame votre mère ou les personnes de qui vous dépendez dans le cas de vous réprimander. Mais, le premier moment passé, il ne faut plus s'en occuper que pour éviter que cela n'arrive de nouveau. N'avez-vous point examiné le motif qui vous fait couler des larmes si aisément ? Je suis bien trompée, ma tendre amie, s'il n'y entre plus d'amour-propre que de raison. Je conviens que vous êtes plus avancée que cela n'est ordinaire à votre âge. Mais dites vous bien que c'est aux soins de votre bonne et respectable mère que vous en êtes redevable, qu'ainsi vous ne sauriez lui marquer assez de soumission et de reconnaissance. ...Je vous en conjure, procurez-moi la satisfaction d'apprendre que les choses sont à cet égard comme elles doivent ;... c'est le témoignage de votre amitié qui peut m'être le plus sensible. Vous savez combien tout ce qui vous touche m'est cher ; ma tendresse pour vous le disputerait à celle de bien des mères ;... je vous l'ai témoignée par des endroits qui seraient équivoques pour un jugement moins formé que le vôtre. Il m'en aurait bien moins coûté d'avoir plus d'indulgence, mais vous ne vous en seriez pas si bien trouvée... Dites-moi tout ce qui se passe dans votre petit cœur ; la confidence sera enterrée. »

A ses doléances elle répond nettement :

« Vous ne sauriez nommer un *bien* dont vous ne vous trouviez déjà en possession... Vous me dites que vous ne boudez plus *qu'un peu :* j'espère que vous en viendrez à ne plus faire une mine qui défigure le plus joli minois. Courage, ma chère Belle, encore un effort, et vous voilà raisonnable ! »

L'état de santé de la jeune fille expliquait en quelque mesure les variations de son humeur. Elle souffrait souvent des yeux, qu'elle avait délicats ; elle était sujette à ces troubles nerveux qu'on appelait alors des *vapeurs :*

« Dans ces moments, écrit Mlle Prevost, rappelez cette force d'esprit dont vous avez fait usage autrefois et cette aimable gaîté que personne n'a plus de raison de posséder que vous. Cela vous sera d'autant moins difficile qu'elle vous est naturelle... Je vous recommande de vous tenir gaie ; de bons éclats de rire, quand ils ne sont pas hors de place, font un bien merveilleux ; il faut faire des petites folies, s'amuser de tout ce qui se présente : je me souviens d'un temps où vous possédiez cet art supérieurement... Il paraît que vous êtes difficile à amuser : je veux bien

croire que la plupart des personnes que vous voyez ne sont pas propres à cela. Mais examinez si cela ne vient point de vos dispositions intérieures... Qu'est devenue cette fille *qui riait même en dormant ?* Ce ne peut être M. Burmann qui en est cause. »

Ce M. Burmann, que nous retrouverons tout à l'heure, était chargé de l'instruction religieuse de Belle.Celle-ci devenait femme et montrait une maturité de jugement dont on pouvait s'étonner. A propos de la mort d'une de ses connaissances, elle parle « du pouvoir que devraient avoir sur nous les événements qui arrivent sous nos yeux,» et disserte avec détachement sur la vie, qu'elle juge foncièrement « ennuyeuse. » Mlle Prevost répond : « Vos réflexions sur l'ennui sont d'une praticienne. »... Ainsi se dessine toujours plus nettement ce caractère fantasque, dédaigneux des chemins connus. Elle donne même « dans le singulier », mais « cela ne va qu'à la superficie ; » aussi la gouvernante, qui fait cette observation, ajoute-t-elle :

« Les nouvelles idées que vous me donnez de vous m'ont accoutumée à faire une distinction entre le fond de votre caractère et la variété de votre manière d'agir ; le temps et l'expérience mettront tout à l'unisson. »

Quant aux « vapeurs », elle ne les prend pas trop au sérieux :

« Les experts disent qu'elles ne se logent que chez les personnes d'esprit et susceptibles de sentiments délicats. »

Ce qui rassure la vieille fille, c'est que Belle, à ses doléances, mêle des détails de toilette :

« Je trouve votre robe violette fort à mon gré : il y a un raffinement dans les couleurs modestes... Une garde-robe aussi bien composée que la vôtre doit avoir de quoi satisfaire tous les goûts, et surtout pour assortir avec les variations de l'imagination... Tant qu'il reste du goût pour la toilette, le mal est curable. »

Belle fut piquée d'être si peu prise au sérieux, car sa confidente s'excuse et promet d'éviter à l'avenir « tout badinage sur les vapeurs », qu'elle croyait imaginaires :

« J'avoue que comme vous m'aviez témoigné un goût décidé pour la singularité, j'ai cru d'abord qu'elle y avait un peu de part. Peut-être vaut-il mieux que ce soit effectivement le corps : il sera plus facile de le guérir qu'un travers de l'esprit... Je vous promets à l'avenir d'ajouter foi à tous les ridicules qu'il vous

plaira de vous donner. Je m'engage à beaucoup, ayant une très grande idée de votre jugement et du pouvoir que la raison a sur vous ; vous l'avez fait naître chez moi dès votre bas âge... Savez-vous, poursuit-elle, que ce n'est pas un avantage d'avoir le goût si fin et si délicat : il est trop souvent blessé. Il est vrai que l'amour-propre y trouve son compte... »

Ainsi Mlle Prevost, rendue clairvoyante par sa tendresse, discernait fort bien le travail intérieur qui s'accomplissait en son élève : cette « singularité » dont elle l'avertit, qu'était-ce, sinon l'effort d'une individualité originale pour se dégager et s'affirmer ? Elle atteignait ses quatorze ans ; son écriture se modifiait, et aussi son style : Mlle Prevost craignait de n'être plus en état de répondre à Belle « sans que cela sentît le galimatias », ce qui signifie qu'elle trouvait quelque recherche dans le tour que, par peur d'être banale, la jeune fille donnait à sa pensée. Et, de fait, Mme de Charrière s'égayera plus tard au souvenir du temps où elle s'appliquait à « montrer son esprit ». Ce goût d'originalité se trahissait dans les caprices de son costume : Mlle Prevost la plaisante sur sa robe brune, son grand mouchoir et sa cornette ; et Belle se défendant de mettre de l'importance à ses ajustements :

« Si j'ai soupçonné, réplique Mademoiselle, que votre toilette vous occupait, ce n'a été que sur vos propres discours. Vous n'avez qu'à parler : à la distance où nous sommes, je dois m'en rapporter à vous. C'était aussi ma coutume lorsque j'étais plus près, *parce que vous étiez vraie.* »

Sans être coquette le moins du monde, Belle de Zuylen aimait l'élégance de la parure, elle y tenait pour sa satisfaction personnelle, et aussi par le désir, qu'elle ne dissimule point, de paraître jolie. Elle conte à Mlle Prevost les petits succès que lui a valus sa figure dans une promenade à la foire d'Utrecht, et, comme elle lui confiait en outre son désir de revoir la Suisse, l'amie lui répond:

« Venez quand vous voudrez... Cependant j'ai quelque soupçon que vous ne vous y plairez plus comme autrefois. Vous étiez dans un âge où presque tout plaît, surtout le nouveau ; votre imagination conserve les objets très différents de ce que vous les trouveriez en réalité. Ce que je dis ne regarde pas la constance de vos amis, elle est la même ; mais chez la plupart vous ne trouveriez pas cette gentillesse après laquelle je crois que vous courez. Vous et votre robe, dites-vous, Mademoiselle, ont été trouvées fort jolies : je vous en félicite ; il est toujours flatteur de réussir

Prevost croit devoir admirer « l'héroïsme ». « La belle chose que la raison ! » s'écrie-t-elle. Après quoi elle plaint fort sa jeune amie de devoir, pendant de longs jours, négliger son jardin et ses canaris; elle la plaint surtout de n'avoir pas auprès d'elle sa bonne mère, qu'on a éloignée par crainte de la contagion. En revanche, M. de Tuyll a montré sa tendresse pour sa fille en venant lui tenir société auprès de son lit, dans les rares loisirs que lui laissaient les visites des digues.

Mlle Prevost avait été, sur sa propre recommandation, remplacée dans la famille de Tuyll par une dame Girard, qui avait, entr'autres mérites, celui d'être genevoise. Mais cette nouvelle gouvernante ne resta pas jusqu'au terme convenu : Mlle Prevost l'accuse de s'être montrée « d'esprit léger et fort inconséquent ». Nous nous demandons si ce jugement sévère ne se ressent pas un peu de la vive sympathie que Belle aurait manifestée pour la nouvelle venue. Ce qui est sûr, c'est que la jeune fille parlait avec une affection singulière de cette dame Girard, lorsque, en 1767, elle la recommandait à un ami de Suisse :

« Il y a près de Neuchâtel, à Môtiers-Travers [le Môtiers de J.-J. Rousseau], une madame Girard, qui a beaucoup d'imagination, peu de netteté dans l'esprit, quelques lumières et du goût, sans aucune mémoire, le cœur excellent, le style de Rousseau, avec une orthographe détestable, une gaîté charmante lorsqu'elle n'est pas accablée de chagrin, et l'attachement le plus tendre pour moi, quoiqu'elle ait été trois ans sans m'écrire. Elle est d'une très bonne famille de Genève, son nom est Trembley, elle était veuve avec un enfant, sans aucun bien ; elle vint chez nous et fut gouvernante de ma sœur et de mon frère cadet ; j'avais treize ans et j'étais à peu près la sienne [sa sœur]. »

Après un séjour à Bordeaux, « où elle a très bien réussi auprès de deux petites élèves », Mme Girard s'est retirée à Môtiers, et paraît, sans qu'elle le dise, se trouver dans une situation gênée ; il faudrait lui procurer quelque place « agréable et douce dans une bonne maison ». (A Constant d'Hermenches, 8 juillet 1767.) C'était, il faut en convenir, une étrange institutrice que cette dame :

« Elle sait à peine, avoue Belle, que 2 et 2 font 4 et qu'il y a 7 jours dans la semaine ; jamais elle n'a bien compris qu'il y eût 12 mois dans l'année ; toute son âme n'est qu'imagination et sentiment ; elle est aimable et caressante, ainsi elle a besoin d'être

aimée ; c'est une clause qu'une vieille dame d'Amsterdam qui chercherait une *jufrouw voor gezelschap* (dame de compagnie) n'entendrait pas ; elle ne la payerait qu'avec de l'argent, et pour cet argent elle voudrait de tout autres services que ceux que mon amie lui pourrait rendre... Il entre dans votre recette de bonheur de faire du bien, et ceci est donc précisément votre affaire. »

Moins sentencieuse, plus vive et plus spontanée que Mlle Prevost, Mme Girard avait conquis la sympathie de Belle par certaines qualités, certains défauts peut-être, qui manquaient à la sage personne qu'elle remplaçait. Est-ce un simple hasard ? Le fait est que les lettres que nous avons de Mlle Prevost s'arrêtent à la fin de 1758 ; la dernière se termine ainsi :

« Ma chère Belle, que je chérirai toujours, sans que les révolutions des années y apportent d'altération, puissiez-vous être aussi heureuse que je le souhaite. »

Belle croyait alors à la possibilité du bonheur ; elle écrivait : « Notre bonheur dépend de nous-même ». Hélas ! elle ne sut jamais être heureuse.

Quelques années plus tard, dans une lettre à son frère Ditie, qui voyage en Suisse, elle supplie le jeune homme d'aller voir Mlle Prevost, et de lui dire mille et mille amitiés :

« Déclamez contre moi devant elle sur la répugnance que j'ai à écrire au loin, à moins que ces correspondances ne soient courtes et que les gens ne retournent auprès de moi au bout de quelque temps. Dites que vous ne seriez pas vous-même en sûreté contre la manie que j'ai de laisser tomber un commerce de lettres lointain au bout de deux ou trois ans. Faites qu'elle soit contente de vous et contente de mon cœur, et point trop mécontente de mon silence. »

Il paraît bien qu'elle avait négligé sa vieille gouvernante, et que sa bonté délicate en éprouvait du remords. Son frère lui écrivait de Lausanne, le 20 août 1771, c'est-à-dire au moment où elle allait elle-même se fixer en Suisse :

« J'ai vu Mlle Prevost, que vous aurez peine à reconnaître : elle est beaucoup mieux qu'elle n'a jamais été. »

C'est la dernière mention qui soit faite d'elle dans les documents que nous possédons. Nous en savons assez sur cette honnête Genevoise pour mesurer l'action qu'elle exerça pendant un

temps sur le fond de sincérité et de sensibilité qui formait le naturel de son élève. Ses enseignements et ses préceptes n'ont pu préserver Belle de plusieurs erreurs ; mais il est permis de penser que ces erreurs auraient été bien autrement graves, si dans sa première jeunesse elle n'avait subi l'influence de cette amie, et l'ascendant de sa piété aimable et large, encore qu'un peu sentencieuse.

Une autre source d'information sur la jeunesse de Belle nous eût été bien précieuse : nous voulons parler de ces lettres à sa mère et à une tante, que Sainte-Beuve dit avoir eues entre les mains et dont nous avons vainement cherché à retrouver la trace. Est-il vrai, comme on nous l'a rapporté, que la famille de Tuyll, mécontente des publications faites, à partir de 1839, par Sainte-Beuve et Gaullieur, aurait racheté de ce dernier les lettres de Belle de Zuylen encore inédites ? En ce cas, elles auraient été non seulement rachetées, mais détruites, car il n'en subsiste pas une seule dans les archives de Zuylen, qui nous ont été libéralement ouvertes par le châtelain actuel. La disparition de ces lettres demeure pour nous une énigme, et nous sommes réduit à en citer quelques-uns des rares passages transcrits par Sainte-Beuve. Belle y parlait de ses lectures très variées ; elle peignait avec enjouement la société hollandaise, s'égayait sur les demoiselles à marier :

« Faites, je vous prie, mes compliments à cette *freule* (Fraeulein). Ne trouverait-elle point, comme madame Ruisch, que pendant un temps si pluvieux, où l'on ne sait que faire, il faudrait, pour s'amuser, se marier un peu ? »

Ce sont des riens, remarque Sainte-Beuve, mais on a le ton. Comme c'est net et bien dit ! De pensée ferme autant que de vive allure, elle sait de bonne heure le monde, réfléchit sur les sentiments et voit les choses par le positif... C'est une demoiselle Delaunay égarée devers Harlem. Quand elle se moque du Landdag extraordinaire à Nimègue, « où l'on délibère sur quelques vaisseaux de foin, et qui occupe toutes les bêtes de la province », elle nous rappelle Mme de Sévigné aux Etats de Bretagne. Le Téniers pourtant n'est pas loin ; il y a des caricatures d'intérieur touchées d'un mot :

« Au déjeuner, M. de Casembrood lit d'ordinaire dans la Bible, en robe de chambre et bonnet de nuit, et cependant en bottes

et culottes de cuir, ce qui compose en vérité une figure très risible et point charmante. Sa femme paraît le regarder comme un autre Adonis... Hier, il nous régala de la compagnie du baron van H... gentilhomme très noble et non moins gueux. Le langage, l'habillement et les manières, tout était plaisant. Je demandai : Qu'est-ce que la naissance ? Et d'après ses discours, je me répondis : C'est le droit de chasser. »

Ce ton détaché va souvent plus profond ; elle n'avait guère que seize ans, à en croire Sainte-Beuve, lorsqu'elle écrivait à son frère préféré :

« L'on vante souvent les avantages de l'amitié, mais quelquefois je doute s'ils sont plus grands que les inconvénients. Quand on a des amis, les uns meurent, les autres souffrent ; il en est d'imprudents, il en est d'infidèles. Leurs maux, leurs fautes nous affligent autant que les nôtres. Leur perte nous accable, leur infidélité nous fait un tort réel, et les bonheurs ne sont point comme les malheurs ; il y en a peu d'imprévus. L'on n'y est pas si sensible. La bonne santé d'un ami ne nous réjouit pas tant que ses maladies nous inquiètent... Ne vaudrait-il pas mieux faire tout par devoir, par raison, par charité, et rien par sentiment ? Je vois un homme malade, je le soulage autant qu'il m'est possible ; s'il meurt, quel qu'il soit, cela me touche peu. Je vois un autre homme qui commet des fautes : je le reprends, je lui donne les conseils les plus conformes à la raison; s'il ne les suit pas, tant pis pour lui. Je crois qu'il serait heureux d'aimer tout le monde comme notre prochain, et de n'avoir aucun attachement particulier ; mais je doute fort que cela fût possible. Dieu a mis dans notre cœur un penchant naturel à l'amitié, qu'il nous serait, je crois, difficile ou même impossible de vaincre. Une bonté générale ne serait pas capable peut-être de nous faire avoir assez de soin de ceux qui nous environnent, et Dieu a voulu que nous les aimassions, afin que nous pussions trouver un plaisir réel à leur faire du bien, même lorsqu'ils ne sont pas assez malheureux pour exciter notre compassion. Pensez-y un moment, mon cher frère, et vous me direz si vous trouvez autant d'avantage à pouvoir *verser notre cœur dans le sein d'un ami*, à lui découvrir nos fautes et nos alarmes, à recevoir ses avis et ses consolations, qu'il y a d'amertume à pleurer sa mort ou à compatir à ses souffrances. — Et en post-scriptum ajouté après la mort de son frère : « Il m'a fait éprouver celle de ce premier chagrin ».

Ainsi, toute jeune encore, devisait, au courant de la plume, cette extraordinaire remueuse d'idées.

CHAPITRE II

Fille à marier

« C'est en vérité une chose étonnante que je m'appelle Hollandaise et Tuyll. »
(Belle de Zuylen à d'Hermenches.)

Constant d'Hermenches. — Une correspondance clandestine. — *Le Noble.* — Les portraits de Zélide. — L'épître *A ma mère.* — Aveux et pensées.

La petite Belle est maintenant une jeune fille, singulièrement affranchie de la tutelle morale que Mlle Prevost exerçait sur elle à distance. Un peu plus d'une année s'écoule depuis la dernière lettre de la gouvernante (décembre 1758) jusqu'à la nouvelle série de documents que nous allons interroger. De cet intervalle nous ne savons rien, si ce n'est que l'aîné des fils de Tuyll, Reinout-Gérard, âgé de dix-huit ans, se noya en se baignant dans le Vecht. Les lettres de Mlle Prevost, qui aimait si tendrement « son ami Reinout », auraient fourni sûrement des détails sur ce tragique événement, auquel la sœur aînée n'a jamais fait allusion, à notre connaissance.

Belle va se montrer à nous avec une sincérité presque excessive, dans sa curieuse correspondance avec M. de Constant d'Hermenches.

David-Louis, baron de Constant de Rebecque, seigneur de Villars-Mendraz et d'Hermenches, était l'aîné des cinq fils du général-major Samuel de Constant, qui avait conquis en Hollande de brillants états de service. Né à Lausanne en 1723,

d'Hermenches était entré à son tour au service des Etats-Généraux, ce que firent, après lui, trois de ses frères. Le second d'entr'eux, Arnold-Louis-Juste, fut le père de Benjamin Constant, qui nous occupera beaucoup dans la suite ; pour le moment, c'est l'oncle, et non le neveu, qui va tenir une grande place dans la vie de Mlle de Tuyll.

Constant d'Hermenches, entré comme cadet dans le régiment de son père, était capitaine à dix-huit ans ; il reçut une blessure à Fontenoy. Au moment où nous le rencontrons, c'est-à-dire en 1760, il a le grade de colonel. Il vit à La Haye, où sa femme, Louise de Seigneux, lui a donné en 1750 un fils que Guillaume IV, prince d'Orange, et la princesse Anne d'Angleterre, ont tenu sur les fonts baptismaux et qui, lui aussi, se distinguera plus tard au service de Hollande [1].

D'Hermenches, qui figure parmi les correspondants de Voltaire [2], était un homme du monde très brillant, très spirituel,

[1] Dans ses *Souvenirs*, Rosalie de Constant fait naître d'Hermenches en 1722, et non en 1723, comme le *Dictionnaire* de Montet: « Il réunissait, dit-elle, à une très belle figure beaucoup d'esprit et tous les moyens de réussir; une grande ambition et un grand amour-propre lui laissèrent peu de repos; il voulut allier ensemble tous les plaisirs et toutes les affaires, la philosophie et la volupté, la plus extrême économie au faste et à la magnificence, sa femme et ses maîtresses. Il voulut être tour à tour courtisan, auteur, militaire, agriculteur, savant et même dévot, quoique toujours épicurien ; il eut toutes les prétentions, toutes les ambitions, voulut dominer dans la société, gouverner ses amis, écraser ses ennemis, l'emporter sur tous ses rivaux ; il réussit quelquefois, mais beaucoup de choses lui échappèrent, et la fin de sa vie a été moins heureuse que le commencement. Il avait épousé par inclination à 21 ans Mlle Seigneux, plus âgée que lui de 7 ans... Il se remaria à l'âge de 55 ans à une riche veuve du Hainaut, catholique, nommée Mme de Préseau... M. d'Hermenches mourut à Paris en 1785 avec le grade de maréchal de camp au service de France... » *(Souvenirs de Rosalie de Constant sur sa famille*, Bibl. de Genève, Fonds Constant).

[2] Voir les lettres de Voltaire à Constant d'Hermenches des 29 septembre 1772; 1773 (sans autre date); 25 janvier et 9 d'auguste 1775. Lorsque d'Hermenches passa, comme il sera dit plus loin, au service de France, Voltaire l'avait recommandé au maréchal de Richelieu : *Ferney, 27 janvier 1765*... « Vous pouvez le faire votre aide-de-camp auprès de mademoiselle d'Epinay, ou de mademoiselle d'Oligny, ou de mademoiselle Luzy, attendu que vous ne pouvez pas tout faire par vous-même. De plus, je dois vous certifier que c'est l'homme du monde qui se connaît le mieux en bonne déclamation. J'ai eu l'honneur de jouer le vieux bonhomme Lusignan avec lui. Il faisait Orosmane à mon grand contentement... » — Voilà un militaire bien recommandé !

assez entreprenant auprès des dames et, par là, un peu redouté dans les paisibles cercles hollandais. Ses propres déclarations nous apprennent que sa vie domestique n'était pas heureuse.

CONSTANT D'HERMENCHES

« Vous ne savez que trop, écrit-il à Belle, que j'ai fait un mariage mal assorti, avec une femme de sept ans plus âgée que moi, sans bien, sans santé, peu d'esprit, et du caractère le plus insipide, tout le monde le sait; malgré cela, j'ai couvert la faute du jeune homme de vingt ans et la faute de parents peu zélés pour

le bonheur de leur fils, en rendant cette femme heureuse, en la faisant briller, en pensant, écrivant, parlant pour elle ; en la portant de son lit au bal, ou sur le théâtre, et de là à des soupers ; je l'ai aimée parce que je suis aimant et qu'il faut que j'aime ; je l'ai ménagée parce que je suis sensible et délicat ; je l'ai supportée parce que j'ai eu la folie de croire que je pourrais la changer... Je n'ai jamais rien laissé paraître, parce qu'elle était douce, vertueuse et décente ; mais l'âge donne de l'aigreur à ma femme... (Lettre datée de Lausanne, 24 octobre [1766 ?] »

Ces confidences, que nous abrégeons, se poursuivent pendant quatre pages ; elles répondent à une lettre de Belle où celle-ci reprochait à d'Hermenches d'être mal avec sa femme et de vivre à peu près séparé d'elle. C'est dans une fête mondaine, à La Haye, que la jeune fille avait rencontré le séduisant d'Hermenches, alors âgé d'environ trente-sept ans. Elle lui avait fait les premières avances.

« Vous en souvenez-vous, chez le duc, il y a quatre ans ? Vous ne me remarquiez pas, mais je vous vis. Je vous parlai la première : *Monsieur, vous ne dansez pas ?* pour engager la conversation. Je ne me suis jamais souciée de l'étiquette, et quand j'ai rencontré ce qui peut s'appeler une physionomie, j'ai toujours eu la passion de la faire parler. »

Dès les premiers mots échangés, une vive sympathie les avait unis. Au commencement de 1760, une correspondance régulière s'établit entre eux. Pendant douze années, d'Hermenches va tenir auprès d'Isabelle — qu'il nomme d'un autre de ses prénoms, *Agnès* — le rôle de confident intime :

« Vous êtes, lui dit-elle, l'homme de l'univers en qui j'ai la confiance la plus entière et la plus naturelle ; je n'ai point de prudence, point de réserve, point de pruderie pour vous, et, ce qui est plus extraordinaire, je n'ai plus de vanité vis-à-vis de vous, de sorte que toutes les folies, tous les travers qui me rabaissent à mes propres yeux, je me sens toujours disposée à vous les dire. Si nous vivions ensemble, je ne tairais rien. — Je vous adorerais, lui dit-il à son tour, quand vous seriez laide et maussade. Je puis vous dire sans exagérer que vous écrivez mieux que personne que je connaisse au monde, je n'en excepte pas Voltaire. D'ailleurs, ce n'est plus parce que vous avez de l'esprit, que je m'attache à vous, c'est parce que vous êtes bonne... J'ai bien eu des malheurs dans ma vie, aimable Agnès, mais vous me les faites tous oublier ; vous me raccommodez avec la vie, avec la société des humains... — En me témoignant d'un air si vrai que mes

lettres vous étaient un plaisir, répond-elle, vous m'avez bien prise par mon faible. Hier, un laquais me donna une rose qu'il avait cherchée pour moi; je trouvai que cela rachetait vingt négligences, et que l'on était heureux et bon à proportion que l'on procure plus de sentiments agréables à tout être capable de sentiment ; n'importe que ce soit dans de grandes ou de petites choses, il ne doit jamais être égal de donner un plaisir ou de ne le point donner. Si un degré de bonheur de plus ou de moins n'est pas indifférent dans un chien, que sera-ce d'un homme ? S'il intéresse dans un inconnu, que sera-ce d'un ami ? Mes lettres ne peuvent vous faire un bien grand plaisir, ce n'est qu'un petit degré de bonheur, c'est la rose qu'on me donna, mais je fus sensible à la rose ; il y a peu de roses, il y a peu de plaisirs dans la vie... »

Elle faisait mieux que lui donner du plaisir ; elle lui donnait au besoin les conseils d'une ferme sagesse. Lorsque d'Hermenches songea à passer au service de France, il prit l'avis de Belle, qui lui parla ainsi :

« Selon mes idées, servir des étrangers n'est jamais fort raisonnable. C'est à votre patrie que vous devez votre sang... Servir des étrangers qui ne vous ont fait aucun bien contre des étrangers qui ne vous ont fait aucun mal, la coutume l'autorise, mais la sagesse ne l'approuve pas. Si vous pouviez regarder la Hollande comme votre patrie, je vous dirais : Refusez toutes les offres. Mais vous n'y vivez qu'en étranger ; votre femme, vos biens sont en Suisse ; vous y êtes vous-même le plus que vous pouvez ; vous ne faites ici que des voyages. Cependant votre cœur ne sent-il rien pour nous ? Demandez-vous ce que vous sentiriez, si, étant guerrier du roi de France, il vous fallait attaquer la Hollande, ou les alliés qui la défendraient. Si votre cœur ne répond rien, ne s'émeut pas, acceptez la France. Adieu ; vous êtes si occupé, que je pourrais vous embrasser sans que vous vous en aperçussiez. »

D'Hermenches, notons-le en passant, n'avait guère plus de goût pour la vie suisse que pour la vie hollandaise ; il médit de Lausanne comme de La Haye ; pendant un séjour dans le Pays de Vaud, il écrit à Belle :

« C'est une singulière chose que cette manie qui amène dans ce petit trou de ville des personnes rares de tous les coins de l'Europe ; cela doit donner bien mauvaise opinion de la façon de vivre de tous les autres pays, car celui-ci est rempli d'inconvénients, de platitudes, de privations, et malgré cela tout y vient (28 octobre 1766). »

Son amie séjournant avec plaisir dans le beau château de Middagten, il lui dit rudement :

« En conscience, à ce Middagten, croyez-vous qu'on vous ait appréciée ce que vous valez ? Vous les avez étonnés, peut-être fait rire, parce que vous êtes excellente pour toutes sortes d'êtres, parce que vous réchaufferiez des Lapons ; mais comment les admirations de ces Lapons peuvent-elles vous satisfaire ? (18 novembre 1766). »

Mais Belle n'est pas en reste de franchise avec lui ; un jour qu'il s'est plaint avec amertume de ses « ennemis » de La Haye, elle riposte :

« N'avoir point d'ennemis prouve contre le mérite ; mais n'avoir point d'amis prouve contre le caractère, ou du moins contre l'humeur. »

Un jour qu'il avait exhalé ses plaintes contre la Hollande, à propos d'un procès qu'il avait perdu, elle lui fait ainsi la leçon :

« ...Vous exigez trop des hommes ; moi je n'en attends presque rien. Vous vous fâchez contre eux ; moi je suis disposée à les mépriser. Vos réflexions contre mes compatriotes sont trop aigres. Par tout pays on perd des procès qu'on devrait gagner. Il y a du bon, dans ce pays, que vous ne connaissez pas. Ici, ce n'est pas la galanterie qui est le vice dominant, ce n'est pas celui que les plus honnêtes gens tolèrent ; du moins veulent-ils qu'on s'en cache : point d'aventures éclatantes, on ne les pardonne et ne les oublie que bien difficilement. D'ailleurs, les étrangers trouvent une sorte de prévention contre eux, et s'il y a la moindre chose à dire sur leur compte, comme on n'a point d'intérêt à s'en faire des amis, on n'approfondit rien, on les laisse. Ici, l'on est pesant, on a le premier abord fâcheux, effrayant, insupportable ; on néglige les agréments de la société ; cela est vrai dans toutes les villes, dans toutes les maisons. Mais on n'a pas partout le cœur insensible, vil, méchant, comme dans le beau monde que vous voyez à La Haye. Je n'ai vu nulle part des gens plus ridicules ni plus méprisables : vous seriez injuste de juger par ceux-là de toute la nation. Je n'ose vous prêcher ma profonde indifférence pour les vices qui m'environnent de loin ; je la blâme, je la trouve criminelle, je voudrais m'indigner plus souvent ; c'est un malheur de ne pas respecter la société, de pardonner tout à ses semblables par pur dédain... »

Voici encore une piquante remontrance qu'elle lui adresse :

« Aucune des histoires dont on m'a régalée sur le chapitre de vos galanteries ne m'a fait beaucoup d'impression ; une chose bien

légère me fit plus de peine. Ma tante, l'aînée, petit génie s'il en fut jamais, se souvint, il y a quatre ans, au commencement de notre connaissance, que dix ou douze ans auparavant, vous maltraitiez un petit chien que Mme d'Hermenches aimait beaucoup. Je ne l'ai pas oublié, parce que j'en fus fâchée. Aimer une autre femme que la sienne, c'est moins un crime qu'un malheur ; sacrifier la passion au devoir, c'est une chose difficile ; mais ne pas battre le chien de sa femme est si facile ! Le battre est méchant. En général, il y a plus de méchanceté à donner de petits qu'à donner de grands chagrins (1764). »

Sa tendre sympathie pour d'Hermenches n'influe à aucun degré sur ses idées ; elle maintient avec lui la pleine indépendance de son esprit ; elle n'est jamais tentée de voir par ses yeux ; elle affirme en toute occasion un jugement personnel sur les gens et les choses. En voici un exemple caractéristique :

« 29 *novembre* 1763.... On me dit l'autre jour que Mlle de Marquette l'aînée épousait un officier suisse et que vous aviez fait ce mariage : j'en fus d'abord fâchée contre vous ; je trouvai très mauvais que de sang-froid vous voulussiez causer un parjure et faire promettre un amour éternel à une personne qui ne peut inspirer que du dégoût et de l'aversion. Que ces philosophes ont une mauvaise philosophie ! me disais-je. Ils croient que ce n'est pas acheter trop cher un peu de fortune que de se donner pour l'acquérir une compagne désagréable, difforme, presque monstrueuse, à laquelle les yeux ni le cœur ne pourront s'accoutumer ! Est-ce là la loi de la nature et de la raison ? Que ces gens qui parlent de la vertu et qui s'en parent, disais-je encore, sont de mauvais moralistes ! Ils croient rendre service à un ami lorsqu'ils lui font prendre un engagement qu'il ne pourra, qu'il ne voudra pas tenir ; ils font sans scrupule une femme malheureuse, un mari coupable, une union ridicule et odieuse ! Qu'on se laisse entraîner par ses passions, cela peut être quelquefois excusable ; mais peut-on, de sens rassis, arranger le mal ? Oh ! que Julie et Emile font peu d'effet sur leur admirateur ! — Voilà ce que je pensais hier ; aujourd'hui je vous ai à peu près pardonné. On m'a dit que le galant était presque sexagénaire : peut-être que n'aimant plus ce qui est aimable, il ne haïra pas sa moitié. Je le souhaite pour lui, pour elle, pour votre honneur, pour votre conscience, car je veux croire que vous en avez une et que vous sentez un peu de ces regrets qui me tourmentent si fort lorsque j'ai la moindre chose à me reprocher. En vérité, quand ce ne serait que pour mon repos, je ne dois pas faire le plus petit mal à mon prochain, car c'est m'en faire un terrible à moi-même.... Dans ce moment j'ai tiré d'un coin de mon

bureau une confession de foi écrite à quinze ans : on voit bien à l'écriture, au style et à l'orthographe que cela est fort jeune. Je l'ai relue ; j'ai presque envie de vous l'envoyer ; cela nous mettra sur la voie de parler aussi religion. »

D'Hermenches, qui fréquentait chez Voltaire, professait pour le ton et l'esprit français un enthousiasme que son amie jugeait un peu aveugle. Certes, elle reconnaît tout ce qu'elle doit à la culture française, mais son admiration n'ôte rien à sa clairvoyance. Jugez plutôt :

« *Mercredi* 3 *octobre* [1764]... Je vous abandonne Mlle de Mauclerc, quelques-unes de ses phrases, les gestes de ses yeux (*sic*) : c'est le *tortillage allemand*. Mais qu'elle ait l'esprit juste et fin, les plus heureuses saillies et le cœur excellent, c'est ce que vous pouvez croire sur ma parole... Il y a, je crois, un certain travers auquel sont sujettes les femmes fort sensibles quand elles sont honnêtes femmes : c'est une certaine langueur, un intérêt si délicat, si détaillé, à tout ce qui concerne leurs amis et leurs parents, des émotions, des inquiétudes ; il faut une double dose de goût pour que cela soit agréable et ne paraisse pas affectation et minauderies. Je me souviens qu'à Genève tant de femmes parlent de sensibilité ! Je le disais l'autre jour à une Genevoise, qui me comprit fort bien et me parla de quelques sociétés où l'on était si sensible ! Mlle de Mauclerc a trop d'esprit pour ces sottises ; cependant, elle est aussi de la classe des femmes sensibles et honnêtes.

Vous ne voulez pas que les propos dont nous nous plaignons soient venus de France, et moi je soutiens qu'ils en sont venus, et je m'imagine voir leur origine dans l'ancienne chevalerie, où la galanterie avait tant de part. Le ton de cette galanterie a changé suivant les mœurs, mais n'a pas cessé d'être la plus sotte chose du monde : voyez St-Evremond, les lettres de Chaulieu, les lettres de Fontenelle ! Il est sûr que les platitudes françaises deviennent cent fois plus plates dans les bouches hollandaises, mais, croyez-moi, sans les Français, nous n'aurions jamais pensé à plaisanter une demi-heure sur un mot équivoque, auquel celui qui l'a dit n'attachait aucun sens et auquel celle à qui on le dit ne veut pas qu'on attache un sens ; nous ne parlerions pas tant de conquêtes, de jalousies, etc... Une femme qui ne se soucie pas d'être aimée ne dirait pas mille choses de la passion d'un homme qui ne l'aime point. Ces légers propos qui n'ont ni tête ni queue, ni raison, ni vraisemblance, sans les Français ne seraient jamais entrés dans nos grosses têtes. Madame de Tuyll m'a dit qu'elle se désespérait à Spa d'entendre le général de Chabot, guerrier assez inhumain et qui avait passé l'âge

d'être joli homme, parler éternellement du pouvoir des femmes, de le voir toujours faire l'amoureux. Je suis convaincue que ce n'est pas là le meilleur ton de France ; mais, sans prévention, croyez qu'il en vient, et qu'elle nous envoie bien d'autres travers qui, entés sur les nôtres, nous font autant de mal que ses belles manières et ses coiffures nous font de bien. »

Son correspondant la tient au courant des nouveautés littéraires : « Les brochures sur les Calas, lui dit-elle, m'ont fait verser des larmes d'indignation et de pitié ». Il lui soumet une tragédie de sa façon, *Statira*, qu'elle critique sans merci. Il accepte et souffre tout de l'« adorable Agnès, être sublime et presque divin ». Par moments, elle s'effraie d'une admiration qui lui semble un peu trop exaltée :

« 9 *septembre* 1762. J'entends répéter sans cesse, même à ceux qui vous admirent, que vous êtes le plus dangereux des hommes et qu'on ne saurait être trop sur ses gardes avec vous... J'étais bien éloignée de souhaiter que la possibilité de me revoir vous fît quitter l'Angleterre. Un ami tel que je voulais me le conserver n'est pas si empressé, ne s'exprime pas comme vous faites ; je ne saurais prendre non plus tout ce que vous me dites pour un simple langage de politesse ; il me semble, Monsieur, que vous êtes ou que vous feignez d'être plus qu'un ami, et je ne voudrais ni entretenir une folie, ni être la dupe d'une fausseté... Comment voulez-vous que je vous regarde comme un homme qui ne peut me donner que des conseils utiles, comme une liaison qui ne saurait avoir rien de dangereux ?

...Vous êtes pour moi comme ces choses rares et précieuses qu'on a la folie de vouloir acquérir et conserver à tout prix, quoiqu'on n'en puisse faire usage. J'ai trop cherché à me faire distinguer, ensuite estimer de vous, puisque nous ne gagnons que bien peu à cela, que nous ne pouvons ni nous voir, ni nous écrire... »

C'est qu'en effet — le lecteur l'a déjà compris — la correspondance de Belle et de Constant d'Hermenches s'était établie à l'insu des parents de Tuyll, dont la rigidité n'eût jamais admis une relation de cette nature. Les lettres s'échangeaient par l'intermédiaire d'amies bienveillantes : c'était une dame Geelwinck, qui est simplement appelée « la veuve » ; c'était une dame Hasselær, femme d'un échevin d'Amsterdam, chez qui Belle fit plusieurs séjours et dont elle a tracé le charmant portrait que voici :

« ...Après mille conversations sur tous les sujets imaginables, je conclus que si je devais changer avec quelque femme que ce fût

de ma connaissance, de la tête aux pieds, d'esprit et de cœur, c'est avec Mme Hasselær que je changerais... Elle supporte les sots, et c'est en quoi je lui porte envie. Mais elle ne les confond pas avec les gens d'esprit. Elle sait faire la demande et la réponse ; mais elle aime beaucoup mieux trouver des gens qui entendent et qui répondent. Elle n'est point fausse, elle n'est point dissimulée ; avec le public elle est polie et prudente ; avec ses amis elle est confiante et sincère. C'est ne point la connaître que de l'estimer médiocrement.

...Toutes les conversations lui sont bonnes, elle entend la plus déliée, elle trouve de l'agrément à la plus solide. Vous auriez le chagrin de la voir causer aussi avec les Villatte, mais elle ne se méprend pas aux différences, elle écoute tout autrement. Mlle de Mauclerc se plaignait avec moi l'autre jour de ce que Mme Hasselær souffrait les plus insipides propos, s'accommodait de la mauvaise compagnie, écoutait tout le monde. « Oui, lui dis-je, mais son goût se venge par ses distractions... »

Bientôt, Belle eut dans sa famille un commissionnaire obligeant et discret. Le conseiller Cornelis de Perponcher-Sedlnitzki, habitant La Haye, épousa en avril 1763 Jeanne-Marie de Tuyll[1]. Ce grave personnage consentit, dans l'heureux temps des fiançailles, — le bonheur rend accommodant, — à faciliter l'échange des missives entre Belle et d'Hermenches. Belle ne se livrait qu'en tremblant, et avec des remords sincères, aux plaisirs de cette correspondance clandestine. Elle le dit cent fois et sur tous les tons :

« Si ce commerce venait à se découvrir, écrit-elle, il causerait ici une si terrible indignation !... Ni mes parents, ni le public ne me pardonneraient jamais cette étourderie... Des saillies peu glorieuses pour moi, passagères dans mon âme, ne devraient pas s'éterniser dans votre cassette... Au nom de Dieu, Monsieur, brûlez mes lettres !... Supposé même qu'il pût vous en coûter quelque chose, il me semble que vous me devez un sacrifice si nécessaire à mon repos. »

Mais d'Hermenches ne brûla rien. Il refusa même plus tard de rendre à madame de Charrière les lettres de la trop confiante Agnès [2]. On conçoit qu'elle attachât un grand prix à sa relation

[1] Sa mort fut prématurée : il se noya par accident quelques années plus tard, en 1776. La famille de Perponcher a encore des représentants à Berlin.

[2] Ces lettres, au nombre de 178, font partie du « Fonds Constant », à la Bibliothèque de Genève. (Mcc. 37.)

avec d'Hermenches : elle se sentait si complètement isolée dans le calme et froid milieu où le ciel l'avait fait naître ! N'employons pas le mot d'« incomprise », qui serait d'un romantisme déplacé ; mais il est sûr que la jeune fille déconcertait son entourage par

MÈRE DE BELLE

sa fièvre d'activité intellectuelle et la hardiesse de son esprit. Dépaysée dans sa famille, elle avait souffert de cette dissonance dès ses plus jeunes années, et le tardif mariage qu'elle contractera sera surtout pour elle le moyen de mettre un terme à ce long malaise. Les lettres que nous allons transcrire montreront mieux

que toutes nos explications ce qui rendit sa jeunesse vraiment malheureuse :

« 23 *juillet* 1762... Mon père et ma mère me veillent de fort près, parce qu'ils m'aiment beaucoup ; et parce que je les aime beaucoup aussi, je suis au désespoir lorsque je leur donne du chagrin ou de l'inquiétude. La voie que je prends pour vous faire tenir cette lettre ne me laisse rien à craindre de ce côté-là, et pour ce qui s'appelle bienséance, comme elle n'est fondée que sur l'opinion, je ne vois pas un grand mal à la violer lorsque cela n'alarme point la vertu, ni ne trouble le bon ordre.

...Quelques jours après mon retour à Utrecht, comme j'étais au bal, je voulus tirer quelque chose de mes tablettes pendant le souper, et toutes mes lettres en tombèrent sans que je le visse ; j'étais déjà retournée dans la salle où l'on dansait, lorsqu'un jeune homme les releva. Ma mère les demanda aussitôt et elles lui furent données... Je redemandai en badinant mes lettres, je tâchai de conserver, tout en faisant des instances, un air riant et tranquille ; rien ne me réussit. Ma mère, soit qu'elle eût des soupçons, soit simple curiosité, ne voulut jamais me les rendre. De retour au logis, je cherchai avec une fille de chambre qui m'était affectionnée tous les moyens de les ravoir... Sincère et délicate sur le chapitre de la probité comme je le suis, la nécessité d'en imposer à mes parents ne fut pas ce qui me fit le moins souffrir ; j'en vins à bout sans beaucoup de peine, mais je fus presque fâchée du succès.

Septembre 1762... Il n'y a que très peu de choses qui m'amusent... Permettez-moi de ne vous rien dire encore de mon mariage ; il est peut-être éloigné ; je n'ai point encore pris d'engagement et je ne suis pas sur le point de me déterminer... On dit que je dédaigne toute conversation commune et que je crois mon esprit au-dessus de tout. On trouve aussi mauvais que je veuille savoir plus que la plupart des femmes, et on ne sait pas que très sujette à une noire mélancolie, je n'ai de santé ni pour ainsi dire de vie, qu'au moyen d'une occupation d'esprit continuelle. Je suis bien éloignée de croire que beaucoup de science rende une femme plus estimable, mais je ne puis me passer d'apprendre ; c'est une nécessité où m'ont mise mon éducation et ma façon de vivre... Si je ne suis point vaine, si je ne néglige point mes devoirs, que peut-on me reprocher ?

9 *octobre* 1762... Il suffira de vous dire que mes parents m'aiment beaucoup pour vous engager à les respecter dans vos jugements. Il me serait impossible de changer leurs idées, et ils ne changeront jamais de conduite, tant que leurs principes ne changeront pas. Leurs intentions sont pures, et ils sont fermes comme ils doivent l'être à faire ce qui leur paraît bien. S'il y a quelque

excès, je n'en dois pas moins me soumettre à leur volonté. Je ne me pardonnerais pas de leur causer du chagrin pendant le peu de temps que j'ai peut-être encore à dépendre d'eux.

23 *octobre*... Vous n'êtes pas le premier qui ait des regrets que je ne sois pas un homme ; j'en ai eu moi-même bien souvent. Je serais une créature moins déplacée que je ne le parais à présent ; ma situation donnerait plus de liberté à mes goûts ; un corps plus robuste servirait mieux un esprit actif.

..Mon père est l'homme du monde le plus réservé dans ses jugements ; vous ne fûtes pas même nommé dans l'histoire des papiers surpris ; il ne m'a jamais dit du mal de vous. Ma mère blâme aussi bien que moi, en plaisantant, le soin qu'on prenait un jour de faire revivre un vieux conte à votre désavantage, et ne trouva point mauvais qu'on m'appelât votre Don Quichotte. Il n'est pas besoin de votre présence pour que l'un et l'autre aient sans cesse les yeux sur moi : ils me croient, je pense, assez aimable pour plaire et assez étourdie pour faire des imprudences, en quoi ils n'ont pas si grand tort, puisque je vous écris. Eussiez-vous la sagesse de Caton, un commerce de lettres condamné par la bienséance leur déplairait, et si vous voulez être pour eux digne d'une parfaite estime, il faut commencer par n'engager plus leur fille à manquer à son devoir.

... Vos louanges me rendraient vaine, si je pouvais le devenir, mais je me connais trop bien, je me fais trop peu de grâce pour jamais l'être. Quand on s'examine avec soin et de bonne foi, on trouve de quoi entretenir une sorte d'humilité malgré les éloges les plus flatteurs. »

A propos de la mort de son oncle, Jean de Tuyll, frère cadet de son père [1], elle écrit :

« 29 *décembre* 1762... J'ai réfléchi avec surprise à ce qu'il en coûte pour mourir. Pourquoi, disais-je, la bonté de Dieu ne rend-elle pas aisée une chose qui est dans la nature, qu'il nous faut tous subir ? Pourquoi ne mourons-nous pas comme nous naissons ? Il m'est venu dans l'idée que nos premiers pères ne faisaient que cesser de vivre, et que si nous étions sobres, réglés en tout, si nous vivions comme les sauvages de Rousseau, nous mourrions peut-être sans agonie et sans douleur, seulement parce qu'un long usage affaiblit et éteint enfin nos organes et nos facultés. Notre machine ne ferait que s'user peut-être ; elle ne se démonterait pas. »

[1] C'était le père de cette cousine qui devint Mme d'Athlone et fut une des plus chères amies de Belle de Zuylen.

Un beau matin, une lettre que d'Hermenches avait confiée à Perponcher fut interceptée par Mme de Tuyll. Belle raconte l'incident à son beau-frère :

« *Fin* 1763... J'ai été si effrayée de voir entrer ma mère dans ma chambre, tenant d'une main votre lettre ouverte, de l'autre celle de d'Hermenches, que dès que je les ai eues en ma puissance, je n'ai fait qu'un saut du haut de l'escalier en bas, et les grosses flammes de la cuisine ont dévoré en moins de rien mille jolies choses. Ma mère voulait me retenir, mais je disais : « Non ! Je soupçonne là quelque mystère aussi bien que vous, et ne me souciant pas d'en être éclaircie ni de devoir vous en éclaircir, pour vous prouver aussi que ce n'est rien qui me tienne fort au cœur, elles iront droit au feu. » Quand je suis remontée, je n'en pouvais plus d'agitation et de battements de cœur. Depuis longtemps je suis si bonne fille, qu'il n'y avait pas moyen d'être mère rigide ; j'ai raconté, j'ai caressé, je l'ai attendrie... « Que, pour moi, si on me tourmentait trop, je pourrais toujours me consoler par l'idée d'un prompt mariage... » J'ai ajouté moitié en riant qu'on m'avait encore pressée hier sur le baron allemand, et que je n'avais qu'à dire oui demain... Je crois que je lui ai fait peur, j'ai ri, j'ai pleuré, je lui ai dit enfin que si je n'avais pas brûlé ma lettre, je la lui lirais peut-être, que sûrement elle était jolie... Enfin, mon adresse et ma franchise ont obtenu tout ce que je voulais de son amitié.

...N'allez pas croire que sérieusement une gronderie me fît marier ; je serais fort surprise si, quoique pussent dire mon cher père et ma chère mère, je prenais demain une si étrange résolution. Entre autres folies, je disais ce soir : « Que mon mari se garde d'être jaloux : selon toute apparence, il serait trompé ! » Et je voulais faire avouer à ma mère que telle que j'étais, je valais encore mieux qu'une autre.

10 *janvier* 1764. (A d'Hermenches) : ...Il n'y a, dites-vous, qu'un homme d'esprit riche et aimé qui doive me décider jamais. Croyez-vous que trouver cet homme soit une chose facile ? Peut-être serai-je moins délicate ; peut-être qu'un honnête homme, riche, pour qui je puisse avoir de l'estime, me décidera, peut-être que non ; je n'en sais en vérité rien... Je n'ai point de systèmes ; ils ne servent, selon moi, qu'à égarer méthodiquement... Je n'ai pas seulement hésité sur les partis qui se sont proposés jusqu'ici, ils ne me convenaient pas. A présent, j'ai deux épouseurs en réserve au fond de l'Allemagne ; peut-être qu'il y en aura un des deux que je pourrai prendre, il faudra voir ; peut-être il s'en présentera un autre qui me conviendra mieux... Si j'étais mariée, je ne donnerais pas tant d'heures au clavecin ni aux mathématiques, et cela m'affligerait, car je veux absolument enten-

dre Newton et accompagner à peu près comme vous. J'écris, je travaille, mes parents m'aiment,on s'accoutume à me voir secouer un peu l'esclavage de la coutume. On me dispense de perdre mon temps avec des gens à qui je n'ai rien à dire et qui ne disent rien que je ne sache par cœur. Voyez s'il n'y a pas là un grand nombre d'avantages. La Sarraz [1] me disait l'autre jour : « Quand on me dira que vous vous mariez, je serai fort surpris, et si vous vous mariez uniquement par goût, sur vos propres idées, sans être déterminée par les circonstances et par les avantages d'un établissement, votre mari sera un être si curieux que je ferai très bien cinquante lieues pour le voir. » — Je lui dis qu'il avait raison et que cet homme en vaudrait la peine. »

Dans la même lettre, nous rencontrons une allusion à son premier ouvrage imprimé. Elle revient de La Haye, où elle s'est fort amusée, et a particulièrement fréquenté une dame de Degenfeldt, qui paraît s'être engouée d'elle. « On m'a beaucoup demandé si j'avais écrit le *Noble*. » Elle a répondu oui et non, car, dit-elle, « je veux que cela soit toujours un soupçon dans le public, mais point une certitude. Vous l'avez lu sans doute, sinon il faut le lire. La Sarraz me disait : Je voudrais l'avoir écrit.— Cela se peut bien, mais pour l'auteur qu'il a, il y règne un air trop libre. » Puis elle poursuit :

« On m'a reproché depuis peu d'être indolente sur les défauts de mes amis, de ne pas reprendre chez eux avec assez de zèle les travers dans l'esprit et dans l'humeur. En effet, je trouve que c'est peine perdue ; que pour reconnaître ses défauts, il faut une modestie, et pour les combattre, un courage qu'on ne trouve presque jamais; et j'aime beaucoup mieux plier mon humeur aux travers des autres, ce qui est pour moi profit tout clair, que de me fatiguer en exhortations et en remontrances presque toujours inutiles. »

Comme d'Hermenches lui reprochait de n'avoir pas dit à un ami tel que lui qu'elle était l'auteur du *Noble*, elle répond par de nouvelles et charmantes confidences :

[1] La Sarraz était un camarade et ami de Constant d'Hermenches. Homme d'une gaîté fort libre, assez lettré, il procurait à Belle certaines lectures : « Ne pourriez-vous, écrit-elle à son frère Ditie, le 11 février 1765, demander à La Sarraz les livres qu'il devait acheter pour moi ? Demandez-les mystérieusement : ce sont les *Rabelais* qui doivent être mis sur le compte de Mme Bentinck. »

« Je vous assure que j'ai plutôt oublié de vous en parler que je n'ai voulu vous en faire un mystère. C'est un badinage dont l'auteur ne devait pas être connu ; vous verrez que ce petit livre ne m'a pas plus coûté qu'une douzaine de lettres... Bientôt, dans le *Mercure* ou dans l'*Année littéraire*, vous verrez un petit ouvrage de la même plume. Je ne puis me résoudre à vous en dire le titre ; il est trop étrange que j'écrive et que je fasse imprimer pareille chose.

...J'étudie avec la plus grande application toutes les propriétés des sections coniques. Mon maître, qui ne me flatte point, qui n'est point poli, m'a dit n'avoir jamais vu de meilleures dispositions ni des progrès aussi rapides... Mon maître, avec l'air d'un manant, est un très habile homme, et avec cela si heureux, si uni, si modeste, qu'il donne bonne opinion de la science. Je le respecte à proportion de ce qu'il s'oublie, et nous passons une couple d'heures ensemble tous les jours. Ce que je voulais vous dire, c'est que je ne m'aperçois point encore que mon esprit se rétrécisse, que mon imagination devienne stérile, mais je sais bien qu'une heure ou deux de mathématiques me rendent l'esprit libre et le cœur plus gai ; il me semble que j'en dors et mange mieux, quand j'ai vu des vérités évidentes et indisputables ; cela me console des obscurités de la religion et de la métaphysique, ou plutôt cela me les fait oublier ; je suis fort aise de ce qu'il y a quelque chose de sûr dans ce monde. Mais ce n'est pas pour le plaisir seul que je m'occupe de ces vérités : je trouve que dès qu'on s'applique à quelque chose, il est honteux de négliger la connaissance de la nature. L'arrangement que Dieu a mis dans l'univers est trop beau pour que je veuille l'ignorer ; je voudrais, comme Zadig, savoir de la physique ce que l'on en sait de mon temps, et pour cela il faut les mathématiques. Je n'aime pas les demi-connaissances. »

D'Hermenches ayant insinué qu'elle avait peut-être moins de goût pour les mathématiques que pour le maître, elle réplique prestement :

11 *mai* 1764... Si j'ai parlé de lui comme d'un Saint-Preux, j'ai parlé étrangement. Connaissez-vous rien de moins ressemblant à Saint-Preux qu'un petit homme de plus de 50 ans, coiffé tout de travers d'une vieille perruque rousse, chaussé de gros bas de laine en toute saison, aussi malpropre qu'un capucin, et qui, dès qu'il ouvre la bouche, fait tomber une pluie sur moi et sur mon papier !

« *Dimanche* (1764)... La cloche sonne 6 ½ heures, et déjà je tiens une plume...Vous parlez de mon père : il dormirait moins que moi s'il voyait mon cœur au grand jour... J'aurais beau dire, il verrait des principes relâchés ; mais il n'imaginerait pas le feu

des passions. Au reste, mon père n'est pas hérissé de cette gravité de vertu dont vous parlez ; il ne déclame ni contre les vicieux, ni même contre le vice, mais il semble les ignorer et ne les vouloir pas connaître. C'est un homme accoutumé aux peintures d'un paysage riant, où l'on voit la nature dans son bonheur et dans sa beauté ; il détourne les yeux des horreurs d'une tempête, de la grille de Saint-Laurent et d'un jugement dernier... C'est une chose curieuse que les effets de ce caractère modéré, sage et doux. Mon père a sur toute sa famille cette influence que doit donner la supériorité d'esprit et la supériorité de connaissances, quand on les emploie continuellement au service d'autrui. Le dictionnaire de toute sa famille est formé sur ses pensées. C'est-à-dire qu'il se borne aux expressions de la décence, de l'honnêteté et de la vertu, d'une politesse sincère, mais froide. Point d'exclamations, point d'expressions vives, point de *chaises percées* [1]. Il n'y a que ma mère qui sache exagérer. Vous devriez voir comme on m'entend peu quand je me laisse aller à mes indignations ou à mes enthousiasmes. C'est en vérité une chose étonnante que je m'appelle Hollandaise et Tuyll. Il faut que la Providence ait absolument voulu que je fusse ce que je suis. Le physique et le moral semblent s'y être opposés de toute leur puissance. Ils n'avaient pas tort peut-être, à le bien prendre ; je ne dois rien leur reprocher. Que sert tout ce feu pour le bonheur ? Mon frère est, dites-vous, sans vivacité. Eh bien, tant mieux : que ferait-il de vivacité dans sa patrie ? Ici, l'on est vif tout seul. »

Puis elle revient à son père, constamment occupé des intérêts publics :

« Toute cette affaire des digues et rivières roule sur lui et sur M. Brouwer dans cette province... La conclusion de tout ceci, c'est que je veux que vous estimiez mon père. Eclairé, modeste, laborieux, indulgent, plein de respect pour le Créateur, de bienveillance pour la créature, utile à ses amis, plus utile à sa patrie, quelque paradis que vous imaginiez, mon père y entrera. »

Elle nous conte ensuite qu'elle lit Plutarque et l'*Essai sur les mœurs* avec son frère cadet Vincent :

« Je veux, dit-elle avec infiniment d'esprit, je veux essayer de toutes les façons de séparer chez lui l'idée de livre et l'idée de peine [2]... Dans toute la journée, il n'est point de temps mieux

[1] Allusion à une plaisanterie rabelaisienne de La Sarraz.

[2] Dans sa vieillesse, elle faisait cette réflexion : « Je crois que pour bien des jeunes gens, il n'y a que deux sortes de lectures : les unes sont celles auxquelles on les force ; les autres, celles dont ils se cachent. (A Mme de Sandoz-Rollin, 24 juillet 1799).

employé que celui que je passe à lire ou à causer avec mon frère. Il a seize ans, il est aimable, pénétrant, modeste, gai, mille fois plus réfléchi et plus prudent que moi ; nous nous aimons beaucoup et pas un de mes conseils ne lui est à charge. Du goût, de l'intelligence, de la sensibilité, il a tout ce qui fait un aimable homme. Voulant être quelque chose, il a prié qu'on le mît au service, et dans un mois il va rejoindre son régiment à Bois-le-Duc. Je crois que j'apprendrai à jouer du luth quand je n'aurai plus mon frère. Ne voilà-t-il pas une plaisante compensation ? — Après notre lecture, je vais chez mon maître de clavecin ; ensuite viennent les mathématiques. Le reste de mon temps est donné à mon père et à ma mère, à mon oncle, à ma toilette et à mes concerts. Un homme de mérite, éclairé, fort honnête homme, m'accompagne de la basse tant que je veux... Quand je vais à l'assemblée, je cause et je joue avec un jeune Ecossais tout plein de sens, d'esprit et de naïveté. D'ordinaire, je me console très bien de l'espèce de solitude dans laquelle je vis ; j'en ai plus de loisir et plus de liberté.

5 *mars* 1764 ...Mon frère le marin n'avait vu depuis longtemps que l'Océan et les côtes de l'Amérique ; il était surpris, en arrivant ici, d'une conversation à laquelle rien de ce qu'il avait entendu ne ressemblait. Quoiqu'il n'eût pas 17 ans quand il commença son métier, ce qu'il aimait alors, il l'aime encore plus à présent, et pendant un mois qu'il a passé avec nous, il ne pouvait souffrir que je le quittasse, je ne pouvais, le soir, le faire sortir de ma chambre, et quelquefois il restait jusqu'à 2 ou 3 heures assis sur mon lit. »

Un soir, elle scandalisa fort sa sœur en se déshabillant devant le grave Perponcher. «Vous mettre en chemise! clamait la sœur, cela m'a paru si affreux ! »...

« Il faut savoir qu'après cette toilette, j'avais dit à tous deux : « Avouez que je me déshabille bien décemment ! » J'ai appris cela avec mes frères ; le marin, l'hiver passé, ne voulait sortir de ma chambre que quand j'étais au lit, trop endormie pour pouvoir parler. Si, au lieu de ma sœur et de son mari, vous aviez été dans ma chambre, si Bellegarde avait détaché mon mouchoir, on ne montrerait pas plus d'horreur ni de dédain. Que la signification des mots décence et pudeur est arbitraire! Que les idées touchant la vertu sont différentes ! »

On vient de voir la première allusion au marquis de Bellegarde, qui fut un des prétendants les plus sérieux à la main de Belle de Zuylen. Mais arrêtons-nous un instant aux ouvrages qu'elle composa pendant les années que nous venons de traverser. Outre

Le Noble, déjà mentionné, nous connaissons l'existence des écrits suivants, — elle-même nous les indique dans la lettre du 11 mai 1764 :

« Demandez à Bentinck l'Epître de Garcin et ma réponse, les portraits de *Zélide*, l'Epître à Mme Hasselær ; demandez à Perponcher les vers que j'ai adressés à ma mère ; ils sont nouveaux. »

Ces petits ouvrages ne nous ont pas tous été conservés, mais les plus importants subsistent, à commencer par *Le Noble* [1].

Nous avons dit combien l'indépendance de son jugement et la liberté de ses allures étonnaient et scandalisaient l'entourage de la jeune fille. Ce fut bien pis quand parut ce petit conte anonyme que la rumeur publique s'empressa de lui attribuer.

Voltaire eût certainement goûté le style alerte et le ton détaché de ce badinage sur le préjugé de la noblesse. Le baron d'Arnonville, d'une famille d'ancienne noblesse, « était très sensible au mérite de cette ancienneté, et il avait raison, car il n'avait pas beaucoup d'autres mérites ». Tel est le début. Ecoutons la suite :

« Sa table était frugale, mais tout autour de la salle à manger régnaient les bois des cerfs tués par ses aïeux. Il se rappelait, les jours gras, qu'il avait droit de chasse, les jours maigres, qu'il avait droit de pêche, et content de ces droits, il laissait sans envie manger des faisans et des carpes aux ignobles financiers. Il dépensait son modique revenu à pousser un procès pour le droit de pendre sur ses terres ; et il ne lui serait jamais venu dans l'esprit qu'on pût faire un meilleur usage de son bien, ni laisser

[1] *Le Noble* parut, sans nom d'auteur, à Amsterdam, in-8°, 1763. Une nouvelle édition in-12 en fut faite à Londres en 1770. Nous n'avons pu réussir à retrouver nulle part un exemplaire de l'une ou l'autre édition. Elles doivent avoir été tirées à un très petit nombre d'exemplaires, et nous ne serions pas surpris qu'on en eût détruit le plus possible. Les archives de Zuylen ne possèdent même pas ce libelle compromettant, qui n'existe à notre connaissance dans aucune bibliothèque hollandaise. Mais nous avons trouvé les deux éditions mentionnées dans le catalogue de la vente de M. van Gœns, à Utrecht. Heureusement *Le Noble* a été réimprimé. Notre ami M. Arthur Piaget l'a découvert à la Bibliothèque nationale, dans un recueil publié en 1786-87. (Voir *Bibliographie*, à la fin du tome II). En 1787, Mme de Charrière avait publié ses principaux romans, qui avaient eu du succès : on conçoit que des éditeurs aient eu l'idée de réimprimer le premier ouvrage de l'auteur des *Lettres écrites de Lausanne* et des *Lettres neuchâteloises*.

à ses enfants quelque chose de mieux que la haute et basse justice. L'argent de ses menus plaisirs, il le mettait à faire renouveler les écussons qui bordaient tous les planchers et à faire repeindre ses ancêtres.

La baronne d'Arnonville était morte depuis longtemps, et lui avait laissé un fils et une fille, qui s'appelait Julie. Le jeune seigneur avait également à se plaindre de la nature et de l'éducation : cependant il ne se plaignait pas ; content du nom d'Arnonville et de la connaissance de l'arbre généalogique de sa maison, il se passait de talents et de science ; il chassait quelquefois, et mangeait son gibier avec les filles du cabaret voisin. Il buvait beaucoup et jouait tous les soirs avec son domestique. Sa figure était désagréable, et il eût fallu de bons yeux pour découvrir en lui ces traits qui, selon quelques-uns, annoncent infailliblement une haute naissance. Julie, au contraire, avait de la beauté, des grâces et de l'esprit : son père lui avait fait lire des traités de blason qu'elle ne goûtait guère, et elle avait lu en secret quelques romans qu'elle goûtait beaucoup. Le séjour qu'elle avait fait chez une dame de ses parentes, dans la capitale de la province, lui avait donné quelque usage du monde ; il n'en faut pas beaucoup pour rendre polie une personne qui a l'esprit pénétrant et le cœur bon.

Elle était fort vive et fort gaie, quoique tendre, et il lui échappait quelquefois des railleries sur la noblesse : mais le respect et l'amitié qu'elle avait pour son père les modéraient toujours... Elle préférait une jolie et aimable bourgeoise des environs à une demoiselle aussi laide et maussade que noble qui demeurait dans le voisinage... Elle cédait toujours à l'âge, et aurait mieux aimé qu'on la crût roturière qu'arrogante. Par étourderie, elle aurait passé devant une princesse ; par indifférence et par civilité, elle eût laissé passer tout le monde devant elle... Julie ne voulait point avoir trop d'esprit, et voilà pourquoi ce qu'elle en avait plaisait davantage... »

Le hasard lui fait rencontrer le jeune Valaincourt : « Ils se plurent dès qu'ils se virent, et ils ne songèrent d'abord ni à se le dire, ni à se le cacher. » Le père de l'amoureux avait reçu la noblesse pour prix de grands services rendus à l'Etat :

« Les sages diraient que quand c'est de cette façon qu'on a acquis la noblesse, la plus nouvelle est la meilleure ; que le premier noble de sa race doit être le plus glorieux d'un titre dont il est l'auteur ; que le second vaut mieux que le vingtième, et qu'il y avait à présumer que Valaincourt ressemblait plus à son père que le baron d'Arnonville à son troisième aïeul ; mais les sages ne sont pas juges compétents de l'ouvrage du préjugé... »

C'est pourquoi le père de Julie, qui attache tant de prix à l'antiquité des parchemins, ne demande pas si le jeune homme épris de sa fille est rangé, s'il a le cœur bon : il demande si sa famille est « ancienne ». Et Julie lui ayant répondu, « par un mouvement de gaîté », que les Valaincourt descendent de Renaud de Montauban : « Quoi ! ma fille, s'écrie le père, de Renaud de Montauban ! Mon Dieu, que tu seras heureuse ! »

Mais quand il apprend la vérité, il refuse naturellement de consentir au mariage, puis enferme sa fille, de peur qu'elle revoie son ami. Alors Julie décide de s'évader du château de ses ancêtres; elle n'hésite même point à jeter leurs portraits dans le fossé pour faciliter son évasion :

« Vous me rendrez au moins ce service, s'écrie-t-elle. Jamais elle n'avait cru qu'on pût tirer si bon parti des grands-pères. Ce nouvel usage la divertissait. »

Elle rejoint aussitôt son amant :

« Valaincourt prit un baiser à Julie, et Julie, qui n'aimait pas à refuser ce qu'elle pouvait donner sans peine, le laissa prendre. »

Le baron d'Arnonville faillit mourir de douleur :

« En vain un homme raisonnable qui se trouvait là lui représentait que tout au plus la noblesse était un préjugé pour le mérite, et qu'un mérite reconnu, comme celui de Valaincourt, n'avait pas besoin du préjugé ; qu'on ne peut jamais s'attribuer le mérite d'autrui, et que quand on le pourrait, un noble ne s'en trouverait souvent pas plus qu'un autre, celui à qui on a donné primitivement son titre pouvant avoir été un malhonnête homme ou un sot... Ce discours blasphématoire fut interrompu par une seconde pâmoison plus longue encore que la première. C'en était fait, je pense, du baron, si une lettre bien consolante ne l'eût rappelé à la vie. Le sort le dédommageait de l'acquisition d'un gendre riche et aimable, en lui offrant la bru la plus désagréable qu'on puisse imaginer. Il accepta avec joie cette compensation. Il rendit grâce au Ciel et admira la sagesse de la Providence, qui dispense avec égalité les biens et les maux. Il n'est pas besoin de dire que la demoiselle était complètement noble ; on n'envoyait pas son portrait, mais son arbre généalogique, et il était tel, que le père n'hésita pas ; le fils avait ouï dire qu'elle était louche et bossue, mais l'honneur de joindre ses armes et ses quartiers aux siens le fit passer sur tous les désagréments du reste ; il comptait bien d'ailleurs se consoler avec des créatures moins nobles et moins

laides, et il avait trop de grandeur d'âme pour penser qu'il fallût aimer celle qu'on épousait...

Le mariage fut donc bientôt conclu. Julie, en ayant appris la nouvelle, s'informa du jour des noces. A la fin du repas, le père d'Arnonville, rappelant la vigueur de ses jeunes ans, célébra par vingt rasades une union si bien assortie. Lorsque le vin commençait à confondre dans sa tête l'ancienne et la nouvelle noblesse, Valaincourt et Julie entrèrent dans la salle et se jetèrent à ses pieds. Ayant perdu une partie de ce qu'il appelait sa raison, il ne sentit que sa tendresse, et pardonna. Julie fut heureuse, et ses fils ne furent point chevaliers. »

La satire ne laisse pas d'être piquante sous le plume d'une héritière de la plus vieille noblesse hollandaise. Nous sommes à Utrecht en 1763, c'est-à-dire en un temps où de si libres idées, qui ne couraient pas les rues, couraient encore moins les salons, et en une ville où, aujourd'hui encore, un noble nom n'est point sans prestige. On se figure l'étonnement indigné des jeunes patriciens, « grossiers, joueurs et chasseurs », que dépeignait au naturel la plume frondeuse de Mlle de Tuyll ; la stupeur des douairières compassées et des vieux papas, « un peu attendris par le vin », dont elle raillait les préjugés étroits et le ridicule orgueil ! Dès lors, Belle de Zuylen fut classée parmi les créatures bizarres, de société dangereuse et qui sont pour les parents d'un placement difficile [1].

Ses amis — elle en avait quelques-uns qui rendaient justice à son talent — se passaient de main en main les productions de ce vif esprit. Nous avons retrouvé en Hollande des copies de son portrait, sous le nom de *Zélide*, et d'une poésie adressée à sa mère. Le portrait est tracé avec une grâce piquante qu'on eût certainement goûtée chez Mlle de Montpensier et que Mme de Staal-Delaunay n'a point dépassée. C'est un morceau capital, une confession, un peu arrangée pour le monde, sans doute, mais, à tout prendre, sincère et vraie.

[1] Encouragée par le succès du *Noble*, elle écrivit le conte dont elle nous a parlé plus haut, et l'envoya à son frère aîné, alors à Paris, pour qu'il l'offrît au *Mercure* ou à *l'Année littéraire*. Mais elle ne parvint pas à faire agréer cet ouvrage, dont nous ignorons le titre, et où, déclare-t-elle, « la réputation de la fille d'un roi de France est fort attaquée... Le public s'en passera fort bien. Je m'amuse à présent à faire une comédie ».

Portrait de Mlle de Z..... sous le nom de Zélide, fait par elle-même.

« Compatissante par tempérament, libérale et généreuse par penchant, Zélide n'est bonne que par principe; quand elle est douce et facile, sachez-lui en gré, c'est un effort. Quand elle est longtemps civile et polie avec des gens dont elle ne se soucie pas, redoublez d'estime, c'est un martyre. Naturellement vaine, sa vanité est sans bornes: la connaissance et le mépris des hommes lui en eurent bientôt donné. Cependant elle va encore trop loin au gré de Zélide elle-même. Elle pense déjà que la gloire n'est rien au prix du bonheur, mais elle ferait encore bien des pas pour la gloire.

Quand est-ce que les lumières de l'esprit commanderont aux penchants du cœur ? Alors Zélide cessera d'être coquette. Triste contradiction! Zélide, qui ne voudrait pas sans raison frapper un chien, ni écraser le plus vil insecte, voudrait peut-être, dans certains moments, rendre un homme malheureux, et cela pour s'amuser, pour se procurer une espèce de gloire, qui même ne flatte point sa raison et ne touche qu'un instant sa vanité. Mais le prestige est court, l'apparence du succès la fait revenir à elle-même, elle n'a pas plutôt reconnu son intention qu'elle la méprise, l'abhorre et veut y renoncer pour jamais.

Vous me demanderez peut-être si Zélide est belle, ou jolie, ou passable ? Je ne sais ; c'est selon qu'on l'aime ou qu'elle veut se faire aimer. Elle a la gorge belle, elle le sait, et s'en pare un peu trop au gré de la modestie. Elle n'a pas la main blanche, elle le sait aussi, et en badine, mais elle voudrait bien n'avoir pas sujet d'en badiner.

Tendre à l'excès, et non moins délicate, elle ne peut être heureuse ni par l'amour, ni sans amour. L'amitié n'eut jamais un Temple plus saint, plus digne d'elle, que Zélide. Se voyant trop sensible pour être heureuse, elle a presque cessé de prétendre au bonheur, elle s'attache à la vertu, elle fuit le repentir, et cherche les amusements. Les plaisirs sont rares pour elle, mais ils sont vifs, elle les saisit et les goûte avec ardeur. Connaissant la vanité des projets et l'incertitude de l'avenir, elle veut surtout rendre heureux le moment qui s'écoule.

Ne le devinez-vous pas ? Zélide est un peu voluptueuse ; son imagination sait être riante même quand son cœur est affligé. Des sensations trop vives et trop fortes pour sa machine, une activité excessive qui manque d'objet satisfaisant, voilà la source de tous ses maux. Avec des organes moins sensibles, Zélide eût eu l'âme d'un grand homme ; avec moins d'esprit et de raison, elle n'eût été qu'une femme très faible. »

Elle écrivit, quelque temps après, une *Addition au portrait de Zélide*, où elle complète et rectifie sa première esquisse. Mais ce second portrait, bien plus fouillé, devient une sorte d'apologie : Belle se sent jugée, sottement jugée ; elle va s'efforcer de s'analyser impartialement, de se montrer sous son vrai jour ; elle y réussit à merveille, et tout ce que nous savons d'elle par les pages qui précédent se résume en quelque sorte dans celles qu'on va lire [1] :

« Vous le voulez donc, il faut revenir à Zélide. S'il ne s'agissait que de faire un autre tableau, la chose serait aisée : ses amis disent qu'on en ferait vingt, tous ressemblants à l'original, tous différents entre eux. Mais la tâche est plus difficile, il faut effacer quelques traits d'une ancienne ébauche, fruit négligé du désœuvrement d'une soirée d'automne, et qui, faite pour une seule amie, n'aurait jamais du être vue du public.

...Bien des gens pensent qu'on a fait tort à Zélide de dire qu'elle *n'est bonne que par principe*. Elle-même appelle aujourd'hui d'un jugement qu'elle avait approuvé. Si l'on est bonne quand on pleure sur les malheureux, quand on met un prix infini au bonheur de tout être sensible, quand on sait se sacrifier aux autres, et qu'on ne sacrifie jamais les autres à soi, Zélide l'est naturellement et le fut toujours. Mais s'il ne suffit pas pour cela d'une scrupuleuse équité dans une âme généreuse, compatissante et délicate, si pour être bonne il faut encore dissimuler ses mécontentements et ses dégoûts, se taire quand on a raison, respecter les faiblesses d'autrui, faire oublier à ceux qui ont des torts qu'ils nous affligent, Zélide souhaita toujours de l'être, et le devient. Son cœur était capable de grands sacrifices ; elle accoutume son humeur aux petits. Elle cherche à rendre heureux tous les moments de ceux qui l'approchent, car elle voudrait faire le bonheur de leur vie, et les moments font la vie. Trop sensible pour être constamment heureuse, ceux qui l'approchent gagnent à ses chagrins : son existence ne doit pas être inutile, et moins elle lui paraît un bien pour elle-même, plus elle veut la rendre un bien pour eux. Quand elle voudrait pleurer, elle tâche de faire rire. Elle oublie ses maux pour adoucir ceux d'autrui. Elle veut être heureuse du bonheur des autres quand elle ne peut l'être du sien. D'ailleurs, remplir son devoir est la première des consolations comme le

[1] Gaullieur a publié le premier portrait (*Revue suisse*, novembre 1857), mais il a transformé le nom de *Zélide* en celui de *Zélinde* et fait quelques changements de détail. Nous ne reproduisons que les passages les plus caractéristiques du second portrait, qui est une minutieuse analyse psychologique.

plus doux des plaisirs, et Zélide croit que le bonheur de ceux à qui la Providence attache son destin, est une tâche qu'elle lui confie.

Si on ne lui a pas fait assez d'honneur sur l'article de la bonté, peut-être que sur celui de l'amitié on lui en fait trop. Il n'est point d'amie plus zélée ; mais faut-il aimer beaucoup pour s'empresser à rendre service ? ... Gaie et railleuse, on lui reproche de se moquer de tout le monde. Elle voit sans prévention ce qui est plaisant, elle en rit sans scrupule, l'amour même ne lui attacherait pas son bandeau. Mais Zélide ne cesse pas d'aimer ceux qui la font rire, elle ne s'attendait pas à trouver des humains sans faiblesses. Un ridicule l'amuse, et ne peut l'indigner.

...J'ai lu que les hommes ne savent pas garder leur propre secret, ni les femmes le secret d'autrui. Mais en ceci, Zélide n'est point femme. Le secret d'autrui est un dépôt sacré ; le sien est à elle, elle en dispose à sa fantaisie, ou plutôt Zélide n'a point de secret : que n'avouerait-elle pas pour s'amuser et pour surprendre !

...C'est son peu de souci pour l'avenir qui fait commettre à Zélide mille imprudences. Si elle eût réfléchi un instant, son portrait ne courrait pas le monde, elle aurait bien senti que la moitié des hommes sont méchants, et que cette moitié fait parler l'autre, qui ne sait pas lire. Par bonheur, le blâme de mille sots et de mille prudes ne vaut pas un regret. Tous les jours Zélide est moins sensible au jugement d'une aveugle multitude. Elle serait au désespoir si, la connaissant bien, on la quittait sans chagrin, on la retrouvait sans plaisir, on parlait d'elle sans estime... On ne l'aime pas toujours beaucoup, cependant on se trouve toujours mieux près que loin d'elle. Ce sentiment lui est précieux ; il doit l'être, il lui apprend qu'elle le mérite ; elle est bien aise de le mériter... »

On ne sera pas surpris qu'en plein siècle de « métromanie » Isabelle de Tuyll ait écrit des vers. Hâtons-nous de confesser que nous préférons sa prose, encore que parmi ses poésies il en soit de fort agréables. Nous n'y cherchons d'ailleurs que des aveux et des confidences sur son état d'âme. Un jour, il s'agit pour elle de rentrer en grâce auprès de sa mère, qui lui a fait quelque scène un peu vive. Elle invoque les « doctes sœurs », comme il convenait alors, puis arrive à son propos :

...Par mes chants je veux de ma mère
Apaiser l'injuste courroux.
O muses, la connaissez-vous ?
Très peu de mères lui ressemblent,
Très peu de mortelles rassemblent
Tant de vertus et de raison ;

De ses jours la belle saison
N'est pas, bien s'en faut, écoulée :
Puisse sa trame par Clothon
Etre longtemps, longtemps filée !
— Or, pourquoi je suis querellée ?
C'est que j'arrive tard partout,
Du premier de l'an jusqu'au bout.
Le soir, je fais la sourde oreille
Au dieu dormeur et ses pavots ;
Le matin encor je sommeille,
Quand.....

La suite contient vraiment trop de mythologie pour notre goût. Mais Belle reprend bientôt pied dans la réalité et le naturel :

« Si c'était tout, me dit ma mère,
« On t'excuserait aisément ;
« L'aube du jour est un mystère
« Auquel moi-même, franchement,
« J'assiste aussi très rarement.
« Mais vingt cadrans, la grosse cloche
« Répètent inutilement
« Que l'heure d'assemblée approche ;
« J'y perds toujours conseil, reproche,
« Vous vous oubliez constamment ! »
— Ma mère, pensez, je vous prie,
Pensez qu'avec vous je m'oublie !
S'oublier avec un amant,
C'est là, dit-on, chose ordinaire ;
Mais s'oublier avec sa mère
N'arrive pas si fréquemment.
Quand l'oubli dont je suis coupable
Pourrait mille maux entraîner,
Il dit que vous êtes aimable :
C'est assez pour me pardonner.
... Il est des moments favoris
De liberté, de confiance,
Où les amis sont plus amis,
Où l'on dit mieux ce que l'on pense ;
Ensuite, on rêve, et ce silence
Vaut mieux que le meilleur discours.
Heureux moments, toujours trop courts,
Vous abréger, c'est conscience !
Quiconque sait bien vous goûter,
A pas trop lents peut-il quitter
Vos douceurs, son tambour, sa mère ?
Ah ! toujours tard je veux aller

Grossir une troupe étrangère,
Où par usage il faut parler,
Où par prudence il faut se taire [1].
A ma mère que j'aime offrir
Ce que ma plume vient d'écrire !
Le premier succès où j'aspire,
C'est de voir ses yeux m'applaudir,
De voir sa bouche me sourire.
Graves, sombres austérités,
Pour moi vos rigueurs elle oublie,
Et des écrits que la folie
En son caprice m'a dictés
Elle aime les bizarreries ;
Elle pardonne à la gaîté
Ses écarts, sa légèreté
Et ses imprudentes saillies.
Heureux favoris d'Apollon,
Je vous admire avec envie !
Ah ! de l'amante de Phaon
Que n'ai-je le divin génie !
Sapho, l'objet de ton amour
Est immortel par tes ouvrages :
Les miens loueraient dans tous les âges
Ceux de qui j'ai reçu le jour !

Ce gracieux et câlin plaidoyer ne dut pas être vain : de toute la famille, sa mère était la personne la plus capable de comprendre Belle, qui lui ressemblait par plusieurs traits :

« Je sais mieux la remuer et je lui parle plus vrai qu'à mon père. Je fais ses chagrins quelquefois, mais je fais ses consolations, ses joies, son amusement ; elle ne peut vivre sans sa fille... »

[1] A la fin de sa vie, elle écrivait à une amie : « J'ai retrouvé des vers de ma jeunesse. Il y en a, parmi beaucoup de ces vers courants dont on en peut faire à la toise, quelques jolis, qui annonçaient presque du talent, et je m'étonne quand je vois que cela se faisait dans mon froid pays et au milieu d'une famille assez semblable à la vôtre, qui n'est pas trop encourageante. Déjà alors je me fâchais contre la société, contre un monde

Où par usage il faut parler,
Où par prudence il faut se taire...

Adieu, ma chère Caroline ; vous deviendrez très prudente, vous, et vous tairez ordinairement, et ne direz point votre avis de peur des disputes, et vous aurez raison. » (A Mme de Sandoz-Rollin, 6 janvier 1797.)

Dans sa chambre, où, enfant, elle se réfugiait déjà volontiers, toutes sortes d'occupations continuent à remplir ses journées ; mais surtout elle lit avidement : c'est à ses lectures de jeune fille et à ses réflexions solitaires qu'elle doit sa forte personnalité et la liberté de son jugement. Elle s'est nourrie de Voltaire ; elle cite fréquemment Saint-Evremond, Chaulieu, Hamilton ; elle sait ses classiques par cœur : « Je ne voyage pas sans Racine et Molière dans mon coffre et La Fontaine dans mon souvenir », écrira-t-elle plus tard. Elle adore Pascal et Sévigné, et revient sans cesse à Plutarque. Mais, chose remarquable, il n'y a pas trace de superstition dans ses admirations littéraires. Voltaire ne l'a point conquise sans réserve, elle le discute librement. Elle goûte surtout ce qui répond à son idéal de naturel et de simplicité, et met au premier rang des romans français *La Princesse de Clèves*, *Gil Blas* et *Manon Lescaut*.

Recueillons ici, pour faire suite à ses *Portraits*, quelques déclarations qu'elle a faites sur elle-même :

« Je suis à la fois fort pénétrante et fort facile à duper ; mon esprit voit, mais mon cœur et ma conduite ne tiennent pas compte de ses lumières. »

« La peur d'être méprisable m'occupe bien plus que la peur d'être méprisée. »

« Je lis les enseignements des théologiens avec ennui, ceux des esprits forts avec horreur, ceux des libertins avec dégoût. »

« J'admire comme je dois les héros et les martyrs, mais je trouve dangereux de se mettre dans le cas d'avoir longtemps besoin de l'être. »

« Un seul objet ne pourrait jamais satisfaire à toute l'activité de mon âme. »

Ainsi éclate, à tout propos, son esprit libre, exempt de tout préjugé : « *Je voudrais être du pays de tout le monde* », dit-elle quelque part. Mot bien caractéristique et digne du siècle où le Persan de Montesquieu s'écriait : « Le cœur est citoyen de tous les pays ». — Mais on ne se met pas impunément au-dessus de toutes les idées reçues et des conventions imposées par le monde : d'Hermenches, qui avait passé l'âge où on se plaît à les braver, avertissait doucement sa jeune amie :

« Je voudrais, aimable Agnès, qu'avec la réputation d'une personne d'infiniment d'esprit, on ne vous donnât pas celle d'une personne singulière, car vous ne l'êtes pas. Vous êtes trop bonne,

GUILLAUME-RENÉ, FRÈRE AINÉ DE BELLE

trop honnête, *trop naturelle*. Faites-vous un système qui vous rapproche des formes reçues, et vous serez au-dessus de tous les beaux esprits présents et passés. C'est un conseil que j'ose donner à mon amie à l'âge de 26 ans. Adieu, divine personne. »

Mais la « divine personne » répondait bien spirituellement : « Quand je suis singulière, ce n'est que pour retourner de l'usage à la raison ».

Ainsi se peint cette jeune fille, accoutumée de bonne heure par l'isolement intellectuel à se replier sur elle-même, et qui remuait tant d'idées à un âge où les femmes n'ont guère coutume d'en avoir. Elle a surtout horreur de tout ce qui est pose, affectation, rhétorique ; elle hait le « tortillage allemand » autant que le ton de galanterie importé de France. Les fades adorateurs rencontrés dans le monde la mettent en gaîté ; elle préfère la société des petites gens, et se fera une fête, par exemple, de partager avec son frère le souper des paysans à la ferme de Zuylen, un soir de moisson :

« Je viens de souper avec 90 paysans et paysannes. Les paysans avaient battu tout le jour une certaine graine dont je ne sais pas le nom ; jugez comme ils avaient chaud. Mais notre paysan, le maître du logis, était si aise de me voir là assise à côté de lui, il posait de si bonne foi ses mains suantes sur les miennes, sa femme faisait avec tant de plaisir les honneurs à mon frère et à moi, nos domestiques aussi trouvaient si plaisant d'être à table avec nous, que cette fête n'a point laissé de me paraître agréable ; je me suis comparée un moment à Julie avec orgueil. De danser, pourtant, il n'y avait pas moyen. On s'embrasse avec une lenteur, un sens froid, une innocence dignes du meilleur âge, dignes aussi de notre flegmatique pays. On dirait que le galant et la fille se parlent en confidence ; elle ne se défend point. Tout deux ne bougent non plus que des piliers. Tout le bal était muni de petites pipes ; c'était une fumée !... »

Comment trouver en Hollande un épouseur pour une jeune personne aussi peu hollandaise ? — Rien n'est plus curieux que le défilé des prétendants auquel nous allons assister. Belle aussi y « assistait », en quelque sorte, avec un sourire désabusé, que nous verrons se refléter dans ses lettres.

CHAPITRE III

Le Marquis de Bellegarde

« Vraiment, c'est une chose bien difficile que de me bien marier. »
(Belle de Zuylen à d'Hermenches.)

Les prétendants : le comte d'Anhalt, le marquis, etc... — Libres confidences de Belle. — L'obstacle. — Scènes de famille. — L'Ecossais Boswell. — Les tergiversations de M. de Bellegarde. — Visite à l'évêque d'Utrecht. — Le cousin amoureux. — A La Haye. — Bellegarde à Middagten. — Le portrait de La Tour. — Les gaîtés de Belle.

C'est une histoire compliquée, mal aisée à conter, que celle du mariage de notre amie. Avant de lui céder la parole, peut-être est-il bon d'indiquer les phases de ce roman bizarre, dont le dénouement fut si imprévu. Belle de Zuylen n'a pas eu moins d'une douzaine de prétendants, qui ne le furent d'ailleurs pas tous au même degré : il y en eut, dans le nombre, qui, comme l'Ecossais Boswell, songèrent bien à épouser cette personne si séduisante, mais son esprit les fit reculer... Il en est d'autres qu'elle découragea d'emblée, tels son petit cousin de Tuyll, ou ses compatriotes Pallandt et Obdam. Quelques-uns la connurent de réputation seulement, l'admirèrent de loin, mais ne se décidèrent pas à faire le voyage d'Utrecht. C'est le cas d'un

rhingrave de Salm, d'un baron d'Holstein, et plus spécialement d'un comte d'Anhalt, « cet homme, disait Belle, qui vient de si loin pour m'épouser », et qui, en réalité, ne vint jamais. Le fameux Catt lui avait rempli la tête des mérites éclatants de Belle de Zuylen, qui raconte ce qui suit :

« M. Catt m'avait trouvée aimable, apparemment. Je sus, quelques mois après son départ, qu'il avait trouvé le moyen d'avoir mon portrait, ressemblant et joli ; peut-être l'avait-il montré au comte d'Anhalt ; du moins lui parlait-il souvent de moi ; il endormait aussi sa Majesté de la peinture de mes charmes. Le roi aimait autant ce conte-là qu'un autre, il le faisait redire, et un jour il me fit déconseiller Fénelon, que je lisais. L'imagination du comte s'échauffe, il écrit, il fait écrire et parler, non par M. Catt, qui tant que la négociation a duré, ne l'a pas seulement nommé dans ses lettres. A présent, il sera le ministre de mes refus, voilà tout ; mon père lui a écrit deux fois sous ma dictée. Mais quand il aurait négocié cette affaire, qu'importe, si elle eût été bonne ? « Je n'aurai jamais bonne idée, dites-vous, d'un mariage fait par un gouverneur. » — Tout homme qui élève des jeunes gens ne doit donc pas me trouver de mérite, parler de moi, ni s'intéresser à ce qui me regarde ! D'Hermenches, un philosophe devait-il avoir de pareils préjugés ? J'aimerais autant croire aux esprits et consulter les Bohémiennes [1] ...»

De tous ces prétendants, le plus sérieux fut le marquis de Bellegarde. La jeune fille l'aurait volontiers agréé, mais il avait aux yeux des parents de Belle le grave défaut d'être catholique. M. de Tuyll déclara qu'elle serait maîtresse de l'épouser lorsqu'elle aurait atteint sa majorité (25 ans). En attendant, on fit agir à Rome la diplomatie piémontaise afin d'obtenir une dispense du pape en faveur de ce mariage mixte ; mais la chancellerie romaine

[1] L'incident du portrait vu par le comte d'Anhalt avait fait quelque bruit à Utrecht et à La Haye. Cela nous est révélé par les *Mémoires de Hardenbroek*, où on lit, à la date de 1762 : « Belle de Zuylen ayant envoyé son portrait à Catt, autrefois gouverneur chez M. de Zuylen, actuellement lecteur du roi de Prusse, — ce portrait a été vu par certain jeune prince d'Anhalt au service de Prusse, d'où il est résulté une correspondance et une demande en mariage. D'après les uns, on aurait refusé poliment pour cause de fortune insuffisante ; d'après d'autres, on ne savait encore ce qui en adviendrait. Toute cette affaire a été menée dans le plus grand secret, quoique Belle eût mis dans sa confidence madame la veuve Geelwinck et le maréchal d'Amerongen. On a fait aussi à ce propos un voyage à Amsterdam, qui a été tenu bien secret ».

ne la voulait accorder qu'à la condition que les enfants seraient catholiques. Bellegarde ne sut pas mener les négociations avec assez d'adresse et de fermeté ; elles échouèrent, sans que nous voyions bien exactement pourquoi. Belle se consola sans peine, et probablement aussi Bellegarde, quoi qu'en ait dit Gaullieur [1].

MADAME DE CHARRIÈRE
d'après le portrait peint par Humbert en 1774

Après un séjour en Angleterre, qu'elle nous racontera, Belle reprit bravement l'affaire de son mariage : elle était décidée à s'établir, c'est-à-dire à se libérer de l'espèce de contrainte que

[1] « Tout fut rompu, et M. de Bellegarde eut, dit-on, bien de la peine à s'en consoler. » *Lettres-mémoires de Mme de Charrière*, par E.-H. Gaullieur, *Revue Suisse*, 1857, p. 176,

lui imposait son entourage. M. de Charrière se mit alors sur les rangs. Il fallut plusieurs années pour décider M. de Tuyll à consentir à ce mariage sans éclat, d'autant plus qu'à ce moment il était question de deux nouveaux partis, le comte de Wittgenstein, officier en Corse, et lord Wemyss, jacobite écossais exilé. Mais Belle avait jeté son dévolu sur M. de Charrière et finit par faire agréer à son père l'homme qu'elle aimait. Ce que nous venons de conter en quelques lignes a rempli dix années de sa vie.

Si Constant d'Hermenches eût été libre, c'est lui, assurément, que Belle de Zuylen aurait épousé. Le brillant officier lui déclara un jour qu'il regrettait que son fils fût trop jeune pour qu'elle pût devenir sa bru, ce qui du moins les aurait rapprochés ; il se résigna à lui proposer en mariage son plus intime ami, le marquis de Bellegarde. C'est à cette occasion qu'elle lui adresse ces lignes d'une étrange sincérité :

« Ce que vous faites me paraît beau, grand, difficile; une personne qui ne saurait ce que c'est qu'aimer dirait : « Elle ne peut être à vous; ainsi, la vouloir donner à votre ami n'est pas un sacrifice. » Moi, j'en juge bien différemment : je sens trop bien qu'ajouter de ses propres mains de nouvelles séparations aux anciennes, mettre un obstacle éternel et invincible à son penchant, demande une générosité courageuse et sublime. C'est bien autre chose de marier sa maîtresse à son meilleur ami, que de la laisser se marier à tout autre homme.

...Vous me priez de vous rassurer : il me serait aisé de vous dire tous les lieux communs de la modestie, de vous dire que me voyant davantage, vous cesseriez de m'aimer; mais cela ne serait pas vrai ; je crois au contraire que pour peu que vous m'aimiez à présent, vous m'aimeriez beaucoup plus dans la suite.

...Permettez-moi, d'Hermenches, l'orgueil de croire que jamais une autre femme n'occupera précisément dans votre cœur la même place que j'y pourrais occuper. Mais de l'amour, tout ce qu'il en faut pour être tranquille auprès de moi, vous le prendrez peut-être, à la première occasion, pour une plus belle femme. Vous en verrez mille de plus belles, dont les charmes, joints à un peu de raisonnement, vous rendront à mon égard tout comme vous voudrez être. Depuis que nous nous connaissons, votre estime et votre goût me sont toujours restés, mais n'avez-vous pas été amoureux bien des fois ? Pour un moment d'émotion que mon image vous a peut-être donné, ne vous a-t-elle pas laissé dans mille moments un cœur tranquille ?

...Mais, dites-vous, le Ciel récompensera la vertu. C'est déjà une récompense de vos intentions de pouvoir dire ces paroles ;

je crois qu'elles sont accompagnées d'un sentiment bien doux ; je voudrais le connaître. Jusqu'ici, je l'avoue, j'ai eu peu de droits aux récompenses du Ciel ; elles n'ont pas fait mes consolations ni mes espérances. »

...Il faut absolument nous moins écrire ; il faut que nous nous occupions moins l'un de l'autre... J'éprouve qu'il n'est point d'argument si puissant sur moi pour combattre le penchant qui peut mener au désordre, que mon attention fixée sur la plupart de celles qui s'y livrent. Je tremble de me trouver confondue dans la classe de ce que je méprise. Ah ! Dieu, si jamais, comptant sur vos doigts les femmes qui vous ont trop aimé, je me trouvais entre la Martin et quelque autre de son espèce !... Mais pourquoi ce qui paraît quelquefois si odieux ne paraît-il pas toujours odieux ? Je ne sais comment les autres se tirent d'un profond examen, mais moi, tant que je serai spectateur impartial de mon propre cœur, je ne risque pas de devenir vaine. »

Né à Londres en 1720, François-Eugène-Robert comte de Bellegarde, marquis des Marches et de Cursinge, commandait un régiment au service des Etats-Généraux [1] ; il n'était pas loin de la cinquantaine ; les parents de Belle, qui l'avaient rencontré aux eaux de Spa, lui trouvaient l'air passablement fatigué. Belle fit à son tour connaissance du marquis par l'intermédiaire de d'Hermenches. Elle voyait fréquemment alors l'Ecossais James Boswell, dont elle disait :

« Il est fort mon ami et fort estimé de mon père et de ma mère, de sorte qu'il est toujours bien reçu quand il vient me voir. »

Mais si Belle l'amusait et l'intéressait, lui ne songeait guère à l'épouser :

[1] Grâce à l'obligeance de notre vieil ami Albert Metzger, à Chambéry, et à l'érudition de M. André Perrin, de l'Académie de Savoie, nous sommes en mesure de donner quelques détails sur le marquis. Il appartenait à la famille Noël (ou Noyel, ou Noyelli), de Montmélian, qui prit le nom de Bellegarde d'une maison forte située entre Montmélian et le château des Marches. On peut voir à Chambéry l'hôtel de Bellegarde, rue Croix-d'Or, à l'angle de la place du théâtre. Il n'appartient plus à la famille, qui n'a plus de représentants en Savoie ; mais elle existe encore en Autriche. Le château des Marches a passé à la famille Costa de Beauregard ; il est occupé aujourd'hui par un orphelinat de filles. — La famille de Bellegarde était brillamment apparentée, ainsi qu'on le verra plus loin. (Voir *l'Armorial et Nobiliaire de la Savoie, T. IV, à Noyer de Bellegarde,* chez Allier, Grenoble).

« Boswell, écrit-elle avec ce détachement qui lui est particulier, Boswell me dit l'autre jour que quoique je fusse *a charming creature*, il ne serait pas mon mari, eussé-je pour dot les sept Provinces-Unies ; et je trouvai cela fort bon. »

L'Ecossais lui plaisait par son franc parler, dont on verra plus loin le témoignage dans une lettre qu'il lui écrivit et qu'elle conserva précieusement jusqu'à son dernier jour ; mais elle le trouvait terriblement raisonnable. Quant à l'ami de d'Hermenches, il ne paraissait pas très inflammable au début :

« Je crois, dit-elle, que M. de Bellegarde n'est pas un homme à marier. C'est dommage ; puisqu'il est si aimable, il n'aurait qu'à me prendre pour sa femme en passant. Je m'ennuie souvent de l'état de dépendance. Si j'étais libre, je vaudrais beaucoup mieux. »

Elle n'en continue pas moins ses travaux littéraires :

« Je m'amuse à présent à faire une comédie. Je n'aime pas à demander des conseils parce que je n'aime pas à les suivre. Mon ouvrage doit être mon ouvrage. Je dis comme Rousseau : « Son premier succès est de me plaire. »

Puis elle revient à Bellegarde, qui, sans avoir le solide mérite du sage Boswell, lui paraît plus séduisant, et à qui elle a fait le plus gracieux accueil :

« Je vous remercie, écrit-elle en juillet 1764, de la connaissance que vous m'avez fait faire avec M. de Bellegarde. Elle est vraiment fort agréable. Je suis charmée de lui. Racontez ce qu'il dit de moi. Il n'est pas fort apparent qu'il ait envie de m'épouser, et je ne sais ce qu'en diraient mes parents, mais pour moi, je trouve qu'être la femme d'un honnête homme, homme d'esprit, homme du monde, qui voyage, qui aime la bonne compagnie, qui a de la naissance et du bien, serait une fort agréable chose. Mon dessein est d'être honnête femme. Mais il y a cent mille maris avec qui cela me serait si difficile, qu'il n'y aurait à répondre de rien. Dieu me garde d'un sot ! Dieu me garde d'un mari jaloux, à moins que je ne l'aime à la folie !... Dans ce moment, j'épouserais de bon cœur le marquis, je lui plairais, je l'amuserais, je vaudrais bien une maîtresse et je ne serais pas plus embarrassante. Il a bien des années de plus que moi, mais nous veillerions tard, nous jouerions des trios... Vous voyez bien que je suis folle. Ne me répondez pas sur le ton de folie ; demain je reprendrai mon sérieux. Au reste, ceci est très sage ; mon cœur, en l'écrivant, n'est coupable de rien, mais entre sage et décent, il y a beaucoup de différence. »

Après quelques heures de repos, elle reprend :

« Quand l'on vient de parler à ses amis, c'est alors qu'on a le plus de choses à leur dire... J'ai relu ce que je vous écrivais cette nuit : la plaisanterie de veiller tard et de faire de la musique au lieu de se coucher, est d'autant plus mauvaise, que le marquis est jeune, tout aussi jeune qu'il le faut. J'en demande pardon à lui et à la décence.

Vraiment c'est une chose difficile que de me bien marier, et ce serait une terrible chose que de me marier mal. Quelle vie je mènerais avec un homme que je n'aimerais point, avec un homme grossier ou ignorant ! J'ai eu bien de l'aversion pour les mariages qui m'ont été proposés jusqu'ici. L'année passée, je disais à un jeune homme qui aurait voulu m'épouser : « Vous connaissez *Cinna ?* — Oui, je l'ai lu en latin... » Actuellement, il y en a un qui voyage ; on me disait : « Attendez un peu à dire absolument non ; voyez-le à son retour, si vous n'êtes pas encore mariée ; peut-être il se formera. » J'ai appris il y a trois jours qu'il était un fort mauvais sujet et que celui qui nous l'avait présenté et vanté avait agi en scélérat, et j'ai eu le mauvais cœur d'être bien aise, tant j'avais de joie de pouvoir dire *non* sans retour, avec l'approbation de tout le monde. Le comte d'Anhalt tarde longtemps à venir ; les uns disent que ce n'est pas sa faute, les autres pensent qu'il ne peut se résoudre à m'épouser ; il a raison, je crois : pour un homme sensé et médiocre, ce n'est pas une chose à désirer. D'ailleurs, je doute que j'eusse moi-même le courage de l'épouser. Les sujets de son maître sont esclaves, et tout ce que je souhaite le plus, c'est d'être libre.

Ce mercredi matin. Je n'ai jamais été plus flattée en ma vie : le marquis me voit un moment, et je lui plais ; vous qui me connaissez et qui êtes son ami, vous souhaitez que je devienne sa femme !

... Vous avez vu combien je respecte la vertu et la raison, — et vous n'avez pu voir à quel point je pourrais les oublier ; peut-être le soupçonnez-vous, ma physionomie parle, l'expérience éclaire votre pénétration, mais cela ne suffit pas aujourd'hui. Peut-être mon langage ne sera pas celui de la décence, mais qu'est-ce que la décence au prix de la probité ?

Eh bien, donc, si j'aimais, si j'étais libre, il me serait bien difficile d'être sage. Mes sens sont comme mon cœur et mon esprit, avides de plaisirs, susceptibles des impressions les plus vives et les plus délicates. Pas un des objets qui se présentent à ma vue, pas un son, ne passe sans m'apporter une sensation de plaisir ou de peine ; la plus imperceptible odeur me flatte ou m'incommode ; l'air que je respire, un peu plus doux, un peu plus fin, influe sur moi avec toutes les différences qu'il éprouve lui-même. Jugez du reste, à présent, jugez de mes désirs et de mes dégoûts. Si

je n'avais ni père ni mère, je serais Ninon peut-être, mais, plus délicate, et plus constante, je n'aurais pas tant d'amants ; si le premier eût été aimable, je crois que je n'aurais point changé, et en ce cas-là, je ne sais si j'aurais été fort coupable ; j'aurais du moins pu racheter par des vertus l'offense que j'aurais faite à la société en secouant le joug d'une règle sagement établie. J'ai un père et une mère, je ne veux pas leur donner la mort, ni empoisonner leur vie : je ne serai pas Ninon ; je voudrais être la femme d'un honnête homme, femme fidèle et vertueuse ; mais pour cela il faut que j'aime et que je sois aimée.

Quand je me demande si, n'aimant guère mon mari, je n'en aimerais pas un autre, si l'idée seule du devoir, le souvenir de mes serments, me défendraient contre l'amour, contre l'occasion, une nuit d'été, je rougis de ma réponse ; mais si nous nous aimons, si mon mari ne dédaigne pas de me plaire, s'il met un grand prix à mon attachement, s'il me dit : « Je ne vous tuerai pas si vous êtes infidèle, mais je serai d'autant plus malheureux de ne pouvoir plus vous estimer, que je vous aimerai peut-être encore, » — en ce cas, dis-je, je pense, j'espère, je crois fermement que je fuirai tout ce qui pourrait me séduire, que je ne manquerai jamais aux lois de la vertu. Est-ce assez pour que vous puissiez me donner sans scrupule à votre meilleur ami ? Est-ce plus, est-ce moins qu'il ne saurait se promettre d'une autre femme ? Sûrement, je lui serai vivement attachée ; s'il veut, je serai son amie, sa maîtresse, je ne me négligerai jamais sur le soin de lui plaire et de l'amuser ; sûrement aussi il m'aimera ; mais fera-t-il quelque chose pour que ce bonheur ne s'éteigne pas ? Supposé que je lui parusse capable d'une faiblesse, ne me traiterait-il plus qu'avec défiance et mépris, ou bien m'attacherait-il à lui, me conserverait-il par des preuves de tendresse et de confiance? Supposé que mon cœur, mon cœur seul eût été un moment coupable, un aveu, un sincère retour, obtiendraient-ils grâce ? « Ouvrez-moi votre cœur dans tous ses replis, » me dites-vous : Ah ! vous devez être satisfait ! Comment trouvez-vous ce cœur ainsi déployé ? Dites-moi sincèrement si vous le méprisez, si, après cette lettre, vous me trouvez beaucoup au-dessous de ce que vous avez pensé auparavant...

..L'article de l'humeur est presque aussi important que celui de la vertu ; non, il l'est davantage : une femme galante est plus supportable qu'une femme acariâtre, et j'aimerais beaucoup mieux un mari infidèle qu'un mari boudeur ou brutal. Je ne suis certainement pas méchante, ni grondeuse, ni difficile, ni capricieuse ; cependant, je ne suis point égale : ces organes si délicats, ce sang si bouillant, ces sensations si vives, rendent ma santé et mes esprits susceptibles de changements que je n'ai jamais vus si grands, si rapides, si étranges, dans qui que ce soit. Si on ne me reconnaissait à mon cœur et à mon visage, on pourrait d'un

moment à l'autre me prendre pour deux personnes différentes, pour six personnes quelquefois, dans le cours d'une journée. Tout a droit de m'affecter ; pas un moment dans la vie ne m'est indifférent, tous mes moments sont heureux ou malheureux, ils sont tous quelque chose. Pourvu que je ne sois jamais injuste, jamais aigre, jamais emportée, me pardonnera-t-il de l'étourdir quelquefois à force de paroles, d'être quelquefois des heures sans parler, de m'abandonner quelquefois pour un rien à une gaîté immodérée, de pleurer quelquefois sans en savoir presque la raison? Les vapeurs que me donne l'inaction, les vapeurs que j'ai d'épuisement quand je me suis trop occupée, ne me rendront-elles pas ridicule et insupportable ? Je puis bien me faire violence, faire taire mes joies et rire dans le chagrin, mais c'est avec des étrangers que l'on se gêne à ce point, plutôt qu'avec un mari que l'on aime. Au reste, quand je l'étourdirais, il n'aurait qu'à m'imposer silence ; quand je lui romprais la tête d'un air, d'un livre, d'un ton, d'un rien, il n'aurait qu'à se moquer de moi, et me laisser seule m'amuser de ma folie. Tantôt musicienne, tantôt géomètre, tantôt soi-disant poëte, tantôt femme frivole, tantôt femme passionnée, tantôt froide et paisible philosophe, peut-être aussi que cette diversité lui plairait; je suis bien sûre du moins que je ne l'ennuierais pas, qu'il ne se lasserait pas de moi ; et pour le fond de mon cœur, il le trouverait tous les jours le même : mes impatiences sont rares et courtes ; la colère, je ne la connais presque pas ; je suis douce et patiente quand je souffre ; quand je pleure, je ne gronde point... Voilà qui est fini ; j'ai tout dit, je pense ; vous pouvez juger de moi comme de ma fortune ; si je ne vaux pas assez, si je ne suis pas assez riche, dites-le sincèrement, sans ménagements, sans détour. Faites de ma confession tout ce qu'il vous plaira.

Jeudi 26, *après dîner*. Quand nos projets échoueraient entièrement, je n'aurais jamais de regrets à l'étrange lettre que je vous envoyai hier ; au contraire, je serai toujours bien aise de m'être montrée ce que je suis à un homme qui m'est si sincèrement dévoué. »

Mais la difficulté est d'engager les négociations avec ses parents. Ils ne verront que l'obstacle de la religion. Les affaires d'intérêt n'arrêteront pas M. de Tuyll, « le plus droit, le plus désintéressé des hommes » ; mais comment lui faire accepter comme gendre un catholique romain ? Belle pensait que le mieux serait que d'Hermenches écrivît soit à elle, soit à son père, pour proposer son ami.

« *Vendredi soir*, 27 *juillet*. ...Quand cela sera décidé, envoyez-moi un brouillon de votre lettre ; mais il faut me permettre de

changer, ajouter, retrancher à ma guise ; sans mentir, je suis la première personne du monde pour manier les esprits que je connais bien, quand je veux ; mais je veux rarement, parce que je n'ai pas du tout l'ambition de gouverner. J'ai toujours dans l'esprit qu'en parlant à mon père après qu'il serait déjà au fait, vous avanceriez plus que par de simples lettres ; mais qu'il s'engage sans connaître le marquis, c'est à quoi il ne faut pas penser ; cela serait même absurde, et moi-même je ne le voudrais pas ; et pourvu qu'il n'ait pas à faire le ridicule personnage d'amant déclaré épouseur,... je ne vois pas ce qui l'empêcherait de faire connaissance avec nous. Mon père et ma mère ne l'ont vu qu'en passant, à Spa, il y a douze ans ; il y était avec Mme de la Rive, et avait l'air si malade, et si usé, qu'on eut bien de la peine à leur persuader qu'il n'avait pas quarante ans. On lui trouve à présent l'air beaucoup plus sain et même l'air plus jeune. Je puis m'en fier à vous du bien que vous dites de votre ami ; mes parents ne le peuvent pas, car ils ne vous connaissent point du tout ; et s'engouer du nom, des titres, des alliances, au point de ne faire attention à autre chose, cela serait très indigne de gens sensés comme ils sont. Voyez donc quel temps conviendrait au marquis pour nous voir, et un peu avant ce temps vous écrirez à mon père ou à moi... Je tiens la chose faite si mes parents souhaitent de connaître le marquis. Il n'aura besoin d'aucun effort pour plaire ; son ton naturellement poli, son cœur généreux et bon, qui se montrera sans qu'il y pense, c'est tout ce qu'il faut. Sûrement il ne fera ni ne dira rien qui révolte, qui persuade que je serais malheureuse avec lui ; on verra toutes les apparences du contraire, et on remettra la décision à mon propre goût.

...Je trouve fort à sa place que le marquis ne me pût souffrir en qualité de merveille. Rien n'est si haïssable dans le monde. Sa haine pour les prétentions d'esprit et pour la métaphysique ne m'effraie point du tout. Il y a bien du temps que je ne m'occupe de toutes les choses que je n'entends pas, que dix minutes par mois tout au plus. A quatorze ans, je voulais tout entendre, mais j'y ai renoncé depuis. Boswell a tort de penser que je me fatigue en spéculations. Une sorte de scepticisme fort humble et assez tranquille, c'est là que j'en suis restée ; quand j'aurai plus de lumières et plus de santé, je verrai peut-être des certitudes ; à présent je ne vois tout au plus que des probabilités et je n'éprouve que des doutes. Mais quand je serais passionnée pour la métaphysique, cela n'incommoderait personne : de tous les hommes que je connais, il n'y a que M. Castillon, professeur à Berlin, avec qui j'en aime parler [1]. Les prétentions à l'esprit,

[1] J. F. Salvemini de Castillon (ou de Castiglione, où il était né en 1709) fut professeur de mathématiques à Utrecht (1751). Il devint membre de la Société royale de Londres et de l'Académie de Berlin, où il mourut en 1791. Il a traduit en français les *Eléments de Physique* de Locke.

c'est aussi une enfance que je crois à peu près passée chez moi. Je ne pense plus du tout à montrer une chose qui se montre d'elle-même quand elle existe, et qui perd toujours la moitié de ses grâces à être affichée, présentée aux écouteurs avec dessein, avec empressement. Quelquefois on me voit parler d'un air occupé, animé, avec un homme d'esprit ; on me croit remplie du désir de lui paraître sublime, pendant que je ne songe qu'à m'amuser et que l'intérêt seul du discours, la gaîté ou la dispute, anime mon geste et mon teint. Ce qui me donne une grande amitié pour mon esprit, c'est qu'il est excellent pour l'usage ordinaire, qu'il me rend l'âme de cette maison, qu'il s'amuse d'un rien et amuse les autres, qu'il est chéri de mes frères, de ma sœur, de mon beau-frère, en un mot de tous ceux avec qui il passe sa vie : cela prouve certainement pour lui. Je vous prie de vous rappeler si jamais, dans mes lettres, je vous ai dit de jolies choses qui ne fissent rien au sujet, des pensées de parade, amenées exprès pour vous apprendre combien je suis spirituelle. Quand j'étais petite fille, cela ne manquait pas ; je plaçais vite où je pouvais une belle idée, mourant de peur que l'occasion de la dire ne revînt jamais. A présent, ma vanité est plus raffinée et plus tranquille. Le marquis n'aura guère à se plaindre de ce côté-là ; et puis l'on se moque de moi tous les jours sans que je me fâche ni ne m'afflige. Pourvu qu'on me laisse aller mon train de leçons, de lectures, d'écritures, comme je fais ici, un peu plus librement encore, je serai contente ; et sûrement le marquis ne pensera pas à me gêner là-dessus... Pour un trône je ne renoncerais pas à ce qui m'occupe dans ma chambre ; si je n'apprenais plus rien, je mourrais d'ennui au milieu des plaisirs et des grandeurs. Songez que mes goûts ont tenu bon contre le préjugé, contre le ridicule dont on a voulu me couvrir mille fois, contre l'exemple de paresse et de stupidité que les trois quarts et demi de mes compatriotes me donnent, contre l'air pesant de ce pays, et vous conviendrez qu'ils tiennent à mon être. Si le marquis aime à lire haut, j'apprendrai l'histoire en lui brodant des vestes...

29 *juillet*... Je ne suis pas tranquille, je suis inquiète, combattue, non sur le fond de l'affaire, qui me paraît toujours bonne, agréable, et dont je désire constamment le succès ; c'est sur les moyens que ma pensée varie. Quelquefois, je hais le détour que nous prenons, cet air de complot ; il me semble que je me rends coupable envers mon père, que je le trompe, que vous-même vous trouverez que ma conduite porte atteinte à cette probité, à cette droiture, ma vertu de préférence, par laquelle je voudrais racheter mes faiblesses et mes défauts... Je vous prie, d'Hermenches, d'être mon casuiste. Vous qui connaissez si bien les femmes et qui savez si bien comment on les juge, empêchez-moi de rien faire qui puisse m'avilir ! Je ne dois pas être méprisée de l'homme dont je voudrais devenir la femme, mais surtout je ne veux pas qu'il me croie fausse, car je ne le suis point. »

Un moment elle songe à prévenir sa mère, mais l'incertitude de l'accueil réservé à sa confidence l'arrête :

« Vous ne savez pas, dit-elle, combien il est difficile de se conduire avec ceux dont on dépend, quand ils sont faits tout autrement que nous et que cependant on les aime et les respecte, quand enfin ils opposent une prudence toujours la même à notre vivacité. Ma mère est venue lire dans ma chambre ; il n'y a que la table sur quoi j'écris entre nous deux ; il ne s'en faut pas de beaucoup que je ne lui dise tout. Peut-être la mettrai-je dans ma confidence avant que votre lettre arrive, peut-être après. Elle est plus vive, je sais mieux la remuer et je lui parle plus vrai qu'à mon père ; mais elle est si déterminée contre le mérite des œuvres ! »

Elle finit par convenir avec d'Hermenches qu'il écrirait à M. de Tuyll. Mais pour être sûre qu'il s'exprimera sans maladresse sur un sujet si délicat, elle rédige elle-même le brouillon de la lettre, où elle n'hésite pas à entonner son propre éloge. Voici comme elle fait parler son ami :

« ...Vous le savez aussi bien que moi, Monsieur, ces talents que le Ciel a prodigués à votre fille et qu'une éducation distinguée a cultivés chez elle avec les vertus, sont des dons précieux, qui valent des établissements, mais qui souvent les empêchent. Il est peu d'hommes à qui ils ne fassent peur, il en est encore moins qui puissent plaire à celle qui les possède, qui les apprécie et qui s'y connaît. Mon ami a assez d'esprit pour souhaiter que sa femme en ait beaucoup...C'est mademoiselle votre fille telle qu'elle est, qui le charme, qu'il aime, qu'il désire, qu'il lui faut pour être heureux... La différence de religion est le seul obstacle qui puisse vous faire hésiter, mais cet obstacle est plus effrayant pour le préjugé que pour la raison... »

Elle ajoute à sa belle rédaction cet avis :

« Si vous voulez mettre un mot de l'empressement, de la passion que le marquis montre dans ses lettres, c'est votre affaire ; j'ai déjà assez souffert à m'encenser moi-même si ridiculement. »

M. de Tuyll éprouva, comme on l'avait prévu, la plus grande répugnance à donner sa fille à un catholique, et d'Hermenches le taxa d'étroitesse [1]. Il y eut des heures pénibles au château de Zuylen.

[1] Il écrit à Belle : « Oui, les Tuyll sont de dignes gens, mais ils sont bien froids, bien tristes, bien sauvages, et je les crois un peu imbus de leurs

« 16 *août* 1764... Le samedi matin je ne sortis presque pas de ma chambre ; à table, point de paroles ; je me promenai avec ma mère sans parler... Mon père vint le soir dans ma chambre ; il me dit : « Je veux répondre à M. d'Hermenches ; je ne puis rien dire pour mon propre compte, ni pour celui de votre mère, sinon que l'obstacle de la religion ne peut être compensé par aucun avantage, et qu'ainsi nous n'avons pas besoin d'éclaircissements ; mais vous ne pensez pas de même, je puis le dire, et demander pour vous ces éclaircissements qu'on nous offre... Dans un an et quelques mois, vous serez majeure, vous n'aurez plus besoin de notre consentement... »

Mais Belle n'entend point devenir étrangère à ses parents en se mariant contre leur gré : elle n'aurait, en ce cas, plus droit à être traitée comme leur fille pour la fortune. Elle le déclare à son père, qui la rassure généreusement :

« Le souper fut assez gai ; les esprits étaient assez libres ; je me reprochai mon mécontentement, je me dis : Ils font ce qu'ils peuvent. Nous ne parlâmes de rien tout le dimanche. Je fus dévotement à l'église ; le ministre s'embrouilla si bien dans une définition de la foi, que la mienne n'en fut point du tout éclaircie, ni mon cœur plus attaché à nos sermons. Lundi, pas un mot de notre mariage; j'espérais beaucoup des pensées de mon père... Hier matin, pendant que nous déjeunions, mon père renouvela la demande qu'il m'avait faite samedi de mettre par écrit ce que je pensais... Il avait toujours supposé que la différence de religion était pour moi une difficulté aussi bien que pour lui, qu'il n'y avait que du plus au moins. Je crus ma bonne foi intéressée à ce qu'il sût la vérité. Je lui rappelai que dans un temps où j'étais triste, accablée de vapeurs, l'esprit rempli des plus inquiétantes incertitudes sur la religion, j'avais dit quelquefois que je trouvais les catholiques romains fort heureux d'être obligés à l'ignorance, de croire sur la foi de l'Eglise et de leur curé ; que ce sentiment de leur sécurité, du repos de leur esprit sur des questions épineuses, impossibles peut-être à résoudre, me mettait à mon aise avec eux, que je partageais leur repos... Mon père croyait que seulement je n'aimais pas à entendre discuter des points obscurs de la religion, ni peut-être à en entendre parler du tout ; mais je lui expliquai que ce n'était pas cela, que dans notre religion, où l'on recommande à chacun de s'instruire, voir des gens indifférents, négligents, qui se reproche-

vertus et de leur noblesse. » Des jugements pareils sont assez fréquents sous la plume de d'Hermenches, qui ne peut souffrir les Hollandais et ne s'en cache pas.

raient quelque jour leur ignorance, ne me faisait pas plaisir non plus. Quelqu'un entra et la conversation fut finie. Nous allâmes à Utrecht. Mon père fut plus pensif en carrosse que je ne l'avais encore vu. On me donna votre lettre, je ne la trouvai pas étrange, mais injuste : je trouvai qu'il vous était permis de juger de mes parents à peu près comme vous le faisiez, mais qu'il ne m'était pas permis de souffrir patiemment ces condamnations... Nous revînmes à Zuylen (j'ai un peu l'air d'une vieille conteuse avec toutes mes exactes circonstances), et à peine étions-nous dans la maison que mon père me dit: «Vos discours de ce matin ont augmenté mes craintes, pas de beaucoup, à la vérité. » J'avoue que cela me mit au désespoir. Je tâchai de lui prouver qu'il ne m'avait pas comprise, puisque sa conclusion était si opposée à celle qu'il aurait dû faire naturellement ; je lui montrai que toutes ces idées-là venaient d'une disposition, presque insurmontable chez moi, à douter de tout ce qui n'a pas la dernière évidence, que je n'aurais sûrement pas pour la religion la moins raisonnable une persuasion que je n'avais pas pour la plus raisonnable, que je n'adopterais pas plutôt des opinions contradictoires que des opinions obscures ; que je n'avais pas même l'idée d'une persuasion si entière, si complète, qu'elle pourrait me faire quitter la religion de mes pères, dans laquelle j'avais été élevée, et que, si malheureusement mes doutes s'augmentaient au point de me rendre les deux religions égales et indifférentes, encore je ne changerais jamais ; qu'aucun intérêt, aucune convenance ne m'engagerait à une action qui paraît si lâche quand l'intérêt en est le motif. ... Nous dînâmes en silence... Je montai dans ma chambre, et je me mis à écrire à mon père. Il vint un moment après me montrer le brouillon de sa réponse.... »

Après une courte conversation, elle se remet à écrire à son père :

« Je déclarai nettement que la différence de religon n'était un obstacle pour moi, qu'à cause que c'en était un pour mon père et pour ma mère ; que, loin que ma conscience en fût alarmée, elle en serait plus satisfaite que d'un mariage avec un homme de ma religion ; que, doutant à peu près de tout et me trouvant pourtant obligée à employer ce que j'aurais de lumières pour l'instruction de mes enfants, j'avais toujours eu peur d'en faire de très mauvais protestants ; que, me trouvant au contraire obligée à ne point instruire des enfants qui devraient être catholiques, il ne me resterait de devoirs que ceux sur lesquels je n'ai aucun doute ; que leur parlant raison, et tâchant de leur inspirer l'amour de la vertu par mon exemple, j'espérais d'en faire des catholiques plus heureux, plus tolérants, plus éclairés, meilleurs chrétiens, qu'ils n'eussent été sans moi... Je lui faisais solennel

lement la promesse de ne pas engager ma parole avant qu'il ne le permît ou que j'eusse 25 ans. Je lui promis, au cas qu'il consentît à présent, beaucoup plus de régularité pour les exercices de la religion que je n'en avais ici, une conduite qui ne donnerait aucun lieu aux mauvais jugements...

Ma lettre avait huit pages ; elle était aussi forte, aussi énergique que le peut être une lettre pareille. J'avais refusé de me promener, je n'avais pas voulu bouger de ma chambre, et je m'étais tellement agitée, que cela fit peur à ma mère quand elle vint me voir... Nous restâmes longtemps en silence. Ensuite, à la première occasion de parler, je dis mille folies qui vous auraient amusé malgré notre détresse. C'est une suite immanquable du chagrin chez moi ; toujours, de l'agitation de mes esprits, du feu de ma tête, naissent mille idées plaisantes dont je ne puis détourner le cours et qui me feraient rire au milieu du désespoir. Je n'avais vu cette folie dans qui que ce soit ; elle n'est pourtant pas unique, car Richardson donne précisément le même caractère aux douleurs de Lovelace. De décider si c'est une espèce de délire qui prouve la plus grande sensibilité, ou si cela prouve au contraire une légèreté qui empêche mon âme d'être jamais tout entière à un seul objet, c'est ce que je n'entreprendrai pas à présent. Ma chère mère, après m'avoir longtemps écoutée, s'en alla. Je restai seule dans l'obscurité, couchée sur mon lit ; j'aurais fort souhaité que vous habitassiez ma cassette au lieu de vos lettres et qu'il n'y eût qu'à l'ouvrir pour s'entretenir avec vous, mais à condition qu'à m'entendre et me répondre se bornassent toutes vos facultés et vos talents. Tel que vous êtes, et avec vos idées d'équité qui sont comme les lois des corsaires, vous seriez un hôte fort dangereux. J'en étais là, lorsque les éclairs vinrent porter la lumière dans ma chambre ; ma sœur, effrayée du tonnerre, vint de son côté chercher compagnie ; j'eus bien de la peine à lui persuader que dans l'obscurité il n'y avait pas plus de danger qu'au milieu de vingt bougies.

...Ce matin, mon père avait l'air si chagrin, que j'en ai été sensiblement touchée... Voyant que réellement il ne pouvait accorder davantage sans croire manquer à son devoir, loin de le presser, je l'ai assuré que je ne voudrais pas être heureuse aux dépens de son bonheur, de son repos, ni qu'il eût à mon sujet un moment de remords ni de repentir ; que je le remerciais, que je ne m'engagerais pas.

Jeudi matin... Vous trouvez, j'en suis sûre, ma confession de scepticisme bien inutile, bien déplacée... Mais devais-je dicter à mon père des idées que je n'avais pas ? Devais-je lui faire écrire : « Ma fille trouve comme nous que la différence de religion est une difficulté »,... lorsque sa fille, au fond du cœur, ne trouve aucune difficulté ?... Vous m'en aimeriez moins si, ne considérant que le succès, j'étais si peu délicate sur les moyens de

le procurer... J'ai fait à présent tout ce que je pouvais faire ; prendre encore des mesures avec vous pour faire changer une décision dont j'ai paru me contenter, serait contraire à la probité, ou du moins à cette délicatesse précieuse qui fait qu'on regarde dans son propre cœur avec estime, avec plaisir.

...Il me reste à m'expliquer sur la promesse que j'ai faite à mon père de rester libre jusqu'à ce qu'il fût permis par lui ou par mon âge de me marier. Je la tiendrai inviolablement cette promesse, et je veux que le marquis soit aussi libre que moi : s'il a dans l'esprit d'épouser une fille de 23 ans, et non pas une de 25, s'il veut voir dans les parents de sa femme, comme dans sa femme elle-même, une joie sans mélange, s'il prend goût pour une femme plus aimable, ou si, consultant moins son cœur que les convenances, il en veut une plus riche que je ne suis, s'il m'oublie, s'il apprend quelque chose à mon désavantage, si sa sœur l'engage à prendre une femme catholique, s'il perd l'envie de se marier, il n'a qu'à vous écrire à l'instant, vous m'avertirez, et tout sera fini ; il n'aura pas seulement besoin d'une raison pour se dégager, le plus léger caprice suffira, et loin d'être indignée, je ne parlerai jamais de lui qu'avec distinction, je m'intéresserai toute ma vie à son bonheur, et je serai toujours flattée de lui avoir plu quelque temps. S'il m'épouse, je veux qu'il se trouve heureux, qu'il ne regrette rien, qu'il me préfère à tout ; je n'ai point d'autre prétention. De mon côté la chose sera égale, je pourrai renoncer à lui, vous le dire, sans paraître coupable, sans m'attirer vos reproches.

...Dans 15 mois, si mon père n'a rien rabattu de sa résolution, et si je n'ai point changé, je vous écrirai que je suis au marquis, s'il me veut encore ; et pour lors, point de délais, point de longueurs, point de préparatifs ; les habits, les parures ne retarderont rien ; je serai sa femme de ma volonté unique, et je le rendrai, j'espère, le plus heureux de tous les maris.

Dimanche... Je crois que le marquis voudrait que je l'allasse trouver, comme Ruth alla trouver Boaz ou Booz (je ne sais plus son nom ; il ne s'éveilla pas seulement, cet honnête homme !) Si j'étais près des Marches, qui sait si je n'irais pas glaner les champs après les moissonneurs ; mais ici, cette manière de galanterie n'est pas praticable. J'espère que vous avez lu la Bible et que vous m'entendez.

...Ecrivez-moi combien de fois vous m'avez haïe et combien de fois vous m'avez aimée au cours de cette lettre. Dites-moi toutes les injures, et qu'une fille ne doit pas imaginer des enfants, ou du moins n'en pas parler avec cette liberté ; mais ces étiquettes ne sont pas à mon usage, surtout avec vous. Sûrement vous ne trouverez pas mauvais que je souhaite d'être mère et que je suppose que je le serai. Eh bien, donc, mes enfants seront catholiques, il le faut et je le veux bien, pourvu qu'on s'en fie à ma promesse

de ne leur parler qu'avec respect de leur religion. Je serais désespérée si on les ôtait à mes soins, si on se défiait de moi. Une de mes plus douces espérances, c'est d'élever un jour mes fils. J'apprendrai nuit et jour tout ce qu'on voudra, tout ce qu'ils devront savoir, pour le leur enseigner ensuite. Je hais les gouverneurs. Me laissera-t-on en tenir lieu à mes fils ? Me laissera-t-on tâcher d'en faire des hommes heureux, des citoyens utiles? Loin d'empêcher que d'autres, quand il en sera temps, en fassent de bons catholiques, moi-même, si l'on veut, je leur enseignerai les dogmes de leur religion et je leur en prêcherai la morale ; ils pourront ignorer longtemps que, dans leur maison, il est plus d'une façon d'adorer Dieu... Dites-moi aussi que je serai bien libre d'écrire des contes, des vers, des lettres, tout ce que je voudrai ; que je n'entendrai plus parler sans cesse de prudence, de bienséance, etc., qu'on ne me reprochera que ce qui sera mal ; que content de me voir appliquée à corriger des défauts réels, on me laissera du reste mon caractère tel que la nature me l'a donné. A ces conditions, je jure de faire tout le bien dont je suis capable. »

A une lettre assez gaillarde de d'Hermenches, elle répond avec son sans-façon ordinaire — ou extraordinaire :

« Une chose m'a divertie. Vous dites : « Il vaut encore mieux vivre vierge. » Puis vous effacez *vierge* pour mettre à la place *martyre*, comme deux choses à peu près synonymes. Vous n'avez pas si grand tort peut-être, et cette folie, en me faisant rire, a interrompu le cours de ma mauvaise humeur. »

Ah ! si le marquis n'était qu'un cadet de famille, et n'avait qu'une compagnie au lieu d'un régiment !

« Il dirait : « Je l'aime, donnez-la vite, ne réfléchissez pas trop longtemps à l'éducation de nos enfants, ou bien je pourrais bien la prendre. » On le verrait amoureux, moi médiocrement sévère; s'il cherchait un tête à tête, on ne soupçonnerait pas ce que fût pour parler du Pape ou de Calvin.

...Le marquis, selon vous, si vous lui dites qu'il peut se représenter dans 15 mois, croira que cette époque a rapport au comte d'Anhalt. Eh ! non, il ne le croira point. Quand je dis que je suis née le 20 d'octobre 1740, il verra que l'époque des 15 mois n'a rapport qu'à moi seule. Personne, dans cette maison, ne s'est jamais soucié du comte d'Anhalt que moi ; dans un temps où je m'ennuyais fort, on me fit cette proposition de la façon la plus flatteuse, la plus éblouissante. Le roi, de meilleure humeur qu'à présent et frappé des discours de Catt, souhaitait de me voir à sa cour. J'ai même su qu'avant le dessein du comte, le roi pensait à m'envoyer un autre épouseur. Je vis des lettres de la mère,

des sœurs, des amis du comte d'Anhalt. J'étais une divinité que les hommes voulaient voir descendre du ciel (c'est à dire d'Utrecht) pour habiter parmi eux. Sa Majesté a eu du malheur et ne se soucie plus apparemment qu'on l'amuse; le comte croit peut-être qu'une divinité bel-esprit ne lui conviendrait pas; moi, j'ai vu ses lettres, j'ai vu des Allemands, je me suis moins ennuyée au logis, et le procédé du comte ne m'a fait aucune peine. Comme la chose m'était indifférente et que je ne suis point du tout fière, je n'ai pas même eu de dépit; je n'ai fait qu'en rire. Ma mère voulait tout rompre; j'ai prié qu'on laissât cette affaire prendre d'elle-même le train qu'il lui plairait. Je suis convaincue que si le comte venait, il s'en retournerait seul. Mais si l'on veut, il ne viendra point; je crois qu'il me sera obligé de l'avoir tiré d'embarras. Il ne m'en coûtera qu'un seul mot auprès de mon père. Songez que cette affaire-là ne fait aucun tort à l'autre. La tyrannie du maître, la corruption de la cour, ont toujours révolté un homme qui a le cœur républicain et vertueux [1]. Ma mère n'a jamais pensé sans frémir, sans pleurer, à cet éloignement; trop souvent, aujourd'hui encore, nous sommes mal ensemble, elle est fâchée, elle ne me regarde pas; mais elle m'aime, je fais ses consolations, ses joies, son amusement, et elle ne peut vivre sans sa fille qu'avec ennui, avec langueur. Je suis pour elle comme ces favoris des grands, dont la liberté, après avoir réussi vingt fois, déplaît la vingt et unième. On les disgracie, mais on les rappelle, parce qu'on ne peut s'en passer.

J'aimerais mieux me marier à présent que dans un an; mais ce qui me console, si cela ne se peut pas, c'est de penser qu'avant de me séparer d'eux, avant de leur donner une sorte de chagrin, je pourrai faire passer encore à mes parents une année agréable, avoir encore pendant une année leur bonheur pour premier objet de mes soins.

Mon père, le plus froid, le plus circonspect, le plus sincère des hommes, ne sera jamais que froidement poli avec ceux qu'il ne connaît guère et ne se montrera jamais reconnaissant d'une chose qui ne lui fait pas encore plaisir. Votre lettre d'hier lui en a fait tout autant qu'une lettre sur ce sujet pouvait lui en faire; elle est très bien... Ce que vous dites, que s'il y avait du risque pour un changement de religion, ce serait du côté du marquis, l'a flatté et amusé. On lui fait plaisir de lui faire entrevoir que

[1] Belle s'entendait bien avec son père sur ce point. Elle a déclaré un jour avoir toujours haï et méprisé les espions: « Cette haine et ce mépris auraient suffi pour me rendre une cour quelconque tout à fait insupportable. Mon père voulait, lorsque autrefois je faisais une pareille déclaration, que j'exceptasse la cour du roi Pétaud, pour laquelle il lui semblait que j'étais faite. » (Lettre à Henriette L'Hardy, 26 septembre 1794.)

je vaux un peu plus qu'une autre ; il ne le sait presque pas. Mes patentes de beau génie n'ont jamais été produites à ses yeux ; le beau génie, s'il existe, garde presque toujours l'incognito dans la maison paternelle. Encore me trouve-t-on souvent beaucoup trop orgueilleuse, on exige de moi toute l'humilité d'une personne fort ordinaire, et on a raison : qui m'avait priée d'être beau génie? Cela n'oblige à rien et ne me donne aucune sorte de privilège ; cela ne fait qu'augmenter les sujets de crainte : on voit que je ne me soucie point de la considération, que peut-être j'aspire à la célébrité, et que j'aime le plaisir... on tremble. Mais précisément on fait assez de cas de moi pour n'être surpris ni ébloui d'aucune recherche ; d'ailleurs, on ne met pas un prix excessif à la grandeur. Me voir comtesse d'Anhalt ne faisait pas le plus léger plaisir. On parlait de rendre aux comtes d'Anhalt le titre de princes : cela eût fait de la peine. Un rang dans ma patrie soutenu avec esprit et avec l'éclat que donne la fortune, eût peut-être flatté. On m'aurait vue avec orgueil peut-être, la plus grande dame de mon pays, et la plus aimable, en faire les honneurs, lui donner un relief ; il entrait là-dedans autant de patriotisme que de vanité.

Adieu. Comment dit-on à un homme qu'on l'aime, quand il n'est ni amant, ni précisément un ancien ami sans conséquence ?

Lundi matin... Si j'avais eu affaire à des gens sans raison, entichés de titres et de grandeurs, j'aurais dit : « Quel plaisir d'écrire le dessus de mes lettres, de dire aussi souvent qu'il vous plaira : *Ma fille la marquise !* » Si mes parents étaient des bigots fanatiques, j'aurais pu dire : « Il est visible que Dieu m'appelle à convertir tous les Savoyards, depuis la haute noblesse jusqu'au petit garçon portant une marmotte ou décrottant des souliers. Que d'âmes gagnées au Ciel et à Calvin ! » Mais comme mes parents raisonnent, il me fallait répondre. Sans mes arguments et tous les efforts de mon éloquence, on n'aurait pas laissé lieu à renouer la chose quand je serai majeure... Vous êtes bien le maître de ne dire au marquis que ce que vous jugerez à propos, mais voici un métaphysique scrupule : il négligera, s'il ignore la vérité, de penser à une autre femme ; il en passera une devant lui qui lui conviendrait peut-être, et il ne la regardera pas, se croyant déjà à moitié mon mari et engagé d'honneur à ne point former d'autre projet... Moquez-vous, si vous voulez, de mes subtiles distinctions, mais ne m'en corrigez pas ! Mes lettres sont si libres, qu'elles ne sont presque pas décentes ; je dois conserver du moins les délicatesses de la plus scrupuleuse probité. Si les penchants de mon cœur ne sont pas purs, que du moins les maximes de ma raison le soient. Mme d'Avincourt, scandalisée de mon air libre, de mes yeux qui n'étaient pas baissés, s'écriait, après avoir appris qui j'étais : *Une demoiselle, cela, une demoiselle !* Que dirait cette bonne femme si elle voyait mes lettres !...

Si, comme on le prétend, la réputation d'une femme est de tous les biens le plus précieux, heureuses les femmes qui n'ont point de cœur ! Plus heureuses celles qui n'ont point de sens ! Elles acquièrent le plus grand des biens à fort bon marché ; elles acquièrent sans vertu la réputation d'être vertueuses... Adieu, mon ami ; quoique je ne sois point coupable, je rougirai en vous revoyant. Ne me méprisez pas ! Est-il plus vertueux d'être né en Groenland qu'en Italie !

Envoyez-moi des trios : quand on joue du clavecin, on ne songe pas à autre chose. Je lis tous les romans qui me tombent sous la main. Engagez le marquis à être sage à tout hasard... De mon côté, à tout hasard, je tâcherai d'être meilleure dans un an qu'aujourd'hui, plus régulière, plus douce, plus égale, etc... »

Les lettres qui suivent sont trop pittoresques pour que nous renoncions à les transcrire, bien qu'elles ne fassent que retarder la marche du récit. La famille de Tuyll y est si bien peinte dans l'intimité paisible de sa vie quotidienne !

« Hier matin, j'allai avec ma mère et mon père à Utrecht, où je n'avais rien à faire, seulement pour être seule avec eux ; ils ne parlèrent en carrosse que de choses indifférentes, et puis de Boswell, qui a écrit une lettre pleine d'admiration pour moi, dont il ne veut pas qu'on me dise un mot. Je leur racontai toutes ses raisons pour ne pas m'épouser, je m'égayai, je leur fis des contes (des contes vrais). Je leur dis que tout au plus si je devenais plus raisonnable, plus prudente, plus réservée, Boswell tâcherait, avec le temps, de me marier à son meilleur ami en Ecosse. On était de fort bonne humeur.

...Après une petite leçon de mécanique, qui était le prétexte de mon voyage, je me trouvai seule avec ma mère.

— Vous êtes pâle, me dit-elle ; qu'avez-vous ? Quelque chose vous chagrine-t-il ?

— Non, dis-je, mais quelque chose m'occupe.

— Est-ce un secret ?

— Non, si vous voulez, ce n'en sera pas un pour vous. Vous ne redirez que ce que je voudrai bien ?

— Je vous en donne ma parole, me dit-elle.

— Il serait inutile, lui dis-je, de vous cacher que j'ai été informée de bien des choses ; je n'en dirais rien pour un million à mon père, mais à vous je puis vous dire que je me suis assurée tant que j'ai pu sur l'article de l'éducation, et que mes enfants, quoique catholiques, ne me seraient point ôtés, que je les verrais, les éleverais...

— Pourquoi ne voulez-vous pas dire cela à votre père ? interrompit-elle d'un air assez satisfait.

— Parce que, lui dis-je, cela lui apprendrait ma correspondance avec M. d'Hermenches.

— Il la sait bien, me dit-elle, je crois du moins qu'il la sait ; il a pu la savoir tout comme moi...

...Nous revînmes à Zuylen. Après dîner, ma mère me fit promener seule avec elle pendant fort longtemps ; il pleuvait, mais elle ne s'en souciait pas ; elle s'amusait à me parler de toute chose avec gaîté et confiance. Je lui parlai un peu de notre affaire ; elle me dit que sûrement cela avait été prémédité de la part du marquis ; je l'assurai que non, que tout au plus vous pouviez

CORRIDOR DE ZUYLEN

y avoir pensé [au mariage avec Belle] avant la visite, mais non M. de Bellegarde.

— Ah ! si vous le croyez, dit-elle, vous êtes bien dupe ! Après avoir eu cinquante maîtresses, il serait devenu amoureux de vous dans un instant ! Mais qu'importe, d'ailleurs ! Vous seriez plus flattée, mais pour moi cela ne fait rien.

...Après la promenade, mon père lui parla longtemps. Elle m'appela lorsqu'elle l'eut quitté et me dit que je pouvais l'aller entretenir... Je montai, je trouvai mon père dans le corridor, je lui donnai le bras, et nous commençâmes la conversation d'un ton doux et paisible, en nous promenant à pas égaux. Il me parla de votre lettre, qu'il ne croyait pas nécessaire de me montrer... Et nous nous mîmes à causer, évitant tous deux l'air prévenu. La différence de religion est un obstacle; j'ai dit mes

idées là-dessus, je suis convenue qu'il vaudrait mieux que cela fût autrement, mais un mari aimable et catholique valait mieux, selon moi, qu'un mari désagréable et protestant...

— Peut-être le marquis a plus de dettes qu'il ne nous conviendrait d'en payer...

— C'est une chose qu'on peut savoir au juste.

— Le marquis n'est pas riche, et il aime la dépense, les voyages...

— L'âge et l'intérêt d'une famille changent ces goûts-là.

— Le caractère n'est pas connu...

— On peut s'informer.

— Vous priez de ne consulter personne !...

— C'est précisément en ne consultant point qu'avec un peu d'adresse on apprend la vérité.

— Les mœurs...

— Une femme aimable et complaisante peut toujours espérer de rendre son mari fidèle.

Nous en sommes revenus à l'article de la religion, des enfants. J'ai dit que mes fils ne seraient pas faits prêtres et qu'on ne parlerait pas à mes filles de se faire religieuses ; qu'après 25 ans ils feraient ce qu'ils voudraient, mais qu'auparavant, qu'ils fussent pauvres ou riches, il n'en serait pas question, que je ne le souffrirais jamais, et qu'on pouvait faire ses conditions là-dessus. En effet, je romprais dans l'instant sans retour, sans cette clause-là. Pendant que tous les gens sensés parmi les catholiques crient contre des vœux absurdes qui entraînent le désordre et dépeuplent le monde, moi protestante je n'aurai pas ma part à cet abus. Non, quand on voudrait faire mon fils, encore enfant, coadjuteur de Rome, je n'y consentirais jamais. Je sais qu'entre les raisonnements et les actions de bien des gens il n'y a guère de conformité ; que ceux qui déclament contre les couvents y mettraient cependant leurs filles, si cela convenait à la fortune d'un fils aîné. Mais je ne suis pas faite comme cela : je me mets rarement en frais de raisonnements ; peu de principes fixes, point de systèmes ; mais quand un raisonnement me paraît juste, évident, indisputable, il devient aussitôt une règle invariable de ma conduite. Quoique ma voix soit douce, mes résolutions sont fermes. Ainsi, point d'abbés, point de moines, point de nonnes. Qu'ils soient catholiques, mes enfants, cela ne me fait aucune peine, cela n'est point contre mes idées [1]. Mais c'est assez, on n'en doit pas exiger davantage. Et le marquis pourrait-il exiger que je n'eusse aucun des droits d'une mère ? Si j'étais capable de les abandonner, je n'aurais point de cœur, je serais

[1] C'est donc par erreur que Gaullieur assure qu'elle rompit parce que ses enfants devaient être catholiques.

bien indigne d'être sa femme... Il faudrait n'avoir pas d'âme, pas d'entrailles, pour ne point sentir combien il me serait dur de voir mes enfants obsédés de gens qui ne leur parleraient de moi qu'en leur parlant aussi des feux de l'enfer auxquels tout hérétique est éternellement dévoué. Mon père me disait : « Vous ne pouvez éviter que les servantes, les parentes, tout le monde ne leur dise : *C'est bien dommage que votre mère soit damnée !...* » — Ah ! lui ai-je répondu, ils le croiront un moment, mais quand je les caresserai, ils ne le croiront plus. Je ne serai pas obligée du moins à voir une petite fille sortant d'un cloître, mal élevée, une longue taille, l'imagination salie par tous les mauvais propos de ces maisons et de ces écoles, me méconnaître, frémir de mes erreurs, et demander à la Sainte-Vierge, d'un air gémissant et dévot, qu'elle me convertisse ! Au reste, si mes filles, malgré ma tendresse et mes soins, sont bigotes et folles, si à 25 ans elles veulent s'enfermer, ce sera leur affaire.

Après tous ces discours et beaucoup d'autres, toujours doux, polis, modérés, raisonnables, je priai mon cher père de me laisser faire une belle peinture de cet établissement. « Si j'étais heureuse, sage, aimée, si mon séjour ordinaire en Savoie me plaisait, si je venais de temps en temps vous voir avec tendresse, avec joie, si mes enfants étaient aimables, si M. de Bellegarde se trouvait le plus fortuné des maris, ne seriez-vous pas bien aise ? » — Oui, mais quel temps ne faudrait-il pas avant d'être assurés d'un si beau sort ? On pourrait aussi faire d'autres peintures... Je lui dis : Je serais fâchée d'être toujours fille, et même de l'être encore longtemps. Connaissez-vous un homme qui me convienne ? Ceux qui souhaitent le plus ardemment de m'établir dans ce pays, comptent jusqu'à deux partis que je pourrais accepter ; encore y a-t-il bien des choses à dire contre l'un et l'autre. L'un des deux ne veut pas se marier ; l'autre, que je n'ai jamais vu, a des raisons essentielles de chercher certains avantages qu'il ne trouverait pas avec moi ; aussi ne se soucie-t-il pas de me voir, quoique ses amis l'en sollicitent. Qui de 2 ôte 2, reste zéro. Voilà pour ce pays. Voyons les étrangers. Le baron allemand [1], je n'en veux absolument pas. Supposé que ce qu'on nous dit de lui soit faux, mon dégoût sera toujours un invincible obstacle ; la haine et l'ennui qu'il m'inspirerait seraient d'assez grands malheurs, et quand même je pourrais le faire vivre à Paris, ce serait toujours un horrible mariage.

Le comte d'Anhalt est esclave de son roi, ou dégoûté de ma réputation. Boswell ne m'épousera jamais ; s'il m'épousait, il en aurait mille repentirs, car il est convaincu que je ne lui conviens pas, et je ne sais si je voudrais vivre en Ecosse. Son ami,

[1] Le baron d'Holstein, apparemment.

c'est une folie, et cette kyrielle de réformes, je ne la commencerai pas pour un homme que je n'ai jamais vu. Mais vivre avec un homme aimable, spirituel, qui me veut bien comme je suis, qui sait le monde, qui ne serait pas jaloux sans raison, qui aime la musique, qui m'aimerait... Mon cher père descendit comme nous en étions là, pour expédier une lettre ; nous fîmes ensuite une partie de comète ensemble de fort bonne amitié.

Minuit... Il faut bien nous entendre : je ne ferai pas envisager le cloître à mes enfants comme bien odieux; seulement, je ne veux pas qu'on le leur montre bien saint, bien agréable, qu'on leur dise que de là on va droit au ciel, comme de l'hérésie on va droit en enfer ; je ne leur défendrais pas de prier pour ma conversion. — Ma mère dit que ce n'est pas de ces enfants, qui peut-être ne viendront jamais, qu'elle s'embarrasse. Je tâcherai de persuader que je ne serai ni plus ni moins protestante et chrétienne en Savoie qu'en Hollande. »

Deux jours après, la conversation reprend avec son père sur un ton plus vif :

« *Samedi matin*... Lui voyant condamner l'accueil plein d'approbation, de distinction et de plaisir que j'avais fait au marquis, comme contraire à la décence, comme étant une manière de se jeter à la tête des gens, comme devant déplaire aux hommes mêmes, je me mis en colère tout de bon, et je déclarai que jamais aucun motif ne me ferait prendre la peine de cacher un sentiment dont je n'aurais pas à rougir ; qu'il n'avait pas été question d'amour dans mon cœur, mais que tout homme aimable devait me paraître aimable ; que s'il y en avait vingt ensemble, ils me plairaient tous, que je le leur montrerais à tous, et qu'ils ne croiraient pas apparemment que ce serait de l'amour.

...La grande objection, la grande crainte, c'est que je ne vive avec des gens qui tôt ou tard se trouvent obligés d'employer tous les moyens possibles pour me faire changer de religion, d'où il arrivera que je changerai, ou que je me trouverai malheureuse. J'ai dit qu'il n'y avait pas d'Inquisition en Savoie... J'ai dit cent mille autres choses pendant vingt tours de jardin...On entendait, j'avais raison, mais l'objection n'était pas détruite... Une chose m'a touchée : « Pensez-vous à l'étonnement, au chagrin que vous donneriez à tous ceux qui vous aiment ? — Peu m'importe, ai-je répondu, si j'ai votre consentement et celui de ma mère. D'ailleurs, je n'ai guère d'amis, et les discours des méchants, des gens prévenus, je ne les entendrais pas. — Nous les entendrions pour vous, m'a dit tristement mon père. — Non, non, lui dis-je, vous ne les entendrez pas non plus, on n'osera vous les tenir. — Ce silence, a interrompu mon père, qu'on garde par ménagement, qu'on affecte de garder, me serait bien sensible ».

— Je me suis tue. Ce n'est pas aux dépens de son bonheur que je veux être heureuse.

...Je lui ai rappelé tout ce qu'il a toujours dit sur la tolérance, ses projets de réunion, impossibles à exécuter par des discussions, des définitions et des traités, possibles si on laissait agir les influences naturelles de l'esprit, du sentiment, de l'habitude, entre des sectateurs de différents cultes unis par l'amour et par le sang... J'avais pris mon père par son faible, je dis mal, j'avais touché la corde sensible de son cœur... Enfin, après deux heures de discours et de pas précipités tout autour de ce jardin, nous rejoignîmes ma mère, qui buvait le thé devant la maison. J'avais chaud, le cœur me battait... Je montai dans ma chambre. Mon père, inquiet et attendri, m'y vint aussitôt chercher ; il me trouva à demi couchée sur mon lit, un Voltaire à la main... »

Et la conversation reprend encore, Belle plaidant pour ce mariage qui inspire à son père une sorte d'effroi, mais qu'elle réussit, par son éloquence, à lui faire paraître presque acceptable :

« Mon père aurait voulu céder; il me dit: « C'est assez pour aujourd'hui », d'un ton doux, incertain et tendre... Voilà où nous en sommes. Je ferai encore tout ce que je pourrai ; si rien ne me réussit, c'est que mon père et ma mère ne peuvent consentir qu'en manquant à leurs principes et en altérant leur propre bonheur : en ce cas-là, je ne dois plus désirer le succès. »

« *Ce vendredi soir*... Je donnerais je ne sais quoi pour oser vous écrire, mais la fille de chambre de ma mère me dit hier que tous mes amis ne valaient pas la santé que je perdais pour eux, qu'il fallait dormir, que je maigrissais ; enfin, elle me fit promettre que pendant quinze jours je serais au lit à 11 ½ heures... Je ne veux pas rompre mes engagements, je respecte le sentiment qui les rend si chers à une femme de cette sorte. Je me plais à éloigner les témoignages d'un froid respect, pour mettre à sa place tout autour de moi l'amour et ses soins. Excepté la fille qui me sert [1], je ne commande à personne dans cette maison, je n'ai jamais voulu prendre la moindre autorité, mais pour moi l'on trahirait mon père et ma mère...Je ne me soucie jamais d'être respectée ; je veux qu'on m'accorde beaucoup sans croire me rien devoir ; je ne veux pas en imposer, je veux plaire. Boswell trouvait cela fort mauvais. Il aimait mieux me voir en grand panier avec une robe longue, des barbes pendantes, un air sérieux,

[1] Belle nous saurait gré de fixer ici le nom de cette brave fille, qui plus tard l'accompagna à Londres, Dorothée Pfhlügerin, qu'elle appelait de son petit nom hollandais, *Dortie*. Elle ne l'oublia jamais, et, vers la fin de sa vie, fit des recherches pour avoir de ses nouvelles. (Voir chapitre XXIV).

attendant qu'il m'abordât pour sourire, qu'avec des jupes courtes, un air libre et gai. « Est-il possible, me disait-il, que vous négligiez de vous faire respecter quand cela vous serait si facile ? Au lieu d'être toujours prévenante, laissez désirer quelque temps que vous veuillez bien être aimable, plaire, amuser, vous livrer à la compagnie, et puis, après quelque temps de liberté, reprenez le ton de la réserve. Gardez toutes ces folies, que vous dites à qui veut les entendre, qu'on ne comprend pas et qu'on interprète mal, gardez-les pour moi, pour votre ami, dites-les en anglais ! Vous devriez ménager les jalousies de l'amitié, sentir qu'elle veut des privilèges et qu'elle est offensée de voir tout le monde traité comme elle. Tout le monde est à son aise avec vous ! Cela est terrible ! »

...Je trouve pourtant qu'il a quelque raison, et si je ne craignais le ridicule de l'affectation, et encore plus le tourment de la gêne, j'essayerais peut-être... Il respecte l'humanité, il veut que ceux qui l'honorent se distinguent et qu'on leur rende hommage ; il aime que la vertu s'annonce par un extérieur imposant. L'austérité de sa morale ne lui fait pas condamner les plaisirs d'une imagination vive, d'une conversation libre, mais il veut qu'on les prenne en forme de récréation, que je me relâche avec lui, que je me divertisse, comme un prince oublie la pourpre et le pouvoir avec ses favoris. — Obdam, au contraire, me disait un jour : « Ah ! laissez-là l'air grave que vous avez coutume de prendre en entrant dans une salle ! Ne vous donnez pas tant de peine pour gâter votre physionomie pendant quelques instants, et croyez que si on vous aime beaucoup, on vous respectera toujours assez !... »

Le moment est venu de donner la parole à ce Boswell, que notre amie a si souvent mentionné, sinon avec enthousiasme, du moins avec une particulière estime. James Boswell (1740-1794) occupe une place honorable dans la littérature anglaise ; il a écrit une excellente monographie de la Corse, dont il sera question plus loin, et a laissé un livre classique sur Johnson, l'auteur de *Rasselas*. Nous ignorons ce que Boswell faisait à Utrecht, et combien de temps il y séjourna. De cette ville il se rendit à Berlin, d'où il écrit, le 9 juillet 1764, à Belle de Zuylen, qu'il intitule *My dear Zelide*, une lettre en anglais de 17 pages ! Elle nous révèle qu'une correspondance assez active existait entre eux : il n'en demeure que cette lettre, écrite sur le ton de spirituelle franchise et de bonne camaraderie d'un ami qui renonce à être un amant, et qui dit pourquoi. Ce ton simple et libre était pour plaire à Belle. La lettre de l'Ecossais reproduit plusieurs

passages d'une lettre de son amie, que nous aurons soin de recueillir.

« O toi, favorite de la Nature, écrit Boswell, écoute ce que te dit ton ami : Que la Prudence soit ton conseiller. Apprends à être maîtresse de toi-même ; apprends la vie ; et, je t'en supplie, ne méprise pas l'Art : l'Art t'a appris à jouer divinement du clavecin ! qu'il t'enseigne aussi à moduler les facultés de ton esprit avec une égale harmonie !

Ma chère Zélide, laissez-moi vous persuader d'abandonner votre attachement au plaisir et de rechercher le bonheur calme. Croyez-moi, Dieu ne nous a pas destinés à goûter beaucoup de plaisir dans ce monde. »

[Boswell fait à ce propos une confession complète de sa foi chrétienne, puis il reprend] :

« Vous voyez que votre ami est très heureux en ce qui touche l'important article de la religion. Prenez, je vous prie, la ferme résolution de ne jamais vous préoccuper de métaphysique : des spéculations de cette sorte, absurdes dans un homme, sont plus qu'absurdes chez une femme.

...Considérez vos nombreux avantages matériels : vous êtes la fille d'une des premières familles des Sept Provinces ; vous avez de nombreuses et hautes relations ; vous possédez une belle fortune, et je dois ajouter aussi que Zélide est belle. Vous avez sujet d'espérer un mariage distingué ; vous pouvez tenir dans la vie un rôle aimable et respecté. Vos talents et vos ouvrages peuvent vous faire grand honneur. Mais prenez garde : si tant de charmantes qualités ne sont pas gouvernées par la Prudence, elles peuvent vous être très nuisibles.

...Si vous vous abandonnez à vos caprices, vous pourrez éprouver çà et là une joie brève et fébrile, mais point de satisfaction durable. Il me semble que vous pouvez m'en croire : je ne suis ni un pasteur ni un médecin ; je ne suis pas même un amant. Je ne suis qu'un monsieur en voyage, qui s'est pris d'un grand attachement pour vous et qui a votre bonheur à cœur.

Ma chère Zélide, vous êtes très bonne, vous êtes vraiment sincère... Vous avez de beaux talents d'un certain genre. N'y en a-t-il pas d'autres qui vous manquent ? Pensez-vous que votre raison vaille votre imagination ?

..Maintenant, permettez-moi de vous gronder sur vos sentiments trop libres, dont vos lettres fournissent maints exemples. Vous dites que si votre mari et vous ne vous aimiez qu'un peu : « *J'en aimerais sûrement un autre ; mon âme est faite pour des sentiments vifs ; elle n'évitera pas sa destinée.* » J'espère que cet amour pour un autre ne ressemblera pas à celui de plus d'une

belle dame. « *Si je n'avais ni père ni mère, je ne me marierais point,* » et pourtant vous voudriez entretenir de tendres relations ! Ah ! Pauvre Zélide ! Ne voyez-vous pas que vous vous réduiriez à la plus méprisable des conditions ?... Je sais que vous ne pensez pas à mal ; vous donnez seulement cours à votre fantaisie : Voyez pourtant où cela vous mène ! *J'aimerais assez un mari qui me prendrait sur le pied de sa maîtresse. Je lui dirais : Ne regardez pas la fidélité comme un devoir ; n'ayez que les droits et la jalousie d'un amant.* Fi, Zélide ! Quelles idées avez-vous là ? Le nom de maîtresse est-il aussi agréable de moitié que celui d'épouse ?

...J'ai fait le voyage leplus agréable. Milord Maréchal était une société des plus intéressantes, et la dame turque causait extrêmement bien quand son indolence ne la rendait pas silencieuse [1]. J'ai trouvé M. Catt très poli. J'écrirai prochainement à M. de Zuylen ; je l'aime et je l'estime. J'ai eu l'honneur d'être présenté au comte d'Anhalt : vous pensez bien que je l'ai considéré avec beaucoup d'attention. Il me paraît être un homme fort poli, plein de sens et de manières très prévenantes. Je ne l'ai vu que très peu de temps, mais d'après ce que j'ai vu et entendu dire, je serais heureux de le savoir le mari de ma belle amie. Mais elle doit mettre son honneur à se conduire selon les convenances. Comme nous sommes, vous et moi, Zélide, parfaitement à l'aise l'un avec l'autre, j'avouerai que je suis assez vain pour conclure de votre lettre que vraiment vous avez été amoureuse de moi, autant que vous pouvez l'être d'un homme quelconque. Je dis : « vous avez été », car je me trompe fort si ce n'est passé maintenant. Reynot [2] n'avait pas si mal jugé : vous n'avez point d'empire sur vous-même, vous ne pouvez rien dissimuler. Vous sembliez mal à l'aise, vous aviez une gaîté forcée, le dimanche soir où je vous quittai, je m'aperçus bien que vous étiez émue.... Je vis

[1] Lord Keith, maréchal d'Ecosse, qui prit part au soulèvement de ce pays en faveur du Prétendant, dut s'exiler et fut nommé gouverneur de la Principauté de Neuchâtel par Frédéric II. On sait qu'il fut l'ami et le protecteur de Rousseau pendant son séjour à Môtiers-Travers. Lassé par la turbulence des Neuchâtelois, il se retira à Berlin. Il avait adopté une jeune Turque, fille d'un chef janissaire, nommée Emetulla, que son frère, le général Keith, avait recueillie au siège d'Oczakow. Milord Maréchal la maria avec M. de Froment, colonel au service de Sardaigne. Emetulla se retira plus tard à Neuchâtel, où elle mourut, presque centenaire, en 1820. (Voir *Musée Neuchâtelois*, 1864, *Un Gouverneur de Neuchâtel, Milord Maréchal,* par J. H. Bonhôte).

[2] Nous ne savons de qui il veut parler. S'agirait-il peut-être de Reinout, l'aîné des frères de Belle, mort quatre ans auparavant (voir chap. II), et dont elle aurait rapporté un propos à Boswell ?...

que j'avais une place dans votre cœur et que vous me témoigniez une affection plus que simplement cordiale. Vos lettres m'ont montré que vous étiez heureuse d'avoir enfin rencontré l'homme pour lequel vous pourriez éprouver une passion forte et durable. Mais je suis trop généreux pour ne pas vous détromper : vous savez que je suis un homme de stricte probité, vous me l'avez dit et je vous en remercie... Ne suis-je pas un peu sévère de n'avoir pas meilleure opinion de vous ? Chère Zélide, reconnaissez que votre vivacité mal gouvernée peut vous rendre de mauvais services ; elle vous enlève un peu de l'estime d'un homme à l'opinion duquel vous tenez. Vous me dites : *Je ne vaudrais rien pour votre femme ; je n'ai pas les talents subalternes.* — Si par ces talents vous entendez les vertus domestiques, vous trouverez qu'elles sont indispensables à la femme de tout homme sensé. Mais il y a des raisons plus fortes qui s'opposent à ce que vous soyez ma femme, si fortes, que je vous ai déjà dit naguère que je ne voudrais jamais vous épouser. Je me connais et je vous connais ; je suis certain, si nous nous épousions, que nous serions bientôt très malheureux l'un et l'autre... Vous pouvez compter sur moi comme ami. Cela me vexe de penser au grand nombre d'amis que vous avez. J'en connais plusieurs avec qui vous êtes en correspondance ; c'est pourquoi je ne tire pas vanité du fait que vous m'écrivez.

...Continuez à me montrer tout votre cœur. Je redoute votre imagination ; j'ai peur que le cœur de Zélide ne soit introuvable, qu'il n'ait été consumé par le feu d'une imagination excessive. Pardonnez-moi de vous parler avec cet air d'autorité : j'ai assumé le rôle de mentor, je dois le remplir. Peut-être que je vous juge trop sévèrement : je dis que vous manquez de cœur, et pourtant vous êtes très attachée à votre père et à vos frères. Défendez-vous ! ...Dites-moi que vous ferez une très bonne épouse. Laissez-moi vous le demander, Zélide : pourriez-vous soumettre vos inclinations à la volonté, peut-être au caprice d'un mari ? Pourriez-vous le faire joyeusement, sans rien perdre de votre douce bonne humeur ?... Pourriez-vous vivre paisiblement à la campagne pendant six mois de l'année ? Vous rendre agréable à de simples et honnêtes voisins ? Pourriez-vous causer comme n'importe quelle autre femme, et commander à votre fantaisie aussi bien qu'à votre clavecin ? Pourriez-vous passer les six autres mois dans une ville où il y aurait une fort bonne société, mais qui ne serait pas à la dernière mode ? Pourriez-vous vivre ainsi et être heureuse ? Pourriez-vous trouver une abondante source de joie dans votre propre famille ? Sauriez-vous rendre la gaîté à votre mari quand il serait mélancolique ? J'ai connu de telles femmes, Zélide : qu'en pensez-vous ? Pourriez-vous être ainsi ?... Adieu.

Que la religion ne vous rende pas malheureuse. Pensez à Dieu tel qu'il est réellement, et tout vous paraîtra gai. J'espère

que vous serez une chrétienne. Mais, ma chère Zélide, adorez le soleil plutôt que d'être calviniste : vous savez ce que je veux dire [1].

Je ne comprends pas un mot du mystère que vous faites au sujet d'un certain monsieur auquel vous pensez trois fois le jour.. Que voulez-vous dire par-là ? Ecrivez-moi en toute liberté, et avec votre charmante humilité. Que le Ciel vous bénisse et vous rende raisonnablement heureuse ! Adieu. »

A quelque temps de là, le comte d'Anhalt revient sur l'eau de façon imprévue :

« Il y a huit ou dix jours que mon père me donna une lettre de M. Catt où il parlait fort du comte d'Anhalt. Le bruit avait couru à Berlin que j'épousais un autre Allemand ; il y avait eu là-dessus de la surprise et un peu de consternation. Catt avait dit au comte qu'il devait s'assurer de moi, qu'il aurait beau chercher, qu'il ne trouverait rien qui fît son bonheur comme Mlle de Zuylen. Ce style de me recommander me parut réjouissant. Le comte avait bien compris, mais sa situation est embarrassante. Catt envoyait un billet du comte à lui, où il parlait d'arrangements déjà faits depuis leur conversation, de lettres qui partiraient, etc..., l'obscurité même pour moi. Je rendis un moment après les lettres à mon père en lui disant : « Il manque une pièce au recueil, c'est la réponse de M. Catt au comte : j'y ai suppléé. » En effet, j'avais écrit que le comte pouvait avoir l'esprit en repos, ne point voyager et ne point écrire, que je n'épouserais ni lui, ni le baron d'Holstein... Le lendemain, je dis à ma mère que mon parti était pris, et qu'il me paraissait plus raisonnable et plus généreux d'en avertir le comte et d'empêcher un long et inutile voyage. Ce refus n'emporte pas, dis-je, une promesse à un autre ; j'ai promis d'être libre, je le serai. — N'en dites pas un mot au marquis : il croirait que c'est pour lui que j'ai rompu et que mon procédé le lie... Le comte d'Anhalt n'est pas le dernier épouseur de la terre ; et quand je ne me marierais jamais, qu'importe pour l'honneur du marquis ? Vous ne sauriez croire combien je tiens à cette formule de liberté : chaque matin le marquis doit s'éveiller avec la liberté de ne plus vouloir ce qu'il a voulu la veille. »

Cependant Bellegarde était entré en correspondance avec Mlle de Tuyll, et celle-ci conserva quelques-unes de ses lettres, dont le style dut l'étonner un peu. Pendant un séjour qu'elle fait à La Haye, il lui écrit :

[1] Il la veut sans doute mettre en garde contre ce fatalisme qu'elle prétendait tirer du dogme de la prédestination (voir chap. I, p. 30).

« Je suis depuis quatre jours ici, et je n'ai pas plus le bonheur de voir mon aimable amie que si j'étais à Paris... Vous conviendrez que c'est une situation bien cruelle que d'être esclave des bienséances et des préjugés au point de se priver de la société d'une amie qu'on chérit parce qu'on avait désiré de l'épouser et que des circonstances contrarient.... Si je ne puis avoir le bonheur d'être votre mari, rien ne peut me faire renoncer à celui d'être votre fidèle et dévoué serviteur et ami tant que je respirerai... Ces lettres ne vous engagent précisément à rien ; séparez ces deux êtres, l'ami et le prétendant. Le dernier ne paraîtra que lors et qu'autant que vous le voudrez bien et que le premier aurait aplani toutes les difficultés... Si même mes vœux étaient rejetés, je me ferai toujours une gloire de les avoir formés.

... Je ne dois point me flatter de l'impression que fait l'amour ; j'ai passé l'âge fait pour en inspirer, sans cependant avoir encore atteint celui de la veillesse. Des sentiments plus solides auxquels j'aspire me font espérer un bonheur préférable à celui que procure cette agréable ivresse toujours passagère ; la plus tendre amitié, les égards, la complaisance soutenue, l'égalité, la douceur, sont de mon côté les qualités dont je puis répondre pour remplacer celles des Corydons, et qu'étant assuré de trouver du vôtre, suffisent à mon bonheur... »

Ces gauches déclarations sont accompagnées d'une note sur l'état de sa fortune et sa parenté.Il compte sur la dot de Belle— 100,000 florins — pour payer ses dettes ; il lui donnera pour ce montant hypothèques sur ses immeubles, qu'il énumère : le marquisat de Coursinge, celui des Marches, un hôtel à Chambéry, etc... Quant à sa famille, il nous apprend qu'il est par sa mère, — une Oglethorpe, — cousin des princes de Rohan, de Mme de Brionne-Lorraine, etc. Son père était aide de camp du roi de Sardaigne, son aïeul ambassadeur en France, son bisaïeul... Mais l'intéressant est de savoir ce que Belle pensa de son correspondant. Elle est plus indulgente que nous ne l'aurions attendu, et se livre à des projets d'avenir, parmi lesquels un séjour à Paris lui tient surtout à cœur :

« Sa lettre, dit-elle, m'a fait un grand plaisir : je l'ai relue trois ou quatre fois, en y cherchant toujours les expressions de tendresse, et les revoyant avec plus de joie encore que celles de l'admiration... Ce qui refroidirait peut-être un peu cette envie [de voir Paris], si j'étais la femme du marquis, c'est qu'il est trop grand seigneur, et que ses parents ont de trop beaux noms ; il faudrait peut-être se confomer à leur bel air, et je n'aime point les grands, ni le bel air, ni à me conformer. Ma passion serait de

voir Paris à pied et en fiacre, de voir les arts, les artistes et les artisans, d'entendre parler le peuple et déclamer la Clairon. Je ferais par hasard quelques connaissances qui me plairaient, quelques autres qui me feraient rire. Je paierais bien cher les leçons de Rameau, et huit jours avant mon départ, pour voir de tout, je ferais connaissance avec la coiffeuse et le beau monde.

Revenons à notre mariage et à mon économie. On m'a toujours dit que je n'en aurais point, que mon mari serait fort à plaindre, que je serais la plus mauvaise ménagère du monde ; il n'y a que la vieille fille de chambre de ma mère, fille d'un grand sens, qui m'a rassurée quelquefois. Elle me dit : « Il est vrai que vous ferez de folles dépenses pendant quinze jours ou trois semaines, mais ensuite, pendant trois mois, vous n'achèterez rien, vous ne vous habillerez point, vous ne songerez ni à boire, ni à manger, et vos amis auront tant d'esprit qu'ils oublieront aussi ces choses grossières; et, au bout de l'an, ce sera tout comme si vous aviez eu de l'ordre et de l'économie. » Cette fille a raison, je pense : si je gouverne, il y aura du haut et du bas, comme dans tout ce que je fais... Si le marquis avait des trésors, il est bien sûr que je ne ferais pas tout ce que je ferai à présent pour l'épouser ; mes motifs paraîtraient équivoques, et peut-être qu'on mépriserait mes empressements.

3-4 *septembre* 1764... Si le marquis était plus âgé et moins aimable, j'aurais peur que son mariage ne fût une retraite. Je hais ces vieux épouseurs qui prennent une femme pour les aider à passer l'hiver, qui l'invitent à se chauffer près d'un mauvais petit feu, après qu'ils ont passé le printemps et l'été, cueilli des fleurs et des fruits sans elle. Ils ne sont pas plutôt en ménage qu'ils assujettissent tout à une règle austère, qu'ils n'avaient pas connue auparavant. Je dis tout cela pour m'amuser, car il est clair que ce n'est pas du tout le cas ici : votre ami est plus jeune que je ne pensais, et il n'a pas plus l'air d'une retraite que moi. Je serais charmée d'être sa femme. »

Elle passera volontiers une partie de l'année dans les terres du marquis :

« Mais un peu de Chambéry et de voyage peut suffire... Je n'ai pas besoin des capitales... Je suis un peu fachée que mon orthographe soit plus correcte que celle du marquis, mais cela vient de ce qu'il est si grand seigneur. A propos, sait-il bien que je n'ai pas seize quartiers ?... Les situations de toutes ces terres sont charmantes ; Lausanne n'en est pas bien loin ; alors nous nous verrions sans gêne et sans blâme. Je crois comme vous que je serais en paradis. Il faudrait pourtant être bien assurée qu'on ne m'ôterait pas mes enfants pour les donner à des prêtres ineptes et superstitieux. Je dis *mes enfants* sans circonlocution

et sans détour ; peut-être que cela n'est pas de la décence. Me revoilà sur mon ancien ton de liberté excessive avec vous ! Il ne sera pas dit que vous ayez ignoré une seule de mes idées sur le mariage.

A 1 *heure après minuit*... Je viens de finir une largeur de ma robe, le plus brillant entourage, la plus jolie chose...

...Je voudrais bien apprendre vite que Mlle des Marches [1] voit jour à obtenir un agrément du roi et une dispense du Pape. Le Saint-Père, dit-on, ne se mêle de rien ; il n'est question que de lui présenter les choses du côté où il faut qu'il les voie. A Rome, on obtient tout cela avec de la faveur et de l'argent... »

Qui l'avait si bien renseignée ? — L'évêque d'Utrecht, à qui elle alla incognito, et accompagnée d'une amie, demander une consultation [2]. Ce prélat fit quelques difficultés pour recevoir les visiteuses, ainsi qu'elle le conte à Bellegarde dans une lettre dont elle a conservé le brouillon :

« Comme la domestique qui était venue nous ouvrir n'avait pu dire nos noms à son maître, elle revint les demander.

— Dites-lui que deux dames ont à lui parler.

— Mais il demande toujours comment on se nomme.

— Dites-lui que nous sommes bien mises, et que nous avons l'air d'honnêtes gens.

— Mais ne pouvez-vous donc pas dire votre nom ?

— Vous voyez bien, lui dis-je, que nous n'en avons pas envie.

Nous étions toujours à la porte, pendant cet entretien, dans un petit vestibule obscur. Enfin, elle appelle en grondant sa camarade, à qui elle avait dit d'apporter de la lumière, et faisant quelques pas pour la chercher, elle la trouve qui écoutait derrière une porte. Aussitôt, force criaillerie, et quelques injures qui me divertirent beaucoup : elle sacrifia sa propre curiosité au plaisir de pester contre celle d'autrui, elle contrefit la personne sensée et discrète, elle monta à la fin, à la fin le prélat descendit. Il ne s'accommodait pas mieux de notre incognito que ses servantes, et la première chose qu'il nous dit en entrant dans la chambre où nous étions, fut une espèce de question qui,

[1] La sœur de Bellegarde, dont il est plusieurs fois question dans les lettres de Belle à d'Hermenches.

[2] On sait que le diocèse d'Utrecht constitue une petite église janséniste séparée de Rome et qui, protégée par le gouvernement hollandais, fut maintenue à travers les siècles, malgré les excommunications des papes. De 1739 à 1767, le siège d'Utrecht fut occupé par l'évêque Jean-Pierre Meindartz.

quoique faite avec politesse, avait le même but que les précédentes. Je n'y satisfis pas davantage ; ensuite, j'entrai en matière, je proposai la question comme si elle ne m'eût pas regardé et de façon qu'il pût me croire catholique aussi bien que protestante. C'est un homme d'esprit ; il nous répondit bien, et après quelques discours sur le schisme qui le sépare de Rome, il nous dit que son autorité comme évêque, toute légitime qu'elle était, n'était pas reconnue par le Pape, et qu'ainsi il ne pouvait nous être d'aucune utilité ; que les curés avaient dans ce pays le pouvoir de marier des gens de différentes religions, que quand c'était des gens de condition, il demandait une dispense au nonce de Bruxelles, et que celui-là, pour qu'il en coûtât davantage au demandeur, en écrivait au Pape ; qu'à mesure qu'on était plus riche et d'une plus grande naissance, il fallait payer plus cher. Je lui demandai si le pouvoir de dispenser du nonce allait plus loin que ces Provinces : il me dit que non. Ainsi ne lui écrivez plus : il irait à Rome ; nous pouvons écrire à Rome tout droit. En passant, il avait parlé du crédit qu'ont les Jésuites par l'intimité de leur général avec le secrétaire du Pape qui est son favori, qui a tout pouvoir et qui dirige tout ; j'ai demandé le nom de ce secrétaire, il est allé chercher une liste des cardinaux, celui-ci s'appelle *Torregiani*. Notre évêque a fort approuvé l'idée de lui écrire sans autre forme de procès. Alors, pour lui faire grand plaisir et le récompenser de sa politesse, je lui ai dit qui nous étions, mais non pas que je voulais me marier, et nous nous sommes séparés en faisant d'un côté de grands remerciements et de l'autre de fort bons souhaits fort chrétiens. Au retour, on a cru que nous nous étions promenés, et nous nous sommes beaucoup divertis de cette équipée.

Mon cher marquis, suivez mes conseils : je connais la rectitude de mon père ; il lui faudra une dispense... Ecrivez, croyez-moi, au cardinal Torregiani, secrétaire de Sa Sainteté ; envoyez-moi ensuite la lettre ; je tâcherai d'engager mon père à l'envoyer à M. Born, notre résident, pour qu'il achète la dispense à aussi bon marché qu'il pourra. En passant je pourrai toucher quelque chose du peu de besoin que vous croyez en avoir, et nous verrons ce qu'il dira : je suis scrupuleuse sur la bonne foi comme les quakers. Vous dites dans votre lettre qu'il est presque impossible d'obtenir une dispense : ne le disons pas, car, en vérité, cela n'est pas du tout impossible. Mon père pourrait répondre : « En ce cas là, il est impossible que vous vous mariiez ; n'en parlons donc plus... »

On est frappé, à la lecture de ces pages si vivantes, de voir Belle se divertir du spectacle des choses tout comme s'il s'agissait d'une autre qu'elle.

Cependant, l'affaire Bellegarde commence à languir d'une

façon inquiétante, et l'on dirait que Belle pense moins à ce prétendant qu'à celui qui l'a suscité. Elle écrit à d'Hermenches :

« ...Nos lettres sont trop intéressantes. Depuis deux mois, je n'ai aucun goût pour les démonstrations mécaniques, pour ces calculs d'algèbre qui sont une si belle chose ; j'ai négligé la harpe, j'ai négligé mes amies ; tant qu'il était question d'un établissement qui devait fixer ma destinée, j'ai trouvé que je pouvais tout négliger ; à présent, tout est dit sur cette matière. Je dois nécessairement retourner à mon algèbre, à mes tranquilles amitiés... J'ai peur que vous n'ayez trop de part à mes pensées, que je ne m'accoutume à m'occuper de vous avec trop d'assiduité, avec un certain mouvement trop vif ; je ne veux pas absolument que cela arrive. Quel serait le dénouement ? Une passion peut-être ; peut-être une rupture !... Ecoutez-moi, et approuvez mes résolutions. Il me paraît fort douteux que le marquis se soucie encore de moi dans un an. D'ailleurs, je suis persuadée que mon père ni ma mère ne donneront jamais un consentement formel. Si le marquis veut qu'ils prononcent, nous ne passerons point notre vie ensemble ; vous vivrez dans ses châteaux sans moi. Alors, que faire de l'habitude qui nous attachera l'un à l'autre ? Serez-vous content de m'écrire toute votre vie et de ne me jamais voir ?... Après une correspondance de feu, toujours vive, toujours tendre, on veut se voir : d'Hermenches, nous nous chercherons, si nous ne nous brouillons pas ; et puis gare la passion, la jalousie, l'instinct, le délire et le désordre ! Si je ne suis pas à votre ami, si toujours je m'occupe de vous, je serai un jour votre maîtresse, à moins que nous n'habitions les bouts opposés du monde, ou que vous ne m'aimiez plus du tout.

...Vous m'enverrez, quand vous le jugerez à propos, les lettres du marquis, mais du reste nous laisserons reposer cette affaire jusqu'à ce que lui-même la réveille... »

Entre temps, un amoureux plus vif a surgi :

« Vous allez aimer encore plus mon cousin quand vous saurez qu'il m'aime avec passion [1]. C'est un secret entre lui et moi, ainsi point de plaisanterie. Il a le cœur d'un roi. Adieu. Le mien est à vous pour le moins autant qu'il le faut. »

Elle fut bonne pour le petit cousin, qui paraît avoir été un adorateur ingénu et fervent. Il fallut bien le décourager enfin.

[1] Probablement Frédéric-Christian-Henri de Tuyll (1742-1805), frère de Mme d'Athlone. Il se maria en 1767 à Mlle Proebentow von Wilmsdorf (*Genealogie van het Geslacht van Tuyll van Serooskerken*, par Ch. J. Polvliet. Oisterwijk, Genealogisch-Heraldisch Archief, 1894).

Nous avons sous les yeux une lettre que Belle lui adressait au moment où le comte d'Anhalt reparlait de venir à Utrecht : jamais on n'a évincé un amoureux avec plus de grâce délicate et de gentille ironie :

« ...Le comte d'Anhalt m'écrit qu'il espère obtenir la permission de venir ici pendant les quartiers d'hiver. S'il vient, tout pourrait être bientôt décidé, c'est-à-dire si je l'épouserai ou non. Vous comprenez bien que tout ne dépend pas de là, et, comme dit Agathe dans le *Connaisseur*, il n'est pas prouvé que toute fille qui ne sera pas sa femme doive être la vôtre. Au cas que je le refuse, il y aurait encore bien des choses à examiner... Si je n'avais peur de vous fâcher, je vous dirais qu'une année d'absence pourrait diminuer un peu votre prévention et votre tendresse pour une personne qui vous est si chère à présent. Ne croyez pas, mon cher cousin, que je rétracte ce que j'ai dit sur vos protestations : je les crois parfaitement sincères, je suis persuadée que j'ai à présent tout votre cœur ; mais ne faudrait-il pas être bien présomptueuse ou connaître bien peu le monde pour regarder comme impossible un pareil changement ? Toute inutile qu'une pareille déclaration vous paraîtra, je ne puis m'empêcher de vous assurer ici que, quoi qu'il arrive, je vous regarderai comme aussi libre que moi, libre jusqu'au dernier moment... Je vous le disais devant la porte de ma chambre un moment avant votre départ, je ne veux point que le comte d'Anhalt ni vous, vous croyiez engagés pendant que je suis maîtresse de moi-même.

A propos de cela, je veux vous dire, puisque vous vous êtes intéressé à mon sort, qu'on me fit hier des propositions de la part d'un gentilhomme du Holstein, maître de lui et de sa fortune, qu'on dit être considérable. Je l'ai vu il y a deux ans, je suis très persuadée que je ne le prendrai pas, mais je compte laisser à décider à mon père et à me mère si le refus doit être absolu d'abord, ou si la chose doit être quelque temps en suspens....

...Il me reste à vous prier, mon cher cousin, de brûler ou d'enfermer soigneusement mes lettres. Que diraient mes parents, que dirait le comte d'Anhalt, que dirait le monde, si l'on apprenait notre correspondance ? Je ne me la reproche pas, mes motifs ont été purs, mais je me la reprocherais si je la faisais durer plus longtemps ; j'ai dit tout ce que mes lettres devaient dire, plus de complaisance serait une faiblesse ; je vous ai fait voir assez de confiance, d'estime et d'amitié : vous m'en estimeriez moins vous-même si je faisais davantage.

Ecrivez-moi encore une fois, si vous voulez, avant de venir à Utrecht. Après cela, je ne veux plus de vos lettres. Nous nous

verrons, vous me parlerez, mais malgré le joli uniforme, *le plaisir de m'embrasser* ne s'obtiendra pas si aisément.

Adieu, ma chandelle s'éteint, ma fille de chambre s'endort, il est une heure, je vais me coucher. Adieu, mon cher cousin, je serai toujours votre amie. Vous croyez ne pouvoir être heureux sans moi, mais c'est une illusion dont tant d'autres ont éprouvé la fausseté ! Je souhaite et j'espère que vous trouverez le bonheur dans quelque état que la Providence vous place et quelle que soit la compagne qu'elle vous destine.

BELLE.

Utrecht, la nuit du 19 au 20.

Jeudi matin. La fin de cette lettre, plutôt toute la lettre, se ressent bien de l'heure où je l'ai écrite. Je vous prie de ne pas vous exposer pour venir ici au mal que vous fit le froid dernièrement ; attendez qu'il soit diminué, ou garantissez-vous mieux. Quelque attention que j'aie eue dans mes lettres à dire exactement la vérité, je crains quelquefois qu'elles n'aient dit davantage, je crains que violer en votre faveur les lois de l'exacte bienséance, n'ait été par soi-même vous faire espérer plus que je ne devais. Je serais au désespoir si vous pouviez vous plaindre de ma complaisance même comme d'une fausseté. N'espérez guère, mon cher cousin, et cependant ne vous affligez pas ; je vous l'ai déjà dit, vous perdrez moins que vous ne croyez... Je n'aime point mon pays, il ne convient ni à ma santé, ni à mon goût ; n'est-il pas apparent, ne sera-t-il pas raisonnable que je me donne au comte d'Anhalt ?

Vous faites très bien d'apprendre l'allemand ; permettez-moi de vous exhorter à vous appliquer aux mathématiques et à l'histoire, connaissances si nécessaires dans la profession que vous avez choisie. Quoiqu'il arrive, ce sera une satisfaction bien flatteuse pour moi de voir un homme qui m'aime ou qui m'aura aimée, distingué par son mérite et par l'estime générale. Si ce motif ajoutait quelque chose à ceux qui, j'en suis sûre, vous animent déjà, je pourrais me dire que si je vous ai fait du mal, je vous ai aussi fait quelque bien. Je voudrais ne vous faire que du bien. »

On aura remarqué qu'elle mentionne le comte d'Anhalt, à qui elle ne pense guère, et ne dit mot de Bellegarde, à qui elle pense beaucoup, bien qu'il se montre si peu empressé. D'Hermenches ayant eu la cruauté ou la maladresse d'assurer son amie que, si le projet de mariage échoue, Bellegarde survivra à cette épreuve, elle répond avec une mélancolique ironie :

« Le marquis ne mourra pas de chagrin ». — Ah ! vraiment, je le crois. Combien de quarts d'heure m'a-t-il vue ? Mais quand

je mourrais moi-même demain, je vous promets bien que vous vivriez et que tout le monde vivrait, et que l'univers irait son train le mieux du monde. Si pourtant il était des gens affligés, ce serait ceux qui m'ont connue depuis que j'existe, avec qui je ris, avec qui je pleure. Ils s'ennuyeraient quelque temps, ils trouveraient un certain vide dans leur existence ; ils me chercheraient encore, et puis enfin ils cesseraient de me chercher ; vous et eux trouveriez mille autres choses, et bientôt il n'y paraîtrait plus...Vous seriez étonné de voir combien il est facile de prendre son parti de toute chose. Ne me pas épouser coûterait tout au plus un dîner et une nuit de sommeil à un homme raisonnable; tout au plus, je le répète. Jamais je n'ai cru que cela fît un malheur tant soit peu sérieux. »

La lettre suivante est propre à scandaliser ceux qui pensent qu'il y a des choses dont une femme ne doit pas parler; il est sûr que le passage est un peu vif, — mais si spirituellement tourné !

« J'ai trouvé, écrit-elle, que la différence d'âge était trop grande. Vous avez beau dire, d'Hermenches, j'ai des sens, mes désirs ne peuvent s'y tromper ; dans dix ans j'en aurai peut-être encore. Je voudrai alors, comme je voudrais aujourd'hui, tout en prêchant l'immortalité de l'âme, caresser mon disciple, recevoir des caresses pour prix de mes sermons, et après avoir annoncé les pures joies du ciel, éprouver les voluptés de la terre... Mais pouvez-vous me rassurer contre les horribles suites que le libertinage peut avoir sur une femme et des enfants ? Je suis bien persuadée que votre ami est trop honnête homme pour m'y exposer s'il croyait devoir les craindre ; mais depuis quelque temps différents hasards m'ont appris là-dessus des choses qui me font trembler...

Ce 28 octobre 1764. Je viens de me quereller avec ma mère, et si vivement, que j'ai refusé de l'accompagner à l'église ; je raccommoderai cela dans une heure ou deux, et je ne perdrai pas mon temps à présent à me faire des reproches ni à m'affliger. Nous avions besoin de quelques petites disputes un peu franches, pour nous remettre de sa cérémonieuse réserve, où l'affaire du marquis nous mettait depuis trois mois. Avoir des torts et se les faire mutuellement sentir fait plus de bien qu'on ne croit à l'amitié et à la confiance. On dit que mon ton est aigre, impérieux, en un mot offensant dans la dispute : je suis persuadée qu'on a quelque raison, et je vais bien y prendre garde. En attendant, au lieu de pénitence, je partage délicieusement ma solitude entre vous et une tasse de café. Ne dites plus, je vous prie, que je suis telle que vous aviez craint de me trouver, toujours cherchant le plaisir et la perfection dans ce que je

Vous faites très bien d'apprendre l'allemand, permettez moi de vous exhorter a vous appliquer aux mathematiques et a l'histoire, connoissances si necessaires dans la profession que vous avez choisie. Quoique il arrive ce sera une satisfaction bien flatteuse pour moi de voir un homme qui m'aime ou qui m'aura aimée distingué par son merite et par l'estime generale. Si ce motif ajoutoit quelquechose au cela que j'en suis sure vous animent deja, je pourois me dire que si je vous ai fait du mal je vous ai aussi fait quelque bien. Je voudrois ne vous faire que du bien.

Belle de Zuylen

AUTOGRAPHE DE BELLE DE ZUYLEN

n'ai pas. En vérité, j'ai très souvent ce que je cherche, la perfection des choses où je fais consister mes plaisirs se trouve vingt fois le jour : un livre qui me plaît, un ouvrage qui devient joli sous ma main, la liberté de penser sans rien dire, tout cela me suffit pour l'ordinaire. Dès que je sens que je puis quitter ce qui m'occupe, jeter mon livre, changer d'ouvrage, courir ou m'asseoir selon ma volonté, je me trouve heureuse. Mais avoir devant soi toute une journée de compagnie, devoir danser toute une nuit, ou jouer pendant trois heures, voilà ce qui cause une satiété insupportable ; on en a trop avant de commencer.

Dimanche soir. Au lieu de reproches et d'excuses, nous avons éclaté de rire, ma mère et moi, quand nous nous sommes revues ; elle m'a dit que je n'avais rien perdu au sermon. Nous sommes ici, c'est-à-dire à Zuylen, tête à tête elle et moi ; je ne m'ennuie pas un moment ; les journées sont trop courtes ; je trouve aujourd'hui qu'il faut être fort sot pour s'ennuyer quand on est libre et seul. Mais en compagnie, je ne suis pas comme vous : au sentiment d'ennui se joint la réflexion de l'inutilité de mon existence dans un cercle maussade ; ma chaise sans moi, me dis-je alors, ferait tout aussi bien que moi... Cet hiver, à Utrecht, je verrai le moins de monde qu'il me sera possible ; mais quand j'en verrai, je tâcherai de surmonter mes dégoûts, d'amuser, de plaire, afin d'adoucir tant soit peu les traits de blâme qu'on lancera de toutes parts sur ma conduite, si j'épouse votre ami. On dira toujours qu'elle est impardonnable, mais je voudrais qu'on n'empoisonnât pas mes sentiments, que mille voix ne criassent pas à l'unisson que je n'ai ni religion, ni principes, ni attachement pour mes parents.

Fin 1764. ...Votre dernier grief, c'est Obdam et Pallandt. Je n'ai pas dit que je voulusse épouser Obdam, je ne l'ai pas pensé. Seulement je dis que lui et Pallandt sont les seuls hommes de la République au sujet desquels mes parents pourraient exiger que j'hésitasse, les seuls qu'ils pourraient me faire mettre, en quelque sorte, en comparaison avec Bellegarde. ...Pour Pallandt, je vous réponds qu'il ne fait pas lire mes lettres, ce n'est pas un malhonnête homme ; d'ailleurs, je ne lui ai écrit à peu près que pour le quereller. Notre aventure lui fait peu d'honneur dans le public, et à moi pas le moindre tort. ...Sûrement, il n'ira pas mettre le comble à un mauvais procédé dont il avoue ouvertement ses regrets.

24 *Janvier* 1765... J'ai un frère qui doit arriver au premier jour de Londres ; l'année dernière il pensa à aimer ma cousine... Mon frère est le plus joli garçon et l'homme le plus indolent du pays... Ma cousine bien-aimée pourrait bien devenir ma sœur...»

Ce frère, de quatre ans plus jeune qu'elle, c'était Ditie, le marin, son préféré. La cousine, que nous retrouverons aussi,

est sa meilleure amie, la future madame d'Athlone, dont elle fait ce portrait :

« Un cœur noble et ferme ; son esprit est peu cultivé ; cependant elle saisit le bien et le mieux avec autant de discernement que les connaisseurs, mais avec plus d'avidité ; ses impressions, ses pensées, ses phrases, tout est original, tout est à elle. Elle écrit et parle mal, avec une énergie étonnante quelquefois, et toujours d'une façon où l'on reconnaît un sens droit et une belle âme...

26 *janvier*. Bonsoir. Pour moi, rien ne m'empêche de vous écrire qu'un tas de Tacites, de Sallustes et de dictionnaires ; je les jette sous ma table, moyennant cela elle est débarrassée, et j'écris... Ne nous disputons pas sur les Français et les Anglais [1], nous ne nous entendons qu'à moitié. Vous avez pris un peu de ce que j'appelle du jargon. « Le cœur doit être le même, dites-vous, chez des gens de même étoffe. » Je ne connais pas deux cœurs qui soient les mêmes, et je ne sais ce que c'est qu'une même étoffe de gens... Vous vivez avec des Français, il est heureux que vous les aimiez. Je les connais à peine, je ne vivrai apparemment jamais parmi eux, il est égal que je ne les aime pas beaucoup. J'aimerais certainement les gens supérieurs en France, peut-être plus que des gens d'un mérite égal de tout autre pays. parce qu'ils sont plus communicatifs. Mais cette même pente communicative m'impatiente chez les gens d'un mérite médiocre, qui font partout le grand nombre, et je trouve terrible de me voir poursuivie par des lieux communs, des fadeurs, des riens, des empressements, quand j'aimerais mille fois mieux lire, écrire, penser ou dormir en repos...

...L'affaire du marquis est moins désespérée que vous ne pensez ; mon père lui a écrit mardi dernier... Je n'ai pas lu la lettre, mais je sais qu'on se désiste des déclaratoires exigés d'abord, et que parfaitement content du mémoire que le marquis a envoyé, on me croira bien et dûment mariée moyennant une dispense du Pape et une permission du roi. Quant au chapitre des finances, mon père a témoigné, je crois, qu'il ne se bornerait pas opiniâtrement à ses premières offres... Je ne blâmerai ni le marquis ni mon père, quelque parti qu'ils prennent. Je ne suis plus que spectatrice. Pour essayer de les déterminer contre leur intérêt, en faveur du mien, il faudrait que je ne fusse plus moi-même.

Elle fit vers ce temps un séjour à La Haye. Elle écrit au retour :

« ...Au bal et dans les assemblées, c'est avec vos amis que je causais ; Maasdam, La Sarraz, les Golowkin se sont distingués

[1] D'Hermenches est alors à Paris.

par l'amitié qu'ils montraient pour vous. Je me suis liée d'amitié avec le comte Pierre (Golowkin) ; ...j'aime son ton simple, sa franchise, son bon esprit et son bon cœur... Il y a bien des sots et des folles à La Haye.

...Mon frère arrivé, j'ai dit adieu. Quoique satisfaite de bien des gens et de bien des choses, je n'ai pas pleuré, pas même soupiré ; il me tardait de revenir amuser un peu ma mère. J'étais d'ailleurs un peu lasse de ma sœur et de sa maison.... Tout en faisant mes visites, courant seule en carrosse et regardant rues et maisons, je disais : « C'est ici la plus jolie ville, la plus brillante de mon pays : eh bien, si je n'y revenais jamais que pour quelques jours en qualité d'étrangère, y aurait-il beaucoup de mal ? » Et je répondais non... Sans quelque cas extraordinaire, je compte bien n'y retourner que mariée. Je m'y suis bien conduite, je n'ai fâché qui que ce soit, j'ai fait revenir de leurs préventions quantité de personnes sensées [1]; cela suffit. Si je quitte ma patrie, on sentira peut-être qu'il y eût eu quelque plaisir à m'y garder ; si j'y reste, un peu moins de mauvais propos, de jugements faux et injustes m'en rendront le séjour désagréable [2].

14 *février* 1765.... Il y a longtemps que je vous l'ai dit, vous êtes un peu charlatan ; mais ce que j'aime en vous, c'est que vous n'avez pas besoin de l'être. Vous avez des tons et des odeurs : ce qui fait que je vous les pardonne, et que je ne vous en trouve pas plus fat, c'est qu'ôtez vos odeurs et vos tons, on ne vous ôte rien. Je vois bien des gens qui ne seraient plus si aimables si on les défrisait. Défrisez-vous hardiment, je vous aimerai toujours. ...Mille compliments au marquis. Si quelque jour cette affaire éclatait, soit qu'elle manque, soit qu'elle réussisse, je ne ferai aucun mystère du consentement que j'y avais donné. Je souhaite que si elle manque, elle soit ignorée, mais si l'on sait que le marquis ait voulu de moi, on saura en même temps que j'ai souhaité d'être à lui et que la seule différence de religion a fait obstacle de la part de mes parents.

25 *février*... Connaissez-vous le malheur d'une personne qui

[1] Au moment où *le Noble* venait de paraître, elle écrivait à d'Hermenches : « Les dames de La Haye me déchirent. »

[2] Belle vit souvent à La Haye une dame de Degenfeldt, qui s'était engouée d'elle et dont elle trace un portrait de la plus savoureuse ironie. Elle s'égayait sur les plates lettres de cette noble dame, et M. de Welderen, ambassadeur de Hollande à Londres, lui écrivait (30 mai 1768) : « Je suis flatté que vous me traitiez différemment de madame de Degenfeldt, dont vous compariez les lettres au premier chapitre de St-Matthieu... » Belle écrivit fréquemment à cette personne, qui réclamait instamment de ses lettres. Que sont-elles devenues ?

apprécie les biens et les maux attachés à sa destinée, non d'après les jugements de sa raison, mais au gré de ses organes, au gré d'une imagination qui exagère tout ? ...Mille hypocondries ridicules, mille chimères extravagantes éloignent le repos. Je ne connais point de créature plus folle que moi... Soyons humbles, d'Hermenches, nous sommes bien faibles ; ceux qui ont bien de l'esprit ne diffèrent pas beaucoup de ceux qui n'en ont point. Chacune des facultés de l'esprit a des inconvénients qui contrebalancent ses avantages.... C'est un terrible présent de la nature qu'une imagination vive et forte, c'est un autre don bien fécond en douleurs qu'un cœur bien sensible. Votre amie est folle ce matin, accablée des plus noires vapeurs, n'espérant rien, ne souhaitant rien, détestant toutes choses. Je cours chez mon maître. Je joue du clavecin un trio fait pour le violoncello ; un mauvais violon m'accompagne. Je trouve quelques mesures, dans ce trio, ou plutôt quelques sons, quelques notes, qui me ravissent, mes sens et mon cœur s'émeuvent, des larmes plus douces humectent mes yeux : je reprends l'idée du plaisir et du bonheur.

28 *février*... Pallandt me paraît fort embarrassé. Il voudrait bien, je crois, m'oublier ou me haïr, et il ne peut venir à bout de l'un ni de l'autre ; et m'aimer sans réserve, il ne le peut ou ne le veut pas non plus. *La réflexion doit toujours être contre vous*, me disiez-vous un jour. Peut-être avez-vous raison ; mais Pallandt pense peut-être : « Si je ne l'ai, un autre la prendra ; on peut n'être pas tout à fait fou et vouloir l'épouser. »

2 *mars* 1765. ...Dites-moi des nouvelles de Mme de Ségur ; son sort m'intéresse. Que ne s'est-elle fait inoculer ?... Je plaindrai moins Mme de Ségur, si elle aime, de mourir que de perdre sa beauté et de n'être plus aimée. Mourir jeune, c'est imprimer dans le cœur de ceux qui nous aiment une image touchante, agréable, ineffaçable. Si je mourais aujourd'hui, vous m'aimeriez toute votre vie. On ne me déchirerait plus ; mes parents et le marquis seraient d'accord à me regretter. En vérité, il ne serait pas si dur de mourir. Cependant, je souhaite que Mme de Ségur vive. »

D'Hermenches perdit à cette époque son ami La Sarraz. Elle lui écrit le 3 mai 1765 :

Qui l'aurait cru, quand nous l'entendions plaisanter, que bientôt tout serait dit et que nous ne le reverrions plus ! J'ai été frappée et touchée de cette mort si subite. Moi qui tiens pour l'immortalité, je suis en peine de ce que fait actuellement son âme dans l'autre monde, où il n'y a plus de princes à amuser, plus de pots de chambre, plus de ridicules, plus de barons. Il y a des gens qui ne semblent pas faits pour vivre, et d'autres pas faits pour mourir ; par malheur, la mort est faite pour tous.

Celui-là serait bien habile qui serait jeune de bonne grâce, qui aurait bonne grâce à l'âge mûr, bonne grâce dans la vieillesse, et bonne grâce encore en mourant. Quoique j'aie fait, vous n'avez pas voulu lire mon doctor Smith [1] : si vous l'aviez lu, vous sentiriez encore mieux mon idée, et vous imagineriez *the becomingness, the propriety* que j'ai dans l'esprit. Rien ne m'a jamais tant attristée que les lettres de St-Evremond devenu vieux...

...Le chapitre teutonique s'assemble ici à la fin de ce mois. Ma mère va à La Haye avec ma sœur dans douze jours. Je ne serais pas trop fâchée que le marquis vînt pendant son absence, qui durera bien cinq ou six semaines. Il m'a envoyé une lettre pleine de discussions de finances ; cela est fort bien, la mienne y avait donné lieu ; mais elle est si sérieuse qu'elle en a l'air presque de mauvaise humeur... Entre nous, si l'affaire manque, je crois que ce sera absolument sa faute... N'importe ! Laissons-le faire : au fond, l'avantage n'est pas pour lui si considérable ni si certain qu'on doive le forcer à me prendre... Ne nous chargeons pas plus qu'il ne faut de l'événement ; si notre erreur entraînait des mécomptes fâcheux, on nous ferait des reproches. Et puis, quelle femme donnons-nous au marquis ? La plus bizarre créature qui ait jamais existé... Mac Layne, renversant le bon mot de Piron, me disait l'autre jour : « Vous qui avez de l'esprit comme quarante... », mais on pourrait ajouter : « Et de la folie comme cent. » Plus je me vois, plus je suis surprise ; plus je me regarde, moins je me connais.

29 *mai* 1765... Si je n'aimais pas mon mari, ce serait le plus malheureux de tous les êtres. Vous compreniez fort bien, me disiez-vous un jour, comment je ferais mourir un mari de chagrin. Mais si je l'aime, si je l'aime ! Je ne sais rien faire à demi, point de faible désir, point d'ambition bornée ; j'aurai le désir et l'ambition de le rendre le plus heureux de tous les hommes, de le voir bénir dans tous les instants le sort qui m'aura donnée à lui... Etre toujours aimée, si je vis; longtemps pleurée, si je meurs, c'est une gloire rare, touchante, à laquelle j'aspirerai, pour laquelle je ferai tout, si mon mari le mérite, s'il sait aimer et pleurer.

...Le marquis va venir. Dites-moi comment je dois me conduire... Supposé qu'il me priât de lui donner les moyens de me parler seule en liberté quelques moments, trouverait-il mauvais dans son cœur que je consentisse ? Me croira-t-il imprudente et

[1] Elle lui écrivait en Mai 1764 : « Je ne sais s'il n'est pas absurde de dire que Dieu a créé des mondes et des hommes pour sa gloire. Ce sont là des objets de spéculation fort curieux et fort intéressants. Lisez *The theory of moral sentiments* du Dr Smith... »

peu sage si je suis libre, franche, sans défiance avec un homme qu'il n'est pas du tout certain que j'épouse ?

Jeudi 30 *mai* 1765... J'ai couru à 8 heures chez mon ami M. Brown[1] pour faire un tour de promenade avec sa femme et sa belle sœur, deux aimables Suissesses, toutes bonnes, toutes unies, les seules femmes que je voie dans tout Utrecht. Je suis revenue à 9 ½ heures pour avoir soin du souper de mon père ; le mien n'a pris qu'un quart d'heure, j'ai arrangé sa chambre pour la nuit, il s'est couché, et me voici. Si, par hasard, vous croyez que je ne sache pas être soigneuse, vous me faites tort. Mon père est fort content de mes soins depuis qu'il est malade... Ma mère dit que depuis neuf ou dix mois elle commence à croire que je pourrai un jour être bonne économe et gouverner convenablement un ménage. Je l'ai bien remerciée d'un compliment qui me faisait grand plaisir. Le désir de remplir mon devoir influe donc sur mon esprit, sur mon attention, et me donne des talents. Vraiment, cela me paraît de bon augure.

9 *juin*... De quelque façon que se conduisent mes parents, je ne mettrai pas en doute *qu'ils ne m'aiment, qu'ils ne soient sensibles et qu'ils ne soient de bonne foi*. J'ai des preuves là-dessus qu'il serait difficile de renverser. Vous ne les avez pas, et je ne saurais vous faire un crime de penser autrement que moi; mais ce ne sera pas me faire plaisir que de me le dire. Au contraire, c'est me faire très grand plaisir que de m'avertir de mes erreurs et me faire craindre mes fautes... Un seul mouvement de zèle m'est plus précieux que cent discours de flatterie.

17 *juin*... Je verrai Bellegarde, je suis impatiente de le voir. Ah ! qu'il devra m'aimer, que l'hymen devra avoir de douceurs, pour compenser ce qu'il me coûte ! »

Elle est, dit-elle, si découragée qu'elle voudrait être morte.

« On me ferait une épitaphe peut-être, on dirait que je valais quelque chose et que je promettais de valoir encore mieux ;

[1] Robert Brown, pasteur de l'Eglise anglaise d'Utrecht, n'est pas tout à fait un inconnu. M. Eugène Ritter a consacré à ce personnage une curieuse notice *(Voltaire et le Pasteur Robert Brown)* dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*, mars-avril 1904. Il séjourna à Genève en 1760 et 1761, et signa la préface des *Lettres critiques d'un voyageur anglais sur l'article* GENÈVE, de Jacob Vernet : ce morceau est daté d'Utrecht, 28 Juillet 1761. Voltaire s'en vengea dans son poème *La Guerre de Genève*, où Brown est nommé avec une note très désobligeante. La famille de Tuyll paraît avoir été liée avec cet honnête homme, que Belle aimait beaucoup et en qui elle trouvait un confident sûr. Il s'occupa de son mariage et fut mêlé, comme on verra plus loin, aux négociations avec lord Wemyss.

je serais hors de tout embarras, plus d'amant, plus de pape, plus de conseils... Si je ne veux pas me jeter dans la rivière, je puis me marier en Ecosse, épouser quand il me plaira un bon protestant, un homme amoureux, qui héritera 26,000 florins de rente. « Vous êtes jeune, dites-vous, une année est bientôt passée ! » — Voudriez-vous que je fusse encore une année comme à présent ? J'aimerais mieux mourir. Et qu'avancerait cette année ? Est-ce qu'au bout de l'an, le vent ou le pigeon de Noé porterait aux pieds du marquis une dispense du Pape ? Si je ne me remue pour la lui procurer, il ne l'aura certainement que par un miracle ; or je ne sache pas qu'il en mérite un, ni moi non plus. »

Bellegarde est alors en voyage en Allemagne : d'Hermenches conseille à Belle de lui écrire « de courtes lettres », et cet avis la rend fort perplexe :

« Si c'est pour lui plaire qu'il faut de courtes lettres à un homme qui ne me voit jamais, j'aimerais autant épouser par procuration le grand Mogol, et assurément il pourrait aussi bien prendre une héritière d'Afrique que moi pour décharger ses châteaux d'hypothèques.

...Certainement, je ne me marierai pas par désespoir. ...Mes frères, et Horace et Virgile, vaudraient mieux qu'un mariage qui ne serait pas entièrement selon mon goût. »

Elle fit, cet été-là, un joli séjour au château de Rosendæl, chez M. et Mme Voorschoten :

« Il y avait de quoi s'amuser, écrit-elle à son frère le marin, mais depuis longtemps je ne m'amuse point. ...Il me faut plus que de l'amusement, il faut les joies du cœur pour me tirer de l'état d'inquiétude, de soucis et de peine qui est à présent mon état naturel.

Après le départ d'Annebetie [sa cousine tant aimée, dont Ditie était amoureux], Bellegarde a passé huit jours à Utrecht ; c'était pendant la kermesse ; j'y suis allée presque tous les jours avec Vincent, et nous nous sommes promenés ensemble. Il a été ici [à Zuylen], mais il n'a pas avancé grand chose.. Il est gai il est aimable, il est simple ; son esprit est agréable, son expression naïve ; son cœur paraît sincère et bon. »

Elle est plus explicite avec d'Hermenches, à qui elle écrit :

« ...Je ne vois ni sûreté ni apparence touchant quoi que ce soit, ni pour le *oui* ni pour le *non*... Nous nous sommes vus assez librement chaque jour un peu ; nous nous étions fort étrangers, et pourtant nous nous parlions avec confiance ; et pourtant il

régnait entre nous certaine cérémonie ; et pourtant nous nous plaisions et nous nous aimons... Une autre fois j'espère que le marquis sera un peu moins poli ; pour lors je serai moins réservée et plus à mon aise... Avec le marquis, je dansais un peu sur la corde, le corps droit, tous mes mouvements mesurés, point de gambades hasardées, point de distractions, ni de brusqueries, ni de saillies de gaîté, ni de tons bien caressants ; nous étions trop polis. A peine, le dernier jour, je commençais à prendre mon allure ordinaire ; il est vrai que nous ne nous voyions pas assez longtemps de suite pour nous familiariser beaucoup. Nos entrevues les moins gênées étaient à la kermesse, où mon frère, qui nous accompagnait, nous laissait discrètement causer. Mais il faut être plus familiarisés que nous ne l'étions pour tirer grand parti de ces tête-à-tête au milieu de la foule ; il y avait cent choses que je n'osais lui dire ni lui demander, cent autres pour lesquelles je méditais l'exorde ; encore une fois, nous étions trop polis. Vous souvient il de notre connaissance ? Vous me fîtes je ne sais quel reproche dès le second mot ; au troisième nous fûmes amis pour la vie. Vous me connûtes bientôt, vous me devinâtes, j'étais jeune et vaine, j'aimais l'empire que vous vouliez prendre sur moi ; le marquis ne me devine pas, il m'estime plus que je ne vaux, il y fait plus de façons que je ne mérite. Le bon de l'affaire, c'est que nous trouvant dès à présent l'un l'autre fort aimables, nous sentons bien que nous le serons beaucoup plus quand nous aurons entière liberté... Jusqu'ici je ne trouve pas de mécomptes, tout est comme vous me l'aviez dit : cette finesse, cette prudence, cette conduite qui vont également avec la bêtise comme avec l'esprit, Bellegarde ne les a pas du tout ; il a cette simplicité qui va souvent avec l'esprit et qui ne va jamais sans la franchise, la bonne foi, sans un cœur honnête et généreux ; elle lui fait faire des bévues, mais elle plaît, elle attache, elle éloigne toute défiance et dispose à l'amitié.

MADAME DE PERPONCHER

Voilà ce que je crois voir dans le cœur de ma mère : toujours entre elle et moi la situation est singulière ; elle ne me pardonne pas de vouloir que mes enfants aillent à la messe ; cependant elle aime assez que je lui parle du marquis. Je lui dis l'autre jour : «Si vous continuez à m'aimer, à me vouloir du bien, vous me

verrez tant que vous voudrez ; je hais mon pays, mais j'aime la maison paternelle ; le marquis est complaisant, il me ramènera ici quand je voudrai... » Tout cela lui fit un plaisir sensible. Ma sœur est ici, et ses enfants seront protestants ; cependant, quelle différence ! C'est avec moi que ma mère aime à lire, à causer, à se promener, malgré mes hérésies ; on ne peut se passer de moi, chacune de mes caresses est précieuse, malgré l'impatience que je témoigne d'en faire de plus vives à un autre qu'à ma mère. Ma sœur a beau être beaucoup plus orthodoxe et plus décente, elle n'amuse pas, et on n'aime pas tant son cœur que le mien. Je vous dis cela, non avec orgueil, mais avec joie et comme une chose qui m'étonne.

...Laissons patiemment écouler deux ou trois mois, nous verrons plus clair alors à ma destinée. Je me porte à merveille, j'engraisse, je dors,... je joue du clavecin, je m'ennuie à la mécanique, et pourtant je l'apprends : ne faut-il pas savoir pourquoi un levier est un levier, et comment l'on fait une balance, et où Archimède eût pris son point d'appui pour soulever la terre ? Je m'ennuie aussi à l'assemblée, mais je fais semblant de me divertir, je prends la peine de me parer, quoique je ne veuille plaire à personne, je suis fort polie, je fais beaucoup de révérences, et dans mon cœur je dis : « Adieu, adieu, c'est le dernier hiver ! »

Elle ne serait pas surprise que son amie Mme Geelwinck — *la veuve* — épousât le colonel de Hardenbrœk [1] :

« Je le souhaite, c'est un honnête homme, et que fait-elle de la liberté ? — Pauvre souris, je voudrais vous la rendre. — Je parle à une souris enfermée derrière ma tapisserie, dont je partage les angoisses... Dites-moi ce que vous faites de mes lettres. Je ne me les reproche pas, elles ne sont pas coupables, mais elles sont sincères ; ni un mari ni le public ne me les pardonnerait. Quelquefois il me semble que tôt ou tard tout se dit, tout se sait, et je tremble, malgré la parfaite confiance que mon cœur prend au vôtre.

12 *août* 1765... Il s'est trouvé que Bellegarde ne savait absolument point s'il pouvait m'avoir pour femme légitime dans son pays, si mes enfants pouvaient hériter. Mon père lui a écrit une lettre polie pour lui dire qu'avant d'aller plus loin, il faudrait éclaircir ce point-là. Votre ami n'a pas autant de méthode que de bonne foi... Il a envoyé à mon père le contrat de mariage de sa mère, long, je crois, de près de cent pages et que je le soup-

[1] Ce colonel serait-il le même Hardenbroek qui a laissé des mémoires que nous avons cités plus haut et que nous citerons encore ? Le passage que nous en avons transcrit, p. 68, mentionne précisément la veuve Geelwinck, de qui Hardenbroek tenait peut-être les détails relatifs à Belle de Zuylen.

çonne de n'avoir jamais lu... Mon père n'a pas du tout compris de quelle utilité pouvait être cette pièce et n'en parle jamais qu'en riant. Ce contrat a fait du bien par son inutilité même, car quand on rit, on se dispose à être content, et quand on voit que les gens n'entendent rien aux affaires qu'ils ont à traiter avec nous, je ne sais comment il se fait qu'on les affectionne et qu'on souhaite de faire tourner ces affaires comme ils le désirent : leur incapacité semble nous charger du soin de leurs intérêts.

22 août... Pareille affaire ne peut être en de plus mauvaises mains... Je ferais de mon côté tout ce que je pourrais pour décider entièrement mon père et ma mère. Et puis enfin tout serait sûr ; et puis quelques mots de liturgie, et puis... Je serais si aise d'être au dénouement, que je m'épargnerais toutes les petites simagrées de pruderie, je ne perdrais pas de temps à pleurer, comme c'est d'usage, après en avoir tant perdu à arranger, à persuader, etc.... Je m'ennuie à un point inexprimable, car je n'ai que cette seule affaire dans la tête ; pas le moindre esprit, ni vers, ni prose ; je n'écris que de longues lettres de temps en temps à Bellegarde... Mon activité ne sait que devenir ; je ne fais pas seulement une petite note de musique. Tenir compagnie à ma mère, travailler un peu au tambour, voilà mon journalier. Ma sœur est une enfant prude et de mauvaise humeur ; avec tout autant d'esprit et d'agrément qu'il en faut pour être aimable, elle est de fort mauvaise compagnie. Les jours sont longs, les semaines infinies. Il y a un an que je disais : *C'est aujourd'hui le* 1er *juin ;* sûrement il y a un an ! C'est une chose étrange qu'une année de trois mois ! ...Que faire dans ces temps d'ennui ? La disette d'amusement est grande pour moi, et en attendant le mariage, *item* il faut vivre.

...Jusqu'ici, je n'ai pas trouvé à redire que Bellegarde ne m'aimât pas assez ; n'ayant pas de passion, je n'exige pas un violent amour ; il m'a toujours écrit assidûment, il a paru fort aise de me voir ; c'est bien, c'est assez. Je le dis du moins, peut-être je le pense. Mais est-ce que je le sens? Mon cœur est-il satisfait ? Est-ce qu'il trouve que j'aime assez, que je suis assez aimée ? Cette question est embarrassante. A quoi servirait de la débrouiller ? Il vaut mieux dire à bon compte : *Nihil est ab omni*. Il est singulier de renverser ciel et terre, de combattre des monstres, de combler des abîmes, pour un mariage sans passion ! Quand je suis loin du marquis, mon imagination fait ce qu'elle veut de lui, de son cœur, du mien, de nos jours, de nos nuits... Nous nous parlons, nous nous entendons, nous nous aimons, je l'embrasse, et j'attends le prix de ma sagesse, d'une pénible privation. Quand je le vois, nous sommes étrangers, je suis polie et gênée, les rapports que j'avais imaginés font place à toutes les disparités réelles que la différence d'âge, de pays, de façon de vivre et de carac-

tère doit mettre entre nous. Il parle et je l'écoute, je ne suis pas tentée de l'interrompre, et quand il a fini, je ne sais comment reprendre... Je parle aussi, mais ce n'est pas ma voix naturelle, c'est je sais quel fausset qui m'ennuie moi-même et que je prends malgré moi de peur de l'ennuyer... Le matin, en me quittant, il m'avait donné deux baisers que j'avais fort bien reçus, avec quelque émotion et quelque plaisir ; l'après-dîner, nous étions seuls : « il espérait que je lui ferais la grâce de lui écrire. C'était bien de l'honneur pour sa sœur que je demandasse de ses nouvelles... » Vous ne sauriez imaginer combien cette cérémonie me désoriente, combien moi, si peu gauche d'ailleurs, si rarement embarrassée, je deviens maladroite et stupide alors. Je ne vois plus pour nous qu'un seul moyen de faire connaissance ; j'espère qu'il nous réussira mieux que nos conversations.

...Bellegarde est assurément fort aimable... Je suis toujours à brûler pour ce mariage ; tout autre me serait odieux et impossible... Je serai libre, on ne viendra pas me prêcher pédamment mes devoirs, et cela me donnera l'envie et la vanité de les remplir. Je serai contente, je l'espère ; si quelquefois j'éprouve quelque vide, quelque langueur dans l'âme, je dirai : *Nihil est...* »

Au mois d'octobre 1765, sa cousine de Tuyll, dont Ditie était si épris, finit par se décider en faveur de mylord Athlone, qu'elle épousa le 29 décembre [1]. Belle consolait son frère par ces lignes charmantes :

« Je suis bien aise de vous voir sensible, quand même vous êtes malheureux... J'étais attachée à vos désirs ; je la suis beaucoup plus à vous, à l'excellence de votre âme... Au fond, j'aime mieux un mariage manqué, un succès de moins, et un degré de perfection de plus. Laissez-moi donc raisonner de vous avec sens froid et à mon aise : je dis que je suis satisfaite de votre sensibilité et de vos regrets ; une affectation d'indifférence et de légèreté, qu'aurait pu dicter l'orgueil ou le dépit, m'eût été odieuse. Mais à présent, regardez dans votre cœur : étiez-vous bien amoureux ? Non. Ma cousine est-elle la seule femme avec qui vous eussiez pu vivre fortuné ? Non... Les circonstances semblaient vous la destiner et vous invitaient à la désirer ; vous avez

[1] Le comte d'Athlone n'était pas, comme Gaullieur l'a dit *(Revue suisse*, 1857, p. 489), envoyé de la Grande-Bretagne auprès des Etats-Généraux. Il n'était pas même Anglais comme le ferait supposer son titre. Il s'appelait van Reede Agrim, seigneur d'Amerongen. Le titre de comte *d'Athlone* avait été donné par le roi Guillaume III à un van Reede, son ami, en récompense de services rendus en Irlande, lors de l'expédition d'Angleterre. — Notre mylord Athlone était *Hoofdschout*, c'est-à-dire président de la Cour municipale de justice d' Utrecht.

adopté avec plaisir un projet que d'autres avaient fait pour vous avant vous ; votre imagination a embelli le projet, vos réflexions l'ont approuvé, votre cœur s'y est attaché : voilà tout ; c'est bien assez pour avoir des regrets. Vous espériez d'être heureux, vous l'eussiez été, mais vous pouvez l'être encore... Qu'est-ce que c'est qu'un plan détruit? Vous en pourrez faire tant d'autres ! Peut-être est-il bon, à votre âge, que l'imagination soit déçue : on en devient plus sage, on en sent mieux le pouvoir de la fortune, la dépendance où nous sommes de ses caprices, et la nécessité de se faire un bonheur qu'elle ne puisse pas renverser... Vous êtes si jeune ! Vous aimerez encore, et plus peut-être que vous n'avez fait. En attendant, vous deviendrez encore plus aimable. Vous êtes jeune, mon cher frère : pour l'être longtemps, résistez aux écueils de votre métier, et n'étendez pas trop loin les privilèges dont jouissent les hommes : il y a du plaisir à être jeune longtemps et à donner à ce qu'on aime une sensibilité non encore usée par ce qu'on n'aimait point... En même temps que vous prendrez un peu du langage des Italiens, prenez un peu de leur vivacité. Revenez bien aimable. Je serais très fâchée que ma cousine vous regrettât, mais je voudrais qu'elle dût vous regretter.

5 *novembre* 1765. (A d'Hermenches)... Le général Eliot [1] et sa femme me veulent mener avec eux à notre comédie hollandaise. Vive les Anglais pour la liberté du commerce, pour une aisance qui n'est pas de ton, d'air, de convention, qui n'est pas une sorte de contrainte comme chez les Français, mais vraie aisance, vraie liberté. Ces gens-ci m'aiment, me caressent, me veulent chez eux en Angleterre. Je parle anglais comme une Anglaise.

6 *décembre*... Le mari s'est beaucoup distingué à la guerre, sur les côtes de France, en Allemagne, en Amérique, partout où l'on s'est battu. Il parle toutes les langues ; c'est un guerrier fort humain, un homme éclairé, poli, aimable. Il n'est plus jeune ; il vient de mener son fils à Brunswick, il caresse beaucoup sa fille, qui est ici... Je n'ai jamais vu un mari avoir des attentions plus convenables, plus agréables, mieux séantes, pour sa femme. Elle l'écoute, l'admire, s'honore de sa réputation, de ses connaissances... C'est un ménage fort bon à voir... Ils n'aiment pas plus que moi le jeu ni le cérémonial des grandes compagnies, de sorte que nous sommes extrêmement bien ensemble... J'ai dans mes folies assez de ce *humour* qu'ils ne trouvent guère que dans leur île... Mrs Eliot me témoigne dans quelques caresses assez gauches plus d'amitié cent fois qu'une Française ne m'en dirait dans

[1] Le général Georges-Auguste Eliot (1718-1790), aide-de-camp du roi Georges II, s'illustra en 1782 par sa défense de Gibraltar, qui lui valut le titre de lord Heathfield.

mille protestations superlatives. Si vous voyiez avec quelle délectation elle imagine mon séjour chez elle en Angleterre, la bière que je boirai, les oratorios de Hændel où elle me mènera !... »

Pendant qu'elle cherchait ainsi à se distraire avec ses amis anglais, de nouvelles complications avaient surgi entre Bellegarde et la famille de Tuyll au sujet du montant de la dot de Belle. Celle-ci, très piquée dans son amour-propre et sa dignité, commence à désespérer tout de bon :

« 11 *décembre* 1765...Si je ne vis désormais que pour me divertir et ne rien faire,... et qu'alors quelque personne sensée me reproche l'inutilité de ma vie, je répondrai : « Une fois, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour valoir mieux, pour être plus utile, pour remplir mieux le but de mon existence. » Si l'on a jamais quelque autre reproche à me faire, je répondrai : « Une fois j'étais résolue à suivre l'ordre établi dans la société ; une fois je voulais absolument être une honnête femme. » Si les liens du mariage se refusent à moi la seule fois que je m'en fusse laissée entourer avec plaisir, je me regarde comme à jamais libre... Vous voudriez que mes parents fissent plus pour moi que pour ma sœur : de quel droit prétendrais-je à une pareille préférence ? Perponcher plaisait fort à ma mère ; il n'y avait aucune objection contre lui...

...Ne manquez pas d'écrire tout de suite à Bellegarde; égarez-le, ne le laissez pas me regretter plus de huit jours. La belle perte, en effet, qu'une femme ! Il y en a tant ! On en est si souvent embarrassé ! Peut-être devrait-il bénir le ciel. Dites-lui tout cela, et qu'il n'y songe plus.

...Si j'avais à recommencer ma carrière, je viserais à quelque richard qui ne serait point aimable et à qui je ne serais point fidèle. Où me mène ma belle délicatesse en fait de mariage ? A rien qu'à mille peines. »

Sur quoi elle se remet au latin avec M. de Guifardieu, qui l'aide à expliquer Tacite, Salluste et Cicéron. Puis elle se distrait en l'aimable société de sa cousine :

« 27 *janvier* 1766... Ma cousine de Tuyll, à présent milady Athlone, a passé huit jours ici avec mylord, qui est bon enfant, mais soucieux comme un vieillard ; c'est un sot, à mon avis. Elle est toujours belle et charmante ; elle est contente de sa situation ; avec un caractère comme le sien, on tire parti de tout, on est satisfait partout. Après huit jours passés ici fort agréablement, son mari veut qu'elle nous quitte pour aller communier à Amerongen : elle est partie d'aussi bonne grâce qu'aurait pu faire une vieille dévote. »

Le marquis revint la voir quelques mois après :

« Il est parti ce matin, écrit-elle le 8 mai, pour aller à Bruxelles, de là à Mæstricht, de là en Allemagne, et puis à Chambéry, à Turin, et puis, j'espère, dans ma chambre... Mon père l'a reçu de fort bonne grâce ; ils ont causé poliment, gaîment, tout comme je l'avais souhaité. Hier matin, mon père vint dans ma chambre avant de partir pour une inspection de digues, me chargea de faire ses compliments à Bellegarde et me dit que si ma mère ne voulait pas recevoir sa visite, il fallait tâcher d'avoir quelqu'un. A moitié endormie encore, je promis ce qu'on voulut, mais je n'invitai personne. Mon père, en revenant le soir, nous trouva causant tête à tête, mais nous avions l'air si sage, et même si grave, assis aux deux bouts d'une grande table, qu'il n'en parut pas du tout choqué ; même, après un peu de conversation, il sortit et nous laissa seuls... Nous avons dit beaucoup de choses. Il règne encore un peu de cérémonie entre nous... Il me raconte ses plans ; il voudrait bien que je fusse déjà à lui... Le Pape et le nonce n'ont pas été oubliés ; mon père tient toujours à la dispense... »

On se sépare de nouveau, et Belle recommence à écrire à Bellegarde de longues lettres, que d'Hermenches lui reprocha, semble-t-il, car elle lui fait cette vive déclaration :

« Je ne lambine pas, je crois, quand j'écris : si j'écris grand nombre de choses, c'est que j'en ai grand nombre dans la tête et dans l'âme. S'il y en a trop de la moitié pour Bellegarde, je souhaite qu'il cherche une femme qui n'ait que la moitié de ma tête et la moitié de mon âme. Pour moi, je serais bien aise de les garder dans leur entier pour quelqu'un à qui cela conviendra, ou pour moi seule. Adieu... Oui, assurément, vous êtes un héros. Mais ayez encore l'héroïsme de ne pas vouloir avoir toujours raison. Pour moi, j'ai tort et je l'avoue vingt fois par jour, et pourvu qu'on n'ait rien à reprocher à mon cœur, cela ne me fait rien. Je trouve mon esprit plus sot que la sottise des autres, et mon expérience égale à celle de l'enfant de ma sœur, c'est-à-dire l'utilité que j'en sais tirer. Il n'y a que Bellegarde qui soit plus malhabile que moi... (11 juillet 1766). »

D'Hermenches lui écrit merveilles des plaisirs mondains de Villers-Cotterets, où il séjourne [1] :

[1] Une des résidences du prince de Condé. Le château de Villers-Cotterets avait été donné par Louis XIV à son frère le duc d'Orléans, dont les descendants le possédèrent jusqu'à la Révolution. Il est aujourd'hui transformé en asile.

« Nous y sommes souvent 70 personnes à coucher... Ah! comme vous y seriez merveilleuse, Agnès ! La grosse madame d'Usson y tient son coin... On joue la comédie, et puis des canevas, et puis on fait des cafés. Oh ! la jolie chose que ces cafés : trente petites tables dans un grand appartement bien éclairé ; des abbés, des originaux, des poètes, des voyageurs, des auteurs. Mme d'Usson est la cafetière. [Il décrit cette vie de plaisir, de chasse, de jeu, puis] : Il y a trois semaines que cela dure... Voilà trois pages. Je ne sais si vous les trouvez trop folles, mais essayons comment cela prendra auprès de votre philosophie, de votre métaphysique, votre anglais, votre latin, eh ! parbleu, vos mathématiques. »

Cela ne prit pas du tout. Elle réplique :

« *Zuylen*, 6 *septembre* 1766. J'ai beau me torturer l'imagination, je ne puis obtenir d'elle de se plaire à votre description, toute gaie, toute aimable qu'elle est. Vous croyez que j'y serais merveilleuse : non, en vérité, j'y serais fort sotte, et je vous plaindrais, si jamais j'y devais paraître, de m'avoir annoncée autrement que comme une fort gauche étrangère... Et quels cris, si je trompais toutes vos conjectures, si je ne disais ni couplets ni contes à Villers-Cotterets, si je baîllais au café de Mme D'Usson!...

Septembre... J'ai reçu votre lettre à Middagten, où j'ai passé huit jours avec tous les plaisirs et tout le plaisir imaginable [1]. Nous avions le comte de Hompesch, Henri Saumaise, Reede, que j'ai toujours tant aimé, un jeune Bernois dont le nom est difficile à écrire (cela revient à Charner), [2] mon frère le marin, mon cousin le marin; tout cela faisait très bien ensemble, nous jouions, nous chantions, nous courions... Il n'y a eu à Middagten qu'un seul petit rabat-joie, c'est que j'ai pensé me rompre la cuisse en tombant d'un tabouret sur lequel j'étais montée et

[1] Le château de Middagten, avec sa célèbre avenue d'arbres séculaires, est un des plus beaux de la Hollande, où il y en a tant. C'est une des résidences de la famille Bentinck, qui y possède de précieuses archives. Nous y avons goûté à plusieurs reprises la charmante hospitalité de la comtesse Bentinck née Waldeck-Pyrmont, morte aujourd'hui, et qui avait bien voulu nous confier les lettres de Voltaire à la comtesse Sophie Bentinck, que nous avons publiées dans la *Revue de Paris* (15 septembre 1896). A ce séjour à Middagten se rattache le souvenir d'une fête à laquelle Belle assista : « M. de Rosendael donnait cette fête au Prince, qui était à Arnhem pour la cérémonie de son installation. Je crois que je suis dans une sorte de petite faveur auprès du Duc, il me parle toujours beaucoup, et je danse et je joue avec le Prince. Si c'est faveur, c'est un très petit degré de faveur ; je ne me crois pas faite pour en obtenir une plus grande. » (A d'Hermenches, Zuylen, 25 Août 1766).

[2] Il s'agit évidemment d'un *Tscharner*, officier en Hollande.

qui se rompit. Mais cela ne m'empêcha de rire qu'un petit moment, et au lieu de me plaindre, tout le monde en était bien aise, parce que je ne pouvais partir. On déjeunait, on jouait sur mon lit... J'y serais encore sans M. de La Tour, qui avait recommencé mon portrait et qui s'impatientait de m'attendre. Je revins lundi et mardi... Ma contusion m'obligeait de voyager lentement. Elle n'est pas encore guérie. L'enflure est opiniâtre, et toute la cuisse d'une horrible couleur... J'écris dans mon lit en m'éveillant. Tous les moments que je ne suis pas obligée de donner au portrait, je les donne à la cuisse.

...Il me tarde de revoir mes deux frères, qui, après cinq ans de séparation, se sont retrouvés hier dans ma chambre. Quand le marin revenait de Terre-Neuve, l'autre était parti pour Paris. Celui-ci revenait de Paris, l'autre était dans la Méditerranée. Il revient de la Méditerranée précisément comme l'autre venait de partir pour Aix ; Guillaume revient d'Aix jeudi soir, Ditie était allé à Amsterdam jeudi matin. Tour à tour ils se désespéraient ; enfin, hier, ils se sont retrouvés : ils pleuraient, ils s'embrassaient, leur joie était touchante. »

Bellegarde était retourné à Chambéry, et ne paraissait pas s'évertuer très fort à avancer l'affaire. Aussi d'Hermenches s'avisa-t-il de mettre en mouvement ses amis français pour procurer la fameuse dispense du Pape. Belle se montra furieuse de cette intervention indiscrète :

« Je dois avoir l'air d'une fille de financier qu'on prend pour déshypothéquer des terres, et que l'espérance de sortir d'un séjour triste, jointe à l'appas d'un titre, engage à épouser contre vent et marée un homme qui la néglige. Cet air-là ne me convient point du tout, je ne suis pas assez riche et je suis trop fière. Priez Mme d'Usson de verser son café à Villers-Cotterets et de ne plus se mêler de mon mariage. Dites-lui cela sérieusement, non pas joliment ni avec gentillesse... Et pas un mot, je vous prie, ni de mes caprices, ni du marquis, ni d'Aix; je n'ai que faire des réflexions de votre jolie nation légère comme du vent...

Dimanche matin. Depuis quinze jours, je passe toutes les matinées chez mon oncle et j'y dîne avec La Tour quand il a travaillé deux ou trois heures à mon portrait. Je ne m'ennuie point, parce qu'il sait causer ; il a de l'esprit, et il a vu bien des choses, il a connu des gens curieux; d'ailleurs, nous avons compagnie. Je lui donne une peine incroyable, et quelquefois il lui prend une inquiétude de ne pas réussir qui lui donne la fièvre, car absolument il veut que le portrait soit moi-même... Mes frères sont tous trois ici, chacun fort aimable dans son genre, et si empressés à causer avec moi, que je n'ai presque pas le temps de me coucher ni de me lever. »

A ce moment, comme on verra plus loin, elle était entrée en correspondance avec M. de Charrière; et l'incertitude la rend perplexe. Elle ne s'explique pas clairement sur l'état de son cœur, mais elle laisse entendre à son ami qu'elle ne souhaite plus aussi vivement d'épouser le marquis :

« 25 *septembre* 1766. Votre lettre m'a bien fait rire ; j'en avais grand besoin, car j'étais sérieuse et même fort triste. Il y a des jours de récapitulation chez moi, des confessions générales de mes fautes, de mes imprudences, de mes bévues. Cela ne finit point, et l'absolution, il n'est pas moyen de l'obtenir de moi-même ; je suis un confesseur janséniste des plus rigides et je ne veux entendre parler d'aucun relâchement jésuitique. Croiriez-vous que pendant le dîner, quoique la compagnie fût assez grande, cela était au point que je n'ai pu m'empêcher de pleurer !... Voyez combien je suis faite pour le beau monde.

...Si vous allez aux Marches, peignez-les moi, mais point en beau ni en laid, la vérité toute simple. Je suis curieuse de savoir si ce sera un jour ma demeure. *Il se passe bien des choses étranges dans mon cœur :* j'ai longtemps exalté mon imagination, je croyais désirer quelque chose ;... à présent que les longueurs, vos avis, un intervalle d'absence et de silence, ont attiédi cette imagination, je regarde autour de moi, et je ne sais presque plus ce que j'ai désiré... Je vous dis cela en grande confidence. Si je deviens marquise, il ne faut pas que Bellegarde sache que pendant quelques mois je me suis beaucoup moins souciée de l'être ; mais je me soucie encore moins d'être rhingrave de Salm. Un titre console-t-il de quelque chose ? Remplit-il les vides de l'âme ? Peut-être ne suis-je pas capable d'aimer. Cependant, je voudrais aimer, et surtout je voudrais être aimée ; la reconnaissance m'attacherait ; je serais sensible aux caresses. On se corrige de la vanité, mais la sensibilité reste. Un petit chat qui vient filer sur mes genoux me fait plus de plaisir qu'un bel esprit qui me loue. Ne dites pas un mot de ce rhingrave ; on croirait que je me vante...

Nous menâmes dimanche La Tour à Zyst [1], pour lui faire entendre les Hernhutes : cela est admirable dans son genre. Nous vîmes dans ce bois le coucher du soleil, des taches de feu sur ces beaux arbres et entre les feuilles une lumière rouge et éblouissante ; un moment après, la lune prit la place du soleil, les lumières étaient blanches ; cela nous fit grand plaisir. Et puis, nous entrons à l'église ; la propreté et le recueillement en font un spectacle

[1] Ou Zeist, à deux lieues d'Utrecht, du côté d'Arnhem. Il y existe une importante communauté morave, ou *Hernutes* (de Herrnhut, en Saxe, berceau de la secte fondée en 1722 par Zinzendorf).

agréable, et cette dévote musique si douce des orgues, des violons, des flûtes, avec ce chant si juste, éloignent les passions du cœur pour plus d'une heure, et font entrevoir un charme attrayant dans la retraite et dans la dévotion. On est dans cette église à mille lieues du monde... Mais ceci ne vous amusera pas plus que Villers-Cotterets ne m'amuse.

...Il y avait de la bonhomie à Middagten; quoique vous parliez là-dessus très bien et plaisamment, je m'y trouvais fort à mon aise et fort contente. Attendez que j'aie fait connaissance avec tous vos admirables amis français et vos charmantes amies : il y aura bien du malheur si je ne vous force à en rire vous-même... Je ne dis rien à présent pour mes compatriotes ; cependant, souvenez-vous de ce que j'ai dit mille fois : vous ne connaissez que La Haye, et vous ne cessez de dire *les Hollandais, votre nation*..

...Mon portrait de La Tour a été admirable, nous pensions toucher à une ressemblance parfaite, tous les jours nous pensions que ce serait la dernière séance ; il n'y avait qu'un rien à ajouter aux yeux. Mais ce rien ne voulait pas venir, on cherchait, on retouchait, ma physionomie changeait sans cesse ; je ne m'impatientais pas, mais le peintre se désolait, et à la fin, il a fallu effacer la plus belle peinture du monde, car il n'y avait plus ni ressemblance, ni espoir d'en donner. Cependant il recommence tous les matins et ne me quitte de tout le jour non plus que son ombre. Heureusement, il est fort aimable et raconte mille choses curieuses. Le voilà qui lit dans ma chambre à côté de moi ; je n'avais que ce moyen pour qu'il me laissât écrire. Il a fait un excellent portrait de mon oncle et vivifié celui que j'avais fait autrefois de ma mère, de sorte qu'il est charmant et me fait un plaisir infini. »

En octobre 1766, elle s'apprête à partir pour Londres avec un de ses frères :

« A bon compte, dit-elle, je garde dans un tiroir, parmi mes coiffures et mes colliers, la lettre qui était écrite pour Rome [1] ; le seul mal qui lui soit arrivé, c'est d'avoir habité quelques jours le voisinage de ma cuisse, où elle s'est si bien imbibée d'eau d'arquebusade et de drogues de toute espèce, qu'elle pourra servir d'emplâtre au Saint-Père, si malheureusement il dégringolait du Saint-Siège comme j'ai fait d'un tabouret.

...Je vais vous faire une confidence que je n'ai faite à personne :

[1] C'était une lettre écrite par Bellegarde, qu'elle avait dédaigné de faire parvenir à son adresse en constatant que Bellegarde semblait hésiter à poursuivre l'affaire. C'est du moins ce qui paraît résulter de la correspondance, qui n'est pas très claire sur ce point.

ce n'est pas la jalousie qui me tourmente, ce sont les cent mille florins[1]... Je vois mes frères, je trouve qu'ils ont plus de besoin que moi d'une pareille somme. Il serait impossible à mes parents d'en donner autant à tous. Ce n'était sûrement pas à M. de Bellegarde que ma mère destinait son bien ; elle n'en achète pas un gendre qui lui plaise. Je voudrais voir mes frères s'établir sans être obligés de prendre des filles des Indes; plus je les vois désintéressés à mon égard, plus je voudrais être généreuse ; mes parents ne songent plus, je crois, à cette dot, mais mon tour est venu, j'y songe pour eux. J'étais touchée, je le suis encore, du plaisir de rétablir les affaires de M. de Bellegarde et de sa maison, mais ce plaisir est troublé : le moindre faste me chagrinerait s'il coûtait quelque aisance à mon père et à ma mère.

... Quand je suis singulière, ce n'est que pour retourner de l'usage à la raison. Hier matin, je voulais aller voir mes cousines en ville ; il y avait quelque difficulté à avoir le carrosse ; mes frères ne songeaient pas à m'offrir de me mener en chaise ; il faisait très beau, le chaud ne m'incommode jamais : je me mets en marche à pied, avec la fille de chambre de ma mère et le palefrenier, et fort lestement, sans aucune fatigue, j'arrive en une heure à Utrecht[2]. Cela n'est-il pas fort bon, fort sain, ma visite fut-elle moins agréable que si j'étais arrivée en carrosse ? Mme d'Athlone me pria de l'habiller; ma robe était relevée comme pendant mon voyage; Mme Bentinck s'écrie sur ce que mes jupes étaient si courtes : je regarde, et je vois qu'ayant oublié ma jupe de dessus, je n'avais que mes cotillons ! On trouva cette distraction fort plaisante. Nous nous mettons à table ; au dessert, on me fait raconter je ne sais quelle histoire ; dans un endroit intéressant, je me jette contre le dossier de ma chaise pour me dandiner comme à mon ordinaire : elle n'était pas construite de façon à soutenir un geste aussi vif; les pieds trop rapprochés glissent en avant, le pesant dossier penche et m'entraîne, et je tombe entièrement, et me relève, et me retrouve à ma place assise, tout cela dans un clin d'œil et sans que ma cuisse ait seulement remarqué l'aventure qui la mettait à deux doigts d'une rechute. ...Nous nous sommes pâmés de rire. Mme Bentinck rit encore. Depuis quelque temps, je ne fais que tomber.

7 *octobre* 1766... Mme de Hammerstein sort d'ici. Elle avait un petit chapeau qui nous a fait mourir de rire. J'ai dit que son

[1] Que Bellegarde demandait comme dot.

[2] Très vive, très agile, malgré ses névralgies et ses vapeurs, Belle (qui plus tard devint si casanière) aimait alors la marche et l'exercice. Elle dit, dans une lettre à d'Hermenches de la même époque : « Hier, nous fîmes, M. Bost et moi, à qui courait le plus vite. Sans vanité, il n'est point de femme qui coure comme moi. »

mari est bien heureux qu'elle ait une vertu de cinquante ans avec un chapeau de quinze ; par malheur, le visage va avec la vertu, et laisse le chapeau si loin en arrière, qu'on ne peut trop s'étonner de les voir ensemble. Je lui ai demandé des nouvelles de ma « ressemblance », car elle vient de Spa : elle m'a dit qu'en effet il y avait une dame du Hainaut qui la faisait toujours souvenir de Mlle de Zuylen ; au reste, elle prétend que je suis plus jolie. Il n'y a qu'à prendre garde quand on me parle de ressemblance : je suis devenue d'un orgueil insupportable là-dessus, depuis que La Tour voit souvent Mme d'Etioles [1] dans mon visage et la belle princesse de Rohan dans mon portrait. Depuis deux mois il en est au second, et me peint tous les matins toute la matinée, de sorte que je ne fais rien du tout que m'informer de la cour de Versailles et de toutes sortes de choses de Paris. Nous parlons aussi raison : c'est un homme d'esprit et fort honnête homme. J'ai dit le second portrait : je veux dire le second *achevé ;* je vous ai dit, je crois, que le premier était détruit. J'espère qu'il laissera vivre celui-ci ; car en vérité il vit ; l'effacer serait un meurtre. Sa manie, c'est d'y vouloir mettre tout ce que je dis, tout ce que je pense et tout ce que je sens, et il se tue. Pour le récompenser, je l'entretiens quasi toute la journée, et ce matin peu s'en est fallu que je ne me laissasse embrasser.

...Nous avons la belle Mme de Schœnenburg. Son visage est charmant, et le mérite de sa belle-mère est surprenant. Je n'ai jamais rien vu qui approchât tant de la perfection ; vous seriez étonné et charmé de sa raison, de son esprit, et de la gaîté aimable, de mille propos plaisants et naïfs qui, malgré tant de malheurs et un fond de noire tristesse, animent la conversation et divertissent tout le monde. Si j'étais prince d'Orange et que j'épousasse une jeune princesse, je prierais Mme de Schœnenburg de prendre un appartement près de la cour, sans titre, ni aucune gêne ; je rendrais cette place si bonne, que l'intérêt de sa famille la forcerait d'accepter, et ma femme irait causer tous les jours une heure ou deux avec elle. Cela vaudrait un peu mieux que ces bégueules d'honneur, femmes et filles, avec leurs étiquettes, leurs bêtises et leurs adulations. La princesse en serait un peu plus sensée, et les petits princes un peu mieux élevés. »

D'Hermenches avait laissé à La Haye son fils, dont Belle parle souvent avec sollicitude, et il chargea Bellegarde, revenu

[1] Il n'est peut-être pas superflu de rappeler que Mme Le Normand d'Etioles est la marquise de Pompadour, dont La Tour avait peint le portrait en 1754. (Voir *La Tour*, par Maurice Tourneux ; *Mme de Pompadour et La Tour*, par Charles Magnier).

de Chambéry, d'exhorter à la sagesse cet adolescent. A ce propos, Belle lui écrit :

« Vous avez donné de grandes commissions à Bellegarde : c'était bien choisir l'exhortateur ! Je le vis préparer son discours. Ce serait bien bon signe si votre fils en avait profité : il fallait pour cela d'admirables dispositions ! Je ne connais pas de ton moins persuasif dans le monde. Je crois que les femmes qu'il a gagnées étaient gagnées d'avance, et assurément, à sa place, je ne mettrais pas la séduction au nombre de mes péchés. Pour moi, si mon imagination m'avait séduit pour lui dans son absence, son ton me déséduirait. »

C'est là qu'en était Belle de Zuylen, et le cas qu'elle faisait maintenant du marquis, — lorsqu'elle partit pour l'Angleterre. Il sera sans doute encore question de Bellegarde dans les pages qui suivront ; Belle le reverra à plus d'une reprise ; mais on sent que ce n'est pas sur lui qu'elle jettera son dévolu. Un autre prétendant l'emportera sur ses rivaux plus brillants, mais moins aimés que lui.

Belle va nous raconter son séjour à Londres.

CHAPITRE IV

A Londres et à Zuylen

« En attendant le mariage, *item* il faut vivre. »
(Belle de Zuylen à d'Hermenches.)

Séjour en Angleterre. — Caraccioli. — Un dîner avec David Hume. — Mœurs anglaises. — Mélancolie. — Boswell et la Corse. — A Amerongen : un Chérubin anglais. — Christian VII à Zuylen. — La visite du prince Henri de Prusse. — Mort de Mme de Tuyll.

C'est à la fin de 1766 que Belle partit pour l'Angleterre, où l'attendaient ses amis Eliot. Dès le 1er décembre, elle est installée à Londres, d'où elle écrit à son frère Ditie pour le dissuader de quitter le service de la marine. Car Ditie, redevenu amoureux, comme sa sœur l'avait prédit, songeait à s'établir après avoir épousé Mitie de Reede. Mais ce projet échoua :

« Je n'y ai aucun regret, lui écrit Belle ; si elle peut se passer de vous, vous pouvez vous passer d'elle. Elle était bien jolie, mais il me semble que cette image laisse le cœur en repos aussitôt que la raison l'ordonne. Vous voudriez bien, dites-vous, prévoir l'avenir de votre marine : j'espère que vous lui ferez honneur et qu'elle fera honneur à la nation. En votre faveur, il me semble que je pourrais être assez mauvaise patriote pour souhaiter un peu de guerre. »

Elle continue à écrire abondamment à d'Hermenches.

« *Curzon street, May fair*, 2e *janvier* 1767. [Elle commence par constater qu'elle a presque oublié Bellegarde.]

L'ancienne pensée que je serais tranquillement et agréablement heureuse dans ce vieux château, *et plus libre que dans tout autre*, reste encore et combat mes froideurs et ma mauvaise humeur. Mais je suis heureuse et libre à présent... Je ne puis me résoudre à écrire au marquis, je ne sais que lui dire. Je crains le *oui* du Pape ;... je crains le *non*... Je crains tout, ou plutôt je craindrais, si je voulais penser, mais à quoi sert de penser ? D'ailleurs je n'en ai pas le temps : je m'amuse très bien, on me fait beaucoup d'accueil, les étrangers, les Anglais, tout le monde, et je suis à tous égards extrêmement contente de mon voyage... Mme de Welderen m'a chargée de vous dire que vous l'aviez oubliée *comme si elle n'avait jamais été naître*. Il n'y aurait pas grand mal ; on se passerait d'elle fort aisément. Elle est fausse, sotte et folle plus qu'il n'est permis d'être tout cela à la fois [1].»

Les lettres suivantes sont des notes sur les choses et les gens qu'elle voit à Londres :

« Réellement, je me trouve fort bien ici et je me conduis bien. Je ne suis point sur le pied d'esprit, et je me tiens à cent lieues du bel-esprit ; si quelqu'un a quelque soupçon, je lui coupe aussitôt la parole ; je n'ai ni réputation à soutenir, ni préjugé fâcheux à combattre ; on ne sait rien de moi qu'à mesure que je parle... D'ordinaire, je questionne et j'écoute. Il me semble qu'on me trouve assez généralement jolie, bonne et de bon sens. Je viens de l'assemblée de Mme de Welderen... Nous avions deux Français dont j'ai déjà oublié les noms, quoiqu'ils fussent beaux. Mme de Masseran [2] était enchantée ; on ne cessait de parler ; on faisait de grands éclats de rire sans savoir pourquoi ; enfin, c'était un bruit affreux qui me rendait muette, et je m'amusais à comparer cette partie française avec les tables qui étaient autour de nous, où l'on ne disait rien parce que l'on n'avait rien à dire. Je ne sais, mais il me semble que j'aimerais mieux la nation qui me laisse comme je suis et ne m'amuse guère, que celle qui m'importune encore plus souvent qu'elle ne m'amuse.

Un peu plus de politesse ferait fort bien ici : hier, j'étais toute

[1] C'était la femme de l'envoyé des Etats-Généraux à Londres.

[2] Victor-Amé-Philippe Ferrero de Fiesque, Prince de Masserano, grand d'Espagne, ambassadeur extraordinaire auprès du Roi de la Grande-Bretagne, avait épousé en 1737 Charlotte-Louise de Rohan-Guemenée. C'est elle sans doute que Belle rencontra chez Mme de Welderen. (Voir La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Noblesse*).

seule sur l'escalier de l'opéra, fort en peine de ne pouvoir suivre la dame avec qui j'étais venue ; sa chaise s'en allait, la mienne ne venait point, l'embarras et l'inquiétude étaient dans ma physionomie, j'avais une foule de laquais et de flambeaux allumés autour de moi ; je vis descendre vingt hommes galonnés qui passèrent tous sans que pas un s'offrît à me tirer de peine, et je remontai pour aller prier un homme de ma connaissance de m'aider à sortir. C'est si bien l'usage, que les femmes se fâchent quand on les traite autrement. Le général Langlois [1], l'autre jour, donne sa place à une femme dans une foule d'assemblée : elle la prend et ne remercie pas ; il en voit une autre fort lasse de se tenir debout, il va lui chercher une chaise, elle la prend et ne le remercie pas !... A propos, il vous connaît, ce général Langlois... Je le vois presque tous les jours.

29 *janvier* 1767, *à minuit*. Je suis dans une humeur de chien, toute ma philosophie n'en peut venir à bout, je suis de mauvaise humeur tout comme la femme la plus vulgaire, pour le sujet le plus vulgaire. Tout le jour on a fait ma coiffure, je me suis habillée ce matin pour courir les rues, ensuite coiffée et rhabillée et coiffée pour le dîner et ce soir rhabillée et recoiffée pour le bal. Tant de gens, tant de soucis, tant de peine pour me procurer un billet ! Je n'ai point encore vu ce bal, ni cette salle de Soho dont toute l'Europe parle ; Mme de Malzan m'écrit ce matin qu'elle m'accompagnera ; elle a beau être une très bonne femme, dans ce moment elle me paraît bien ridicule : à 11 heures, elle me fait dire qu'elle n'a point de billet, qu'elle ne peut aller ! Pourquoi donc cette folle s'offre-t-elle à aller avec moi ? J'aurais trouvé une autre dame, ou je n'aurais pas passé le jour à m'habiller pour me déshabiller sans avoir quitté ma chambre. »

Elle goûte particulièrement le marquis de Caraccioli [2], qui a « de l'esprit comme les démons, — le seul esprit qui m'ait frappée depuis longtemps. »

« Il n'est ni jeune ni beau, et il parle assez mal le français; ainsi il ne séduit pas, et vous pouvez m'en croire ; il a cette distraction et cette négligence que j'aime à voir avec l'esprit ; il ne s'annonce point, il ne fait point de bruit de son esprit ; cependant il parle beaucoup. Mme de Welderen me dit l'autre jour : « C'est un grand bavard que ce Caraccioli ! — Pardonnez-moi, Madame, lui répondis-je. — Je le lui ai dit l'autre jour à lui-même. — Vous aviez tort, Madame. — Eh bien, oui, c'est vrai, il n'est pas bavard, mais il parle beaucoup. »

[1] Nous n'avons pas réussi à identifier ce personnage.

[2] Dominique Caraccioli (1715-1789), né à Naples, ambassadeur à Londres dès 1763, puis en France, où il fut lié avec les Encyclopédistes.

Elle assiste à une séance de la Chambre des Communes, où l'on discute sur l'importation des blés (sa lettre expose la question avec une belle lucidité) ; puis elle soupe chez lady Harrington :

« ...Nous attendons longtemps le souper, le souper vient, et le propos devient si équivoque, ou pour mieux dire si peu équivoque, que je ne savais où j'en étais ; je crus ne pouvoir garder un trop profond silence. Je me levai plusieurs fois, tantôt pour mes gants, tantôt pour un manteau ; enfin, à deux heures, je voulus absolument m'en aller ; je courais comme me sauvant. Mylord March courait après moi, et me proposait et me pressait de me laisser ramener ; il avait un carrosse, moi une chaise, et il m'assurait très sérieusement et avec d'honnêtes intentions, je suppose, que je serais mieux, plus vite au logis. Il ne manquait que d'accepter pour compléter la fête. Le lendemain, je le rencontrai et lui dis qu'un pareil souper était bon pour une fois, pas davantage. Les femmes, ici, sont très réservées et assez maussades en compagnie ; les hommes sont faits à cela. Soyez un peu plus gaie, un peu plus libre : on vous marche sur le pied, on vous serre la main et le bras lorsque vous y pensez le moins, et cela peut-être dès la première entrevue, — j'entends les élégants, les jeunes agréables. Il y a une infinité de mœurs différentes dans Londres ; encore n'en vois-je que le quart, et je ne devine qu'un autre quart...

10 *février* 1767. Je reviens de chez la princesse de Masseran, avec M. et Mme de Welderen... Celle-ci était polie aujourd'hui ; quelquefois elle est jalouse comme un tigre et me déchire des yeux, et dit et écrit que je suis coquette, que j'aime les maris, que je ne me soucie pas des femmes, et cent mille sottises. D'autres fois on dirait qu'elle a quelque bonté dans le cœur. Le roi la plaisanta hier sur ce que le comte me mène et me remène, et lui demanda si elle n'était pas jalouse : aujourd'hui elle me raconte tout cela en riant [1]...

...Je suis appréciée de la façon que j'ai voulu l'être, d'une façon qui m'est commode. Chacun ne me trouve d'esprit que ce qu'il a envie de m'en trouver, parce que je n'en montre qu'autant qu'on m'en prie, pour ainsi dire ; je n'en montre que de l'espèce qu'on me demande, et sans que je me cache, on ne me connaît pas plus qu'on ne veut. Il me semble que je ne déplais à personne qu'à Mme de Welderen ; tous les hommes qui parlent sont autour

[1] Belle avait été présentée au roi. Peu avant sa mort, elle écrit, à propos du gouverneur de Neuchâtel, qui vint la voir et à qui elle ne sut que dire, une fois ou deux, *Monseigneur* et *Votre Excellence*: « A cet égard, j'ai gagné, car dans ma jeunesse je ne sus jamais appeler *Sire* le roi d'Angleterre. » (A Mme de Sandoz-Rollin, Mai 1800).

de moi dans toutes les assemblées ; ils voudraient être reçus le matin chez moi, mais comme ce n'est pas l'usage, je les refuse. Le marquis de Caraccioli surtout me sollicite instamment tous les jours ; malgré tout son esprit, je le refuse. Il y a trois ou quatre hommes qui dînent ici très souvent. L'un d'eux est musicien : nous faisons de la musique ; l'autre entend parfaitement l'histoire du monde, l'histoire naturelle, l'histoire littéraire : je le questionne sur le gouvernement, les productions et les auteurs de ce pays. Un des amis de la maison sait par cœur tous les bons poëtes, il m'explique Shakespeare.

...J'ai été malade ; mon apothicaire est devenu amoureux de moi ; mon médecin, le vieux sir John Pingle, ne parle que de moi à la reine et à tout le monde. Quant à la curiosité qu'on témoignait au commencement, il me semble que cela se passe, les duchesses ne me viennent plus voir... Les étrangères et quelques vieilles douairières me restent. C'est bien assez... Demain, je vais dîner avec des négociants de la Cité, dans un village près de Londres... Je dînerai et coucherai chez d'honnêtes gens que je n'ai jamais vus... Je vois l'Angleterre autant qu'une femme peut la voir en hiver... Je trouve peu de gens à mon unisson, mais tant mieux : j'apprends à me mettre à l'unisson des autres... Quand je vois des gens qui ne sont pas gais et qui voudraient l'être, je les égaie.»

Elle va au théâtre, entend Garrick, qu'elle trouve « admirable ». Puis elle quitte Londres au mois de mars, pour passer quelque temps à Hunger Hill, chez ses parents Bentinck, avec quelques amis anglais.

« *Hunger Hill, en Surrey, ce* 20 *mars* 1767... Je suis tranquillement à la campagne avec Mme Bentinck ; elle s'appelle Tuyll [1] : vous dites que c'est un grand mérite aux yeux de tous les Tuyll. Elle est bonne et aimable, je m'amuse fort bien, et j'ai la satisfaction de voir ma femme de chambre, que j'avais amenée de Londres fort malade, se rétablir et se porter mieux tous les jours. Cela m'est fort sensible, parce que j'en étais prodigieusement inquiète, et que si elle était morte, j'aurais cru toute ma vie que le voyage, l'air de Londres et les veilles étaient des armes avec lesquelles je l'avais tuée. J'ai un valet de chambre de Paris, qui apprend l'anglais, et qui parle et qui fait des réflexions sur le pays à me faire mourir de rire. Hier, je l'envoyai à la comédie à Chertsey exprès pour qu'il en fît la description ; il me divertit tous les jours au moins une demi-heure...

[1] Ce devait être sa cousine, sœur de Mme d'Athlone et femme de Jean-Albert comte Bentinck, capitaine dans la marine anglaise. (Généal. de Tuyll, déjà citée).

...Le chevalier de St-Priest et le chevalier de Pontécoulant [1] ont quitté Londres le même jour que moi pour retourner à Paris. Ils étaient aimables. Le premier, quoiqu'il parlât beaucoup, était agréable et amusant. Mais il y avait un monsieur de Montausier qui était bien l'être le plus stupide que j'aie vu de longtemps. La dernière fois qu'il fut à la Cour, il dit à la reine qu'il était désespéré d'être obligé de quitter l'Angleterre, depuis qu'il avait eu l'honneur de faire sa cour à Sa Majesté. La reine fut embarrassée et se tourna pour parler à un autre...La plupart des Français que j'ai vus sont très magnifiques en paroles et très économes en effet. Les Anglais ne parlent jamais de leurs dépenses, et la plupart en font d'enragées. »

Ce que ces lettres de Londres contiennent de plus curieux, c'est le récit des relations de Belle avec l'illustre historien et philosophe Hume.

« 26 *avril* 1767. M. Hume m'est venu voir, et quelques jours après je lui ai donné à dîner.De quoi pensez-vous que nous ayons parlé ? Du rostbeaf et du plumpudding ! Mais nous parlions moins que nous ne mangions. Je suis dans des loggings avec mes frères [2], et on nous apporte à dîner de la taverne ; ainsi nous n'étions pas servis régulièrement à point nommé : le rôti vint avant qu'on n'eût pris congé du pudding ; en attendant, on le mit auprès du feu. Un petit chien arrive, va droit à la poularde, et l'aurait sans doute emportée, si David Hume ne l'eût doucement retenu ; pour moi, vous voyez bien que je l'aurais laissé manger et poularde et asperges, quoique je ne sois pas un grand philosophe ni un historien. J'aimai beaucoup le soin de M. Hume, et ses manières honnêtes et simples. Un de ses amis, qui était du dîner, raconta quelques histoires fort bonnes ; on n'eut point d'autre esprit. Après le café, nous jouâmes trois robbers de wihst, et puis nous nous quittâmes. Il me semble que j'ai du bon sens ici ; j'espère qu'il me suivra en Hollande. Il est si doux de n'être pas haï, de n'avoir point de prévention à détruire, ni d'imprudences à réparer. Il me semble que je donnerais bien la petite réputation que j'ai acquise contre la commodité de n'en avoir aucune. Quelqu'un me demandait l'autre jour si je savais écrire en français : cette personne au moins ne médit pas de mes lettres et ne dit pas que ce petit

[1] Deux noms fort connus ; nous n'avons pu identifier ceux qui les portaient alors et que Belle rencontra. Il en est de même de M. de Montausier, nommé plus loin.

[2] Probablement ses frères Guillaume et Ditie, dont l'un paraît l'avoir accompagnée, et l'autre, rejointe, vers la fin du séjour.

conte, que j'écrivis il y a trois ou quatre ans, soit horrible et scandaleux [1]. Je ne suis point enthousiasmée du séjour de l'Angleterre ; cependant, si on me proposait de passer quelque temps dans une jolie campagne sur le bord de la Tamise, avec des livres et des gens qui sussent me les expliquer, j'accepterais volontiers. »

Le même jour, elle ajoute :

« Je finis ma lettre dans un accès de mélancolie. J'ai été oppressée d'un poids de mille sensations diverses pendant toute

LE CHATEAU DE ZUYLEN (ÉTAT ACTUEL)

la journée ; je finis par pleurer. Je suis trop fâchée de partir. Pourquoi en suis-je si fâchée ? Pourquoi si triste ? Ma situation est précaire, incertaine, détachée de tout.. A propos, on a beau écrire de Rome à M. de Bellegarde : il est sûr que même en Italie ces mariages se font. Au reste, Dieu le bénisse... Pour moi, j'ai passé mon temps à aimer Mme Eliot et Mme Bentinck et à caresser la petite Eliot. Je me suis un peu amusée avec le marquis de Caraccioli, j'ai un peu amusé la princesse de Masseran et deux ou trois vieilles dames anglaises. D'épouseurs, je n'en ai pas

[1] *Le Noble.*

seulement vu. Il y avait une fortune que je connaissais et souhaitais de réputation : un vieux général Pultney, âgé de quatre-vingts ans, riche de 30,000 pièces de revenu : j'aurais peut-être fait sa conquête, je plais toujours aux vieillards ; mais je ne l'ai pas vu. Adieu ; voici une belle rhapsodie ! »

La lettre suivante est datée de Zuylen, où elle est rentrée assez mélancolique :

« *Zuylen*, 29 *mai* 1767. Je ne sais plus que dire, mon cher ami, sur notre vieux, vieux sujet... Je voudrais bien que sans plus de lettres, de sollicitations, de raisonnements, d'examens et de disputes, je m'éveillasse demain matin dans le château du marquis, et qu'on me dît : *Bonjour, Madame de Bellegarde.* — Mais j'ai tant marché pour arriver à ce château, que je suis lasse à n'en pouvoir plus. Je ne pense pas à un meilleur parti ; je ne sais ce que c'est qu'un bon parti.

Vous êtes content de ma façon de juger l'Angleterre et les Anglais ; j'ai en effet assez bien vu ce que j'ai vu. Mais il y a beaucoup de choses dont je n'ai pu juger. Les Anglais étant moins parlants et montreurs que d'autres peuples, il faut plus de temps pour les voir ; d'ailleurs, comme ils se mettent un peu moins en peine des usages, on n'en trouve pas tant qui soient formés sur le même moule ; le climat, le gouvernement, les amusements publics ont comme ailleurs une influence universelle, mais celle de l'usage est moins générale et moins absolue : on aurait tort de juger de toute la nation par le petit nombre d'Anglais qu'une femme peut voir à Londres en six mois... J'ai admiré en Savoie et à Genève des vues encore plus pittoresques, plus romanesques qu'en Angleterre, mais je n'avais jamais vu la nature si riante ni si bien embellie ; le peuple y est riche, les ouvrages publics sont admirables, les voyages y sont faciles ; les gens n'y sont pas extrêmement sociables, ils sont réservés et *selfish* ; on pourrait avoir du mérite et n'être pourtant pas fort recherché ; tant mieux peut-être. Ce qui me déplairait davantage, ce sont les voleurs de grand chemin ; mais on en a pendu un si grand nombre cet hiver, que je pense qu'il n'en reste plus...

...Quand j'arrivai à Helvœt et sur le chemin de La Haye, je trouvais les vitres et les rues bien propres, mais le pays si monotone ! A La Haye, je trouvai des propos ridicules et fâcheux établis sur mon compte ; cela me mit de plus mauvaise humeur encore que la maussade campagne. « Une vache, un pré, un moulin, voilà tout ce que nous voyons, » disais-je à mon frère ; mais il me fit remarquer un ministre de l'évangile hollandais, et me dit qu'on voyait aussi de grosses perruques et de longues robes de chambre. Mais pour en revenir à La Haye, je fus si bien reçue

de Mme de Voorschoten, de sa belle-mère, de Mac Laine, de tous ceux dont je me soucie à La Haye, que je me consolai des mauvais propos... Ensuite, je suis venue à Utrecht, et mon père, ma mère et moi avons été fort aises de nous revoir ; à présent je suis à Zuylen et j'y suis fort contente ; je ne regarde pas le moulin, le pré, la vache, ni la grosse perruque qui anime le paysage ; mais je m'amuse, je lis, je cause, je conte, on me raconte, je vois tous les jours mon cousin de Tuyll et ma nouvelle cousine, sa jolie femme [1], et j'ai le plaisir d'être également bien dans ce ménage avec la femme et le mari, ce qui ne m'arrive presque jamais. Je suis si aise quand je me trouve un peu de mérite pratique, qui soit bon pour l'usage ; j'ai peur souvent de n'en avoir que de loin et dans mes lettres. Par exemple, je me demande souvent, quand vous me louez et que vous me trouvez plus aimable qu'une autre, si de près vous diriez la même chose; si, après deux ou trois mois passés tranquillement ensemble, mille petits défauts n'effaceraient pas cette préférence que votre jugement et votre cœur me donnent. Pope a érigé un monument à sa mère, il y a gravé une épitaphe ; un des plus beaux vers de l'*Essai sur l'homme* est à l'honneur de sa mère : Pope traitait sa mère comme un chien. Shaftesbury était un brutal... »

Le 19 août 1767, elle apprend à d'Hermenches que le marquis fait mine de reprendre les négociations. Puis :

« Il y a deux autres épouseurs, et depuis quelques jours j'ai un amoureux ; je mens, c'est depuis six semaines. Que peut faire de tout cela une personne qui n'aime point et qui se dégoûte de la pensée du mariage ? J'avais fait deux plans de célibat, de si jolis plans ! l'un pour un pays, l'autre pour un autre. Je disais il y a quelques jours à mon père que je ne pourrais presque pas me résoudre à sacrifier ma liberté, qu'avec elle je valais peut-être quelque chose, et que dans la dépendance je ne vaudrais plus rien, comme ces chiens qui chassent naturellement, qui apportent en se jouant, mais qui n'apprennent jamais à apporter par force. Voulez-vous que je fasse croix ou pile pour le mariage et le célibat ? Si c'est croix, il faudrait peut-être tirer au sort pour le choix d'un mari. »

La seule justification qu'elle pût donner de son mariage, c'est qu'elle n'aimait pas son pays :

« Belle et glorieuse excuse, vraiment ! Est-il permis de haïr sa patrie, un pays libre, le pays de nos amis ? Quand je trouve

[1] Voir note p. 101 sur son cousin de Tuyll.

des amis, quand Mme de Rosendæl et Mme d'Athlone se pendent à mes bras pour que je les amuse et les caresse, et que je me promène avec elles dans des champs bien cultivés, dont les cultivateurs sont libres et riches, en vérité je n'ose plus dire que je n'aime pas mon pays, et cela n'est pas vrai. — Gardez pour vous cette petite déclamation romanesque, qui n'est pourtant qu'une peinture vraie et naturelle.

7 septembre 1767... J'ai envoyé à Mme de Rosendæl une robe à l'anglaise, comme je les porte moi-même à présent, avec des rubans et tout plein de choses que je me suis amusée à ajuster moi-même, car il y a du plaisir à parer une si jolie femme et à rendre service à ce que l'on aime... J'écris un conte de fées que Mme de Rosendæl me demandait; je lui en ai envoyé le commencement, où j'ai fait son portrait en faisant celui de la fée; cette bagatelle plaît et nous amuse, mais vous vous en moqueriez : cela vient du pays des marais et des tourbes. Il est ridicule de s'amuser et d'écrire ailleurs qu'à Chantilly [1]. Vous aurez beau me prêcher l'ennui, je m'amuserai en dépit de vous. Je vais deux fois par semaine à Utrecht ; je lis les poètes anglais avec un vieux Anglais qui sait bien sa langue. J'ai repris les mathématiques avec Prælder, et pour ne m'en pas laisser distraire, j'ai résolu de n'aller pas à La Haye de tout l'hiver, si je puis m'en dispenser. Il ne me manque qu'un excellent musicien pour être parfaitement contente. Voilà mon dernier mot, — et que j'attendrai d'être en France pour en raffoler.

...Mon frère le marin est parti ce matin pour se mettre en mer. Cela me rend triste ; nous avions été près d'une année ensemble. Il avait grande envie d'épouser Mlle de Reede, la sœur de mylord Athlone ; mais elle exigeait qu'il quittât son métier ; il n'a pas voulu...

...Je me promène tous les matins pendant une heure avant que le soleil ait confondu les gouttes de rosée. On dirait qu'on m'a donné l'inspection des ouvrages publics des araignées, tant je les examine curieusement. Je croyais ne pas aimer la nature, parce que je lis sans beaucoup de plaisir les descriptions de l'aurore et du printemps dans les poètes. Dieu merci, je me trompais. La nature est fort au-dessus des descriptions ; elle parle au cœur un langage que les poètes imitent mal, ou qui chez eux ne fait plus son impression pour avoir été trop répété. Je voudrais voir demain matin les araignées de Chantilly au lieu de celles de Zuylen, les voir avec vous, je veux dire. En vérité, vous avez tort de dire que je dédaigne ce que je ne connais pas : je serais ravie de voir Paris, Versailles et Lausanne. Mais n'exigez pas que je

[1] Où d'Hermenches était alors, chez ses « amis intimes », le duc et la duchesse d'Aremberg, dont il fait un pompeux éloge.

me trouve mal de ce que j'ai. N'y a-t-il pas bien de l'insuffisance à s'ennuyer? N'y a-t-il pas une sorte d'humilité un peu dégradante à avouer qu'on s'ennuie? Ce pays a sans moi assez de badauds qui n'y voient rien de bon et attestent leur mépris pour tant de ridicules imitations de ce qui se fait chez nos voisins ! Je répondis un jour à quelqu'un qui trouvait que ce n'était pas vivre que de vivre en Hollande, et qu'il n'y avait de plaisir ni de bonheur qu'en France, je répondis qu'il devait donc savoir bien mauvais gré à nos pères d'avoir défendu ce pays contre Louis XIV, et que c'était bien dommage que nous ne fussions pas devenus une province française... »

Elle a repris sa correspondance avec le marin, à qui elle écrit en octobre 1767 :

« Je n'ai presque point entendu de coup de vent qui ne m'ait fait songer à vous avec regret. Il ne tiendra qu'à vous de voir pendant le reste de votre vie que je vous aime encore plus à Zuylen qu'au Texel. Pour ma sœur Mitie, je lui ai dit l'autre jour que je l'aimerais mieux en Amérique qu'à Zuylen. Elle gronde et boude de tout son cœur. Nous ne nous parlons plus depuis plusieurs jours. Aujourd'hui, elle m'a couru après avec une scène de réconciliation, mais je ne veux pas la voir pleurer, ni pleurer moi-même ; ce n'est pas la peine ; de sorte que je me suis esquivée. Ces fréquentes transitions d'humeur doivent se faire avec moins de solennité.

26 *octobre* 1767. Me voici à Amerongen [1]. Ma cousine m'a envoyé chercher, je suis venue. M. de Reede et les Randwyck y sont aussi. Nous vivons tous comme frères et sœurs, et l'on s'amuse... *L'Ingénu* [2] m'a fait plaisir ; il y a de très jolies choses, qui rachètent les choses rebattues et froides. Il ne faut pas considérer le tout ensemble, ni vouloir que cela ait un but, mais à mesure qu'on lit, on s'amuse, et si, après avoir fini, on fait des critiques, on est fâché pourtant d'avoir fini... Je vous avoue que la bonne fortune du *Noble* me fait grand plaisir [3]. »

Au commencement de 1768, d'Hermenches fit passer à son amie un billet de Bellegarde, dont nous ignorons le contenu,

[1] Résidence actuelle du comte Godard Bentinck, qui nous a secondé dans notre travail avec une rare obligeance, dont on trouvera les preuves dans l'illustration de ce livre.

[2] Le conte de Voltaire, que d'Hermenches lui avait probablement envoyé.

[3] D'Hermenches, ayant fait lire *Le Noble* à ses amis français, avait communiqué à l'auteur quelque appréciation flatteuse.

mais qui paraît l'avoir déterminée à rompre définitivement ; elle écrit :

« J'ai vu beaucoup d'hymens, mais pas un ne me tente,

dit LaFontaine ; et je le dis après lui... J'ai été triste et j'ai pleuré ces jours-ci, mais, après tout, le moyen de s'y opiniâtrer encore... Ne me reparlez jamais d'un mari ; si j'en veux un, je saurai le trouver moi-même. »

Elle part pour La Haye, soigner l'enfant de sa cousine d'Athlone, qu'on venait d'inoculer. Au retour, elle annonce à son ami qu'elle va commencer un cours de physique spéculative et expérimentale : « Il y a longtemps que j'en mourais d'envie. »

Quelque temps après, elle est ravie de cette nouvelle étude :

« Ma leçon de M. Hahn est tout aussi intéressante que Plutarque et ne me rendra pas plus pédante. Ici, l'on admire les lois de la nature inanimée et l'usage que l'art en a su tirer ; là, on considère la nature humaine dans les différents points de vue où la société la met. La connaissance des hommes est peut-être plus curieuse et plus satisfaisante ; et pourquoi exclure l'une des deux, quand toutes deux amusent ? »

Puis elle s'enthousiasme pour la Corse, qu'elle vient de découvrir dans l'ouvrage de son ami Boswell [1], et pour Pascal Paoli, chef de l'insurrection contre la domination génoise. Elle se propose de traduire en français le livre de Boswell et traite à ce sujet avec un libraire. C'est précisément alors que d'Hermenches part pour cette expédition de Corse, qui aboutit à la réunion de l'île à la France. Elle lui écrit le 2 juin 1768 :

« Je me décide contre les tyrans, en faveur de ces hommes qui savent apprécier leur liberté et la défendre. Mes vœux sont pour vous, mais contre votre troupe, si vous ne faites pas la guerre avec Paoli contre les sordides Génois. »

Mais elle s'avisa de prétendre abréger le livre de Boswell, et celui-ci n'en voulut pas entendre parler :

« L'auteur, écrit-elle, quoiqu'il fût dans ce moment presque décidé à m'épouser, si je le voulais, n'a pas voulu sacrifier à mon goût une syllabe de son livre. Je lui ai écrit que j'étais

[1] *An account of Corsica and Memoirs of Pascal Paoli.*

très décidée à ne jamais l'épouser, et j'ai abandonné la traduction [1].

...Je vous ferai une peinture abrégée de la Corse et des habitants. Auparavant, il faudra encore que le prince et la princesse (d'Orange) aient déjeuné samedi, que je les aie vus partir de Zuylen, et que je sois revenue dans ma chambre d'Utrecht : toute la Cour revenant d'Amsterdam, allant à Soest-dyk, déjeune chez nous, c'est-à-dire y dîne, car j'appelle dîner manger de la soupe, du rôti et de tout...

...Bellegarde m'a écrit un mot de politesse de La Haye, je lui ai répondu : voilà tout. »

Puis, après avoir rappelé les souvenirs « très doux » qu'elle conserve... de d'Hermenches, de ses attentions, « qui ont failli l'ensorceler », elle s'écrie :

« Où me mènent ces souvenirs et ces douceurs ? — A vous dire que Bellegarde n'est pas sorcier, ou qu'il ne veut pas user avec moi de son sortilège. »

Cette fois, tout est bien fini, n'est-ce pas ? — Oui, sans doute. Mais ce qui déconcerte un peu nos idées actuelles, c'est que Mlle de Tuyll revit le marquis, le rencontra dans le monde, et même le reçut dans la maison de ses parents. Elle écrit le 28 juin :

« J'ai passé deux jours et deux nuits sous même toit avec Bellegarde à Amerongen. J'en étais surprise ; nous étions tous deux contents. Je me trouvais mieux avec lui que je n'avais pensé. Nous logions tous deux en bas, aux deux bouts d'un immense corridor ; on me menait le soir dans ma chambre, et je me souvenais, quoique pas bien vivement, du Pape, qui ne voulait pas qu'il y restât. Je ne sais s'il y pensait, mais il y avait mille petites choses qui vous auraient fait rire. »

Elle raconte, entr'autres, qu'il y avait en séjour au château un petit Anglais de quinze ans, le plus joli enfant du monde, « beaucoup d'esprit, de la raison, un cœur excellent et la politesse du cœur, avec des manières polies et charmantes. » Le marquis aimait et caressait cet enfant, en qui on croit voir une première esquisse du Chérubin de Beaumarchais :

[1] L'ouvrage fut traduit en français et publié l'année suivante par M. S. D. C. (M. Seigneux de Correvon), sous le titre : *Etat de la Corse*. Londres (Lausanne), 1769.

« Un soir, conte Belle, pendant qu'on causait, il se cacha dans mes rideaux ; on m'allait quitter, on le cherchait pour le faire sortir... « Mais laissez-le donc, laissez-le donc, disait Bellegarde ; elle saura bien le chasser ». Il semblait dire : « On ne lui donne rien ; qu'on lui laisse au moins cet enfant ! Quel soin cruel de lui tout ôter ! »

Sa cousine d'Athlone lui disait :

« Il a commencé par être sur le point de vous épouser, il finit par vous aimer... Il est attentif, assidû, il vous dit de jolies choses ; je vous jure qu'il est amoureux. »

Mais Belle n'y croyait pas. Ses parents la firent d'ailleurs revenir d'Amerongen, « à cause de ce qu'on pouvait dire dans le public de cette cohabitation » ; puis, quelques jours après, toute la joyeuse troupe vint voir la famille de Tuyll, qui offrit « de très bonne grâce » un fort joli dîner à ses hôtes.

« J'ai joué gaîment au whist avec M. de Tscharner, Bellegarde et mon père, qui étaient le mieux du monde ensemble, et ma mère polie, et même aimable. J'ai dit tout haut au marquis que s'il me pouvait trouver un beau mouchoir des Indes, je lui en broderais une veste. Enfin, je serai son amiè à la face du public, et je saurai donner quelque bonne grâce aux ruines de mon projet. Bonsoir, je vais me coucher. Je le dis avec vous, le marquis est bien maladroit. Bonsoir. (28 juin 1768). »

Huit jours après, Bellegarde annonçait son désistement, en prétextant qu'il se jugeait indigne :

« *Il n'est pas digne de moi !* — Que suis-je de si merveilleux et que me faudra-t-il ? Il ne lui manquait qu'un peu de savoir-faire et de savoir m'épouser. Je l'aurais, je crois, aimé et caressé de bien bonne foi. (7 juillet). »

Ainsi finit ce pauvre rêve de bonheur, auquel, pendant quatre années, Belle de Zuylen s'était attachée, faute de mieux et par désir de changement. Dès lors, Bellegarde disparaît de sa vie comme de sa correspondance. Il épousa, deux ou trois ans plus tard, une fort jeune personne, Marie-Charlotte-Adélaïde d'Hervilly, qui, après lui avoir donné trois filles, mourut en 1776, âgée de 23 ans seulement. Bellegarde lui-même mourut au service des Etats-Généraux en 1790 [1]. Ses filles acquirent plus tard une assez fâcheuse renommée.

[1] Renseignement de M. André Perrin. On trouvera de curieux détails sur les aventures peu édifiantes des demoiselles de Bellegarde dans les articles

D'illustres visiteurs vinrent, cet été-là, faire une heureuse diversion aux contrariétés de Belle. Le jeune roi de Danemark, Christian VII, qui faisait un voyage d'instruction à travers l'Europe, séjourna quelque temps à La Haye ; il s'arrêta à Zuylen juste le temps nécessaire pour que Mlle de Tuyll traçât ce joli croquis :

« *Ce* 30 *juin* (1768). Nous avons vu hier le roi de Danemark. Il ressemble au prince Adolphe de Hesse-Philippthal, mais un peu plus joli, encore plus petit et plus mince. Il a l'air de n'avoir que quinze ans tout au plus, quoiqu'il en ait presque vingt. Il est blond et blanc à l'excès ; je ne sais quelle physionomie il a, ni même s'il en a une. Il voudrait être poli, mais il ne sait que dire. Nous nous promenions avec lui dans les jardins de Termeer, chez ma tante de Lockhorst. Son favori, le comte de Bolk, joli courtisan fort délié, aurait voulu qu'il m'entretînt. Il avait plu ; je plaignais en riant le sort de mes souliers, qui étaient fort jolis : Sa Majesté ne regarda plus que mes souliers et ne me parla d'autre chose. On dit qu'il a avec lui des filles habillées en pages ; mais il ne boit jamais de vin, apparemment parce que le roi son père s'est tué à force de boire ; celui-ci n'aurait pas besoin de faire de grands excès pour se tuer. Le comte de Bernstorf, qui est, je crois, son premier ministre, nous a paru un homme de mérite et du monde ; il a d'autres personnages assez graves à sa suite, mais il ne peut les souffrir, à ce qu'on dit; il n'aime que ce jeune courtisan. Sa femme et ses sujets sont très malheureux, et ses maîtresses ne sont pas mieux traitées, car il fit mettre, il y a quelque temps, à la maison de force une femme qu'il avait aimée. Voilà ce que j'ai vu et appris de S. M. danoise. Je n'oserais peut-être vous envoyer toutes ces balivernes si cette lettre vous pouvait trouver à Versailles ; mais à Bastia cela se pourra souffrir. Songez que cet enfant mal élevé est tout puissant chez lui, que c'est un despote. J'aime fort à voir de mes propres yeux ces petits acteurs chargés des plus grands rôles. Vous verrez sur le petit théâtre de Corse un personnage vraiment grand. C'est bien dommage qu'on vous fasse son ennemi ! J'espère que pas un de vos officiers n'a le livre de Boswell [1]. Ces jolis Français entendent-ils une autre langue que la leur ! »

D'Hermenches répondait en envoyant le récit des faits d'armes de ces « jolis Français », et sa correspondante inséra

(réunis ensuite en volume) publiés par M. Ernest Daudet, *Les Dames de Bellegarde. Mœurs du temps de la Révolution.* (REVUE DES DEUX MONDES, 1er et 15 octobre 1903).

[1] Qui les eût trop bien renseignés sur la Corse et Paoli, qu'elle appelle « mon héros ».

un extrait d'une de ses lettres dans une gazette hollandaise [1]. Elle interrompt ces graves entretiens pour mander à son ami qu'elle vient de se faire couper les cheveux par raison d'hygiène :

« Je n'y pense plus, ajoute-t-elle. On m'a beaucoup dit à La Haye que j'étais plus jolie que jamais ; j'ai pensé, comme Mlle de Lude, que c'était un ridicule de moins, et voilà tout. Un jour, voyant que j'avais le pied passable, vous me dîtes aussi : *C'est un ridicule de moins*. Je rends très humblement hommage à vos lauriers. »

Deux mois plus tard, M. de Tuyll recevait la visite du prince Henri de Prusse, frère du Grand Frédéric, qui fit sur Belle une impression plus favorable que Christian VII.

« *Zuylen, ce* 3 *octobre* 1768. Le 9 septembre au matin, nous reçûmes une lettre qui nous annonçait le prince Henri de Prusse pour ce matin-là même ; il n'arriva pourtant qu'à 3 ½ heures. Heureusement, on avait un petit dîner élégant et simple à lui offrir, et comme il me parut très aimable, je voulus lui plaire, je m'égayai, je causai, — et je réussis. Il parla beaucoup et me dit mille choses flatteuses. Il parle très bien, avec esprit et avec autant d'aisance que de finesse. Après dîner, il témoigna de l'envie de voir ma chambre, et je l'y menai. Ma table était couverte de livres ; il aurait voulu voir ce que c'était, mais il n'osait les ouvrir, par civilité, ni moi, par modestie. Apercevant à la fin votre grosse lettre, je lui dis : « V. A. R. ne soupçonne pas que c'est là une relation de la guerre de Corse ? — Non, vraiment, me dit-il, je ne m'en serais pas douté. Mais cela vous amuse-t-il ? — Oui, monseigneur, répondis-je, j'y prends intérêt parce qu'un homme de mes amis s'y distingue. Mais V. A. sera encore plus surprise de voir l'extrait de ma lettre dans la gazette. » Et en même temps je tirai la gazette de ma poche et la lui donnai. Il lut l'extrait et prétendit que c'était en faveur des femmes du château de Cavelli que j'avais rendu cette relation publique. On s'en amusa fort ; les courtisans s'em-

[1] La chronique de la *Revue suisse* de Mai 1844 (rédigée par Juste Olivier), mentionne le fait que Gaullieur vient de communiquer à la Société d'histoire de la Suisse romande des fragments des lettres de Constant d'Hermenches à Belle de Zuylen sur la guerre de Corse. Nous ignorons ce que ces lettres sont devenues et si Gaullieur les a imprimées quelque part. Nous devons à Mme veuve Gaullieur la communication de 26 lettres de d'Hermenches : c'est tout ce qui lui restait d'une correspondance qui dut être considérable, puisqu'elle alla bon train pendant 12 ans.

parèrent de la gazette, et le prince, en continuant de regarder ma chambre, mon cabinet, mon bain, enfin tout ce qui, dans une habitation, aide à connaître la personne qui l'habite, parlait tantôt de moi et de mes amusements, tantôt de Paoli et des Corses. Il me dit qu'apparemment Paoli était, comme les autres hommes, un mélange de bien et de mal, qu'il l'avait regardé jusqu'ici comme une espèce de partisan habile à se gagner la confiance du peuple. Le prince parle mieux que cela ; je vous dis négligemment le sens de ses discours. A cela je ne sus trop que répondre, et j'avouai combien j'étais embarrassée à fixer mon opinion, car, sur la foi de Boswell, j'avais regardé Paoli comme un grand homme, comme un législateur sage, habile et généreux, mais l'enthousiasme de M. Boswell nous en a imposé sur tant d'autres choses!... Enfin, nous en parlâmes en personnes sensées, qui sont fort à leur aise ensemble. Il fallut se séparer ; le prince ne nous quittait pas avec plaisir. — « Ne venez-vous pas quelquefois à La Haye ? Pourrait-on se flatter de vous voir à Berlin ? » — L'envie de nous revoir et le chagrin de nous quitter furent exprimés bien des fois, et de l'air le plus flatteur, parce que c'était l'air le plus vrai. Il partit enfin, et me laissa tout enivrée de ma petite faveur et enchantée de lui : l'un augmentait l'autre mutuellement. Vraiment, c'est beaucoup que d'être à la fois un grand prince, un grand général si souvent victorieux, et un homme d'esprit et de lettres, doux dans la conversation, poli et aimable. Les gens de sa suite sont à leur aise avec lui, on ne voit chez eux aucune contrainte, et l'on prétend qu'il est chéri dans sa maison. Comme je ne pense pas que vous l'ayez jamais vu, il faut

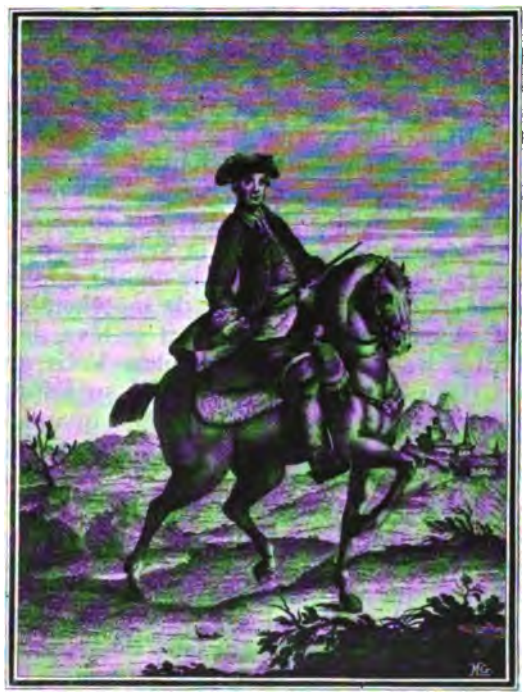

LE PRINCE HENRI DE PRUSSE

encore vous dire sa figure : elle a quelque ressemblance avec celle du général Cronström [1] (savez-vous qu'il vient de mourir, mon pauvre cousin, cet honnête homme que nous aimions tous ?) Le prince n'est donc ni grand, ni beau, ni joli; ses grands yeux fixes et pénétrants faisaient baisser les miens, qui ne sont pas pourtant des plus timides ; mais le ton est si honnête qu'il adoucit le regard ; la contenance est si noble et si fière qu'elle rehausse la taille ; l'habillement a l'air de se trouver par hasard et sans aucun soin riche et le plus convenable du monde ; les manières sont sans apprêt et telles qu'il serait impossible d'y trouver rien à redire. Ainsi tout va bien, et cette petite figure se tire aussi bien d'affaire que la plus belle.

A son retour à La Haye, il parla beaucoup de Zuylen et de moi. On donna une fête le 23 ; quelques jours auparavant, il dit à ma sœur qu'il ne doutait pas que j'y vinsse, qu'il le souhaitait beaucoup, qu'il la priait de me l'écrire et de me faire ses compliments. Il n'y eut pas moyen de résister. Nous arrivâmes, ma mère et moi, la veille du bal, et comme je vins au bal fort tard, tout le monde me dit que le prince Henri n'avait cessé de me demander et de me chercher. Le prince d'Orange me mena auprès de lui, et il se leva de son jeu pour me dire toutes les honnêtetés possibles. Vous auriez dû voir combien les dames de La Haye étaient surprises, et combien Mme de Bosselær me trouvait importune quand le prince me parlait ! Les places à la comédie étaient prises pour le lendemain depuis quinze jours, mais le prince de Prusse mit toute notre Cour d'Orange en mouvement pour nous en trouver à ma mère et à moi ; le paresseux Marcet courut de tous côtés à perdre haleine, et nous fit recevoir enfin dans la loge de l'ambassadeur de France, que nous n'avions jamais vu. Je fis donc connaissance avec M. de Breteuil à la comédie, et j'en fus fort contente, quoiqu'il n'ait pas voulu faire de visite au prince Henri, parce que celui-là n'en veut point rendre. L'ambassadeur n'a pas même voulu se faire présenter à lui pendant le bal, et le prince le saluant d'une légère inclination de tête, selon sa coutume (il était au jeu), M. de Breteuil, qui était debout, a eu soin, dit-on, en rendant le salut, que sa tête ne se baissât pas davantage. Cela me paraît puéril. Le prince me paraît fier, mais d'une fierté pour ainsi dire innée, qu'on ne se donne pas, mais qu'on a reçue avec le rang, qui n'annonce pas l'orgueil et ne ressemble pas à l'arrogance. Je crois que M. de Breteuil veut être haut et simple. Vous savez que ces sortes d'intentions sont difficiles à cacher. De peur de me paraître doucereux, et prometteur, il me tint rigueur sur une petite modeste solli-

[1] C'était le parrain de Belle (voir ch. I).

citation que je lui adressais pour un jeune Français aimable et malheureux, qui nous est venu voir cinq ou six fois : je ne demandais rien pour lui, je faisais son histoire, et l'ambassadeur l'interrompit de tant d'objections assez durement exprimées, que je rougis et me tus, parce que j'étais en colère. Il se radoucit cependant, et je revins; dans le fond, ses intentions étaient fort bien, mais il avait voulu garantir la forme d'un air de politesse française... « Monsieur l'ambassadeur se frise et se barbe lui-même, » me disait l'Irlandais Onbrouck, descendant des roitelets d'Irlande ; cette frisure et cette barberie font grand bruit à La Haye, et on répète partout que c'est son maître d'hôtel qui lui coupe les cheveux. Vous savez comme on parle beaucoup de peu de chose à La Haye. Il ne joue ni ne danse ; dites-moi, avec qui causera-t-il ?

...Après avoir bien joui de ma faveur encore le lendemain de la comédie, à un grand vilain concert qu'on donnait dimanche à la maison du Bois, je partis lundi de La Haye en même temps que le prince. Si je l'en crois, je ne me marierai pas : « *Ah ! Mademoiselle, restez comme vous êtes !* » Mais si je me marie, j'ai promis de stipuler par contrat un voyage à Berlin. »

La Corse et Paoli inspirent encore à Belle de fort jolies réflexions. Elle se demande, en particulier, « s'il profiterait à la Corse de devenir française, » et si les impôts ne lui pèseraient pas très lourd :

« Qui sait, dit-elle, s'ils n'auraient pas des juges comme à Toulouse, un gouvernement avide et dur, et si le luxe d'une femme de finance n'engloutirait pas le produit de leur stérile terre. Toute la France ne joue pas la comédie à Villers-Cotterets et ne fait pas des soupers fins dans de petites maisons. Les provinces sont, à ce qu'on dit, pauvres et gémissantes. Le droit du roi de France sur la Corse, c'est, ce me semble, celui du plus fort, comme le droit du plus fin était celui des Espagnols sur l'Amérique. »

Un malheur vint fondre soudain sur la famille de Tuyll. Belle écrivait à d'Hermenches, le 28 octobre 1768 :

« Ma mère se prépare pour l'inoculation. Cela nous occupe jusqu'à présent sans inquiétude. Mais si la maladie est un peu sérieuse, je serai d'autant plus mal à mon aise que je crois avoir contribué à la résoudre. De vrai danger, il n'y en a point; cependant, pour plus de tranquillité, je parlerai encore au long et au large à l'inoculateur, qui est un Anglais fort habile homme, prudent et de bon sens. »

A cette occasion, elle adresse à son frère Ditie une lettre charmante, où nous lisons entr'autres :

« 7 *novembre* 1768, *à Zuylen*... C'est M. Williams, médecin par étude plus que par métier, qui l'a inoculée... Il est habitant de la maison depuis deux jours, et ne nous quittera point tant que durera la maladie. L'inoculation a pris aux deux bras : nous avons lieu de nous attendre au succès le plus heureux, et je suis tranquille et contente.

...Il me semble que ma mère à un peu d'humeur quelquefois, et que de préférence cela tombe sur moi ; ce n'est pas de cela que je me plains, mais je me désespère contre moi-même de ne pouvoir acquérir, malgré les meilleures intentions qui entrèrent jamais en aucun cœur du monde, de ne pouvoir acquérir, dis-je, cette douceur, ce sens froid qui préviennent et écartent tous les sujets d'humeur. Ma situation à cet égard n'est pas trop facile, car souvent il semblerait qu'on ne peut se passer de mon avis, et quand je le dis avec cette misérable vivacité qui m'est naturelle, je déplais et je fâche. Tout cela ne serait rien, si je me pouvais corriger !

...Pourquoi ne m'avez-vous plus donné de vos nouvelles ? Nous ne devrions jamais perdre de vue ni vous ni moi que le cœur de l'un appartient de droit et essentiellement et pour toujours à l'autre, sans qu'aucune traverse passagère puisse changer le fond de cette éternelle vérité. Je souffre tant de petits chagrins de la part des gens que j'aime, qu'en vérité j'ai grand besoin qu'on ramène et radoucisse quelquefois mon cœur, qui à la fin s'effarouche et met en doute toutes les amitiés, et prendrait volontiers le parti d'une insensibilité parfaite... Excepté deux ou trois degrés de trop d'indolence chez l'un, et d'impatience chez l'autre (avouez le *trop* comme moi), je ne vois aucune disparité dans nos caractères, je vois beaucoup d'amitié dans nos cœurs... Si vous vous trouvez bien des eaux d'Aix et que vous puissiez revenir et passer l'hiver à Utrecht, ce serait une excellente chose. Nous y aurons Mme d'Athlone, et de temps en temps Charrière, je pense... Si, après les eaux, votre poitrine demande un pays chaud, croyez-moi, n'examinez cette question qu'avec des amis sages, et qui aient de l'expérience là-dessus, et point du tout avec mon père, dont plus que jamais la sagesse et les excellentes intentions sont embarrassées dans d'étranges théories sur la santé, et qui tire de ces théories d'éternelles maximes, qui reviennent sans cesse avec une douceur la plus opiniâtre du monde. Depuis plus de deux mois que je me baigne, mon père n'a pas laissé passer une seule occasion de soutenir que cela était inutile et que la promenade faisait le même effet, sans que tout ce que moi et les autres avons pu dire et le bien étonnant que m'ont fait ces

bains, ait changé la moindre chose à son raisonnement, ou plutôt à son assertion, qui ne semble presque pas positive, tant elle est doucement et modestement exprimée, mais auprès de laquelle la mule du Pape n'a aucune fermeté. »

Le 27 novembre, elle écrit que sa mère, qu'on a inoculée deux fois, a la petite vérole légèrement, « cinquante à soixante gros boutons », qui vont sécher. Puis, une quinzaine plus tard, cette lettre désolée à d'Hermenches :

« Vous demandez ce que je fais. Hélas ! je pleure ma mère, je gouverne tristement une maison, je cherche à adoucir le sort de mon père, qui est affreux. Mon frère le marin tousse, on craint pour lui ; je l'importune du matin au soir pour lui faire tenir la conduite qui peut le sauver. Voilà ce que je fais, mon cher d'Hermenches ; j'envie le sort de tout le monde. »

Puis elle raconte la mort de sa mère, qui paraissait rétablie, lorsqu'un mal de gorge l'a prise, avec une fièvre violente, de l'oppression, — et le lendemain à midi, « elle passa d'un sommeil paisible à la mort. »

« Il serait impossible de vous dépeindre l'horreur et la désolation où nous nous trouvâmes plongés. Chaque circonstance nous était un poignard. Mon père a perdu tout son plaisir, son unique amie, sa compagne et sa consolation. Nous perdons tous, elle nous manque du matin au soir. On nous plaint, mais on fait dans le monde mille contes qui nous accusent. Heureusement, je ne les entends pas en détail, je puis me cacher ; je ne vois que des gens qui nous aiment. On vient nous tenir compagnie les soirs. Mme d'Athlone vient à toute heure, et alors mon cœur se rouvre. Je ne puis ni lire ni écrire ; ce peu de lignes m'a coûté une peine infinie ; je travaille quand je suis seule, ou je vais pleurer avec la vieille femme de chambre de ma mère... »

Nous avions besoin de cette lettre, après tant de folles fantaisies, de cette expansion si vraie d'une douleur si naturelle. Isabelle aimait tendrement sa mère, qui la comprenait mieux que le reste de la famille ; cette perte était la plus douloureuse qu'elle eût encore faite ; elle fut longtemps à se ressaisir. Le 19 janvier suivant, elle écrit :

« Je suis paresseuse, découragée, abattue, mélancolique, incapable de tout. Je n'aime ni la maison, ni ma chambre, ni mes livres. Je cours dehors, je les fuis, et quand c'est auprès de Mme d'Athlone que j'arrive, je suis contente, mon chagrin est au moins adouci ; je l'amuse, elle me caresse ; je passe la

matinée au chevet de son lit, les soirs j'y retourne, je ne la quitte jamais qu'elle n'arrange le moment de me revoir ; sans elle, je mourrais d'ennui et de tristesse ; je l'aime par-dessus tout. »

Elle déplore de voir son père si distrait sur son propre bien-être, auquel il oublie de songer :

« Faites-lui connaître imperceptiblement, dites-vous, le plaisir de ne se plus gêner et de ne se rien refuser. » — Oui, cela serait très bien s'il n'aimait pas à se gêner, s'il voulait ne se rien refuser... Il ne veut point de feu dans sa chambre; il aime mieux aller à pied qu'en carrosse et s'asseoir sur une chaise dure que dans un fauteuil ; tout est comme cela ! Vous voyez que les complaisances et les prévenances n'ont pas beau jeu. Après l'amour de ses devoirs et de l'ordre, je ne lui connais d'autre passion que celle de bâtir ; j'espère que l'occasion de la satisfaire se présentera : les Etats méditent un bâtiment dont il aurait la principale direction... Si nous avions de la bonne compagnie à Utrecht, il la goûterait et il s'y attacherait, mais notre ville n'offre aucune ressource intéressante... « Soyez en deuil, dites-vous, mais ne soyez pas désespérée. » Je ne sais si vous ne ririez pas en voyant mon deuil : je n'ai cessé d'y ajouter et de le rendre toujours plus noir et plus lugubre, jusqu'à ce que tout ce que j'ai fût noir nuit et jour. C'est une sorte de superstition, qui m'en a fait comprendre d'autres. »

Un séjour à La Haye, chez sa sœur, ne la distrait guère de ses sombres pensées. Le 1er avril, elle dit :

« Je retourne tristement au triste Utrecht. J'ai l'imagination noire, avec des moments de folie qui égaient les autres beaucoup plus que moi-même. Je laisserais bien volontiers à ceux qui me regrettent l'esprit qui les amuse, s'ils me voulaient donner en échange un peu de sérénité dans l'âme... Je me flatte que tout cela s'éclaircira un peu quelque jour. »

Par ces derniers mots, elle prépare d'Hermenches à des confidences nouvelles. Durant son séjour de La Haye, elle a fait plusieurs fois une rencontre qu'elle a notée :

« Lundi, écrit-elle à d'Hermenches, je fis prier M. votre fils de venir passer la soirée chez moi ; j'avais lady Athlone, Mlle Fagel et *M. de Charrière*... J'ai été ces quinze jours presque enfermée avec ma sœur, qui est en couches ; pour me voir, il fallait épier les moments, et se mettre de mes promenades avec Mme d'Athlone, *Charrière* et Rendorp... Je n'ai vu que mes amis, gens aussi sauvages que moi. »

CHAPITRE V

Monsieur de Charrière

« Je l'aimai de tout mon cœur. »
(Belle de Zuylen à d'Hermenches.)

Tristesse domestique. — Belle correspond avec M. de Charrière ; elle se prend à l'aimer. — M. de Wittgenstein et lord Wemyss. — M. de Salgas. — Le père de Belle se résigne. — M. de Charrière amoureux ; ses lettres. — Le mariage. — Ce qu'on en pensait à Utrecht.

L'heure était venue pour Belle de prendre un parti, nous allions presque dire de faire une fin. Assez de prétendants avaient défilé devant elle, assez d'années mélancoliques s'étaient écoulées dans le « triste Utrecht ». Elle touchait presque à la trentaine, et bientôt il ne serait plus temps de songer au mariage. Or elle devait y songer plus que jamais dans la solitude de la vieille maison, d'où venait de disparaître sa mère :

« La maison et mon père, écrit-elle à Ditie, ont grand besoin d'un peu de compagnie aimable. Vincent est bien ; il va et vient et fait son devoir avec activité... Pour Guillaume, il est toujours à la chasse, à moins qu'il ne soit malade pour avoir trop chassé ; alors il reste dans sa chambre et dans la mienne, et puis il va porter sa convalescence dans les champs

avec Jean Shœk, etc... Depuis hier matin il est chez Bottesteyn. *Dat kan my geen zier meer schelen* [1] (2 novembre 1769).

Vous ne pouvez vous figurer notre ménage aussi triste qu'il l'est. Je suis mieux pourtant avec mon père que nous n'avons été il y a quelques semaines. Nulle société entre mes frères et moi que celle que la nécessité nous impose. Vincent est civil, froid et systématique ; Guillaume, inégal, souvent dur et impoli. J'ai brûlé cruellement mon pauvre Zéphyr, par malheur, avec de l'eau bouillante ; vous jugez si j'ai été désolée : j'ai pleuré sur mon chien, je lui ai demandé pardon, je l'ai veillé plusieurs nuits ; il était permis à mes frères de rire de moi, mais ils ont brusqué Zéphyr et m'ont fait durement un crime de ma tendresse. On dirait qu'ils la voudraient pour eux, et cependant ils en seraient bien embarrassés, car ils n'aiment que leur liberté et la chasse. (27 novembre 1769.) »

C'est à ce moment qu'un nouveau parti se présenta pour elle. Parmi les personnes qu'elle aimait à voir à La Haye, elle vient de nommer en passant M. de Charrière. Elle le retrouva six mois après dans un séjour qu'elle fit à Spa avec sa cousine. Elle écrit à d'Hermenches le 18 septembre 1769 :

« Nous nous y sommes bien amusées. Je logeais chez Mme Thélusson, de Paris, l'amie de mon frère (Ditie). J'étais libre et contente. Nous étions toujours ensemble et avec notre ami M. de Charrière, quand nous ne voulions être avec tout le monde. Je n'ai fait connaissance qu'avec deux Français, M. de Serent et le vicomte de Chabot, aimables tous deux dans des genres différents [2]. M. de Serent, voyant qu'on m'en avait dit des merveilles, se laissait souhaiter et rechercher ; j'y allais renoncer quand, à la fin, il s'est laissé un peu trouver.

... Vous voudriez que je quittasse mes foyers : ah ! je le voudrais bien aussi. Mais le moyen de quitter mon père ! Il faudrait me marier ; et le moyen de me marier ! Je voudrais bien vous voir... Nous causons mal à présent : je ne vous dis pas tout ce que je pense, ni des demi-plans, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Cela est si inutile de loin, on voit les choses d'une manière si différente ! J'avais mes raisons pour vous demander quelques détails sur les gens que vous aviez autour de vous. Mais ce n'est pas la peine de les détailler et

[1] « Cela ne peut plus rien me faire. »

[2] Nous retrouverons M. de Serent, plus tard précepteur des fils du comte d'Artois. M. de Charrière, qui paraît avoir été lié d'ancienne date avec lui, l'avait sans doute présenté à Belle de Zuylen. Quant au « vicomte de Chabot », ce nom désignait, dès 1751, le vicomte de Rohan.

de questionner, parce que tout cela est très vague, très incertain, très peu intéressant. »

Ces réticences cachent quelque grave perplexité ; nous allons voir ce que signifie l'allusion à l'entourage de d'Hermenches.

« 13 *mars* 1770. Je ne puis rien vous dire de moi, sinon que depuis un mois j'ai repris mes pastels, oubliés pendant douze ans, et j'ai fait quatre portraits ressemblants et dessinés ; pour le coloris, il est encore bien éloigné de la nature. Six semaines de leçons d'un peintre habile me rendraient un peintre passable. Cela m'amuse et m'occupe. Du reste, je suis comme toujours gaie et triste, tour à tour, sans raison, assez bizarre, mais bonne personne pourtant, un peu plus ignorante que de coutume, trop paresseuse pour les sciences abstraites, trop raisonnable pour achever de me tourner la cervelle par de la métaphysique, et très dégoûtée de tout ce qu'on appelle livres de goût. Je suis assez bien avec mon père, et j'ai un angola [1] et une levrette, qui, après Mme d'Athlone, sont mes amours les plus chères et mes plus grandes délices. »

Cela dit, elle s'informe d'un comte de Wittgenstein, qui doit commander un régiment en Corse :

« C'est de lui que je voulais que vous me parlassiez de vous-même, sans savoir que j'y prenais intérêt ; je n'y prenais qu'un intérêt bien faible ; je n'en prends plus du tout à présent. Il projetait de m'épouser : je n'entends plus parler de lui ; sans doute il a quelque autre projet. C'est égal, je pourrais bien me marier un de ces jours pour mettre fin aux incertitudes, aux projets, aux contradictions. Mon étoile est étrange ! Si vous étiez assis au coin de mon feu, je vous raconterais bien des choses... »

Elle écrit plus librement à son frère Ditie :

« 25 *janvier* 1770. On m'a fait une nouvelle proposition de mariage, je l'ai communiquée à mon père, et j'ai pris cette occasion pour lui parler de M. de Charrière avec toutes les instances et la vivacité que j'ai cru pouvoir me permettre ; je n'ai rien obtenu. Mon père cependant n'est point dur ni méprisant sur le chapitre de Charrière. Si je ne puis obtenir l'homme

[1] On disait souvent alors un *angola*, pour un *angora*, — par erreur ; car, comme le remarque Littré, les chats que ce nom désigne (sans parler des chèvres angora) nous sont venus d'Angora, ville de l'Asie mineure, et non d'Angola, région de la côte occidentale de l'Afrique.

que j'aime, j'épouserai le dernier proposé, à moins que je me sente pour lui une répugnance invincible.

31 *janvier*... Mon père s'est fâché contre moi tout à l'heure ; il avait raison et tort, mais il m'a dit des choses qui m'ont attendrie, affligée, qui m'ont fermé la bouche, et qui m'ont mis dans une situation à me faire compter tout mon bonheur à venir pour rien et ma vie pour un fardeau. Si nous avions des carmélites, je m'y mettrais.

Février-mars 1770... Je suis tranquille et résignée, quoique je ne sois pas consolée ; je pleure doucement, je ne me plains de rien, et je fais des portraits en pastels ; celui de Vitel [le vieux majordome de M. de Tuyll] et du petit Amerongen ressemblent très bien ; l'ébauche que j'ai faite ces jours passés de M. de Reede est frappante [1]. J'ai fait depuis le portrait de Mme d'Athlone, que personne encore n'a méconnu... Si La Tour l'avait entre les mains une seule matinée, ce portrait ne le cèderait peut-être qu'à bien peu... Ne parlez à mon père de rien de ce qui me regarde ; il en faut laisser le soin à la Providence, à lui et à moi.

16 *mars*. Je n'ai reçu aucune nouvelle de M. de Charrière depuis cinq semaines ; l'homme dont je vous ai parlé viendra au mois de mai. Vous ai-je dit son nom et son état ? Mylord Wemyss, autrefois rebelle, un des chefs des rebelles d'Ecosse, *on attainted lord*, établi moitié en Suisse, moitié à Paris... Il est l'oncle de ce M. Charteris, que vous avez vu chez M. Brown [2].

19 *avril*. Ce n'était pas pour jamais que M. de Charrière se défendait de m'écrire : j'ai reçu trois de ses lettres en douze jours ; j'avais été près de deux mois sans en recevoir ; un gros rhume, un mélange d'incertitude, de délicatesse, de chagrin, avaient causé ce long silence... Tout ce que vous dites de mes

[1] M. de Reede est mylord Athlone, qui avait épousé cette cousine de Belle que celle-ci aimait si tendrement. Le portrait dont il est ici question existe encore au château d'Amerongen ; il porte cette mention : « Commencé en 1771 [c'est, en réalité, 1770] par Mme de Charrière ; achevé par Liotard en 1773 ». Dans cette espèce de collaboration, on discerne moins la part du grand artiste genevois que celle de Belle de Zuylen... Le portrait de Mme d'Athlone, qu'on trouvera plus loin et qui est de Liotard seul, est beaucoup plus intéressant.

[2] Le comte de Wemyss, pair d'Ecosse, baron d'Elcho, colonel des gardes du Prétendant, était un ami et un compagnon d'armes de mylord Maréchal. Il vivait à la Prise de Cottendart, au-dessus de Colombier (Neuchâtel). C'est à lui que Du Peyrou a adressé sa fameuse *Lettre de Goa*, où il prend avec tant de vivacité la défense de J.-J. Rousseau contre le pasteur de Môtiers (1765). Si Belle de Zuylen avait épousé lord Wemyss, sa destinée l'eût conduite dans la contrée même où la fixa son mariage avec M. de Charrière.

amants m'a bien divertie. Il n'y a de bon à cela que les plaisanteries qu'on en peut faire. »

Dans la lettre à d'Hermenches du 13 avril, elle ne cache plus rien... que le nom de celui qu'elle aime :

« Puisque vous me parlez d'un si bon ton, si vrai, si ami, je m'en vais vous détailler mon histoire sans crainte et sans réserve. Il y a dix-huit mois ou davantage, que mon père et ma mère me parlèrent de M. de Wittgenstein et me montrèrent une de ses lettres, écrite à je ne sais qui. Sa lettre était honnête et simple ; il y parlait de ma dot et demandait que mon père la rendît plus considérable qu'il ne se l'était d'abord proposé, ce qui a été accordé, si je ne me trompe. On me dit du bien de sa personne et de son caractère ; mais souvent le mérite, aussi bien que le démérite, *de bouche en bouche va croissant*, de sorte que je ne pris à cela qu'un intérêt assez tiède. J'ai eu tant d'amants allemands en perspective !

MONSIEUR DE CHARRIÈRE
(D'après une miniature d'Arlaud (1781) appartenant à Mme Picot-Rigaud, à Genève).
(Ecrit au dos : Un des plus sincères amis de Mademoiselle Moula. Peint, le 2 mars 1781).

Dans ce même temps, *mon imagination* [1] s'attachait à un homme que j'avais vu de loin en loin, pour qui j'avais toujours eu de l'amitié et de la sensibilité, et qui en avait pour moi. Une figure noble et intéressante, quoique un peu maladroite; un esprit juste, droit et très éclairé ; un cœur sensible, généreux et strictement honnête ; un caractère ferme avec une humeur égale et facile, et une simplicité comme celle de La Fontaine, voilà mon amant à mes yeux et aux yeux de tous ceux qui le connaissent. Il y a quelquefois des maladresses dans son esprit comme dans ses manières, qu'on lui reproche, et dont on badine tant qu'on veut, car personne jamais n'eut moins de vanité.

[1] C'est nous qui soulignons ce mot significatif.

Nous nous écrivions ; la correspondance s'anima. Seule, oisive, à la campagne, pas un homme qui intéresse dans tout un pays... la correspondance s'anima. Mon père et ma mère avaient bonne opinion de M. de Wittgenstein et en parlaient quelquefois. Des affaires l'arrêtaient à Paris, disait-on, et il devait venir dès qu'il serait libre... Je perdis ma mère, je ne pensai plus au mariage, je me fis un crime de l'amour, et je cessai d'écrire. »

Cependant Wittgenstein ne se pressait pas de venir, et Belle se dégoûta de ce vague projet :

« L'homme des lettres s'approcha. Tantôt à Utrecht, tantôt à La Haye, nous passâmes beaucoup de journées ensemble ; la retraite dans laquelle je vivais, la confiance et la liberté dont j'avais pris l'habitude avec lui, vous imaginez bien où cela nous mena. N'imaginez pas trop, pas tout, cependant ; vous vous tromperiez, je vous le jure. Je finis par où d'autres commencent, je l'aimai de tout mon cœur. Ma meilleure amie me conseilla de l'épouser. Il soutint que c'était le plus mauvais conseil du monde : « Je n'ai, disait-il, ni rang, ni fortune ; je ne suis qu'un pauvre gentilhomme ; je n'ai point assez de mérite pour vous tenir lieu de tout ce que vous sacrifieriez. Votre attachement n'est pas de nature à pouvoir se soutenir ; vous désirez du plaisir, et vous ne savez pas en prendre ; vous prenez pour de l'amour un délire passager de votre imagination. Quelques mois de mariage vous détromperaient, vous seriez malheureuse, vous dissimuleriez, et je serais encore plus malheureux que vous.»

Je n'entendais plus parler de M. de Wittgenstein... Quelquefois, dans les chagrins de toute espèce que j'éprouvais, je voulais vous en écrire et vous prier de lui parler de moi de façon à le faire venir ici d'abord après la campagne... Et moi, qui voulais l'épouser pour sortir d'ici, non m'amuser à apprécier spéculativement son mérite, je ne vous en parlai point du tout ; seulement je vous priai de me parler des gens avec qui vous étiez, croyant qu'un mérite distingué ne serait point passé sous silence.

...L'été se passa et l'homme que j'aimais s'éloigna. Tant que je l'avais eu près de moi et que j'avais espéré d'oser et de pouvoir accorder demain ce que je refusais aujourd'hui, contente, ou du moins distraite et occupée, je n'avais pas prévu ce que je souffrirais de son absence. Je la trouvai affreuse. D'un autre côté, mes frères me chagrinaient. Le comte de Wittgenstein ne venant point, je crus que ses émissaires lui avaient dit que j'aimais un autre homme, et je demandai enfin à celui-ci s'il refuserait sérieusement et absolument de me prendre pour femme. Il me détailla ses anciennes objections avec une force qui me le fit souvent accuser d'indifférence ; il me dit que mon père

ne consentirait jamais, et que je l'aimais trop sans doute pour le faire entrer dans une famille où il serait méprisé... J'en parlai donc à mon père, qui me répondit comme il l'avait prévu et me reparla du comte de Wittgenstein... Quelques semaines après cette conversation, on me proposa un autre mari, lord Wemyss, rebelle, condamné, ami de mylord Maréchal... J'écoutai la proposition et je courus tout de suite la dire à mon père. Il est plus riche, lui dis-je, que M. de Wittgenstein ; il n'est pas jeune : c'est un bien quand on n'est pas aimé ; accordez-moi la permission d'épouser un homme que je connais, que j'aime, que vous-même vous estimez, que personne ne surpasse pour l'honneur, le mérite et les vertus, dont la naissance ne vous fera pas rougir et dont j'aurai le plaisir d'améliorer la fortune ; ou bien j'accepte et j'épouse lord Wemyss ; qu'il me plaise ou non, n'importe ; je suis lasse de vivre dans un climat où mes nerfs souffrent, où je suis sans cesse malade et mélancolique ; je suis lasse de projets et d'incertitudes. Vous êtes le maître : choisissez de ces deux hommes, décidez quel des deux sera mon mari.

Mon père ne fut pas ému de ce discours pathétique : il me reparla tranquillement de M. de Wittgenstein ; mais je lui dis qu'il était clair qu'il ne se souciait plus de ce mariage, que je ne voulais pas être refusée, que supposé que je fusse encore la maîtresse de le faire venir pour en juger par mes yeux comme mylord Wemyss, cette revue serait trop ridicule. Il exigea que je ne m'engageasse point à lord Wemyss avant de l'avoir vu. »

Alors, on invita lord Wemyss à venir ; il devait arriver au mois de mai. Le préféré d'Isabelle en fut très alarmé pour elle [1] ; connaissant lord Wemyss, il représenta à son amie qu'elle ne pourrait l'aimer, qu'il ne lui laisserait pas la liberté rêvée ; il est, dit-il, débauché, emporté, despotique... Elle lui fit cette réponse déconcertante :

« Une personne comme je suis à présent mérite tout au plus un lord Wemyss ; ce serait un trop mauvais présent à faire à un autre. »

L'humble ami s'attacha à combattre cette résolution désespérée, représentant à Belle « qu'il n'y aurait plus de bonheur

[1] « Il me semble, écrit-elle à son frère Ditie, que Mme d'Athlone, M. de Charrière et M. de Salgas (voir note ci-après) frémissent à la pensée du mylord. » — Le mariage écossais faisait *frémir* tout le monde : « Quant à l'Ecosse, lui écrit d'Hermenches, je frémis seulement à cette pensée. C'est un pays perdu et de mœurs féroces, où je ne voudrais jamais laisser aller le plus misérable des êtres auquel je m'intéresserais. »

pour lui si elle se rendait irrévocablement malheureuse, » et la suppliant d'étudier au moins Wemyss avant de l'épouser :

« Peut-être le public et moi lui faisons tort : mais voyez, connaissez-le vous-même. »

Sur ces entrefaites arrive une lettre d'Hermenches pleine d'éloges sur Wittgenstein :

« Sans doute, je le connais; je l'ai reçu chevalier du Mérite en Corse, et c'était une distinction pour lui et pour moi... Il est de maison souveraine, très bon, très brave, très honnête garçon. Il a de la fortune ou du moins des rentes, et je le crois rangé. De tous les maris possibles, c'est celui que je vous souhaiterais le plus, dès que l'on ne peut plus penser à Bellegarde. Vous auriez tout de même un rang, vous joueriez un rôle... Puisque je suis assez infortuné pour ne pouvoir pas vous épouser, je veux au moins vous voir unie à quelqu'un qui vous convienne... Que mon fils n'a-t-il quatre ans de plus et une compagnie aux gardes ! Je vous l'offrirais pour votre mari... Vous seriez au moins ma belle-fille, et nous passerions notre vie ensemble comme des patriarches. C'est toujours la conclusion de mes vœux et de mes prières de pouvoir me rapprocher un jour de vous, incomparable amie. Ayez-moi comme admirateur, comme adorateur (car je le suis), vous n'y courez aucun risque. Mon propos est quelquefois lourd, et je ne laisse pas que d'avoir déjà des cheveux gris... »

Sans s'arrêter à ces regrets un peu saugrenus, Belle ne répond que sur l'article Wittgenstein :

« Il me semble que c'est trop tard et qu'il faut suivre ma destinée. Si je pouvais encore épouser l'homme que j'aime, ne serait-ce pas la meilleure fortune de toutes ? »

Elle se reproche sa « faiblesse ridicule » à l'endroit de Wittgenstein : elle risque de compromettre les dispositions favorables qui pourraient naître dans le cœur de son père pour son « véritable amant, celui que son cœur préfère, et qu'une délicatesse d'honneur lui ordonne aussi de préférer. » Cependant, elle fait ce raisonnement bizarre :

« Je ne me trouve qu'un parti très médiocre pour un homme que j'aime beaucoup et qui n'a point de fortune, parce qu'il méritait quelque chose de bien meilleur que moi. Mylord Wemyss ne mérite pas mieux peut-être. Mais M. de Wittgenstein, qui a un nom et des espérances considérables, qui est bon, aimable et brave, je le plaindrais, ce me semble, de m'avoir. »

Quant à Wemyss, si son père l'agrée, « je l'épouse tout de suite, dit-elle, à peu près dans la même disposition avec laquelle on se fait religieuse ; je ferai vœu de sagesse et d'indifférence ; mais je ferai vœu aussi d'être laborieuse et utile, si je puis... Si j'ai des enfants (je n'en aurai pas un grand nombre, je pense), je les élèverai avec soin, je travaillerai, je ferai travailler de pauvres jeunes filles avec moi, je ferai lire haut, j'aurai de la musique, non des opéras, mais les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie ;* je demanderai à Dieu une dévotion raisonnable, douce, indulgente, charitable, qui me tienne lieu d'amant et de plaisir... Je vous demande si vous ne trouvez pas qu'il faille laisser M. de Wittgenstein à sa destinée, sans l'entortiller dans la mienne. »

LORD WEMYSS
D'après un portrait conservé au Musée historique de Neuchâtel

Elle était vraiment sans illusion sur le lord écossais, dont elle écrit à son frère (23 avril 1770) :

« Vous me demandez quel homme est lord Wemyss. En attendant que je l'aie vu, je puis vous dire que sa réputation n'est pas favorable quant à ses goûts et ses plaisirs et son caractère ; mais n'importe, il ne me battra pas sans doute. Je ne sais pas encore l'histoire de ses exploits ni de ses dangers, mais dans la fureur de son zèle de rébellion, il opina pour qu'on coupât un doigt à tous les soldats anglais prisonniers et qu'on les renvoyât ainsi mutilés dans leur pays. On dit qu'après une bataille, on trouva dans les poches des Ecossais tués une défense de lui et d'un autre chef de faire quartier à aucun Anglais: il n'avait pas vingt et un ans alors, et on est furieux jusqu'à la démence dans une guerre civile ; ainsi, ces traits ne sont pas décisifs pour son cœur... »

Mme d'Athlone la dissuadait avec larmes d'épouser cet homme

farouche. Alors elle se retourne vers « l'amant qu'elle aime » et qu'elle n'ose encore nommer à d'Hermenches, de peur de ses railleries. Elle s'efforce de les prévenir :

« 8 *mai* 1770. Je le connais depuis longtemps et très bien, je suis parfaitement au fait de sa situation ; vous ne le connaissez que de vue, et si d'après quelque préjugé ou des ouï-dire vous ne m'en parliez pas selon mon estime pour lui, je sens que je ne vous le pardonnerais pas aisément. Voilà pourquoi je m'obstine à ne le point nommer. »

Il est sûr que M. de Charrière ne devait point passer pour un cavalier très brillant. Aussi, que de précautions oratoires pour préparer le beau d'Hermenches à apprendre ce nom :

« Si vous l'avez vu, ce n'a été qu'en passant, et en ce cas, ou vous ne l'avez pas remarqué, ou il a dû vous déplaire ; vous ne pourriez vous plaire l'un et l'autre qu'à la longue : je le sais, j'en suis sûre, et pourquoi m'exposer à vous voir vous récrier sur mon choix ? J'estime trop votre goût pour que cela ne me fût pas désagréable... Mylord Wemyss doit être parti aujourd'hui de Paris pour venir à Utrecht. Ce que vous me dites de lui est exactement conforme à ce que m'en a dit l'homme que je ne nomme point. »

Elle ajoute quelques détails peu édifiants sur une sœur de Wemyss et constate qu'à tout prendre, Wittgenstein, si chaudement recommandé par d'Hermenches, vaudrait mieux :

« Ses enfants seraient fiers et pauvres comme des comtes allemands ; je n'ai pas seize quartiers, ni même huit, de sorte que ses filles ne pourraient entrer dans les chapitres ; ses fils n'auraient apparemment d'autre ressource que les services étrangers, ce qui est une manière d'établissement estimée et fort noble, mais qui me paraît fort désagréable en ce qu'on n'a point de patrie et qu'on répand son sang pour l'ambition d'un souverain que l'on ne saurait respecter avec cet enthousiasme aveugle qu'ont pour lui ses sujets. »

Après quelques plaisanteries sur les enfants probables de lord Wemyss, elle s'interrompt :

« Je ris, mais le fond de mon âme est lugubre... Pour me donner à moi une chance d'être plus heureuse, j'en fais courir une à l'homme que j'épouserais d'être très malheureux ! Lord Wemyss est précisément celui qui m'inspire le moins de scrupule, parce qu'il est celui qui a le moins de mérite, le moins de sensibilité apparemment, et le moins de droit à un bon mariage.

Si tous ces *moins* me déterminent, ce sera assurément le plus étrange motif de détermination que l'on ait jamais eu. Quant à l'homme que j'aime, il me connaît si bien, je l'ai tant de fois averti depuis qu'il est question de l'épouser, je lui ai tant de fois exagéré mes travers, ma mélancolie et les risques qu'il pouvait courir, lui conseillant, pour ainsi dire, de renoncer à moi, que puisqu'il persiste, c'est son affaire. S'il était riche, je n'oserais pourtant l'épouser ; mais il est pauvre, il m'aime et je l'aime.»

Seulement, elle veut l'approbation de son père :

« Si je réussissais, et que je visse ensuite mon père chagrin, mécontent, affligé, malade peut-être, — et, vu son âge, mes craintes peuvent aller plus loin encore, — je me haïrais moi-même, je détesterais le bonheur que j'aurais obtenu aux dépens du sien... Vous ne sauriez croire combien je suis lasse de cette maison ! Mon père croit que j'y suis fort bien, parce que je sors et rentre quand je veux, que je m'occupe comme il me plaît et que j'ai des chevaux et des domestiques à ma disposition. Mais croyez que sans Mme d'Athlone, je serais morte il y a longtemps d'ennuis et de déplaisirs, et que j'aimerais mieux être blanchisseuse de mon amant et vivre dans un taudis, que toute l'aride liberté et le bon air de nos grandes maisons. Mon père n'a garde de deviner cela, et quand je le dis, il croit que j'exagère, que je me livre à un moment d'humeur, que je déclame, qu'il faut me laisser dire, qu'une heure après je serai aussi gaie, aussi parlante que jamais. Il n'a pas tort : je parle, je ris, je joue aux échecs, je peins, je ne boude jamais, et il est plus commode de me croire consolée et contente, que d'approfondir et de consulter mon âme et mes pensées. »

Ces mélancoliques réflexions sont datées d'Utrecht : il semble qu'elle fût plus sombre à la ville qu'à Zuylen, où mille objets la venaient distraire. Elle s'y retrouve peu de temps après.

« *Zuylen, ce* 14 *juillet* 1770. Je trouve fort bon que vous ayez deviné l'homme que j'aime, et j'ai souri avec satisfaction en lisant tout cet article. J'ai souri surtout à cette phrase : « Ce sont précisément de ces goûts des têtes comme la vôtre. » Quelque sens que vous ayez voulu y attacher, je la prends pour un éloge flatteur. Quant aux amis que je pourrai perdre par cette union, je vous assure que je ne les regretterai pas. Au reste, M. de Charrière en parle à peu près comme vous lorsqu'il en parle... Si je l'épousais, ce ne serait ni par l'ennui de mon état présent, ni pour finir les persécutions; je n'attendrais pas deux ans, ni deux mois, ni deux jours, s'il était en mon pouvoir d'être à lui tout de suite... Le besoin d'aimer enthousiasmait et échauffait

mon cœur de loin pour Bellegarde : quand je le revoyais, je cherchais l'homme à qui j'avais écrit ; je l'aurais épousé avec une satisfaction froide et réfléchie, sans aucune émotion de plaisir... »

Mais d'Hermenches, qui ne pouvait goûter son choix, lui adressait des lettres peu réconfortantes, comme le montre cette réplique :

« 12 *octobre* 1770. Je n'ai pas répondu à votre dernière lettre, parce qu'elle m'a paru aussi affligeante qu'un chapitre de *Candide*, et tout aussi peu raisonnable. Pourquoi chercher à démontrer que les choses les plus désirables et les plus désirées, quand elles sont obtenues, ne font pas notre bonheur ? Si cela est, je veux l'ignorer, je veux espérer. Quand cela serait, que me servirait d'en être persuadée ? Quelle conclusion en tirerais-je ? Qu'il faut rechercher ce dont on ne se promet rien et se déterminer pour ce qui déplait ? »

Avec son frère Ditie, qui la comprend et l'aime mieux, elle ouvre librement son cœur :

« M. de Charrière pense que lord Wemyss est ici, et point du tout : il attend à Paris une promotion de croix du Mérite, où il espère avoir part. Voilà une ambition bien puérile pour un *attainted lord*, qui n'a rien fait d'essentiel pour la France. On m'a dit qu'un petit prince allemand l'avait déjà décoré d'une très grande étoile. Sera-ce là mon mari ? (9 juillet 1770).
...On n'entend point parler de lui. J'irai demander demain à M. Brown ce que cela peut signifier... Mon père devrait bien me laisser épouser l'homme que j'aime !... Je ferme souvent les yeux, comme on fait dans un danger auquel on ne peut point opposer de prudence... (23 août 1770). »

M. Brown, qui s'est entremis auprès du noble lord, se montre très piqué de son manque d'égards. Nous avons une lettre de lui au baron de Brackel, seigneur de Chamblon, ami de lord Wemyss, où Brown se plaint vivement des procédés de ce dernier:

« Il a fait écrire que Mlle de Zuylen devait lui envoyer une spécification exacte de ses biens, qu'il en ferait autant à elle par rapport aux siens, et s'ils trouvaient, l'un et l'autre, qu'ils auraient assez de fortune pour vivre sur le pied qu'ils souhaitaient, que Mlle de Zuylen n'avait qu'à *nommer quelque ville en Flandres ou dans les Pays-Bas, où elle lui donnerait rendez-vous pour l'épouser*. Cette proposition a été rejetée de la façon qu'elle le méritait... Je ne puis que mépriser tout homme,

de quelque rang que ce soit, qui est capable d'en faire de pareilles, et mon temps m'est à présent trop précieux pour m'occuper des gens que je méprise. Si on parle à cette heure, et peut-être avec fondement, d'un mariage pour cette dame qui ne sera pas à tous égards extrêmement convenable, ça ne peut justifier en rien la conduite de mylord Wemyss. (15 janvier 1771). »

M. DE SALGAS

D'après un pastel peint par Mme de Charrière (propriété du comte G. Bentinck, à Amerongen).

Le dénouement était proche. M. de Salgas, grand ami de Charrière et fort estimé en Hollande, n'y avait pas été étranger. Cadet de la maison de Narbonne-Pelet, le baron de Salgas vivait au pays de Vaud, où sa famille s'était réfugiée à l'époque des dragonnades. Il avait été gouverneur du duc de Glocester ; le roi Georges III le tenait en grande estime et amitié. C'était (ainsi dit une inscription qui figure au dos de son portrait « un homme de grand esprit et de grande droiture et simplicité de caractère ». Il fut un des plus fidèles amis de M. et Mme de Charrière, et mourut à Rolle, en 1813, dans un âge très avancé. Nous retrouverons quelquefois à Colombier ce parfait galant homme, dont les lettres nous fourniront plus d'un renseignement utile [1]. Impatient de voir souffrir son ami,

[1] M. de Salgas laissa à Rolle, où, d'après une de ses lettres, datée de Genève, il paraît s'être fixé vers 1785, le souvenir de grandes vertus et de hautes capacités. Roverea, qui s'était retiré à Rolle, raconte dans ses

M. de Salgas écrivit à Mlle de Zuylen pour « exiger » qu'elle prît un parti. Elle tergiversait par égard pour son père, contre le sentiment duquel il lui répugnait d'agir, « quand même je serais assurée, disait-elle, d'être malheureuse sans M. de Charrière jusqu'au dernier de mes jours. » M. de Welderen prit aussi fait et cause pour Charrière dans une lettre dont elle parle ainsi à Ditie :

« Il me disait, parmi beaucoup d'autres choses : « Prenez un parti ; épousez M. de Charrière, si vous ne pouvez être heureuse sans lui. » Ce mot me parut comme la remarque d'un homme qui jette un regard impartial, neuf, non encore fatigué, sur un tableau sur lequel le peintre à presque perdu les yeux... Je médite, j'arrange des discours à mon père ; je m'arrête enfin au projet de lui dire : « Quand pourrai-je épouser M. de Charrière ? »... Voilà où j'en étais de mes pensées quand la lettre de M. de Salgas arriva... Le conseil de me décider m'aurait paru très bon en lui-même, mais comme c'était la première fois qu'il m'eût été donné, les reproches qui l'accompagnaient me parurent très durs et très injustes. M. de Charrière, bien loin de me presser de résoudre, dit dans sa dernière lettre : « Ne pourriez-vous rester encore quelques mois comme vous êtes ? Qu'est-ce que quelques mois, un an, au prix de la vie entière ?... »

Mémoires (III, p. 271) l'entrevue qu'il eut en Septembre 1802 avec MM. de Sévery et de Seigneux, au sujet de la situation du Pays de Vaud : « Notre conférence, dit-il, eut lieu en présence de M. de Salgas, que son âge, son savoir, sa longue expérience, la solidité de ses principes jointe à l'austérité de ses mœurs, semblaient appeler à remplir en quelque sorte parmi nous le rôle de Nicolas de Flue. » — Dans son *Précis historique de la Révolution du Canton de Vaud* (II, p. 145), G. de Seigneux mentionne le même fait et nous dit qu'une députation « alla consulter un philosophe, un sage, M. de Salgas, vieillard septuagénaire qui vivait à Rolle retiré du tourbillon du grand monde, et qui, par ses connaissances, ses vertus et sa longue expérience, ne pouvait donner que d'utiles conseils. Cet homme respectable ayant approuvé le projet qui lui fut soumis, le colonel de Roverea fut invité à se rendre à Lausanne... » De Seigneux cite, parmi les actes de bienfaisance de M. de Salgas, un legs de 25,000 livres de Suisse en faveur de l'établissement, à Lausanne, des écoles de charité pour l'instruction du pauvre et de l'orphelin. — Nous sommes heureux de pouvoir reproduire le portrait de cet homme de bien, d'après le pastel que mentionne Belle de Zuylen dans sa lettre à Ditie du 10 Mai 1770 : « M. de Salgas, notre loyal ami, a passé cinq jours avec nous. J'ai fait son portrait, c'est-à-dire une ébauche fort ressemblante, malgré lui, à la sollicitation de Mme d'Athlone. » Ce portrait est aussi conservé au château d'Amerongen.

Il sait bien que je l'aime, il sait bien ce que c'est qu'une irrésolution mêlée de modestie et de défiance de soi-même... Mais ce n'est pas lui qui écrit cette lettre, c'est M. de Salgas, qui pourtant n'est ni moins humain ni moins juste... Mais n'importe, je lui pardonne s'il me sert, et quand il ne me servirait pas, je lui pardonnerais encore. Toute fâcheuse qu'était cette lettre, à peine l'eus-je achevée, qu'il me vint dans l'esprit qu'elle pouvait m'être utile. Je la lus presque entière à mon père... (16 octobre 1770). »

M. de Tuyll prit encore un temps de réflexion !

« Mon père a paru goûter enfin le projet de mariage avec M. de Charrière, sans que ce projet, commençant à s'établir dans son imagination comme presque assuré et assez prochain, lui ait rien ôté de son appétit, de sa gaîté, de sa tranquillité. (25 octobre.) »

Elle écrit donc à Charrière, non sans lui représenter « pour une dernière fois le pour et le contre. »

« Il m'écrit comme un homme content, dit-elle, mais non pas tout à fait comme un homme assuré de son sort... Si quelque chose le dégoûtait ou l'effrayait quand il sera ici, il pourrait encore se dédire, je le lui permets. Je m'amuse en l'attendant à lui faire des chemises et des mouchoirs... Guillaume est honnête, doux, poli, prévenant même, depuis que mon mariage est décidé. Cela ne me surprend point : dans le passé il peut trouver quelques sujets de regret ; dans l'avenir, je pars. Mon père me paraît content... Vincent est un étranger pour moi ; nous ne parlons de rien. Mais nous vivons bien ensemble. »

M. de Charrière s'empresse d'accourir de Suisse, et Belle adresse à son frère Ditie cette page d'une admirable sincérité :

« *Ce* 3 *janvier* 1771. M. de Charrière vous fait bien des amitiés : il se promène à grands pas dans ma chambre... Je suis aussi contente que je suis capable de l'être, car, outre tous ces biens, j'ai une lettre de vous... Ma capacité d'être contente ne va pas loin ce soir, malheureusement : j'ai au dedans de moi une ennemie acharnée, une noire imagination, qui empoisonne toutes mes joies. Dans ce moment j'en avertis M. de Charrière, je le lui raconte, je le plains : il me veut faire espérer que cela passera. Mais vous m'interrompez pour dire : « Vous mariez-vous ? Cela est-il sûr ? » — Oui, il me semble qu'oui. Depuis quand ? Depuis hier matin. Jusque là, j'ai trouvé à M. de Charrière un air soucieux, triste et refroidi ; j'ai épié, commenté, tristement commenté ses regards et ses paroles ;... j'ai pleuré, grondé, hésité ; à la fin, plus contente de lui, j'ai cessé de me disputer

avec moi-même. D'ailleurs, il me semblait que mon père, mes frères et mes amis n'hésitaient plus à l'aimer, à l'approuver, à le désirer pour moi et pour eux, et hier matin je lui dis oui de très bon cœur. On dit qu'il faut que les bans aient été publiés en Suisse et que nous en ayons la nouvelle avant de nous marier ; cela pourra durer six semaines. Cela me paraît tantôt long, tantôt court ; d'un moment à l'autre l'impression varie. J'aime prodigieusement M. de Charrière, et cependant je lui dis dans ce moment une chose désagréable : je me récrie sur la solennité, sur l'indissolubilité... je dis que c'est une bonne chose que de se marier en ce qu'on ne peut presque pas faire autrement. »

Le lendemain, M. de Charrière annonçait son mariage à ses parents vaudois ; il écrivait, le 4 janvier 1771, à madame de Charrière-de-Mex :

« Je vais vous apprendre, Madame, une nouvelle qui vous surprendra, c'est que j'épouse mademoiselle de Zuylen, fille de M. le baron de Tuyll de Serooskerken, président du corps de la noblesse de la province d'Utrecht. Si j'en avais le temps, Madame, je vous conterais le roman de mon mariage. Tout ce que je puis vous dire en deux mots, c'est que Mlle de Zuylen est mon amie depuis sept ans, c'est que depuis deux ans elle s'occupe du projet de m'épouser, que malgré mon attachement pour elle, je lui ai représenté toutes les objections qu'on pouvait faire contre ce projet de mariage, et qu'elle a persisté à croire qu'elle serait heureuse vivant avec moi tranquillement en Suisse. Ne dois-je pas, Madame, me réjouir de ce mariage ? Je trouverai dans ma femme beaucoup de qualités aimables, un attachement éprouvé, enfin l'objet de mon choix ; il est vrai que pour moi elle a trop d'esprit, trop de naissance, trop de fortune, mais il faut bien se passer quelque chose... [1] »

De son côté, Belle mande à d'Hermenches, le 11 janvier :

« Il ne s'en est guère fallu que nous n'ayons signé mon contrat mardi dernier ; mais j'ai tremblé, et frémi, et reculé, et M. de Charrière n'a osé me presser, et m'a protesté qu'il me regarderait comme étant libre et respecterait cette liberté jusqu'à l'instant de la cérémonie dernière. Il m'aime sans illusion, sans enthousiasme ; il est sincère et juste au point de m'offenser et de me chagriner souvent ; alors je dis qu'il ne m'aime point et que

[1] Nous devons la communication de cette jolie lettre à M. W. de Charrière-de-Sévery, à Valency, près Lausanne. Il nous a fourni un certain nombre d'autres renseignements tirés de ses archives de famille et a secondé nos recherches avec une patience dont nous lui exprimons ici notre vive gratitude.

je serai malheureuse; mais je l'aime, je ne puis me résoudre à vivre sans lui, et quand je le juge sans illusion et sans enthousiasme et sans emportement, je trouve encore que rien ne lui est supérieur pour le caractère, pour l'esprit, pour l'humeur. Le moyen de renoncer à cet homme ! »

Elle annonce à d'Hermenches ses fiançailles, en même temps que celles de son frère Guillaume avec une amie, Mlle Fagel :

« 15 *janvier* 1771. Elle a l'humeur et l'esprit les plus propres à plaire longtemps à mon frère... Son cœur est excellent, et son esprit fin, singulier, aimable [1]. A propos de mariage, on m'a fiancée hier. Il s'est passé bien des choses dans mon âme pendant trois semaines, j'ai pensé cent fois que je ne devais et ne voulais me marier jamais ; M. de Charrière ne me pressait point, et disait et dit encore que jusqu'au moment du mariage, je suis la maîtresse. Mais tout le monde l'aime, et je l'aime plus que

[1] Guillaume de Tuyll, qui ne reparaîtra plus que rarement dans la suite de cette histoire, épousa en 1771 (trois mois après le mariage de Belle), Jeanne-Catherine Fagel. Il fut, après la mort de son père, seigneur de Zuylen, président de l'Ordre équestre de la Province, et exerça diverses charges publiques. M. et Mme de Charrière furent parrain et marraine de son fils Charles-Emmanuel, qui figure comme héritier dans leur testament (voir ch. XXVI). La femme de Guillaume de Tuyll était une Hollandaise d'un imperturbable bon sens, et d'un esprit singulièrement vif et décidé. Ses lettres à Mme de Charrière, où elle apprécie les ouvrages de celle-ci, sont pleines de réflexions très personnelles, exprimées en un français remarquable d'aisance et de justesse. Nous en citerons une où, à propos d'une affaire de famille, elle revendique bravement son indépendance contre Mme de Charrière, qui l'avait traitée un peu cavalièrement. La petite belle-sœur se « retourne », comme on dit, avec une verdeur qui nous plaît, et qui ne dut pas déplaire à Colombier :

« Je voudrais savoir, écrit-elle, pourquoi il ne me serait pas permis d'avoir mes idées et pourquoi, lorsque je me trouve d'un avis différent du vôtre, vous me raillez et vous traitez presque de ridicule ce que je dis. J'ai pensé, puisque nous nous entendons si peu et que les piquanteries *(sic)* me blessent et me troublent, qu'il vaut mieux ne point s'écrire ; je vous aime pour la vie, mais je ne puis m'engager en conscience à souscrire à toutes vos opinions et assertions. Je déteste un certain ton que vous savez prendre mieux que moi. Je ne garde pas mon sang-froid avec vous : vous n'êtes à aucun égard une personne indifférente pour moi, et autant votre vraie bonté me charme, autant votre manière sèche de me relancer quelquefois me paraît dure et désobligeante. Il m'est aussi impossible de ne pas répondre et saisir avec empressement ce qui vient de votre cœur, que d'être toujours contente de votre esprit, quelque justice que je lui rende et quelque supériorité que je lui accorde. »

personne, et je n'ai point vu d'homme raisonnable, doux, facile, vrai comme lui... Enfin, avant-hier au soir, je dis que si l'on voulait nous faire signer le contrat le lendemain matin et nous fiancer, j'étais d'humeur d'y consentir... Je vous verrai, j'habiterai un pays agréable, je vivrai avec un homme que j'aime et qui mérite que je l'aime, je serai aussi libre qu'une honnête femme peut l'être ; mes amis, mes correspondances, la liberté de parler et d'écrire me resteront ; je n'aurai pas besoin d'abaisser mon caractère à la moindre dissimulation ; je ne serai pas riche, mais j'aurai abondamment le nécessaire, et je sentirai le plaisir d'avoir amélioré le sort de mon mari. Si, avec tout cela, je ne suis pas heureuse, je me dirai que Mme d'Usson, lady Holderness, Mme du Chateler, ne le sont pas...»

MADAME DE TUYLL-FAGEL
(Original conservé au château de Zuylen)

Sainte-Beuve a dit, à propos de la mort de Mme de Charrière : « Son mari lui survécut ; *c'est ce que j'en ai su de plus vif.* » Le mot est aussi injuste qu'amusant : ce n'est pas sans raison que Belle de Zuylen avait distingué M. de Charrière parmi tant d'« épouseurs » qu'on lui proposa.

Charles-Emmanuel de Charrière, seigneur de Penthaz, appartenait à une noble et ancienne famille du Pays de Vaud [1].

[1] La plupart des biographes de Mme de Charrière intitulent son mari SAINT-HYACINTHE *de Charrière :* ce nom apparaît déjà dans la *Biographie Universelle*, de Michaud, 1re édition (1813) ; l'article consacré à Mme de Charrière

Né à Colombier (principauté de Neuchâtel), le 28 avril 1735 [1], il avait 36 ans lorsqu'il épousa Belle, qui en avait 31. Son aïeul maternel n'était autre que Beat-Louis de Muralt, l'auteur bien connu des *Lettres sur les Anglais et les Français* et des *Lettres fanatiques*. Muralt avait été banni de Berne, pour cause de piétisme, en 1701. N'ayant pu se fixer à Genève, où l'on persécutait aussi les « sectaires », il s'était établi à Colombier, à une lieue de Neuchâtel. Il y mourut en 1749, laissant de son premier mariage avec Marguerite de Watteville, une fille, qui avait épousé en 1728 François de Charrière, de Cossonay et de Penthaz. Quatre enfants naquirent de ce mariage : un fils, mort en bas âge ; puis Louise, Charles-Emmanuel et Henriette, qui passèrent tous trois leur vie à Colombier, dans la maison de leur aïeul.

Nous ignorons quelles circonstances conduisirent le fils en

(le premier qui ait paru, croyons-nous) fut rédigé par Usteri, de Zurich, qui avait été en relations avec elle. Où le biographe a-t-il pris ce nom de *Saint-Hyacinthe*, totalement inconnu dans la famille de Charrière ? Sainte-Beuve s'est posé avant nous cette question. L'illustre critique, toujours attentif au détail, avait indiqué le nom de *Saint-Hyacinthe* dans son article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 Mars 1839. Mais, le jour même où paraissait ce « portrait », et en vue de la réimpression en volume, il écrivait à Juste Olivier : « Une question encore par l'obligeante Mme Forel, votre amie, à M. de Brenles sur *Mme de Charrière* (qui a paru aujourd'hui), mais c'est pour la réimpression. Le nom de son mari, quel est-il au long ? Ce nom de *Saint-Hyacinthe de Charrière* qu'on lui donne, est-il à son mari ? Qu'est-ce que la *Saint-Hyacinthe ?* Est-ce comme le *Clavel* de Brenles ? Y faut-il le *de, de Saint-Hyacinthe ?* Est-ce *St.* ou *Ste ?*... » (Lettre du 15 mars 1839. *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier).* Il est à croire que Juste Olivier s'informa auprès de M. de Brenles, qui était un des survivants les mieux renseignés du 18me siècle vaudois. Or nous constatons que dans la réimpression de l'article, le *Saint-Hyacinthe* a disparu, ce qui indique assez la réponse que fit M. de Brenles : il déclara évidemment n'avoir jamais rien su de ce nom accolé à celui de Charrière. Parmi les représentants actuels de la branche vaudoise des Charrière, personne n'en sait rien non plus. D'où vient cette dénomination apocryphe et qui peut l'avoir imaginée ? Bizarre énigme, que nous n'avons pu résoudre. Mais depuis la biographie de 1813, *Saint-Hyacinthe* a passé dans toutes les notices sur Mme de Charrière (avec une jolie collection d'autres erreurs) : il figure dans le Catalogue du *British Museum* et en bien d'autres lieux.

[1] Date indiquée dans une lettre du banquier Delessert à M. de Charrière, Paris, 30 juin 1807.

Hollande. La plupart des biographes de Mme de Charrière rapportent qu'elle épousa un ancien gouverneur de ses frères. Nous n'avons pu trouver nulle part la confirmation bien précise de cette assertion. Mais tout paraît indiquer que M. de Charrière connaissait Belle depuis plusieurs années et avait vécu dans son entourage immédiat. Il est très naturel que, se trouvant sans fortune, il se fût voué, comme tant de jeunes gens de notre pays, à l'enseignement du français à l'étranger. On peut supposer qu'il succéda à Catt comme gouverneur des fils du seigneur de Zuylen ; Belle devait avoir alors environ 18 ans. Nul ne s'étonnera que M. de Tuyll ait eu quelque peine à accepter comme gendre celui qui était d'abord entré dans sa maison à un tout autre titre. Heureusement, Charrière était loin d'être sans mérite. Le portrait que trace de lui Mlle de Tuyll, toujours si clairvoyante, nous montre un homme doué de qualités plus solides que brillantes ; très instruit, très cultivé, mais timide jusqu'à en être gauche, et même bégayant un peu [1], il avait un jugement ferme, une haute distinction morale ; ce qui avait surtout conquis Belle de Zuylen, c'est la parfaite sécurité qu'inspirait le caractère de ce galant homme. Il avait perdu sa mère en 1767 ; son père se faisait très vieux : il était temps pour l'ancien précepteur de songer au mariage. Bien qu'il aimât Isabelle, ou précisément parce qu'il l'aimait, il hésitait fort à l'épouser ; il avait trop de bon sens pour ne pas pressentir qu'il ne pourrait la rendre heureuse, et que personne d'ailleurs n'y réussirait jamais. N'était-elle pas, de naissance, une *désillusionnée ?* Ce qu'elle demandait à la vie, ce n'était point le bonheur, qu'elle savait n'y pouvoir trouver, mais de quoi distraire et occuper son esprit, de quoi tromper son immense besoin d'activité. Elle était résignée d'avance à demeurer insatisfaite dans toutes les situations. Jeune fille, elle répétait, en se promenant dans le grand corridor du château paternel, ces vers de Gresset, dont elle avait fait sa devise :

Un esprit mâle et vraiment sage,
Dans le plus invincible ennui,
Dédaigne le triste avantage
De se faire plaindre d'autrui.

[1] M. de Welderen écrit le 30 Mai 1768, à Belle, de Londres, où M. de Charrière venait de séjourner : « J'ai eu le plaisir de m'entretenir avec M. de Charrière, et vous ne doutez pas, Mademoiselle, que vous n'ayez été le sujet de notre conversation. C'est grand dommage qu'il bégaie. »

M. de Charrière la connaissait trop bien pour ne pas essayer de se défendre du charme qu'elle exerçait sur lui. Il était épris, mais avec crainte et tremblement, comme on le voit par sa correspondance avec Belle avant le mariage. Ses lettres, d'un tour délicat, trahissent l'émotion d'un cœur à la fois très épris et très clairvoyant. La plus ancienne que nous possédions, datée de Colombier, le 7 juillet 1766, fut écrite au retour d'un voyage en Hollande. Voici ce que nous y lisons :

« ...Mademoiselle, vous êtes inconcevable ! Pourquoi me rappelez-vous des souvenirs que vous m'avez défendu de conserver ? Comment pouvez-vous dire que vous êtes mon amie, lorsque vous troublez mon bonheur en me faisant apercevoir combien il serait doux pour moi que vous fussiez quelque chose de plus.

L'article où vous parlez de la pruderie m'a transporté dans votre chambre ; il était minuit, le silence régnait dans la maison, et nous deux, tête-à-tête, nous causions. Vous, Mademoiselle, comme un physicien qui fait des expériences, vous donniez à votre cœur et au mien tantôt un plus grand, tantôt un moindre degré de chaleur ; vous observiez, vous réfléchissiez, *et nos sentiments n'étaient jamais pour vous que des phénomènes* [1]. Moi, je ressemblais assez, comme vous l'avez dit, à un jeune écolier qui répète sa leçon remplie de belles sentences, et qui à tout moment oublie que son rôle est celui d'un sage. Oh ! que j'ai joué ce rôle comme un fou !

Mademoiselle, je retournerai à Utrecht : au nom de Dieu, ne veillez plus avec moi ! N'ayez plus pour moi tant de bonté, si vous êtes décidée à ne pas en avoir davantage !

Voulez-vous savoir ce qui résulte de tout ce qui s'est passé entre nous ? J'admire la finesse de votre pénétration, la justesse de votre discernement, l'honnêteté qui est pour ainsi dire l'instinct de votre cœur. L'inconséquence de vos idées m'étonne. Je me suis attaché à vous par tous les liens de l'estime et de l'amitié, et sans doute je le suis pour toute ma vie. Enfin, il faut tout dire, ces instants que j'ai passés avec vous me laissent des regrets et des désirs... Oh ! Mademoiselle, veillerons-nous encore ensemble ?...

...Vous m'ordonnez de vous donner des nouvelles de mes *amoureuses :* méchante que vous êtes ! Vous voudriez me faire gronder ; mais je n'oublie point les leçons qu'on me donne ; d'ailleurs, je n'ai rien à vous en dire. Je vous parlerai de moi tant que vous voudrez, parce que le plus souvent ce sera vous parler de vous. Je vous entretiendrai souvent de M. de Salgas : il est si doux de parler de son ami à son amie ! Mais le ton de

[1] Nous soulignons ce mot. Le malheur de Belle fut d'être trop consciente.

vos lettres formera le ton des miennes ; je chercherai dans vos moindres expressions l'image de vos sentiments et je tâcherai toujours de vous parler votre langue.

J'ai vu hier Mlle Prevost : elle m'a paru charmée d'avoir reçu de vos nouvelles. Je vais écrire à M. de Tuyll, dont j'ai reçu une lettre. Combien de semaines, combien de jours se passeront-ils, Mademoiselle, avant que j'en reçoive une des vôtres ? Aurez-vous pensé à moi dans cet intervalle ?

Adieu, Mademoiselle ; mes sentiments pour vous sont trop réels pour que je les profane en les rendant une formule de conclusion.

CHARRIÈRE. »

La réponse dut être charmante. Pourquoi M. de Charrière a-t-il négligé de la conserver, de conserver aucune lettre de sa femme ?

« Votre lettre vous ressemble, écrivait-il le 11 octobre 1766. Je vous y entends, je vous y vois, parce que je vous y touche... Vous êtes un être unique dans l'univers. On ne pense avec personne comme on pense avec vous. »

Puis il semble répondre à une objection que Belle aurait faite à ses vœux :

« Il est vrai qu'une grande passion est un verre à facettes qui centuple les charmes de l'amour, et que *si vous attendez une grande passion, vous n'aimerez jamais*... M. de Salgas arrivera en Hollande presque aussitôt que ma lettre ; il aura l'honneur de vous voir ; peut-être parlerez-vous ensemble de moi. Dites-lui que vous êtes mon amie ; il me le redira... Ne sauriez-vous me procurer un exemplaire du *Noble ?* Vous me feriez le plus grand plaisir. Il y a un autre grand plaisir que vous pourriez me faire, mais je n'oserais le demander... Vous vous faites peindre...

...Je souhaite passionnément de me trouver en Angleterre avec vous. Je vous supplie de me donner avis des mesures que vous prendrez à cet égard... Adieu, Mademoiselle. Aurez-vous du plaisir à recevoir ma lettre ? Penserez-vous combien j'en aurai à recevoir votre réponse ? »

« La correspondance s'anima », disait Belle à d'Hermenches. On voit qu'elle avait fort bien commencé, mais nous ne savons presque rien de la suite, les lettres n'ayant pas été conservées, sauf deux ou trois.

Enfin, le mariage fut célébré, le 17 février 1771, dans la petite

église de Zuylen [1]. Nous connaissons le détail de la cérémonie par la lettre, toute pétillante de gaîté, que l'épouse adressait à son frère Ditie le 28 février :

« Je suis mariée, mon cher Ditie, depuis un dimanche qui était le 17, c'est-à-dire depuis onze jours, je viens de les compter sur mes doigts. Sur ces onze jours nous n'en avons boudé que deux — *et heureusement tout le tort a été de mon côté*, — c'est la main de M. de Charrière qui a tracé cette phrase, il prétendait dire que le tort était du côté de sa femme, *dat laat ik tusschen twee haakjes* [2]. »

Elle conte avec humour un voyage fait à La Haye, trois semaines avant son mariage, puis le dernier repas en famille, et reprend dans la lettre suivante (21 mars) :

« Où en étais-je de mon récit ? Je crois que nous sommes sortis de table, après avoir dîné en famille le samedi, la veille de mes noces. Je ne me portais pas trop bien; j'avais un peu mal aux dents et un peu d'angoisse de nerfs. Nous soupâmes chez Mme d'Athlone. Mlle Fagel et mon frère se querellèrent un peu et puis se raccommodèrent. Dimanche matin, elle vint me dire adieu ; elle pleurait... Je me portais ce jour-là encore moins bien que la veille. A midi, j'allai me faire coiffer chez Mme d'Athlone, j'y dînai, je revins m'habiller. Ma robe était d'un beau satin des Indes blanc. Mon frère Guillaume me l'avait donnée. A 3 heures et demie, nous nous mîmes en carrosse, Mme d'Athlone et mon père dans le fond, M. de Charrière vis-à-vis d'eux, et nous arrivâmes à Zuylen un peu après la fin du sermon. Il y avait beaucoup de monde autour de l'église, peu de monde dedans ; Mme de Tuyll et M. de Hees y vinrent. M. de Charrière entra avec moi dans mon banc ; le ministre nous lut la liturgie, j'écoutai pour deux afin de guider les *oui* de M. de Charrière, et je promis pour moi. Quoique on se marie sans cérémonie, c'est une grande cérémonie que de se marier ! Après qu'elle fut achevée, nous allâmes nous chauffer chez M. de Tuyll, et puis nous revînmes ici, où nous trouvâmes une partie de ceux qui y devaient souper, et les autres arrivèrent bientôt après : c'était ma sœur et son mari, M. et Mme d'Athlone, Mlle de Randwyk, M. de Hees, M. Warin, de sorte qu'avec les gens du logis et le nouveau venu au logis nous étions douze. Cette

[1] Un incendie l'a détruite en décembre 1846. Elle figure sur la vue du village de Zuylen que nous avons donnée. L'église actuelle fut reconstruite sur l'emplacement de l'ancienne, qui datait de 1620, si on nous a exactement renseigné.

[2] « Je mets cela entre crochets », — ou « entre parenthèses. »

compagnie était agréable; quatre femmes aux coins de la table qui ne la déparaient pas. A minuit et demi, *ils s'allèrent tous coucher, les uns avec leurs femmes*, etc. Le punch, sans respect pour l'occasion, rendit M. de Charrière un peu malade, et mon inexorable mal de dents vint me tourmenter vers le matin comme si je n'eusse pas été une nouvelle mariée. Depuis, j'ai été presque toujours souffrante et un peu malade, mais quand je me porte bien, il me semble que rien ne manque à mon bonheur. Mon mari vous fait mille amitiés. Nous nous faisons une fête de vous voir au-dessus de toutes les fêtes... »

Le lecteur se demande sans doute quel effet produisit le mariage de Belle à Utrecht et à La Haye. Mlle de Zuylen était une des personnes les plus en vue de la haute société hollandaise ; elle s'était acquis la réputation d'une créature bizarre, fantasque, inconséquente, pleine de malignité pour ses compatriotes, de dédain pour les usages consacrés et les idées reçues. L'opinion du monde ne pardonne jamais à ceux qui font d'elle le cas qu'elle mérite : on n'avait aucune bienveillance pour Belle de Zuylen. Elle avait d'ailleurs commis d'incontestables imprudences de plume et de parole. On savait qu'elle était en correspondance avec des hommes variés, tous ses bons amis. Ses mordantes épigrammes volaient de bouche en bouche et amusaient tous ceux qu'elles ne visaient pas ; ses moindres aventures étaient commentées et amplifiées ; on épiloguait avec ironie sur cet étrange et interminable défilé de prétendants de tous pays, dont aucun ne semblait assez intrépide pour assumer la garde de l'enfant terrible... Et l'on disait : « La voici qui a passé la trentaine ! Comment cela finira-t-il ? »

Un beau jour, le bruit se répand que Belle de Zuylen épouse... M. de Charrière ! Le mot de d'Hermenches traduit exactement l'impression générale produite par cette nouvelle : « Ce sont précisément de ces goûts des têtes comme la vôtre ! » Pour achever de déconcerter l'opinion, cette étrange fille choisissait, parmi tous les partis, le moins brillant; elle donnait sa main, sa dot — et son cœur peut-être ! — à un homme qui n'était ni séduisant, ni riche, à un petit gentilhomme suisse qui avait été le gouverneur de ses frères ! C'était bien la peine d'être une femme supérieure à l'humanité commune, pour commettre une pareille sottise !

Je n'imagine pas ces commérages, puisque j'en trouve

l'écho dans les mémoires, déjà cités, de Hardenbrœk [1] ; il nous rapporte un mot significatif que le Stathouder prononça, quelques années plus tard, à propos d'un autre mariage qui plongeait La Haye dans la stupéfaction : « Aurais-tu jamais cru, dit le prince, que la fille de Boreel épouserait MacLayne, *ou que la fille de M. de Zuylen épouserait Charrière ?* » — La mésalliance de Belle était demeurée proverbiale !

Mais qu'importaient à Belle ces sots commentaires, puisqu'elle quittait son pays ?

Nous avons longuement raconté la jeunesse d'Isabelle de Tuyll, ou plutôt nous nous sommes attardé à écouter ses récits. On ne nous en saura pas mauvais gré, elle n'est jamais ennuyeuse ; et puis, sa libre correspondance avec d'Hermenches nous l'a révélée toute entière; nous la connaissons maintenant; c'est assez pour l'aimer et prendre intérêt à toutes les circonstances de sa vie. Nous l'avons vue grandir en une sorte d'isolement, qui fut favorable au développement de son individualité si riche. Elle nous est apparue à la fois plus gaie et plus triste que les autres, naturelle avant tout, et singulièrement réfléchie et consciente sous ses allures capricieuses ; sa franchise donne souvent des armes contre elle ; car elle a « cette bonne foi dans les goûts et les dégoûts » que Voltaire estimait si fort chez Mme du Deffand. Elle se croit faite pour l'amitié plus encore que pour l'amour, et convient qu'elle ne saurait être heureuse ni par l'amour, ni sans l'amour... A trente ans passés, elle contracte « un mariage de raison qui avait l'air d'un mariage romanesque », pour employer l'heureuse expression de Sayous.

Nous allons voir ce que fut et ce que fit Belle de Zuylen devenue madame de Charrière.

---

[1] T. II, p. 512.

CHAPITRE VI

Lune de miel

« Je serai libre, on ne viendra pas me prêcher pédamment mes devoirs, et cela me donnera l'envie et la vanité de les remplir. »
(Belle de Zuylen à d'Hermenches).

Séjour à Paris. — La Tour et Houdon. — Mme de Charrière était-elle jolie ? — Le ressentiment de d'Hermenches. — Arrivée à Colombier : la famille de Charrière ; la maison du Pontet. — Occupations rustiques. — Séjour à Lausanne. — Elle n'ira pas chez Voltaire. — Mme d'Athlone à Colombier. — La société de Neuchâtel. — Correspondance avec Ditie. — Sa mort. — Séjour en Hollande. — Dernières lettres à d'Hermenches.

Voir Paris, — mieux qu'elle n'avait pu le faire à l'âge de dix ans, — c'était le rêve de Belle [1]. Son mari ne lui refusa pas ce plaisir. Mais les époux ne se pressèrent point de quitter Utrecht ; ils y demeurèrent quatre à cinq mois, pendant lesquels Mme de Charrière souffrit presque constamment de névralgies, « tiraillement des nerfs », « battements », dont elle se plaint dans ses lettres à Ditie :

[1] Gaullieur dit qu'elle fit un séjour à Paris dans les années qui précédèrent son mariage. Tout paraît contredire cette assertion, dont nous n'avons trouvé aucune preuve dans la correspondance.

« *Utrecht*, 13 *mai* 1771 : J'ai crié, pleuré et gémi,... essayé toutes sortes de remèdes et avalé beaucoup d'opium... La douleur une fois passée, j'ai aussi bon visage qu'auparavant, mais il me reste un abattement d'esprit qui tourne souvent en mélancolie et augmente les hypocondries auxquelles je suis sujette. Le beau temps, la belle jeune verdure, les vaches nouvellement retournées dans la prairie m'égayent et me réjouissent cependant un peu ; pour en jouir bien à mon gré, je fais tous les jours des promenades en voiture ouverte avec Mme d'Athlone. Il est bien juste qu'elle partage le plaisir de la convalescence, après avoir partagé les maux et servi la malade à toutes les heures du jour et quelquefois la nuit avec un zèle admirable. Ces maux ont été depuis le premier jour de mon mariage un rabat-joie bien cruel; j'espère qu'à la fin ils me quitteront et me laisseront jouir du bonheur d'être la femme du mari le plus doux, le plus raisonnable et le plus tendrement aimé qui soit au monde [1]. Vous m'écriviez un jour qu'un changement d'état changeait en quelque sorte la personne, et qu'il faudrait se revoir pour reprendre le fil de la liaison et de la conversation : cela est moins vrai pour moi que pour aucune autre femme, parce que je ne suis gênée ni en pensées, ni en paroles, ni en actions ; j'ai changé de nom et je ne couche pas toujours seule, voilà toute la différence. Voulez-vous que je vous dise sur quoi roulent nos uniques disputes : je trouve souvent M. de Charrière trop *ordentlyk*, trop *overleggende* [2], et souvent il me trouve trop le contraire. Point d'autres différends entre nous ; il cherche à satisfaire mes goûts, il favorise tout ce qui me fait plaisir, il partage mes attachements. »

Elle parle avec détails du ménage de son frère Guillaume et de sa belle-sœur, qui paraissent vivre aussi dans la maison :

« Je crains, dit-elle, qu'ils ne soient pas comme ils devraient avec mon père, et que mon père ne sache pas se mettre avec eux sur le ton qui conviendrait le mieux à tous. Je plains mon père, et quoique je ne sois jamais contente de moi vis-à-vis de lui, je suis fâchée pour lui de mon départ, comme j'en suis attendrie pour moi-même. C'est M. de Charrière qui se conduit admirablement avec lui, et sans qu'il lui en coûte, mon père l'approuve, et le recherche, et l'aime autant qu'il a coutume d'aimer ce qui lui plaît le plus (cela n'est pas bien vif)... Vincent

[1] Nous ne savons pourquoi Gaullieur a réduit la fin de cette phrase, très significative, à ces seuls mots : « du mari le plus doux du monde ».

[2] Trop *correct*, trop *méticuleux :* il est amusant de l'entendre user d'un mot hollandais pour qualifier un défaut aussi hollandais... que neuchâtelois.

est plus *lief* [plus gentil] qu'à l'ordinaire ; M. de Charrière le questionne, et il cause quelquefois à table... »

Le départ eut lieu au commencement de juillet :

« Je me porte bien depuis trois semaines et j'ai eu le temps de faire mes préparatifs et mes adieux ; je pars, je pleure ; j'ai bien des sortes de regrets et de tristesses, mais j'emporte des espérances consolantes, parmi lesquelles une des plus douces est celle de vous revoir (7 juillet 1771) [1]. »

Les lettres écrites de Paris à son frère vont du 23 juillet au 16 septembre :

« *Paris* 23 *juillet* 1771... En quittant Mme d'Athlone, j'ai été fort attendrie, mais en disant adieu à mon père, j'étais désolée. ...Quant aux amusements que nous trouvons ici, cela est très médiocre ; tout le monde est à la campagne ; les bons acteurs sont à Compiègne ou aux eaux. Je me suis un peu ennuyée samedi aux Italiens, et beaucoup hier aux Français, pendant qu'on jouait le *Glorieux* le plus mal du monde. Mais la petite pièce m'a dédommagée ; c'était le *Retour imprévu*, dont tous les rôles plaisants étaient rendus à merveille ; et au sortir de là j'ai trouvé que la terrasse des Tuileries, éclairée par un reste de jour et par la lune, et remplie de beau monde, était un spectacle charmant. J'ai vu M. de La Tour, je peindrai chez lui, c'est la grande affaire que j'aie ici. J'ai été à Marne, chez Mme Thélusson ; la compagnie était nombreuse et assez bonne ; je ne m'y suis point ennuyée... J'y dois demeurer quelques jours, on doit me montrer à quelques personnes. J'aimerais bien autant rester ici, où je suis chez moi et ma maîtresse ; mais d'anciens amis de M. de Charrière qui sont remplis de politesse pour moi méritent bien quelque complaisance. D'ailleurs, je verrai commodément de là Versailles, St-Cloud, etc. ; — je verrai St-Cyr, je verrai Livry, comme vous avez vu Grignan... Nous comptons rester ici un mois environ : d'ici, nous allons droit à Colombier.

« 25 *août*... J'ai une grande impatience de vous revoir, et en vérité je n'ai pas un trop grand attachement pour Paris... Je peins chez La Tour, et je sens que ce ne sera qu'avec chagrin que je dirai adieu à ses instructions... Mais je partirai de bonne grâce quand on voudra : pendant le voyage je ne regretterai que La Tour, et quand je serai auprès de vous, je ne regretterai plus rien et ne sentirai que de la joie. — Je n'ai point trouvé de peintre en miniature comme il le fallait pour nous satisfaire

[1] Ditie allait se rendre à Lausanne pour y consulter le célèbre docteur Tissot.

vous et moi : ils ne font que des bijoux, au lieu de ressemblances, et leurs portraits blonds conviendraient presque également à toutes les blondes, les bruns à toutes les brunes. On peint M. de Charrière en huile chez M. du Plessis pour M. de Salgas. La Tour préside à l'ouvrage. Je lui ai dit : « Gardez-vous de la lèvre de M. du Plessis ! » Il a une lèvre de dessous banale, qui sert pour tous les visages ; d'ailleurs il fait très bien [1]. »

Au moment de quitter Paris, elle reçut de Ditie une lettre qui l'inquiéta de diverses manières. Les nouvelles du jeune malade n'étaient guère rassurantes ; puis il l'entretenait de certains commérages auxquels Constant d'Hermenches s'était livré pendant un séjour à Lausanne. Ditie écrivait [2] :

« *Lausanne*, 20 *août* 1771... Je dois vous gronder un peu aussi, ou plutôt vous exhorter à mettre plus de prudence dans votre correspondance avec M. d'Hermenches. Il n'en fait pas un bon usage. Sa vanité blessée de n'avoir pas réussi dans ses projets, le fait, à ce qu'on dit, se venger de vous, même d'une façon bien peu délicate. Il semble, en montrant quelques phrases détachées de vos lettres, vouloir faire croire que, dans le fond, c'est lui que vous aimez, que vous étiez pour quelque chose dans ses manœuvres pour le divorce, et lui dans vos incertitudes et vos retards touchant M. de Charrière... C'est à Genève qu'on m'a dit tout cela. On dit qu'il est allé faire de Colombier une inspection locale et qu'il en a fait le portrait le plus hideux. Cet homme me paraît indigne de l'amitié que vous avez continué d'avoir pour lui, de la confiance d'une personne aussi franche que vous l'êtes. Si vous lui parlez de tout cela, nommez-moi ; je n'aime pas les mystères, et je me déclare l'ennemi d'un homme qui sacrifie à sa vanité blessée une femme à qui il doit du respect.... Vous ne direz sûrement rien de tout cela à votre mari... Ce qu'on m'a dit paraît vraisemblable, en ce qu'on m'a cité entre autres cette phrase (après avoir parlé, je crois, d'arrangements relatifs au mariage) : « Mais ne croyez pas pour cela que je sois encore mariée, » qu'il semblait interpréter comme écrite pour lui donner des espérances. Au reste, il y a là-dedans du manque de sens commun : pourquoi n'auriez-vous pas attendu

[1] Il s'agit, pensons-nous, de Joseph-Sifrède du Plessis (1725-1802), qui passait pour un bon portraitiste. Il a peint Glück, Franklin, Marmontel, M. et Mme Necker. Nous n'avons pu savoir ce qu'est devenu le portrait de M. de Charrière.

[2] Nous reproduisons le texte exact de cette lettre, que Gaullieur a modifiée en plusieurs endroits. Notons-en l'adresse : « Chez MM. Thélusson et Necker, banquiers à Paris. »

le résultat de ses affaires, si c'était lui que vous aimassiez, surtout si vous étiez capable d'être pour quelque chose dans sa manière de les pousser !... Je suis bien aise de vous donner des raisons d'être circonspecte vis-à-vis d'un homme peu délicat. En tout temps on se doit à soi-même une certaine prudence ; à présent, vous la devez de plus à votre mari. Bonsoir. »

« 1er *septembre*... Je vous préviens que peu de pays sont plus médisants, plus causeurs que celui-ci : cela est naturel, on n'y a rien à faire. Vous y faites un grand événement, ainsi tous les yeux sont fort ouverts sur vous ; ils le sont de même sur l'homme en question [1]... »

A la lecture de ces lettres, Mme de Charrière fut attérrée :

« Je vous proteste, répond-elle, que je devins froide et toute émue de dépit et de confusion. Ses chimères sur mes sentiments sont d'une absurdité qui le rend plus digne de pitié que de colère. Je pense qu'il n'en aura parlé que dans un premier mouvement, ne sachant ce qu'il disait, oubliant mes lettres, mes phrases, leur signification naturelle, oubliant surtout que j'avais blâmé sa conduite envers sa femme avec toute la force et la véhémence possibles. De divorce, il ne m'en a jamais parlé ; d'amour, il ne m'en a point parlé. Après que je lui eus dit mon inclination et mes desseins pour M. de Charrière, il me déconseilla ce mariage d'une manière qui fit soupçonner quelque chose à Mme d'Athlone : à la fin de sa lettre, il me disait que sa femme était bien malade ; dans d'autres lettres qui vinrent après, il se plaignit d'elle, je blâmai sa conduite à lui, je l'exhortai à de bons procédés. Voilà tout ce qui s'est passé à ce sujet. Je lui écrivais toujours, quoique je fusse révoltée des choses qui me revenaient de tous côtés sur son compte ; je ne voulais pas qu'il s'aperçût de mes soupçons, ni paraître m'apercevoir que mon mariage fût un chagrin pour lui.... Je vous promets toute la prudence que vous me recommandez. Je voudrais le ramener quant aux apparences, paraître aussi bien avec lui que toujours, du moins de ne pas rompre, *parce qu'autrefois, surtout dans le temps de M. de Bellegarde, je lui ai écrit avec une liberté dont il pourrait abuser, s'il se croyait en droit d'être méchant.* »

On sent combien elle déplore aujourd'hui ce commerce secret, avec quelle anxiété elle songe à ces lettres imprudentes, demeurées entre les mains d'un homme de caractère peu sûr et qui

[1] Dans la même lettre, Ditie parle de son médecin en ces termes : « M. Tissot vient d'être fort malade. Il a une grande impatience de vous connaître et d'être connu de vous. Vous l'aimerez. Il se propose un voyage à Neuchâtel. » Tissot vint en effet à Colombier quelque temps après.

semble s'aviser d'être jaloux. Nous verrons qu'elle fit de vains efforts pour les reconquérir.

Cependant le séjour de Paris tirait à sa fin, Mme de Charrière faisait ses dernières emplettes, et trouvait le temps de poser chez Houdon pour son buste, destiné à Ditie et à sa chère cousine :

« On a mis la dernière main, écrit-elle, à une affaire qui vous a pour objet ainsi que Mme d'Athlone : c'est un buste très bien fait et très ressemblant. Vous en aurez un plâtre sur votre commode. N'en dites rien chez nous ; je veux que Mme d'Athlone ait le plaisir de la surprise, quand elle ouvrira la caisse et qu'elle trouvera ma tête, de grandeur naturelle [1] »

Voici le moment, je pense, d'aller au devant d'une question que nos lecteurs, peut-être surtout nos lectrices, doivent s'être déjà posée : madame de Charrière était-elle jolie ? — « Médiocrement », a répondu Sainte-Beuve, ce qui lui valut une petite réprimande de Gaullieur, qui lui écrivait :

« Son buste, par Houdon, son portrait peint par LaTour à l'époque de son mariage [2], et qu'on peut voir dans ma bibliothèque à Lausanne, témoignent de l'étincelante beauté de Mme de Charrière : l'épithète est d'un de ses adorateurs. »

Puis encore :

« J'ai un magnifique portrait de Mme de Charrière peint par La Tour, à l'époque de son mariage, durant un séjour qu'elle fit à Paris... C'est, comme figure et comme ajustement, quelque chose de très gracieux. J'ai aussi le buste d'Houdon, mais c'est moins bien (28 juillet 1844). »

[1] Gaullieur, en publiant cette lettre dans la *Revue suisse*, y a fait une petite interpolation : aux mots *très ressemblant*, il a ajouté : *par le sculpteur Houdon*. Il s'y est cru autorisé par un mot de Benjamin Constant, qui, en 1788, écrivait à son amie de Colombier : « Quand j'irai à Paris, vous permettrez *à Houdon* de me donner un de vos bustes. » — Cet élégant et spirituel ouvrage du fameux sculpteur, dont on trouvera une reproduction en tête de notre second volume, est conservé au musée historique de Neuchâtel, à qui Gaullieur en avait fait don. Il est assurément flatteur pour le modèle d'avoir si bien inspiré Houdon après avoir si bien inspiré La Tour.

[2] C'est « cinq ans avant son mariage » qu'il fallait dire. Dans ce passage, comme dans le suivant, Gaullieur se trompe, parce qu'il ignorait la correspondance avec d'Hermenches et les lettres sur le séjour de La Tour à Utrecht. Il a naturellement supposé que Mme de Charrière s'était fait peindre pendant son séjour à Paris en 1771.

Nous ne savons qui est l'adorateur dont Gaullieur veut parler. Mais nous savons ce qu'il faut penser des preuves qu'il allègue en faveur de la « beauté » de Mme de Charrière. Le buste d'Houdon — qui serait « moins bien » que le pastel de La Tour, — est le portrait, infiniment spirituel par l'exécution, d'une figure infiniment spirituelle aussi ; mais il n'autorise guère à parler de « beauté ». Quant au portrait que possédait Gaullieur, sa veuve le céda à M. Gustave Revilliod, qui le plaça dans son musée de l'Ariana ; on peut l'y voir. Un examen même très rapide et la comparaison avec les portraits authentiques de Mme de Charrière suffisent à montrer avec la dernière évidence que ce portrait, *peint à l'huile*, n'est point l'œuvre de La Tour et ne représente point Mme de Charrière. Il n'y a aucun rapport entre cette figure assez jolie, mais placidement contemplative, et la physionomie moins jolie peut-être, mais si vive, si animée de Mme de Charrière. Les traits, le caractère, l'expression, tout diffère. Nous ne savons d'où Gaullieur tenait ce portrait ; mais assurément il a été mystifié. Il y a mieux : nous avons retrouvé le vrai pastel de LaTour : il appartient à Mme la comtesse de Saint-Georges, née de Tuyll, arrière-petite-nièce de Mme de Charrière [1]. Cette superbe peinture

PORTRAIT DIT DE Mme DE CHARRIÈRE
(Propr. du Musée de l'Ariana, Genève)

[1] Arrière-petite-fille de Guillaume de Tuyll.

provient directement du château de Zuylen, et fut donnée, il y a plusieurs années, par Mme la baronne douairière de Tuyll, à celle qui le détient aujourd'hui. La ressemblance avec les autres portraits est manifeste, autant que la différence profonde qui sépare ceux-ci du portrait de l'Ariana [1].

D'après tous les documents authentiques — que nous mettons sous les yeux du lecteur au cours de cet ouvrage — nous pouvons déclarer hardiment : Sainte-Beuve a raison ; madame de Charrière était « médiocrement jolie ». Il tenait son renseignement d'un homme qui avait bien connu et souvent rencontré l'aimable femme. Voici, en effet, ce qu'il écrit à Gaullieur le 2 mars 1844 :

« M. de Brenles est coupable de m'avoir dit qu'elle était peu jolie, et j'avoue que j'ai peine à croire qu'elle ait été ce qu'on appelle une *beauté*. Elle était sans doute à cette limite où les adorateurs peuvent dire le mot et les indifférents le refuser. »

La vérité est que Mme de Charrière n'était précisément ni jolie ni belle : elle était charmante. Elle appartenait à cette catégorie de personnes dont la figure séduit par la vivacité du regard, la mobilité de l'expression, par l'animation piquante qu'un esprit original répand sur tous les traits [2]. Rappelez-vous : ce qui enchantait LaTour, lorsqu'il la peignait, mais ce qui le désespérait presque, c'était cette extraordinaire intensité de vie, qu'il s'efforçait de rendre et qui l'obligea de recommencer plusieurs fois son ouvrage. Avec son grand front bombé, ses cheveux blonds un peu rebelles, coupés assez court et libre-

[1] Ce dernier a été reproduit en lithographie dans l'*Album de la Suisse romane*, III, où il accompagne un article de Gaullieur intitulé : *Les mariages de Mme de Tuyll*. — Un autre pastel de La Tour, conservé au musée de Saint-Quentin, et portant la mention : *Baronne de Tuyll*, a passé aussi pour le portrait de Mme de Charrière, et les Goncourt ont accrédité cette conjecture. Nous croyons que ce portrait est celui d'une tante de Mme de Charrière. Voir à ce sujet notre étude de la *Gazette des Beaux-Arts* : *Un portrait inédit de La Tour, Mme de Charrière*, 1905, tome II.

[2] Gaullieur a publié (*Revue suisse* de 1857, p. 291-293) une longue lettre de La Tour à Belle de Zuylen, qui a été réimprimée plusieurs fois, et où il lui donne des conseils techniques intéressants. Nous y renvoyons les curieux, nous bornant à noter ces mots, qui montrent quel vif souvenir le peintre avait gardé de son « modèle » d'Utrecht : « *Le cœur et l'esprit pleins de vos charmes...* »

ment rejetés en arrière, son nez assez fortement arqué, mais d'un dessin très pur, aux narines frémissantes, ses lèvres au sourire incertain, à la fois accueillant et désabusé, où brillaient « les dents les plus blanches du monde [1] », avec ses yeux surtout, couleur d'eau de mer, au clair et franc regard, et dont l'un — ce fait est caractéristique — semblait plein de malice, tandis qu'elle caressait de l'autre, — Mme de Charrière était une apparition si imprévue, qui annonçait tant de franchise, un esprit si primesautier, tant de verve et de grâce réunies, que nul ne pouvait ni la voir avec indifférence, ni en perdre le souvenir. Combien de très jolies femmes, combien de classiques beautés dont on n'en peut dire autant !

Les époux arrivèrent à Colombier vers la fin de septembre 1771, après un voyage fatigant, au terme duquel Mme de Charrière devait ressentir ses premières impressions de Suisse :

« Nous avons, dit-elle à son frère, passé une nuit dans les montagnes, où les montées étaient si rapides et les précipices si profonds, que j'étais mieux à mon aise à pied qu'en carrosse, malgré un froid très vif, de sorte que M. de Charrière, Zéphir et moi, nous avons fait plusieurs lieues à pied, souvent éloignés du carrosse et de tout être vivant. Le ciel était clair ; c'était une beauté et une horreur qui m'étaient inconnues.

«...Vous imaginez combien je serai touchée du plaisir de vous voir ici. Cette maison est propre et jolie. La sœur aînée me paraît bonne et raisonnable... »

Mlle Louise de Penthaz [2], alors âgée de 40 ans, était en effet une excellente vieille fille, bienveillante, active, oublieuse d'elle-même pour penser aux autres ; elle s'occupait du jardin avec un merveilleux talent, fleurissait chaque jour les chambres du manoir et fut aimée de tous ceux qui y fréquentèrent. Quant à Henriette, sœur cadette de M. de Charrière (elle était née, comme Belle, en 1740), c'était une personne d'esprit étroit et revêche [3] ; Mme de Charrière réserva pour son autre belle-

[1] « Ce n'est que depuis peu qu'on m'a fait apercevoir que j'avais les dents les plus blanches du monde. » (Lettre à d'Hermenches, 29 Mai 1765.)

[2] Les Charrière de Penthaz sont très fréquemment désignés sous le nom de Monsieur et Mesdemoiselles de Penthaz.

[3] M. de Charrière écrivait un jour à sa femme, absente de Colombier : « Henriette a été fort déraisonnable. Je me suis fâché ; elle boude, elle est malheureuse ; je crois être quelquefois aux petites maisons, et je suis tour-

sœur une affection que la maussade Henriette ne faisait rien pour encourager. Le père de M. de Charrière vivait encore : il devait avoir environ 75 ans (étant né vers 1696) et ne mourut qu'en 1780 ; déjà très affaibli par l'âge, il ne jouait plus un rôle actif dans le cercle de famille [1].

La demeure des époux était celle où l'aïeul maternel de M. de Charrière avait achevé sa vie. Charles Berthoud a fait cette remarque intéressante :

« Le village de Colombier a eu la rare fortune d'être successivement, et pendant de longues années, le séjour de deux écrivains dont la place est marquée parmi ceux qui honorent le plus la Suisse française au XVIIIe siècle :... je veux parler de Béat-Louis de Muralt et de Mme de Charrière... Ces deux personnes d'un mérite si rare, d'ailleurs si différentes de caractère, de sentiments, de pensée, et appartenant à deux familles d'esprit tout à fait opposées, ont habité tour à tour sous le même toit et se tenaient de fort près par les liens de la parenté. Muralt, exilé de Berne par l'orthodoxie intolérante de l'Eglise et de l'Etat, à la suite des troubles religieux de 1698-1701, vécut à Colombier les quarante dernières années de sa longue vie, et y mourut en 1749, dans une propriété que le mariage de sa fille fit passer dans la famille de Charrière de Penthaz. Vingt-deux ans plus tard, Mlle de Tuyll, devenue Mme de Charrière, c'est-à-dire petite-fille par alliance de Muralt, arrivait à Colombier, où elle séjourna presque sans interruption jusqu'à la fin de sa vie. Elle ferma les yeux, le 27 décembre 1805, dans la maison même où Muralt était mort un demi-siècle auparavant. Il y aurait lieu de s'étonner du silence que garde Mme de Charrière sur les écrits de l'aïeul de son mari, si l'on ne se rappelait toute la distance d'idées qui sépare ces deux écrivains, que leur

menté de voir chez les gens dont le sort est lié au mien, tant d'impressions fâcheuses que je ne puis point écarter, et qu'avec la meilleure volonté j'aggrave quelquefois. J'aurais besoin pour être heureux de ne voir que paix et raison autour de moi, et ce n'est le plus souvent que trouble et manie. » (21 Juin 1784).

[1] Le fait de l'existence de François de Charrière-de Muralt en 1771 nous a été révélé par une lettre de son fils qui le mentionne. Pendant les 7 ou 8 ans qu'elle a vécu sous le même toit, Mme de Charrière n'a jamais fait allusion à son beau-père dans sa correspondance. Ce silence permet de supposer qu'il ne comptait plus beaucoup... A en juger par une lettre du vieillard, datée précisément de 1771, sa main tremblante ne traçait plus les mots qu'avec peine. Nous verrons pourtant que le pasteur Chaillet se plaisait encore à causer avec lui.

distinction d'esprit, leur originalité, et surtout leur profonde bonne foi, eussent semblé devoir rapprocher. Leurs chemins ne se rencontraient nulle part, et, en cas semblable, les liens ou les traditions de famille, loin d'amener un rapprochement, ne font qu'élargir encore les distances. Il est étrange pourtant que le nom de Muralt ne soit pas même prononcé une fois dans la correspondance de sa petite-fille.[1] »

La maison de Colombier est aujourd'hui fort peu différente de ce qu'elle était au temps de Mme de Charrière, et même de Muralt. C'est un beau spécimen de notre architecture du XVIIe siècle. Elle porte la date de 1614 [2]. Trois corps de bâtiments en double équerre forment une vaste cour, où l'on pénètre par un porche au cintre surbaissé. Sous la galerie de bois intérieure, que supporte un gros pilier fourchu, gazouille une claire et abondante fontaine. L'escalier, selon l'usage du pays, grimpe en colimaçon dans une tourelle qui constitue l'entrée principale

[1] *De Colombier à Solingen, voyage d'une famille suisse en 1740, Musée neuchâtelois*, 1868, p. 33-34.

[2] En 1606, le capitaine Abram Mouchet (qui avait sauvé la vie à Henri de Longueville à Ivry et que le prince avait, en récompense, nommé receveur de Colombier), acquit de la Seigneurie cette maison qui « venait en ruynes. » Il la répara et fit graver sur la porte d'entrée la date de 1614, qu'on y voit encore. Ce n'est donc pas Mouchet qui a *construit* la maison (comme le dit Ch. Berthoud dans l'article cité tout à l'heure). En 1639, la maison, avec le domaine qui en dépendait, devint la propriété de François d'Affry, gouverneur de Neuchâtel. Des d'Affry, elle passa, en 1698, à Jacques Morel, allié Bonstetten, de Colombier, capitaine au service de France, qui la revendit en 1713 à Albert de Bonstetten, capitaine en Hollande. De celui-ci (et non par les Watteville, comme l'a cru Ch. Berthoud) le manoir passa en 1719 à Béat-Louis de Muralt, qui le remit en 1738 à sa fille Mme de Charrière de Penthaz. Après l'extinction de la famille de Charrière et pendant le cours du XIXme siècle, cette vieille maison historique fut successivement une propriété DuPasquier, puis une propriété Meuron. Elle appartient maintenant à M. Perrenoud-Jurgensen. (La plupart des renseignements qui précèdent sont extraits d'une notice établie d'après les actes de propriété et que nous a obligeamment communiquée M. Pierre de Meuron, à Neuchâtel). — Remarquons, puisque nous évoquons ces souvenirs locaux, qu'il est étrange qu'aucune rue du village de Colombier — où l'on a tant bâti depuis vingt ans — ne rappelle par son nom le séjour de Muralt, ni celui de Mme de Charrière, sans parler de milord Maréchal et de Benjamin Constant. En revanche, il y a une route de la Gare !... — Le nom de Mme de Charrière s'imposerait d'autant plus, que les nouveaux quartiers de Prélaz touchent au domaine du Pontet.

de la maison. A l'étage, une enfilade de chambres s'ouvrent sur un long corridor, et ont jour de l'autre côté sur un riant jardin et un verger qu'arrose un petit ruisseau. Le manoir est situé au nord et en contre-bas du coteau sur lequel s'élèvent l'église, le château et la partie ancienne du village de Colombier. Aussi la maison Charrière n'a-t-elle au midi qu'une vue assez bornée ; mais elle est étendue et d'une harmonieuse beauté du côté du Jura, dont les pentes adoucies, s'abaissant par degrés vers le lac, sont semées de ces villages cossus et prospères, tout à fait rustiques alors : Peseux, Corcelles, Cormondrèche, Bôle ; plus près, des maisons de campagne où la nouvelle venue trouvera des familles amies. De tous côtés, le vignoble s'étend à perte de vue, sauf au midi, où des allées d'ormes, fameuses dans la contrée, orgueil du village, descendent jusqu'au lac. Pays charmant, même pour une personne habituée aux vastes perspectives hollandaises, et rachetant par un caractère de pittoresque intimité ce qui peut manquer à l'ampleur des horizons.

La demeure était, pour l'époque, suffisamment confortable, chauffée par ces grands poêles, en *catelles* vertes ou bleues, qui furent une des industries artistiques du pays. De la chambre de madame de Charrière, dont une fenêtre regardait sur le verger à l'ouest, la vue se perd au loin sur une perspective de verdure ; un escalier extérieur conduit du corridor au jardin, où les hôtes du manoir passeront les longues après-midi de la belle saison ; s'il pleut, le grand salon d'été à plafond cintré, spacieux et frais, forme un hall favorable à la musique.

Mme de Charrière n'est pas grande promeneuse ; mais il y a à l'écurie deux jolis chevaux qu'on peut atteler pour se passer la fantaisie d'une course à Neuchâtel.

En face de la maison, de l'autre côté de la route qui monte au village en une pente rapide appelée le Pontet, on aperçoit un mur bas et crénelé : c'est le jardin potager, avec, au fond, une pelouse qu'ombrage un bouquet de gigantesques maronniers. Le « grand jardin » est le royaume de Mlle Louise, qui s'y rend tous les jours pour soigner ses cultures, où fleurs et légumes s'entremêlent à la mode de chez nous [1]. Tout à côté, dans un

[1] Un récit de voyage dans l'Oberland bernois, par A.-H. Petitpierre, manuscrit appartenant à notre ami le docteur Châtelain, de Neuchâtel,

bâtiment que protège un ample toit brun, est le pressoir, où Mme de Charrière se divertira à considérer le « train des vendanges ».

Ce cadre agreste, entourant une vieille et simple demeure seigneuriale, a, aujourd'hui encore, un charme auquel l'étrangère ne fut pas insensible: nous voyons qu'elle s'y accoutuma sans effort.

LA MAISON DE CHARRIÈRE A COLOMBIER
D'après un aquarelle du temps, appartenant à M. A. Bandelier, à Berne

Aussitôt qu'elle y fut installée, son frère accourut de Lausanne et séjourna quelques semaines à Colombier, avant de se rendre dans le midi de la France et en Italie. Il cherchait un climat moins rude que le nôtre pour sa poitrine gravement atteinte ; car voici, l'hiver approche, avec ses terribles rafales de vent

contient cette note, à la date de Juillet 1783 : « Je fus enchanté surtout de revoir le rhododendron ferrugineux, cet arbrisseau charmant dont les rameaux sont toujours verts. Je l'avais vu cet été, couronné de fleurs purpurines, dans le jardin de Mme de Charrière à Colombier. »

d'ouest que les Neuchâtelois connaissent bien : « Nous ne voyons que de la neige, écrit-elle ; il a fait cette nuit une tempête affreuse.» La correspondance a repris aussi avec d'Hermenches, qui a adressé à son amie, le 28 octobre, une lettre « respectueuse et tendre », où nous lisons ces lignes :

« Votre adorable frère vous aura dit comme je pense sur vous, sur votre bonheur, et de quelle trempe sont les vœux que vous m'inspirez. Mais peut-être êtes-vous encore à Paris. Bellegarde m'écrit qu'il a eu le bonheur de vous y voir. »

Bellegarde devait s'être marié à peu près à ce moment-là : Isabelle et lui s'étaient donc rencontrés en voyage de noces ! — Elle répond à Constant : « Ne retombez plus dans ces longs silences. » Puis elle lui donne sur sa vie les détails que voici :

« 13 *janvier* 1772. Je compte faire un tour à Lausanne au mois de mars. Je me porte assez bien, malgré la neige et la bise. On n'est pas trop mécontent de moi, et je suis très contente des autres. Je travaille, je joue aux échecs, j'écris et je reçois beaucoup de lettres. Je découpe des profils, petit talent dont je n'avais pas connaissance ; si je m'en fusse avisée plus tôt, j'aurais dans mon portefeuille tous mes parents et mes amis de Hollande. »

Dans une lettre du même temps, nous lisons un vif réquisitoire contre le divorce, auquel d'Hermenches pensait plus que jamais. Que de ruines entraîne cette dissolution du mariage !

« Vaut-il la peine de se rendre heureux aux dépens des autres dans cette courte vie ? Est-on heureux d'ailleurs, quand on a voulu l'être aux dépens des autres ? »

Elle l'exhorte donc à rendre de bonne grâce à sa femme son état, sa fortune et son repos ; à cette condition, elle regardera tout ce qui s'est passé depuis une année « comme un délire passager ». Sur cette lettre, d'Hermenches vint la voir, demeura à Colombier jusqu'au lendemain ; et la visite dut être cordiale, puisqu'elle lui écrit bientôt sur l'ancien ton familier :

« 11 *mars* 1772. Bonsoir, Monsieur d'Hermenches. Je ne vous ai pas écrit parce que j'ai arrangé un coin de jardin et lavé du linge à notre belle fontaine, comme une certaine princesse de l'*Odyssée :* mais elle était princesse et ne lavait que des robes de laine : moi, j'ai lavé de tout. C'est un des plaisirs les plus vifs

que je connaisse. J'ai été jardinière et laveuse avec une passion et un excès qui m'ont rendue un peu malade.

...M. de Bonstetten et le professeur Wilhelmi ont dîné ici... Ils ont beaucoup parlé de vous. M. de Bonstetten est aimable ; l'autre m'a paru avoir bien de l'esprit, mais si cet homme a le cœur droit et vrai, il m'a trompée. Je ne fais plus assez de cas de l'esprit pour qu'il m'aveugle sur le reste. »

On lui en veut d'être si brève et si froide sur ce délicieux Bonstetten, qu'elle était digne de rencontrer et de goûter. Mais Bonstetten n'était alors qu'un jeune homme de 27 ans, et c'est dans sa vieillesse, comme on sait, qu'il fut surtout séduisant, j'allais dire : surtout jeune [1]. Elle reprend :

« Notre cocher a reçu une ruade à la tête, dont il n'est pas encore bien remis, et un de nos chevaux est enrhumé ; quand ils seront guéris, nous nous hâterons d'aller à Lausanne. M. de Sévery nous écrit là-dessus avec empressement et beaucoup d'honnêteté. Il est fâché que les grands plaisirs tirent à leur fin, et moi j'en suis bien aise : outre qu'ils ne m'amusent que médiocrement, ils me rendent malade. J'aime, le matin, un tour de promenade, un peu d'ouvrage ou de lecture, un dîner et une toilette paisibles, et quand on m'a accordé cela, je soupe aussi tard qu'on veut et en telle compagnie que l'on veut. Il m'est encore moins malsain de laver tout le jour à la fontaine que de parler et d'écouter tout le jour. »

Le mondain d'Hermenches répond indigné :

« Cette princesse de l'*Odyssée* n'avait pas de l'esprit comme vous. Je ne puis souffrir que vous fassiez la lavandière, ni la

[1] Le Bernois Charles-Victor de Bonstetten (1745-1832), à qui Sainte-Beuve a consacré une si charmante étude, est une des figures les plus originales de notre histoire littéraire. — Il devint plus tard un des hôtes assidus de Coppet. On lui doit, entr'autres, deux œuvres très distinguées : *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Enéide*, rédigé en français sur le conseil de Mme de Staël, et *l'Homme du nord et l'homme du midi*, livre plein de nouveauté dans les aperçus, de grâce dans le style, qu'il donna à l'âge de 79 ans. Il n'est guère de Suisse allemand qui ait mieux écrit notre langue. — Quant à Samuel Wilhelmi, né en 1730, pasteur à Berne, puis professeur de grec dès 1758, enfin pasteur à Siselen, où il mourut en 1796, il fit partie du cercle de haute culture où se rencontraient Wieland, Julie de Bondeli, les Tscharner, Daniel Fellenberg, Kirchberger, Stapfer, etc. Il fut un des fondateurs de la Société patriotique dont M. W.-F. de Mulinen a retracé l'histoire (*Neujahrsblatt des historischen Vereins des Kantons Bern für 1901 : Daniel Fellenberg und die Patriotische Gesellschaft in Bern.* — Bern, Wyss, 1900, in-4°).

nymphe potagère. Vous deviendrez couperosée, vos dents tomberont et vos cheveux aussi. Une jolie femme doit rester tant qu'elle peut une jolie femme [1], et un beau génie doit se conserver une bonne santé. Vous ne connaissez pas le soleil helvétique, et vous vous ferez du mal avec ces gaîtés agrestes. »

Sur quoi il cite un mot de Wilhelmi sur Mme de Charrière :

« Il me semblait que c'était une sylphide en dépôt au pied de ces montagnes, en attendant que quelque sylphe vienne l'enlever... »

Puis il la prévient de son mieux contre Lausanne :

« Ce ne sont que grimaces, tortillages, gauches politesses. Vous ne verrez pas un seul homme d'esprit, et pas une femme qui ait de la grâce naturelle, ni la moindre franchise. Avec cela, vous pourrez les trouver charmantes, et vous serez bien persiflée ; car c'est le sort de tous les nouveaux venus. »

De telles diatribes ne pouvaient créer une prévention défavorable dans un esprit aussi indépendant que celui d'Isabelle. Son jugement sur Lausanne, bien plus mesuré, nous le trouverons dans son œuvre. Elle lui répond gentiment, raille d'un mot piquant les « fadeurs sylphiques » de Wilhelmi, et quant à Lausanne, elle est résolue à s'y montrer aimable et confiante : « Je serais comme eux, si, recevant leurs politesses, je les jugeais méchamment. »

La réponse de d'Hermenches est intéressante, parce qu'elle est datée de Ferney (23 mars 1772) :

« Je voudrais que vous y fussiez, au lieu de ce plat Lausanne, où vous allez arriver quand je le fuis. Qu'est-ce que la vie ? Il y a quelques années, j'aurais marché au travers d'un brasier pour posséder Agnès à Lausanne ! Je me fais du bien ici : ce vénérable et prodigieux vieillard écoute mes misères, s'entretient de mes petites peines comme une bonne mère ; aussi je le trouve grand dans ces moments-là, comme Mme de Sévigné

[1] Il lui écrivait après sa visite : « J'ai été prodigieusement content de vous ; l'espèce de dignité que donne l'état de madame vous va singulièrement bien. Je suis tout étonné (?!) de vous trouver femme aussi merveilleuse et adorable que vous étiez fille sublime et incomparable... Je vous apprends que vous plaisez universellement et que vous avez surpassé tout ce que la prévention et le prestige avaient annoncé de plus favorable pour vous. » (7 février 1772).

trouvait Louis XIV un héros, après qu'il eut dansé un menuet avec elle. Il faut absolument que vous veniez le voir ; il est digne de vous écouter, et vous l'êtes infiniment de lui parler. »

Le 23 avril, elle répond en donnant tout d'abord ses impressions sur Lausanne :

« ...Je n'en suis pas enthousiasmée, mais je m'y suis amusée. On était si honnête que je ne pouvais résister à rien. De retour ici, je me suis chargée de la conduite de la maison : me voici ménagère et souvent cuisinière ; cela m'occupe et m'amuse... Parlons des gens de Lausanne. J'ai trouvé Mme de Sévery extrêmement aimable [1]. Quand nous avons été à notre aise ensemble, je lui ai trouvé bien de l'esprit et de la justesse d'esprit, une gaîté fine et vraiment agréable, enfin tout ce qui est en droit de plaire, et elle m'a beaucoup plu. Son mari est bon, franc, facile ; j'en ai été très contente. »

Mais elle est surtout charmée de Mme de Villardin : celle-ci rappelle Mme d'Athlone, « à qui le monde, dit-elle joliment, n'a point donné d'usage du monde. » Elle loue le marquis de Gentil de Langalerie [2], qui se plaçait volontiers à côté d'elle à table :

« Il est un peu sale, mais il est gai, il est instruit ; il y a dans tous ses discours de la bonhomie et une facilité d'esprit et d'expression que j'aime, au lieu que je déteste le précieux, le bel-esprit et les beaux parleurs qui s'écoutent et veulent être écoutés. J'aime qu'on aille rapidement son train en discourant ; je sais bien attraper au vol ce qu'on dit de bon... M. Tissot a bien de l'esprit. Je l'ai trouvé tel que vous me l'aviez dépeint... Votre dernière lettre était datée de Ferney : j'ai été bien aise que vous y pensassiez à moi. Vous m'y souhaitiez : je ne m'y souhaite point. C'est un méchant homme de beaucoup d'esprit, *Je le lirai, mais je n'irai pas l'encenser.* »

Nulle déclaration ne peint mieux ce *quant à soi* qui est un des traits saillants du caractère d'Isabelle. Nous constatons

[1] Mme de Charrière-de Sévery, sa cousine. Elle demeura en correspondance avec cette aimable parente vaudoise. La famille de Charrière-de Sévery, à Valency, près Lausanne, possède une quinzaine de lettres écrites de Colombier, que nous avons eues entre les mains. Elles contiennent quelques détails intéressants sur la vie de Mme de Charrière pendant les premières années de son mariage.

[2] Allié de Constant, beau-frère de d'Hermenches, et comme lui ami de Voltaire (voir Perey et Maugras, *La Vie intime de Voltaire aux Délices et à Ferney*, p. 124-129).

qu'elle ne fut fascinée ni par Voltaire, ni par Rousseau. Ce devait pourtant, semble-t-il, être une forte tentation, pour une femme d'esprit, d'aller recueillir les compliments dont Voltaire n'eût pas manqué de se mettre en frais pour elle ; de briller quelques moments à la petite cour de Ferney, de faire la conquête du roi... Mais il eût fallu « l'encenser ». Mme de Charrière, qui n'abdiquait point son droit de le juger, n'était pas femme à dissimuler ses sentiments intimes pour plaire à Voltaire. Elle dédaigna cette occasion d'être présentée au grand homme, et celui-ci vécut encore six années, sans qu'elle éprouvât jamais aucun désir de l'approcher. Plus tard, ayant lu les lettres de Voltaire à Frédéric II, elle les jugeait ainsi :

« Pour ce qui est du poëte et de ses lettres, c'est de la gentillesse d'esprit, de la grâce, de la malice, de la rancune, de la puérile vanité, de la bassesse, de la hardiesse tellement mêlées, qu'on aime et hait, qu'on admire et méprise, qu'on s'indigne et qu'on rit tout à tour et presque à la fois... Je suis si vaine pour mon sexe des lettres de la Margrave de Bareith, que je les lis à tout le monde. Je n'ai jamais rien vu d'une femme qui prouve aussi complètement que nous pouvons être tout ce que sont les hommes. On dit que Sapho l'avait prouvé quant à la poésie : la Margrave le prouve quant au grand et bon esprit ; c'est donc un procès jugé. » (A Chambrier d'Oleyres, 6 décembre 1788.)

En arrivant de Lausanne, elle écrivait à son frère :

« 19 *avril* 1772... On m'a parlé et fait parler de vous jusqu'à me fatiguer et m'impatienter : vous savez si j'en eusse parlé volontiers à des amis ! Mais entendre, au moment de mon arrivée, toutes les assemblées, les vieux, les jeunes, les Suisses, les Anglais, les Français, dire et répéter : *Votre frère est bien intéressant !* et devoir faire une histoire à des inconnus dont je voyais le visage et dont j'entendais la voix pour la première fois de ma vie, c'était à mon avis profaner le sujet et le héros de l'histoire, et faire des lieux communs de ces détails qui me touchent si sensiblement. Enfin, j'ai vu que vous étiez aimé de beaucoup de gens et applaudi de tous. Cela m'a pourtant fait plaisir... J'ai été très fêtée, j'ai soupé partout... Je me fais une grande fête de vous voir. Sur la fin de mai, dites-vous. C'est bientôt. Ah ! que cela est bon ! »

Ce séjour — il dura deux semaines et demie — est le plus long qu'à notre connaissance Mme de Charrière ait jamais fait à Lausanne. Si nous soulignons le fait, c'est qu'on lit en vingt

ouvrages différents que Mme de Charrière « vécut » à Lausanne, ou du moins y séjourna fréquemment, pendant un temps assez long pour faire partie du « tout-Lausanne » d'alors. On lui assigne une place dans la société lausannoise. C'est une erreur absolue, née peut-être d'une simple confusion : on a souvent pris Mme de Charrière de Bavois pour Mme de Charrière de Tuyll [1]. La première, née de Saussure, avait un salon à Lausanne ; ses *samedis* étaient fort spirituels au gré des uns, mortellement ennuyeux au dire des autres. Quant à notre amie, ses visites à Lausanne furent extrêmement rares et courtes. En revanche, elle séjourna à plusieurs reprises et pour plusieurs mois à Genève, qu'elle préférait manifestement. Elle y passa même quelques hivers [2]. Pour connaître Lausanne et en peindre la société comme elle l'a fait, il lui a suffi d'y faire une ou deux courtes visites ; mais, en somme, Lausanne a tenu une place infime dans sa vie et dans sa correspondance. Elle avait d'ailleurs beaucoup moins le goût de la société et le besoin des salons qu'on ne se l'est figuré. Au moment de son mariage déjà, cette femme trop clairvoyante ne croyait plus guère qu'à quelques amis éprouvés, et les plus vifs plaisirs intellectuels ne balançaient même pas à ses yeux les joies d'une affection partagée et sûre. Aussi, quelle fête, lorsque sa meilleure amie arriva à Colombier, le 20 juin 1772 ! Elle était paisiblement occupée à écrire à son frère Ditie :

« Tout à coup, j'entends le bruit d'un carrosse ; le cocher fait *hu-t*, *hu-t* pour arrêter, je cours à la fenêtre, je vois deux chevaux et, derrière, encore deux têtes de chevaux. Je cours à la porte de ma chambre ; je crie : « Est-ce Mme d'Athlone ? » On répond qu'oui. Le moment d'après je me trouve au bas de l'escalier, dans les bras de ma cousine, riant, pleurant, l'embrassant à la fois, aussi surprise que si j'eusse ignoré son voyage, et n'en croyant qu'à peine mes sens, qui me disaient que c'était elle, elle-même, à Colombier, chez moi ! Toute la journée du

[1] Nous en pourrions citer maint exemple. Un des plus récents se trouve dans une note du *Journal de Mme de Cazenove-d'Arlens* (publié par A. de Cazenove. Paris, Picard, 1903), où Mme de Charrière de Bavois — car il ne peut s'agir que d'elle en cet endroit — est appelée « l'amie de Benjamin Constant », ce qui désigne notre dame de Colombier.

[2] En revenant de Genève à Colombier, il lui arriva plusieurs fois de passer à Lausanne *sans s'y arrêter*. (Lettre de M. de Charrière à sa femme, 1781).

lundi a été comme un premier moment, et il m'a fallu toute la semaine pour me reconnaître et rasseoir mes esprits. Nous sommes charmées, heureuses, contentes l'une et l'autre au delà de l'expression. Mylord s'amuse, il est l'ami de tous les habitants du logis ; il joue au piquet avec M. de Charrière, il arrose le jardin de Mlle de Penthaz, il plaisante avec Henriette. Leur logement est joli et commode : c'est dans la meilleure maison du village. On trouve notre établissement agréable, la maison gaie, la vigne d'un bon rapport. C'est moi qui gouverne ma maison depuis deux ou trois mois, — je la gouverne aujourd'hui avec un plaisir nouveau. Ma cousine n'a jamais eu un plus beau visage ni un plus grand appétit. Le voyage ne l'a point fatiguée, la chaleur ne l'incommode pas; elle dit qu'elle serait venue quand ce n'aurait été que pour six jours [1]. »

MADAME D'ATHLONE
(D'après un pastel de Liotard appartenant au comte G. Bentinck, à Amerongen)

[1] Mme d'Athlone, très vive de nature, devint, avec les années, originale jusqu'à l'excentricité. Vincent de Tuyll, dans une lettre à sa sœur, Mme de Charrière (30 Juin 1792), appelait Mme d'Athlone « une personne qui, avec le meilleur cœur du monde, est extravagante dans tout ce qu'elle fait comme dans tout ce qu'elle écrit ». Ses fantaisies bizarres sont restées légendaires au château d'Amerongen, où elle passa sa vie. (Elle mourut en 1819). Mais on y a conservé aussi le souvenir de son excellent cœur — et son portrait, qui fait pendant à celui de mylord Athlone. Nous reproduisons le premier, en notant qu'il fut peint, précisément en 1772, par Liotard (ainsi que Mme de Charrière l'écrit à Ditie). Ce beau pastel donne bien l'idée

Ce fut un heureux temps. Mais vers la fin de l'année, une fois les amis partis, voici que ses anciennes inquiétudes au sujet de d'Hermenches la reprennent. Il parlait alors de divorcer et de se remarier : elle jugea opportun de lui adresser cette réclamation bien naturelle :

« Voici ce que j'exige, et mon frère, que vous connaissez, que vous estimez, qui connaît les lois de l'honneur et de la probité, et celles de la prudence, l'exige aussi : si vous vous mariez, avant que votre contrat soit signé, vous me renverrez toutes mes lettres, *toutes*. Une jeune nouvelle femme est la maîtresse la plus séduisante qu'on puisse avoir ; auprès d'elle une ancienne amie n'est rien. En un mot, je l'exige, et une personne qui vous a si longtemps témoigné de l'amitié, avec tant de franchise, de zèle et de constance, malgré l'absence, l'éloignement, malgré tant d'oppositions et de discours, ne doit pas exiger en vain une chose qui intéresse son repos... Nous ne vous demandons si expressément ces lettres qu'au cas que vous vous mariiez, parce que nous sommes persuadés que vous avez et que vous aurez toujours, hors de ce cas-là, les soins nécessaires pour qu'elles ne soient jamais lues de personne. Vous savez combien elles paraîtraient sottes et ridicules. » (30 septembre 1772.)

Nous n'avons pas la réponse de d'Hermenches ; sans doute il resta muet, car elle revient sur cette affaire dans la lettre suivante, où elle lui conte qu'elle a reçu de ses nouvelles par un de ses officiers, M. Chaillet :

« Il m'a trouvée seule avec ma femme de chambre, elle ployant des chemises, moi faisant de la tapisserie... M. de Charrière faisait sa partie de tarot chez M. Chaillet, pendant que son fils me parlait ici de vous. »

A ce moment, d'Hermenches avait obtenu son divorce, assez superflu d'ailleurs, puisque sa femme mourait quelques mois après, sans la permission du docteur Tissot [1]... Cependant d'Hermenches ne rendait toujours pas les lettres, et la pauvre femme les réclamera derechef, sans plus de succès.

de cette figure opulente, cordiale, épanouie, rayonnante de santé, que Rubens eût aimé à peindre. — Dans le parc d'Amerongen, on voit encore un joli pavillon que Mme d'Athlone y avait fait édifier et qu'elle appela *Colombier* en souvenir des jours heureux passés auprès de sa cousine tendrement aimée.

[1] Dans une visite à Colombier, l'illustre médecin avait prononcé que Mme d'Hermenches « qu'on disait fort malade, n'était ni morte ni mourante. »

Vers le même temps, son mari la conduisit à Berne, où il avait, par sa mère (née de Muralt), de nombreux parents. Elle fut vivement frappée de l'aspect robuste et cossu de cette belle vieille ville ; elle y remarqua le bien-être du peuple, l'abondance des marchés, la propreté des rues. « Ces gens-là, dit-elle, gouvernent bien leur ménage, et cela fait plaisir à voir. » Elle trouve et retrouve des amis, une dame de Sturler, une dame Frisching, « belle comme une sultane favorite », qu'elle devait avoir connue en Hollande ; elle revoit Wilhelmi, qui gagne dans sa sympathie, et l'aimable Bonstetten, « qui raconte les moindres choses avec une grâce et une finesse qui plaisent ».

Mais ces courts séjours à Lausanne et à Berne ne firent que de rares diversions à l'existence calme, un peu monotone, où elle était entrée avec la résolution de s'en accommoder. Dès son arrivée à Colombier, elle avait noué des relations avec la société de Neuchâtel et pris intérêt aux détails de la vie locale.

Six ans auparavant, la présence de Rousseau dans la Principauté y avait soulevé une effroyable tempête : le gouvernement de l'Etat et celui de l'Eglise avaient saisi une bonne occasion de ranimer leur vieille querelle, et l'on s'était battu sur le dos de Jean-Jacques, lequel se croyait « l'unique objet de tant de sollicitude [1] ». A ces jours orageux, avait succédé une accalmie, et dans la société de la petite ville, que venaient animer pendant leurs congés les officiers neuchâtelois au service de France ou de Hollande, les distractions mondaines ne manquaient point. Mme de Charrière y prit part au début avec un assez vif intérêt. Dès la première lettre écrite de Colombier à son frère, elle mentionne Mme DuPeyrou, qui « devient plus simple et plus aimable » — et que nous retrouverons tantôt. Dans les somptueuses réceptions de DuPeyrou, ainsi qu'aux bals et concerts donnés dans le petit théâtre, dont la ville venait d'être dotée par quelques amateurs [2], Mme de Charrière put se

[1] Fritz Berthoud : *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers*, Paris, Fischbacher, 1881, p. 247.

[2] C'est, aujourd'hui encore, le seul théâtre que possède Neuchâtel. Les étrangers sans culture, qui jugent spirituel de mépriser une petite ville, et quelques Neuchâtelois aussi, qui font chorus avec eux par une ridicule fausse honte, — se moquent à l'envi de cet édifice, construit vers 1766, et devenu trop petit pour une ville de 20,000 âmes ; on ne songe pas qu'il

livrer à ces observations de types, de mœurs et de langage qui se condenseront dix ans plus tard dans les *Lettres neuchâteloises*. Elle aimait à voir jouer des comédies de salon, spectacle assez nouveau pour elle :

« C'est la première fois, écrit-elle à d'Hermenches, que je vois une troupe de société... Les opéras comiques prêtent un peu plus à l'illusion que les comédies, où l'on voit d'un bout à l'autre M. un tel et Mme une telle, et point du tout les personnages de la pièce. On a joué la *Gageure*[1]. Mme DuPeyrou m'a étonnée par la dignité, la finesse et l'aisance de son jeu ; sa figure est noble et sa prononciation distincte, de sorte qu'elle a tout ce qu'il faut pour une excellente Mme Préville... Je travaille beaucoup, je lis un peu... Je ne m'ennuie point : M. de Charrière est trop aimable et je l'aime trop pour pouvoir m'ennuyer auprès de lui. Si mes nerfs ne me faisaient souffrir bien souvent, je serais encore plus heureuse. » (14 février 1773).

De temps en temps, elle va passer quelques jours à Neuchâtel, et recueille, pour les conter à son frère, les menus événements du chef-lieu. Il en est qui font sensation, comme le duel du baron d'Erlach avec « un jeune Sandoz, qui est brave et vif, et qui était amoureux » : c'est Mme DuPeyrou qui fut la cause involontaire de cette querelle :

« Ils se sont battus dans nos allées de Colombier ; tous deux ont été blessés. Sandoz, qui avait eu tort, l'a reconnu de très bonne grâce. Quant à Mme DuPeyrou, on ne pouvait que faire des conjectures sur son chapitre, mais elles ne lui ont pas été favorables. Je vous verrais diriger la fumée de votre pipe du côté de son visage avec plus de plaisir que jamais. Je l'ai vue quelquefois dans trois petits séjours que j'ai faits à Neuchâtel à l'auberge... On donna, il y a huit jours, un très joli bal de souscription. Mme Bosset, des Gardes, en donna aussi un, où je m'amusai beaucoup. Tout le monde ici danse bien ; Mme DuPeyrou danse très bien. Vous savez qu'on a donné très souvent la comédie. J'y allais par curiosité et par politesse, et d'ordinaire je m'y ennuyais comme une malheureuse. Mais que j'ai été bien dédommagée par Mme de Montmollin et M. de

était fort spacieux pour une ville de 3000. Et l'on rit de son extérieur, qui est insignifiant, sans se douter que la salle de spectacle est charmante, très intelligemment conçue comme forme, proportions et disposition. Nos grands architectes seraient peut-être fort empêchés de faire mieux aujourd'hui.

[1] *La Gageure imprévue*, de Sedaine (1768).

Chambrier ! Qu'ils ont bien joué *Sylvain* [1], et que *Sylvain* est une charmante pièce ! Jamais je n'ai entendu de musique mieux faite ni mieux chantée. Ces deux personnes étaient ravissantes. On pleurait, on admirait, leurs deux voix sont faites l'une pour l'autre. On ne pensait à autre chose encore deux jours après avoir vu *Sylvain* (23 mars 1773). »

Une des choses qui l'intéressa le plus, à son arrivée dans notre pays, ce furent les vendanges, spectacle plus neuf encore pour elle que le théâtre de société :

« 21 *octobre* 1772 (à Ditie). On fait ici une vendange prodigieuse. Je suis bien fâchée que vous n'y soyez plus. Vous seriez mal servi et mal nourri, mais vous vous amuseriez de la gaîté, des embarras, du mouvement, de ce charmant air d'abondance...

...Dites-moi si votre ébullition, vos boutons, votre fièvre n'ont point fait de bien au reste de votre santé. C'était déjà la même disposition sans doute qui vous fit devenir tout à coup si rouge chez M. DuPeyrou. Les bains du lac peuvent avoir contribué à cela : si c'est un bien, j'en aimerai le lac. Je l'ai vu encore ce soir : il était beau !

...Je ne vois personne et j'en rends grâce aux vendanges. Les uns sont au Tertre, d'autres à Neuchâtel, d'autres renfermés chez eux... Le prince de Darmstadt [2] a été à Neuchâtel. On ne nous a point invités avec lui : c'est très bien fait ; les chars de vendange barraient ces étroits chemins. Mme DuPeyrou lui a déplu : c'est bien fait encore !

On parle toujours très bon français ici : Mlle Charlotte Meuron, parlant l'autre jour de Mme Pourtalès, encore Mlle De Luze, disait *qu'elle aurait pu donner une fille qui aurait eu de l'ouverture.* J'ai appris la phrase par cœur pour Noski et pour vous [3]. Vous souvenez-vous de ce pauvre enfant qui fut presque écrasé au Bied ? Je vis l'autre jour sa mère et lui demandai s'il commençait à donner des marques d'amitié et de préférence : *Oui*, dit-elle, *grâce à Dieu, il s'est remis à baiser.* — Quel dommage si cette lettre venait à se perdre ! Je vous dis de si belles choses. Adieu, mon frère et ami Ditie. Vous dites : « Nous nous sommes moins qu'autrefois. » — Peut-être. Mais nous nous redevien-

[1] *Le Silvain,* comédie en un acte, mêlée d'ariettes, par Marmontel, musique de Grétry, jouée aux Italiens en 1770.

[2] Louis, prince de Hesse-Darmstadt, né en 1753, devint grand-duc en 1790.

[3] *Noski* est un surnom d'amitié qu'elle donnait alors à son mari, lequel, en retour, l'appelait *Noska.* Nous ignorons l'origine de ces sobriquets polonais.

drons plus, à mesure que nous verrons mieux que nous avons changé aussi peu que possible [1]. »

DITIE DE TUYLL
(D'après un pastel appartenant au comte G. Bentinck, à Amerongen)

[1] Le spirituel Ditie n'était pas en reste de drôleries avec sa sœur. Il lui envoyait de Nice un récit qui la fit rire aux larmes et qu'on nous permettra de glisser discrètement dans une note : « La passion du jeu, écrit-il, a si bien subjugué dans ces contrées toutes les classes des habitants, que ceux qui ne jouent pas de l'or jouent de la m.... ; de mes yeux j'en ai vu l'exemple aujourd'hui, tout comme je vous le dis, sans badiner ; j'ai pensé étouffer de rire. C'étaient trois ou quatre petits misérables qui ramassent ce que je viens de vous dire, et qui avaient fait, chacun de sa récolte, des portions égales : ces portions passaient de l'un à l'autre selon qu'en ordonnait la fortune ; elle dispose d'un tas de m.... comme du sort d'un empire. »

A tout prendre, sa vie de jeune mariée n'avait rien de morose. Mais une grande douleur allait la frapper. Son frère, à qui le séjour du Midi convenait, avait été chargé par les Etats-Généraux d'aller féliciter le roi de Sardaigne (Victor-Amédée III) de son accession au trône. Il se promettait de visiter l'Italie, puis de séjourner à Colombier au retour. Mais l'état de sa santé ne s'améliorait pas. Sa sœur lui écrivait, le 10 avril 1773, une lettre à la fois désolée et pleine de l'espérance d'un prochain revoir :

« Nous avons eu froid aussi bien que vous... Malgré la bise, le printemps va son petit train, les feuilles paraissent et se déplient, les fleurs s'épanouissent, et sentent déjà bon. Je pense que la saison sera bien agréable pour votre voyage. En revenant du Midi vers le Nord, vous trouverez partout la première verdure. ...Aujourd'hui, j'ai pensé à vous moins gaîment. Je le répète, votre lettre m'a affligée. »

C'est la dernière fois qu'elle écrivait à ce frère si tendrement aimé, qui ne devait pas revoir le Nord, ni sa sœur, ni les siens. Il mourut à Naples. Ses dernières dispositions, dictées au consul de Hollande, sont datées du 21 mai 1773[1]. Nous pouvons deviner quel deuil cruel fut pour elle cette mort imprévue et lointaine. Elle n'avait, parmi les siens, d'intimité vraie qu'avec son frère Ditie. Dans sa grande douleur, elle souhaita de revoir son vieux père, accablé, lui aussi, sous le coup de la funèbre nouvelle. En effet, nous la retrouvons à Zuylen l'année suivante :

« *Zuylen* 16 *août* 1774. (*A d'Hermenches.*) Votre lettre était remplie de sensibilité sur la mort de mon frère. Je n'ai point répondu, parce que j'ai été très longtemps hors d'état d'écrire... Ma vie a été douce et uniforme dans ma famille, et n'était guère troublée ni changée que par des maux de nerfs dont la peinture

[1] C'est peut-être à l'occasion de cette mort que l'aîné des frères, Guillaume de Tuyll, fit le voyage au retour duquel il s'arrêta à Colombier, en Juillet 1773. (Lettre à Mme de Charrière-de Sévery, à Lausanne). — Constatons ici que la lettre publiée par Gaullieur comme adressée à Ditie le 8 octobre 1774, devait être d'une date antérieure. Mais elle n'est pas même authentique, car Gaullieur l'a composée de divers passages empruntés à plusieurs lettres. Nous verrons d'autres exemples de ces procédés de transposition, de changement de date ou de texte ou d'attribution des lettres, dont Gaullieur a souvent usé, — bien malheureusement, car ils enlèvent toute valeur documentaire aux textes qu'il a publiés. (Voir plus loin, chap. XV).

vous aurait fait autant de pitié que celle de mes amusements vous eût donné d'ennui. Je suis peut-être encore assez bonne à voir pour des gens paisibles, accoutumés à m'aimer, mais il est impossible que j'inspire le moindre intérêt au reste du monde. C'est sans retour que je suis maussade, parce que je ne suis point fâchée de l'être. Mon mépris pour les hommes ne va point en augmentant, mais bien mon indifférence pour leur suffrage; c'est-à-dire que je ne désire pas de les occuper, d'en être regardée, ni applaudie ; mais je crains plus que jamais de les blesser et d'en être blâmée. Vous voyez que de tout cela il ne doit pas résulter une façon d'être qui vous parût aimable, à vous qui êtes toujours tout vivacité, tout activité, tout ambition. Je vous divertirais comme un vieillard de 80 ans pourrait divertir une fille de vingt...

...Nous sommes ici beaucoup de monde : ma sœur et son mari avec tous leurs enfants, ma belle-sœur avec les siens et son mari, et mon frère cadet [Vincent], qui n'a point encore de femme. Mon père paraît fort content de nous voir ainsi rassemblés et de bon accord, tous satisfaits les uns des autres. Mon mari est estimé et chéri de toute ma famille, chacun applaudit à mon choix et partage mes sentiments.

... Voilà bien des douceurs, ajoute-t-elle après avoir mentionné la présence de sa chère cousine, aux couches de laquelle elle venait d'assister. Cependant, il faudra bientôt partir : M. de Charrière voudrait être chez lui avant les vendanges, et il a raison de le vouloir... Peut-être irons-nous à petites journées pour épargner de la fatigue à un jeune homme qui nous sert et que nous aimons beaucoup.

...Une chose diminue mon empressement pour notre correspondance : je ne puis penser à vous écrire sans penser à mes lettres d'autrefois, et cette pensée m'inquiète. Je ne me souviens pas d'avoir jamais eu rien de malhonnête dans le cœur, mais je sais en gros que je disais autrefois tout ce que je pensais et que j'ai dû penser beaucoup de folies imprudentes et surtout ridicules à dire. Cela n'est pas assez sérieux pour vous redemander positivement mes lettres, et cette demande aurait l'air d'une défiance de vous, que je n'ai pas ; mais, d'un autre côté, depuis que je suis mariée, tout ce qui pourrait blesser mon mari le moins du monde m'étant devenu d'une extrême importance, je vous écris moins volontiers, parce que je ne puis vous écrire sans me rappeler des idées que j'aime mieux éloigner. Voilà au vrai tout mon cœur, toutes les causes de mon silence, car ma franchise est invariable, aussi bien que mon amitié. »

Cette lettre, à la fois tremblante et ferme, ne reçut pas la réponse qu'on pouvait attendre d'un homme du monde aussi accompli. Non seulement d'Hermenches garda les lettres, mais

il se fâcha, se répandit en reproches contre l'inconstance de son amie, qui lui répondit l'année suivante seulement [1] :

« Je me crois la personne la moins faite pour être accusée d'inconstance qui soit au monde, et vous auriez grand tort de porter le *deuil* d'un cœur très en vie et d'une amitié qui ne mourra point. Ma morale vous a déplu... Vous n'en serez plus ennuyé. Vous avez trouvé mauvais que je vous redemandasse mes lettres : je ne vous les redemandais pas, je vous disais seulement que je serais plus contente, plus en repos, et que je vous écrirais plus volontiers si vous vouliez me les rendre. Vous ne le voulez pas et vous avez été fâché de ce que je vous disais là-dessus : je cesserai d'en parler, et moyennant cela j'espère que vous serez satisfait, que vous me croirez le sens commun et une manière d'être à peu près comme je l'avais quand vous m'honoriez de votre estime. »

Encore quelques paroles aimables, presque affectueuses ; un compliment à d'Hermenches sur ses lettres, — « mélange de gaîté et d'amertume qui rend toutes vos peintures si piquantes ; des impressions exagérées dans un style plein de feu », — et voilà la fin de cette correspondance qui avait duré tant d'années ! Du moins d'Hermenches a-t-il négligé de garder les lettres suivantes, s'il y en eut. Nous pensons qu'il n'y en eut pas. Pourquoi auraient-ils continué à s'écrire ? Elle n'avait plus confiance en lui, l'intimité ancienne était finie. Quant à d'Hermenches, il n'avait plus rien de romanesque à attendre d'elle. Madame de Charrière, épouse d'un mari placide et bon, n'était plus cette « incomparable Agnès », qu'il avait aimée d'un sentiment si particulier et si vif. Sa destinée, désormais fixée, n'était plus une piquante énigme pour ce déchiffreur de cœurs féminins, pour ce confesseur mondain cherchant la volupté des situations scabreuses et des confidences téméraires. Agnès était descendue dans la prose d'un mariage raisonnable, et en somme heureux. Assagie par l'expérience, éprouvée par un deuil profond, elle ne demandait que le repos dans sa retraite, la paix du colombier... Elle n'avait pour son ancien adorateur plus rien de l'héroïne un peu troublante de jadis : ne renonçait-elle pas à l'être au

[1] Cette lettre, du 23 Juillet 1775, est écrite de Hollande, où Mme de Charrière faisait un nouveau séjour. Ce fut sans doute la dernière fois qu'elle vit son père, qui mourut l'année suivante (1er septembre 1776).

point de lui réclamer prudemment des lettres qu'elle regrettait d'avoir écrites ? D'Hermenches trouva cela chétif, et se détourna de cette femme dont il avait attendu mieux. La correspondance s'éteignit.

Et lorsque d'Hermenches mourut, dix ans plus tard, Mme de Charrière, elle, allait se reprendre à vivre : le propre neveu de d'Hermenches, Benjamin Constant, allait occuper cette âme à la fois désabusée et ardemment aimante. Mais nous serions bien surpris si, au moment de la mort de l'ancien ami, et pendant tout le reste de sa vie, elle n'avait éprouvé un singulier malaise à penser que ses lettres de jeunesse traînaient encore dans quelque tiroir, livrées aux regards indiscrets. Sentiment d'autant plus pénible, qu'elle ne pouvait tenter de les recouvrer sans attirer précisément l'attention sur elles.

Et maintenant, ces lettres d'une jeune fille trop confiante, nous les avons eues sous les yeux. Aurions-nous dû les ignorer et les taire ? Nous ne pouvons le croire. Dans l'imprudence même de sa franchise, dans la liberté excessive de ses aveux, Belle de Zuylen nous est apparue si sincère, elle a si bravement confessé ce que tant d'autres eussent dissimulé avec soin, il y a, en un mot, dans cette âme tant de droiture, tant de vaillance à se montrer au vrai, que nous l'en aimons et respectons davantage. Nous avons voulu tout savoir d'elle, et tout dire, parce que, tout pesé, les cœurs droits n'ont rien à redouter de la pleine lumière [1].

---

[1] D'Hermenches lui écrivait, au début de leur relation : « Je vous obéirai : je brûlerai vos lettres ; mais je ne vous cèle point que je copierai tout ce qui porte le caractère de votre génie. Ce sont des morceaux trop rares pour les anéantir. Vos lettres méritent de passer à la postérité. » — Il en était si convaincu qu'il ne brûla rien. La postérité ne lui en voudra pas.

CHAPITRE VII

Du Peyrou et les Chaillet

« Lier ensemble des gens d'honneur et de sens, dont l'esprit est susceptible de lumières, et s'entourer de ces gens-là, c'est en vérité le plus grand service qu'on puisse se rendre... »
(Mme de Charrière à Mme de Sandoz-Rollin).

L'ami de Jean-Jacques. — L'hôtel DuPeyrou. — Les frères Chaillet : le botaniste et Chaillet-de Mézerac. — Chambrier d'Oleyres. — Le pasteur Chaillet, rédacteur du *Mercure suisse ;* son caractère ; originalité de sa critique. — Son journal intime. — Mort du baron de Tuyll, père de Mme de Charrière. — Vincent de Tuyll et sa femme à Colombier. — Impressions d'un officier hollandais. — Les millionnaires neuchâtelois. — Les sœurs Moula. — Mme de Charrière à Genève.

Nous avons rencontré, dans les premières lettres que Mme de Charrière a écrites de Colombier, les noms de DuPeyrou et de Chaillet : ils désignent les plus anciennes relations qu'elle ait formées dans notre pays. Nous devons nous y arrêter un moment.

Pierre-Alexandre DuPeyrou, dont la famille, originaire du Périgord, s'était réfugiée en Hollande pour cause de religion, naquit le 7 mai 1729 à Paramaribo, gouvernement de Surinam, où son père était conseiller à la cour de Justice. En 1739, l'enfant fut amené en Hollande ; il y fut élevé, ainsi qu'une

sœur, qui mourut jeune à Amsterdam. Sa mère, Lucie Droilhet, devenue veuve, se remaria en 1743 avec Philippe Le Chambrier, colonel au service des Etats-Généraux, commandant en chef de la province de Surinam. Quatre ans après, Chambrier revint se fixer dans sa ville natale, où il mourut en 1754. DuPeyrou, qui avait suivi ses parents à Neuchâtel, y fut reçu bourgeois en 1748. Il jouissait d'une immense fortune, dont il fit l'usage le plus généreux. Il avait d'importantes affaires en Hollande, et se plaint souvent du tracas qu'elles lui donnent ; elles accroissaient en même temps sa richesse.

Lié d'amitié avec le colonel Abraham Pury et mylord Maréchal, gouverneur de la Principauté, DuPeyrou rencontra chez eux Jean-Jacques Rousseau et se lia avec lui d'une étroite amitié. Il partageait les opinions philosophiques du gouverneur : lorsque commença contre Rousseau la sotte persécution dont le pasteur Montmollin, poussé par ses collègues genevois, fut l'instigateur et dont les *Lettres de la Montagne* furent moins encore la cause que le prétexte, Rousseau eut pour ardents partisans mylord Maréchal, les conseillers d'Etat Pury et Chaillet, et DuPeyrou. Celui-ci écrivit, pour confondre le pasteur de Môtiers, cette fameuse lettre « imprimée à Goa, aux dépens du Saint Office », qui fut proprement de l'huile sur le feu. DuPeyrou s'y montrait polémiste habile et incisif, et Montmollin eut fort affaire à lui répondre. Vers le même temps, Rousseau s'était passionné pour la botanique, et faisait, selon son expression, des « caravanes » avec ses amis, le justicier Clerc, DuPeyrou, d'Escherny, etc. Ces joyeuses excursions au Creux-du-Van, au Chasseron, à Brot, avaient laissé à Rousseau un souvenir délicieux, dont on retrouve la trace dans son œuvre [1].

Les lettres de Rousseau à DuPeyrou sont au nombre de cent treize et embrassent les années 1764-1771. La correspondance cessa donc sept ans avant la mort de Jean-Jacques, mais celui-ci ne retira point à DuPeyrou la confiance qu'il lui avait montrée en lui laissant, au départ de Neuchâtel, une grande partie de ses papiers. DuPeyrou lui avait prouvé

[1] Voir Fritz Berthoud, *J.-J. Rousseau au Val-de-Travers*. Voir aussi les lettres de Rousseau à DuPeyrou du 1er août 1767 et du 16 septembre 1769.

son attachement en s'occupant avec zèle du projet d'édition générale de ses œuvres ; l'affaire ne put aboutir, mais, dès ce moment, DuPeyrou devint le conseiller financier du philosophe et s'occupa avec mylord Maréchal d'assurer le pain de sa vieillesse : « C'est de lui, disait Rousseau à Mme Latour-Franqueville, que je tiens ma subsistance et mon indépendance. » (décembre 1767.) — Il écrivait à Du Peyrou lui-même :

« Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille. Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà, Monsieur, le seul compliment que je vous ferai jamais. »

PIERRE-ALEXANDRE DU PEYROU
(D'après un portrait appartenant à Mme Philippe de Pury à Neuchâtel)

Il qualifie Du Peyrou d'« âme honnête», d'homme « précieux à son cœur », et se demande si ses malheurs ne l'ont pas conduit à celui que la Providence « appelle à lui fermer les yeux ». C'est l'honneur de sa mémoire que Rousseau entendait confier à DuPeyrou en lui remettant le dépôt de ses papiers.

Dès 1764, Rousseau pensait à quitter Môtiers, dont il avait pris les habitants en aversion, et inclinait à accepter l'hospitalité que lui offrait DuPeyrou dans une de ses maisons de campagne, en attendant que fût achevée la construction de sa belle résidence de la ville. Rousseau l'appelait déjà « mon

cher hôte ». Nous le voyons se rendre à Cressier[1] avec Thérèse, afin de juger de l'établissement que DuPeyrou possédait dans ce village ; de Cressier, il alla avec son ami visiter l'Ile de St-Pierre, ce qui plus tard lui donna l'idée de s'y réfugier. Il y vécut alors quelques semaines, puis en fut chassé brutalement : c'est à DuPeyrou qu'il crie dans sa détresse, et DuPeyrou d'accourir. La correspondance entre les deux amis se continue pendant toute l'odyssée de Rousseau, qui séjourne à Strasbourg, en Angleterre, à Trye, à Bourgoin... Rousseau conserve longtemps le ton affectueux, familier et confiant ; il salue « madame la commandante », la « bonne maman » de DuPeyrou, la «reine des mères ».

MADAME DU PEYROU
(D'après un pastel appartenant à Mme Philippe de Pury à Neuchâtel)

Celle-ci étant morte en 1769, DuPeyrou, âgé déjà de 40 ans, épousa Henriette-Dorothée de Pury, fille de son ami le colonel. Très jolie, très vive, bon cœur et tête un peu légère, telle apparaît Mme DuPeyrou dans les lettres des contemporains. Malheureusement, il y avait entre les époux une différence d'âge

[1] C'est dans cette course à Cressier que Rousseau trouva la pervenche qui lui causa une émotion si vive en lui rappelant Mme de Warens.

qui aurait dû les effrayer l'un et l'autre. Née le 27 décembre 1750, Mme DuPeyrou n'avait que dix-huit ans et demi. Son mari l'avait connue petite fille. Rousseau lui-même, qui l'avait rencontrée à Mon-Lézi, retraite d'été du colonel, ne paraît pas avoir particulièrement remarqué cette enfant. Sa lettre de félicitations à DuPeyrou est conçue en termes un peu vagues :

« Elle nous a paru fort aimable à l'un et à l'autre [l'*autre*, c'est Thérèse Levasseur] et d'un fort bon caractère, autant que nous en avons pu juger sur une connaissance aussi superficielle... Vous avez, mon cher hôte, une grande et belle tâche à remplir. La sienne est plus grande et plus belle encore. »

Cinq mois plus tard, il écrit :

« Les détails que vous me faites de la manière dont vous cultivez le fonds de sentiment et de raison que vous avez trouvé en elle, me font juger de l'agrément que vous devez trouver dans une occupation si chérie, et me font désirer d'avoir la douceur d'en être le témoin. »

DuPeyrou s'appliquait de son mieux à sa tâche de mari-Mentor ; mais bientôt la jeune femme fut appelée à celle de garde-malade. DuPeyrou souffrait depuis longtemps de la goutte. A maintes reprises, Rousseau lui avait prodigué de sages avis et des conseils d'hygiène d'un caractère fort intime. Il connaissait la violence des attaques de goutte auxquelles était sujet son ami. Celui-ci étant venu lui faire visite à Trye, à la fin de 1767, un fort pénible incident avait failli les brouiller à jamais : DuPeyrou fut pris d'un accès terrible, compliqué d'une fièvre qui le mettait hors de sens. Rousseau veilla trois semaines à son chevet. Or, une nuit, DuPeyrou, dans son délire, refusa la potion calmante que Rousseau lui présentait, et lui reprocha de vouloir l'empoisonner ! Le malheureux Jean-Jacques, qui se croyait déjà accusé de tous les crimes par ses ennemis conjurés contre lui, fut bouleversé d'un propos de fiévreux dont tout autre que lui n'aurait tenu aucun compte. Il crut voir s'effondrer cette amitié qui était « sa dernière et seule espérance ». Quand le malade revint à lui-même, tout fut oublié... à peu près : DuPeyrou s'excusa, Rousseau pardonna. Il n'est pas certain cependant que son affection pour DuPeyrou n'ai pas été ébranlée par ce déplorable incident. Néanmoins, il lui écrivit encore, pendant quatre années, assez fréquemment. Il s'informait sur-

tout de cette maison somptueuse, qui s'élevait dans le faubourg de Neuchâtel, parmi les jardins et les vignes :

« Comment va votre bâtiment ? Est-il confirmé que vous aurez de l'eau ? Quoique absent, je m'intéresserai toujours à votre demeure et mon cœur y habitera toujours... Ah ! cher ami, que ne vous ai-je cru, et que n'ai-je resté à portée de passer mes jours auprès de vous ! »

Il caressa longtemps le projet de revenir à Neuchâtel : il voudrait s'occuper du jardin de son ami, il énumère les graines qu'il y faudrait planter, et rêve d'en devenir l'intendant ; il se promet de battre aux échecs l'« aimable Henriette », et de lui faire sa cour au point de rendre jaloux son mari :

« Je suis pourtant un peu scandalisé, ajoute-t-il, de ne point voir venir de petits hôtes qui lui aident un jour à me faire ses honneurs. »

Les « petits hôtes » ne vinrent jamais, et Rousseau ne revint pas.

La maison de DuPeyrou, dont une cheminée porte gravée la date de 1767, ne fut complètement achevée qu'en 1771. La dernière lettre de Rousseau à son ami est de cette année-là. Il se plaint que DuPeyrou néglige de lui donner de ses nouvelles. La méfiance de Rousseau s'étend maintenant à tous ceux qu'il a connus, et la correspondance lui est devenue à charge. Il n'attend plus rien des hommes, il veut les ignorer, même ce fidèle ami, à qui il écrivait trois ans auparavant : « Vous serez désormais tout le genre humain pour moi. »

C'est dans ces sombres dispositions que Rousseau achevait d'écrire ses *Confessions*, ce livre « où, disait-il naguère encore, je pourrai parler de mon cher hôte d'une manière qui contente mon cœur ». L'imagination de l'infortuné, tourmentée par les fantômes qu'elle enfantait, fit tort à son cœur, et le portrait un peu dédaigneusement brossé qui figure dans les *Confessions* [1] ne ressemble guère au DuPeyrou que vient d'évoquer la *Correspondance*. Pour cet ami, comme pour plusieurs autres (d'Ivernois, par exemple), Rousseau a été dur, après avoir été plein d'effusion et de reconnaissance. Qui jugerait DuPeyrou sur cette seule page serait injuste, comme l'a été Rousseau lui-même.

[1] Livre XII.

DuPeyrou fut le type accompli du galant homme ; et de tous les amis du pauvre Jean-Jacques, il n'en est guère qui l'ait mieux compris, ni plus patiemment supporté. Mme de Lambert disait : « Peu de gens savent être amis des morts ». DuPeyrou fut de ce petit nombre d'hommes que ni l'injustice d'un ami ombrageux, ni la mort, ni les années, ne sauraient refroidir à son endroit. Il se constitua le défenseur obstiné de sa mémoire, ainsi qu'on verra bientôt. Cela dit, transcrivons la page consacrée par Rousseau à son « cher hôte » :

« DuPeyrou, fils unique, fort riche et tendrement aimé de sa mère, avait été élevé avec assez de soin et son éducation lui avait profité. Il avait acquis beaucoup de demi-connaissances, quelque goût pour les arts, et il se piquait surtout d'avoir cultivé sa raison. Son air hollandais, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisaient beaucoup cette opinion. Il était sourd et goutteux, quoique jeune encore. Cela rendait tous ses mouvements fort posés, fort graves ; et quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parlait peu, parcequ'il n'entendait pas. Tout cet extérieur m'en imposa. Je me dis : Voici un penseur, un homme sage, tel qu'on serait heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressait souvent la parole, sans jamais me faire aucun compliment. Il me parlait peu de moi, peu de mes livres, très peu de lui ; il n'était pas dépourvu d'idées, et tout ce qu'il disait était assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avait dans l'esprit ni l'élévation, ni la finesse de mylord Maréchal; mais il en avait la simplicité : c'était toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas ; mais je m'attachai par l'estime, et peu à peu cette estime amena l'amitié. »

Dans ce portrait peu flatté, certaines touches sont justes, et quelques-unes rappellent des reproches que Rousseau adressait directement à son ami : son âme *trop peu expansive*, son « goût solitaire et casanier », sa crédulité qui provenait non d'un défaut de sa « judiciaire », mais de l'« excès de sa bonté ». Sur ce dernier point, Mme de Charrière est d'accord avec Rousseau : elle assure que cet homme trop bon fut souvent trompé dans sa vie ; quant à sa réserve, quant à son goût de la solitude, ils ne s'expliquent que trop par la surdité dont il fut atteint de bonne heure. On comprend aussi qu'il n'y ait jamais eu qu'une intimité médiocre entre des époux si peu assortis que monsieur et madame DuPeyrou. Cette femme jeune, brillante, amoureuse

du plaisir, n'avait pas tardé, grâce à son charme et plus encore à sa fortune, à devenir l'idole de la société neuchâteloise, la reine de tous les bals et de toutes les fêtes. Son mari, que l'état de sa santé séparait du monde, se confina de plus en plus au coin de son feu, tandis qu'on s'amusait à ses frais chez lui, et sans lui.

Il avait habité jusqu'à son mariage la maison confortable, mais un peu exiguë, qui existe encore et porte le n° 20 de la rue du Coq d'Inde. Sa nouvelle demeure [1], vraiment princière, excita dans la ville une telle admiration qu'un étranger facétieux disait : « Neuchâtel, situé près de l'hôtel DuPeyrou... » — Ce petit palais, dont nous voudrions bien connaître l'architecte — de Paris probablement — a été conçu et aménagé avec un goût charmant. La façade principale donne sur un jardin d'un dessin très élégant ; deux avenues, dont le bas est décoré de pavillons, montent sur les côtés du jardin jusqu'à l'entrée, située au nord de l'hôtel : là régnait une vaste cour encadrée par les communs, écuries et pressoirs, et par des jardins en terrasses, dont il ne subsiste aujourd'hui qu'une fontaine ; la rue de la Serre et les salles Léopold Robert ont été construites sur cette partie de l'ancienne propriété DuPeyrou. Les salons et la salle à manger occupent le premier étage, où l'entrée du nord conduit de plain-pied. Le rez-de-chaussée, au midi, sur le jardin, où est installé depuis 1859 le cercle du Musée, était alors utilisé comme serre.

La partie la plus remarquable de cette demeure somptueuse est le salon d'honneur, style Louis XVI, avec son riche parquet et ses boiseries rehaussées de sculptures dorées. Malheureusement, l'ancien mobilier fut vendu par la ville de Neuchâtel, devenue propriétaire de l'hôtel en 1858 [2]. L'ensemble garde néanmoins assez de son caractère primitif pour qu'on se figure aisément la splendeur des fêtes qui y furent données. C'est là, — ainsi que dans la maison du richissime négociant Pourtalès, —

[1] C'est en 1764, ainsi que l'établit un mémoire judiciaire imprimé *(Information très abrégée pour M. DuPeyrou, défendeur et intimé, contre les hoiries des sieurs Jaques Borel et Abram Berthoud, actrices et appelantes)*, que DuPeyrou stipula avec les entrepreneurs la convention par laquelle ils se chargeaient de la construction de la maison.

[2] Il appartint successivement aux familles de Pourtalès et de Rougemont (les armes de Rougemont ont remplacé au fronton celles de DuPeyrou). L'impératrice Joséphine et la reine Hortense y logèrent en 1810, invitées par M. Frédéric de Pourtalès.

que se concentra pendant une vingtaine d'années la vie mondaine de la petite ville. Mesdames de Pourtalès et DuPeyrou éblouissaient par un faste inaccoutumé une société qui avait le goût du plaisir plus encore que les moyens de le satisfaire. Elles rivalisaient d'hospitalité, surtout envers les étrangers de marque: nous en verrons plus loin quelques exemples.

Pendant les premières années de son mariage, Mme de Charrière prit part à ces plaisirs mondains, qui pour elle étaient moins des plaisirs qu'une occasion d'observer la société neuchâ-

HOTEL DUPEYROU, A NEUCHATEL

teloise. Elle fréquentait surtout la maison de son compatriote DuPeyrou. Plus tard, lorsqu'elle vécut retirée chez elle, DuPeyrou l'y venait voir souvent et lui écrivait plus souvent encore.

Parmi ses plus anciens amis neuchâtelois nous rencontrons deux hommes excellents, les frères Chaillet, dont elle avait distingué d'emblée le caractère aimable et sûr. Elle ne se brouilla jamais avec eux comme avec le pasteur du même nom, qui était à peine leur parent et que nous apprendrons bientôt à connaître.

Jean-Frédéric et Georges Chaillet étaient les fils de ce loyal et bouillant colonel au service du roi de Sardaigne, qui, devenu membre du gouvernememt de Neuchâtel, fut un des défenseurs les plus courageux de Rousseau. Georges, négociant à Lyon,

revenait chaque année passer quelques semaines au pays. Il avait cette simplicité d'allures, cette humeur facile et cette droiture d'esprit que Mme de Charrière prisait par-dessus tout. Son frère aîné, Jean-Frédéric, que sa haute taille avait fait surnommer le *Grand Chaillet*, fut vingt-quatre ans au service de France. Capitaine dans le régiment de Jenner [1], il passait le temps de ses congés à Neuchâtel, faisant de la botanique, dont il avait pris le goût pendant un séjour en Corse; cette étude le consolait d'une surdité croissante, qui d'ailleurs, pour Mme de Charrière, n'ôtait rien à l'agrément de son commerce. C'était toujours un chagrin pour elle de le voir repartir pour son régiment :

« Comment peut-on souhaiter, écrivait-elle à Benjamin Constant, d'étendre ses connaissances, ses liaisons ? On ne voit que vilainies ! Mon envie de me resserrer, me renfermer, ne voir, quand je ne puis être avec quelqu'un que j'aime, qu'un peu de verdure et un peu de ciel, augmente tous les jours. Les nouvelles de la France commencent à m'ennuyer beaucoup plus qu'elles ne m'intéressent. Des nouvelles de société ne m'amusent pas plus. J'aime à voir venir le grand Chaillet, qui rapporte des plantes de ses promenades, caresse Jamant, joue avec moi à la comète, que je lui ai apprise, et rit comme un fou quand il finit par la comète et la met pour neuf [2]. Point de fiel, point d'ambition, point de bel-esprit. Le lendemain il retourne auprès de sa mère et de son herbier. Je suis bien fâchée qu'il s'en aille dans huit jours à sa garnison. » (29 mai 1790.)

Les lettres de ce bon géant, qui avait gardé une sorte d'enfantine candeur, sont pleines de simplicité et de loyauté. En 1791, âgé de 44 ans, il quitta le service, et, fixé à la Prise, au-dessus de Colombier, se consacra à sa science favorite. Mme de Charrière écrit à ce moment :

« M. Georges Chaillet et sa femme ont passé trois semaines à Neuchâtel, ce qui fait que j'ai été tout ce temps sans voir le grand Chaillet, et il m'en a fâché, car le meilleur, le plus doux, le plus content des hommes est fort agréable à voir. J'ai beau faire pour qu'il tâche de guérir de sa surdité, ce que je crois très

[1] Plus tard de Châteauvieux, dont la révolte à Nancy, en 1790, a été flétrie par les vers fameux d'André Chénier. Chaillet se trouvait alors au régiment.

[2] Voir Dictionnaire de Littré, au mot *Comète*, la description de ce jeu.

faisable : il est si heureux, il est si passionné de sa botanique, il est si sage, si raisonnable, que ce n'est pas la peine pour lui que

LE BOTANISTE CHAILLET
D'après un portrait de Reinhardt (1797)
(Propr. de la Bibliothèque de Neuchâtel)

de se débarrasser d'une petite incommodité. Je le vois très content d'avoir quitté le turbulent et désordonné service de France. » « ...Il n'ennuie ni ne s'ennuie, et je n'ai jamais vu sa probité en défaut, ni un certain courage d'esprit sans ostentation

qui appartient à un caractère noble. » (Lettres à Mlle L'Hardy et à Mme de Sandoz).

Ce « courage d'esprit », cette énergie morale, qu'il avait hérités de son père, allaient au besoin jusqu'à dire rudement la vérité à sa capricieuse amie. Elle ne s'en offensait point, — et, au contraire, lui savait gré de cette sincérité [1]..

C'est aussi dès le début de son établissement à Colombier, que Mme de Charrière se lia avec le baron de Chambrier-d'Oleyres, qui devait jouer un rôle important comme ministre de Prusse à la Cour de Sardaigne, puis comme gouverneur de la Principauté de Neuchâtel. Né en 1753, il avait vingt ans à peine lorsqu'il notait dans son journal sa première rencontre avec notre amie :

« 1772. Dans le cours de l'été, je fis la connaissance du prince de Hesse-Darmstadt, frère de la reine d'aujourd'hui. Je dînai avec lui chez mylord Wemyss, avec lord et lady Athlone, qui passaient l'été à Colombier chez Mme de Charrière, dont je fis alors la connaissance [2]. »

Aucune période de la vie de Mme de Charrière ne nous est moins connue que celle qui va de son mariage à la publication des *Lettres neuchâteloises*, c'est-à-dire de 1771 à 1784. Nous

[1] L'éloge de Chaillet comme botaniste a été fait par l'illustre Pyrame de Candolle, qui l'avait eu pour maître et pour ami. Il le range parmi « ces hommes modestes, qui, sans publier aucun ouvrage, ont servi à l'avancement des études par leurs recherches solitaires, par leurs communications à d'autres savants, par leur influence immédiate sur ceux qui les entourent. » *(Mémoires de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, tome II). L'influence de Chaillet s'exerça aussi sur Ch.-H. Godet, auteur d'un ouvrage classique, *La Flore du Jura*, et qui a ecrit une notice sur Chaillet pour la Société helvétique des sciences naturelles (1839). — Chaillet étudia avec sagacité et une persévérance particulière les cryptogames. Candolle (qui évalue à 148 le nombre des espèces dont la découverte est due au capitaine Chaillet) aimait l'homme autant qu'il estimait le savant, et loue sa bonté, qui ressemblait assez à celle du « bourru bienfaisant. »

[2] On voudrait savoir si Mme de Charrière rencontra jamais le noble lord écossais qu'elle avait failli épouser. Il habitait le manoir de Cottendart, à deux kilomètres de Colombier. Mais jamais elle n'a fait allusion à l'ancien jacobite. On comprend qu'elle ait évité, plutôt que recherché, les occasions de le voir.

venons de raconter à peu près tout ce que nous savons de son arrivée à Colombier, de ses premières relations avec la société de Neuchâtel, de ses séjours à Lausanne et à Berne. Pour les années suivantes, nous ne possédons que de maigres renseignements : elle a perdu son frère, qui était son confident le plus intime ; elle vit d'une existence sans événements, dont la monotonie commencera bientôt à lui peser. Elle ne soutient guère de relations suivies qu'avec les amis énumérés tout à l'heure, auxquels il est temps d'ajouter le jeune pasteur Chaillet, ministre « suffragant » à Colombier. C'est à lui que nous devons les rares détails dont il faudra nous contenter. Mais il convient tout d'abord de présenter à nos lecteurs ce personnage d'une remarquable originalité.

Né en 1751 dans le village montagnard de la Brévine, où son père était pasteur, Henri-David Chaillet [1] avait embrassé la même profession. Nous le voyons, à l'âge de dix-huit ans, se rendre en bateau de Neuchâtel à Morat, pour y prendre le coche qui doit le transporter à Genève [2]. Tout en occupant une place de précepteur, il commence ses études de théologie, se lie d'une amitié spéciale avec un jeune homme « doux et sage », Pierre Prevost, plus tard célèbre par ses travaux littéraires et scientifiques [3]. Il voit fréquemment le philosophe Charles Bonnet, pour qui il se prend d'un naïf enthousiasme ; il se délecte aux sermons des Jacob Vernes et des Romilly, aux doctes leçons des Maurice et des Vernet. Mais surtout il lit et il pense. Son journal d'étudiant, qu'une écriture microscopique, quoique

[1] La famille Chaillet avait été anoblie et ce nom devrait être précédé de la particule. Mais les Neuchâtelois d'alors négligeaient souvent ce glorieux appendice et disaient tout bonnement « monsieur Chaillet, monsieur Chambrier, monsieur Ostervald ». Nous n'étions pas encore en république...

[2] Sur ce voyage compliqué, sur le séjour de Chaillet à Genève, sur sa carrière pastorale et littéraire, voir nos articles : *Un étudiant neuchâtelois il y a cent ans* et *Un critique neuchâtelois il y a cent ans, Bibliothèque universelle* de janvier et juin 1890. Nous les avions écrits d'après les précieux documents inédits que nous avait libéralement confiés M. L'Hardy-Dufour, petit-fils de Chaillet.

[3] « C'est, écrivait Chaillet dans son journal d'étudiant, le seul homme de mon âge avec qui j'aimasse à changer de cœur, — *mais non pas d'esprit.* » Nous retrouverons Prevost au nombre des amis de Mme de Charrière.

fort nette, rend presque indéchiffrable [1], nous renseigne sur ses vastes et fortes lectures des auteurs anciens et des classiques français, infiniment étendues, variées, « délectables et profitables », et surtout attentives, car il relit plusieurs fois chaque ouvrage et consacre des heures régulières à la « méditation » de ce qu'il a lu. Il prend ainsi l'habitude de penser par lui-même, de concentrer son esprit, et conserve intact, au milieu de ses camarades, son caractère fait de brusque franchise, de sévérité stoïcienne et d'indépendance un peu farouche [2].

Lorsque, en 1771, il revient à Neuchâtel pour s'y préparer à recevoir la consécration au ministère (1772), il trouve la petite ville en grande rumeur : la Société typographique, fondée par le banneret Ostervald et son gendre, le pasteur Jean-Elie Bertrand, vient de donner un scandale effroyable ; elle a imprimé et publié, sous le faux nom de Mirabaud, un livre fort hétérodoxe : *Le Système de la nature*, du baron d'Holbach. La Vénérable Classe (ou Compagnie des pasteurs) s'est émue, le magistrat aussi : Bertrand va être destitué, Ostervald devra résigner sa charge de banneret; le livre sera brûlé par la main du bourreau!... Chaillet arrivait de Genève au plus fort de l'orage : il prit aussitôt parti pour les persécutés, avec qui le liait la parenté, mais plus encore la sympathie. Il écrit dans son journal :

[1] C'était évidemment une façon de décourager les curieux. Dans ses lettres, les caractères sont un peu plus gros; mais ses sermons sont de l'écriture du journal. Un *Catéchisme* de Chaillet tient tout entier sur le revers d'une carte de tarot. Il y avait aussi dans cette habitude singulière une préoccupation d'économie. On raconte qu'à son départ pour Genève, il se fixa un certain nombre de règles de vie pratique, dont la première fut : *Ne jamais acheter de papier.* — Ses comptes d'étudiant prouvent du reste qu'il en achetait ; mais la légende signifie qu'il passait pour économe et bizarre. — Il confie à son journal les plus secrets mouvements de son cœur, ses rêveries d'adolescent, qui se confondent avec les impressions de ses lectures. Il écrit, par exemple : « Il ne manque à mon cœur qu'un cœur. Ah ! fripon de Tibulle, je crains fort d'avoir fait une sottise en vous relisant ».

[2] La vivacité brusque, le don des reparties pittoresques, lui venait peut-être de sa mère, Barbe Tribolet, femme énergique et rude. Un jour, elle adressait une réprimande à son fils, adolescent alors plongé dans l'étude de la logique. L'écolier s'avisa de répondre : *Negatur.* — *Applicatur !* riposta la mère, en fermant d'un vigoureux soufflet la bouche du jeune logicien.

« Tous ceux à qui j'en entendis parler braillaient comme des bêtes ; et ma mère, et ma tante la châtelaine, et M. G. et Mlle C., et le régent, tous ces saints criaient à pleine tête et déraisonnaient à l'envi. »

Aussi Chaillet déclare-t-il qu'il se sent « étranger à ses compatriotes par ses mœurs et sa façon de penser ».

Bertrand était alors rédacteur du *Mercure suisse* ou *Journal helvétique;* Chaillet y collabora dès son retour. Nommé d'abord suffragant du pasteur de Bevaix, M. Rognon, dont il épousa la fille, puis suffragant, dès 1775, du pasteur Le Chambrier, à Colombier, il occupa ce second poste douze ans [1]. Il résidait dans le village, tout voisin, d'Auvernier, et pouvait, en un quart d'heure de marche, se rendre auprès de ses amis Charrière. Bientôt il ne compta plus ses visites. Bertrand étant mort en 1779, le *Journal helvétique* subit une éclipse de quelques mois, puis reparut sous la direction du jeune pasteur Chaillet, qui était, de son propre aveu, « beaucoup plus littérateur que théologien ». Ses vastes lectures, sa puissance de méditation, son esprit pénétrant, une plume agile et franche, certaine aversion pour les idées courantes et la banalité, tout le destinait à être un journaliste original et neuf.

Il rédigea à peu près seul le *Mercure* de 1779 à 1784. Ce pauvre *Mercure*, fondé par l'illustre savant Bourguet — *Neocomi decus* [2] — en 1733, était tombé bien bas au temps où J.-J. Rousseau s'égayait de sa lourdeur prétentieuse :

« Les Neuchâtelois parlent très bien, très aisément, mais ils écrivent platement et mal, surtout lorsqu'ils veulent écrire légèrement, et ils le veulent toujours. Ils ont une manière de journal dans lequel ils s'efforcent d'être gentils et badins. Ils y fourrent même de petits vers de leur façon [3]... »

[1] Il fut ensuite diacre à Valangin, puis, de 1789-1806, pasteur à Neuchâtel.

[2] Louis Bourguet, né en 1678, mort en 1742, fils d'un négociant de Nîmes établi à Neuchâtel lors de la révocation de l'Edit de Nantes, fut un savant universel, correspondant de Leibniz, de Wolf, de Réaumur, du président Bouhier, etc. Ses précieux papiers sont (comme ceux de Rousseau) conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel. (Voir, entr'autres, sur Bourguet, les études de M. Louis Favre et de M. Pierre Bovet, dans le *Musée Neuchâtelois* de décembre 1866 et de septembre-octobre 1904.

[3] Lettre au maréchal de Luxembourg, 20 janvier 1763.

Rousseau n'était point trop sévère : on est frappé, en feuilletant les années du *Mercure* auxquelles se rapporte son jugement, du vide et de la niaiserie de ce journal, nourri de plates énigmes et de madrigaux rances. Le meilleur poète neuchâtelois de ce temps-là était l'ancien pasteur Garcin, qui avait séjourné en Hollande comme précepteur et échangé des vers avec Belle de Zuylen [1]. Il s'était retiré au château de Cottens, non loin de Nyon, où Chaillet, à son retour de Genève, l'aperçut et le croqua au passage :

« J'entrevis M. Garcin, qui avait une fois brillé comme un feu-follet d'un éclat assez pâle et sans chaleur, et qui faisait à Nyon le damoiseau. »

Les poésies de ce *sous-Gresset* indiquent assez exactement le niveau du goût littéraire dans notre Suisse française, avant Chaillet et Mme de Charrière. La critique ne s'élevait guère plus haut : elle consistait en de simples « extraits » — ou analyses — des ouvrages nouveaux. Chaillet rendit la vie à ce journal anémique [2]. Il y affirma, y étala sa rude et abrupte personnalité. Alceste journaliste, voilà le rédacteur du *Mercure*, avec son ton bourru et ses brutales sorties. Mme de Charrière dut être bien amusée quand elle lut la note que voici (*Journal* de mai 1782) :

« *A des dames qui m'ont envoyé des vers.* Vos vers sont mauvais... Puisque l'occasion s'en présente, que je dise un mot de nos pitoyables et impitoyables versificateurs suisses, et que je les dégoûte, s'il se peut, d'inonder mon pauvre journal de leurs vers. Quand il s'agit de juger les vers d'une femme, nous ne sommes plus connaisseurs, nous autres hommes : nous prenons trop aisément une Grâce pour une Muse... En général, je conseillerais fort aux femmes de ne pas faire des vers : cela ne leur réussit pas ; il vaut beaucoup mieux que nous en fassions pour elles [3]. »

[1] Voir chapitre II, p. 55.

[2] Au début, il lui conserva son titre de *Nouveau journal helvétique* ou *Annales littéraires et politiques de l'Europe et principalement de la Suisse.* Dès janvier 1781, il parut, en format agrandi, sous le titre de *Journal de Neuchâtel*, ou *Annales littéraires de l'Europe et principalement de la Suisse.*

[3] Chaillet en faisait, à l'occasion, *pour elles.* On trouve, dans le *Journal* du 31 Janvier 1784, des *Vers adressés aux fleurs du jardin d'hiver de Mlle de ***.* Dans son exemplaire du *Journal*, que nous avons eu entre les mains, Chaillet a complété le nom de la destinataire : *Mlle de Charrière*

Quand, en 1784, Chaillet reprit la publication du journal, interrompue quelque temps, il inséra en tête du premier cahier (15 janvier 1784) une *Lettre au journaliste*, assurant le rédacteur d'une vive sympathie. Dans son exemplaire du *Mercure*, Chaillet a inscrit en marge de la lettre la piquante confidence que voici : « Cette sympathie est bien réelle, car la lettre est de moi, comme la réponse ». Réponse elle-même bien savoureuse : c'est une dissertation en règle sur l'utilité du journal... pour son rédacteur ! — Chaillet savait à merveille l'art de piquer la curiosité du lecteur, de la tenir en haleine. Qui résisterait à ce titre (N° de février 1780) : *Article qui n'aura vraisemblablement guère de lecteurs !* — Ce sont à tout moment des sorties comiquement bourrues, des coups de boutoir, des vues paradoxales proposées d'un ton grave, une verve agressive tempérée par la drôlerie de l'expression. Il y avait là de quoi agacer peut-être le lecteur : l'ennuyer, jamais !

L'indépendance était, aux yeux de notre homme, la première qualité du journaliste. C'est pourquoi il s'applaudissait d'écrire loin de Paris, en un coin retiré du monde.

« Notre Suisse, s'écrie-t-il en une page que Sainte-Beuve eût signée, notre Suisse, où nous pouvons parler librement de littérature, sans être corrompus par l'esprit de parti, ni exposés à l'indignation des grands et sublimes auteurs, qui probablement ignorent que nous osons ne pas les admirer en tout, n'est-elle pas faite pour produire de bons journaux ? »

Les « bons journaux », ce sont ceux où l'on dit ce qu'on pense. Et pour le dire, il faut avant tout, selon Chaillet, ne pas connaître les auteurs dont on juge les ouvrages. Quand il eut fait la connaissance de Sébastien Mercier, qui, vers ce temps-là, était en exil à Neuchâtel [1], il remarqua avec effroi qu'il devenait plus indulgent pour l'auteur du *Tableau de Paris*, ou plutôt de tant de méchants drames.

l'aînée, et a signé le madrigal de son initiale. Mais, pour dérouter le lecteur, il avait imprimé, à la suite de ses propres vers, cette note : « J'ai promis l'indulgence pour les *Fugitives;* en voici la mesure : tout ce qui ne sera pas moindre que cette petite pièce sera admis. Or, elle n'est que médiocre. Son auteur ne s'offensera pas que je le dise ».

[1] Voir Léon Béclard, *Sébastien Mercier, Avant la Révolution*, (Paris, Champion, 1903).

Dès 1781, il eut pour collaborateur Grimod de la Reynière, qui faisait la chronique des théâtres parisiens. La Reynière n'était pas encore le célèbre auteur de l'*Almanach des Gourmands* et du *Manuel des Amphitryons* ; jeune avocat de 23 ans, riche, spirituel, démangé du besoin d'écrire, il fut heureux de se faire la main dans un obscur journal suisse. Mme de Charrière, qu'il était venu voir, dit-on, le mit en relations avec Chaillet. Ses articles sont signés : Par M. G. D. L. R.

Mais la partie la plus intéressante de chaque cahier, c'est l'article de Chaillet, c'est-à-dire l'analyse littéraire, si attentive, si serrée, de l'ouvrage nouveau, auquel il s'attache, selon sa propre expression, « comme un vampire ». Il y montre la merveilleuse vivacité de son sens littéraire ; par son goût, sinon toujours très pur, du moins toujours enthousiaste, par l'ardeur et le choix de ses admirations, il fait parfois songer à Diderot. Cette remarque est de Charles Berthoud. Certaines de ses causeries, qui firent sensation chez nous, auraient mérité un retentissement plus lointain. Citons en particulier les articles sur Shakespeare, à propos de la traduction de Le Tourneur [1]. Seul à cette époque, Chaillet a su juger le grand poète avec un esprit dégagé de tout parti pris traditionnel ; il s'est livré sans résistance à ce sombre et profond génie :

« Elève de la nature, c'est dans son sein fécond qu'il a puisé tous ses caractères. Aussi manquent-ils souvent de cette dignité tragique que la nature ne leur donne point, *dont nos auteurs n'osent s'écarter et qui rend nos tragédies si monotones*... Dans le poète anglais, un roi ne ressemble point à un autre roi, un amant à un autre amant, une femme à une autre femme et un scélérat à un autre scélérat. Vous retrouvez en lui toute la variété, toute la richesse de la nature, parce qu'il la peint sans gêne, dans sa simplicité, dans sa vérité, dirai-je dans sa nudité... *De tous les auteurs dramatiques, Shakespeare est le plus intéressant pour moi.* »

Quel autre critique parlait ainsi à cette époque, où les imitations affadies, les « innocentes profanations » du bon Ducis paraissaient encore trop hardies au public parisien ? Quelle

[1] Le passage cité ci-après est tiré du numéro de mars 1780. Cet article fut suivi de six autres, inspirés par la publication des volumes successifs de Le Tourneur (avril et octobre 1780; octobre 1781 ; février, avril, août 1782).

liberté aussi dans son jugement sur le théâtre *moral*, à propos de Mme de Genlis :

« Peignez seulement l'homme tel qu'il est ; ne songez qu'à rendre vos peintures fidèles et variées : elles seront morales sans que vous y ayez pensé ; vous m'aurez instruit sans m'avoir

LE PASTEUR CHAILLET

averti que vous vouliez m'instruire, et cela n'en vaudra que mieux. *Voulez-vous donc faire déserter les théâtres comme les temples !* »

A l'abbé Delille, alors universellement admiré, il reproche — et que cela résume bien les défauts du genre ! — de vouloir *tout dire avec esprit*. Sur Voltaire, il s'exprime avec une hauteur de vues qui dut déconcerter plusieurs pasteurs du temps (juillet 1780) :

« Je suis persuadé qu'il est avantageux pour la religion, aussi bien que pour la société en général, que Voltaire ait existé... Quand le nombre des incrédules s'augmenterait au point qu'il ne restât dans l'église que des hommes dignes d'être chrétiens, qu'y perdrait la religion ? Pour moi, je ne puis m'empêcher de croire qu'elle y gagnerait ; ce serait une espèce de régénération. »

Comme cela aurait plu à Vinet !

En 1782, Chaillet publia un recueil de ses *Sermons*. Il n'hésita pas à en rendre compte lui-même, en trois articles, intitulés bravement *Mes Sermons :*

« Me voici donc auteur tout comme un autre. Oui, j'ai fait des sermons ; et qui plus est, c'est ce que je crois savoir le mieux faire... (15 avril 1784) ».

Toute la page est à lire, elle est unique en son genre.

Mais peut-être me soupçonnera-t-on de ne je sais quel engouement patriotique pour un écrivain qui nous tient de si près. Eh bien, voici un juge plus compétent que moi, et assurément désintéressé, M. Léon Béclard, qui, dans son excellent ouvrage sur *Sebastien Mercier* [1], rend le plus bel hommage « à l'esprit si droit, si solide, si clair de Chaillet ». Le jugement du critique neuchâtelois sur le fameux *Tableau de Paris*, est, selon M. Béclard, de ceux « auxquels la postérité n'a rien à reprendre ni à ajouter ».

« On ne peut, dit-il, se refuser à l'admiration pour une pensée si nettement exempte et si pleinement avertie des défauts de son temps, l'esprit de déclamation et les chimères de l'enthousiasme philosophique. C'est merveille d'observer comment cet obscur écrivain d'une toute petite ville désigne d'un trait sûr dans le *Tableau de Paris* toutes les parties faibles et destinées à devenir caduques, comment, en revanche, il caractérise avec la dernière précision et l'inspiration vraie, et la portée effective, et l'originalité essentielle du livre... On ne saurait, je crois, mieux comprendre ni mieux dire, pénétrer davantage toutes les intentions d'un écrivain et lui rendre plus exacte justice. »

Tel est l'homme que Mme de Charrière allait voir presque journellement et qui, pendant plusieurs années, sera, si l'on peut

[1] Voir l'ouvrage cité plus haut, p. 631-2 ; 634-5. — Voir aussi Georges Beaujon, *Un critique neuchâtelois au 18e siècle, Henri-David Chaillet.* (Bâle, 1894, in-8°).

ainsi dire, la principale ressource de son esprit avide d'aliment et de mouvement. Le journal intime de Chaillet nous apprend qu'il devint dès son arrivée à Colombier, en 1775 (Mme de Charrière y vivait donc depuis quatre ans), l'hôte familier de la maison. Ce furent d'abord mesdemoiselles de Charrière de Penthaz qui réclamèrent et accaparèrent le jeune ministre. Mais il ne se plaisait que tout juste en la société un peu monotone des deux vieilles filles, et c'est avec le vieux M. de Charrière qu'il s'entendait le mieux. Il va nous faire ses confidences dans un petit agenda où il notait au jour le jour ses impressions, de son écriture microscopique.

« 1776, *mars* 10... Je restai mercredi tout le jour chez Mmes de Penthaz, où je n'avais point été de tout un mois... Je n'y retournerai de longtemps peut-être : on s'y ennuie, on y est trop seul, et je crois presque, malgré tout son *guyonisme*, que, de toute la maison, le père est encore celui que je trouve de meilleure société [1]; au moins le voit-on, il se montre, on sait ce qu'il est, ce qu'il pense, ce qu'il sent ; au moins a-t-il du plaisir à vous parler, à être écouté. Ne me parlez pas de ces gens avec qui l'on est sans les voir jamais, soit parce qu'en effet ils ne sont rien, soit parce qu'ils n'osent pas être ce qu'ils sont.

Mars 11. Voilà M. de Charrière qui m'a engagé à entreprendre la lecture de Locke, et comme son *Essai sur l'entendement humain* est un ouvrage qu'il faut avoir lu, je le lirai...

Juin 2. Je dînai ce jour-là chez Mme de Chambrier [2], selon ma coutume, et, à mon retour, je me laissai engager par Mme de Charrière à souper avec elle, ce que je n'avais point fait depuis très longtemps, mais dont je ne me repentis point. »

Les personnes avec qui l'on pouvait échanger des idées n'étaient pas alors, en notre pays, aussi nombreuses que nous nous l'imaginons, dans notre besoin d'embellir le passé. On a parlé souvent de la charmante et spirituelle société neuchâteloise d'autrefois : ni Mme de Charrière, ni Chaillet ne l'on jugée si favorablement. Alors comme aujourd'hui, les gens d'esprit étaient une minorité, et les sots, ce « peuple nombreux » dont parle le fabuliste. Nous trouvons sous la plume de Mme de Charrière de sévères épigrammes contre la conversation des salons, où le jeu seul

[1] Le vieux M. de Charrière était sans doute pénétré du mysticisme de son beau-père Béat de Muralt.

[2] Probablement la femme du vieux pasteur de Colombier.

remplissait les heures lentes. Quant à Chaillet, voici ce qu'il écrit :

« *Juillet* 1776. J'allai dîner chez M. Bertrand, avec qui je passai fort agréablement quelques heures à causer de sermons, de littérature et de morale. Cela vaut mieux que de jouer, sans doute ; une partie de conversation est, pour un être pensant, beaucoup plus amusante qu'une partie de piquet. Mais dans ce chien de pays-ci, avec qui jaser de choses un peu intéressantes? Il faut bien jouer, sous peine de s'ennuyer à la mort.

...J'allai dîner chez M. de Charrière, et je lui lus mon sermon sur le printemps, dont il ne fut pas assez content à mon gré. Le 6, il partit, et tant mieux ! Il me convient trop à divers égards et je craindrais de m'attacher trop à lui, et ce serait un grand malheur pour moi ; car quel retour d'amitié peut-on raisonnablement attendre d'un homme mûr [1], poli, marié, philosophe, et qui vit dans le monde ?

Septembre... M. de Charrière est de retour, mais que m'importe ! Il ne paraît pas se soucier beaucoup de moi.

Octobre... J'allai dîner à Trois-Rods avec M. et Mme DuPeyrou. Voilà de nouvelles et brillantes connaissances. Mme DuPeyrou est enthousiasmée de mes sermons. Serait-ce pour *rien* [2] ? Je n'en veux rien croire. Son mari s'en est fait lire deux par Meuron. Et moi, je suis surpris que la beauté de cette femme ait pu me causer une sensation si vive et presque une sorte d'émotion. Le lendemain et quelques autres jours, il prit fantaisie à Mme de Charrière de me faire inviter à y manger. En sorte que je fus vagabond et dissipé, à mon vilain ordinaire, jusqu'au 8. »

Chaillet faisait justement alors connaissance avec Shakespeare, et il est probable qu'il en était souvent question dans les entretiens de Colombier. Il note son impression toute fraîche :

« Qu'on fait bien de nous traduire Shakespeare ! Je n'ai rien lu de plus véritablement tragique qu'*Othello*. Le dialogue y est toujours parfaitement naturel, les passions y sont exprimées avec une énergie dont je n'avais pas même l'idée ; tout y est fort, animé, rapide. Je trouve Shakespeare bien plus grand, bien plus admirable encore que je ne le croyais. A côté de cet ouvrage du génie et de la nature, comment ai-je pu souffrir sur ma table huit volumes de *Sermons* du P. Neuville ? Comment ai-je pu les lire d'un bout à l'autre [3] ?

[1] Chaillet avait alors 25 ans ; M. de Charrière, 40 ans.

[2] Ou « pour *rire* » : le mot est à peu près illisible.

[3] Le P. Neuville, jésuite (1692-1775). Ses *Sermons* furent publiés en 1778.

...Nous avons eu dix louis à la loterie de la ville, sans y avoir mis un billet, grâce à M. Pury de Lisbonne et à Mme de Charrière.»

On voit que celle-ci avait pris à gré le jeune pasteur, après s'être tenue d'abord avec lui sur une certaine réserve, qu'expliquent suffisamment ses idées très libres sur la religion. Elle n'avait pas tardé à reconnaître en Chaillet un esprit fort libre aussi, dont l'orthodoxie, encore que strictement traditionnelle, ne se montrait point rébarbative. Il était trop ami des lettres pour ne pas rechercher une conversation comme celle de cette femme. Nous doutons qu'elle ait fait une seule fois au jeune pré-

SALON DE Mme DE CHARRIÈRE A GENÈVE
(Maison DeTournes-Rilliet)

dicateur le plaisir d'aller l'entendre ; pas un mot dans ses lettres ne nous autorise à croire qu'elle ait jamais franchi le seuil de a petite église du village ; mais elle avait pour Chaillet une sympathie d'ordre tout intellectuel, qui dura jusqu'à la rupture et que des services réciproques fortifièrent au début.

« *Janvier* 1777. J'ai reçu avec plaisir un présent de nouvel-an de chacun de mes paroissiens. Il prend aussi fantaisie à Mme de Charrière de me donner de l'étoffe pour un habit. A la bonne heure. Pourquoi me ferais-je de la peine de la recevoir ? Pourquoi aurais-je le sot orgueil d'en être humilié ? Elle sait donner et je sais recevoir. »

Nous apprenons par un autre passage de la même année qu'au mois de mars 1777, M. de Charrière était à Genève, et que,

pendant son absence, le pasteur mettait « au pillage » sa bibliothèque, que le brave homme avait laissée à sa disposition. Mme de Charrière l'accompagnait dans ce séjour, tandis que les deux sœurs gardaient la maison. Chaillet et sa femme allaient le soir souper et lire avec ces demoiselles. Dès lors, les époux Charrière passèrent plusieurs hivers à Genève, où ils avaient loué un appartement dans la maison de Tournes-Rilliet. Cette maison n'a guère changé depuis, et l'on y peut admirer encore un salon décoré de tapisseries d'Aubusson, cadre charmant dans lequel on aime à se figurer l'auteur de *Caliste* [1].

Il est probable qu'à l'aller ou au retour, Mme de Charrière s'arrêtait quelquefois à Lausanne. C'est dans cette ville qu'elle dut rencontrer Grimod de la Reynière, qui plus tard écrivait à Rétif de la Bretonne :

« J'ai vu en Suisse deux hommes qui font de vous le plus grand cas, le célèbre Lavater, qui m'a beaucoup questionné sur votre compte, et M. Chaillet [2]. Celui-ci vous met beaucoup au-dessus de M. Mercier... Il faudra vous arranger pour venir passer trois mois à Neuchâtel, où vous aurez, d'ailleurs, plusieurs beaux sujets à traiter. Il y a en Suisse des femmes de lettres : *Caroline de Lichtfield* et *Caliste* sont l'ouvrage de deux dames que j'ai beaucoup connues à Lausanne en 1776. »

Comme on voit, il n'a pas tenu à Grimod de la Reynière que Mme de Charrière figurât parmi les trop fameuses *Contemporaines* de Rétif.

Le 24 mai, les époux sont de retour, et Chaillet consigne le fait dans son journal avec une satisfaction visible. Bientôt il voit quotidiennement M. de Charrière ; le jeu les a rendus indispensables l'un à l'autre. Les confidences humiliées de Chaillet, sur cette passion qui le domine, abondent dans son

[1] C'est le n° 6, rue Beauregard. Nous avons obtenu, outre la gracieuse permission de le visiter, une photographie du salon, que nous reproduisons.

[2] Lavater, étant venu à Neuchâtel, voulut voir Chaillet, qu'il connaissait de réputation, et fut, dit-on, vaguement effrayé de ce qu'il lisait, au premier abord, sur les traits décidément un peu gros du pasteur. Celui-ci le sollicita, avec une malicieuse insistance, de dire son avis, puis confessa humblement qu'en lui l'homme « naturel » confirmait le jugement de la physiognomonie ; « mais, dit-il, j'ai beaucoup combattu ». On raconte une anecdote analogue de Socrate : *Similia similibus.*

agenda. Mais le moyen de renoncer à un partenaire qui se laisse battre de si bonne grâce !

« *Octobre* 1777. Dieu soit loué ! J'ai *Werther !* Je l'ai acheté, il est à moi. Et puis M. de Charrière m'a donné un Ovide qui me fait aussi plaisir. Et puis mes petits profits au piquet m'ont encore fourni le moyen d'acheter l'*Histoire de Charles V*, par Robertson, en six volumes. »

La fin de l'année 1776 réservait un nouveau deuil à Mme de Charrière : le 1er septembre, son père mourait âgé de soixante-

NEUCHATEL EN 1784

neuf ans. Il fallut procéder au partage de ses biens, selon les dispositions qu'il avait prises ; Mme de Charrière dut vendre des terres sises en Hollande : une ferme, un verger, des champs, — que le défunt lui avait assignés pour sa part. Ainsi se brisaient l'un après l'autre les liens qui l'attachaient à son pays natal.

Le 24 octobre 1778, nous la voyons faire avec son mari, par devant le notaire Jeannin, factotum de DuPeyrou, un testament disposant de leur fortune en faveur des héritiers de celui des époux qui mourrait le premier. Puis ils vont passer une partie de l'hiver suivant à Genève, et nous les y retrouvons encore au printemps [1]. Trois mois plus tard, nouveau deuil :

[1] Chambrier d'Oleyres note dans son journal qu'il a dîné chez Mme de Charrière, à Genève, le 12 mars 1780. — Mme de Charrière donne une procuration par acte fait à Genève, le 17 mai 1780, par devant Me Flournois, notaire.

le vieux père, François de Charrière, mourait à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et ce fut Chaillet qui prononça le discours funèbre.

Mais bientôt, — telle est la vie, — l'animation reprend dans la vieille maison ainsi visitée par le deuil. A la fin d'octobre 1780, Mme de Charrière eut le plaisir très vif de recevoir des visites de Hollande. Son frère cadet, Vincent de Tuyll, colonel d'un régiment de cavalerie, à Utrecht, venait d'épouser mademoiselle de Pagniet. Il eut l'heureuse pensée d'amener sa jeune femme à Colombier. Les époux étaient accompagnés de leur frère, M. Reinhold de Pagniet, officier hollandais, qui nous a laissé, dans ses lettres à sa mère, des détails caractéristiques sur Neuchâtel et sur Colombier. Il décrit avec une admiration étonnée la petite ville construite en amphithéâtre, au milieu des vignes, sur les coteaux qui dominent le lac, et la vue magnifique dont il jouit de sa fenêtre à l'auberge de la Couronne [1]. Il se loue de l'hospitalité neuchâteloise, plus prévenante alors qu'aujourd'hui, si j'en juge par ce trait :

« Il n'y a rien de public ici, écrit le jeune officier, pas même un café, ce qui fait qu'un étranger doit toujours se trouver vis-à-vis de soi-même, ce qui est encore mon cas... J'en étais ici de ma lettre quand je fus interrompu par un monsieur, qui ne me connaissait pas et que je n'avais jamais entendu nommer, et qui, ayant appris que j'étais étranger [2], eut l'honnêteté de venir me demander s'il pouvait m'être de quelque utilité, et me proposait de venir dîner chez lui, ce que j'acceptai d'abord ; et cela me procurait le plaisir de faire tout de suite plusieurs connaissances. »

Les époux de Tuyll avaient gagné directement Colombier, où M. de Pagniet fut les rejoindre :

« J'ai été reçu on ne peut plus poliment chez M. et Mme de Charrière ; ils ont fait arranger une chambre et un lit pour moi, de quoi je puis faire usage quand j'en ai l'envie ; ils ont trouvé fort singulier que je ne me sois pas établi dès le premier moment

[1] N° 23 de la rue du Château. J.-J. Rousseau y logea en 1765, et Mirabeau quelques années plus tard.

[2] « Les étrangers sont très fêtés dans leur ville », dit Rousseau des Neuchâtelois.

avec eux... Je prévois que je m'amuserai bien pendant le séjour que nous comptons faire ici ; on ne peut se faire une idée de l'accueil qu'on fait en général aux étrangers ; la ville, quoique petite, est remplie de gens comme il faut, et il s'en trouve parmi qui sont immensément riches. J'ai été un jour chez M. et Mme DuPeyrou, qui occupent une maison si magnifique et si grandement montée, que j'aurais de la peine à trouver en Hollande une maison particulière à qui la comparer. Ensuite, j'ai été chez une madame de Pourtalès [1], qui est encore à la campagne, aux environs de Colombier. C'est une jeune femme de 24 à 25 ans, qui est très jolie et qui a un mari de soixante ans, qui n'est presque jamais avec elle, à cause que c'est peut-être un des plus grands négociants de l'Europe. On dit qu'ils n'ont pour tout bien que 3 à 4 millions argent d'Hollande. Quoique ces deux maisons soient les plus riches de beaucoup, il s'en trouve cependant encore plusieurs fort à l'aise, ce qui fait que pendant l'hiver la société est très brillante.

Mme DE POURTALÈS-DE LUZE

...Je suis allé à Colombier, à dessein d'y rester deux à trois jours, et je m'y trouvais si bien que j'y ai passé trois semaines, et il aurait dépendu de moi d'y rester plus longtemps, tant ces gens ont de la bonté pour moi. C'est un charmant ménage, où chacun s'empresse d'être le plus aimable ; aussi Dortie [sa sœur] y est très contente... Quand quelquefois je m'ennuyais un peu, j'allais à une campagne à peu de distance de Colombier, où demeurait la belle femme

[1] Rose-Augustine née de Luze, fille de cette dame de Luze, demeurant au Bied, près Colombier, que Rousseau appelait la « reine des femmes » et à qui il a adressé plusieurs lettres. Rose avait épousé en 1769 Jacques-Louis de Pourtalès, le fameux négociant.

aux quatre millions. Elle fait beaucoup de politesses aux étrangers en général et a pour nous beaucoup de bontés.

Je suis rétabli depuis huit jours à Neuchâtel, et j'ai passé ces huit jours dans un tourbillon de fêtes et d'amusements comme j'en ai peu vus. Et le tout pour amuser le prince de Hesse-Cassel, qui a un régiment de dragons dans notre service et qui est venu passer une semaine ici... Il est arrivé le lundi au soir et est descendu chez M. et Mme DuPeyrou. Il était réellement logé en prince Le premier soir, j'y soupai avec une nombreuse compagnie. Le mardi, j'y dînai encore avec beaucoup de monde, entr'autres M. et Mme de Charrière et Tuyll avec sa femme. Le soir, Mme de Pourtalès nous donna un superbe bal, où tout le beau monde était invité [1]. Le mercredi, j'étais encore d'un dîner chez Mme DuPeyrou, et le soir elle donnait un bal et souper. C'était, je l'avoue, une des belles fêtes que j'avais encore vues de ma vie. Il est frappant pour un petit endroit comme Neuchâtel de voir un si grand nombre de femmes comme il faut, qui sont presque toutes jolies, et montées sur un ton d'élégance auquel certainement on ne s'attendrait pas. Le jeudi, il y eut encore un dîner chez Mme DuPeyrou, et le soir un souper chez Mme de Pourtalès. Le vendredi, je fis le matin un grand tour de promenade avec le prince. Nous dînions chez Mme DuPeyrou, et le soir la jeunesse d'ici donna par souscription un bal et souper, ce qui faisait une charmante fête aussi ; et quoique c'était le troisième bal de la semaine, cela dura jusqu'à cinq heures du matin. Le samedi, nous avons été tout le jour chez Mme DuPeyrou, dîné et soupé, et entre deux un joli concert. Je vous demande, ma chère mère, s'il est possible de mieux recevoir un grand seigneur. Aussi m'a-t-il assuré qu'il quittait cet endroit avec peine. »

Tel est le Neuchâtel, en somme fort animé, et plus mondain qu'aujourd'hui, qu'a connu et observé Mme de Charrière. La jeune Mme Vincent de Tuyll écrivait de son côté, mais en hollandais, à sa mère. Ce qui rend piquante la naïve peinture de ses impressions, c'est qu'elle arrivait un peu prévenue contre sa belle-sœur, dont elle avait entendu parler en Hollande comme d'une personne bizarre, capricieuse, pleine de malignité, — et qui avait fait un mariage saugrenu. Mme de Tuyll éprouvait un certain battement de cœur en arrivant au manoir du Pontet. Ce qui l'y frappe d'abord, c'est la « manière libre de vivre dans cette maison, où chacun fait ce qu'il veut ». Pas besoin de faire toilette ; on peut rester en négligé tout le jour, même s'il vient

[1] L'hôtel de Pourtalès, un des plus élégants que le XVIIIe siècle ait vu s'élever à Neuchâtel, est le n° 8 actuel du Faubourg de l'Hôpital (Banque Pury).

du monde. Elle nous conte que Mme de Charrière fut fort émue en revoyant son frère, et ajoute qu'elle surpassa de beaucoup l'idée que la jeune femme s'en était faite :

« C'est, dit-elle avec une précision naïve, une personne intelligente, aimable et gaie, qui a le meilleur cœur qu'on puisse imaginer. Je ne puis assez me louer des attentions qu'elle a pour moi. Je remarque qu'elle est très considérée ici, mais, je crois, un peu redoutée. Peu de femmes sont de force à lui tenir tête en fait de science. Papa dirait : *C'est un professeur !* Je n'ai jamais vu sa pareille comme instruction ; mais son esprit est un peu satirique et mordant, quand elle n'aime pas beaucoup quelqu'un. Son mari est l'homme le plus excellent, le plus honnête qu'on puisse voir; il sait énormément de choses; mais il garde toujours un certain ton cérémonieux, si bien qu'on le connaisse, ce qui fait qu'on ne devient jamais tout-à-fait familier avec lui. Mais il vaut la peine de l'entendre parler science ; il est au courant de tout. Seulement, c'est dommage qu'il ait de la peine à s'exprimer, parce qu'il bégaie un peu.

...Il y a beaucoup de gens distingués qui viennent ici ; quelques-uns sont très aimables, parmi eux le suffragant d'ici, qui prêche pour le vieux pasteur. Cet homme écrit une revue ou journal qui se vend beaucoup, et c'est le gaillard le plus intelligent et le plus gentil qu'on puisse voir. Je l'ai entendu prêcher excellemment dimanche. Mais, le lendemain, il faisait tout de même très volontiers sa petite partie de cartes avec nous, ce qui ne paraît pas étrange ici, où tout le monde le fait.

Il y a encore dans la maison deux sœurs : l'aînée est la meilleure et la plus affable personne que j'aie rencontrée de ma vie. Elle est très aimée et estimée de tout le monde, et a pour moi une sollicitude et des attentions de mère. Elle ne sait qu'imaginer pour m'être agréable. C'est une personne d'une cinquantaine d'années. Il y a quelques jours, j'ai fait avec elle une course charmante dans les montagnes. Nous dînâmes à Brot. Je fus très étonnée de trouver dans ce coin perdu, où on s'attendrait à voir des gens presque sauvages, une jeune fille élevée si bien, qu'on n'en trouve guère chez nous parmi les gens du monde ; en outre elle était jolie et avait une conversation charmante. Elle avait été très liée avec J.-J. Rousseau, qui avait passé quelque temps ici[1] ».

[1] En 1765, avec DuPeyrou, Pury, le justicier Clerc et quelques autres amis avec qui il herborisait : « Il me semble, écrivait Rousseau à DuPeyrou, le 16 septembre 1769, que, malgré la pluie, nous n'étions point maussades à Brot ni les uns ni les autres ». Voir aussi, sur Mlle Sandoz, fille de l'aubergiste de Brot, que Rousseau avait remarquée, Aug. Dubois, *Les Gorges de l'Areuse et le Creux-du-Van* (Neuchâtel, Attinger, 1902), p. 116-120.

Après un séjour de sept semaines dans l'hospitalière maison du Pontet, les jeunes époux durent songer au départ. Mme de Tuyll s'était tendrement attachée à Mme de Charrière :

« La personne dont je me séparerai avec le plus de peine et que j'espère bien revoir encore, c'est ma belle-sœur. Chaque jour je la vois davantage : c'est la femme la plus aimable qu'on puisse trouver, et c'est un vrai dommage pour moi qu'elle soit établie si loin de nous. Je ne crois pas que je trouve jamais dans toute la famille personne qui me plaise autant à la longue que Mme de Charrière. Elle et son mari avaient eu l'idée de me retenir pour l'hiver. J'irais à Genève avec eux et Tuyll viendrait me chercher après son temps de service. Toute la famille insistait avec une affectueuse bienveillance, mais je n'ai pu, tu le comprends, entrer dans ce projet... »

La raison qui décida la jeune femme à regagner son chez soi, ce fut un commencement de grossesse : six mois après son départ, elle mettait au monde un fils, Guillaume-René de Tuyll, que nous trouverons à Colombier en 1799 et qui paraît avoir hérité de tout le charme de sa mère. Celle-ci était en effet une femme délicieuse, à en juger par ses lettres à sa belle-sœur, écrites en un français excellent, et qui annoncent un esprit charmant et une âme d'élite. Mme de Charrière ne devait pas la revoir, non plus que son frère Vincent, qui mourut dans un lazaret de France pendant la campagne de 1794.

Ayant visité la Suisse, les voyageurs hollandais rejoignirent, en janvier 1781, M. et Mme de Charrière à Genève, où ils passaient, selon leur habitude, quelques mois d'hiver. Les troubles qui agitaient alors la petite république ne les avaient point arrêtés.

« Toute la ville, écrit Mme de Tuyll, est partagée en deux partis très excités. Il y a quelques jours, la populace s'est soulevée, un homme a été tué. Les femmes même prennent parti. Ici, tout pétille d'intelligence ; c'est étonnant comme on peut se passionner. Heureusement, nous sommes dans un quartier où l'on ne risque et n'entend rien. » — « M. et Mme de Charrière, écrit à son tour le mari, sont très bien logés, fort contents, et toujours également aimables. Mlle Moula les a accompagnés ; sa santé est un peu dérangée ; je me flatte que les soins de ma sœur et la manière sage de se gouverner de cette jolie personne la remettront entièrement. »

Nous n'avons pas encore rencontré cette amie de Mme de Charrière, que nous retrouverons souvent à Colombier et que Benjamin Constant s'amusera à tourmenter sans merci. Acquittons-nous de la présentation.

Marianne Moula, née à Neuchâtel en 1760, était fille d'un homme distingué, le mathématicien Frédéric Moula. Elle avait une sœur, son aînée d'un an, Suzanne, qui occupait à la cour d'Angleterre la place de gouvernante des jeunes princesses et devint quelques années plus tard Mrs Cooper [1]. Très bien élevées, d'esprit orné, d'un caractère fort sociable, les deux

[1] Frédéric Moula, né à Neuchâtel, d'une famille de réfugiés, originaire de Filiastre en Vivarais, professa les mathématiques à Saint-Pétersbourg et à Berlin, et fut, comme le célèbre Bernouilli, avec qui il était lié, membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Il passa ses vieux jours à Neuchâtel. Mylord Maréchal, qui avait fait amitié avec Moula, créa pour lui une charge d'« interprête du roi », avec un modique honoraire. Moula mourut à Neuchâtel en 1782 (et non en 1783, comme le dit la *Biographie neuchâteloise*. — Voir *Registre des décès* de Neuchâtel.)

Sa fille Suzanne correspondait activement avec Mme de Charrière ; elle lui parlait de la Cour d'Angleterre, où elle était « fort estimée de la reine Charlotte », nous dit Ch. de Constant dans son Journal (Bibl. de Genève, MCC. 2, tome I). Dans ses lettres, Suzanne use d'un langage conventionnel pour désigner la reine et les princesses, qu'elle appelle *la Mère aux Fleurs* et *les Fleurs ;* les gouvernantes sont *les Jardinières*. En 1785, elle l'entretient de son projet de mariage : un capitaine de la marine anglaise, M. Cooper, s'était épris de la belle Suzanne. Mme de Charrière s'occupa fort de ce mariage, avec le tuteur de la jeune personne, lequel n'était autre que Ferd.-Olivier Petitpierre, le pasteur neuchâtelois qui avait été destitué pour avoir prêché contre l'éternité des peines. Charles Berthoud dit à ce propos *(Les Quatre Petitpierre*, Neuchâtel, 1865, p. 250) : « La famille Cooper, une famille de *dissenters*, d'une sévérité un peu triste, comme cela n'était pas rare à cette date chez les non-conformistes anglais, consentait bien à ce mariage, mais à la condition qu'il n'aurait lieu qu'après une campagne de deux ans que le capitaine devait faire aux Indes. De leur côté, Mme de Charrière et Petitpierre opinaient prudemment pour que le mariage précédât cette longue absence, pendant laquelle la jeune mariée aurait vécu à Colombier. La reine se rangea du côté de la famille Cooper ; mais le capitaine soutint victorieusement l'épreuve qu'on lui imposait, revint du bout du monde plus épris que jamais et rien ne put désormais s'opposer à l'union des époux. ». — A son retour, le capitaine reçut à son bord Ch. de Constant (frère de Rosalie et cousin de Benjamin), qui revenait de Chine : dans son journal, Constant dépeint le capitaine comme un homme aimable et cultivé, aimant « avec passion » sa fiancée, qui est « protégée et fort aimée de Mme de Charrière ». Cooper connaissait de nom cette dernière, par

sœurs étaient devenues, dès l'âge de quinze ou seize ans, des habituées de la maison de Colombier. Il est naturel de supposer que M. de Charrière, qui avait la passion des mathématiques, était en relations suivies avec Frédéric Moula. L'excellente Marianne, que ses amis surnommaient Muson, avait de petits talents fort appréciés : elle chantait bien, elle dessinait gentiment, surtout elle excellait à découper des silhouettes, genre de portrait fort en vogue à cette époque. Nous avons retrouvé bon nombre de ces petits ouvrages dûs aux ciseaux de Mlle Moula et les avons recueillis pour en illustrer ces pages. Dans plusieurs maisons de Neuchâtel, on conserve des groupes de figures artistement composés, et qui évoquent, mieux que de brillantes descriptions, l'aspect de la société d'alors, sa grâce aimable et fragile. Mlle Moula est l'auteur de ces jolies œuvres d'art, qu'elle exécutait en se jouant et que se disputaient ses amis. Elle était pour Mme de Charrière une compagnie agréable et fidèle.

A Genève, au sein d'une société plus variée que celle de Neuchâtel, Mme de Charrière trouvait le milieu intellectuel que réclamait l'activité de son esprit. Durant les sept ou huit hivers qu'elle y passa, elle y put former, ou renouer, des amitiés précieuses. Elle y voyait les sœurs mariées de son ancienne gouvernante, et leurs enfants. Sa « meilleure amie de Genève » était Mme Achard-Bontems, nièce de Mlle Prevost, qui séjournera plus d'une fois à Colombier. L'élite de la société genevoise faisait fête à la spirituelle Hollandaise ; nous la voyons en relations cordiales avec le savant Pierre Prevost, membre de l'Académie de Berlin, avec Georges Lesage, ce « philosophe excentrique », à qui Sayous a consacré un piquant chapitre [1] ; avec

les récits de Suzanne, et se plaisait à entretenir Constant de Mme de Charrière. Constant crut qu'il s'agissait de sa tante, Mme de Charrière de Bavois (on confondait déjà ces deux dames !), en parla avec affection : grâce à cette méprise, le capitaine fut plein d'attentions pour son passager, « afin de se faire une bonne note auprès de la protectrice de son amie ». Constant connut plus tard Mme Cooper et sa sœur à Londres et en parle dans son journal (voir ch. XXIV).

[2] *Le Dix-huitième siècle à l'étranger*, II, ch. 13. — Mme de Charrière avait gardé un vif souvenir de cet original : « Ne pourriez-vous pas voir Lesage ? C'est une véritable curiosité », disait-elle, en 1799, à une amie séjournant à Genève. Chambrier d'Oleyres note ce qui suit dans son journal (18 juillet 1802) : « Lesage, qui depuis 50 ans, médite son système de phy-

H. B. de Saussure, que ses *Voyages dans les Alpes* mettaient précisément en vue : il venait souvent voir Mme de Charrière, et lui amenait sa charmante fillette, qui plus tard, devenue Mme Necker-de Saussure, disait avoir gardé une vive impression de sa grâce et de son esprit.

« Ce souvenir, ajoute-t-elle, m'a fait lire avec intérêt tous ses romans, et les plus médiocres m'ont laissé l'idée d'une femme qui sent et qui pense. »

Mme de Charrière était donc fort goûtée à Genève, et il n'eût tenu qu'à elle d'y prolonger ses succès mondains ; mais elle y attachait trop peu de prix pour les rechercher [1].

Nous ignorons si Mlle Moula fit aussi avec elle le voyage de Plombières, où elle se rendit pendant l'été 1781 [2]. La pauvre

sique corpusculaire, pour expliquer les phénomènes de l'attraction par l'impulsion des atomes, Lesage disait il y a vingt ans à Mme de Charrière qu'il allait publier son ouvrage, qu'il avait promis de le dédier à la duchesse d'Anville, mais qu'il était trop embarrassé à concilier les éloges qu'il devait à cette dame dans l'épître dédicatoire avec la persuasion qu'elle n'entendait du tout rien aux matières qu'il traitait. Mme de Charrière lui promit de se charger de faire une épître qui concilierait très bien tout cela. Lesage promit de mettre l'impression en train ; mais depuis vingt ans il est encore à y travailler, et il mourra avant que son ouvrage voie le jour. » — Le 2 mars 1801, Lesage écrivait à d'Oleyres, à propos d'un service que celui-ci lui demandait, une lettre où se trouvent ces lignes : « J'ai soixante dix-sept ans, monsieur, et je n'ai pas encore rédigé la dixième partie des ouvrages que j'avais eu la témérité d'entreprendre et l'imprudence d'annoncer. Jugez donc, monsieur, s'il est possible que je m'occupe encore de ceux d'autrui... » (Inédit, Arch. de Chambrier).

[1] Ses ouvrages ne furent accueillis nulle part avec plus d'intelligente sympathie que parmi ses amis genevois ; ils lui demeurèrent toujours fidèles. « On jouera un de ces jours à Genève la petite comédie qui a eu le bonheur de vous plaire », écrit-elle le 13 janvier 1789, à d'Oleyres. Nous ignorons quelle était cette comédie, où et par qui elle fut représentée ; mais nous doutons que Neuchâtel ait jamais donné le même plaisir à l'auteur des *Lettres neuchâteloises*.

[2] Ce séjour nous est attesté par un passage des *Lettres de Lausanne*, où elle fait une observation qui montre qu'elle connaissait Plombières. Sa correspondance contient aussi une allusion à ce séjour, dont la date est fixée par ces lignes que M. de Charrière adressait de Plombières, le 29 juillet 1781, à son beau-frère Vincent : « Les bains de Plombières font un bien marqué à ma femme ; son ventre diminue et s'amollit, ses forces sont revenues, et je me flatte que dans un mois d'ici elle se portera mieux qu'elle ne faisait lorsque vous l'avez vue. »

femme, que ses nerfs avaient déjà tant fait souffrir avant son mariage, continuait à éprouver toute sorte de malaises, qu'elle appelait des vapeurs, faute de pouvoir leur donner un nom plus précis. Elle ne jouit jamais d'une santé normale. Après sa mort, on reconnut qu'elle était atteinte depuis l'âge de seize ans d'un mal intérieur, qui, si nous en croyons certaines allusions, n'est point étranger au fait qu'elle dut renoncer à la joie d'être mère. N'est-ce pas le lieu de citer ces lignes mélancoliques et un peu mystérieuses que M. de Charrière lui adressait précisément en 1781 :

« Je ne vous dirai rien, ma chère femme, de mes pensées à votre sujet ; cela est inutile, et j'ai résolu, dans cette absence, que si je vous regrettais, si..., si..., de ne vous en rien dire. Cela est convenu une fois pour toutes... »

Nous la reverrons, d'année en année, en divers lieux, demandant à de nouvelles eaux, à de nouveaux médecins, le soulagement qu'elle ne trouvera nulle part.

CHAPITRE VIII

Un Mystère

« Elle est malheureuse par le besoin d'être aimée passionnément. »
(Le pasteur Chaillet)

Mme de Charrière et Cagliostro. — Le sourd-muet de Colombier. — Séjour à Chexbres, « le plus beau lieu de la terre ». — Une lettre de M. de Charrière. — Mme de Charrière jugée par le pasteur Chaillet. — Souvenirs inédits de Benjamin Constant. — L'amant inconnu.

Le bon M. de Salgas, qui avait connu Belle de Zuylen toujours agitée par sa « noire imagination », écrit à son amie le 4 janvier 1782 :

« L'on m'a dit que vous aviez cessé vos remèdes. Dois-je en inférer que vous vous en êtes lassée, ou que vous n'en avez plus besoin ?... Vous seriez trop aimable si vous étiez heureuse. L'êtes-vous ? Tâchez de l'être ! »

Elle ne l'était pas ; elle le sera toujours moins.

Pour l'hiver de 1781-82, Mme de Charrière céda à des amis bernois, M. et Mme de Tscharner, le joli appartement de la maison de Tournes ; elle n'alla l'occuper elle-même que pendant quelques semaines du printemps. Elle se trouvait à Genève lors de l'émeute du 8 avril, qu'elle mentionne dans ces lignes à sa belle-sœur de Tuyll :

« La prise d'armes de Genève ne me donna point d'émotion, mais elle donna lieu à des émotions ; *dans ce temps-là, j'en eus d'autres, causées par d'autres choses ; je n'ai pu me remettre de l'effet que tout cela produisit.* »

Elle semble tout à fait désemparée, et nous la voyons, dans les premiers mois de 1783, prendre un singulier parti, celui d'aller à Strasbourg consulter un charlatan célèbre,... Cagliostro ! M. de Salgas lui écrit de Genève le 20 juin :

LE CHATEAU DE CHEXBRES, « EN CROUSAZ »

« Je souhaite que cette lettre vous trouve arrivée à Colombier, mais je n'ose pas trop m'en flatter. L'on dit que le comte Cagliostro aime à retenir ses malades auprès de lui ; je ne sais si c'est tous ses malades, ou seulement ceux qu'il a du plaisir à voir. Je crains, ma chère madame, que ce dernier cas ne soit le vôtre et que les plaisirs du comte ne nuisent aux miens. Je ne quitterai Genève que lorsque j'aurai perdu l'espoir de vous y voir... Je suis enchanté des bonnes nouvelles que vous me donnez de votre santé ; j'espère qu'elle se perfectionnera ici. Ne voudrez-vous donc pas de moi pour vous accompagner sur la Treille ? »

Le célèbre aventurier palermitain, de son nom véritable Joseph Balsamo, né en 1743, éblouissait le monde par ses cures merveilleuses. Il avait épousé, en 1773, une intrigante dont la beauté contribua à sa fortune... C'est en 1780 qu'il apparut à Strasbourg. Cinq ans plus tard, il était impliqué dans la fameuse « affaire du Collier », mis à la Bastille, puis exilé. Il erra en Angleterre, en Suisse, en Italie, où l'inquisition romaine le condamna en 1791, comme *illuminé* et *franc-maçon*, à la peine

de mort, commuée en prison perpétuelle. Il mourut en 1795, laissant le souvenir équivoque d'un charlatan de génie, en qui les plus naïfs de ses contemporains avaient voulu voir un sorcier conseillé par le Diable [1].

Mme de Charrière avait conçu pour lui une vive sympathie, dont nous trouvons l'aveu dans les lettres qu'elle adressa plus tard à Chambrier d'Oleyres, à l'occasion du procès instruit en Italie contre Cagliostro. Chose à noter, elle le revit pendant le séjour qu'elle fit en 1786 à Paris, comme on peut le conclure de cette lettre, datée du 12 mars 1790 :

« Je suis toujours fort touchée de Cagliostro. Ce n'est pas un méchant homme. S'il trompe, ce n'est pas pour nuire, c'est pour s'occuper d'une manière intéressante et qui frappe les yeux. Il est sensible et il fait souvent du bien. Quant à sa femme, j'en ai, pour de bonnes raisons, la plus mauvaise opinion du monde. Feu M. de Luternau m'en a assez dit pour me la faire mépriser complètement. Recevant un jour une lettre de son mari, elle la déchira et la brûla en présence de celui qui me l'a conté, en disant : « Que ne puis-je en faire autant de celui qui l'a écrite ! » Vous pouvez, Monsieur, dire cela hautement comme une chose très vraie et très sûre, car M. de Luternau était aussi incapable de mentir que moi. Il ne la trahit pas auprès de son mari, mais quelques jours après, on convint dans la maison (et je crois qu'il fut du nombre de ceux qui prirent ce parti), qu'on avertirait Cagliostro que quelques-uns des procédés de sa femme le décrieraient infailliblement ; il était question, je crois, de présents qu'elle extorquait. Le lendemain, je le vis chagrin, changé, pâle. Il me dit qu'il était très malheureux. Il ne parlait pas à sa femme, qui avait les yeux très rouges. Cela dura deux ou trois jours ; ensuite je la vis redoubler de cajoleries, de flatteries, de bassesse, riant sans nulle envie de rire, dès que son mari avait l'air d'avoir voulu être plaisant, et je le vis tout à fait radouci. Il disait à Luternau : « Voyez-vous, quand elle ferait des choses peu convenables, il faudrait lui pardonner : elle s'ennuie. Jamais je n'ai été moins riche que dans ce moment, et jamais je n'ai pu lui fournir moins de parure ni moins d'amusements ». Je l'allai voir à Passy dès qu'il fut sorti de la Bastille. Il me toucha par un mélange de sensibilité et de courage qui n'avait rien d'étudié ; ce qu'avait souffert sa femme me parut l'affecter plus que ses propres ennuis. Pour elle, à un redoublement d'embonpoint près, je trouvai comme à Strasbourg une

[1] Il est à peine besoin de rappeler ici les beaux travaux de M. Funck-Brentano et le livre récent de M. d'Alméras sur *Cagliostro*.

commune et désagréable femme. C'est là que je vis Mme de Flamarens et la Salmon, et un prêtre qui lui prêchait tout bas je ne sais quoi. Cette chambrée ainsi composée reste dans ma tête comme un des plus plaisants tableaux que j'aie jamais vus. »

Le fait est qu'elle avait eu à se louer du traitement du charlatan :

« Je dis toujours : Pauvre Cagliostro ! Je voudrais bien que pour toute punition on l'obligeât à donner le secret de ses gouttes blanches et de ses gouttes jaunes. Combien un peu des dernières m'ont fait plaisir avant-hier, que j'avais une migraine enragée ! »

Suggestion, bien sûr ! Mais qu'importe, si le malade est soulagé ! Elle reprend sa complainte quelque temps après, en réponse à une lettre de d'Oleyres lui annonçant la prétendue mort du malheureux, où le public voyait un suicide :

« Pauvre Cagliostro ! Ce que vous me dites m'étonne assez. Il m'a assuré que jamais il ne se tuerait, ne croyant pas qu'il fût permis de le faire, et d'ailleurs ne s'en trouvant peut-être pas le courage (c'est moi qui faisais ce dernier commentaire sur sa résolution). Il m'a dit aussi qu'il ne demanderait pas mieux que de mourir sur un échafaud à l'appui de quelques vérités qu'il aurait soutenues, et que cela valait bien mieux que mourir comme un sot de maladie et dans son lit. Mourir pour mourir, pourquoi préférerait-il de se tuer ? Je doute un peu de ses tentatives à cet égard ; elles ne sont pas d'une âme commune, et c'est là ma grande objection, car je sais bien que des propos ne signifient pas grand chose. Je ne crois pas qu'on brûle ni qu'on roue à Rome, aussi que craindrait-il de pire que la mort qu'on prétend qu'il veut se donner ?

Je voudrais savoir ce qu'on dit à Rome de sa Séraphine. Elle s'est toujours dite une dame romaine. Si elle ne l'est pas, elle et son mari seraient-ils allés à Rome, où l'imposture ne pouvait se soutenir un moment ? Elle avait pourtant bien plus l'air et les manières d'une danseuse que d'une dame de bonne maison. Vous m'obligerez beaucoup, Monsieur, si vous voulez bien continuer à me parler de cet homme, pour qui j'ai de l'affection, du faible et de la reconnaissance. Charlatan ou prince, peu importe : il était sensible et souvent aimable ; il a eu pitié de moi dans un temps où j'étais à plaindre. »

Ces impressions de Mme de Charrière ont leur prix, si l'on veut bien admettre qu'elle n'était dénuée ni de psychologie ni de clairvoyance.

A ce séjour de Strasbourg, se rapporte une anecdote qu'elle contait, bien des années plus tard, à son ami Huber :

« Je vous dirai qu'on a pensé une fois à me faire épouser un comte de Wittgenstein que je ne connaissais point. Il ne me trouva, je crois, pas assez riche, et c'était de l'argent qu'il voulait. Il n'avait que cent ducats de revenu (d'apanage), car il était cadet. Longtemps après, marchant dans les rues de Strasbourg, je fus presque écrasée par un carrosse brillant et qui allait grand train. Il y avait dans ce carrosse une grosse petite dame qui me parut jolie. C'était la femme de mon monsieur de Wittgenstein, dont la mère, très riche, par je ne sais quel hasard, avait été blanchisseuse, ou bien la mère de cette mère l'avait été. Elle ne me vit pas, et par conséquent ne me salua point ; mais derrière son carrosse étaient plusieurs laquais, dont l'un me saluait de toutes ses forces et très affectueusement. Je crois que je le lui rendis un peu. Je ne savais qui il était. A peine rentrée chez moi, le voilà dans ma chambre : « Ah ! mon Dieu, Madame, ne me reconnaissez-vous pas ? J'ai servi chez votre tante madame de Lockhorst. Vit-elle encore ? Et ses filles ? Et M. de Zuylen ? Combien j'ai eu de joie en vous revoyant ! » On me dit, lorsque je racontai mon aventure, que ce comte était à Paris, et qu'il jouait. » (28 septembre 1800.)

Et maintenant, voici une amusante histoire que, sous la date de juillet 1783, le pasteur Chaillet consigne dans son journal intime ; elle prouve que madame de Charrière pouvait être mystifiée par un adroit imposteur :

« Pendant que M. de Charrière était à Strasbourg, un jeune homme, domestique chez lui, qu'on y avait recueilli par compassion comme sourd et muet, auquel toute la maison s'intéressait beaucoup, qui paraissait très intelligent, ingénieux à comprendre et à se faire comprendre, instruit de tout ce qui se passait et à l'affût des nouvelles du village, se trouva un beau jour entendre et parler tout comme un autre. Il avait soutenu ce rôle difficile environ onze ans, et l'avait commencé enfant ; il avait eu des querelles, des batteries, des amourettes, et il ne lui était pas échappé un mot, pas un son. Quand on sut qu'il parlait, tous les environs s'en émurent, chacun voulait le voir et le questionner ; on s'attroupait autour de la maison, et pendant quelques jours, on ne parla que de cet étrange phénomène moral. Le plus grand nombre me donna mauvaise opinion de soi, en s'attachant surtout à blâmer ce dangereux silence, propre à surprendre les secrets d'autrui, ce long mensonge d'action, que selon eux il aurait fallu punir sévèrement ; ils

auraient trouvé fort bon que Dieu, pour lui faire expier ce péché, l'eût rendu muet tout de bon pour onze autres années : tant on hait et on craint jusqu'à l'idée d'être épié et fouillé ! Au reste, il ne s'était tu que par crainte, pour être mieux déguisé, plus à l'abri des recherches d'un père qui le maltraitait, peut-être aussi pour exciter davantage l'intérêt et la pitié ; la curiosité n'y avait aucune part, et le muet, car il conserve ce titre, était un bon enfant. D'autres admiraient simplement une si grande énergie de caractère.

...Ce muet, si intelligent pour un muet, se trouva moins avancé qu'un enfant de quatre ans. Aucune de ses facultés d'esprit n'était exercée. Je crains qu'en cessant d'être muet, il n'ait cessé d'être intéressant... Je me suis dit encore : ne serait-il point vrai presque toujours que l'énergie du caractère est en raison inverse des lumières ? Si vous voulez un homme capable d'une action de patriotisme, ne vous adressez pas à ceux qui en discourent et en raisonnent le mieux... Cherchez parmi le peuple. Qui ira, sans marchander sa vie, mourir pour ses proches, ou pour sa maîtresse ou pour son ami ? L'homme qui ne sait rien. Je parierais tout au monde que Winkelried n'était pas un homme d'esprit. *Plebeiæ Deciorum animæ, plebeia fuerunt pectora...*

Quoi qu'il en soit, ce fut une scène pour nous tous que celle où pour la première fois le muet parla, conduit devant nous tout tremblant par Mlle Henriette, qui l'entraînait convulsivement par le bras, tout essouflée et pouvant à peine lui dire d'une voix effarée : « Est-il bien vrai que vous parliez ? Parlez donc ! » Et le pauvre garçon tout troublé, les yeux baissés, la contenance coupable, ne répondait pas ; il pouvait à peine se soutenir ; il fallut qu'il s'assît pour reprendre courage. Nous étions émus, nous pleurions ; qui n'aurait pleuré ? »

Sitôt revenue de Strasbourg, Mme de Charrière fit à Chexbres un premier séjour, dont nous ne savons à peu près rien, sinon qu'il lui donna un désir très vif d'y retourner. Pendant ce temps, M. de Charrière allait aux eaux de la Brévine avec un ami : « Ils ont voulu m'y entraîner, écrit Chaillet, mais je crains trop *la vie tumultueuse des eaux* ». Ce scrupule, à propos d'un village comme la Brévine, ne laisse pas d'être assez joyeux. Il ajoute, et ces confidences ont leur prix :

« Je regrette nos buveurs d'eau, M. de Charrière surtout. Je me suis accoutumé à vivre avec lui, à manger chez lui et à gagner son argent. Je suis de la maison, confident de tout le monde, chez moi dans leur famille. Mais quoique je voie très bien que Mlle Louise est celle qui a le plus d'affection propre-

ment dite pour moi, M. de Charrière me convient mieux. Lui et sa femme, ils sont les seules personnes de ma connaissance qui entendent et répondent toujours. Et il a de plus que sa femme de la lecture [1], de l'égalité dans le commerce, au lieu d'une véhémence incommode, — et l'habitude de jouer,... et celle de perdre, ce qui rend le jeu beaucoup plus rafraîchissant pour moi... Mme de Charrière, qui ne joue point et ne lit guère plus qu'elle ne joue, a en compensation une vivacité, une vérité de sentiment, que son mari n'a point, et une originalité dans sa manière de penser qu'elle n'aurait vraisemblablement pas si elle lisait et jouait autant que nous. Quand je suis longtemps sans la voir, je sens qu'il me manque un des ressorts qui mettent mon esprit en mouvement... En nous promenant le soir au jardin, nous nous sommes, M. de Charrière et moi, plus familiarisés que de coutume ; nous avons parlé de nos femmes, d'amour... »

C'est sans doute dans ces années-là que Mme de Charrière fit une cure à Louèche. Longtemps après, au moment de l'invasion française, elle évoquait ses souvenirs du Valais.

« Je me console un peu en me rappelant l'horrible pays que c'était : crétins, galeux, goîtreux, puces, punaises, horrible malpropreté, révoltante bigoterie, voilà de quoi se compose le tableau. Ce pays est à plaindre, mais non à regretter. » (A Mme de Sandoz-Rollin, mai 1801.)

Après un dernier hiver (1783-84) passé à Genève, elle se décide à retourner à Chexbres. Le conseiller d'Apples, de Vevey, qu'elle a consulté, lui recommande la vieille maison de Crousaz, — le château — qui est à louer pour deux mois, avec écurie et grange, pour le prix de cinq louis d'or neuf ; il y a à Chexbres une bonne auberge d'où l'on peut faire venir les repas. Mme de Charrière séjourna dans cette riante contrée pendant trois mois, dès le milieu de mai 1784. Salgas lui écrit le 12 juin ces lignes qu'il convient de peser :

« Je suis bien aise que Chexbres réponde à l'idée qui vous en était restée. Je ne le suis pas tant de vous y savoir seule ;

[1] Ce mot peut surprendre ; mais à ce moment déjà, Mme de Charrière, qui avait dévoré tant de livres pendant ses années de jeunesse, feuilletait ou parcourait les nouveautés plus qu'elle ne les lisait. Elle avait un fond de lectures classiques dont elle se contentait. Chaillet, au contraire, était encore dans la phase de curiosité active. Quant à M. de Charrière, c'était un liseur infatigable.

mais je sens qu'il est *très difficile d'imaginer une société qui puisse vous y convenir dans votre situation actuelle. Je me vois réduit à ne savoir plus que souhaiter pour vous.* »

Remarquons que M. de Charrière ne partageait point ce séjour de Chexbres, où sa femme avait évidemment souhaité d'être seule. Il lui écrivait très souvent et s'efforçait de la distraire par ses récits. En voici un qu'il dit tenir de Jaquet-Droz, le fameux mécanicien, à qui ses automates firent une célébrité :

« Le grand Pourtalès, lorsqu'il est à Londres, invite souvent de ses compatriotes à prendre le thé chez lui, et il les met à écrire, à copier des comptes, sous prétexte qu'il fait encore trop chaud pour la promenade. Un jour, il invita un M. Peter et quelques autres, il les mit à l'ouvrage comme à l'ordinaire. La nuit vint ; M. Peter se plaignit qu'on n'y voyait plus et le pria de faire apporter des lumières : « Mais, dit M. de Pourtalès, si vous approchiez un peu de la fenêtre, vous pourriez écrire encore un quart d'heure... »

Malgré sa mélancolie, Mme de Charrière dut sourire de cette anecdote, qui montre comment se font les bonnes maisons. Elle dut prendre intérêt aussi à la lettre où son mari lui raconte la visite du prince Henri de Prusse à Neuchâtel, en juillet 1784 ; mais elle manqua l'occasion de revoir son ancien admirateur [1].

M. de Charrière vint un jour voir sa femme dans la solitude qu'elle avait choisie ; de retour à Colombier, il lui adressa une lettre vraiment étrange et poignante, qui peint au vif l'affection mêlée de pitié douloureuse qu'elle lui inspirait :

« J'ai été rarement aussi triste que je l'étais en partant de Chexbres ; l'air d'amitié que vous aviez eu avec moi pendant

[1] Cette lettre a été publiée dans le *Musée neuchâtelois* de 1875, p. 264-5, mais avec la suppression de quelques détails concernant Mme DuPeyrou. La conversation de cette sémillante personne parut impatienter le Prince, qui prit le mari à part dans l'embrasure d'une fenêtre de la chambre voisine : « Mme DuPeyrou s'approcha d'eux plusieurs fois pour offrir ceci ou cela. M. DuPeyrou la renvoya avec humeur ». — L'année suivante (1er février 1785), Mme de Charrière elle-même écrit à d'Oleyres : « On prétend que M. et Mme DuPeyrou ne se parlent plus ». — A propos de la visite du Prince à Neuchâtel, Vincent de Tuyll écrivait à sa sœur : « Je vous prie de me marquer si vous avez vu le prince Henri de Prusse, connaissance de Zuylen il y a quelques années déjà, et ce qu'il est venu faire chez vous ».

le déjeuner, plusieurs mots d'amitié que vous m'avez dits pendant mon séjour, des dispositions contraires que vous m'avez témoignées, la pitié que vous m'avez inspirée, le désir de vous revoir bientôt à Colombier, et la crainte que ce ne fût pas pour notre bonheur commun, tout cela fermentait dans mon cœur et me donnait un gonflement, une envie de pleurer, que j'avais peine à surmonter ; mon âme était remuée et troublée jusqu'au fond ; enfin, je pris le parti de parler au voiturier pour me distraire. »

Et voici que ce galant homme s'accuse de défauts agaçants, de je ne sais quelle froideur méthodique et pédante, dont il a conscience et qui excusent à ses yeux les brusques sautes d'humeur d'une femme comme la sienne :

« J'ai oublié de vous dire une chose que j'ai résolu de vous dire depuis longtemps : c'est que plusieurs défauts que vous m'avez reprochés me frappent désagréablement chez Henriette et qu'elle me fait comprendre votre pensée. Sa manière soutenue de prononcer lorsqu'elle lit ou parle avec attention, m'est insupportable, et me fait comprendre le *trop bien lire* dont vous m'accusez. Elle réduit tout en maximes générales, le cas particulier ne la touche que relativement au bon ordre ; aucun sentiment simple et *genuine ;* enfin, je crois voir ma caricature, et si cela est, je pardonne de bon cœur l'impatience à tout esprit droit accompagné d'un cœur sensible (2 août 1784). »

Plus significative encore est la lettre qu'il lui adressait l'année suivante (été 1785), pendant un séjour solitaire — nous allions dire une cure d'isolement — qu'elle faisait à Payerne :

« Votre silence de mercredi passé m'a fort inquiété. Je vous savais malade et je croyais qu'Esther [la femme de chambre] me donnerait de vos nouvelles si vous ne pouviez pas m'écrire. Je serais parti sur le champ pour Payerne, si je n'avais pas craint que vous n'eussiez du chagrin de me voir arriver. Je me suis imposé la loi de ne point vous parler de mes sentiments ; cependant je ne puis pas m'empêcher de vous dire une fois pour toutes que, *malgré tout ce que j'ai souffert par vous depuis quelque temps*, votre départ m'a laissé un sentiment de triste solitude qui ne se détruit pas... Adieu. Vous n'imaginez pas combien vous me sortez peu du cœur. Adieu... »

Sainte-Beuve, qui a parlé de M. de Charrière comme d'un homme insignifiant, ne connaissait pas ces pages, restées inédites

jusqu'à ce jour [1]. Elles sont tout à l'honneur du mari, et montrent, hélas ! que la femme, avec tout son esprit et tout son cœur, n'avait su ni être heureuse, ni donner le bonheur à son entourage. Mais un autre témoin va nous instruire du déplorable état où son âme se débattait alors : nous rencontrons dans le journal intime de Chaillet, à la date de 1783, ces lignes curieuses :

« Que j'ai changé de manière d'être dans cette maison ! J'y suis de la famille, tout comme l'un d'eux ; j'y vis tout autant et plus que chez moi ; on m'y nourrit, on m'y habille, on y habille mes enfants, on y entretient mon ménage... Et nous ne sommes pourtant pas amis de cœur et d'inclination : à divers égards je ne leur conviens pas, ni eux à moi. Ils sont incrédules, frivoles, mondains, gens de luxe et à morale relâchée et commode, tandis que je m'efforce de mériter le titre que j'ai choisi de *serviteur de Jésus-Christ*. Mais au défaut de la communion des saints, nous vivons au moins dans la communion des gens d'esprit. C'est quelque chose, c'est beaucoup de s'entendre et de se répondre toujours les uns aux autres, de savoir bien précisément comment et jusqu'où on peut compter les uns sur les autres. Il y a communion entre les bonnes gens, entre les âmes sensibles, entre les bons et agréables joueurs même ; et M. de Charrière et moi nous tenons aussi l'un à l'autre par ce petit coin, plus essentiel, après tout, qu'on ne le penserait. Tout cela ne vaut pas la communion des saints et ne saurait être aussi intime, mais enfin ce sont toujours des points de réunion...

...« Mme de Charrière m'intéresse cette année plus que jamais et plus que je ne le veux. Tout ce qu'elle a de moi, c'est conquête ; je ne lui ai rien accordé volontairement. Mais *elle est malheureuse*,

[1] M. de Charrière ne changea point de ton avec les années, et demeura jusqu'à la fin plein d'égards, de tendresse même, pour sa femme. En 1798, pendant un séjour qu'il faisait au Pays de Vaud, il lui écrivait : « J'attends de vos nouvelles avec plus d'impatience que toutes les nouvelles des gazettes ; c'est beaucoup dire. Il me semble que je suis absent de Colombier depuis bien longtemps. Je me fais une fête du moment où, demain matin, on m'apportera une lettre de vous ». Les nombreuses lettres qu'elle a écrites à son mari pendant les absences de celui-ci n'ont malheureusement pas été conservées. Tandis qu'elle gardait tout, M. de Charrière paraît avoir eu l'habitude funeste de détruire les lettres qu'il recevait. L'inverse eût été préférable pour nous, en ce qui concerne la correspondance des époux du moins. Il subsiste un grand nombre de lettres de lui à elle, et pas une seule d'elle à lui.

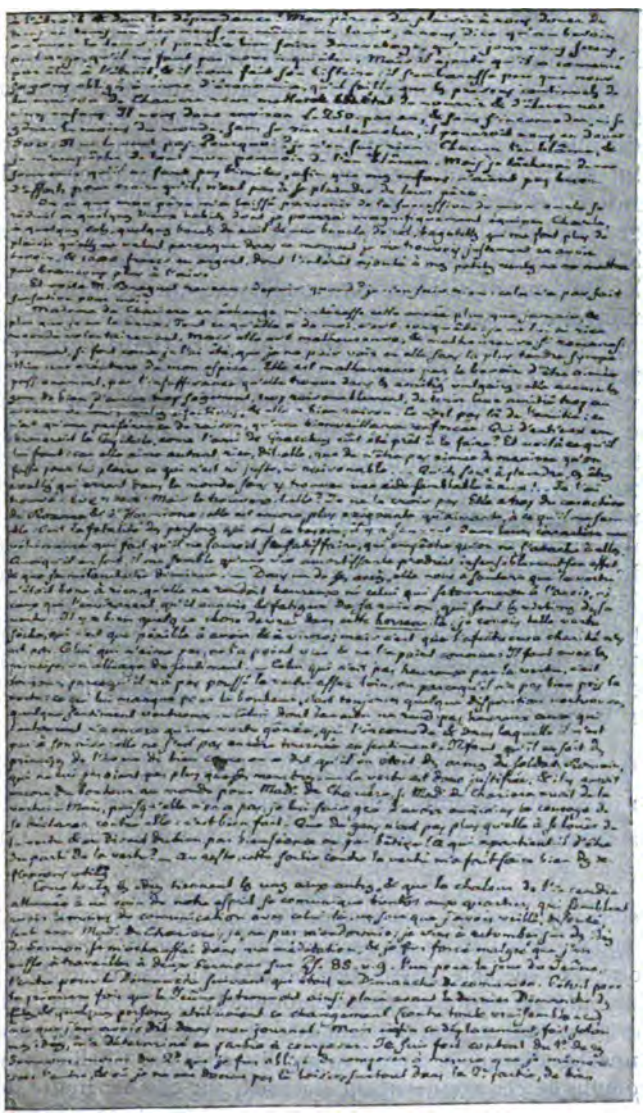

FAC-SIMILÉ D'UNE PAGE DU JOURNAL INTIME DE CHAILLET

et malheureuse si romanesquement, si fort comme je l'ai été[1], que je ne puis voir en elle sans la plus tendre sympathie une créature de mon espèce Elle est malheureuse par le besoin d'être aimée passionnément, par l'insuffisance qu'elle trouve dans les amitiés vulgaires ; elle accuse les gens de bien d'aimer trop sagement, trop raisonnablement, de tenir leurs amitiés trop au niveau de leurs autres affections, et elle a bien raison... Elle aime autant rien, dit-elle, que de n'être pas aimée de manière qu'on fasse pour lui plaire ce qui n'est ni juste ni raisonnable. Qu'ils sont à plaindre, ces êtres exaltés, qui errent dans le monde sans y trouver une aide semblable à eux ! Je l'ai trouvé : *Eureka !* Mais le trouvera-t-elle ? Je ne le crois pas. Elle a trop du caractère de Roxane et d'Hermione ; elle est encore plus exigeante qu'aimante, à ce qu'il me semble : c'est la fatalité des personnes qui ont ce besoin ; il y a souvent dans leur caractère une véhémence qui fait qu'elles ne sauraient se satisfaire, qui empêche qu'on ne s'attache à elles. Quoiqu'il en soit, il me semble qu'une vie amortissante produit insensiblement son effet, et que sa mélancolie diminue. Dans un de ses accès, elle nous a soutenu que la vertu n'était bonne à rien, qu'elle ne rendait heureux ni celui qui se tourmente à l'avoir, ni ceux qui l'environnent, qu'il ennuie et fatigue de sa raison, qui sont les victimes de sa vertu... Il y aurait encore du bonheur au monde pour Mme de Charrière, si Mme de Charrière avait de la vertu. Mais puisqu'elle n'en a pas, je lui sais gré d'avoir au moins le courage de se déclarer contre elle. Que de gens n'ont pas plus qu'elle à se louer de la vertu, et en disent du bien par bienséance ou par bêtise ! »

Il est évident que quelque drame intime a dû alors bouleverser sa vie. Les expressions énigmatiques recueillies sous diverses plumes révèlent un état de profonde dépression morale, une crise

[1] Chaillet fait allusion à une liaison, d'ailleurs toute platonique, qu'il eut à cette époque avec une de ses paroissiennes, et qui fit gloser la malignité villageoise : la Vénérable Classe jugea nécessaire d'exhorter le jeune pasteur « à mettre fin à ses liaisons avec la demoiselle D....., vu que ces liaisons, quelque innocentes qu'elles puissent être et qu'on les suppose, deviennent condamnables dès que le public en prend scandale ». Chaillet n'ayant pas tenu compte de cet avertissement fraternel, fut cité à paraître devant la Classe assemblée, ce qui eut lieu trois mois plus tard. Mais, entre temps, le bruit s'apaisa ; et le pasteur Chambrier, dont Chaillet était le « suffragant », ayant rendu, ainsi que les pasteurs des paroisses voisines, le meilleur témoignage à son ministère, la Compagnie regarda cette affaire comme terminée (*Archives des pasteurs*, Registre des procès-verbaux de la Vénérable Classe, 4 juillet, 1er novembre 1780 ; 20 février 1781).

de noire mélancolie [1]. Que s'est-il donc passé ? — Nous serions réduits à des conjectures, si nous n'avions trouvé le mot de l'énigme dans des pages — inédites — de Benjamin Constant, qui reçut les confidences de Mme de Charrière, pendant le séjour qu'elle fit à Paris de 1786-87. Bien des années plus tard, Benjamin entreprit de rédiger un récit de sa vie, qu'il n'acheva d'ailleurs point, puisqu'il s'est arrêté déjà à 1787, c'est-à-dire au moment de son arrivée à Colombier. Il décrit sa première éducation, si décousue, livrée à des mains mercenaires ; puis son séjour à Paris, chez Suard, et sa fameuse escapade en Angleterre. Nous aurons bien des renseignements à emprunter à ce curieux récit ; mais nous ne pouvons différer d'en reproduire le passage suivant, qui est du plus haut intérêt pour le sujet qui nous occupe [2] :

« Ce fut à cette époque que je fis connaissance avec la première femme d'un esprit supérieur que j'aie connue, et l'une de celles qui en avait le plus que j'aie jamais rencontrée. Elle se nommait Mme de Charrière. C'était une Hollandaise, d'une des premières familles de ce pays, et qui dans sa jeunesse avait beaucoup fait de bruit par son esprit et la bizarrerie de son caractère. A trente ans passés, après beaucoup de passions, dont quelques-unes avaient été assez malheureuses, elle avait épousé, malgré sa famille, le précepteur de ses frères, homme d'esprit, d'un caractère délicat et noble, mais le plus froid et le plus flegmatique que l'on puisse imaginer. Durant les premières années de son mariage, sa femme l'avait beaucoup tourmenté pour lui imprimer un mouvement égal au sien, et le chagrin de n'y parvenir que par moments avait bien vite détruit le bonheur qu'elle s'était promis dans cette union à quelques égards disproportionnée.

« Un homme beaucoup plus jeune qu'elle, d'un esprit très médiocre, mais d'une belle figure, lui avait inspiré un goût très vif. Je n'ai jamais su tous les détails de cette passion ; mais ce qu'elle m'en a dit, et ce qui m'en a été raconté d'ailleurs a suffi

[1] Mme de Charrière était encore à Chexbres le 3 septembre, et M. de Salgas, étonné de ne recevoir aucune nouvelle, lui écrivait (Bursins, 3 septembre 1784) : « Je ne vois qu'un épais brouillard entre vous et moi, grâce au silence de M. de Charrière et à votre laconisme, dont je respecte la cause, quelle qu'elle soit ».

[2] Ce manuscrit inédit, — un cahier rouge, — appartient à la famille de M. Victor de Constant, à Hauterive, près Lausanne. Il nous a été très obligeamment confié, avec la réserve que nous n'en citerions que les passages intéressant la biographie de Mme de Charrière.

pour m'apprendre qu'elle en avait été fort agitée et fort malheureuse ; que le mécontentement de son mari avait troublé l'intérieur de sa vie, et qu'enfin le jeune homme qui en était l'objet l'ayant abandonnée pour une autre femme qu'il a épousée, elle avait passé quelque temps dans le plus affreux désespoir. Ce désespoir a tourné à bien pour sa réputation littéraire, car il lui a inspiré le plus joli des ouvrages qu'elle ait faits. Il est intitulé *Caliste* et fait partie d'un roman qui a été publié sous le titre des *Lettres écrites de Lausanne...* »

Nous avons vainement cherché à découvrir quel était ce jeune homme, d'esprit médiocre et de belle figure, qui avait ainsi surpris le cœur de la femme de quarante ans. Il nous paraît vraisemblable qu'elle l'avait rencontré à Genève ; car elle n'y retourna jamais plus à partir de 1784, et son mari, aidé de deux domestiques, fut mettre en ordre l'appartement de la rue Beauregard, liquider la partie du mobilier qui lui appartenait, et emballer le linge de corps et de table. Notons que dans une lettre écrite quelques années plus tard à Benjamin, Mme de Charrière parle d'un nom « qu'elle ne peut entendre prononcer », et que son mari a laissé échapper devant elle. Etait-ce celui du mystérieux inconnu ? Notre curiosité, nous le sentons, est bien vaine ; elle paraîtra puérile à ceux qui, moins épris que nous de Mme de Charrière, n'attachent pas d'intérêt à ce petit problème sentimental. Quoi qu'il en soit, nous savons maintenant le secret de cette vie troublée ; nous comprenons la solitude de ce séjour de Chexbres, où la femme malheureuse conçut peut-être la première idée de la douloureuse histoire de *Caliste*. Elle paraît s'être souvenue de cette inclination mystérieuse, lorsque, près de vingt ans plus tard, elle prêtait à l'héroïne d'un autre roman, demeuré inédit [1], cet aveu significatif :

« Quelquefois, j'avais été tentée de mépriser l'aveuglement qui avait empêché mon mari de devenir jaloux ; à présent, j'en estimai davantage un homme qui se rendant justice et croyant que je la lui rendais aussi, n'avait pas soupçonné mon engouement, ni pensé que lui ou moi nous eussions rien à craindre, lui pour son honneur, moi pour mon repos, d'un homme qui, à mon éternelle confusion, avait été si redoutable

[1] Lady Francis, dans la *Suite* (inédite) du petit roman *Sir Walter Finch et son fils William* (voir chap. XXIV).

à l'un et à l'autre. » — A quoi un interlocuteur répond : — « Est-ce par hasard ou par défiance que vous n'avez point nommé encore cet homme autrefois digne d'envie... ? — C'est par fierté répondit-elle. *Qui plaît est tout, qui ne plaît plus n'est rien*, a dit je ne sais quel poète, et dans cette seconde époque, on est un peu honteux de ce qu'on a pensé dans la première. »

Ces lignes, évidemment « vécues », fixent exactement la nature d'une passion dont elle éprouvait plus tard quelque honte, parce qu'elle en sentait le ridicule, mais qui ne l'avait pas entraî-

VUE DE CHEXBRES

née jusqu'au point où elle aurait dû en rougir devant celui dont elle portait le nom.

Dans les dispositions où elle se trouvait à Chexbres, son seul recours était l'activité de son esprit, et ce besoin, si vif chez elle, de s'occuper de ceux qui l'entouraient. Nous la voyons s'aviser d'enseigner la géographie aux bonnes gens du village. M. de Salgas lui écrit de Bursins :

« J'ai retrouvé ici un vieux globe délabré. Il ne peut être d'usage qu'après quelques réparations, sans quoi je vous l'aurais envoyé. Je ne conçois pas qui sont les gens de Chexbres à qui vous voulez bien vous donner la peine de faire connaître la figure de la terre. S'il y en a quelqu'un qui le mérite, je l'en félicite, et vous aussi. »

Mais les petits méritaient toujours à ses yeux qu'on leur témoignât de l'intérêt. Elle ne s'en fit pas faute à Chexbres, et son mari, touché, lui écrit (21 juin 1784) :

« Vous êtes toujours généreuse, le plus souvent bonne, quelquefois d'une bonhomie et d'une simplicité rares. Si l'on rencontre bien, je défie les meilleurs connaisseurs de ne pas vous trouver douce et de ne pas croire que c'est la faute de ceux avec qui vous vivez si vous ne l'êtes pas toujours... J'aime à vous voir habiller ces pauvres enfants : c'est une manière sûre de produire quelque bonheur ; toutes les autres sont si incertaines ! ...Pourquoi ne faites-vous pas usage des lavements de M. Cagliostro ? Ils vous ont fait du bien. Avez-vous raison de manger si peu et si irrégulièrement ? Je vous ai vue quelquefois oublier de manger... L'intérêt que vous inspirez à tout le village est si naturel ! Qui n'aimerait une étrangère qui ne se fait connaître que par de la simplicité et des bienfaits ? »

On conçoit qu'elle ait effectivement laissé d'agréables souvenirs parmi ces paysans. L'année suivante, Mme de Crousaz lui rappelle qu'elle avait parlé de revenir à Chexbres, « ce qui fait, ajoute la bonne femme, que je regarde toujours toutes les voitures, si je ne vois point madame Charrière, pour l'aller recevoir dans son château de Crousaz, qui est toujours à la même place que jadis [1]. »

Nous ne savons si elle retourna jamais à Chexbres, mais ce qui est certain, c'est qu'aucun site au monde ne lui fit une impression plus vive. Elle renonça à regret au rêve qu'elle caressa un instant — et auquel M. de Charrière se prêtait avec empressement — d'acheter dans la contrée une « montagne », où elle aurait passé chaque année la belle saison [2]. Depuis ce temps, à tous ses amis étrangers qui visitaient la Suisse, elle disait : « Allez à Chexbres! Il n'y a pas de plus bel endroit sur la terre [3]. »

[1] Il y est encore, au haut du village, dans le quartier dit « En Crousaz ».

[2] « Décidez en souveraine », lui écrivait ce galant homme.

[3] « Aller à Berne, y rester un jour; de là à Moudon, de là à Chexbres (où il faut arriver par ce côté-là et l'après-midi, restant toute la soirée), en repartir le lendemain, côtoyant le lac par Lutry et Lausanne, serait l'affaire de cinq à six jours, et vous en rapporteriez des tableaux qui vous feraient plaisir toute la vie, pourvu toutefois qu'il fasse beau temps ». (A Mme de Sandoz-Rollin, 1797). A son neveu (voir chap. XXIV) partant pour Chexbres, sur son conseil, elle écrit: « Vous vous récrierez sur le plus beau spectacle

Au moment où elle quittait Colombier pour s'y rendre, elle venait de publier, sans nom d'auteur, deux petits ouvrages : *Mistriss Henley* et les *Lettres neuchâteloises*. Le second fit grand scandale : sans doute elle l'avait un peu prévu, et cette perspective n'était point pour arrêter une personne qui cherchait par tous les moyens à rompre la triste uniformité de son existence. Quant à l'autre roman, il est moins connu et moins lu aujourd'hui ; mais, insignifiant comme peinture de mœurs et comme intrigue, il reflète d'une façon très intéressante l'état moral de l'auteur à cette époque de sa vie. *Mistriss Henley* n'est guère autre chose que la plainte de son âme endolorie.

---

que la nature puisse offrir en aucun lieu du monde ». (Août 1799). Nous aimons à citer ces passages, qui montrent qu'elle était sensible jusqu'à l'enthousiasme aux beautés de la nature. On en a déjà trouvé des témoignages (voir, en particulier, chap. IV, la lettre du 7 septembre 1767), et on en trouvera d'autres dans la suite.

CHAPITRE IX

Mistriss Henley

« Je n'ai point apporté de bonheur ici, je n'en ai point trouvé. »
(Mrs Henley).

De qui est le *Mari sentimental*. — Ce que signifie ce roman. — Les susceptibilités de Mme Caillat. — Opinion de Mme de Charrière sur le mariage. — Le roman de la femme incomprise. — *La Justification de M. Henley*. — Un pamphlet contre Mme de Charrière.

Divers passages de la correspondance de Mme de Charrière fixent assez exactement la date où parurent *Mistriss Henley* et les *Lettres neuchâteloises*. Ce dut être dans la première moitié de 1784 [1].

On ne peut comprendre *Mistriss Henley* si l'on n'a commencé par lire le *Mari sentimental*, dont elle est la contre-partie. Mais, avant tout, dissipons une erreur : on a souvent attribué à Mme de Charrière l'un et l'autre ouvrage [2] ; elle se serait amusée

[1] A la fin de mars 1784, d'Oleyres écrit de Turin à Genève pour faire venir le second de ces ouvrages, « qu'on y imprime ». Il nous apprend en outre que Mme de Charrière est en séjour à Genève et surveille l'impression de la brochure, qu'il reçoit le 2 avril. Quant à *Mistriss Henley*, nous avons des raisons de croire qu'elle fut imprimée un peu avant les *Lettres*. La mise en vente des deux ouvrages dut être simultanée.

[2] Cela nous est arrivé à nous-même dans la première édition de notre *Histoire littéraire de la Suisse française*.

à soutenir tour à tour deux thèses contraires. Gaullieur l'admet sans hésiter, ce qui est assez surprenant de la part d'un historien qui avait en sa possession tous les papiers de Mme de Charrière. Sur la foi de Gaullieur, Verdeil, à son tour, attribue le *Mari sentimental* et *Mistriss Henley* à la même plume féminine [1].

Il ajoute que Mme de Charrière avait consulté Samuel de Constant sur les questions économiques et financières et sur la condition des paysans vaudois, traitées dans ce petit roman, ce qui le fit attribuer à M. de Constant lui-même. Et il déclare, comme argument décisif, qu'il n'y a pas à se méprendre sur le style, lequel est bien celui de Mme de Charrière...

Que faut-il croire ? — Constatons en premier lieu que madame de Charrière, dans sa correspondance avec ses amis, parle de *Mistriss Henley*, des *Lettres neuchâteloises*, de *Caliste*, de tous ses autres ouvrages : mais jamais elle n'a mentionné comme sien le *Mari sentimental*. Nous n'avons pas rencontré sous sa plume un seul mot qui puisse faire croire qu'elle ait eu une part quelconque à la composition de cet ouvrage. Ses correspondants, qui sont des amis bien renseignés, ne songent pas davantage à le lui prêter, et même n'en disent pas un mot.

Sainte-Beuve, qui a fait sa petite enquête et vu à Lausanne M. de Brenles, écrit à Mme Olivier, le 2 juillet 1838 :

« Combien je vous remercie de tous ces soins et renseignements sur Mme de Charrière. Rien n'est de refus. Je n'ai que le *Mari sentimental*, que je sais bien être de M. Constant. J'ai lu la *Femme sensible* (*Mistriss Henley*), espèce de contre-partie par Mme de Charrière... »

Un autre témoignage plus direct et difficile à récuser, est celui de cette Rosalie de Constant dont Mlle Lucie Achard nous a retracé la vie :

« *Le Mari sentimental*, déclare-t-elle, fut inspiré à mon père par le désir de corriger les femmes de ce goût de perfection dans les petites choses qui les entourent, qui tient trop à l'égoïsme, et de leur apprendre que c'est dans les détails de la vie, dans les

[1] *Histoire du canton de Vaud*, III, p. 305 et note : « Le *Mari sentimental* est tout entier de Mme de Charrière, *comme l'attestent ses manuscrits*, qui sont chez M. le professeur Gaullieur ». — Que penser de cette dernière assertion de Verdeil ? Il ne dit pas avoir vu de ses yeux le manuscrit.

ménagements du sentiment, bien plus que dans les grandes occasions de vertu et de sacrifice, qu'elles peuvent faire le bonheur de leur époux [1]. »

SAMUEL DE CONSTANT
(D'après un crayon appartenant à Mme Rilliet de Constant, à Genève)

[1] Dans une notice sur son père, écrite peu de temps après sa mort, en août 1800, elle dit encore : « Le *Mari sentimental* eut un succès qui, s'il ne s'étendit pas loin, n'en fut pas moins complet dans le pays. Il était anonyme, et comme l'auteur n'avait rien publié encore, il ne fut point deviné. Ce que chacun venait nous en dire en le racontant avec plus ou moins de vivacité nous amusa parfaitement ». (Voir *Rosalie de Constant*, par Mme L. Achard, II, page 14). Ailleurs, elle parle du *Mari* comme de l'œuvre de prédilection de son père. Citons aussi ces lignes de Ch. de Constant à sa sœur, du 21 janvier 1801 (Bibl. de Genève, MCC, 16) : « Je vais faire réimprimer le *Mari sentimental* comme une bonne affaire. [Il renonça d'ailleurs à cette entreprise]. De qui est la réponse ? Est-elle de mon père ? » — La réponse, c'est *Mistriss Henley* : on voit que, loin d'attribuer le premier roman à Mme de Charrière, Constant se demandait si le second n'était pas aussi de son père. Quant au *Mari sentimental*, depuis longtemps cela ne faisait plus de doute pour personne.

Ce qui a accrédité l'erreur qui attribue ce livre à Mme de Charrière, c'est que le *Mari sentimental* fut réimprimé à Paris avec sa contre-partie, les *Lettres de Mistriss Henley*, « publiées par son amie, Mme C. de Z. » On rapporta ces initiales aux deux ouvrages, tandis qu'elles ne s'appliquaient qu'au second.

Mais voici qui nous paraît décisif. Dans son journal du 30 juin 1784, à propos d'un ouvrage de théorie politique, le pasteur Chaillet, qui aime les rapprochements imprévus, compare les gouvernements aux maris et cite en passant M. Bompré (le « mari sentimental ») et M. Henley. Il croit devoir expliquer ce dernier nom par une note ainsi conçue :

« Avez-vous lu de certaines *Lettres de Mistriss Henley, publiées par son amie*, beaucoup mieux écrites à mon gré que le *Mari sentimental*, auquel elles servent en quelque sorte de réponse ? Je ne sais si je ne parlerai point quelque jour de cet *aimable cruel petit livre*, excellent en littérature, mais, selon moi, dangereux en morale à divers égards. »

— Qui s'exprime ainsi ? — L'ami, le confident de Mme de Charrière. Or les termes de la note indiquent assez la différence que fait le critique entre elle et l'auteur du *Mari*. Mais le plus joli, c'est qu'il applique à l'ouvrage de son amie les termes mêmes donc celle-ci a usé, au début de *Mistriss Henley*, pour qualifier l'ouvrage de M. de Constant. Elle débute en effet ainsi :

« *Quel aimable et cruel petit livre* que celui qui nous est arrivé de votre pays il y a quelques semaines ! »

Pour Chaillet, le plus *aimable* et le plus *cruel* des deux livres, c'est celui de son amie.

Quant au style, invoqué par Verdeil comme un argument à l'appui de son opinion, Charles Berthoud a fait précisément remarquer — après Chaillet — qu'on ne retrouve pas dans le *Mari sentimental* « le tour simple, si facile et si net » de la langue de Mme de Charrière. Rien n'est plus vrai que cette observation. Un exemple ou deux suffiront :

« Il y a des moments où on se trouve bien seul, *où on a là quelque chose dans le cœur qui a besoin de verser dans celui d'un autre...* »

C'est là, confessons-le, du français de Suisse : Mme de Charrière écrit d'une autre langue, plus alerte et moins... romande.

Et qui s'aviserait de lui attribuer cette interpellation d'une sentimentalité grotesque :

« Mon cher ami, où sont vos bras, que je m'y précipite ! » (*Mari sentimental*, lettre XV).

Charles Berthoud, qui admet que Mme de Charrière peut avoir eu quelque part à la composition de l'ouvrage, n'a garde d'insister et dit avec un grand bon sens :

« Le plus sûr est de ne pas trop s'arrêter à cette histoire, singulièrement attachante, d'un mariage tardif, que la différence des goûts rend malheureux et où le mari finit par le suicide. Les romans de Mme de Charrière, non-seulement ne se terminent guère par un événement décisif comme le mariage ou la mort, mais ils ne se terminent jamais à la *Werther*, et il y a là un nouveau motif de ne pas lui attribuer ce petit récit, auquel il est pourtant fort probable qu'elle a mis la main. »

La remarque est ingénieuse et vraie : madame de Charrière ne cultive pas le roman dramatique ; mais la conclusion nous semble hasardée, parce qu'il n'y eut jamais, entre Mme de Charrière et Samuel de Constant, des relations assez intimes pour permettre de supposer entre eux une collaboration, dont rien d'ailleurs ne fournit même un commencement de preuve. Pour nous, la question est définitivement jugée, comme elle l'était pour Sainte-Beuve et pour Chaillet.

Le *Mari sentimental* est un récit entraînant, conduit avec un art de gradation assez remarquable et qui finit par produire une impression presque poignante. C'est l'histoire d'un mari sensible et bon, que sa femme pousse au suicide par son égoïsme et ses tracasseries. Bompré, revenu du service étranger, vit paisiblement en célibataire campagnard dans quelque manoir du pied du Jura. Il est un jour témoin du bonheur conjugal de son ami Saint-Thomin, établi à Orbe, et voici qu'il prend goût tardivement au mariage : il ne craint pas d'unir ses quarante-six ans aux trente-cinq ans de mademoiselle de Cherbel, qui est la belle-sœur d'un ancien camarade de service. Mais Bompré devient bientôt le plus infortuné des hommes ; car, si sa femme a des vertus, celle entr'autres de la fidélité, « son cœur n'a jamais fait son bonheur de celui de personne ». Elle ne s'efforce pas un instant de s'associer à la vie de celui dont elle a accepté le nom, d'entrer dans ses convenances et dans ses habitudes. Au contraire,

elle s'empresse de tout réformer dans la maison, qui lui paraît établie sur un pied trop modeste : elle change les meubles antiques et les vieilles tapisseries; elle ôte, pièce à pièce, à cette demeure familiale, son caractère de simplicité rustique ; elle enlève du salon le portrait du père de Bompré, et le relègue dans la chambre de son mari ; elle prétend contraindre le pauvre homme à frayer avec les hobereaux du voisinage ; elle renvoie le vieux serviteur Antoine, qui, dans sa maladresse, a cassé une porcelaine précieuse, souvenir d'un parent riche. Par ses allures hautaines, elle compromet les relations patriarcales que soutenait Bompré avec les paysans du voisinage ; elle le contraint à vendre son cheval de selle, auquel il tient, pour le remplacer par deux chevaux de carrosse ; elle fait tuer le chien Hector, qui gâtait les meubles, mais n'en était pas moins le compagnon et l'ami de son maître. D'autres tribulations empoisonnent l'existence de Bompré : il a un duel avec un insolent voisin qui a paru se moquer de lui devant sa femme ; la calomnie s'attaque à sa réputation, à propos d'un service qu'il a rendu, en tout bien tout honneur, à une jeune et jolie paysanne... Son désespoir et son dégoût sont au comble. N'ayant pas eu la force de prévenir le mal au début, il n'a pas celle d'y apporter remède. Il finit par s'enfermer dans sa chambre, et se donne la mort. L'avant-dernière lettre de Bompré contient la morale de l'histoire :

« C'est une femme comme, sans doute, il y en a beaucoup, un mari comme il y en a mille, un ménage comme ils sont presque tous. Quand on voudra la paix et le bonheur, ce n'est pas dans la vie des maris et des femmes qu'on ira les chercher. »

Où l'art du romancier n'est pas méprisable, c'est dans la peinture du désenchantement progressif de Bompré : chacune de ses lettres à son ami Saint-Thomin annonce une déception nouvelle : le crescendo est savamment marqué, depuis les naïfs étonnements, les perplexités du début, où le pauvre mari, épris sincèrement de sa femme, ayant encore une confiance parfaite dans son esprit et sa raison, croit devoir se prêter à ses caprices, s'efforce même de les justifier, jusqu'au moment où le voile est tombé et où l'exaspération du mari rend le triste dénouement presque naturel. Mme de Charrière qualifie ce roman d'*aimable et cruel* : aimable et cruel, en effet, par le détachement aristocratique du narrateur, qui laisse son héros peindre ses déboires

successifs et s'enfoncer peu à peu dans son intolérable souffrance [1].

L'auteur, qui se piquait d'idées économiques, a prêté à son héros des considérations assez hardies sur la condition du paysan vaudois : à en croire Samuel de Constant, ces digressions étaient à ses yeux l'essentiel :

« Je regardais cet historique, dit-il en son style un peu particulier, comme le canevas où je voulais enchasser mes idées, sur les affaires de Genève, sur le commerce des blés et des denrées du pays de Vaud et sur les lois criminelles : j'ai cru que ces objets intéressants éclipseraient le reste, et que, si on lisait cette brochure, on s'occuperait plus à les discuter, à les critiquer, qu'à faire de plates et mauvaises applications. »

C'est qu'en effet, le public s'empressa de chercher dans cette fiction des personnages réels. Il y avait à Aubonne une brave dame, née de Chapeaurouge, veuve du capitaine Caillat, lequel s'était suicidé en 1780, dans un accès de mélancolie, après un an de mariage. Par une coïncidence probablement toute fortuite, certaines circonstances de l'histoire de Bompré rappelaient celles de la vie intime des époux Caillat. La sotte malignité de lecteurs encore peu accoutumés aux peintures de la réalité locale s'empara de ces prétendues allusions : on en glosa si bien, que la veuve Caillat crut devoir présenter publiquement sa défense [2]. Elle publia en 1784 une brochure d'un ridicule attendrissant, intitulée *Lettre à M. Mouson, pasteur de Saint-Livré, près d'Aubonne, ou supplément nécessaire au Mari sentimental.* On m'a dit, déclare cette bonne dame, « qu'il transpirait dans le public que M. et Mme Bompré n'étaient autres que mon mari

[1] Chaillet se montre plus sévère que son amie, lorsqu'il dit dans son journal (31 mars 1784), après avoir reproché au style le manque « de coloris et d'énergie » : « De là vient que l'ouvrage est triste sans être touchant ; il fait penser et ne donne pas le plaisir de pleurer ». — C'est vrai : il y a dans le *Mari sentimental* une sorte de sécheresse que le lecteur ressent à travers l'intérêt — très réel — du récit.

[2] Un anonyme, qui signe M***, prit sa défense aussi, sans la désigner autrement que par les lettres C.....t, dans le *Journal de littérature* de Chaillet du 15 janvier 1784. L'auteur de cet article, qui est vraisemblablement Samuel de Constant lui-même, proteste contre une calomnie qui atteint à la fois Mme C.....t et l'auteur du *Mari sentimental.*

et moi. » Elle ne veut pas croire que l'auteur ait songé à elle, mais elle proteste contre « l'injustice du public », qui prête au romancier « une intention aussi criminelle ». Puis elle réfute point par point les applications qu'on a faites de l'histoire de Bompré : les Caillat n'ont jamais eu de vieux serviteur du nom d'Antoine ; mais un jeune domestique, âgé de vingt-trois ans, a demandé son congé six mois après leur mariage, parce qu'il souhaitait d'habiter Genève. Son mari jugea lui-même nécessaire de vendre ses chevaux pour payer certaines dettes ; il n'a été fait dans la maison que les réparations indispensables. Son mari avait un chien dont il se défit huit jours avant son mariage, parce que cet animal avait gâté des meubles. Mme Caillat n'a jamais vu le portrait de son beau-père, mais bien celui de sa belle-mère : elle l'aimait tant qu'elle le plaça dans sa propre chambre. Le vase de porcelaine n'a jamais existé. L'anecdote du duel n'est pas plus réelle. Et Mme Caillat raconte au long les entretiens conjugaux au cours desquels sa tendresse s'efforçait de combattre la mélancolie croissante du capitaine. Elle reproduit une lettre de son beau-père, qui atteste l'excellence de ses procédés envers l'infortuné Caillat, puis une lettre, non signée, de l'auteur du roman, qui déclare qu'il est désolé de l'acharnement avec lequel on l'accuse d'avoir fait l'histoire du ménage Caillat ; il fait serment devant Dieu qu'il n'y a pas songé, qu'il ne connaissait pas M. Caillat, « que les anecdotes du portrait, de la porcelaine, du cheval, du chien, sont de pure invention, ainsi que les domestiques », et il insiste, comme on a vu plus haut, sur la portée économique de son ouvrage. S'il en a placé la scène dans une petite ville vaudoise, qui peut être Morges, Nyon, Cossonay, etc., c'est que là où manquent « la philosophie accommodante et les distractions des grandes villes, les mariages malheureux doivent l'être plus qu'ailleurs. »

Mme Caillat a eu soin de faire certifier par deux notaires le texte de ces lettres ; elle les fait suivre d'une attestation signée du banneret, du secrétaire baillival et du châtelain d'Aubonne : « que les faits du roman ne peuvent être *adaptés* à ladite dame Caillat. » Ces trois personnages officiels reprennent gravement tous les faits, depuis le vase de porcelaine jusqu'au duel, pour démontrer qu'on ne trouve rien de pareil dans l'histoire des époux Caillat !

Ce burlesque incident littéraire nous a paru digne d'être conté avec quelque détail. Il montre l'état d'esprit qui régnait alors dans nos petites villes et la situation faite aux romanciers qui s'avisaient de peindre les mœurs du pays. Nous verrons bientôt quelle indignation soulevèrent les *Lettres neuchâteloises*, où la scène est fixée, où les circonstances locales sont indiquées, où les personnages sont individualisés avec bien plus de précision encore que dans le *Mari sentimental*.

On conçoit que Mme de Charrière ait eu la fantaisie de répondre au livre de M. de Constant, c'est-à-dire de peindre la souffrance d'une femme vive et impressionnable, unie à un mari calme, méthodique et froid. Telle est l'histoire de *Mistriss Henley*. Elle porte pour épigraphe cet hémistiche de LaFontaine : *J'ai vu beaucoup d'hymens, etc...* — Il y a une assez jolie malice dans cet *et cætera* : du temps où, à Utrecht, les prétendants défilaient sous ses yeux, Belle de Zuylen se plaisait à redire ce vers du *Mal marié* :

J'ai vu beaucoup d'hymens, aucuns d'eux ne me tentent.

Et, vers la fin de sa vie, elle adressait à de jeunes époux un épithalame peu encourageant, qui montre que l'expérience n'avait point modifié son opinion sur le mariage : le « bonheur conjugal » est affaire de « support mutuel » ; le tout est de trouver un sage *modus vivendi :*

..... Qu'on ne pense pas
Que follement je vous annonce
Des fleurs naissant sous tous vos pas,
Sans nulle épine, ortie ou ronce :

Il y naîtra, je crois, de tout,
Comme dans d'autres hyménées ;
Mais quelquefois on vient à bout
De corriger ses destinées.

Le bien, il le faut recevoir
Avec grande reconnaissance ;
Le mal, à peine il le faut voir,
Car il grossit lorsqu'on y pense.

Sur vos fautes et vos défauts
Jetez un voile salutaire :
On peut en parler à propos,
Mais le plus sûr est de s'en taire.

De la discorde aux noirs tourments
Craignant les funestes approches,
Jusqu'au dernier de vos moments
Différez vos premiers reproches [1].

Nous voilà fixés : elle n'a jamais cru aux mariages « délicieux », dont LaRochefoucauld a douté avant elle. Le sien n'avait pas beaucoup d'illusions à lui ôter. On se rappelle qu'une des premières observations qu'elle faisait sur son mari, c'est qu'il était trop raisonnable. Ainsi pense mistriss Henley de son excellent époux, dans les lettres qu'elle adresse à une amie. Elle vient de lire à Londres le *Mari sentimental*, qui, dit-elle, paraît depuis peu traduit en anglais. Elle rend compte à sa confidente de l'effet que cette lecture a produit sur elle et sur son mari. Vive et sensible, elle souhaite de tout son cœur rendre heureux son époux ; mais elle se trompe souvent sur les moyens. Est-ce sa faute ? Elle nous en fait juge en contant son histoire. Il est impossible de ne pas voir les confidences de l'auteur dans ces déclarations de la jeune femme :

« Moi aussi, je ne suis point heureuse, aussi peu heureuse que le mari sentimental, quoique je ne lui ressemble point et que mon mari ne ressemble point à sa femme; il est même, sinon aussi tendre, aussi communicatif, du moins aussi calme et aussi doux que cet excellent mari... Je n'ai point de plaintes graves à faire : on ne reconnaîtra pas M. Henley ; il ne lira jamais, sans doute, ce que j'aurai écrit ; et quand il le lirait, quand il s'y reconnaîtrait... »

Elle nous dit sa vie avant son mariage ; ici encore Mme de Charrière n'invente pas tout : « Les dames de La Haye me déchirent », écrivait-elle jadis à d'Hermenches. Sa jeune héroïne en dit à peu près autant : elle a des talents, on l'admire :

« Je reçus des hommages, et tout ce qui m'en revint, fut d'exciter l'envie. Une attention curieuse et critique me poursuivit

[1] Nous avons des raisons de croire que ces vers furent adressés à César d'Ivernois, maire de Colombier, lors de son mariage (14 avril 1800).

dans mes moindres actions, et le blâme des femmes s'attacha à moi. Je n'aimai point ceux qui m'aimèrent, je refusai un homme riche, sans naissance et sans éducation ; je refusai un seigneur usé et endetté ; je refusai un jeune homme en qui la suffisance le disputait à la stupidité. On me trouva dédaigneuse ; mes anciennes amies se moquèrent de moi ; le monde me devint odieux... J'avais 25 ans, mon cœur était triste et vide. Je commençais à maudire des goûts et des talents qui ne m'avaient donné que des espérances vaines, des délicatesses malheureuses, des prétentions à un bonheur qui ne se réalisait point. »

Alors, un veuf, père d'une fille de cinq ans, se présente. Il ressemble beaucoup à M. de Charrière :

« Il m'entretint souvent de la vie qu'il menait à la campagne, du plaisir qu'il y aurait à partager cette belle solitude avec une compagne aimable et sensible, d'un esprit droit, et remplie de talents. J'étais, *sinon passionnée, du moins fort touchée*... De la raison, de l'instruction, de l'équité, une égalité d'âme parfaite, voilà ce que toutes les voix accordaient à M. Henley... Il me semblait parfois un peu trop parfait ; mes fantaisies, mes humeurs, mes impatiences, trouvaient sa raison et sa modération en leur chemin... Je partis pour sa terre au commencement du printemps, remplie des meilleures intentions, et persuadée que j'allais être la meilleure femme, la plus tendre belle-mère, la plus digne maîtresse de maison que l'on eût jamais vue... Nous arrivâmes à Hollowpark. C'est une ancienne, belle et noble maison que la mère de M. Henley, héritière de la famille d'Astley, lui a léguée [1]. Ce séjour est comme son maître, tout y est trop bien ; il n'y a rien à changer, rien qui demande mon activité ni mes soins. Un vieux tilleul ôte à mes fenêtres une assez belle vue : j'ai souhaité qu'on le coupât ; mais, quand je l'ai vu de près, j'ai trouvé moi-même que ce serait grand dommage. Ce dont je me trouve le mieux, c'est de regarder, dans cette saison brillante, les feuilles paraître et se déployer, les fleurs s'épanouir, une foule d'insectes voler, marcher, courir en tous sens. Je ne me connais à rien, je n'approfondis rien ; mais je contemple et j'admire cet univers si rempli, si animé. Je me perds dans ce vaste Tout si étonnant, je ne dirai pas si sage, je suis trop ignorante. J'ignore les fins, je ne connais ni les moyens ni le but, je ne sais pas pourquoi tant de moucherons sont

[1] Lisez : « héritière de la famille de Muralt ». — Charles Berthoud a ingénieusement remarqué qu'il n'est pas jusqu'au nom de *Hollowpark* (campagne du ravin), si applicable à sa retraite de Colombier, qui ne corresponde à la réalité. Ajoutons que le vieux tilleul, dont il est question ci-après, existe encore.

donnés à manger à cette vorace araignée, mais je regarde, et des heures se passent sans que j'aie pensé à moi, ni à mes puérils chagrins. »

Rappelons ce que Sainte-Beuve a dit de *Mistriss Henley :*

« La mélancolie y prend parfois de la hauteur, et je n'en veux pour preuve que cette page profonde [celle que nous venons de transcrire]. Depuis que le *panthéisme* est devenu chez nous un lieu commun, une thèse romanesque et littéraire, je doute qu'il ait produit quelque chose de plus senti que ces simples mots d'aperçu comme échappés à la rêverie d'une jeune femme. »

Celle-ci nous conte ses pénibles expériences. Son mari a souvent sujet de désapprouver sa manière irréfléchie de parler et d'agir ; il la reprend avec toute la douceur possible, mais elle n'en est pas moins affectée de voir ses bonnes intentions manquer leur effet ; elle préfèrerait presque un traitement brutal aux observations qu'il lui fait sur un ton imperturbablement calme :

« Ma chère amie, écrit Isabelle — je veux dire Mrs Henley — ma chère amie, des coups de poing me seraient moins fâcheux que toute cette raison. Je suis malheureuse, je m'ennuie, je n'ai point apporté de bonheur ici, je n'en ai point trouvé ; j'ai causé du dérangement et ne me suis point arrangée ; je déplore mes torts, mais on ne me donne aucun moyen de mieux faire ; je suis seule, personne ne sent avec moi, je suis d'autant plus malheureuse qu'il n'y a rien à quoi je puisse m'en prendre, que je n'ai aucun changement à demander, aucun reproche à faire, que je me blâme et me méprise d'être malheureuse. »

Page remarquable, qui traduit à l'évidence, avec une scrupuleuse exactitude, ce que Mme de Charrière éprouvait et ce qu'était son mari pour elle : bon, irréprochable... et raisonnable, désespérément ! Il n'était pas même jaloux, et elle lui en voulait presque :

« Heureusement, je ne suis pas jaloux, a dit en souriant à demi M. Henley. — Heureusement pour vous, ai-je repris ; ce n'est pas heureusement pour moi ; car si vous étiez jaloux, je vous verrais au moins sentir quelque chose ; je serais flattée ; je croirais vous être précieuse ; je croirais que vous craignez de me perdre, que je vous plais encore ; que, du moins, vous pensez que je puis encore plaire. Oui ! ai-je ajouté, excitée à la fois par ma propre vivacité et par son sang-froid inaltérable,

COLOMBIER, D'APRÈS L'ESTAMPE DE JEANNIOT ET ZOLLINGER

(On voit au devant à gauche le manoir du Pontet)

les injustices d'un jaloux, les emportements d'un brutal, seraient moins fâcheux que le flegme et l'aridité d'un sage !

...Quoi ! me disais-je, aucune de mes impressions ne sera devinée! Aucun de mes sentiments ne sera partagé! Tout ce que je sens est donc absurde, ou bien M. Henley est insensible et dur. Je passerai ma vie entière avec un mari à qui je n'inspire qu'une parfaite indifférence, et dont le cœur m'est fermé... »

Ainsi gémit et s'exaspère cette femme à l'âme blessée. Que de fois ce langage fut tenu sans doute dans le manoir de Colombier ! Mais Mme de Charrière ne mourut pas, comme Bompré, de sa déception : ces choses-là n'arrivent guère dans la réalité ; la réalité, on la subit, on s'en accommode, et la fin arrive une fois. Ainsi de mistriss Henley, dont la dernière lettre se termine comme le *Misanthrope*, par un point d'interrogation :

« Dans un an, dans deux ans, vous apprendrez, je l'espère, que je suis raisonnable et heureuse,... ou que je ne suis plus. »

Il n'y a aucun événement dans ce récit par lettres, bien inférieur en intérêt *romanesque* à celui de Bompré. Mais l'analyse morale qui en forme toute la substance est d'une extrême finesse, et le mal dont souffre l'héroïne est autrement subtil, si je puis dire ainsi, que celui du mari trop sensible. Bompré avait des griefs précis contre sa femme. Sous la plume de Mrs Henley, les tristesses du mariage ne revêtent pas même la forme de griefs. Et la signification du livre n'en est que plus profonde : le plus parfait des maris peut donc, sans en avoir conscience, faire mourir lentement une femme qu'il adore !

Les amis de l'auteur ne s'y trompèrent pas : ils virent dans ces pages une confession. La gouvernante des princesses d'Angleterre, Suzanne Moula, écrivait de Winsor à Mme de Charrière :

« Mrs Henley est charmante, nous en sommes tous enchantés. J'ai aussi le *Mari sentimental*, mais quelle horreur que le fond de l'histoire soit vrai et que cette vilaine femme existe... Nous trouvons que vous vous êtes peinte vous-même à quelques égards. »

Elle n'ose en dire plus. Mais voici comment Samuel de Chambrier s'exprime dans une lettre à son cousin d'Oleyres :

« Je ne suis pas surpris que les *Lettres neuchâteloises* ne plaisent ni ne frappent un étranger qui ne connaît ni nous ni notre

ville... Je n'en dirai pas de même des *Lettres de Mrs Henley* : je trouve celles-ci mieux écrites et plus soignées. Je n'y cherche pas de l'historique, du roman, il n'y a ni de l'un ni de l'autre, mais beaucoup d'esprit, du tact, des nuances fines, délicates, une manière vraie et juste de rendre le sentiment. *J'y reconnais Mme de Charrière* dans l'inconséquence, dans sa facilité de reconnaître qu'elle aurait mieux fait d'agir différemment, dans quelques phrases vives, touchantes, dans son parti promptement pris, dans ses peintures et coups frappés, *dans son impatience lorsqu'elle trouve du sang-froid.* Je retrouve la tranquillité de M. de Charrière, son sang-froid lorsqu'il refuse, répond à madame. Cependant je conviens que ce caractère est exagéré et que Mme de Charrière s'est plue à faire le plus beau que possible son mari, l'a couvert avec soin dans quelques parties et a tout sacrifié, elle-même, pour le faire ressortir avec avantage. Voilà qui est généreux. »

On trouvait donc que M. de Charrière était plutôt flatté. Mais, lui-même, que pensa-t-il de son portrait ? Nous l'ignorons. Quelqu'un jugea cependant utile de défendre le mari de Mrs Henley : une plume inconnue écrivit une suite à ce petit roman, la *Justification de M. Henley, adressée à l'amie de sa femme* (Yverdon, 1784). L'époux, devenu veuf, raconte la fin de sa femme, qui est morte en couches, après avoir, dans un discours d'une humilité touchante, fait à son mari sa confession de créature faible, nerveuse et malheureuse : ils comprennent tous deux — alors qu'il n'est plus temps de mieux faire — comment ils auraient dû s'y prendre pour se donner réciproquement du bonheur. Ces pages doivent avoir pour auteur une femme ; tout n'y est pas absolument médiocre, et on y rencontre certains traits d'une concision assez expressive, celui-ci par exemple :

« Mon ami, ne me haïssez pas si je vous dis que vous m'avez aimée et que je n'ai pas été heureuse... Mon cœur demandait encore du sentiment, et vous en étiez déjà à l'habitude... Sans me consulter, vous aviez arrangé méthodiquement ce qui devait faire mon bonheur ; suivant l'exacte raison vous deviez réussir, mais avec nos cœurs, mais avec notre amour-propre, la raison n'a pas toujours raison, et avec eux les nuances sont souvent plus fortes que le fond. »

Mlle Julie de Mézerac, grande amie de Mme de Charrière, lui écrivait au sujet de cette brochure :

« Je ne sais quelle espèce de chose peut être la *Justification de M. Henley*. Il me semble que la manière dont on l'avait représenté était tellement à son avantage, qu'il n'avait aucun besoin d'être justifié. Moi, si j'avais voulu me mêler d'écrire, ç'aurait été pour justifier madame, qui, à ce que je trouve, ne s'est pas fait voir du beau côté, comme elle l'aurait pu sans faire tort à la vérité. On a précisément mis l'un dans tout son beau et l'autre dans tout son laid. Mais je n'en veux pas plus de mal à l'auteur pour cela : je vous prie de l'en remercier et de l'embrasser mille fois pour le plaisir qu'il m'a donné. »

Lorsque, deux ans plus tard, le *Mari sentimental* et *Mistriss Henley*, suivie de la *Justification*, parurent à Paris en deux volumes, le *Mercure de France* [1] en rendit compte et déclara que la *Justification* ne pouvait être de la même main que le livre qu'elle prétend compléter. Le *Journal de Paris*, rendant compte à son tour (13 mai 1786) du *Mari sentimental*, puis de sa contre-partie, ajoute : « Ainsi, voilà, d'un autre côté, un mari raisonnable convaincu d'avoir tort ! Enfin, l'on verra dans la *Justification* que s'il y a beaucoup de mauvais ménages, c'est la faute des maris, que les femmes sont presque toujours sacrifiées, etc... »

A la suite de l'article, figure cette note, que Mme de Charrière avait envoyée au journal :

« L'auteur des *Lettres de Mrs Henley* n'est point l'auteur d'une *Justification de M. H.* qu'on a imprimée à la suite de ces lettres. Il ignore même absolument qui a fait cette justification et n'aurait pas cru nécessaire de la désavouer, si dans le n° 16 du *Mercure* on n'avait paru la confondre avec les lettres qui précèdent. C'est aussi sans son aveu qu'on a réimprimé cet écrit avec des lettres initiales [2]. »

Mme de Charrière connaissait maintenant les petits tracas que rencontrent ceux qui deviennent auteurs ; mais elle allait essuyer d'autres orages à la suite de la publication des *Lettres neuchâteloises*. Avant d'aborder ce chapitre, citons, à l'intention

[1] 22 avril 1786.

[2] Le roman est signé Mme C... de Z... — Si quelqu'un avait persisté à croire que le *Mari sentimental* est de Mme de Charrière, cette opinion ne pourrait décidément plus tenir en présence de la note que nous venons de citer : les deux romans avaient été réimprimés ensemble, et Mme de Charrière ne parle que du second, en se qualifiant : *L'auteur de Mrs Henley*.

des bibliophiles, un petit pamphlet dirigé à la fois contre Samuel de Constant et Mme de Charrière. Il est intitulé *Lettre de Salomé à Jaqueline* ou *The sentimental tavern-wooman* (Versoix, 1784), avec l'épigraphe :

> Ne forçons point notre talent,
> Nous ne ferions rien avec grâce.

Mme Bernard, jeune épouse d'un aubergiste, après avoir gémi sur ses petites tribulations domestiques, raconte qu'un monsieur, passant à l'auberge, y a laissé un livre intitulé le *Mari sentimental*. Elle l'a lu avec son mari, sa servante, et une voisine, la *DuPontet*. Celle-ci était accompagnée d'un monsieur « qui était son compère et qui est tant jovial ». Puis chacun a dit son avis sur le livre. La DuPontet s'est écriée : « Savez-vous que nous avons un livre chez nous qu'on pourrait bien marier avec le vôtre ; » Mme Bernard trouve que celui qui a fabriqué le *Mari sentimental* « a un esprit bien fin, bien agréable, bien... *constant.* » — Si j'avais un galant, dit la servante, je serais bien aise qu'il fut *constant.* — Oui-dà, riposte la DuPontet, vous n'êtes pas dégoûtée, mon enfant... — Mesdames, interrompt le monsieur, je vous demande pardon, mais n'est pas CONSTANT qui veut. — Sur quoi Mme DuPontet reprend : « Peste, que vous êtes badin ! Ce n'est pas comme M. Henley, qui est tant respectueux. » — Les interlocuteurs lui demandent qui est cet original : vexée, Mme DuPontet réplique que M. Henley « est bien une autre paire de manches que M. Bompré, » et ajoute : « C'est un étranger... Il n'est pas de ces quartiers. »

Suivent des allusions obscures, des mots soulignés dont le sens nous échappe.

« En attendant, conclut Mme DuPontet, si vous voulez venir demain boire du cacao à la maison, j'en ai qui est parfait. — A condition, dit Mme Bernard, qu'on lira votre livre. — Eh ! si j'en faisais un, moi qui vous parle ! s'écrie la DuPontet. — En ce cas, fait le monsieur, je dirais comme l'autre : Ramenez-moi aux CARRIÈRES... »

La seule indication à tirer de cet obscur et laborieux badinage, c'est que le *Mari sentimental* est attribué à M. de Constant, et que Mme DuPontet lui oppose M. Henley. La propriété de Charrière, à Colombier, s'appelle, aujourd'hui encore, le *Pontet ;*

on y buvait d'excellent cacao de Hollande... Quant au mot CARRIÈRES, mis en relief par des majuscules, il est une allusion grossière, mais transparente, à la dame du Pontet. Nous croyons entrevoir encore d'autres allusions, d'ailleurs très voilées, aux circonstances intimes de Mme de Charrière dont il a été question dans le chapitre précédent. Mais tout cela a perdu pour nous la signification et le piquant que les initiés purent y trouver alors. La malveillance paraît avoir inspiré ces énigmatiques petites lettres : c'est ce que nous y discernons de plus clair.

CHAPITRE X

Les Lettres neuchâteloises

« J'aime l'idée de faire des *Lettres neuchâteloises.* »
(Le pasteur Chaillet).

Une petite ville en rumeur. — Juliane et Mlle de la Prise. — Peinture de mœurs locales. — Le parler neuchâtelois. — Pathétique familier. — Une lettre de Suzanne Moula. — Les *Lettres neuchâteloises* défendues par Chaillet. — Mme de Staël réclame un dénouement.

Madame de Charrière avait été reçue dans la société de Neuchâtel avec cet empressement que les habitants de la petite ville ont toujours manifesté envers les étrangers de marque. On l'avait invitée, entourée, fêtée ; elle s'était liée d'amitié avec DuPeyrou, et entretenait les relations les plus cordiales avec ses voisins de campagne. En un mot, elle faisait partie du tout-Neuchâtel d'alors. Mais elle ne se mêlait guère à ce petit monde qu'en observatrice doucement amusée, en spectatrice des plaisirs dont elle ne réclamait plus sa part. C'est pourquoi, peut-être, on la jugeait « aimable... et capricieuse [1] ! » Un beau jour, lasse de la monotonie d'une existence sans but,

[1] Lettre de François de Chambrier à d'Oleyres (17 novembre 1777) : « Quelle vie mènent M. et Mme de Charrière ? Les connaissez-vous ? On dit madame fort aimable, mais un peu capricieuse. Qu'en pensez-vous ? »

elle prit nonchalamment sa fine plume et traça en se jouant cette peinture à la fois légère et précise intitulée *Lettres neuchâteloises*.

Le scandale fut grand ; les échos nous en arrivent de tous côtés. Samuel de Chambrier se montre aussi dur que peut l'être un galant homme, et, par son ton de colère contenue, nous devinons le langage violent dont usaient des lecteurs moins bien élevés :

« Mme de Charrière, écrit-il à son parent de Turin, n'a pu se refuser aux aperçus malins de son esprit ; elle n'a pu soutenir l'idée que l'on prît le change sur la manière dont elle nous jugeait ; plutôt que de ne pas faire de l'esprit sur notre compte, elle aurait consenti à de grands sacrifices. Sa réputation ne la satisfait pas ; elle veut l'étendre, la faire circuler par les moyens typographiques ; mais on trouve qu'elle a fait pis en publiant cet ouvrage qui nous couvre de ridicule. Elle a attaqué des gens de la politesse et de l'honnêteté, de l'accueil desquels elle avait à se louer ; elle a éloigné d'elle, pour satisfaire son esprit, des personnes au milieu desquelles elle vit, et a prouvé plus de vanité que de bon sens. »

L'indignation dura si longtemps, qu'une année après la publication des *Lettres neuchâteloises*, l'auteur jugeait prudent de ne pas se montrer dans la petite ville dont elle avait si fort troublé la quiétude. On le peut conclure de ces lignes, adressées à d'Oleyres par sa mère, et qui ont évidemment pour but de le mettre en garde contre une relation peu sûre :

« Depuis les *Lettres neuchâteloises*, Mme de Charrière n'a point quitté Colombier, non plus que son mari : ils ne viennent point en ville. Quoiqu'elle ait beaucoup d'esprit, il faut être sur ses gardes, autrement son commerce serait dangereux. » (5 mars 1785.)

C'est, comme on voit, le pendant — avec plus de culture — de l'incident Caillat de Chapeaurouge : le roman cesse d'être légitime sitôt qu'il cesse d'être imaginaire ; il constitue un attentat aux mœurs dès qu'il s'applique à les peindre. Il n'est pas permis à l'artiste d'étudier la vie dans les manifestations qu'il en a sous les yeux, de montrer la réalité prochaine telle qu'elle s'offre chaque jour à son observation : Mme de Charrière peut écrire des *Mistriss Henley*, c'est son affaire ; mais des *Lettres neuchâteloises !...*

D'Oleyres, qui voit les choses de plus loin, et dont la tête n'est pas échauffée par l'indignation ambiante, écrit dans son journal :

« On m'a envoyé de Genève une brochure qui fait grand bruit à Neuchâtel et y révolte toutes les têtes. On l'attribue à Mme de Charrière, qui est à Genève actuellement. Les *Lettres neuchâteloises*, petit roman fort trivial, sert de cadre à des observations fines et justes sur nos mœurs et usages locaux. » (2 avril 1784.)

LETTRES
NEUCHATELOISES.
ROMAN.
AMSTERDAM,
M. DCC. LXXXIV.

TITRE DE L'ÉDITION ORIGINALE DES *Lettres neuchâteloises* (BIBL. DE NEUCHATEL)

Ce jugement plus calme est à peu près celui de la postérité. En ce temps-là, on s'obstinait sottement à voir dans un pareil livre une transcription de la réalité toute pure ; on cherchait parmi ses connaissances les originaux des personnages, on croyait retrouver leurs aventures réelles sous les épisodes imaginés par le romancier. Evidemment, les *Lettres* sont une image fidèle de la société neuchâteloise, mais cette image n'est point la plate copie qu'on y cherchait. Il n'est d'ailleurs pas certain que les lecteurs d'aujourd'hui fussent beaucoup plus intelligents ; du moins seraient-ils, grâce à l'accoutumance, un peu moins susceptibles...

Un jeune Allemand, Henri Meyer, fils d'un honnête *marchand* d'Augsbourg, neveu d'un riche *négociant* de Francfort, arrive à Neuchâtel, en 178., pour y faire l'apprentissage du commerce. Il a de l'esprit, des sentiments, quelque instruction, une certaine distinction naturelle. Un hasard lui fait rencontrer, dans l'étroite rue du Neubourg, une jeune et jolie « tailleuse », Juliane C... Embarrassée de paquets, elle laisse tomber la robe neuve qu'elle est chargée de livrer à Mlle de la Prise. Meyer porte secours à la couturière en détresse, la reconduit chez sa patronne, explique l'accident, montre enfin de la bonté et une sorte de courage. Mais la petite, qui n'en est pas à sa première aventure, revoit, recherche le jeune homme... Celui-ci, après quelques moments d'oubli, rompt avec elle, mais trop tard, comme on verra.

Entre temps, il a rencontré au concert, puis au bal, la charmante Marianne de la Prise. Dès le premier regard, les jeunes gens ont ressenti tous deux un trouble inconnu. Meyer peint à ravir cette sorte de joie intérieure qu'il ressent auprès d'elle :

« Ce qui me surprend, c'est l'espèce de confiance et même de gaîté qu'elle m'inspire. Il me semblait quelquefois, à ce bal, que nous étions d'anciennes connaissances ; je me demandais quelquefois si nous ne nous étions point vus étant enfants ; il me semblait qu'elle pensait la même chose que moi, *et je m'attendais à ce qu'elle allait dire*. Tant que je serai content de moi, je voudrais avoir Mlle de la Prise pour témoin de toutes mes actions ; mais, quand j'en serai mécontent, ma honte et mon chagrin seraient doubles, si elle était au fait de ce que je me reproche. Il y a certaines choses dans ma conduite qui me déplaisaient assez avant le bal, mais qui me déplaisent bien plus depuis que je souhaite qu'elle les ignore. Je souhaite que son idée ne me quitte plus et me préserve de rechute. »

Ces vœux sont des aveux. Bientôt, en effet, Juliane va être mère. Que devenir ? Elle confie sa peine à Mlle de la Prise, qui n'hésite point à apprendre à Meyer la situation de cette malheureuse. Le jeune homme promet de remplir son devoir envers son enfant ; Mlle de la Prise se charge de le représenter auprès de la mère ; et en quittant Neuchâtel, il emporte l'assurance qu'il est aimé : un rayon d'espoir éclaire la dernière page du roman.

Cet aride résumé, qui était indispensable, ne donne aucune idée du charme de poésie répandu sur ce petit ouvrage. C'est, comme l'a dit Charles Berthoud [1], « une esquisse de mœurs, où la familiarité des relations entre jeunes gens et jeunes filles, due chez nous comme en Angleterre à l'éducation protestante, est mise en saillie avec son mélange de liberté et de retenue, mais où la visée essentielle de l'écrivain est pourtant toujours l'analyse, ou plutôt l'observation des sentiments. Le premier éveil de l'amour dans une âme vaillante et pure de jeune fille, la première lutte d'un honnête cœur de jeune homme entre les entraînements des sens et une affection relevée, sont retracés en quelques traits pénétrants et pleins de justesse, d'une main délicate et ferme tout ensemble. »

Le cadre de cette aventure d'amour, c'est la vie neuchâteloise prise sur le vif, avec « quelque chose du détail hollandais, mais sans l'application ni la minutie, et avec une rapidité bien française ». (Ste-Beuve) [2]. Meyer conte à un ami son arrivée à Neuchâtel par un jour brumeux d'octobre. Ici, l'auteur se souvient de ses premières impressions :

« Je suis arrivé il y a trois jours, à travers un pays tout couvert de vignobles et par un assez vilain chemin fort étroit et fort embarrassé par des vendangeurs et tout l'attirail des vendanges. On dit que cela est fort gai ; et je l'aurais trouvé ainsi moi-même peut-être, si le temps n'avait été couvert, humide et froid, de sorte que je n'ai vu que des vendangeuses assez sales et à demi-gelées. ...Les raisins versés et pressés dans des tonneaux ouverts, qu'on appelle *gerles*, et cahotés sur de petites voitures à quatre roues qu'on appelle *chars*, n'offrent pas non plus un aspect bien ragoûtant... La ville me paraîtra, je crois, assez belle, quand elle sera moins embarrassée et les rues moins sales. Il y a quelques belles maisons, surtout dans le faubourg ; et quand les brouillards permettent au soleil de luire, le lac et les Alpes, déjà toutes blanches de neige, offrent une belle vue ; ce n'est pourtant pas comme à Genève, à Lausanne ou à Vevey.»

Quelques semaines plus tard, le jeune étranger constate que les notables de la petite ville « n'ont plus l'air aussi soucieux et

[1] Notice sur Mme de Charrière, *Galerie suisse*, II, p. 79.

[2] Ce jugement, et quelques autres que nous reproduisons plus loin, sont empruntés au grand article de la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1839, qui a été réimprimé dans les *Portraits de femmes* et en tête de l'édition de *Caliste* (Labitte, 1845).

sont un peu mieux habillés que pendant les vendanges, lorsque leurs gros souliers, leurs bas de laine et leur mouchoir de soie autour du cou m'ont si fort frappé ». — On sourit d'apprendre que cet innocent croquis blessa les Neuchâtelois de 1784. L'observation n'a pourtant rien de malveillant dans son exactitude ; un poète du cru, ami de Mme de Charrière, n'a-t-il pas aussi dépeint le Neuchâtelois,

> Sortant enfin de son obscur cellier,
> De vendangeur devenu petit-maître[1] ?

Alors surtout, quand les vignes enserraient de trois côtés la petite ville, la vendange était une affaire capitale ; tout le monde en était occupé. Puis, les pressoirs fermés, la vie mondaine reprenait ses droits. Meyer a noté cette brusque transition et la métamorphose des notables du chef-lieu : fallait-il grande malice pour cela ? — Il remarque aussi qu'on nomme chacun par son titre, ce qui amusait déjà Rousseau : « M. le conseiller, M. le maire, M. le ministre... » Il voit, avec une surprise que Mme de Charrière avait éprouvée, les dames de la société jouer fort prestement la comédie, et il déclare — pour notre étonnement à nous — que « presque tout le monde à Neuchâtel a de la grâce et de la légèreté », et que les filles, « un peu maigres, et un peu brunes pour la plupart », y sont jolies. Il est frappé de voir certains noms de famille si répandus, qu'il semble que tous les Neuchâtelois soient parents. Certains d'entr'eux sont *nobles*, mais cette noblesse est de fraîche date, si bien que le patron de Meyer, qui en est, *n'y attache rien*, et ne met le *de* devant son nom « que pour faire plaisir à sa femme et à ses sœurs ». Meyer s'égaie encore sur la fête des Armourins, qui est fort belle, mais dont personne n'a pu lui dire la signification ni l'origine.

Jusqu'ici, la peinture n'est pas bien méchante. Ne serait-ce pas la description du dîner du jour de l'An qui aurait vexé nos pères ? La page est de jolie satire, d'une piquante vérité ; chaque trait porte :

« Mon patron a eu la bonté de me faire inviter à un grand dîner, où l'on a plus mangé que je n'ai vu manger de ma vie

[1] César d'Ivernois, *Les jeux de société* (voir plus loin chap. XXII).

NEUCHATEL VU DE L'EST

[nierons-nous, à cette heure encore, ces dîners interminables ?] où l'on a goûté et bu vingt sortes de vins [cela n'est-il pas encore vrai ?] Bien des gens se sont à demi-grisés, et *n'en étaient pas plus gais!* » [On ne se grise plus, même à moitié, c'est entendu : mais aurions-nous, par hasard, la prétention d'avoir le vin gai ! — La suite est si vraie, que nous avons cent fois assisté à une scène identique !] « Trois ou quatre jeunes demoiselles chuchotaient entre elles d'un air malin, *trouvaient fort étrange que je leur parlasse et ne me répondaient presque pas... Les sourires et les éclats de rire étaient tous relatifs à quelque chose qui s'était dit auparavant, et dont je n'avais pas la clef.* Je doutais même quelquefois que ces jolies rieuses s'entendissent elles-mêmes, car elles avaient plutôt l'air de rire pour la bonne grâce que par gaîté. *Il me semble qu'on ne rit guère ici ; et je doute qu'on y pleure, si ce n'est aussi pour la bonne grâce.* »

Ce tableau de notre gaîté voulue, dissimulant à peine un fond de maussaderie, est criant de vérité, j'en prends à témoin tout Neuchâtelois sincère et conscient. La description de nos conversations ne le cède en rien ; elles s'attardent trop volontiers au prix, à la qualité, la vente et la mévente des vins :

« C'est une terrible chose que ce vin ! s'écrie Meyer. Pendant six semaines, je n'ai pas vu deux personnes ensemble qui ne parlassent de la *vente*. Il serait trop long de t'expliquer ce que c'est, et je t'ennuyerais autant que l'on m'a ennuyé. Il suffit de te dire que la moitié du pays trouve trop haut ce que l'autre trouve trop bas, selon l'intérêt que chacun y peut avoir ; et aujourd'hui on a discuté la chose à neuf, quoiqu'elle soit décidée depuis trois semaines. Pour moi, si je fais mon métier de gagner de l'argent, je tâcherai de n'entretenir personne du vif désir que j'aurai d'y réussir ; car c'est un dégoûtant entretien. »

Le dernier trait est dur. Est-il immérité ? Le terre-à-terre de nos conversations n'a-t-il pas agacé d'autres gens d'esprit que l'auteur des *Lettres neuchâteloises ?*

La description du bal de société est excellente aussi. Meyer a reçu pour ce bal deux billets, à lui destinés tous les deux ; il n'a pas compris le caractère strictement personnel de l'invitation, et a offert étourdîment un des billets à son camarade de comptoir. Cela amène une petite explication avec une des dames patronnesses, qui conclut en disant: «Oh! bien, il n'y a pas de mal... pour une fois », et quitte Meyer « en jetant de loin sur son camarade *un regard d'examen et de protection* ». C'est la même

dame — il nous semble la reconnaître — qui interroge Meyer sur sa famille avec une sympathie... curieuse :

« J'ai répondu que j'étais le fils d'un marchand d'Augsbourg [1]. — D'un négociant, m'a-t-elle dit. — Non, Madame, ai-je repris ; et j'ai senti que je rougissais, — d'un marchand. Je sais bien la différence ; mon oncle, frère de ma mère, est un riche négociant. — La dame voulait apparemment être polie ; mais assurément ce n'était pas l'être que de montrer assez de mépris pour ce qu'était mon père, pour se croire obligée de le supposer ce qu'il n'était pas. »

Notre politesse n'est-elle pas souvent ainsi, un peu maladroite, parce que la sensibilité n'y a pas assez de part ? Que d'exemples j'en pourrais citer ! Voici comment Meyer résume son sentiment sur nous :

« Sociables, officieux, charitables, ingénieux [2], pleins de talent pour les arts d'industrie, et n'en ayant aucun pour les arts de génie ; le grand et le simple leur sont si étrangers en toutes choses, qu'ils ne le comprennent et ne le sentent même pas. »

En conscience, ce jugement me paraît la vérité même : il ne suffit pas de quelques exceptions heureuses pour l'infirmer.

On trouve dans nos *Lettres* des boutades plus mordantes encore, que Mme de Charrière n'a pas osé prendre à son compte : elle les a mises dans la bouche d'un Neuchâtelois grincheux, dont le type n'était point malaisé à trouver. Meyer l'appelle *le Caustique* ; il aime à le rencontrer, car sous son ton persifleur et bourru, on découvre un fond de bonté et un jugement sain. Il a fait sa connaissance au bal, où le *Caustique* va de groupe en groupe, observant, écoutant ce qu'on dit, et jetant ça et là un mot amer ou narquois. Justement Meyer cause avec un noble alsacien, le comte Max, venu à Neuchâtel pour y parfaire son éducation, mais très déçu de n'y avoir « point trouvé, pour la littérature et les beaux-arts, les secours qu'on lui avait fait espérer ».

« Mais, Monsieur, interrompt le *Caustique*, comment a-t-on pu vous envoyer à Neuchâtel pour les choses que vous aviez envie d'apprendre ? Nous avons des talents, mais pas les moin-

[1] Dans la première édition, on lit : « de Strasbourg... »
[2] Première édition : « ingénieux *à demi*... »

dres lumières ; nos femmes jouent joliment la comédie, mais elles n'ont jamais lu que celles qu'elles voulaient jouer. Personne de nous ne sait l'orthographe ; nos sermons sont barbares ; nos avocats parlent patois ; nos édifices publics n'ont pas le sens commun ; nos campagnes sont absurdes : n'avez-vous pas vu de petits bassins d'eau à côté du lac ? Nous sommes encore plus légers, plus frivoles, plus ignorants que... »

Heureusement, Mlle de la Prise vient interrompre ce terrible homme. « Son fiel et ses exagérations m'on fait rire », ajoute Meyer. Plus tard, il rencontre dans la rue le *Caustique*, lequel a suivi du coin de l'œil le petit roman de Meyer et lui dit à brûle-pourpoint :

« Monsieur l'étranger, nous ne sommes pas méchants, mais nous sommes fins, et nous nous en piquons : chacun se hâte de soupçonner et de deviner, de peur d'être prévenu par quelque autre. Or, comme nous ne connaissons presque pas les passions, nous ne saurions dans certains cas soupçonner qu'une intrigue... »

Le *Caustique* si redouté est le meilleur cœur que Meyer ait rencontré à Neuchâtel, ce qui lui suggère cette réflexion que « les gens caustiques ne sont pas nécessairement méchants ». Les lecteurs de 1784 n'avaient pas assez médité cette pensée, lorsqu'ils accusaient de méchanceté noire le spirituel auteur des *Lettres*. Nous entendrons tout à l'heure Chaillet réfuter brillamment cette accusation. Ce qui est sûr, c'est que le *Caustique* n'est pas un simple homme de paille : il a été étudié sur le vif ; nous avons nous-même connu tel original qui lui ressemblait fort... et qui en descendait peut-être.

S'il est naturel que Mme de Charrière ait été en mesure de peindre exactement la société de Neuchâtel, on peut s'étonner qu'elle ait su tracer un portrait si exact de Juliane, la petite couturière chercheuse d'aventures. Mais nous savons qu'elle se plaisait à causer avec les humbles gens, à observer leurs façons de penser et de dire. La place que tient Juliane dans le roman explique l'épithète de *trivial* dont usait Chambrier d'Oleyres. Dès la première lettre de cette fille à sa tante de Boudevilliers, nous reconnaissons le vocabulaire et l'accent du cru : « En me retournant, j'ai tout ça laissé tomber »... « Quand j'eus tout ça raconté » : ce tour germanique est courant à Neuchâtel. De même tant de mots allemands francisés : un *bouēbe*

(*Bube*, petit garçon) ; *à fière-aube* (*Feier-Abend* : à la nuit tombante). Et cette interjection : *A la garde !* [sous-entendu : *de Dieu*] qui amusait tant Mme de Charrière ; et ce joli verbe patois *jaubler* (intraduisible : car *préméditer* n'est pas équivalent) ; et les *briques* (pour : les morceaux) ; et *les jours sur semaine ;* et *nous deux ma cousine ; il s'est pensé ; nous avons été prêtes* (pour: nous eûmes fini),... ce parler est encore celui de nos artisans, et même souvent le parler de ceux qui les occupent [1] !... La narration de Juliane, qui ouvre le roman, est un chef-d'œuvre de couleur locale : on la voit trottinant « en bas le Neubourg », ou s'allant mettre en chambre chez un cordonnier des Chavannes. Mais la finesse d'observation va plus loin que cette surface pittoresque: Juliane est d'une vérité plus générale et humaine, lorsqu'elle se livre à l'amertume de son ressentiment contre le vilain horloger chez qui elle a été en service et sans qui elle fût demeurée sage ; ou lorsqu'elle compare sa vie à celle de ses clientes riches :

« Ces dames font *toutes sortes* [encore une expression bien locale] pour se divertir ; et peut-être ne sont-elles seulement pas aussi braves [honnêtes] qu'une pauvre fille qu'on laisse pleurer en faisant son ouvrage, et qui n'a pas été à toutes leurs écoles et leurs pensions et n'a pas appris à lire sur leurs beaux livres ; et elles ont des bonnets et des rubans, et des robes avec des garnitures de gaze, qu'il faut que nous travaillions toute la nuit et quelquefois les dimanches... »

Ces sentiments sont de tous les temps et de tous les pays ; mais alors ils ne s'exprimaient point tout haut ; il fallait en quelque mesure les deviner par la sympathie : il est clair que Mme de Charrière aime sa Juliane. Son talent a su, tout de même, faire sentir que Juliane est la vraie coupable dans l'aventure de Meyer : c'est elle qui, par ses larmes, ses airs désespérés, son petit manège, a séduit ce brave garçon, à qui « les femmes

[1] Comment avait-elle si bien appris à parler neuchâtelois ? Tout simplement en prêtant l'oreille aux conversations de ses gens. Une personne âgée, dont les souvenirs d'enfance confinaient au temps de Mme de Charrière, et qui tenait à Colombier par sa parenté, nous contait, il y a vingt ans, que Mme de Charrière se plaisait à aller s'asseoir au haut de la table où mangeaient les domestiques du manoir, s'y attardait volontiers, les faisait causer, et s'amusait fort des pittoresques locutions du cru qui émaillaient leurs propos.

étaient étrangères ». — « Je crois bien, dit-elle, qu'il me serra la main *ou* qu'il m'embrassa. » Elle a fait tout ce qu'il fallait pour l'y amener ; aussi n'a-t-elle pas l'idée d'accuser Meyer, mais est-elle seulement bien fâchée d'être grosse. N'était cet inconvénient... D'autre part, Meyer, honteux de sa chute, a bien vite coupé court à cette relation, où il s'est trouvé engagé par surprise... Il fallait toute la délicatesse de main de notre conteuse pour faire sentir ces choses, que nous précisons lourdement, qui ne sont qu'indiquées, et que le lecteur devine. Mais il importait de les lui faire deviner, pour rendre acceptable et plausible l'autre amour de Meyer, le vrai, le seul. Il n'a jamais aimé que Mlle de la Prise ; il l'a aimée à première vue ; elle aussi l'a aimé tout de suite. Ils le disent si bien ! Que d'expressions ravissantes sous leur plume ! Que de « finesses d'âme subitement révélées » (Sainte-Beuve) !

« Il me semble, écrit Marianne à une amie, que j'ai quelque chose à te dire ; et quand je veux commencer, je ne vois plus rien qui vaille la peine d'être dit.. Quelquefois, il me semble qu'il ne m'est rien arrivé, que cet hiver a commencé comme l'autre ; d'autres fois il me semble qu'il m'est arrivé mille choses, que je suis changée, que le monde est changé. »

Une héroïne de Marivaux ne nuance pas mieux l'expression de son « état d'âme » et y met peut-être moins de noble simplicité.

« Tout est *nature* en ce roman, comme en quelque antique nouvelle d'Italie, s'écriait Sainte-Beuve. Mlle de la Prise a la franchise de cœur. Elle ose aimer et se le dire ; elle sait regarder en face l'éclair, dès qu'il a brillé. »

Cet amour la rend clairvoyante ; elle se fie désormais — et cela est superbement dit — « à cette lumière qu'elle a trouvée tout à coup dans son cœur. » Le monde est transfiguré pour elle :

« Ma mère a beau gronder, cela ne trouble pas ma joie. Mes amies ne me paraissent plus maussades : vois-tu, je dis *mes amies*, mais c'est par pure *surabondance de bienveillance*... Mon clavecin, ma harpe, étaient tout autre chose qu'une harpe et un clavecin ; ils avaient vie : je parlais, et on me répondait par eux. »

Comme on sent bien que l'auteur avait lu, relu avec prédilection la *Marianne* de Marivaux ! On le devinerait à certain

tour de réflexion, et à « ces aveux naïfs de la passion, qui a déjà dit son secret quand elle croit le chercher encore [1] ». Mais Marivaux ne rencontre pas toujours des accents aussi justes et aussi caressants.

Surtout, Mlle de la Prise est bien la jeune fille que pouvait produire alors la simplicité, la liberté de nos petites villes. Les jeunes gens, étrangers compris, avaient mille occasions de se voir, aux assemblées, au concert, à la promenade, et de former des attachements qui parfois étaient durables. Cette facilité innocente, si bien mise en relief par l'auteur, lui a fourni des situations d'un pathétique familier qui ailleurs ne seraient pas vraisemblables. Son héroïne, élevée par son père dans une grande liberté, est demeurée plus que toute autre naturelle et primesautière. Elle se peint, avec sa franchise et son courage de cœur, dans deux scènes capitales, qu'il faut rappeler.

Au retour d'une promenade au Crêt et au Mail, Meyer et le comte Max ont rencontré Marianne et une de ses cousines. Ils ont reconduit à la ville ces jeunes personnes. Mlle de la Prise les présente à ses parents ; nous pénétrons avec eux dans le modeste intérieur d'un ancien officier au service de France. On fait de la musique, la soirée s'avance : « Neuf heures approchaient. Mme de la Prise nous en avertit par une certaine inquiétude *et le soin de tout ranger autour de nous.* » (Trait bien neuchâtelois, soit dit en passant). Le père de famille, homme du monde plein de simplicité et de rondeur, retient à souper les jeunes étrangers : Mme de la Prise ne sait point cacher sa contrariété : « Encore si vous vous étiez avisé de cela de meilleure heure ! » Au cours de la causerie, on en vient à parler d'une jeune Vaudoise qui se résigne à épouser un homme riche, et très déplaisant, alors qu'elle est passionnément aimée d'un étranger plein de mérite, mais sans fortune. L'aime-t-elle ? dit quelqu'un. — Oui. — En ce cas-là, elle a grand tort, décide M. de la Prise. Sa femme objecte : C'est un fort bon parti. Cette fille n'a rien : que pouvait-elle faire de mieux ? — *Mendier avec l'autre*, murmure Marianne. Ce mot scandalise sa mère, qui la traite de folle. Mais le père approuve au contraire :

[1] Sayous, *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, II, p. 114.

— « J'aime cela, moi ! C'est ce que j'avais dans le cœur quand je t'épousai. — Oh ! bien, nous fîmes là une belle affaire ! — Pas absolument mauvaise, riposte le père, puisque cette fille en est née. »

Et alors, scène d'attendrissement : Marianne, agenouillée auprès de son père, pleure de douces larmes, puis sort, puis revient avec un visage serein... Si Diderot avait connu ces pages, a dit bien joliment Sainte-Beuve, il eût couru, le livre en main, chez Sedaine.

Tous ces détails de vie intime, si naturels, si vrais, font pressentir et rendent d'avance acceptable la hardiesse de la scène principale. Ce qu'a risqué là Mme de Charrière est unique dans le roman de cette époque ; il lui a fallu, pour traiter ce point délicat, « des qualités supérieures à celles d'un talent simplement aimable ». Si quelqu'un blâmait l'action de Mlle de la Prise, il faudrait lui répondre avec Meyer :

« Je ne pense pas que vous soyez tenté de vous moquer d'une *jeune fille qui*, PAR PITIÉ POUR UNE AUTRE, entretient un homme sur un chapitre qui devrait lui être à elle-même étranger. »

C'est, en effet, ce qu'osera Marianne, pour sauver Juliane du désespoir. Grave, presque solennelle, la voici qui demande un entretien au jeune homme. Et pour ne point attirer l'attention, elle imagine d'inviter le comte Max à s'asseoir près d'eux. Alors, placée entre les deux jeunes gens qui l'écoutent — scène chaste, précisément parce qu'ils sont deux, remarque Sainte-Beuve — alors, elle dit à Meyer tout ce qu'il faut qu'il sache : que Juliane est grosse, ne sait que devenir, ne peut compter que sur lui...

La pruderie neuchâteloise, qui n'était au fond que sécheresse de cœur et défaut de sensibilité, jugea cette scène scandaleuse : nous n'avons pas besoin de montrer qu'elle est superbe d'élévation, de simple grandeur, de chasteté véritable. Cette jeune fille pure, qui, sans hésiter ni trembler, sauve la fille-mère en disant à l'amant : Faites-votre devoir ! est une des plus touchantes inventions du roman moderne. Marianne n'est-elle pas aussi noblement vaillante que Delphine, lorsque celle-ci risque sa réputation pour secourir une femme qui a perdu la sienne, mais qu'on accable d'un mépris injuste ? Et qui sait si

Mme de Staël, qui a si souvent relu les ouvrages de Mme de Charrière, ne s'est pas un peu souvenue de Marianne dans *Delphine*, comme elle s'est incontestablement souvenue de Caliste dans *Corinne ?* Delphine se met au-dessus de l'opinion par les élans de son cœur généreux. Que fait d'autre Mlle de la Prise dans la scène émouvante qu'on vient de voir ? Elle apparaît d'une droiture aussi fière qu'une autre héroïne, aimée de Mme de Charrière, la princesse de Clèves. Encore Marianne montre-t-elle une âme plus hardie, puisqu'elle doit oublier ses pudeurs de jeune fille, et faire taire des scrupules légitimes devant un devoir supérieur. Mais aussi, l'accomplissement de ce devoir la transforme : la jeune fille devient plus grave, plus réfléchie ; l'insouciance et la vivacité d'enfant font place à un sentiment doux et sérieux : « elle a préservé une femme de la misère et du vice, peut-être de la mort ». En même temps elle s'est convaincue de la sincérité de Meyer, de sa foncière honnêteté. Il n'a pas le devoir de la réparation par le mariage, qu'il devrait à une fille séduite ; mais il doit à Juliane et à son enfant de pourvoir désormais à leurs besoins : c'est Mlle de la Prise qui veillera de sa part sur ces deux pauvres êtres.

Ce qui rend cette situation irrésistiblement touchante, c'est que Marianne aime Meyer et se sait aimée : « Il ne me l'a pas dit ; mais il me l'aurait dit mille fois que je ne le saurais pas mieux ». Qu'arrivera-t-il donc ? S'épouseront-ils ? Nous ne le saurons pas. Mme de Charrière sentait ce qu'un dénouement plus précis aurait de vaguement pénible. On lui reprocha de tous côtés le fait que l'histoire demeurait en suspens. C'est justement ainsi qu'il en devait être : Meyer va se former encore ; il reviendra sans doute à Neuchâtel entièrement digne de Marianne. N'a-t-il pas appris déjà, par une expérience humiliante, la loi si sérieuse de la solidarité, de la répercussion de tous nos actes dans la vie d'autres êtres ? Cette loi, qu'il formule avec une si heureuse concision : *On ne fait rien tout seul, et il ne nous arrive rien à nous seuls*, c'est la morale du livre.

Les Neuchâtelois ne sentirent rien de tout cela, et justifièrent le jugement de Mme de Charrière : « Le grand et le simple leur sont étrangers en toutes choses... » Ils s'appliquèrent avec une persévérance comique à chercher les noms véritables des personnages ; les *Lettres* ne furent à leurs yeux qu'un roman à

clef plein de malignité. Les amis même de Mme de Charrière n'y voyaient pas grand'chose de plus. Telle la bonne Suzanne Moula, qui lui écrivait de Windsor (15 juin 1784) :

« Vous êtes une jolie personne de tarder ainsi à m'envoyer vos œuvres et à les avouer pour telles. Il y a cinq ou six semaines que Mlle C. Rougemont me les a envoyées de Neuchâtel : je les ai lues, relues, je vous ai admirée, un peu blâmée, très goûtée... Les *Lettres neuchâteloises* à présent courent la cité... M. Chauvet [1] nous a appris l'auteur... En les lisant, je pensais à vous. Je rejetai cette pensée en me rappelant la manière dont vous m'en aviez parlé [2]. Je ne croyais pas, surtout, qu'il vous fût possible d'écrire aussi bien le français ou patois des tailleuses. Moi qui devrais le savoir dans sa perfection, je serais bien embarrassée. J'ai été tentée vingt fois de vous écrire, depuis que je sais l'obligation que je vous ai comme Neuchâteloise ; mais incertaine si cela vous ferait plaisir ou non, j'ai attendu une lettre de vous. Je crois que si j'avais écrit dans les premiers moments et que j'eusse suivi les impulsions de mon cœur, je vous aurais grondée... J'ai su que le public, à Neuchâtel, est très fâché contre vous ; mais je crois que les gens vraiment raisonnables ne le peuvent être. Voyez un peu la belle place que je m'assigne !... Votre livre m'a amusée ; et puis, après tout, ce que vous nous reprochez ne sont pas des crimes... M. Chauvet passait la soirée chez moi ; M. et Mme G., Mlle de la F. y étaient aussi ; peut-être par honnêteté pour moi, ils soupçonnèrent un peu d'exagération dans ce que vous dites : que nous ne lisons que les comédies que nous jouons. M. Chauvet répliqua : « Elles ne lisent pas même les comédies qu'elles jouent, mais le rôle seulement qui leur est assigné !

...Pour moi, j'ai été un peu comme les autres : j'ai cherché les originaux des personnages du roman... »

Et la voilà qui les énumère tous, en mettant des noms de Neuchâtelois en regard ! Puis elle poursuit :

« Vous m'avez divertie par le récit des discours qu'on tient à N., mais je sais une épithète qu'ils donnent à votre livre que je ne vous dirai pas : elle leur fait trop peu d'honneur et marque leur dépit d'une manière peu judicieuse. Si je ne me trompe, M. de G. trouve que vous avez eu tort de l'écrire, et moi je trouve que vous n'avez pas eu tout à fait raison. Qu'en dit M. de C[har-

[1] Sans doute Pierre Chauvet, de Genève, alors établi à Londres.

[2] On serait curieux de savoir comment Mme de Charrière parlait du petit livre *anonyme*. Ses lettres à Suzanne Moula n'existent malheureusement plus. (Voir chap. XXIV).

rière] ? Mais il n'a pas laissé de me faire passer une demi-heure agréable, et n'y eût-il que l'assurance qu'il me donne d'une meilleure santé (car il faut que l'esprit et le corps soient bien disposés pour écrire ainsi), le livre fût-il cent fois plus méchant, je ne serais pas fâchée que vous l'eussiez fait. Il y a longtemps qu'on a remarqué que ce n'étaient pas les vérités tombant sur des défauts bien graves qui offensaient, mais celles qui tombent sur les ridicules et les petits torts : la fâcherie de mes compatriotes en est une nouvelle preuve.»

En lisant cette lettre, on sent bien, à certaines réticences, que les amis mêmes de l'auteur étaient un peu effarés de sa témérité. Elle avait donné un coup de bâton dans une fourmilière ; ce monde minuscule était en rumeur et chacun prétendait être atteint :

« Ne peignant personne, écrivait-elle, on peint tout le monde : cela doit être, et je n'y avais pas pensé. Quand on peint de fantaisie, mais avec vérité, un troupeau de moutons, chaque mouton y trouve son portrait ou du moins le portrait de son voisin. C'est ce qui arriva aux Neuchâtelois, ils se fâchèrent. L'on m'écrivit une lettre anonyme très fâcheuse, où l'on me dit de très bonnes bêtises. Mlle *** dit que tout le monde pouvait faire un pareil livre : « Essayez ! » lui dit son frère. Les Genevois me jugèrent avec plus d'esprit que tout le monde [1]. Une femme très spirituelle, très genevoise, dit à une autre : « On dit que c'est *tant bête*, mais cela m'amuse ». Ce mot me plut extrêmement. »

Mme de Charrière fit à Neuchâtel le même jeu qu'à Utrecht, lors de la publication du *Noble :* elle se laissa soupçonner, mais n'avoua pas. Cette attitude exaspérait les Neuchâtelois. Samuel de Chambrier écrivait avant d'avoir lu :

20 *mars* 1784 (à d'Oleyres) : « Il a paru ici une petite brochure, les *Lettres neuchâteloises*, que l'on attribue à Mme de Charrière, de laquelle quelques morceaux pourraient effectivement être. Un sel malin accompagne quelques observations sur nos mœurs et usages et paraît être de son esprit. Pour ce qui est du général, on trouve le livre détestable : donc il est bon. »

Mais cette attitude vaillante ne tint pas à la lecture du libelle, nous l'avons vu plus haut ; et bientôt le dépit l'emporte :

[1] Les Genevois entendent assez bien la raillerie,... même quand elle tombe sur leurs voisins...

« Elle a désavoué le premier jour les *Lettres neuchâteloises*, les a avouées le second jour, *a éprouvé du chagrin en apprenant qu'elles avaient fait de la peine ici*, et, comme cet ouvrage n'a fait aucune sensation à Genève, elle est revenue à le désavouer. Il n'en est pas de même de *Mrs Henley :* ce dernier a été goûté ; elle l'a avoué ouvertement. »

Le bruit fait autour du petit roman en assura le succès : la première édition fut enlevée en quelques semaines ; une nouvelle édition fut imprimée bien vite. Nous avons comparé les deux textes : l'auteur a fait quelques heureuses corrections de détail, a remplacé par des noms propres les étoiles dont elle s'était contentée pour quelques personnages secondaires, a ajouté des notes pour expliquer certaines expressions locales, a corrigé surtout bon nombre de coquilles [1]. Mais, en gros, les deux éditions sont pareilles. Ce qui les différencie, ce sont les vers que l'auteur a ajoutés à la seconde, et qu'il faut transcrire :

Peuple aimable de Neuchâtel,
Pourquoi vous offenser d'une faible satire ?
De tout auteur, c'est le droit immortel
Que de fronder peuple, royaume, empire ;
S'il dit bien, il est écouté,
On le lit, il amuse, et parfois il corrige.
S'il a tort, bientôt rejeté,
Il est le seul que son ouvrage afflige.
Mais, dites, prétendriez-vous
N'avoir pas vos défauts aussi bien que les autres ?
Ou vouliez-vous qu'éclairant ceux de tous,
On s'aveuglât seulement sur les vôtres ?
On reproche aux Français leur folle vanité,
Aux Hollandais leur pesante indolence,
Aux Espagnols l'ignorante fierté,
Au peuple anglais la farouche insolence.
Charmant peuple neuchâtelois,
Soyez content de la nature :
Elle pouvait, sans vous faire d'injure,
Ne pas vous accorder tous les dons à la fois.

Ces vers aussi furent pris de travers et regardés comme une ironie de plus : « Est-il donc si clair, disait un Neuchâtelois

[1] On avait imprimé, par exemple, la rue des *Chevaux* pour la rue des *Chavannes*.

homme d'esprit, qu'on ne puisse rien nous dire d'obligeant que dans le but de se moquer de nous ? »

Chaillet rédigeait alors le *Journal helvétique* [1]. Un peu abasourdi de tout le tapage que faisait le petit livre (qu'il paraît avoir lu en manuscrit), il garda quelque temps le silence. Mais c'était un vaillant et un combatif que ce pasteur, et il se lança enfin bravement dans la mêlée. Son article, qui parut le 15 juin 1784, est un petit chef-d'œuvre d'ironie et de franc parler [2]. Il est intitulé : *De quelques romans*, et traite, en effet, des nouveautés d'alors : *L'Homme sauvage* de Mercier, *Galathée* de Florian, mais, en premier lieu, de l'ouvrage qui nous occupe :

« Il faut que je parle enfin des *Lettres neuchâteloises :* il le faut ; que penserait-on de moi, si je n'en disais rien ?

Les pauvres *Lettres neuchâteloises !* comme elles ont été prises de travers, diversement jugées, censurées avec gravité, blâmées avec aigreur, critiquées avec prévention ! Nous avons commencé par les trouver assez plates ; puis, quand nous avons cru connaître l'auteur, nous avons fini par les trouver bien méchantes. Et je vous assure qu'elles ne sont pourtant ni méchantes, ni plates.

Leur procès me paraît plus que suffisamment instruit, et je vais essayer d'en porter une sentence équitable. Je m'attends bien toutefois qu'on ne la trouvera pas telle.

« *Nous ne sommes pas méchants, mais nous sommes fins, et nous nous en piquons : chacun se hâte de soupçonner et de deviner, de peur d'être prévenu par quelque autre.* » Cette observation très juste et très fine de l'auteur a été confirmée par tous nos raisonnements sur son petit ouvrage.

[1] Le titre était à ce moment — car il en changea plusieurs fois — *Nouveau journal de littérature et de politique de l'Europe et surtout de la Suisse.* A Lausanne, chez Jean-Pierre Heubach et Comp.

[2] S'il était besoin d'appuyer d'une autorité cet éloge, — que justifieront assez les citations qui vont suivre, — nous pourrions rappeler le mot de Sainte-Beuve (article déjà cité du 15 mars 1839) : « Le ministre Chaillet prit en mains la défense des *Lettres neuchâteloises* contre ses compatriotes, dans un spirituel article, et pas du tout béotien, je vous assure. » — Nous permettra-t-on, tout en soulignant cet hommage rendu par le critique français au critique suisse, de sourire un peu du naïf étonnement que manifestent ces Messieurs de Paris lorsqu'ils découvrent que tel d'entre nous n'est pas un pur idiot ? « Pas du tout béotien, *je vous assure* »... Il ne faut rien moins que la garantie donnée par Sainte-Beuve pour que Paris admette la réalité du prodige !...

Quand il nous est parvenu, notre premier soin a été de deviner qui pouvait l'avoir fait, et nos soupçons tombaient sur quelqu'un des Genevois de la dispersion ; car un Neuchâtelois ne fait pas des livres

...Je commence à soupçonner (car ce n'est pas pour rien que je suis Neuchâtelois) qu'on ne s'enquiert si curieusement du nom de l'auteur que pour juger ensuite plus commodément de l'ouvrage. Vous voyez bien, en effet, que s'il est de Voltaire, il sera joli ; si de Rousseau, plein de chaleur ; si de Montesquieu, profond ; si de l'abbé Raynal, éloquent. La méthode est abrégée et facile. Beaucoup de gens n'en ont point d'autre, et ne s'en doutent pas... Et nous autres, qui croyons juger plus pertinemment, pensons-nous que le nom de l'auteur n'influe point sur notre jugement ? Ne sachant donc encore à qui nous en prendre de la brochure en question, nous ne savions trop qu'en penser et qu'en dire.

...Nous avons dit : Les *Lettres neuchâteloises* sont une critique assez plate et assez fade. Discutons ce point.

Les *Lettres neuchâteloises*, il est vrai, ne sont pas trop faites pour soutenir le grand jour de l'impression ; elles y perdent. Cela n'est pas assez plein, pas assez ferme, pas assez nourri. Mais aussi pourquoi en juger comme d'un livre ? Ce n'en est point un. C'est la correspondance de deux jeunes gens. Ne perdez pas cela de vue. Vous jugerez absurdement, tant que vous n'aurez pas l'esprit de vous prêter à cette supposition fondamentale...

... Quant aux allusions que nous n'avons pas manqué de chercher dans ces *Lettres*, parce qu'en n'y en cherchant point nous aurions craint d'être pris pour dupes, notre goût pour deviner nous a fait illusion, et nous avons été les dupes de notre finesse. Qui est Monsieur de la Prise ? Et Madame ? Et Mademoiselle ? Et ces deux comtes ? Et le Caustique ? ...C'est sûrement... Non, en vérité, ce n'est personne. Et comment, dites-moi, subtils devineurs, vous est-il venu dans l'esprit un instant que Mlle de la Prise pût être une Neuchâteloise ? Elle ! Une étourdie comme elle !... Oh ! non, je ne la reconnais point pour ma compatriote.

Savez-vous qui l'auteur (puisque c'est une femme) pourrait bien avoir dépeint en elle ? Je vous le dirai en confidence, et cette découverte nous vengera de toutes ses malices. Soi-même. Je sens bien que si je m'avisais un jour de faire un roman, le héros m'en ressemblerait fort.

... Ce roman, du moins, n'est ni froid, ni emphatique. Il l'est si peu, emphatique, il est si simple et si naturel, qu'il doit en paraître plat à tous ceux dont le goût est gâté par le raffinement et par l'emphase. Qu'un auteur de profession trouverait cela pauvre et misérable ! Comme il dirait : *N'est-ce que cela !...* Non, rien que du naturel : quelle pitié !

... Ce n'est qu'une bagatelle, assurément. Mais c'est une très jolie bagatelle. Mais il y a de la facilité, de la rapidité dans le style, des choses qui font tableau, des idées qui restent. Mais il y a dans les caractères cet heureux mélange de faiblesse et d'honnêteté, de bonté et de fougue, d'écarts et de générosité, qui les rend à la fois attachants et vrais; il y a une sorte de courage d'esprit dans tout ce qu'ils font ; et je soutiens qu'avec une âme commune on ne les eût point inventés. Mais il y a une très grande vérité de sentiment : toutes les fois qu'un mot de sentiment est là, c'est sans effort, sans apprêt ; c'est ce débordement si rare, qui fait sentir qu'il ne vient que de la plénitude du cœur...»

MADAME DE CHAILLET-DE MÉZERAC
(« Marianne » des *Lettres neuchâteloises*)

Il cite une page à titre d'exemple, puis s'écrie :

« Malheureuses gens qui parlez sans cesse de sentiment, comment n'en reconnaissez-vous point ici le vrai langage? Est-ce peut-être parce qu'il n'y a ni exclamations, ni grands mots ?

Il cite encore avec admiration les plaintes de Juliane :

« Oui, mesdames, ajoute-t-il, c'est précisément ainsi que raisonnent les filles qui vous servent, qui vous habillent, qui vous coiffent ; et au fond, ont-elles si grand tort ? »

Puis, ayant énuméré toutes les scènes et les détails qui l'ont charmé, Chaillet s'écrie :

« J'aime l'idée de faire des *Lettres neuchâteloises*, je veux dire de fixer le lieu de la scène, et d'y approprier si bien tout ce qu'on dit, que l'on se reconnaisse à chaque page. Elle est très heureuse,

et même féconde, cette idée. Je voudrais l'avoir eue ; j'en suis jaloux [1].

...Parlons maintenant de leur méchanceté. De leur méchanceté !.... Eh ! c'est une critique bienveillante, qui ne tombe que sur des choses légères, qui nous accorde *officiosité*, *sociabilité*, *charité*, *talents*... Que voulons-nous de plus ? On dit, il est vrai, que nous n'avons pas trop de lumières, que nous ne connaissons guère les grandes passions... Mais, par hasard, y prétendrions-nous ?.... On rit un peu de notre train de vendange, de nos conversations sur la vente, de ce que le même nom est commun à un conseiller d'Etat et à un pâtissier : on en rit, mais sans humeur, sans âcreté... Pourquoi cela nous fâche-t-il ? Quel tort cela nous fait-il ? ...Heureuse la nation dont il n'y aurait rien de pis à dire ! *Eh ! pourquoi parler de nous ?*.... Eh ! pourquoi non ? vous dis-je. Quand on a de l'esprit, de la vivacité, de la franchise, de la gaîté, et je ne sais quel courage; quand avec cela on se sent bien disposé à l'égard de ceux dont on parle, on croit pouvoir se laisser aller, dire tout ce qu'on pense. On se trompe : avec ce caractère, on passera presque toujours pour méchant. Aussi, quand on me dit que quelqu'un est méchant, je n'en crois rien pour l'ordinaire, et cela me donne plutôt bonne opinion de son esprit, de l'énergie et de la vérité de son caractère, que mauvaise opinion de son cœur.

...Un petit conte pour finir. J'ai lu quelque part qu'un Anglais ayant écrit sur le gouvernement du Danemark, l'ambassadeur danois reçut ordre de demander que l'indiscret écrivain lui fût livré : « Je n'ai pas ce pouvoir, répondit Georges II ; mais je vous promets de dire cela à l'auteur : il pourra faire usage de ce trait dans une seconde édition... » Mes chers compatriotes, ne nous mettons pas en colère à la danoise ! »

Il y a plusieurs choses à remarquer dans cet article d'une verve si savoureuse. D'abord, Chaillet considère Mme de Charrière comme un amateur, et non comme un écrivain de profession. Il déclare que son petit écrit n'était pas fait pour être imprimé, et qu'il y a perdu. Cela concédé, il défend fort bien l'ouvrage contre l'opinion publique, et surtout contre les interprétations des chercheurs de clefs : ne se risque-t-il même pas à dire que l'héroïne est bien trop primesautière pour être neuchâteloise ?...

[1] Cette idée, Chaillet l'avait eue, et l'avait peut-être suggérée à Mme de Charrière : dans son numéro de juillet 1781, il s'écriait, à propos du célèbre ouvrage de Sébastien Mercier : « Qui fera le *Tableau de Neuchâtel*, pour servir de pendant au *Tableau de Paris ?*... Cette idée me plaît fort, et j'aimerais à la voir exécutée... »

Ici, pourtant, Chaillet se trompait un peu, ou plutôt ne disait pas ce qu'il devait savoir. Mme de Charrière avait eu un modèle sous les yeux pour tracer le portrait de la jeune fille. Dans une lettre écrite bien des années plus tard, songeant au petit livre qui avait déchaîné un si grand orage :

« Le souvenir des *Lettres neuchâteloises*, disait-elle, me ramène à d'autres temps, à M. le ministre Chaillet, à Mlle Julie de Mézerac.... »

GEORGES DE CHAILLET-DE MÉZERAC

Cette aimable personne venait souvent à Colombier vers 1784. Mme de Charrière goûtait sa belle franchise, et aussi son beau teint (elle la comparait à *un paquet de linge blanc*). En 1785, Julie épousa Georges Chaillet, que nous connaissons comme un des plus anciens amis de Colombier. Quand elle était séparée de Mme de Charrière, elle lui écrivait de petites lettres, des billets rapides qu'elle ne prenait pas la peine de signer et de dater, mais qui sont tournés avec beaucoup de grâce [1].

[1] Il est à remarquer que Mlle de Mézerac avait parmi ses prénoms (*Marianne*-Louise-Julie) celui de l'héroïne des *Lettres neuchâteloises*. En se reportant à son temps de jeune fille, elle disait plus tard à Mme de Charrière : « Dans ce temps où mon mérite était de ressembler à un paquet de linge blanc »... Une de ses sœurs épousa M. Roulet (qui fut, plus tard, le généreux protecteur de Léopold Robert). Les Alquier de Mézerac étaient originaires de la ville de Castres, non loin de laquelle se trouve la terre de Mézerac. Un membre de la famille alla s'établir à Vannes (Basse-Bretagne). Son fils, Jacques-Vincent, fit une brillante carrière militaire et fut décoré de

Nous ne rechercherons pas si d'autres personnages du roman sont dessinés d'après nature, au sens où les Neuchâtelois le croyaient. Mais il nous paraît vraisemblable qu'en peignant le *Caustique*, Mme de Charrière a pensé à un homme dont la verve mordante l'avait amusée, M. de Marval [1].

Une des critiques le plus souvent adressées aux romans de Mme de Charrière, c'est qu'ils n'étaient pas finis : elle ne se donne pas la peine de « dénouer » ses histoires. Mme de Staël le lui reprochait gracieusement :

« Je me suis vivement intéressée aux *Lettres neuchâteloises ;* mais je ne sais rien de plus pénible que votre manière de commencer sans finir. Ce sont des amis dont vous nous séparez, et la cessation de toute correspondance avec eux me donne contre vous un peu de l'humeur que je ressens contre le comité des postes de Paris [2]. Qu'est-ce qu'un roman appelé *Mrs Henley*, qu'on prétend aussi de vous, c'est-à-dire qu'on trouve charmant ? Celui-là est-il aussi fait à moitié ? Vous abuseriez un peu du talent qu'il faut pour tourmenter ainsi. »

Nous verrons en quels termes enthousiastes elle parle de *Caliste* dans cette même lettre. L'année suivante, elle lui dit :

« Comment se fait-il que je ne vous aie pas écrit plus tôt, quoique j'aie lu si vite et si bien le charmant roman de *Mrs Henley ?* »

Le reproche de ne pas finir ses histoires produisit un instant quelque impression sur l'auteur : nous la voyons préoccupée de donner une suite aux *Lettres neuchâteloises*, comme tout le monde l'y engageait. D'Oleyres ne pouvait se consoler de ne pas savoir si Meyer serait un jour « aussi heureux qu'il mérite de l'être ». Elle lui répond :

« J'avais bien une continuation des *Lettres* dans la tête, et

l'ordre de Saint-Louis. Après avoir épousé une Hollandaise, dont il avait fait connaissance à Cologne, il quitta le service et vint s'établir à Neuchâtel. Il demeurait au Faubourg, dans une petite maison avec jardin, sur l'emplacement de laquelle ont été bâties les maisons Roulet (Banque cantonale et Cercle du Jardin). La demeure de Marianne de la Prise était donc sur le chemin qui va du Crêt à la ville, et il est naturel qu'elle ait invité Meyer et le comte Max à entrer chez son père, l'ancien militaire goutteux et cordial.

[1] Voir, chap. XVI, la lettre sur Marval, où on lit entr'autres : « Ayant vécu avec des gens moins spirituels que lui, il se croit au-dessus de la pénétration et de l'adresse de chacun »... (1793).

[2] La lettre est du 4 novembre 1792. Sur la correspondance de Mme de Staël avec Mme de Charrière, voir notre chap. XX.

elle aurait été moins neuchâteloise, mais après que j'ai été tout à fait reconnue, j'ai perdu courage. L'air de grande vérité qui a fait vraiment un peu illusion ici ne pourrait plus produire son effet, et c'est cet effet que je voulais produire. On ne verrait plus que moi, au lieu d'un honnête et aimable jeune commis. D'ailleurs, j'aurais peut-être encore moins de talent pour les dénouements que pour le reste. Les tristes sont tristes, et les heureux sont fort sujets à être plats. »

Elle a raison. Ne vaut-il pas mieux que chaque lecteur achève le roman au gré de son rêve ? Les *Lettres neuchâteloises*, a dit Sainte-Beuve, n'eurent pas de suite et n'en devaient pas avoir [1].

[1] Dans une lettre du 16 mars 1802 à Benj. Constant, Mme de Charrière dit que les *Lettres neuchâteloises*, imprimées à ses frais, ne lui rapportèrent pas un sou. — Elle s'était donné le plaisir de faire envoyer des exemplaires des *Lettres* et de *Mistriss Henley* à son libraire d'Utrecht. Une piquante lettre de Vincent de Tuyll (août 1784) se rapporte à cette affaire ; on y retrouve quelque chose de l'humour de Belle et de Ditie :

« J'ai reçu, ma chère sœur, le paquet de livres le 6 de ce mois, savoir 100 exemplaires des *Lettres neuchâteloises* et 200 des *Lettres de Mrs Henley*, mais pas d'exemplaire du *Mari sentimental*, comme vous me l'aviez annoncé*. J'ai examiné les deux *Errata*, que j'ai trouvés corrigés l'un et l'autre avec la plume. Vous auriez bien ri si vous aviez été témoin de ma conversation avec Spruyt [le libraire]. Sa mine usée et sotte, son air avide et curieux et son langage abominable vous auraient peut-être fait rebrousser chemin ; mais, d'un autre côté, il m'a fait rire aux larmes : « — Eh ! comment se porte Mme de Charrière ? J'en ai comme ça entendu parler. J'ai perdu une bonne cliente avec elle. ...Combien d'exemplaires y a-t-il ? Sont-ils aussi minces que ça ? Une fois reliés, quand ils auront été sous la presse, il ne restera rien. ...Quel est le prix, Monsieur ? Si c'est 8 sous, je ne puis en demander autant. Et puis, il y a les droits. ...D'ailleurs, on publie tant de ces choses ! Est-ce que je puis dire que c'est de votre sœur ?... Non, vrai, je ne puis en demander plus de 6 sous, ... 8, pour les *Lettres neuchâteloises*... Si seulement j'avais su ça hier, j'aurais pu en colloquer plusieurs à ces messieurs du samedi ! »... Enfin, je les ai laissés à 6 et à 8 sous. En sortant, il m'a rappelé pour demander s'il lui était permis d'insérer dans le journal que ç'avait été écrit par une dame de distinction. Je lui ai dit *non*, et suis parti... J'ai envoyé un exemplaire à Mme la Générale, un second à ma belle-sœur [Mme Guillaume de Tuyll-Fagel], un troisième à Milady [Athlone], et un quatrième je l'ai gardé pour moi... Vos deux écrits m'ont fait grand plaisir, et je souhaite comme ma tante [la Générale] qu'il y ait une suite aux *Lettres neuchâteloises*. J'ai commandé le *Mari sentimental*, pour mieux comprendre le but des *Lettres de Mrs Henley* ».

* Cette allusion au roman de M. de Constant n'infirme en rien ce que nous avons dit dans le chapitre précédent au sujet du véritable auteur du *Mari sentimental*. Il était naturel que Mme de Charrière désirât mettre sous les yeux des lecteurs hollandais le roman dont le sien était la contre-partie. On voit qu'elle renonça pourtant à l'envoyer. C'est une preuve de plus qu'il n'était pas son œuvre. Voir, du reste, la fin de la lettre de Vincent de Tuyll.

CHAPITRE XI

Les Lettres écrites de Lausanne et Caliste

« Le plus joli des ouvrages qu'elle ait faits... »
(Benjamin Constant).

Les *Lettres de Lausanne*. — Qui est Cécile. — Lausanne en 1784. — Types variés. — Mme de Charrière éducatrice. — Son dédain pour les puristes. — Pamphlets contre elle. — Mme de Charrière défendue par un anonyme. — Séjour à Payerne. — Histoire de Caliste. — Originalité du roman. — *Caliste* et *Corinne*. — Les journaux parisiens et *Caliste*.

Le bruit causé par les *Lettres neuchâteloises* avait à peine cessé, qu'on annonçait la prochaine publication de *Lettres de Lausanne*. Mme de Charrière, qui avait de bonnes raisons d'en savoir plus long que le public sur cet ouvrage, écrivait à Chambrier d'Oleyres ces lignes destinées à dérouter ses conjectures :

« On dit que c'est le fils ou le frère de l'aubergiste d'Yverdon qui nous promet des *Lettres lausannoises*. J'ai été fort aise de me voir imitée, même par un sot. Je souhaite que la souscription se remplisse, et j'ai prié M. Chaillet de souscrire pour moi. Nous verrons ce que c'est que « des idées qui se présentent sans paraître se présenter », et les autres choses extraordinaires qu'on nous annonce [1]. » (1er février 1785.)

[1] Nous n'avons pas réussi à retrouver le prospectus auquel ces lignes font allusion et qui était probablement l'œuvre de Mme de Charrière.

M. de Salgas, qui attend le manuscrit pour le faire copier, comme il a fait déjà d'une comédie [1], lui écrit le 11 janvier :

« Je languis de les avoir [les *Lettres*], et j'aurai soin de procurer le même plaisir au public en les faisant imprimer *prestissimo*. Envoyez donc *cito, cito*. Vous me dites que vous faites des comédies et des autres folies. Tant mieux ! C'est ce qui m'a fort réjoui dans votre lettre , dont le ton d'ailleurs m'a fait grand plaisir. »

Le sage ami, qui est au courant de la crise qu'a traversée la pauvre femme, est heureux de constater qu'elle se reprend à vivre. Quinze jours plus tard, il a reçu le manuscrit, où il va « corriger les petites fautes de ponctuation », car, pour le reste, il se gardera bien d'y faire « le plus léger changement». Il lui enverra au fur et à mesure les épreuves, dont il sera, lui, le premier correcteur.

« Vous me recommandez le secret, dit-il encore : je suis fâché de vous dire que cette recommandation est venue un peu trop tard. Connaissant l'empressement de mes sœurs à lire tout ce qui vient de vous, et qui est destiné au public, je leur ai annoncé vos *Lettres de Lausanne*, mais vous pouvez compter sur leur discrétion. »

Il nous apprend de plus qui a servi de modèle pour Cécile et pour sa mère :

Je languis que le public fasse connaissance avec Cécile. Je suis sûr qu'il l'aimera beaucoup. J'aimais beaucoup la mère avant que de savoir qui elle était. Je l'aime encore davantage depuis que je sais que c'est vous, ma chère madame. J'ai toujours regretté que vous n'eussiez point de fils à élever : personne au monde n'y aurait été plus propre [2].

Je ne connais pas Mlle Roëll, mais je connais Cécile en corps et en âme comme si je l'avais vue toute ma vie. Vous avez

[1] La comédie, en prose et en un acte, intitulée *Les d'Ornac*, une des moins mauvaises qu'elle ait écrites. Elle ne l'a pas fait imprimer, non plus qu'une douzaine d'autres, que nous indiquerons en temps et lieu. Est-ce la comédie *Les d'Ornac* qui fut représentée à Genève en 1789 (Voir chap. VII, p. 237, note 1) ?

[2] Cette année-là, précisément, Mme de Charrière adressait à sa belle-sœur, Mme Vincent de Tuyll, une longue et très remarquable lettre où, sur la demande qu'elle en avait reçue, elle lui donnait des conseils pour l'éducation et l'instruction de son fils premier-né.

une fort bonne idée de vouloir nous faire l'histoire du mentor du jeune lord. C'est un personnage intéressant et qui va fort bien à côté de la mère de Cécile. En vérité, vos *Lettres de Lausanne* sont excellentes... »

Non seulement ces lignes de Salgas nous livrent le nom réel de Cécile ; elle nous apprennent en outre que dès 1785 Mme de Charrière méditait la seconde partie du roman, la douloureuse histoire de Caliste. *Caliste* n'est donc pas — et l'on s'en doute bien à la lire — une « suite », imaginée après coup ; il y a un lien intime entre les deux parties de l'ouvrage ; elles s'expliquent, se complètent si heureusement, qu'on ne les peut séparer, et, bien que la seconde n'ait paru que deux ans après la première, elles furent manifestement conçues à la fois.

« CÉCILE » DES *Lettres de Lausanne*

Quant à l'héroïne, c'était une compatriote de l'auteur. Guillaume Roëll, né à Utrecht en 1740, la même année que Mme de Charrière, et mort aussi la même année qu'elle (1805), s'était fixé à Lausanne, où il avait épousé en 1762 Catherine-Rose Secretan. De cette union naquit l'année suivante la jeune fille qui nous intéresse, Rose-Cornélie-Louise Roëll. Elle ne se maria qu'assez tard, car elle avait quarante ans lorsqu'elle épousa Isaac-Louis Auberjonois, dont la descendance est bien connue à Lausanne [1]. Mme de

[1] La jeune Rose, ou Rosine, devait avoir à peine vingt ans quand Mme de Charrière la connut. Elle a tracé d'elle un portrait dont le caractère est confirmé par la miniature que ses descendants ont conservée et nous ont autorisé à reproduire : « Figurez-vous, lit-on dans les *Lettres de Lausanne*, un joli front, un joli nez, des yeux noirs un peu enfoncés ou plutôt couverts, pas bien grands, mais brillants et doux ; les lèvres un peu grosses et très vermeilles, les dents saines, une belle peau de brune, le teint très animé, un cou qui grossit malgré tous les soins que je me donne, une gorge qui

Charrière demeura en relations affectueuses avec cette aimable personne ; malheureusement leur correspondance n'existe plus.

Il est temps de feuilleter ces jolies *Lettres de Lausanne*, dont le succès fut si vif qu'elles eurent plusieurs éditions avant de reparaître augmentées de *Caliste* [1]. Nous sommes à Lausanne, en 1784. Mme de Charrière dépeint librement le monde qu'elle avait fréquenté de loin en loin et que tant d'autres ont décrit après elle. On sait ce qu'était ce Lausanne-là. Vingt ans auparavant, Voltaire y exerçait son prestige. Gibbon, qui y avait séjourné déjà à deux reprises et fleureté avec Susanne Curchod dans la Société du Printemps, y était revenu en 1783 partager la riante retraite de son ami Deyverdun, le traducteur de *Werther:* il retrouvait Lausanne plus animée que jamais; la réputation du médecin Tissot y attirait de nombreux étrangers, séduits aussi par la beauté des sites que Rousseau avait célébrée et par la vie facile et gaie que l'on menait sur ces rivages. Mme de Charrière était en relations d'amitié et de parenté avec ce petit monde aimable et accueillant : nous savons que Deyverdun, Tissot, d'autres encore, venaient la voir à Colombier. Elle corres-

serait belle si elle était plus blanche, le pied et la main passables, voilà Cécile. Si vous connaissiez Mlle R*** [Roëll, évidemment] ou les belles paysannes du Pays de Vaud, je pourrais vous en donner une idée plus juste. Voulez-vous savoir ce qu'annonce l'ensemble de cette figure ? Je vous dirai que c'est la santé, la bonté, la gaîté, la susceptibilité d'amour et d'amitié, la simplicité de cœur et la droiture d'esprit, et non l'extrême élégance, délicatesse, finesse, noblesse. C'est une belle et bonne fille que ma fille ». Dans la lettre suivante, elle reprend : « Eh bien oui, un joli jeune Savoyard habillé en fille »... — L'intérêt, la remarquable *nouveauté* de ce portrait, c'est qu'il est nettement local, individualisé à plaisir : c'est bien une jeune Vaudoise qu'il représente, et cela avec une précision de réalisme qui stupéfia les contemporains. Le *gros cou* de Cécile surtout, qui inquiète sa mère (joli trait bien *maternel*), les révolta. Nous en rentendrons parler jusque dans le *Journal des Débats* du 8 juillet 1845, où le délicat Paul de Molènes dénonce ce détail comme « le plus inutile et le plus malencontreux de tous les traits ».

[1] D'Oleyres note dans son journal, le 25 septembre 1785 : « Je viens de lire une brochure de Mme de Charrière, les *Lettres de Lausanne* », et ajoute qu'il y retrouve davantage « le style et la manière de l'auteur que dans les deux premières brochures qui ont paru d'elle l'année dernière » (remarque dont nous ne saisissons pas bien le sens) : l'ouvrage fut donc publié vers la fin de l'été 1785. Il portait la mention *Toulouse*, mais avait été imprimé à Genève, chez Bonnant.

pondait avec Gibbon et dut rencontrer plusieurs fois ce gros homme, qui, dans la nuit du 27 juin 1789, achevait, à Lausanne, sous son berceau d'acacias, la *Décadence de l'Empire romain*. Il déclare lui-même dans ses mémoires que la société lausannoise était « du caractère le plus gai et le plus sociable. » C'était un monde cosmopolite, où l'on voyait rassemblés, avec des lords anglais et des princes allemands, des philosophes et des écrivains, l'abbé Raynal, Sébastien Mercier, des gens du monde et des hommes de pensée, les Necker, le marquis de Boufflers, Servan, Court de Gébelin, Mme de Genlis... Parmi tous ces étrangers, Mme de Montolieu, auteur de *Caroline de Lichtfield* et des *Châteaux suisses*, représentait l'esprit local, un peu mièvre, un peu apprêté, mais avenant.

Mme de Charrière observa, sans s'y mêler beaucoup, ce monde bizarre et changeant. Elle saisit tout de suite le caractère particulier de la vie lausannoise, à savoir la fusion qui s'opérait sans effort — et beaucoup plus qu'aujourd'hui — entre l'élément indigène et l'élément exotique. De ce mélange résultaient, avec plusieurs avantages, certains inconvénients pour les jeunes Vaudoises sans fortune, à qui la société des étrangers élégants et riches risquait de faire trouver insipide celle de leurs compatriotes :

« Connaissez-vous Plombières, ou Bourbonne, ou Baréges ? D'après ce que j'ai entendu dire, Lausanne ressemble assez à tous ces endroits-là. La beauté de notre pays, notre Académie et M. Tissot nous amènent des étrangers de tous les pays, de tous les âges, de tous les caractères, mais non de toutes les fortunes. Il n'y a guère que les gens riches qui puissent vivre hors de chez eux. Nous avons donc surtout des seigneurs anglais, des financières françaises, des princes allemands, qui apportent de l'argent à nos aubergistes, aux paysans de nos environs, à nos petits marchands et artisans, et à ceux de nous qui ont des maisons à louer en ville ou à la campagne, et qui appauvrissent tout le reste en renchérissant les denrées et la main d'œuvre, et en nous donnant le goût avec l'exemple d'un luxe peu fait pour nos fortunes et nos ressources. Les gens de Plombières, de Spa, de Baréges, ne vivent pas avec leurs hôtes, ne prennent pas leurs habitudes ni leurs mœurs. Mais nous, dont la société est plus aimable, dont la naissance ne le cède souvent pas à la leur, nous vivons avec eux, nous leur plaisons, quelquefois nous les formons, — et ils nous gâtent. Ils font tourner la tête à nos jeunes filles, ils donnent à ceux de nos jeunes hommes qui

conservent des mœurs simples un air gauche et plat, aux autres le ridicule d'être des singes et de ruiner souvent leur bourse et plus souvent leur santé...

...L'habitude nous rend ce concours étranger assez agréable. Cela est plus riant et plus gai. Il semble aussi que ce soit un hommage que l'univers rend à notre charmant pays, et nous recevons cet hommage avec orgueil. D'ailleurs, qui sait si, en secret, toutes les filles ne voient pas un mari, toutes les mères un gendre dans chaque carrosse qui arrive [1] ? »

De fait, qu'allons-nous voir ? Une jolie Vaudoise courtisée par un petit lord qui ne se décide pas à l'épouser — et part. — Cécile est une de ces vives et sages personnes que Gibbon, à son premier séjour, rencontrait dans la Société du Printemps, mais exempte à la fois, grâce à une éducation pleine de sens, de la préciosité de la «Cité», et de la politesse mondaine et un peu guindée de la « Rue de Bourg [2]. » Elle a été élevée avec tous les soins intelligents que Mme de Charrière eût voués à sa fille, si le Ciel lui en eût accordé une. C'est bien l'auteur qui parle par la bouche de cette mère attentive, spirituellement dégagée de la routine et du préjugé: le style même de cette Vaudoise a une liberté d'allures qui déplut, nous le verrons, aux puristes indigènes.

Les lettres de la mère de Cécile sont adressées à une parente du Languedoc, qui lui a fait part de ses perplexités au sujet de l'établissement de ses filles : l'habitante de Lausanne répond en exposant ses propres incertitudes et la façon dont elle conçoit l'éducation féminine. Noble et sans fortune, Cécile trouvera-t-elle un parti ? Qui épousera-t-elle ? Deux ou trois jeunes gens sont reçus dans la maison. L'un est un « futur ministre », un peu parent de Cécile, qui n'a rien de séduisant, et que les siens portent aux nues: c'est « un petit homme pâle et maigre, choyé, chauffé, caressé par toute sa famille. On le croit, pour quelques

[1] Lettre IV.

[2] Voir, à ce sujet, l'excellente étude de M. Charles Burnier : *La Vie vaudoise et la Révolution* (Lausanne, Bridel, 1902), en particulier les chapitres IV-VII, où l'auteur suit pas à pas les *Lettres de Lausanne* et montre par les faits réels la singulière vérité des portraits et des peintures tracés dans le roman. Verdeil, dans son *Histoire du Canton de Vaud* (T. III, p. 311), avait déjà loué la vérité de cette peinture « si gracieuse et si fine » de la société lausannoise.

mauvais vers, pour quelques froides déclamations, le premier littérateur, le premier génie, le premier orateur de l'Europe. » — Reconnaissez-vous cette sorte de prodige ? Nos sociétés d'étudiants n'ont pas cessé d'en produire : il y a toujours un clan de cousins et de petites amies pour créer de ces réputations éphémères. Le jeune ministre bel-esprit est d'ailleurs gauche et maladroit dans les petits jeux de société ; la sollicitude excessive de sa maman achève de le rendre ridicule aux yeux de Cécile :

« Quand il fut question de s'en aller : Jeannot, dit la mère, tu ramèneras Cécile ; mais il fait froid, mets ta redingote, boutonne-la bien ! »

Un autre type, — disparu, celui-là, et très vrai aussi, — c'est le fils du bailli, « un beau jeune Bernois, couleur de rose et blanc et le meilleur enfant du monde... » Mais Cécile ne sera ni pour le précieux théologien, ni pour le gros poupard bernois. Elle a une préférence marquée, encore qu'inconsciente au début, pour un jeune lord qui séjourne à Lausanne avec son précepteur, et qui est en homme ce qu'elle est en femme. Il lui fait la cour assez tendrement, mais ne se déclare pas. L'innocente coquetterie des deux jeunes gens, les anxiétés de la mère, la clairvoyance du mentor, sont analysées avec une finesse, décrites avec une grâce, qui suffisent à soutenir l'intérêt de ce petit roman dénué de péripéties. Cécile et son amoureux ne sont point des êtres extraordinaires, et pourtant ils attachent, parce que tous leurs sentiments sont naturels et simples. La mère est ce que l'auteur aurait voulu être à sa place, la confidente de sa fille ; elle raconte à sa parente du Languedoc tous ces menus incidents si importants pour ce qu'elle a de plus cher au monde. C'est ainsi qu'un cousin, brillant capitaine vaudois au service de France, revenu récemment à Lausanne et marié depuis peu avec une femme coquette et jalouse, s'éprend de la bonne et charmante Cécile : « Il n'est plus si triste d'être marié, parce qu'il oublie qu'il le soit. » Il l'oublie si bien, qu'il manifeste un jour d'une façon trop significative les sentiments que lui inspire la jeune fille. Cet incident, qui l'a vivement émue, ouvre les yeux de Cécile, non seulement sur l'état de son cœur, qui se sent épris du petit lord à l'exclusion de tout autre, mais aussi sur les dangers que court une jeune fille dans la société du monde :

« Me voici éclairée pour le reste de ma vie, dit-elle bravement à celui qui vient de s'oublier un instant avec elle. Mais, puisque vous m'avez fait un aveu, je vous en ferai un aussi, qui vous fera comprendre pourquoi je ne crains pas de continuer à vous voir : j'ai aussi de la préférence pour quelqu'un. »

C'est une vraie sœur de Mlle de la Prise, courageuse d'esprit, parce que droite de cœur.

« De ma vie, dit à son tour la mère, je n'ai été aussi émue. Je le croyais, mais le savoir ! Savoir qu'elle aime assez pour le dire, et de cette manière! pour sentir que c'est un préservatif, que les autres hommes ne sont point à craindre pour elle ! »

Malheureusement, le jeune Anglais risque de passer à côté du bonheur et de refuser à Cécile celui qu'elle espère : aimable, plein de distinction, de charme, mais faible, irrésolu, il songe à retourner dans son pays, et ne se déclare toujours pas. Cécile juge qu'il est de sa dignité de s'éloigner : elle part avec sa mère pour la campagne, puis pour le Languedoc. Si l'étranger ne la rappelle pas, saura-t-elle l'oublier, comme le souhaite sa mère ?... L'histoire s'arrête là. On peut espérer qu'elle finira bien ; car le jeune lord a sous les yeux un exemple saisissant des chagrins auxquels on s'expose quand on laisse échapper le bonheur que l'on a sous la main : son gouverneur a lui-même payé chèrement une indécision toute pareille. Il ne laissera pas son jeune ami commettre la même faute. Il lui racontera sans doute, comme à la mère de Cécile, la douloureuse histoire de *Caliste*, qui forme la seconde partie du roman et permet de supposer quelle sera la conclusion de la première.

Voilà comment se relient les deux histoires, si différentes d'ailleurs. Il y a beaucoup de réflexion, et plus d'art qu'il ne semble, dans cette façon de composer. L'auteur a l'air d'écrire à l'aventure, une lettre en amène une autre, mais en y regardant de plus près, on découvre, sous ce nonchaloir apparent, la suite d'une pensée ferme et un dessin précis.

Ne quittons pas les *Lettres de Lausanne* sans faire ressortir la richesse d'analyse et d'idées qui emplit ce petit livre. Sous sa forme libre et facile, il vaut bien des traités d'éducation, et, aujourd'hui encore, ne serait point indigne de l'attention des mères. Elles n'y trouveront, il est vrai, ni principes méthodiquement exposés, ni maximes pédantes, mais elles verront comment une personne avisée peut s'y prendre pour devenir « l'amie

intime » de sa fille. Tout l'effort de cette mère a tendu à former une âme libre, consciente de son devoir et de sa dignité de femme, et qui existât par elle-même :

« Seriez-vous ce que vous êtes, dit-elle à Cécile, si j'avais voulu que ma raison fût votre raison, et qu'au lieu d'avoir une âme à vous, vous n'eussiez que la mienne ? »

Cécile la récompense par une confiance sans bornes ; elle s'abandonne d'autant plus volontiers à sa direction, qu'elle n'en a jamais senti péniblement le poids, qu'elle a grandi dans une atmosphère d'affection, de naturel et de liberté. Cette mère, si tendre, si attentive, eut toujours en horreur les formules pédagogiques, — si souvent contradictoires :

« Les tuteurs de ma fille [1], s'écrie-t-elle, me tourmentent quelquefois sur son éducation : ils me disent et m'écrivent qu'une jeune fille doit acquérir les connaissances qui plaisent dans le monde, sans se soucier d'y plaire. Et où diantre prendra-t-elle de la patience et de l'application pour ses leçons de clavecin si le succès lui en est indifférent ! On veut qu'elle soit à la fois franche et réservée : qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'elle craigne le blâme sans désirer la louange !... Voilà comme, avec des mots qui se laissent mettre à côté les uns des autres, on fabrique des caractères, des législations, des éducations et des bonheurs domestiques impossibles. Avec cela on tourmente les femmes, les mères, les jeunes fille, tous les imbéciles qui se laissent moraliser. »

C'est avec la même liberté qu'elle expose ses idées politiques, développées un peu longuement dans les premières lettres, ce qui risque de rebuter certains lecteurs [2]. Je préfère l'écouter sur les questions d'éducation :

[1] M. Ch. Burnier a remarqué très finement, dans le livre cité plus haut, que « les deux oncles et tuteurs de Cécile, dont la mère a toujours l'air de prévoir les critiques, incarnent le véritable esprit lausannois, avec tous ses préjugés. Mme de Charrière le raille discrètement sur leur dos. »

[2] C'est à dessein que nous disons *certains lecteurs*. Il en est d'autres à qui n'échapperont pas toutes les choses fines et profondes contenues dans ces lettres-là ; par exemple la page sur la vraie noblesse, celle des gens « qui se sentent plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole, qui ne voient point de possibilité pour eux à commettre une action lâche, qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir remettre à leurs enfants une certaine fleur d'honneur »... M. d'Haussonville, après avoir cité cette page, s'écriait : « Je ne crois pas qu'aucun auteur français ait jamais donné une définition plus exacte et plus fine du sentiment aristocratique que cette Hollandaise mariée à un Neuchâtelois, qui fut aimée de Benjamin Constant ». (*Le Gaulois*, lundi 28 novembre 1904).

« Pourquoi, demande-t-on à cette femme d'esprit, pourquoi lui avez-vous fait apprendre le latin ? — Pour qu'elle sût le français. »

Mme de Charrière goûtait l'éducation sans contrainte de notre pays et la proposait volontiers en exemple aux lecteurs français. La seconde édition des *Lettres de Lausanne* contient une page qui ne figure pas dans la première et qu'elle y a ajoutée non sans intention : il s'agit d'expliquer à la cousine du Languedoc ce fait, qui l'a fort surprise, que Cécile sorte seule et reçoive des jeunes gens en l'absence de sa mère :

« Nous avons, dit-elle, des mères qui, par prudence ou par vanité, élèvent leurs filles comme on élève les filles de qualité à Paris ; mais je ne vois pas ce qu'elles y gagnent... En France, je ferais comme on fait en France ; ici, vous feriez comme moi... Cette humble vanité, qui consiste à avoir si grande peur de se compromettre, qu'il semble qu'on avoue qu'un rien suffirait à nous faire déchoir de notre rang, n'est pas rare dans nos petites villes ; et j'en ai assez vu pour m'en dégoûter. »

Nos petites villes, c'est Lausanne, Neuchâtel; c'est peut-être Utrecht aussi.

Les idées personnelles et neuves fourmillent dans ces pages, qui touchent en passant à tant de questions morales. Une des plus belles lettres est la XIIe, où la mère de Cécile lui explique la psychologie des amants et des maris, et lui trace ses devoirs d'honnête femme :

« C'est le devoir, c'est la profession de toute femme que d'être sage... Cécile, il ne faut pas vous faire d'illusion : un homme cherche à inspirer, pour lui seul, à chaque femme, *un sentiment qu'il n'a le plus souvent que pour l'espèce...* »

Que cela est jeté d'une main légère et va profond pourtant ! Et que de vérité dans cette observation, à propos de deux jeunes Français, l'un étourdi, espiègle, spirituel, l'autre grave et taciturne, qui paraissent un instant dans la société lausannoise :

« En admirant la vivacité d'esprit et la gentillesse du cadet, on aurait voulu qu'il parlât moins, qu'il fût circonspect et modeste, sans penser qu'il n'y aurait plus rien alors à admirer non plus qu'à critiquer chez aucun des deux. On ne voit point assez que, chez nous autres humains, *le revers de la médaille est de son essence aussi bien que le beau côté.* Changez quelque chose, vous changez tout. »

Essayez d'appliquer ce principe si juste à la critique littéraire ou à la critique d'art, et vous verrez combien il est fécond ! C'est en rencontrant de telles pensées, des réflexions si pénétrantes, que l'on mesure toute la vérité du mot de Mme Necker-de Saussure : « Les plus médiocres de ses romans m'ont laissé l'idée d'une femme qui sent et qui pense. » Et n'est-ce pas Mme de Staël qui écrivait à l'auteur de *Caliste :* « Vos ouvrages se varient encore à la dixième lecture ! » On y découvre toujours quelque ingénieuse pensée, quelque fine nuance encore inaperçue.

Parmi les pages les plus significatives des *Lettres de Lausanne*, il faut compter celle où l'auteur réfute certain personnage qui prétend que « sans la religion, nous n'aurions pas moins de morale; » ce libre penseur cite à l'appui de sa thèse plusieurs athées qui sont d'honnêtes gens :

« Répondez-lui, — s'écrie Mme de Charrière, dont on ne l'eût guère attendu, — répondez-lui que, pour en juger, il faudrait trois ou quatre générations d'athées ; car, si j'ai eu un père, une mère, des maîtres chrétiens ou déistes, j'aurai contracté des habitudes de penser et d'agir qui ne se perdront pas le reste de ma vie, quelque système que j'adopte, et qui influeront sur mes enfants sans que je le veuille ou le sache. De sorte que Diderot, s'il était honnête homme, pouvait le devoir à une religion que, de bonne foi, il soutenait être fausse. »

Cette idée de l'hérédité des sentiments religieux et moraux n'était point banale à l'époque où Mme de Charrière écrivait. Nous renvoyons le lecteur à une autre page, d'une éloquence émue, où elle remercie l'Auteur de la nature « d'avoir voulu que ces choses fussent si agréables à voir... » Il y a, dans ces élans, dans cette vivacité et ce jaillissement d'aperçus et d'idées, le signe d'un talent déjà plein de maturité, mais encore en pleine fraîcheur de jeunesse [1]. »

[1] Dans son ingénieux article *Du roman intime* (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1832), Sainte-Beuve marquait bien ce qui, dans notre petit roman, charme à la fois l'esprit et le cœur : « Les *Lettres de Lausanne* sont un de ces livres chers aux gens de goût et d'une imagination sensible, une de ces fraîches lectures, dans lesquelles, au travers de rapides négligences, on rencontre le plus de ces pensées vives, qui n'ont fait qu'un saut du cœur sur le papier ».

Il convient de lire les *Lettres de Lausanne* dans l'édition revue de 1788 : Mme de Charrière y a fait certaines additions intéressantes et des corrections instructives. Elle a glissé à la fin de la XIe lettre une note malicieuse pour répondre au reproche qu'on lui fit, de n'avoir pas donné « une idée exacte des mœurs des gens *les plus distingués* de Lausanne. »

« Outre que madame *** n'était pas une étrangère, qui dût regarder ces mœurs comme un objet d'observation, en quoi pouvaient-elles intéresser sa cousine ? *Les gens de la première classe se ressemblent partout.* Et si elle avait dit quelque chose qui fût particulier à ceux de Lausanne, nous pardonnerait-on de le publier ? Quand on ne loue qu'autant qu'on le doit, on flatte peu, et même souvent on offense. »

Notons encore que les corrections faites par l'auteur ont presque toutes pour effet de simplifier la phrase et de rendre l'expression plus nerveuse. En voici un seul exemple. On lisait dans la première édition :

« La conversation a fini là, mais nous nous sommes entretenues encore longtemps avec nos pensées. » La seconde rédaction est d'une concision bien plus expressive : « Nos paroles ont fini là, mais non pas nos pensées. »

La critique du temps, telle que nous la rencontrons dans le *Mercure de France*, le *Journal de Paris*, etc., a souvent reproché à Mme de Charrière la négligence de son style, tout en rendant justice à l'originalité de son talent. Il est vrai que sa libre allure ne craint ni les fréquentes répétitions de mots, ni un certain laisser aller de la phrase, qui se modèle librement sur le caprice de la pensée. Mais on voit, par l'exemple qui précède, avec quel art elle savait se corriger et quel juste sentiment elle avait du style. Quant aux puristes, elle ne se souciait point de leur plaire. Le *Journal de Paris* (31 décembre 1787), saluant la deuxième édition, s'écrie :

« Ces lettres paraissent avoir été réellement écrites de Lausanne : les vues politiques répandues dans les deux ou trois premières lettres ; quelques termes inusités, moins agréables qu'énergiques, comme *se dégonfler sur ce chapitre*, pour dire : *exposer des idées dont on est plein ;* les manières, les mœurs, tout y décèle un certain goût de terroir qu'on n'imite pas facilement. »

L'auteur ne fit pas droit à la légère critique contenue dans ces lignes, et maintint dans l'édition suivante l'expression

« plus énergique qu'agréable » : *se dégonfler*. Bien des années plus tard, elle tirait de cet incident, qu'elle n'avait point oublié, cette jolie leçon dédiée à Chambrier d'Oleyres, et que nous dédions nous mêmes à tous les pédants de France et de Suisse :

« S'il me fallait craindre encore les jugements des Français, ce n'est pas devant les débris de l'Académie que je tremblerais... Depuis la Révolution, je n'ai plus reconnu de public français qui dût nous en imposer sur le style ou la langue, et déjà auparavant j'ai pensé que nous autres étrangers nous ne devions pas fléchir humblement devant un tribunal en quelque sorte imaginaire ou composé de gens qui n'ont aucun titre que nous ne puissions prendre aussi bien qu'eux. Quand je fis réimprimer à Paris les *Lettres écrites de Lausanne*, un journal français avait relevé l'expression *se dégonfler* comme étant suisse, et non française. Je ne la changeai pas, et le journaliste put la retrouver dès les premières lignes du livre. J'ai lu il n'y a pas longtemps des lettres encore manuscrites de Rousseau et de M. DuPeyrou. Celui-ci consultait l'autre sur une expression : Sachez ce que vous voulez dire, répond Rousseau, puis dites-le clairement, sans vous embarrasser d'autre chose [1]. — M. de Salgas me disait un jour qu'à Genève une société de gens de lettres avait été souvent arrêtée et empêchée de rien publier par des doutes sur un mot dont on ne savait pas bien s'il était français. Cela me fit rire un peu dédaigneusement, ce qui fâcha presque M. de Salgas. Il me demanda ce qui se passait dans mon esprit ; je pense, lui répondis-je, que le public n'a pas à regretter la privation de ce que ces messieurs lui auraient donné. On n'a que des idées peu lumineuses, peu intéressantes, l'auteur a peu de feu, peu de zèle, quand la peur de blesser l'Académie française l'intimide à ce point là... » (Mai 1799).

Les pédants sont un peuple nombreux, dans nos petites villes plus encore qu'à Paris. C'est surtout chez nous qu'on reprocha à Mme de Charrière la liberté de son vocabulaire et le débraillé de son style. La malveillance s'attaqua même à sa personne et à son caractère. Il existe un pamphlet, devenu fort rare, *Lettres écrites de Colombier, près Neuchâtel, pour servir de supplément aux Lettres neuchâteloises*, qui résume assez bien les propos que la médisance et l'envie répandaient contre la romancière. Il vise en réalité les *Lettres de Lausanne*. Voici le langage qu'il prête à l'auteur (car la satire est mise dans sa propre bouche) :

[1] C'est la lettre de Rousseau du 12 avril 1765.

« Oui, je l'avoue, plaire, briller par l'esprit, voilà ce qui peut seul m'intéresser : aucune considération ne m'arrête. Je prétends faire effet sans toucher le cœur ; et pourquoi songerais-je à ce qui est utile ? Je ne m'en occupe point. Les *Lettres de Lausanne* en sont une preuve.

Dans mes romans, *j'ai toujours eu de la préférence pour cette classe inférieure à la bonne compagnie ;* mais ce ton commun se présente plus naturellement à moi que tout autre ; je l'ai même choisie, cette classe, pour donner une idée de la société de L***, que je ne connais point, et où je n'ai jamais passé plus de vingt-quatre heures [1]. En cela j'ai suivi mon penchant, celui de dépriser ce qui n'a point de rapport à moi, et, en général, l'espèce humaine, que je vois du haut de l'estrade où je me suis placée.

On dira : la mère de Cécile n'est point un modèle ; les leçons qu'elle donne à sa fille, à cet enfant de dix-huit ans, ne produisent d'autre effet que celui de scandaliser le lecteur : j'en tombe d'accord ; elles ont au moins le mérite d'être extraordinaires.

Le cynisme de mon esprit brille dans la partie d'échecs avec le jeune lord, comme dans les lettres de la petite couturière de Neuchâtel ; et je crois que l'on peut me remercier d'avoir trouvé que ce qui fait qu'on se marie, *c'est qu'on est un homme et une femme, et qu'on se plaît.*

...Il n'y a point de raison pour finir cette lettre, ni pour la faire imprimer, car je ne trouve de raison à rien, moi ; et pourquoi toujours des raisons à ce que l'on fait ? »

Dans la seconde lettre (il y en a deux), elle poursuit :

« Je suis désobligeante par principe, méprisante par système, bizarre par vanité. J'ai fait un jour mon portrait, qui n'a été compris de personne : hé, tant pis pour le vulgaire ! Je ne me consolerais point d'en faire partie...

...J'étais faite pour un plus grand théâtre ; tout ce qui est rétréci contrarie mon imagination ambitieuse. Je ne désire que les jouissances de l'orgueil, et un esprit d'inquiétude me suit partout. Mais parlons encore de mon dernier ouvrage, je suis bien aise d'en faire sentir le mérite. N'en est-ce pas un, par exemple, lecteur, de faire un roman sans intrigue, sans but surtout ? Je parais avoir pris le rôle d'auteur, mais lorsque j'écris, c'est toujours les petits riens, les misères dont je suis frappée, qui m'entraînent. Si vous voulez faire attention à ce que je dis

[1] Ce curieux passage trahit, semble-t-il, un certain dépit contre celle qui avait pu passer si souvent à Lausanne sans s'y arrêter plus de quelques heures. Nous avons déjà souligné le fait que Mme de Charrière n'a jamais *vécu à Lausanne*, comme on l'a si souvent affirmé, comme on le répète encore.

dans ma première lettre sur la politesse, la sincérité, et la distinction que j'en fais, vous le verrez : j'avais quelqu'un en vue ; je voulais l'*épiloguer*, et j'avais besoin *de me dégonfler*. Peut-être ce mot n'est-il pas français ; et c'est en partie la difficulté d'écrire en français qui m'a engagée à prendre mes héroïnes dans une classe subalterne... »

Nous avons aussi retrouvé un petit factum de sept pages, portant ce titre : *Lettre écrite de la Cheneau de Bourg sur les Lettres de Lausanne et de Colombier*, et qui renchérit sur la méchanceté de ces dernières :

MADAME DE CHARRIÈRE
(D'après une miniature d'Arlaud. 1781, propriété de Mme Picot-Rigaud, à Genève)

« Je la connais, cette savante dame, par ricochet, parce que je suis intime de sa fille de chambre, avec qui elle est tout à fait populaire. Ah ! comme elle a un bon cœur ! Je crois bien, à la vérité, qu'elle a l'esprit un peu malin, mais qui dit malin ne dit pas méchant, Dieu m'en garde !... Ne croyez pas qu'elle perde son temps à chercher des ridicules à celui-ci ou à celle-là : ils lui sautent aux yeux. Est-ce sa faute ? Son malheur est d'avoir trop d'esprit, il faut qu'il déborde, sans quoi il la suffoquerait, et ce serait terriblement dommage. On est pourtant bien ingrat : voilà une femme qui est encore ragoûtante, qui pourrait briller, se donner du bon temps,... et point du tout, la voilà à vivre tantôt dans un village, tantôt dans un autre, à lire, à écrire d'une aube à l'autre, à se morfondre pour faire des livres que l'on ne fait que critiquer : ma foi, je les attraperais bien, si j'étais que d'elle, je ne ferais plus de livres.

Ils disent qu'elle ne cherche qu'à plaire et à briller par l'esprit : quelles faussetés ! Ses lettres parlaient de la manière d'éduquer

une jeune demoiselle, de la noblesse, de la politique, du commerce, de la chimie, de l'amour, du mariage, du jeu, de la religion, et d'une très petite partie de la société de Lausanne; je ne vois pas dans tout cela quel esprit il y a tant à lui reprocher.

...Une chose que j'aurais bien voulu comprendre, c'est la raison qui l'a engagée à écrire ces étonnantes lettres. .. »

La raison, c'est peut-être, dit l'auteur, qu'il y a « bien du plaisir à se *dégonfler* quelquefois »... Ce *dégonfler* est le *tarte à la crême* des critiques romands de l'époque :

« A-t-on pris en guignon une ville, on tient des lettres toutes prêtes, qui viennent fondre sur elle comme la grêle... Il est bien vrai de dire que tout le monde n'aurait pas le talent d'amener dans ses lettres un milord, un professeur et une professeuse, un chien, un cheval, des goîtres et des engelures... Au reste, il peut arriver que cette pauvre chère dame s'ennuie dans son Colombier, et que cela lui donne de l'humeur (car on dit que les gens d'esprit s'ennuient tout comme d'autres) ; alors elle écrit pour un peu se désennuyer, pour tuer le temps, pour se *dégonfler*... »

Ces platitudes sont datées de Lausanne, le 23 juin 1785, et signées S. N. N'essayons pas de pénétrer le mystère de ces initiales, qui, si elle a vu la brochure, n'ont pas dû faire plaisir à Suzanne Necker. Ces pamphlets ont un certain prix à nos yeux : ils montrent à quel point Mme de Charrière, si passionnément aimée de ses intimes, était détestée dans un cercle plus étendu. Elle avait trop d'esprit et trop de franchise pour que les sots ne lui fussent pas hostiles. On voit aussi quelle était alors l'étrange susceptibilité du public, combien il jugeait impertinente l'entreprise de peindre les mœurs de nos contrées ; avec quelle insistance et quelle amertume on reprochait à l'auteur d'avoir ça et là mis en scène d'humbles gens, au lieu de réserver toute son attention et sa sympathie pour les gens « les plus distingués. » Autant de griefs qui se transforment en éloges, selon nos idées actuelles ; ces venimeuses brochures prouvent simplement que Mme de Charrière était supérieure au milieu qu'elle s'efforçait de distraire en le décrivant.

Une voix s'éleva pourtant en faveur de l'ouvrage si lourdement attaqué. Nous voulons parler de la *Lettre d'un étranger à une dame de Lausanne, sur quelques nouveautés littéraires du pays*[1].

[1] Cet écrit a été reproduit, mais avec de nombreuses inexactitudes, par Gaullieur, dans ses *Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*

Ce bref plaidoyer, qui porte la date: «A Lausanne, ce 28 juillet 1785,» révèle un homme plein de bon sens et un esprit libre de préjugés. Après quelques précautions oratoires, destinées à gagner la faveur des habitants de notre «charmant pays», il entre dans le vif du sujet avec une belle franchise :

«...Bien loin de trouver à redire aux amusements innocents qu'on offre à vos moments perdus (et vous ne disconviendrez pas d'en avoir), je pense, au contraire, qu'on n'est pas assez reconnaissant des efforts de ceux qui s'évertuent à tourner votre imagination vers des objets relatifs aux besoins de votre propre sol. Quoi, parce qu'on vous présente des *Lettres écrites de la campagne, de Neuchâtel, de Lausanne*, etc., parce qu'on vous peint des ménages tels qu'il en faudrait à votre local ; parce qu'on y fait agir et parler des personnages de tout état et de tout rang, ces productions-là cesseraient-elles d'avoir du mérite ? N'êtes-vous pas encore assez fatigués du futile clinquant des mœurs étrangères, qui, esclaves d'un luxe oppressif, devraient toujours être les antipodes des vôtres ? ...Ce sont surtout les restes de votre ancienne simplicité qui font l'objet du souvenir reconnaissant de tout voyageur admis à votre familiarité. Depuis longtemps le fier insulaire dédaigne la pièce où le héros n'est pas anglais. L'Allemand, quoique plus cosmopolite, est revenu lui-même enfin à ses propres foyers, et plus d'une production où il peint ses mœurs, intéresse jusqu'à des nations éloignées. Si l'Italien ne peint guère celles de son pays, c'est qu'il n'ose y toucher, et que son imagination est plus difficile encore à remplir que son cœur.

Et l'heureux Suisse, ingénu et indépendant, balancerait-il à choisir les mœurs de sa patrie, lorsqu'il se sent assez de courage pour travailler sur l'histoire de la vie sociale ! Le pied de vos Alpes, les bords de vos lacs, ne fourniraient-ils pas à ses tableaux le fond le plus riant, le cadre le plus magnifique ? La liberté politique et civile dont vous jouissez, sans savoir peut-être l'estimer assez, ne doit-elle pas répandre sur la peinture de vos mœurs un jour si doux, si bienfaisant, que tout voyageur ne saurait se refuser au souhait d'en jouir à son tour ?...

Quelle reconnaissance ne doit-on pas à l'écrivain patriotique dont le pinceau hardi se trouverait encore assez vrai pour présenter le miroir de nos propres faiblesses ?

Serait-il vrai qu'on a vu avec peine les classes dites inférieures partager le théâtre que les auteurs en question viennent de nous ouvrir ? Un domestique attaché à ses maîtres, une ouvrière industrieuse, un honnête laboureur, seraient devenus des objets dégoûtants pour l'habitant d'un pays qui doit être l'asile de la

(p. 131-133). La Bibliothèque de Lausanne en possède un exemplaire. (B. 1563).

vertu et le centre de la simplicité ? Le ton de la bonne compagnie excluerait-il la connaissance de celui de tout autre état ? Comment ! ce ne seraient que les illustres fainéants, les cordons de toutes les nuances, les gens à croix et à clef, dont les démarches mériteraient le coup d'œil du citoyen observateur ? Les Richardson, les Fielding, les Marivaux, étaient donc des artistes bien maladroits, pour avoir puisé à la source, pour avoir réveillé notre attention sur ce pauvre petit peuple si décrié, dont on ne saurait cependant se passer un instant... Point de dénomination plus impropre que celle des *classes inférieures*. On a poussé l'impéritie jusqu'à les appeler *basses !* Dans le cercle immense qui circonscrit l'existence de tant de milliards d'êtres, quel individu serait assez présomptueux pour vouloir s'ériger en juge des rangs et de la préséance ? Qui saurait nous dire où s'appuie l'échelle et où elle aboutit ?

Et, ce que je saurais moins croire encore, on a, dit-on, trouvé à redire que plusieurs de ces intéressantes productions soient sorties de la plume d'une femme. Il est impossible qu'un reproche de ce genre vienne de la part des hommes. Nous entendons trop bien nos intérêts, s'il vous plaît, pour ne pas applaudir quand votre sexe veut bien nous initier aux mystères du cœur.... Et après tout, qu'y a-t-il donc dans les essais en question de quoi leur auteur, homme ou femme, ait à rougir ? J'ai beau les lire et relire : pour un endroit faible ou manqué, je trouve cent traits marqués au coin du génie... Ah ! lorsqu'il s'agit du tact, du cœur et du sentiment, il n'y a que les femmes qui puissent nous servir de guides. Nous n'en savons que ce qu'il vous plaît de nous laisser deviner... »

Qui était cet « étranger » qui traçait si judicieusement sa voie au *roman romand*, alors à ses débuts ? — A ce style courtoisement empesé, nous serions tenté de reconnaître le galant homme, le philosophe plein de modération qu'était M. de Salgas [1]. Il ne serait point invraisemblable qu'il eût pris la plume, — lui qui avait fait copier et imprimer les *Lettres de Lausanne*, — pour défendre son amie de Colombier. Mais il y avait alors sur la rive vaudoise bien d'autres étrangers, plus réellement étrangers que lui et à qui les ridicules colères de la « société » peuvent avoir inspiré cette protestation si mesurée.

Il est permis de supposer que Mme de Charrière ne fut point mécontente du bruit que firent ses nouvelles lettres : elle était de ceux dont la verve s'aiguise par la lutte. Bientôt elle allait

[1] La brochure est signée à la fin de six étoiles, qui figurent discrètement les six lettres du nom de l'auteur.

donner une idée plus haute de son talent délicat et profond, et faire succéder, à une piquante peinture de mœurs locales, une émouvante étude de passion, d'un intérêt général et humain. Après l'histoire de Cécile, l'histoire de Caliste.

Quand parurent, vers la fin de l'été 1785, les *Lettres de Lausanne*, Mme de Charrière n'était pas à Colombier. Le 2 juillet, elle écrivait à d'Oleyres :

« Entre nous, je m'ennuie un peu ici... Je vais un de ces jours je ne sais trop où, peut-être à des bains, peut-être ailleurs. Ensuite viendra l'automne, et puis l'hiver.... Les propriétaires de la maison où vous m'avez vue à Genève[1] ont marié leur fille et lui ont donné mon appartement. *Genève a changé et j'ai changé*, et n'étant plus clouée à Genève, j'aurais envie de passer l'hiver soit à Paris, soit à Marseille, soit en Italie. Je ne sais si M. de Charrière irait avec moi, mais comme il n'allait que pour moi à Genève, je le dérange peu en n'y allant pas. Je le dérangerais peut-être encore moins si je restais ici, mais comme il me laisse la maîtresse à cet égard, je ne pense dans ce moment qu'à moi. »

Elle fit choix d'un séjour bien imprévu. Le 16 juillet, nous la retrouvons à Payerne, où l'attirait le docteur Gérard, qui jouissait alors d'une certaine renommée. Les lettres de M. de Charrière à sa femme[2] laissent deviner chez tous deux une profonde souffrance morale. Elle veut cacher même à ses amis le lieu de sa retraite ; abîmée dans sa solitude, elle demeure près de trois mois à Payerne, avec sa dévouée femme de chambre Esther. Elle se dit « une pauvre malade, à moitié imbécile ». Son mari la comble d'attentions ; ainsi, un jour il lui amène une « bonne et jolie voiture qu'il a achetée pour elle à Berne, » au retour d'un voyage qu'il a fait dans l'Oberland avec ses sœurs pour se distraire de ses noires pensées[3]. Elle lui adresse un mot affectueux, et voilà le pauvre homme qui ouvre son cœur :

« Bien obligé de l'amitié que vous m'avez témoignée. Vous ne savez pas combien les moindres lueurs de retour d'affection de

[1] M. et Mme DeTournes-Rilliet (voir chap. VII).

[2] Voir celle que nous avons citée chap. VIII, p. 247.

[3] Il écrivait à sa femme, pendant ce voyage, qu'il avait vu à Berne les filles du docteur Gérard : « L'aînée, disait-il, est d'une figure charmante ; je n'ai rien vu de si frais, point de figure qui convînt mieux à votre Cécile ».

votre part m'affectent profondément ; mais je me tiens en garde pour ne pas me livrer à des espérances qui ne sont peut-être pas fondées. Votre santé est beaucoup meilleure, voilà qui est certain. *Si votre âme était tranquille, votre corps serait bientôt guéri*. J'attends avec impatience de vos nouvelles, pour apprendre si vous irez à Paris, si vous viendrez à Colombier. »

Elle revint à Colombier, et le séjour de Paris n'eut lieu que l'année suivante. Sans doute, pendant l'hiver 1785-86, dans la paix et la solitude de la campagne, un apaisement relatif se produisit en elle. Dès le mois de février 1786, M. et Mme de Charrière sont installés à Paris [1]. Ils y séjournèrent jusqu'à la fin d'août 1787, soit au moins un an et demi. *Caliste* s'acheva lentement, puis s'imprima plus lentement encore sous les yeux de l'auteur, et l'éditeur demanda que l'ouvrage ne fût mis en vente « qu'après le nouvel-an », pour ne pas nuire au débit des almanachs. Le *Journal de Paris* en rendit compte le 27 janvier 1788. Mais les intimes connaissaient depuis longtemps *Caliste :* Benjamin Constant y fait une gracieuse allusion dans sa lettre du 26 juin 1787, écrite d'Angleterre.

L'histoire de Caliste ne parut pas isolément, mais bien comme une suite aux *Lettres de Lausanne*, qui reparaissaient en nouvelle édition. Un petit avertissement de l'éditeur est ainsi conçu (et nous reconnaissons dès le premier mot un tour de phrase que l'auteur affectionnait) :

« Supposé que cette seconde partie soit aussi bien accueillie du public que la première, nous tâcherons de nous procurer quelques-unes des lettres que les personnes que nous avons fait connaître ont dû s'écrire depuis. »

Il paraît difficile d'admettre que cette espèce d'engagement fût sérieux : Caliste meurt, et son histoire est finie : que resterait-il à nous raconter ? Le mariage du petit lord et de Cécile ? —Il est pourtant vrai que l'auteur y songea ; car nous avons découvert dans le résidu de ses papiers une feuille volante portant ce titre : *Cécile à sa mère. Berne, ce... avril* 179... On y lit ces lignes :

« Il est impossible de vous dire à quel point *mon mari* vous est dévoué. Quant à moi, j'aurais honte de vous dire quelque chose

[1] Une lettre à d'Oleyres est datée de l'hôtel de Danemark, rue Jacob, 10 février 1786.

de ma tendresse : ce serait supposer que vous ne connaissez parfaitement ni moi ni vous ».

Mais l'auteur abandonna cette ébauche, et lorsque, en 1804, d'Oleyres lui demandait encore si elle publierait une suite de *Caliste* : « Je ne songe pas du tout, lui écrivait-elle, à compléter ni à réimprimer *Caliste*. » Elle sentait bien qu'elle n'eût retrouvé jamais cette « heure d'inspiration suprême [1] » d'où était né son chef-d'œuvre. Les « suites » sont rarement heureuses en littérature ; et si l'histoire de Caliste est d'un intérêt plus profond que celle de Cécile, c'est qu'elle n'est pas proprement une suite, mais qu'elle fait partie, nous l'avons vu, de la conception primitive de l'ouvrage.

Le gouverneur du petit lord, personnage grave et triste, va nous dire son secret : il a aimé Caliste, mais n'a pas su vouloir... Caliste est morte ; il vit encore, et gémit sur sa lâcheté en nous la racontant.

Caliste est, selon le préjugé mondain, de celles qu'on n'épouse pas. Toute jeune, elle a été vouée au théâtre par une mère dépravée ; elle a débuté avec un succès éclatant dans le rôle de la *Belle pénitente* [2]. Le soir même, un homme considérable par sa

[1] Mme Juste Olivier, étude sur *Leone Leoni, Caliste, Manon Lescaut*, publiée dans la *Revue suisse* (décembre 1844) et que Sainte-Beuve a eu soin de réimprimer, avec ses propres articles sur Mme de Charrière, dans son édition de *Caliste* (Labitte, 1845).

[2] *The fair penitent*. Cette pièce, qui exerça, dit-on, une influence appréciable sur le développement de la littérature anglaise au 18e siècle, en particulier sur Richardson, est de *Nicholas Rowe* (1673-1718). Elle fut représentée pour la première fois en 1703 avec un grand succès. Calista, fille du seigneur gênois Sciolto, est promise par son père, et malgré elle, au seigneur Altamont : elle aime Lothario, à qui elle a donné des gages de son amour. Cette passion est découverte ; Lothario est mortellement blessé en duel par son rival ; Calista se tue, après s'être accusée, dans une scène pathétique, des malheurs dont elle est la cause et avoir reçu le pardon de son père assassiné par les amis de Lothario. — Peut-être Mme de Charrière vit-elle jouer cette pièce à Londres. Elle peut aussi l'avoir connue par les adaptations françaises. Car *The fair penitent* fut imitée plusieurs fois. On possède *Caliste* ou *la Belle pénitente*, tragédie imitée de l'anglais ; représentée pour la première fois sur le théâtre de la Comédie française le lundi 27 mars 1750. A Paris, chez Cailleau. MDCCL. (Bibl. nat. Y^a^, 2545). Selon les *Anecdotes dramatiques*, cette pièce, attribuée à l'abbé Seran de la Tour, était en réalité du marquis de Mauprié. Mme Gaussin (la *Zaïre* de Voltaire)

situation et sa fortune l'a, pour ainsi dire, achetée à sa mère; il l'a emmenée en France, où il lui a fait donner une excellente éducation, et en Italie, où s'est développé son goût pour les arts. Ce protecteur équivoque est mort peu après leur retour en Angleterre. Caliste vit seule et retirée dans sa petite maison de Bath. Elle rencontre, au cours de ses promenades, un jeune homme atteint dans sa santé par une douleur profonde : William vient de perdre, avec un frère jumeau, la moitié de sa vie et de ses pensées [1]. Caliste a compassion du morne chagrin où elle le voit plongé. L'énigmatique et séduisante figure de cette femme solitaire éveille l'attention du jeune homme : « Elle avait contracté je ne sais quelle réserve qui tenait tout ensemble de la fierté et de l'effroi... » Peu à peu, le charme insinuant, noble et discret de l'inconnue le pénètre, le console, le retient auprès d'elle ; leur intimité est aussi pure que douce. L'humiliation que lui a laissée son ancien état défend à Caliste tout ce qui s'en rapprocherait ; la réprobation qu'elle sent peser sur elle rend sa sensibilité plus délicate et presque ombrageuse. Elle force donc le jeune homme à respecter la loi qu'elle lui impose ; et lorsque, un jour, cédant à l'emportement de sa passion, il la prend dans ses bras :

« Vous ne me ferez pas violence, lui dit-elle doucement, car vous êtes le maître. » — « Combien, s'écrie-t-il en nous contant cette scène, combien il était plus aisé de réussir auprès de

créa le rôle de Caliste. L'auteur met dans la bouche de son héroïne un vers que notre Caliste pourrait s'approprier :

Je me suis reconnue et me suis fait horreur.

En 1750, Colardeau fit jouer *Caliste*, tragédie en 5 actes en vers. Les personnages portent les mêmes noms que ceux des deux précédentes pièces. C'est Mlle Clairon qui tint alors le rôle de Caliste. Citons enfin la *Lénore* d'Andrieux, adaptation de la même donnée, qui eut, comme on voit, une assez longue fortune.

[1] Cette idée des frères jumeaux fut suggérée à l'auteur par un fait réel, qu'elle a raconté plus tard, dans une lettre à Mlle Henriette L'Hardy. Parlant à cette amie du mari qu'elle ne cessait d'imaginer pour elle : « A propos de roman, lui dit-elle, demandez à M. votre frère s'il ne connaîtrait point MM. Martin-Achard, de Genève, et, supposé qu'il les connaisse, demandez ce qu'ils sont et ce qu'ils font. Ce sont deux jumeaux dont l'enfance a été fort intéressante, et qui m'ont fait naître l'idée de donner à l'amant de Caliste le frère et le commencement d'histoire qu'il a. Il serait drôle que vous épousassiez l'original de l'amant de Caliste »... (22 décembre 1792).

quelques-unes de celles que mon père honorait le plus, qu'auprès de cette fille si dédaignée ! »

C'est qu'en effet Caliste inspire la sympathie et le respect à tous ceux qui l'aperçoivent ; mais sitôt qu'on apprend qui elle est, on affecte de la mépriser. Cette situation fait son tourment, surtout depuis qu'elle aime et se sent aimée ; le jour où William laisse échapper l'aveu de son désir, elle l'accueille avec une franchise pleine à la fois de courage et d'élévation passionnée :

« Je vous ai aimé, lui dit-elle, dès le premier moment que je vous ai vu ; avant vous, j'avais connu la reconnaissance, et non point l'amour; je le connais à présent qu'il est trop tard. Quelle situation que la mienne ! Moins je mérite d'être respectée, plus j'ai besoin de l'être... Ah ! je n'ai connu le prix d'une vie et d'une réputation sans tache que depuis que je vous connais. »

Ils s'aiment avec une honnêteté, un respect réciproque, qui rend plus touchante encore l'intimité de leurs âmes et de leurs habitudes. Mais il a besoin d'elle, il faut que Caliste devienne sa femme, il se flatte d'obtenir le consentement de son père. Ce père ne sait de Caliste que son triste passé ; il refuse son aveu, en termes habilement modérés, qui disposent son fils à la soumission. La douceur de Caliste, sa distinction native, la dignité parfaite de son attitude, que le père ne nie point, ne suffisent pas à fléchir cet homme soumis aux convenances sociales, et qui d'ailleurs a en vue pour son fils un établissement honorable selon le monde. Il n'a garde cependant d'user de moyens violents et directs pour rompre le lien qu'il désapprouve. L'amant, faible, irrésolu, laisse se prolonger cette situation incertaine, et Caliste, heureuse d'être aimée, craint, par pressentiment et par expérience de la vie, toute tentative pour changer leur situation. Mais un homme respectable survient, qui offre son nom à Caliste : elle pourrait donc encore donner du bonheur à un honnête homme ! Avant d'y songer, elle attend, elle espère de celui qu'elle aime le mot décisif ; ce mot, William ne le dit pas :

« J'ouvris la porte, je sortis, elle me regarda sortir, et je lui entendis dire en la refermant : *C'est fait.* »

Quand il revient, le jour suivant, Caliste est partie ; elle s'est résignée à épouser l'homme qu'elle n'aime pas, mais qu'elle estime,

qu'elle se fera un devoir de rendre heureux. Dans son désespoir, William se laisse marier avec une jeune veuve, lady Betty, sa parente, qui se trouve là tout à point, comme le père y comptait, pour entraîner son irrésolution.

Les deux mariages sont malheureux, celui de Caliste par la passion qu'elle conserve et les preuves involontaires qu'elle en donne à son mari ; l'autre, par la coquetterie de la femme et la tiédeur à peine résignée de l'époux. Les deux amants se revoient sans s'être recherchés : le hasard les fait se rencontrer au théâtre; on y joue la pièce même où jadis a paru Caliste pour le malheur de sa vie :

« Qu'on juge de notre étonnement, de notre émotion, de notre joie ; car tout autre sentiment céda dans l'instant même à la joie de nous revoir. Je n'eus plus de torts, je n'eus plus de regrets, je n'eus plus de femme, elle n'eut plus de mari : nous nous retrouvions, et quand ce n'eût été que pour un quart d'heure, nous ne pouvions sentir que cela. »

Ce sont alors les explications, les regrets tardifs, le douloureux récit de Caliste : en apprenant le mariage de celui qu'elle aimait, elle n'a pas su cacher sa douleur ; son mari, justement blessé, ne lui a pas pardonné ; elle s'est retirée à Londres, où elle vit maintenant seule dans son désespoir :

« Je me revois ici plus malheureuse et plus délaissée que quand je vins jouer sur ce même théâtre, et que je n'appartenais à personne qu'à ma mère, qui me donna pour de l'argent... »

Les adieux des amants sont pleins de trouble et de passion inutilement ravivée. En sortant du théâtre, ils vont s'asseoir au parc St-James, par une nuit d'orage, où la nature s'associe à leur déchirement. C'est la suprême tentation ; Caliste, un instant égarée, l'évoque elle-même :

« Voulez-vous que nous nous en allions ensemble ? N'avez-vous pas assez obéi à votre père ? Reprenons nos véritables liens ! A qui ferons-nous du mal ? Mon mari me hait et ne veut plus vivre avec moi ; votre femme ne vous aime plus... Ah ! ne répondez pas, s'écria-t-elle en mettant sa main sur ma bouche. Ne me refusez pas, et ne consentez pas non plus ! Jusqu'ici, je n'ai été que malheureuse ; que je ne devienne pas coupable ; je pourrais supporter mes propres fautes, mais non les vôtres ; je ne me pardonnerais jamais de vous avoir dégradé ! »

Ainsi la touchante créature se ressaisit, après avoir ouvert un instant l'oreille aux sophismes de la passion : nous n'en sommes pas encore aux héroïnes faciles de Georges Sand ; mais cette scène, à la fois mesurée et forte, ne rend que plus tragique le conflit du devoir conventionnel et de la passion vraie.

William est aussi incapable de se détacher de Caliste que de s'affranchir du préjugé. Rentré chez lui, il retrouve sa femme, que son absence rendait heureuse, et à qui, pourtant, il a sacrifié le grand amour de Caliste. Son père même sent l'absurdité navrante de cette situation et prononce la parole attendue : « Pourquoi faut-il que je vous aie ôté à Caliste ! » — C'est alors que William, pour donner le change à sa douleur, consent à voyager sur le continent avec le fils unique d'un lord du voisinage: nous les avons vus ensemble à Lausanne dans la première partie du roman.

Quant à Caliste, il ne lui reste plus qu'à mourir. Réconciliée avec son mari, elle achève sa triste vie dans la bienfaisance, enseigne la musique à de petites orphelines, tandis que celui qu'elle n'a point cessé d'aimer demeure stupide devant l'irréparable et cherche à déchiffrer sa propre énigme :

« Je me revois sans cesse dans le passé, sans pouvoir me comprendre. Il me semble que je n'ai rien fait de ce qu'il aurait été naturel de faire. »

Une lettre qu'il reçoit lui raconte les derniers moments de Caliste : elle a expiré comme une artiste et comme une sainte, exhalant son âme aux sons du *Stabat mater* de Pergolèse :

« La pièce finie, les musiciens sont sortis sur la pointe des pieds, croyant qu'elle dormait ; mais ses yeux étaient fermés pour toujours. »

La portée de l'histoire est indiquée dans ces graves paroles que William adresse au petit lord amoureux de Cécile :

« Si jamais vous intéressez le cœur d'une femme vraiment tendre et sensible, et que vous ne sentiez pas dans le vôtre que vous pourrez payer toute sa tendresse, tous ses sacrifices, éloignez-vous d'elle, faites-vous en oublier. »

Le jeune homme comprendra-t-il ? L'expérience d'autrui a-t-elle jamais profité à personne ? Mais l'aventure de Cécile et du jeune Anglais est devenue pour le lecteur d'un intérêt

secondaire ; Caliste nous fait oublier tout le reste. Ne craignons pas de le proclamer : cette délicieuse figure est une des plus attachantes créations du roman français, et l'on chercherait en vain, dans la littérature du XVIIIe siècle, quelqu'un qui lui ressemble.

« A part la tache originelle de son histoire, Caliste est une des héroïnes qui réunissent au plus haut degré la simplicité, la passion, le naturel exquis des âmes élevées, l'attrait des esprits ornés, fins et doux, l'idéal enfin, avec un je ne sais quoi de parfaitement humain [1]. »

Son originalité et sa nouveauté, c'est que cette femme, que les préjugés hypocrites du monde tiennent pour méprisable, est en réalité plus digne d'estime que les plus respectées. Mme de Charrière avait lu et relu passionnément la *Princesse de Clèves* et *Manon Lescaut*. Caliste semble emprunter la vertu de l'une pour effacer la flétrissure de l'autre ; mais ce qui fait sa grandeur morale, c'est que, n'étant point responsable de sa chute, elle s'estime néanmoins tenue de la racheter : « Cette rigueur contre elle-même est un trait de bon goût et de haute distinction [2] » ; c'est aussi une sorte d'héroïsme. Il n'est point ici question de la réhabilitation de la courtisane : Caliste n'a pas même besoin d'être réhabilitée ; elle n'a au fond jamais déchu. La tache imprimée a sa réputation ne vient pas, si l'on peut dire ainsi, d'une souillure interne, elle est purement extérieure ; c'est la dépravation de sa mère, puis la brutale injustice du monde qui lui ont infligé une honte imméritée. Cette sentence inique fait d'elle une victime dont les cœurs généreux peuvent prendre le parti sans qu'il en coûte rien à la morale. Caliste est une âme d'élite, que son malheur n'a point dégradée. Il ne lui en reste qu'un douloureux effroi ; et, loin de se poser en grande âme méconnue, elle semble se reprocher comme un crime la cruauté de son destin :

« Une délicatesse si droite, dit Mme Olivier, ôte au personnage la couleur un peu vulgaire qu'il aurait prise en se classant, de sa propre autorité, dans les êtres opprimés par l'aveuglement de la société, parmi les coupables innocents... Caliste, en prenant parti pour le monde contre ses droits individuels au bonheur et

[1] Mme Juste Olivier (article cité plus haut).
[2] Mme Juste Olivier (article cité).

à l'estime, rend en quelque sorte innocent, en même temps que plus vif, l'intérêt qu'on lui porte. Cet intérêt s'attache à elle uniquement, et il n'en retourne rien de mal à propos indulgent vers son ancienne condition. Dans les efforts même qu'elle tente pour amener le père de son amant à permettre leur mariage, il y a toute la dignité d'un cœur capable de comprendre l'innocence et la bonne renommée dans ce qu'elles ont de plus sévèrement nécessaire à la vie des femmes. »

Rien ne ressemble donc moins à un plaidoyer en faveur de la souveraineté de la passion que l'émouvante histoire de Caliste, et jamais héroïne ne songea moins à tirer de son infortune des arguments pour une thèse sociale.

Si nous ne rencontrons dans la littérature du XVIIIe siècle aucune sœur de Caliste, il est une figure du roman moderne, créée vingt ans plus tard, qui n'est point sans lui ressembler : c'est Corinne. — Qu'on nous comprenne bien : nous n'allons pas nous donner le ridicule de comparer, au point de vue de la portée littéraire, l'œuvre illustre et puissante de Mme de Staël et la délicate esquisse de Mme de Charrière, ni prétendre que celle-là a imité celle-ci. Mais il est certain que *Caliste* avait profondément impressionné l'imagination de Mme de Staël, si bien que sans *Caliste*, *Corinne* peut-être n'existerait pas. Ce n'est point diminuer la valeur d'une création du génie, que de signaler le fait accidentel qui peut l'avoir déterminée.

« Mon Dieu, écrivait Mme de Staël pendant la Terreur, que je voudrais n'avoir pas lu *Caliste* dix fois ! J'aurais devant moi une heure sûre de suspension de toutes mes peines. »

Nous verrons qu'elle fit le voyage de Colombier exprès pour voir l'auteur de *Caliste :* elle professait pour cette œuvre une admiration presque enthousiaste. Est-il étonnant qu'une impression si vive, ressentie à l'âge où l'on en reçoit encore utilement de pareilles, se soit reflétée dans son œuvre ? Elle n'avait guère plus de vingt ans quand elle lisait et relisait *Caliste ;* et, sans même s'en rendre compte, elle s'est souvenue de cette peinture *du bonheur sacrifié aux exigences de l'opinion.* Sainte-Beuve s'en était tout de suite avisé, lorsqu'il appelait Caliste « cette première Corinne, esquisse ingénue de la seconde [1]. » Il y a même

[1] Vinet a fait le même rapprochement *(Etudes sur la littérature au 19e siècle : Mme de Staël et Chateaubriand,* 2e édition, p. 266).

entre les deux ouvrages de curieuses analogies extérieures : Caliste et William sont anglais comme Corinne et Oswald ; Mme de Charrière avait compris, et Mme de Staël comprit à son tour « la réalité plus parfaite qu'emprunterait un tel personnage d'une telle patrie, où la convenance domine arbitrairement tout le reste. » Corinne et Caliste ont en commun une situation première, très différente sans doute, mais pareille en ce qu'elle pèse également sur leur destinée et les accompagne jusqu'au bout du poids de sa malédiction. Là, comme ici, l'obstacle au mariage des amants est à la fois dans l'opposition d'un père et dans le caractère irrésolu du jeune homme, faible devant l'opinion, et incapable d'un acte d'énergie. C'est encore, dans les deux romans, la même séparation douloureuse, puis le mariage du héros avec la femme choisie par la volonté paternelle ; enfin, après une rencontre imprévue dans un théâtre (incident identique), c'est la mort de l'héroïne — mort d'artiste — victime des étroits préjugés vulgaires.

La ressemblance est indéniable. Toute superficielle, dira-t-on. Non pas, car il y a ressemblance aussi dans la condition morale des personnages. Exilées l'une et l'autre de la vie domestique, — dont Caliste est plus rigoureusement exclue que Corinne, quoiqu'elle en comprenne si bien la dignité et le prix, — elles sont sœurs par la même souffrance : l'abandon d'un homme qui ne sait pas aimer assez. Caliste est peut-être plus touchante, parce que plus simple, et, bien qu'actrice, moins théâtrale ; — mais il lui manque ces enchantements de la gloire et de la poésie qui ont fait de Corinne une figure idéale entre toutes. Et s'il est apparent que Mme de Staël a trouvé dans *Caliste* l'idée première de son poème : le conflit entre les droits de la passion et ceux de la société, — il est certain aussi qu'en faisant sienne cette donnée, elle lui a conféré l'immortalité ; elle l'a élargie et si puissamment dramatisée, que Corinne est devenue un type général et humain, celui de la femme artiste que son génie condamne au malheur. Aussi ne songeons-nous point à rabaisser la valeur de *Corinne* en indiquant ce que cet admirable livre doit à *Caliste*. Mais nous serions un infidèle historien de Mme de Charrière, si nous nous dispensions de signaler la source pure et cachée où s'abreuva le génie de Mme de Staël. Les ruisseaux se jettent dans les fleuves, et y perdent leur nom ; ils n'en sont pas moins une partie de leur onde.

On aimerait savoir quel succès eut l'histoire de Caliste auprès du public de la Suisse française. A Lausanne, elle semble avoir été accueillie froidement, si l'on en juge par le *Journal de Lausanne*. On y trouve (5 avril 1788), sous le titre *Belles-Lettres*, une analyse détaillée du livre, avec cette sobre conclusion :

« Telle est la marche de ce roman, qu'on ne lit pas sans intérêt, où l'on trouve de l'énergie et beaucoup de sensibilité. »

A quoi le rédacteur, Lanteires [1], ajoute la restriction suivante:

« Quoique cette analyse nous ait été communiquée par un homme d'esprit de cette ville, nous nous permettrons, cependant, d'ajouter que l'auteur de cette production [*Caliste*] manque souvent, dans son style, d'harmonie et de pureté. On sait que dans les ouvrages agréables, le lecteur a droit d'être plus exigeant que dans ceux qui n'ont pour but que l'instruction ; qu'on pardonne à la profondeur des idées ce qu'on ne pardonne pas à un ouvrage destiné seulement à faire passer quelques heures délicieusement. En remerciant l'auteur du plaisir qu'il nous a procuré, nous l'invitons à donner, à l'avenir, plus de soins à ses productions ; et cela lui sera facile. »

Pauvre *Caliste !* Mais surtout pauvre Lanteires !

A Paris, le roman ne passa pas inaperçu. Quelques journaux en parlèrent avec éloges. Le *Journal de Paris* trouve que dans cette simple histoire l'amour est peint « avec une vérité peu commune et avec un charme trop grand peut-être, » et se demande si Caliste n'est point trop « aimable et séduisante [2] ». L'*Esprit des Journaux* consacre au petit ouvrage une étude plus approfondie, qui embrasse les deux parties du roman. La seconde, dit-il, « est remplie par un épisode plus long et plus intéressant que l'ouvrage principal, ce qui serait sans doute un défaut, si l'on pouvait jamais appeler défaut ce qui amène des beautés d'un ordre supérieur. » L'auteur de l'article justifie cette appréciation par une analyse intelligente, loue la peinture des caractères,

[1] Jean Lanteires (1756-1797), d'une famille languedocienne réfugiée, rédigea une feuille hebdomadaire, le *Journal de Lausanne*, du 2 décembre 1786 au 28 décembre 1793. — Dans le numéro du 22 mars 1788, on trouve cette annonce du libraire Mourer, de Lausanne : « *Caliste* ou *suite des Lettres écrites de Lausanne, par Mme Charrière* [*sic*]. In-12, 2 part. 1788. L. l... 16 s ».

[2] 27 janvier 1788.

ainsi que les situations, « où ils se développent d'eux-mêmes et bien plus heureusement que par des paroles » ; puis il parle de ce style « plein de chaleur et de naturel, très souvent aussi d'élégance », tout en lui reprochant « des négligences qu'on ne saurait excuser ». Voici la conclusion de l'article :

« Les *Lettres de Lausanne* et *Caliste* nous paraissent des ouvrages vraiment distingués ; et, ce qui doit leur donner un nouveau prix, ils sont d'une femme (Mme de Char....) qui les a écrits dans une langue qui n'est pas la sienne, car elle n'est pas née en France et elle n'y habite pas [1]. »

La *Correspondance* de Grimm (janvier 1788) indique sans réticence le nom de l'auteur :

« Ces lettres, dit-elle, sont de Mme de Charrière, née de Theuil [2], d'une des plus anciennes familles de Hollande ; elle a fait dans sa première jeunesse, il y a 15 ou 20 ans, un conte fort original intitulé *Le Noble*. Le premier volume des *Lettres écrites de Lausanne* offre plusieurs peintures de mœurs et de caractères où l'on trouve beaucoup de finesse et de vérité, mais dont les détails sont quelquefois minutieux et de mauvais goût. L'histoire de Caliste nous a paru d'un ton fort supérieur ; quoique ce soit le roman d'une fille entretenue, elle n'a rien dont le sentiment le plus pur puisse être blessé, et nous connaissons peu d'ouvrages où la passion de l'amour soit exprimée avec une sensibilité plus vive, plus profonde, et dont l'intérêt soit tout à la fois plus délicat et plus attachant. »

L'éloge est assez vif. Mais une étude encore plus attentive sur *Caliste* parut deux ans après la mort de l'auteur : c'est celle que publia Mlle Pauline de Meulan dans le *Publiciste* [3], à propos d'une réimpression de l'ouvrage. Elle en compare l'intérêt à celui que l'on trouve dans les romans de Richardson, qui « nous fait vivre avec les personnages », de sorte que « nous nous oublions nous-même, en pensant cependant continuellement à nous », — expression d'une délicatesse heureuse. Le caractère de Caliste est « tracé avec un charme inexprimable et attachant au delà de toute expression ». Citons encore les lignes suivantes :

[1] 1er avril 1788.

[2] Ici, une note de Grimm, qui montre qu'on l'avait renseigné : « M. de Charrière avait été le gouverneur de son frère ».

[3] C'est Sainte-Beuve qui attribue — sans doute à bon escient — à cette femme distinguée l'article signé seulement de la lettre R.

« Ce petit ouvrage, plein de sensibilité et de douceur, est écrit avec élégance et pureté. La mort de Caliste est touchante et simple comme son caractère ; elle est triste comme sa vie. Nous n'appliquerons point ici les règles d'une morale sévère ; il peut être dangereux de présenter des caractères aussi séduisants que celui de Caliste, parce qu'il est à craindre que tout jeune homme ne voie une Caliste dans la comédienne dont il sera amoureux. Mais lorsqu'on écrit avec tant de grâce et de charme, on se fait tout pardonner, même des erreurs, et il n'est personne qui n'en veuille à cet Edouard[1] de ce qu'il n'eut pas la force de vaincre un préjugé, raisonnable presque toujours, mais sans fondement quand il s'agissait de prendre Caliste pour épouse. »

Un fait que Mlle de Meulan ne pouvait deviner, non plus que les autres critiques parisiens, mais dont s'avisèrent aussitôt les amis de l'auteur, c'est combien Caliste lui ressemblait. Plusieurs le lui dirent ; aucun ne le lui dit avec tant de grâce que Benjamin Constant ; on connaît l'hymne de reconnaissance émue qu'il adressait à Mme de Charrière :

« A celle qui a créé Caliste, et qui lui ressemble ; à celle qui réunit l'esprit au sentiment et la vivacité des goûts à la douceur du caractère ; à celle qu'on peut méconnaître, mais qu'on ne peut oublier quand on l'a connue ; à celle qui n'est jamais injuste quoiqu'elle soit souvent inégale ; à la plus spirituelle et pourtant à la plus simple et à la plus sensible des femmes ; à la plus tendre, à la plus vraie et à la plus constante des amies, salut et bonheur ! »

Comment ne pas reconnaître Mme de Charrière dans ce passage où l'amant de Caliste dit à la mère de Cécile (sous les traits de qui Mme de Charrière s'était dépeinte :)

« Elle vous ressemblait, madame. Dans ses pensées, dans ses jugements, dans ses manières, elle avait comme vous *je ne sais quoi qui négligeait les petites considérations pour aller droit aux grands intérêts, à ce qui caractérise les gens et les choses... Son âme et ses discours, son ton et sa pensée étaient toujours d'accord.* Ce qui n'était qu'ingénieux ne l'intéressait point, la prudence seule ne la détermina jamais, et elle disait ne savoir pas bien ce que c'était que la raison ; mais elle devenait ingénieuse pour obliger, prudente pour épargner du chagrin aux autres, et elle paraissait la raison même quand il fallait amortir des impres-

[1] C'est *William* qu'il fallait dire : *Edouard* est le nom du petit lord amoureux de Cécile.

sions fâcheuses et ramener le calme dans un cœur tourmenté ou dans un esprit qui s'égarait... »

Toute la suite de cette jolie page serait à transcrire : pas un trait qui ne soit juste et ne rappelle la physionomie morale de l'auteur. Non qu'elle ait tâché à se peindre : ces sortes d'autoportraits sont toujours tracés d'une main un peu inconsciente et involontaire ; ils n'en ont que plus de prix.

Quant à l'aventure même de Caliste, le lecteur peut aisément mesurer ce que Mme de Charrière a mis d'elle-même et de sa vie dans cette histoire de passion et de douleur. Sous une forme romancée, *Caliste* est l'élégie de la femme qui a aimé, mais qui n'a rien donné... que son cœur : c'était trop peu pour retenir l'amant... Qu'on se rappelle le passage révélateur que nous avons cité de Benjamin Constant : on sera fixé sur la nature de cette passion mystérieuse dont il nous a instruits et qui, pendant deux ou trois ans, avait troublé jusqu'en ses profondeurs l'âme de Mme de Charrière [1].

---

[1] Nous avons déjà rappelé que *Caliste* reparut en 1845, par les soins de Sainte-Beuve, avec ce charmant « portrait » de la *Revue des Deux Mondes*, qui fut, selon le mot de Juste Olivier *(Revue suisse*, mai 1845, *Chronique)*, « la première lueur de gloire et de justice sur Mme de Charrière ». — M. Paul de Molènes consacra à *Caliste* deux articles dans le *Journal des Débats* des 8 juillet et 6 août 1845. Juste Olivier, choqué à bon droit de la légèreté avec laquelle s'exprimait le critique parisien, lui dit son fait dans la chronique de septembre de la *Revue suisse*. Il rélève en particulier ce jugement d'une rare inintelligence sur l'héroïne : « Elle s'est formé de la vertu une idée fort enflée et fort chimérique. Ce pauvre William en pâtit. Si on a trop accordé à son prédécesseur, on ne lui accorde vraiment pas assez ». — « Que reste-t-il, je vous prie, de *Caliste*, après ces mots ! s'écrie Olivier. Mais aussi, vaut-il la peine de faire de la critique et d'écrire, pour prouver à ce point qu'on n'a ou qu'on ne veut avoir aucune intelligence de la vérité humaine, non plus que de la vérité littéraire ? Il s'agit en effet de peu de chose, seulement d'enlever la délicatesse à l'amour. L'homme qui a eu cette pensée sur Caliste peut être récusé ; il n'a rien saisi de ce drame profond et touchant ».

CHAPITRE XII

Benjamin Constant

« Tant que vous vivrez, tant que je vivrai, je me dirai toujours : *Il y a un Colombier dans le monde.* »
(Benjamin Constant).

Mme de Charrière à Paris. — Les lettres de Mme Saurin. — Champfort. — Benjamin Constant. — Ses *Souvenirs* inédits. — Son « suicide » ; sa fugue en Angleterre. — Il arrive à Colombier. — Rétif de la Bretonne. — Départ pour Brunswick. — Lettres tendres. — Les défiances de Caliste. — L'affaire de Juste de Constant. — Benjamin offense son amie.

« Je trouve que vous avez été créée et mise au monde pour vivre à Paris, et j'en veux aux circonstances qui vous ont fixée dans un lieu si éloigné de celui qui vous conviendrait à tous les égards. »

Ces lignes sont adressées à Mme de Charrière par une amie parisienne, madame Saurin, veuve de l'auteur, jadis célèbre, de *Spartacus*. Sainte-Beuve se demandait si Mme de Charrière avait jamais été à Paris : « Peu importe, répondait-il, *puisqu'elle en était* ». Ainsi en jugeait cette bonne et spirituelle Mme Saurin, dont les jolies lettres sont sous nos yeux. Mme de Charrière l'avait rencontrée durant ce séjour qui fait date dans la vie de notre héroïne, puisque c'est alors qu'elle lia amitié avec Benjamin Constant. Elle le vit dans le salon de M. et Mme Suard,

où elle fréquentait assidûment, et où se réunissaient des personnages dont le rôle allait devenir important pendant la Révolution : Bailly, qui fut le premier président de l'assemblée nationale et maire de Paris ; Champfort, avec qui Mme de Charrière disputait comme on verra ; Démeunier, secrétaire du comte de Provence, puis député du Tiers, membre du Tribunat, sénateur ; M. de Sainte-Croix, qui devint plus tard ministre des affaires étrangères et dont Mme de Charrière disait « qu'il avait l'air d'un homme qui avait été esclave à Alger » ; l'académique Thomas ; l'abbé Raynal, qu'elle avait peut-être vu à Neuchâtel, où il séjourna [1]. Parmi les dames qu'elle rencontrait fréquemment, il faut nommer Mme Pourrat (Benjamin écrit Pouras ou Pourras) et ses deux filles, dont une fut successivement aimée de Benjamin Constant et d'André Chénier [2].

Mme de Charrière, qui avait connu si intimement Constant d'Hermenches, fut bientôt sur un pied de familiarité avec le neveu. Mais est-il vrai, comme tous ses biographes l'ont affirmé, qu'elle l'eût rencontré chez les Necker ? Est-il vrai qu'elle fût

[1] Charles de Constant, qui fréquenta également chez Suard, y vit Morellet, Condorcet, LaFayette, Chabanon (que Mme de Charrière connut aussi et mentionne dans sa correspondance), Garat, DuPaty, etc. — Notons, à propos des époux Suard, le passage suivant d'une lettre adressée à Mme de Charrière par une amie genevoise, Mlle Bontems-Prevost, qui avait séjourné à Paris quelques années plus tard : « J'ai soupé plus d'une fois avec Suard chez Mme Saurin. A peine ouvrait-il la bouche, et on le mettait au whist le plus vite possible. Sa femme, qui s'en allait la première, lui disait un adieu maniéré d'une voix bien aigre, et le baisait. Qu'il était laid cependant ! » (Avril 1798).

[2] Si Mme de Charrière avait séjourné à Paris un ou deux ans plus tard, elle y aurait connu André Chénier. Dans son étude sur *André Chénier à Saint-Lazare (Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1875), M. Caro raconte que le jeune poète fit la connaissance, *chez Suard*, de Mme Pourrat et de sa fille Mme Lecoulteux. A ce détail, emprunté au *Testament philosophique et littéraire* de Lacretelle, il ajoute une constatation digne d'intérêt : la femme que Chénier a aimée en 1793, à Versailles, et qu'il a chantée sous le nom de Fanny, semble bien être Mme Laurent Lecoulteux, la sœur de la comtesse Hocquart, la fille de Mme Pourrat, qui s'était réfugiée dans sa maison de Luciennes.

Fanny, l'heureux mortel qui près de toi respire
Sait, à te voir parler, et rougir et sourire,
De quels hôtes divins le ciel est habité...

(Voir Becq de Fouquières, *Nouveaux documents sur André Chénier*, 1875).

DESSIN DE Mlle MOULA
(Propriété de Philippe Godet)

en relations avec le célèbre banquier genevois et fréquentât son salon ? Rien ne semblerait plus vraisemblable, puisque M. de Charrière connaissait les Necker [1]. Et pourtant nous n'avons trouvé dans les nombreuses lettres de Mme de Charrière et de ses amis aucun passage qui établisse la réalité de cette relation. Bien mieux, en 1793, Mme de Staël s'arrêtait à Colombier parce qu'elle désirait « connaître l'auteur de *Caliste* » ; et

[1] Il écrivait de Lausanne, pendant l'été 1784, à sa femme, alors à Chexbres : « Marc m'accompagna à quatre heures chez Mme Necker. Mlle Necker nous reçut... Après quelques moments de conversation, je vis entrer une femme dont la tête était couverte d'un voile noir fort épais qui lui tombait jusqu'au dessous du menton... La conversation alla assez bien ; il fut question de la santé de Mme Vermenoux, de ma manière de vivre, de vous. M. Necker fut plus parlant que je ne m'y attendais ; je fus invité à dîner pour le lendemain, je refusai. Je le fus aussi par Mlle Necker à passer la soirée chez elle avec de jeunes personnes : je dis que j'étais attendu à Montrion. Mlle Necker est moins jolie que je ne croyais, elle est laide ; mais elle a quelque chose d'agréable dans les yeux : ils ne sont pas doux, mais ils annoncent de l'intelligence et du naturel. Mme Necker me parut peu changée ». — En 1790. M. de Charrière, faisant un voyage à Genève, s'arrête à Coppet pour voir M. Necker, ainsi qu'il l'écrit à sa femme. Il semble résulter de tout cela que Necker et M. de Charrière se connaissaient, mais qu'il n'existait entr'eux que des relations de politesse. Aussi ne faut-il accueillir qu'avec beaucoup de réserve ces affirmations de Gaullieur (*Revue suisse* de 1857, p. 692) : « Les sociétés que Mme de Charrière voyait le plus souvent à Paris étaient celles de *M. Necker*, de M. Suard, de Mme Saurin... Mlle Necker, avant de devenir Mme la baronne de Staël, se lia assez étroitement avec la spirituelle Hollandaise, et commença avec elle une correspondance qu'elle continua ensuite à Coppet ». Nous mettons sérieusement en doute cette assertion de Gaullieur, et la suivante nous laisse perplexe : (*Revue suisse*, 1857, p. 767) : « Nous avons des lettres de M. Necker à Mlle de Zuylen, datées de 1753, alors qu'il était encore dans la maison Thélusson comme principal commis »... — Que sont donc devenues ces lettres, adressées à une enfant de 13 ans et qui nous renseigneraient sur le premier séjour de Belle à Paris ? Mystère. Gaullieur ajoute : « Mlle Necker, jeune fille encore, écrivait déjà à Mme de Charrière et la consultait sur ses études de musique, en lui faisant part des nouvelles littéraires du jour ». Sans nier l'existence de ces lettres, nous avouons être très surpris que Gaullieur ne les ait pas publiées. La famille de Staël les aurait-elle peut-être rachetées ? Ajoutons à ce sujet que nous avons sollicité M. d'Haussonville de nous communiquer les lettres de Mme de Charrière que nous pensions se trouver dans les archives de Coppet : il nous a déclaré qu'il n'en existait point. De son côté, M. le duc de Broglie, que nous avons également importuné, nous a dit qu'il n'existe dans les archives de sa famille, à Broglie, aucune lettre de Mme de Charrière.

le récit que Mme de Charrière fait de cette visite indique fort clairement qu'elle voyait de près pour la première fois la fille de M. Necker. Mais il y a plus : ce n'est qu'en 1794 que Benjamin rencontra Mme de Staël. Est-il possible de croire que si Mme de Charrière avait, en 1787, fréquenté les Necker, Benjamin, qui vivait avec elle dans une intimité quotidienne, n'eût pas connu celle qui, depuis deux ans, était Mme de Staël ? Après quoi, nous convenons qu'il est inexplicable que Mme de Charrière n'ait pas été en relations suivies avec le personnage le plus en vue de la société genevoise à Paris. Peut-être ne le voulut-elle pas : nous connaissons cette indépendance ombrageuse, cette aversion pour les sociétés mondaines, qu'elle manifesta à tous les âges de sa vie ; nous verrons aussi l'espèce d'antipathie instinctive qu'elle éprouvait pour les Necker et dont elle donne des marques nombreuses dans sa correspondance, bien avant que Benjamin ait quitté Colombier pour s'orienter vers Coppet.

D'une manière générale, nous savons peu de chose sur ce séjour de Paris, qui dura plus d'une année. La France offrait alors un spectacle d'un intérêt particulier pour deux esprits aussi observateurs que Benjamin Constant et Mme de Charrière : c'était à la veille de la Révolution ; l'assemblée des notables, les conflits avec le Parlement, excitaient l'attention universelle. Mais Mme de Charrière, toujours fantaisiste, semble avoir pris de Paris ce qui lui plaisait, ce qui répondait à ses goûts individuels, et s'être affranchie singulièrement des préoccupations générales, comme de toute contrainte mondaine. La musique — nous y reviendrons — la passionnait à ce moment : nous la voyons étudier le contre-point avec le compositeur italien Tomeoni [1], qui l'aide dans la composition d'un opéra intitulé l'*Incognito*. Ce soin ne l'empêche pas d'être fort attentive à une maladie de sa femme de chambre, qu'elle ne quitte que pour courir à la pharmacie. Elle écrit à Chambrier d'Oleyres, le 10 février 1786 :

« J'ai fait hier trois lieues en fiacre pour rapporter du jus de réglisse de Blois à ma femme de chambre. Paris ne me séduit

[1] Florido Tomeoni, né à Lucques en 1757, devint en 1783 maître de musique à Paris, où il mourut en 1820. Il a publié en 1798 une *Méthode qui apprend la connaissance de l'harmonie et la pratique de l'accompagnement selon les principes de l'école de Naples*. (*Musiklexikon* de Riemann).

pas : j'y vois plus de choses dégoûtantes et révoltantes que je n'en vois d'enchanteresses ; mais il m'offre des amusements faciles et variés, *et pour lesquels je ne dépends que de moi*... Dans mon étrange manière de vivre, je m'amuse souvent beaucoup. Je vois, j'entends des choses plaisantes. J'ai acheté trois jolis tableaux et deux jolies pierres gravées antiques. J'ai fait ces jours passés deux menuets, dont l'un me paraît très beau, et hier une autre petite pièce de musique à laquelle je ne saurai quel nom donner jusqu'à ce que M. Tomeoni, mon maître, vienne me voir... »

Elle nous apprend dans cette même lettre qu'elle s'est risquée à solliciter M. de Breteuil [1] en faveur d'un malheureux venu de la Martinique et logé dans son hôtel :

« J'avais dit : *C'est dommage que je n'aie rien à alléguer que le plaisir qu'on me ferait.* On m'a dit : *Ecrivez à M. de Breteuil, et dites-lui cela.* Je lui ai écrit. »

Elle put, à cette occasion, lui rappeler leur rencontre à La Haye, dans la fête offerte au prince Henri de Prusse... D'autres lettres à d'Oleyres, postérieures à ce séjour, contiennent quelques souvenirs qui s'y rapportent, tels les amusants détails que voici sur ses relations avec Chamfort :

« N'y eût-il que son remarquable orgueil et sa pédante fatuité, il serait loin d'avoir fait ma conquête. Cependant il y a une petite circonstance qui justifierait un peu sa conduite avec les aristocrates depuis la Révolution : il ne se cachait pas, dans le temps qu'il vivait avec eux, de son aversion pour les distinctions de naissance. Voici comme je le sais. La première fois que je le vis, j'eus le bonheur de le surprendre très avantageusement. La seconde, je ne pus m'empêcher de le contrarier et de me moquer un peu de lui ; alors il me reprit tous les éloges qu'il m'avait donnés : *Elle a eu de l'esprit,* disait-il. Il y avait de cela trois semaines ! On lui fit la petite niche de mettre dans un paquet de livres, qu'on lui renvoyait, les *Lettres neuchâteloises* et le premier volume — le seul qui eût paru — de celles de Lausanne. Ensuite on lui demanda s'il les avait lues et ce qu'il en pensait : il les loua beaucoup ; et quand il eut tout dit on lui nomma l'auteur. « Eh bien, dit-il, je ne me rétracte pas. Je pense très différemment sur la noblesse, et j'en fais profes-

[1] Louis-Charles-Auguste LeTonnelier de Breteuil (1730-1807), ministre d'Etat dès 1783. Il avait débuté par la diplomatie ; nous l'avons rencontré à La Haye (chap. IV).

sion [1] ; mais du reste, etc., etc. » — C'est à lui que j'ai entendu dire de M. de Narbonne : *Il a de l'esprit jusqu'à m'étonner, moi ! moi !* MOI ! » (19 janvier 1791.)

Elle exprime ce jugement sévère, en réponse à certaines réflexions de Chambrier sur les excès de la Révolution :

« L'humeur des Parisiens ne me paraît pas aussi changée qu'à vous. Je ne les ai pas trouvés gais, et je les ai trouvés féroces. Leurs farces de carnaval étaient forcées, payées, dégoûtantes et sans gaîté. Un chien tombait-il d'une fenêtre, on le poursuivait, on s'amusait de ses hurlements. On s'attroupait autour d'un fou et on le rendait furieux. On courait à la Grève voir pendre ou rouer son semblable. C'était déjà un vilain peuple, en vérité. »

On voit que si *elle en était*, comme dit Sainte-Beuve, tout de même elle n'en était guère. Mais ce jugement ne se rencontre-t-il pas avec celui de Marivaux, qui dit du peuple de Paris :

« Il est curieux, d'une curiosité sotte et brutale... Ce sont des émotions d'âme que ce peuple demande : les plus fortes sont les meilleures. Si votre ennemi n'avait pas assez de place pour vous battre, il lui en ferait lui-même [2]... »

Marivaux est plus optimiste dans sa subtilité ; Mme de Charrière est peut-être plus vraie dans sa simplicité.

Les gracieuses lettres de Mme Saurin, datées la plupart de La Roche-Guyon, près Mantes, nous apportent aussi quelques échos de ce séjour de Paris, où Mme de Charrière se sentit revivre dans un milieu moins apathique que celui de Colombier, et peut-être rajeunir par l'admiration de Benjamin Constant. Ce fut une suprême occasion d'exercer sur un entourage digne d'elle le charme de sa grâce et de son esprit. Mme Saurin mentionne Benjamin deux fois, en passant :

« Depuis longtemps, écrit-elle en 1792, vous ne m'avez rien dit de M. Constant. Est-il venu avec le roi de Prusse à Verdun ? Ce n'est pas de cette manière qu'il est agréable de venir en France. Il a eu à s'y louer de tous ceux qui l'ont connu. Pour moi, je conserve un grand désir de l'y revoir... » « Je m'intéresse

[1] Allusion à la troisième *Lettre de Lausanne*, où elle indique le rôle politique et social qu'elle voudrait assigner à la noblesse.

[2] Voir toute cette page dans *Marianne*, IIe partie.

toujours à M. Constant, quelque singulier et étrange qu'il soit. Son mérite et sa tête ne se laissent point oublier. »

Benjamin non plus n'avait point oublié Mme Saurin. Dans une lettre qui doit être de décembre 1790, il évoque divers souvenirs de Paris, de ceux qu'il a connus, parmi lesquels cette bonne personne figure sous son sobriquet familier :

« Si Mme Saurin-Schabaham vit et vous écrit encore, voudriez-vous lui présenter mes respects et *the like*, et lui dire que ses bontés m'ont toujours inspiré un vif désir de conserver quelques relations avec elle... Je serais bien aise de revoir Paris, et je me repens fort, quand j'y pense, d'avoir fait un si sot usage, quand j'y étais, de mon temps, de mon argent et de ma santé. J'étais, n'en déplaise à vos bontés, un sot personnage alors avec mes Pour — mes Ctesse de Lin — etc., etc. Je suis peut-être aussi sot à présent, mais au moins je ne me pique plus de veiller, de jouer, de me ruiner, et d'être malade le jour des excès sans plaisir de la nuit. Si une fois le hasard pouvait nous réunir à l'Hôtel de la Chine [1], dût Schabaham, qui au fond est bonne femme, et Mme Suard, qui est plus ridicule et n'est pas si bonne, nous ennuyer quelquefois ! Que fait le bruyant Comméras ? Il y a à Liège un Sainte-Croix : serait-ce pas notre Sainte-Croix des déjeuners et du bal de Conjura-a-a-tion, et de Mme Pouras, les délices du monde ? »

Mme Saurin mentionne volontiers les dames Hocquart et Pourrat, « aimables et bonnes », que M. de Charrière revit fréquemment dans un nouveau séjour à Paris en 1792 :

« La famille Pourrat, écrit-il à sa femme, est de côté et d'autre. Mme Lecouteux et sa mère sont à Tours. La jeune Hocquart est à Rouen, et prête d'y accoucher. Elle m'aime et je l'aime beaucoup. Elle m'écrit souvent ; elle est bonne, elle a de l'esprit, quoique cela ne paraisse guère en société. Elle vous aime et conserve de vous un intéressant souvenir. »

[1] Mme de Charrière habita, quelque temps au moins, l'Hôtel de Danemark, rue Jacob, à l'angle de la rue Saint-Benoit (n° 39 actuel), comme le prouve l'adresse d'une lettre de d'Oleyres (février 1786), que nous avons citée dans le chapitre précédent. Benjamin mentionne à son tour l'Hôtel de la Chine, qui se trouvait rue Thérèse, 5 (donnant dans la rue Richelieu). Enfin, nous verrons, dans le chapitre suivant, une allusion du professeur Prevost aux conversations qu'il eut avec Mme de Charrière à l'Hôtel Marigny (situé place des Victoires, 9). Il est à croire que pendant leur long séjour à Paris, M. et Mme de Charrière ont changé de logis plusieurs fois.

Nous retrouverons dans un instant le nom de Jenny Pourrat sous la plume de Benjamin.

Mme de Charrière apprit, en 1792, que ses amis Suard venaient de perdre leur fortune :

« Je suis d'autant plus fâchée de leur malheur, lui écrit Mme Saurin, qu'à cet égard ils sont l'un et l'autre d'un courage et d'une élévation d'âme au-dessus de tout. »

Suard mourut une dizaine d'années après Mme de Charrière, en 1817. Secrétaire perpétuel de l'Académie, il fut pendant la Révolution un partisan des idées modérées. Il passait pour un brillant causeur : son nom n'est plus qu'un nom. Malheureusement nous n'avons pu retrouver les nombreuses lettres que Mme de Charrière lui a adressées [1].

La dernière lettre de Mme Saurin, datée du « 8 brumaire an IV de la République une et indivisible », est l'adieu d'une mourante ; il faut la transcrire :

« Il y a, je crois, près de quatre ans que je n'ai reçu de vos nouvelles et que vous n'avez eu des miennes. Les malheurs de la France sont cause de ce silence. Mais ce silence n'a diminué en rien la tendresse et la vivacité des sentiments dont mon cœur est rempli pour vous. Depuis six mois ma santé est entièrement dérangée, et de manière à me faire penser que l'état de langueur où je suis me conduira à ma fin. Je vous avais toujours destiné cette marque de souvenir, que Mme de la Rochefoucauld veut bien se charger de vous faire passer [2]. Cette femme rare m'a donné, dans mes angoisses et mes souffrances, mille marques d'amitié. C'est un ange que cette terre de désolation n'est assurément pas digne de posséder. — Je finis par vous répéter, Madame, ce que je vous ai dit plusieurs fois : que j'ai toujours regardé comme la circonstance la plus heureuse de ma vie le bonheur de vous avoir connue et d'avoir été aimée de vous. Je vous embrasse bien tendrement et je ne cesserai de vous aimer qu'au moment où je cesserai de vivre. »

[1] M. Félix Liouville, avocat à Paris, propriétaire des papiers de Suard, a bien voulu rechercher s'il s'y trouvait des lettres de Mme de Charrière ; il n'en existe qu'une seule, qui a été publiée par M. Ch. Nisard *(Mémoires et correspondances historiques et littéraires)*. Nous en citerons une partie dans notre chapitre XVIII. Les autres lettres auront été détruites ou dispersées.

[2] Ce souvenir était une cafetière en argent.

Partout où elle a passé, Mme de Charrière a trouvé quelques amis de choix, qui l'ont passionnément aimée et qui la consolaient, s'il était besoin, des antipathies non moins vives qu'elle inspirait aux sots.

Nous avons un peu anticipé sur les années afin de recueillir tout ce que Mme Saurin avait à nous apprendre. Mais Benjamin va nous en dire bien davantage.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que Benjamin Constant était né à Lausanne, le 25 octobre 1767, d'Henriette de Chandieu (d'une ancienne famille française réfugiée dans le Pays de Vaud pour cause de religion) et de Juste Constant de Rebecque, colonel dans un régiment suisse au service de Hollande. Sa mère mourut en le mettant au monde. Adoré, gâté durant ses premières années par sa grand'mère maternelle et sa tante Mme de Nassau-Chandieu, l'enfant reçut une éducation fort décousue : sous la direction de gouverneurs parfois étrangement choisis, il séjourna à Bruxelles, en Hollande, en Angleterre. Vers l'âge de quatorze ans, nous le retrouvons à Erlangen ; introduit à la petite cour de la Margrave de Bayreuth, où il divertit tout le monde par les saillies d'un esprit irrévérencieux, il fait ses premières dettes de jeu et ses premières sottises. En 1783, son père le conduit à Edimbourg, où il se met plus sérieusement à l'étude et noue des amitiés qu'il n'oubliera pas ; mais, ayant cédé de rechef à l'entraînement du jeu, il laissait, outre de bons amis, quelques créanciers en Ecosse, lorsqu'il partit pour Paris en 1785. Son père le met en pension chez Suard, ce qui n'empêche pas le jeune homme de faire de nouvelles folies et de nouvelles dettes. Son esprit railleur, n'épargnant personne, divertit chacun, et l'on pardonne à l'adolescent de se moquer des autres, parce qu'il se moque plus encore de soi-même...

Tel était Benjamin, lorsqu'il connut Mme de Charrière. Elevé sans principes, sans famille et sans patrie, précocement désabusé, cachant sous l'ironie desséchante une sensibilité très réelle, dont la crainte du ridicule arrêtait l'expansion, livré dès l'âge de dix-huit ans aux hasards de la vie parisienne et à l'influence philosophique du XVIIIe siècle, Benjamin était, sans qu'il y parût, une âme solitaire et triste, digne de l'intelligente sympathie qu'il allait rencontrer. Mais il aurait eu besoin surtout

d'une ferme discipline morale. Ce n'est pas tout à fait ce qu'il trouva dans sa nouvelle amie. Ecoutons la suite du récit contenu dans le *Cahier rouge* déjà cité dans un précédent chapitre; Benjamin en était resté à la mention de *Caliste ;* il poursuit en ces termes :

« Mme de Charrière était occupée à faire imprimer ce livre quand je fis connaissance avec elle. Son esprit m'enchanta. Nous passâmes des jours et des nuits à causer ensemble. Elle était très sévère dans ses jugements sur tous ceux qu'elle voyait. J'étais très moqueur de ma nature : nous nous convînmes parfaitement ; mais nous nous trouvâmes bientôt l'un avec l'autre des rapports plus intimes et plus essentiels : madame de Charrière avait une manière si originale et si animée de considérer la vie, un tel mépris pour les préjugés, tant de force dans ses pensées, et une supériorité si vigoureuse et si dédaigneuse pour le commun des hommes, que dans ma disposition, à vingt ans, bizarre et dédaigneux que j'étais aussi, sa conversation m'était une jouissance jusqu'alors inconnue. Je m'y livrai avec transport. Son mari, qui était un très honnête homme et qui avait de l'affection et de la reconnaissance pour elle, ne l'avait menée à Paris que pour la distraire de la tristesse où l'avait jetée l'abandon de l'homme qu'elle avait aimé. Elle avait vingt-sept ans de plus que moi, de sorte que notre liaison ne pouvait l'inquiéter. Il en fut charmé, et l'encouragea de toutes ses forces. »

On nous permettra d'interrompre un instant notre citation pour faire remarquer la portée considérable des lignes qu'on vient de lire : elles marquent, avec une netteté décisive, la nature de cette liaison, sur laquelle on s'est mépris si étrangement. Sainte-Beuve, pour ne citer que lui, y a vu un amour-passion, avec tout ce qui s'en suit. Il paraît trouver révélateur le ton souvent fort libre des lettres de Constant. La preuve est médiocre : Mme de Charrière, qui, nous le savons de reste, n'était pas prude, permettait à son fol ami de tout dire devant elle ; à notre avis, elle avait tort ; mais il faudrait mal connaître la liberté de langage de ce temps-là, pour s'étonner d'une semblable tolérance. Il n'en faut surtout rien conclure dans la question qui nous occupe.

Pour nous, cette question n'en est plus une. Il résulte, avec la dernière évidence, du récit que nous venons de transcrire, que la relation entre cette femme de quarante-six ans, et ce jeune

homme de dix-neuf ans, fut purement intellectuelle. « *Son esprit*, — dit Benjamin, — m'enchanta... Nous passâmes des jours et des nuits à causer. » Cette rencontre d'un esprit supérieur, capable de comprendre toutes les nuances du sien, fut pour lui une volupté inconnue, dont il fut comme enivré. La griserie dura plusieurs années, survécut à mainte querelle, et ne se dissipa même jamais entièrement : Benjamin garda pour l'originalité rare de cet esprit d'élite une admiration dont témoigne assez fortement le récit que nous commentons. Mais il y a plus.

Au cours de ces pages, Benjamin raconte sans la moindre réserve toutes ses fredaines, parle de ses amours et de leur *nature* dans les termes les moins voilés, appelle chaque chose par son nom. Pourquoi donc aurait-il dissimulé ou dénaturé la simple vérité à l'égard de Mme de Charrière ? Pourquoi nous faudrait-il douter de sa parole, lorsqu'il nous dit expressément que cette liaison n'avait rien qui pût inquiéter le mari ? Il souligne en passant l'immense différence d'âge — vingt-sept ans! — qui le séparait de son amie. Si Mme de Charrière avait été, ne fût-ce que pendant huit jours, la maîtresse de Benjamin, Benjamin l'aurait cyniquement déclaré : il nous en dit bien d'autres ; il n'avait aucune raison de ne pas le dire, ni surtout de dire, comme il le fait, tout juste le contraire. Ce qui ressort de son récit, c'est que ces deux êtres étaient — qu'on nous passe l'expression — réciproquement amoureux de leur esprit. Benjamin fut subjugué par un charme jusqu'alors inconnu pour lui : celui d'une intelligence aussi souple que la sienne, apte à tout comprendre, à tout saisir au vol, et capable de juger de tout avec le détachement d'une liberté souveraine. Du côté de Mme de Charrière, c'était autre chose : elle savourait la sensation délicieuse, non seulement de gouverner un esprit de premier ordre, mais de le former, de le stimuler, de lui faire prendre conscience de ses ressources, de le faire jouir de lui-même : cet ascendant qu'elle exerçait sur lui, sorte de maternité intellectuelle, devint une véritable passion ; cela est si vrai, que la colère qui s'empara d'elle lorsque l'influence de Mme de Staël supplanta la sienne, ressemble à la jalousie d'une maîtresse délaissée, et a dû donner le change à ceux qui ne pouvaient juger que sur des apparences. Sa royauté spirituelle lui échappait ; rien ne la remplacerait jamais : ce fut pour elle une abdication douloureuse.

Tout cela deviendra encore plus évident par la suite. Mais il ne peut dès à présent subsister aucun doute sur cette relation, où aucun témoin contemporain, même parmi les plus attentifs, n'a jamais rien soupçonné d'équivoque [1]. — Revenons maintenant au récit de Benjamin, et pesons-en les termes :

[1] Il est à peine besoin de dire que nous avons étudié ce petit problème sans parti pris d'aucune sorte, avec un *désintéressement* complet. Si nous étions arrivé à la conclusion opposée, il ne nous en coûterait absolument rien de le dire. Une seule chose nous coûterait : ce serait de manquer à la vérité historique, laquelle seule nous importe.

Dans son article de la *Revue des Deux Mondes* (15 avril 1844) : *Benjamin Constant et Mme de Charrière*, Sainte-Beuve n'hésite pas à appeler Mme de Charrière « la *marraine* de ce Chérubin déjà quelque peu émancipé ». Gaullieur, qui lui avait communiqué les lettres inédites de Benjamin, s'achoppa, en lisant l'article manuscrit, à ce mot *marraine ;* et Sainte-Beuve lui répond, le 2 mars 1844, qu'il a voulu « faire entendre poliment qu'elle avait été *sa première maîtresse* ». — Il a réussi, en effet, à le faire entendre... et à le faire croire. Mais il eût été au moins prudent de retrancher *première*. (Voir *Lettres de Sainte-Beuve au professeur Gaullieur*, 1844-1852, publiées par M. Eugène Ritter dans le *Bulletin de l'Institut genevois*, T. XXXIII). Nous devons citer aussi la lettre de Sainte-Beuve à un inconnu, du 23 avril 1868 (*Correspondance de C. A. Sainte-Beuve*, T. II) : le destinataire de cette lettre n'est autre que M. Charles Berthoud, qui nous l'a déclaré expressément. Il avait fait part de ses doutes à l'illustre critique et reçut la réponse que voici : « Vous me demandez mon impression. Je ne doute pas que, tout d'abord, entre le tout jeune homme et la femme mûre, il n'y ait eu la cérémonie d'initiation. On attache en général, par le respect humain qu'on s'impose en écrivant, beaucoup trop d'importance à cette chose qui est bien plus fréquente et plus aisée qu'on ne le croit. Quelle raison aurait pu empêcher B. C. et Mme de Ch., libres qu'ils étaient de tout lien (!) et de tout préjugé, de se donner ce plaisir ou de faire cette petite expérience ? Mais, à un second voyage, quand Benjamin fut malade, il y avait alors des raisons pour que cela ne se renouvelât pas. — Excusez ma légèreté, mais veuillez observer que cela ne diminue en rien l'estime que je fais de Mme de Ch. J'en dirai autant de Mme de Staël, également facile sur ce point ». — « Cette lettre, nous écrivait Ch. Berthoud, ne décide rien et jette plus de jour sur Sainte-Beuve lui-même que sur les relations de B. C. et de Mme de Ch. » Il admettait du reste le point de vue de Sainte-Beuve et, — ne connaissant pas le *Cahier rouge*, — croyait à « l'initiation » ou à « l'expérience », pendant le séjour de Paris : « Je le crois davantage encore, nous écrivait-il, depuis que vous m'avez lu les extraits des lettres de jeunesse d'Isabelle... Et c'est ainsi que je m'explique le ton presque brutal de B. C. avec elle : c'est ainsi que les hommes en général, et les hommes qui sont particulièrement de l'espèce de B. C., récompensent les pauvres femmes qui se sont données à eux ». Nous ne méconnaissons point la valeur psychologique de ce raison-

« Je me souviens encore avec émotion des jours et des nuits que nous passâmes ensemble à boire du thé et à causer sur tous les sujets avec une ardeur inépuisable.

Cette nouvelle passion n'absorbait pas néanmoins tout mon temps. Il m'en restait malheureusement assez pour faire beaucoup de sottises et beaucoup de dettes. Une femme qui de Paris correspondait avec mon père, l'avertit de ma conduite,

nement ; mais le récit de Benjamin nous paraît décisif en sens contraire. « Règle générale, ajoutait Ch. Berthoud, les Français, pour toute espèce de raisons, ne croiront jamais à l'innocence de cette liaison : à ce point de vue, Sainte-Beuve lui-même est suspect. Des Anglais, des Allemands ne seraient pas aussi décisionnaires... » ...« Ne trouvez-vous pas que le mieux, après avoir exposé la question, est de ne pas conclure » ? (27 janvier et 6 février 1788). C'est le parti que nous aurions pris, si, dès lors, le récit inédit de Benjamin n'était venu confirmer notre impression et en faire une conviction. Cette impression, racontons-le en passant, nous l'avions exprimée à Paris, dans une conférence au Cercle Saint-Simon, où notre candeur fit sourire quelques Parisiens sceptiques. Nous fûmes consolé par le scepticisme, bien plus raffiné encore, de M. Renan : après nous avoir entendu défendre notre point de vue, il émit ce jugement inattendu : « Eh, mon Dieu, pourquoi pas ? *La femme est si étrange !* »

Mais voici un témoignage plus précis et qui vient corroborer l'argument que nous fournit le *Cahier rouge*. Le passage suivant, inédit, est tiré d'une *Notice sur monsieur Benjamin Constant*, qui a passé en partie dans les *Souvenirs du baron de Barante*, publiés en 1890 : « Elle [Mme de Charrière] avait le double de son âge, il ne fut pas amoureux d'elle, aucun lien d'intimité ne les attachait l'un à l'autre, mais il la voyait tous les jours, et cette mutuelle confiance leur était douce ». Ces lignes, que M. de Barante a écrites d'après les confidences de Benjamin Constant, nous paraissent fixer exactement l'état des choses. Elles nous ont été communiquées, le plus obligeamment du monde, par M. G. Rudler, professeur à Caen, un des hommes les plus sûrement informés sur Benjamin Constant, comme le montreront les travaux qu'il prépare. Nous devons à cet aimable confrère plusieurs autres notes et indications dont nous avons fait notre profit.

Nous mentionnons enfin, sans y attacher d'importance au point de vue du petit problème qui nous occupe, les *Lettres inédites* de Benjamin Constant, communiquées et commentées par M. G. de Lauris dans la *Revue* des 1er et 15 mai 1904. M. de Lauris dit que Benjamin « n'éveilla point d'écho dans une sensibilité complémentaire de la sienne », ce qui peut surprendre le biographe de Mme de Charrière. Il dit plus loin : « *Chez Necker*, il connut une femme d'esprit, auteur de romans, Hollandaise d'origine, âgée de 45 ans, Mme de Charrière. Il en résulta une liaison *où la plus grande intimité ne paraît pas contestable* »... Puis encore : « Benjamin Constant n'a jamais reconnu à Mme de Charrière pour *l'amour* qu'elle lui donnait d'autres droits que le droit à son amitié »... Voilà bien des questions délicates tranchées avec assurance !

mais lui écrivit en même temps que je pourrais tout réparer si je parvenais à épouser une jeune personne qui était de la société dans laquelle je vivais habituellement, et qui devait avoir 90,000 francs de rentes. Cette idée séduisit beaucoup mon père, ce qui était très naturel. Il me la communiqua, dans une lettre qui contenait d'ailleurs beaucoup et de très justes reproches et où il finissait par me déclarer qu'il ne consentirait à la prolongation de mon séjour à Paris que si j'essayais de réaliser ce projet avantageux et si je croyais avoir quelque chance de réussir. La personne dont il s'agissait avait seize ans et était très jolie. Sa mère m'avait reçu depuis mon arrivée avec beaucoup d'amitié. Je me voyais placé entre la nécessité de tenter au moins une chose dont le résultat m'aurait fort convenu, ou celle de quitter une ville où je m'amusais beaucoup, pour aller rejoindre un père qui m'annonçait un grand mécontentement. Je n'hésitai pas à risquer la chose. Je commençai, suivant l'usage, par écrire à la mère pour lui demander la main de sa fille. Elle me répondit fort amicalement, mais par un refus motivé sur ce que sa fille était déjà promise à un homme qui devait l'épouser dans quelques mois. Cependant, je ne crois point qu'elle considérât elle-même son refus comme irrévocable ; car, d'un côté, j'ai su depuis qu'elle avait fait prendre en Suisse des informations sur ma fortune, et de l'autre elle me donnait toutes les occasions qu'elle pouvait de parler tête à tête avec sa fillle. Mais je me conduisis en vrai fou. Au lieu de profiter de la bienveillance de la mère, qui, tout en me refusant, m'avait témoigné de l'amitié, je voulus commencer un roman avec la fille, et je le commençai de la manière la plus absurde : je n'essayai point de lui plaire ; je ne lui dis pas même un mot de mon sentiment ; je continuais à causer le plus timidement du monde avec elle sur des objets indifférents quand je la trouvais seule. Mais je lui écrivis une belle lettre, comme à une personne que ses parents voulaient marier malgré elle à un homme qu'elle n'aimait pas, et je lui proposai de l'enlever.

Sa mère, à qui sans doute elle montra cette étrange lettre, eut pour moi l'indulgence de laisser sa fille me répondre, comme si elle ne l'avait pas instruite. Mademoiselle Pourras — elle s'appelait ainsi — m'écrivit que c'était à ses parents à décider de son sort et qu'il ne lui convenait pas de recevoir des lettres d'un homme. Je ne me le tins pas pour dit, et je recommençai de plus belle mes propositions d'enlèvement, de délivrance, de protection contre le mariage qu'on voulait la forcer à contracter. On eût dit que j'écrivais à une victime qui avait imploré mon secours et à une personne qui avait pour moi toute la passion que je croyais ressentir pour elle : et dans le fait, toutes mes épîtres chevaleresques étaient adressées à une petite personne très raisonnable, qui ne m'aimait pas du tout, qui n'avait

aucune répugnance pour l'homme qu'on lui avait proposé, et qui ne m'avait donné ni l'occasion ni le droit de lui écrire de la sorte. Mais j'avais enfilé cette route, et pour le diable je n'en voulais pas sortir. Ce qu'il y avait de plus inexplicable, c'est que lorsque je voyais Mlle Pourras, je ne lui disais pas un mot qui eût du rapport avec mes lettres. Sa mère me laissait toujours seul avec elle, malgré mes extravagantes propositions, dont sûrement elle avait connaissance. Et c'est ce qui me confirme dans l'idée que j'aurais pu encore réussir. Mais loin de profiter de ces occasions, je devenais, dès que je me trouvais seul avec Mlle Pourras, d'une timidité extrême. Je ne lui parlais que de choses insignifiantes, et je ne faisais pas même une allusion aux lettres que je lui écrivais chaque jour, ni au sentiment qui me dictait ces lettres. Enfin, une circonstance dans laquelle je n'étais pour rien amena une crise qui termina tout.

Mme Pourras, qui avait été galante toute sa vie, avait encore un amant en titre. Depuis que je lui avais demandé sa fille, elle avait continué à me traiter avec amitié, avait toujours paru ignorer mon absurde correspondance, et pendant que j'écrivais tous les jours à la fille pour lui proposer de l'enlever, je prenais la mère pour confidente de mon sentiment et de mon malheur, le tout, je puis le dire, sans aucune réflexion et sans la moindre mauvaise foi ; mais j'avais enfilé cette route avec l'une et avec l'autre. J'avais donc avec Mme Pourras de longues conversations tête à tête. Son amant en prit ombrage ; il y eut des scènes violentes, et Mme Pourras, qui, ayant près de cinquante ans, ne voulait pas perdre cet amant, qui pouvait être le dernier, résolut de le rassurer. Je ne me doutais de rien, et j'étais un jour à faire à Mme Pourras mes lamentations habituelles, lorsque M. de Sainte-Croix (c'était le nom de l'amant) parut tout à coup et montra beaucoup d'humeur. Mme Pourras me prit par la main, me mena vers lui, et me demanda de lui déclarer solennellement si ce n'était pas de sa fille que j'étais amoureux, si ce n'était pas sa fille que j'avais demandée en mariage, et si elle n'était pas tout à fait étrangère à mes assiduités dans sa maison. Elle n'avait vu dans la déclaration exigée de moi qu'un moyen de mettre fin aux ombrages de M. de Sainte-Croix. J'envisageai la chose sous un autre point de vue. Je me vis traîné devant un étranger pour lui avouer que j'étais un amant malheureux, un homme repoussé par la mère et par la fille. Mon amour-propre blessé me jeta dans un vrai délire. Par hasard j'avais ce jour-là emporté dans ma poche une petite bouteille d'opium, que je trimbalais avec moi depuis quelque temps ; c'était une suite de ma liaison avec Mme de Charrière, qui, prenant beaucoup d'opium dans sa maladie, m'avait donné l'idée d'en avoir, et dont la conversation, toujours abondante et vigoureuse, mais très bizarre, me tenait dans une espèce d'ivresse spirituelle qui

n'a pas peu contribué à toutes les sottises que j'ai faites à cette époque. Je répétais sans cesse que je voulais me tuer, et à force de le dire, je parvenais presque à le croire, quoique, dans le fond, je n'en eusse pas la moindre envie. Ayant donc mon opium en poche au moment où je me vis traduit en spectacle devant M. de Sainte-Croix, j'éprouvai une espèce d'embarras, dont il me parut plus facile de me tirer par une scène que par une conversation tranquille. Je prévoyais que M. de Sainte-Croix me ferait des questions, me témoignerait de l'intérêt, et comme je me trouvais humilié, ces questions, cet intérêt, tout ce qui pouvait prolonger la situation, m'était insupportable. J'étais sûr qu'en avalant mon opium, je ferais diversion à tout cela. Ensuite, j'avais depuis longtemps dans la tête que de vouloir se tuer pour une femme, c'était un moyen de lui plaire. Cette idée n'est pas exactement vraie : quand on plaît déjà à une femme et qu'elle ne demande qu'à se rendre, il est bon de la menacer de se tuer, parce qu'on lui fournit un prétexte décisif, rapide et honorable ; mais quand on n'est point aimé, ni la menace ni la chose ne produisent aucun effet ; dans toute mon aventure avec Mlle Pourras, il y avait une erreur fondamentale, c'est que je jouais le roman à moi tout seul. Lors donc que Mme Pourras eut fini son interrogatoire, au lieu d'y répondre, je lui dis que je la remerciais de m'avoir mis dans une situation qui ne me laissait plus qu'un parti à prendre, et je tirai ma petite fiole, que je portai à ma bouche.

Je me souviens que dans le très court instant qui s'écoula pendant que je fis cette opération, je me faisais un dilemme qui acheva de me décider : si j'en meurs, me dis-je, tout sera fini, et si l'on me sauve, il est impossible que Mlle Pourras ne s'attendrisse pas pour un homme qui aura voulu se tuer pour elle. J'avalai donc mon opium. Je ne crois pas qu'il y en eût assez pour me faire grand mal, et comme M. de Sainte-Croix se jeta sur moi, j'en répandis plus de la moitié par terre. On fut fort effrayé ; on me fit prendre des acides pour détruire l'effet de l'opium. Je fis ce qu'on voulut avec une docilité parfaite, non que j'eusse peur, mais que l'on aurait insisté et que j'aurais trouvé ennuyeux de me débattre. Quand je dis que je n'avais pas peur, ce n'est pas que je susse combien peu il y avait de danger ; je ne connaissais point les effets que l'opium produit, et je les croyais beaucoup plus terribles. Mais, d'après mon dilemme, j'étais tout à fait indifférent au résultat. Cependant ma complaisance à me laisser donner tout ce qui pouvait empêcher l'effet de ce que je venais de faire, dut persuader les spectateurs qu'il n'y avait rien de sérieux dans toute cette tragédie.

Ce n'est pas la seule fois dans ma vie qu'après une action d'éclat, je me suis soudainement ennuyé de la solennité qui

aurait été nécessaire pour la soutenir, et que d'ennui j'ai défait mon propre ouvrage.

Après qu'on m'eut administré tous les remèdes qu'on crut utiles, on me fit un petit sermon d'un air moitié compatissant, moitié doctoral, et je l'écoutai d'un air tragique. Mlle Pourras entra : car elle n'y était pas, pendant que je faisais toutes mes folies pour elle, et j'eus l'inconséquente délicatesse de seconder la mère dans ses efforts pour que la fille ne s'aperçût de rien. Mlle Pourras arriva toute parée pour aller à l'opéra, où l'on donnait le *Tarare* de Beaumarchais pour la première fois. Mme Pourras me proposa de m'y mener ; j'acceptai, et mon empoisonnement finit, pour que tout fût tragi-comique dans cette affaire, par une soirée à l'opéra. J'y fus même d'une gaîté folle, soit que l'opium eût produit sur moi cet effet, soit, ce qui me paraît plus probable, que je m'ennuyasse de tout ce qui s'était passé de lugubre, et que j'eusse besoin de m'amuser [1].

Le lendemain, Mme Pourras, qui vit la nécessité de mettre un terme à mes extravagances, prit pour prétexte mes lettres à sa fille, dont elle feignit de n'avoir été instruite que le jour même, et m'écrivit que j'avais abusé de sa confiance en proposant à sa fille de l'enlever pendant que j'étais reçu chez elle. En conséquence, elle me déclara qu'elle ne me recevrait plus, et pour m'ôter tout espoir et tout moyen de continuer mes tentatives, elle fit venir M. de Charrière, qu'elle pria d'interroger lui-même sa fille sur ses sentiments pour moi.

Mlle Pourras répondit très nettement à M. de Charrière que je ne lui avais jamais parlé d'amour, qu'elle avait été fort étonnée de mes lettres, qu'elle n'avait jamais rien fait et ne m'avait jamais rien dit qui pût m'autoriser à des propositions pareilles, qu'elle ne m'aimait point, qu'elle était très contente du mariage que ses parents projetaient pour elle, et qu'elle se réunissait très librement à sa mère dans ses déterminations à mon égard. M. de Charrière me rendit compte de cette conversation, en ajoutant que s'il eût aperçu dans la jeune personne la moindre inclination pour moi, il eût essayé de déterminer la mère en ma faveur. Ainsi se termina l'aventure.

Je ne puis dire que j'en éprouvasse une grande peine : ma tête s'était bien montée de temps à autre ; l'irritation de l'obstacle m'avait inspiré une espèce d'acharnement ; la crainte d'être obligé de retourner vers mon père m'avait fait persévérer dans une tentative désespérée ; ma mauvaise tête m'avait fait choisir les plus absurdes moyens, que ma timidité avait rendus encore plus absurdes ; mais il n'y avait, je crois, jamais eu

[1] On verra plus loin (chap. XX) que Benjamin fit mine de se « suicider » une seconde fois, au début de sa liaison avec Mme de Staël. C'était une sorte de jeu qui lui procurait des émotions d'une saveur particulière.

d'amour au fond de mon cœur. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le lendemain du jour où il fallut renoncer à ce projet, je fus complètement consolé. La personne qui, même pendant que je faisais toutes ces enrageries, occupait véritablement ma tête et mon cœur, c'était Mme de Charrière. Au milieu de toute l'agitation de mes lettres romanesques, de mes propositions d'enlèvement, de mes menaces de suicide et de mon empoisonnement théâtral, je passais des heures, des nuits entières à causer avec Mme de Charrière, et pendant ces conversations, j'oubliais mes inquiétudes sur mon père, mes dettes, Mlle Pourras et le monde entier. Je suis convaincu que sans ces conversations, ma conduite eût été beaucoup moins folle.

Toutes les opinions de Mme de Charrière reposaient sur le mépris de toutes les convenances et de tous les usages. Nous nous moquions à qui mieux mieux de tous ceux que nous voyions ; nous nous enivrions de nos plaisanteries et de notre mépris pour l'espèce humaine ; et il résultait de tout cela que j'agissais comme j'avais parlé, riant quelquefois comme un fou une demi-heure après de ce que j'avais fait de très bonne foi dans le désespoir une demi-heure avant.

La fin de tous mes projets sur Mlle Pourras me réunit plus étroitement encore avec Mme de Charrière. Elle était la seule personne avec qui je causasse en liberté, parce qu'elle était la seule qui ne m'ennuyât pas de conseils et de représentations sur ma conduite. Des autres femmes de la société où je vivais, les unes s'intéressaient à moi par amitié, me prêchaient dès qu'elles en trouvaient l'occasion ; les autres auraient eu quelque envie, je crois, de se charger de faire l'éducation d'un jeune homme qui paraissait si passionné, et me le faisaient entendre d'une manière assez claire.

Mme Suard avait conçu le dessein de me marier ; elle voulait me faire épouser une jeune fille de seize ans, assez spirituelle, fort affectée, point jolie, et qui devait être riche après la mort d'un oncle âgé. — Par parenthèse, au moment où j'écris, en 1811, l'oncle vit encore [1]... Mais ni les projets de Mme Suard, ni les avances de quelques vieilles femmes, ni les sermons de quelques autres, ne produisaient d'effet sur moi. Comme mariage, je ne voulais que Mlle Pourras ; comme figure, c'était encore Mlle Pourras que je préférais. Comme esprit, je ne voyais, n'entendais, ne chérissais que Mme de Charrière. — Ce n'est pas que je ne profitasse du peu d'heures où nous étions séparés pour faire encore d'autres sottises.... »

Après en avoir donné un exemple et décrit la société où il s'adonnait au jeu, il ajoute :

[1] Benjamin nous apprend que cette jeune personne devint madame Pastoret.

« Je passais la moitié des nuits à y perdre mon argent ; puis j'allais causer avec Mme de Charrière, qui ne se couchait qu'à six heures du matin, et je dormais la moitié du jour.

Je ne sais si ce beau genre de vie parvint aux oreilles de mon père, ou si la seule nouvelle de mon peu de succès auprès de Mlle Pourras le décida à me faire quitter Paris [1]. Mais au moment où je m'y attendais le moins, je vis arriver chez moi un M. Benay, lieutenant dans son régiment, chargé de me conduire auprès de lui à Bois-le-Duc. J'avais le sentiment que je méritais beaucoup de reproches, et l'espèce de chaos d'idées où la conversation de Mme de Charrière m'avait jeté, me rendait d'avance tout ce que je me croyais destiné à entendre, insupportable. Je me résignai cependant, et l'idée de ne pas obéir à mon père ne me vint pas. Mais une difficulté de voiture retarda notre départ. Mon père m'avait laissé à Paris une vieille voiture dans laquelle nous étions venus, et dans mes embarras d'argent, j'avais trouvé bon de la vendre. M. Benay, comptant sur cette voiture, était venu dans un petit cabriolet à une place. Nous essayâmes de trouver une chaise de poste chez le sellier qui m'avait acheté celle de mon père ; mais il n'en avait point ou ne voulut pas nous en prêter. Cette difficulté nous arrêta tout un jour. Pendant cette journée, ma tête continua à fermenter, et la conversation de Mme de Charrière ne contribua pas peu à cette fermentation. Elle ne prévoyait sûrement pas l'effet qu'elle produirait sur moi, mais en m'entretenant sans cesse de la bêtise de l'espèce humaine, de l'absurdité des préjugés, en partageant mon admiration pour tout ce qui était bizarre, extraordinaire, original, elle finit par m'inspirer une soif véritable de me trouver aussi moi-même hors de la route commune. Je ne formai pourtant point de projets, mais je ne sais dans quelle idée confuse j'empruntai à tout hasard de M. de Charrière une trentaine de louis. »

Ces confidences en disent long ; Benjamin Constant connut Mme de Charrière à un moment bien fâcheux : elle sortait d'une crise passionnelle qui avait infligé à ses nerfs et à son âme une souffrance prolongée ; elle en gardait je ne sais quoi d'amer et de désenchanté ; il y avait en elle de la révolte ; elle se cabrait sous la contrainte des préjugés sociaux incarnés dans les imbé-

[1] M. Juste de Constant avait lui-même conduit Benjamin à Paris. Charles de Constant, qui était du voyage, en avait gardé un souvenir particulier. « Mon oncle, dit-il dans son *Journal*, était un homme de beaucoup d'esprit, mais d'un caractère difficile, caustique et impérieux... Le père et le fils se querellèrent pendant les dix jours que dura notre voyage dans le carrosse de mon oncle »... (Voir Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis*, II, p. 50-51).

ciles ; son mécontentement d'elle-même et des autres se traduisait, non point par des récriminations emphatiques, mais par une ironie dissolvante qui n'épargnait rien ni personne. Oui, c'était le plus fâcheux moment pour la rencontrer ! Fâcheux surtout pour un adolescent aussi disposé que Benjamin à jeter par-dessus bord tout principe, à se jouer des idées réputées sérieuses, à rire de tout, singulièrement de lui-même. Nous pensons que ce fut un malheur pour lui de tomber sous l'influence d'une femme moralement désemparée, de s'abandonner à son charme, d'autant plus dangereux, qu'il s'accompagnait d'une affection profonde, d'une sollicitude attentive, et d'une véritable élévation de sentiments. Mme de Charrière se ressaisit bientôt : nous la retrouverons calme et résignée, mais à côté des services réels qu'elle a pu lui rendre, le mal qu'elle lui fit à ce moment n'est guère contestable ; elle eut pour lui des complaisances funestes, et encouragea ce qu'il eût fallu réprimer énergiquement. Nous verrons qu'elle parut s'en rendre compte à la fin de sa vie, — trop tard, hélas !

C'est avec l'argent qu'il venait d'emprunter à M. de Charrière que Benjamin fit sa fameuse escapade, ce voyage en Angleterre durant lequel une correspondance active s'établit entre lui et son amie de Colombier.

Les premières lettres de Benjamin sont adressées à Paris, que Mme de Charrière ne quitta qu'à la fin d'août. On connaît par les publications de Caullieur et de Sainte-Beuve le ton libre et fantasque de ces confidences, où le désenchantement précoce et une sorte d'ironie gamine se mêlent aux tendres effusions et aux protestations d'un vif attachement. Benjamin a quitté Paris, un peu par dégoût de sa vie, un peu par dépit amoureux, un peu par coup de tête, mais surtout pour échapper à son père. Il parcourt les campagnes anglaises à cheval, et le soir, à l'auberge, couvre d'une écriture souvent trop peu lisible de grandes pages in-folio. Il parle volontiers de se tuer, ou de fuir en Amérique ; surtout il se persifle lui-même avec une drôlerie irrésistible. Il écrit de Douvres, le 26 juin 1787 :

« Il y a dans le monde, sans que le monde s'en doute, un grave auteur allemand qui observe avec beaucoup de sagesse, à l'occasion d'une gouttière qu'un soldat fondit pour en faire des balles, que l'ouvrier qui l'avait posée ne se doutait point qu'elle tuerait

quelqu'un de ses descendants. C'est ainsi, Madame (car c'est comme cela qu'il faut commencer pour donner à ses phrases toute l'emphase philosophique), c'est ainsi, dis-je, que, lorsque tous les jours de la semaine dernière je prenais tranquillement du thé en parlant raison avec vous, je ne me doutais pas que je ferais avec toute ma raison une énorme sottise, que l'ennui réveillant en moi l'amour, me ferait perdre la tête, et qu'au lieu de partir pour Bois-le-Duc, je partirais pour l'Angleterre presque sans argent et absolument sans but. C'est cependant ce qui est arrivé de la façon la plus singulière. Samedi dernier, à 7 heures, mon conducteur et moi nous partîmes dans une petite chaise qui nous cahota si bien, que nous n'eûmes pas fait une demi-lieue que nous ne pouvions plus y tenir et que nous fûmes obligés de revenir sur nos pas à neuf. De retour à Paris, il se mit à chercher un autre véhicule pour nous traîner en Hollande; et moi, qui me proposais de vous faire ma cour encore ce soir-là, puisque nous ne partions que le lendemain, je m'en retournai chez moi pour y chercher un habit que j'avais oublié. Je trouvai sur ma table la réponse sèche et froide de la prudente Jenny. Cette lettre, le regret sourd de la quitter, le dépit d'avoir manqué cette affaire, le souvenir de quelques conversations attendrissantes que nous avions eues ensemble, me jetèrent dans une mélancolie sombre... Je me représentai, moi pauvre diable, ayant manqué dans tous mes projets, plus ennuyé, plus malheureux, plus fatigué que jamais de ma triste vie, je me figurai ce pauvre père trompé dans toutes ses espérances, n'ayant pour consolation dans sa vieillesse qu'un homme aux yeux duquel à vingt ans tout était décoloré, sans activité, sans énergie, sans désirs... J'étais abattu, je souffrais, je pleurais. Si j'avais eu là mon consolant opium, c'eût été le bon moment pour achever en l'honneur de l'ennui le sacrifice manqué par l'amour... »

Il conte comment, après une nuit d'un pesant sommeil, durant lequel le poursuivait « l'image de Mlle Pourras, embellie par le désespoir », il est parti avec trois chemises, une paire de pantoufles et 31 louis dans sa poche, pour s'embarquer à Calais : « J'arrive à Douvres, et je me réveille comme d'un songe. » Il lui reste 15 guinées ; il n'a ni habits, ni chemises, ni recommandations ; mais il n'a de sa vie été moins inquiet. Il a écrit à son père et lui a fait « deux propositions très raisonnables ». La première, c'est de le marier tout de suite, et voici ce qu'il lui faut :

« De la jeunesse, une figure décente, une fortune aisée, assez d'esprit pour ne pas dire des bêtises sans le savoir, assez de conduite pour ne pas faire des sottises, comme moi, en sachant

bien qu'on en fait, une naissance et une éducation qui n'avilissent pas ses enfants, et qui ne me fasse pas épouser toute une famille de Cazenove ou gens tels qu'eux, c'est tout ce que je demande. Ma seconde proposition est qu'il me donne à présent une portion de quinze ou vingt mille francs plus ou moins du bien de ma mère, et qu'il me laisse aller m'établir en Amérique... Vivre sans patrie et sans femme, j'aime autant vivre sans chemise et sans argent, comme je le fais actuellement. »

Il part pour Londres, où il a des amis, un, entr'autres, à qui il a prêté beaucoup d'argent en Suisse :

« Si je reste en Angleterre, comptez que j'irai voir le banc de Mrs Calista à Bath. Aimez-moi, malgré mes folies ; je suis un bon diable au fond. Excusez-moi près de M. de Charrière. Ne vous inquiétez absolument pas de ma situation. Moi, je m'en amuse comme si c'était celle d'un autre. Je ris pendant des heures de cette complication d'extravagance, et quand je me regarde dans le miroir, je me dis, non pas : « Ah ! James Boswell ! » mais : « Ah ! Benjamin, Benjamin Constant ! » Ma famille me gronderait bien d'avoir oublié le *de* et le *Rebecque ;* mais je les vendrais à présent *three pence a piece.* Adieu, Madame [1]. »

On voit le ton. Il ne se démentira guère pendant toute la durée de ce singulier voyage. Le 22 juillet, il parle d'aller rejoindre son père :

« Je donnerais, ajoute-t-il, non pas dix louis, car il ne m'en resterait guère, mais beaucoup, un sourire de Mlle Pourras, pour n'être pas habitué à mes maudites lunettes. Cela me donne un air étrange... On est si occupé à me regarder, qu'on ne se donne pas la peine de me répondre. »

Sur quoi il dit avoir commencé à écrire un roman, qu'il dédiera à Mme de Charrière. — Celle-ci lui répondait lettre pour lettre : malheureusement les réponses de cette époque n'existent plus. Un mois plus tard, il a renoncé à son roman, et lui a substitué, dit-il, des *Lettres écrites de Patterdale à Paris, dans l'été de* 1787, *adressées à Mme de C. de Z.* :

« Mais je vous demande, et à M. de Charrière, qui, j'espère, n'a pas oublié son fol ami, le plus grand secret. Je veux voir ce qu'on dira et ce qu'on ne dira pas... Je n'ai écrit que deux lettres. (*Westmoreland, Patterdale, le* 29 *août* 1787). »

[1] Allusion à quelque anecdote sur cet ancien prétendant, racontée à Benjamin par son amie.

Trois jours après il raconte gravement à son amie qu'il a voulu se noyer dans un lac, « mais, observe-t-il, j'étais avec deux matelots qui m'auraient repêché, et je ne veux pas me noyer comme je me suis empoisonné, pour rien. » Peut-être, étant sans argent, ira-t-il, une viole ou une orgue sur le dos, de Londres en Suisse :

« Je me réfugierai à Colombier, et de là j'écrirai, je parlementerai, et je me marierai ; puis, après tous ces *rai*, je dirai comme Pangloss fessé et pendu : *Tout est bien.* »

Le 1er septembre, autre guitare : il envoie à Colombier son épitaphe[1], et prie son amie de la placer sur une pierre, sous quatre tilleuls qui sont entre le Désert et la Chablière, à Lausanne. Le lieu et la date du décès sont en blanc, et les vers fort mauvais, comme tous ceux qu'a écrits Benjamin. Puis ce sont des vers du *Pauvre Diable* qu'il cite tout de travers, « mais une de vos aimables qualités est d'entendre tout bien, de quelque manière qu'on parle. » — Tout à coup, feignant de devenir grave :

« Je relis ma lettre, Madame, après souper, et je suis honteux de toutes les fautes de style et de français. Mais souvenez-vous que je n'écris pas sur un bureau bien propre et bien vert, pour ou auprès d'une jolie femme *ou d'une femme autrefois jolie*, mais en courant, non pas la poste, mais les grands chemins, en faisant cinquante-deux milles comme aujourd'hui sur un malheureux cheval, avec un mal de tête effroyable, et n'ayant autour de moi que des êtres étranges, et étrangers, qui sont pis que des amis et presque que des parents. Si j'avais pourtant épousé Mlle Pourras, j'aurais ma tête sur ses genoux, sur ses jolies mains, et j'oublierais mes maux. Que je suis bête ! Mlle Pourras serait sur les genoux de Sainte-Croix II, etc., etc., etc., et ma tête serait cent fois plus malade. »

Il fallait tout le support que donne l'esprit et tout l'esprit que donne l'affection pour recevoir sans dépit des lettres aussi saugrenues, semées de polissonneries, et, chose plus pénible, d'épigrammes aussi cruelles que celle que nous avons soulignée. Mais le moyen de se fâcher, quand la lettre continue ainsi :

« Henri IV écrivait à sa maîtresse : Ma dernière pensée sera pour Dieu, et l'avant-dernière pour vous. Moi qui ne suis pas Henri IV, et qui ai le malheur, mais n'en dites rien, de ne pas trop croire en Dieu, je vous dis avec vérité : Ma première pensée

[1] Notons en passant que dans cette épitaphe, Benjamin dit être né le 25 *novembre* 1767. Le *Cahier rouge* indique *octobre*.

est pour mon cheval, et la seconde est pour vous, — ou, pour parler avec dignité, mesure et mouvement, pour donner du trait à ma pensée, et pour avoir le mérite de rendre obscure une idée qui ne l'est pas, je vous dirai, comme si j'étais sur un des fauteuils de Mme Suard ou dans la chaire du Lycée : Ma première occupation est un devoir, la seconde est un plaisir ; la nature bienfaisante compense ainsi l'une par l'autre, et me dédommage du premier instant par l'instant qui lui succède.— Il ne faut pas vous fâcher de la préférence que je donne à mon cheval : sans lui, je ne saurais comment aller à Colombier.

...Vous ne vous attendiez pas que je vous lasserais de mes balivernes de 300 lieues de vous, comme dans votre chambre. C'est votre faute. Je ne sais quel roi (c'était un singulier roi, c'était presque un homme) disait à je ne sais qui : Si je connaissais un plus honnête homme que vous, je ne vous choisirais pas. — Et moi je vous dis : Si je connaissais quelqu'un de plus aimable, de plus indulgent, de plus *bon*, que l'*intéressant* auteur de *Caliste*, je ne vous écrirais pas si longuement.— Savez-vous bien, Madame (pardon si je continue), que je suis en Lancashire, au milieu des *Lancashire Witches*, qui sont les plus jolies femmes de l'Angleterre et par conséquent du monde ! J'en vois une qui fait tomber ma plume et tourner ma tête... »

Il reprend, le même jour (2 septembre) à quelques lieues de là :

« J'ai vu tant de belles femmes et de si belles femmes, que je ne sais où me mettre. »

Sur ce thème, il risque, tout en citant Crébillon le Jeune, des polissonneries dignes d'un disciple de Laclos, puis revient à son épitaphe, à laquelle il ajoute quelques mauvais vers, en s'écriant :

« Je demande pardon à Dieu du fond et à vous de la forme. Soyez tous deux indulgents, plus indulgents, je vous en prie, que le Dieu d'Israël et de Juda ! »

La lettre, écrite ainsi à bâtons rompus, d'auberge en auberge, a quinze pages in-folio. Une autre lettre datée de Londres, 12 septembre, annonçait à Mme de Charrière que le jeune vagabond allait se rendre à Brunswick, pour y occuper la dignité de chambellan de la duchesse. Mais avant de s'y rendre, il passera par le Pays-de-Vaud et par Colombier, « dont il a grand besoin », dit-il, pour « refaire sa santé et son humeur [1] ».

[1] On lit dans le *Cahier rouge* : « Je ne voulais pas partir sans passer quelques jours chez Mme de Charrière, et je montai à cheval pour lui faire une visite ».

Il y arriva en effet, « pauvre pigeon blessé », un soir, dont il a noté la date « presque religieusement », dit Sainte-Beuve, le 3 octobre 1787[1]. Benjamin passa à Neuchâtel et à Colombier la fin de l'année : il commença par séjourner quinze jours en ville, chez le docteur Leschaux [2]. Tous les matins, Mme de Charrière échangeait avec le malade de petits billets ; quelques-uns de ceux de Benjamin ont été publiés. Un jour, il lui adresse des vers écrits bout à bout, comme de la prose et qui d'ailleurs y ressemblent :

Triste jouet de la tempête, j'ai volé d'erreur en erreur ; vingt hivers ont blanchi ma tête ; mille excès ont flétri mon cœur...

Je suis si bien qu'il me prend envie de partir pour Colombier aujourd'hui, et Brunswick demain. Je résisterai pourtant pour achever ma guérison. Je suis on ne peut plus reconnaissant de l'intérêt que vous semblez mettre à ce que les atomes organisés qui composent ma frêle machine ne se séparent pas de sitôt. Je n'ai pas moi-même trop envie de hâter leur divorce, parceque je crois quelquefois en vous parlant ou vous écrivant que ce monde n'est pas le pire des mondes. »

[1] Si *religieusement* qu'il ait noté cette date, Benjamin n'a-t-il pas fait erreur ? Nous avons sous les yeux une lettre de lui, datée de Beau-Soleil (Lausanne), le *4 octobre* 1787, et qui commence ainsi : « Enfin, m'y voici ! Je comptais vous écrire beaucoup sur mes nouveaux amis, parents, etc..., mais on me donne une commission pour vous, Madame, et je n'ai qu'un demi quart d'heure à moi »... Suit une invitation de la part de son oncle (Samuel ?) à venir à Lausanne avec M. de Salgas, qui paraît être alors en séjour chez les Charrière. Benjamin ajoute : « Nous retournerons ensemble à Colombier »... S'il n'a pas fait erreur, il serait donc arrivé à Colombier le 3 octobre, et en serait reparti assez tôt le lendemain pour pouvoir, ayant vu son monde, écrire le jour même à Mme de Charrière !... Tout cela est si serré que c'en est invraisemblable.

[2] Il continua à soigner Benjamin à Colombier. Voici un billet qu'il adressait à Mme de Charrière, qui s'inquiétait au sujet du malade : « Madame, je suis au désespoir de ne pouvoir découcher cette nuit, comme je le souhaiterais, puisque ma présence pourrait vous tranquilliser sur la santé de M. Constant. Avant que de partir, je lui ai laissé une direction : en la suivant, ma personne est inutile, et demain j'aurai l'honneur de le voir comme je l'ai promis. J'ai l'honneur d'être très respectueusement, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur DeLéschaux. Neuchâtel, 18 Xbre 1787. »

Il fait si beau que je suis bien tenté d'aller dîner à Neufchatel. Comment vous porte-vous, Madame? Je voudrais bien que vous demandassiez à Henriette ce que coûte la ℔ de bougies pour que par cet exemple je puisse voir si mon fidèle Christian ne laisse tromper. En cas que mon projet de Pélerinage se réalise, je passerai auparavant pour prendre votre ordre. Voici pour M. de Ch. tout ce que j'ai en fait de nouvelles Politiques.

Comment vous portez-vous ce matin Madame? Avez-vous quelques Commissions pour Neufchatel? Voulez-vous que j'aille la prendre? Aimez-vous mieux me la envoyer? Je partirai vers 10 h.

BILLETS DE BENJAMIN CONSTANT A Mme DE CHARRIÈRE (INÉDITS)

Bientôt, le convalescent s'installe à Colombier, et la correspondance matinale continue de porte à porte ; ce sont des commissions dont on se charge réciproquement, un simple bonjour qu'on échange, un sourire qu'on s'envoie :

« Comment vous portez-vous aujourd'hui ? M. de Charrière allait à Neuchâtel, moins pour lui que pour vous, pensant que vous ne seriez pas fâché de vous y fonder quelque maison hospitalière où un voyageur demande du thé ou de la soupe selon l'heure et ses besoins. Sur ce pied-là, il est toujours d'avis d'aller ; mais si vous comptez revenir dîner ici, il penche pour n'aller pas. Répondez bien franchement. Lundi matin. »

Les moindres incidents fournissaient prétexte à un nouveau billet, que la femme de chambre portait à destination [1]. On lisait alors avec une vive curiosité les peu édifiantes *Contemporaines* de Rétif de la Bretonne. Ce recueil d'anecdotes scandaleuses avait une grande vogue. Le ministre Chaillet montrait un goût singulier pour Rétif, « ce Rousseau du ruisseau » : avec son intrépide franc-parler, il avait risqué dans son journal (octobre 1781) l'éloge de l'étrange romancier. Il est vrai qu'il le louait à l'occasion d'un de ses meilleurs ouvrages, la *Vie de mon père*. Plus d'une fois, sans doute, Benjamin se plut à taquiner le pasteur sur cette prédilection bizarre. Voici un billet, encore écrit de Neuchâtel, où il est précisément question de Rétif :

« Puisque M. de Charrière a Rétif, c'est-à-dire les 50 ou 60 premiers volumes des *Contemporaines*, je le prie beaucoup de m'en envoyer plusieurs tomes par Crousaz [son valet], que j'envoie pour cet effet. Nous n'avons à Neuchâtel que les C. du commun. Je ne demande pas mieux que de m'élever et d'avoir affaire à des C. d'un plus haut parage. S'il voulait m'envoyer aussi tous

[1] Est-il vrai, comme on l'a prétendu, que Benjamin ait introduit cette mode à Coppet ? Dans l'*Eloge de Mme Récamier*, par Antoine Rondelet, de Lyon, docteur ès lettres (couronné par l'Académie de Lyon en 1851, 56 p., s. l. n. d., in-4°. Réimprimé avec une étude sur Mme de Staël, Paris-Lyon, 1851, in-12), on lit ce qui suit : « On avait encore l'habitude au château [de Coppet] de s'écrire tous les jours d'un bout du corridor à l'autre, d'une porte à la porte voisine ; ces esprits si distingués et si ardents cherchaient à dépenser la fièvre littéraire qui les consumait ; ils en étaient venus à s'installer autour d'une table dans le grand salon et à se passer des billets à travers le tapis ; c'était Benjamin Constant qui avait rapporté cette idée de son séjour à Colombier, où il avait tant échangé de lettres semblables avec Mme de Charrière ».

les jours quelques volumes (car on dévore du Rétif) par votre ambassadrice ordinaire[1], il me la rendrait plus chère, et ma retraite, en purifiant mon sang, me formerait l'esprit et le cœur[2]. »

« Je me porte bien, Madame, et je me trouve bien bête de ne pas oser vous aller voir; mais je résiste comme vous l'ordonnez. Mon Esculape a tout plein d'attentions pour moi. Je vous remercie du poème épique[3], et puis vous assurer que si ma tête n'est pas blanche, elle sera bientôt chauve... Je lis Rétif de la Bretonne, qui enseigne aux femmes[4].... Toutes ces leçons sont supposées débitées publiquement par une femme très comme il faut, dans un *Lycée des Mœurs*. Voilà ce qu'on appelle du génie, et on dit que Voltaire n'avait que de l'esprit, et d'Alembert et Fontenelle du jargon ! Grand bien leur fasse ! »

Autre variation sur le même thème[5] :

« C'est précisément parce que Rétif écrit pour Caton que je suis si rétif à l'admirer. Ma délicate sagesse n'aime l'indécence que lorsqu'elle mène à quelque chose, et lorsque Rétif m'aura

[1] La messagère du village, qui se rendait plusieurs fois par semaine à la ville. Mme de Charrière l'appelle parfois *Iris*.

[2] Ce billet a été publié par Gaullieur et Sainte-Beuve, mais avec plusieurs altérations du texte original. De même le suivant, qui a été imprimé dans la *Revue des Deux Mondes* en 1844, et dans la *Bibliothèque Universelle* en 1847 : aucune des deux versions, différentes entre elles, n'est conforme à l'original. Gaullieur et Sainte-Beuve ont reculé avec raison devant certaines crudités ; mais ne vaut-il pas mieux supprimer que corriger un passage ?

[3] Il s'agit d'un poème burlesque composé par Benjamin à l'occasion du duel qu'il eut avec le chevalier DuPlessis, d'Ependes. Le récit inédit du *Cahier rouge* s'interrompt précisément au milieu de cette aventure : à ce moment, Benjamin n'a pu encore joindre son adversaire, qui paraît se dérober. Mais le duel finit par avoir lieu, puisqu'on lit dans le *Journa. intime* (non daté pour cette partie) : « Il y a seize ans aujourd'hui que je me suis battu à Colombier, et très bien battu, avec M. DuPlessis ». *(Journal intime de Benjamin Constant et lettres à sa famille et à ses amis, précédés d'une introduction*, par D. Melegari. Paris, Ollendorf, 1895, in-8°. Page 93). L'origine de la querelle était un incident tout à fait futile : Benjamin, passant à Ependes en se rendant à Colombier, avait fouaillé un peu vivement les chiens de M. DuPlessis, qui avaient manqué de procédés envers sa petite chienne ; d'où explications, injures, provocation, duel... et poème.

[4] Nous supprimons la suite. Les périphrases imaginées par Gaullieur ne valent guère mieux que le texte qu'elles remplacent.

[5] Gaullieur a relié ce nouveau billet au précédent par l'arrangement de phrase que voici : « Quant à moi, et malgré l'enthousiasme de votre *Mercure* indigène pour Rétif, je serai toujours rétif à l'admirer. Ma délicate

dit vingt fois que les époux... [la suite n'est pas à citer], ...je me dirai : Voilà un fou bien dégoûtant, qu'on devrait bien enfermer avec Ezéchiel, qui mangeait de ... [1] par ordre de Dieu, et les fous de Bicêtre, qui en mangent parce qu'ils sont fous. Et quand on me dira : L'original R. de la B., le bouillant Rétif, etc,... je penserai : C'est un siècle bien malheureux que celui où on prend la saleté pour du génie, la crapule pour de l'originalité, et des excréments pour des fleurs.

Quelle diatribe, bon Dieu ! — Trève à Rétif. Votre nuit, Madame, m'a fait bien de la peine ; la mienne a été moins bonne que hier, parce que j'avais dormi hier depuis 9 heures jusqu'à midi.... »

Il ajoute ces lignes, que Gauilleur a bien étrangement modifiées : [2]

« Imaginez, Madame, que je fais des feuilles. Les vôtres, par leur brièveté, m'encouragent. Il faut que je m'arrange, si je parviens à en faire une vingtaine, avec un libraire... »

Nous verrons dans le chapitre suivant ce qu'étaient ces feuilles de Mme de Charrière [3]. Citons une dernière lettre sur Rétif, ou du moins ce passage caractéristique :

« ...C'est drôle, après avoir dit tant de mal de Rétif; mais il a un but, et il y va assez simplement. C'est ce qui m'y attache. Il met trop d'importance aux petites choses. On croirait, quand il vous parle du bonheur conjugal et de la dignité d'un mari, que ce sont des choses on ne peut pas plus sérieuses et qui doivent nous occuper éternellement. Pauvres petits insectes ! Qu'est-ce que le bonheur ou la dignité ? Plus je vis, et plus je vois que tout n'est rien. Il faut savoir souffrir et rire, ne serait-ce

sagesse n'aime pas cette indécence *ex-professo* et je me dis : Voilà un fou bien dégoûtant qu'on devrait enfermer avec les fous de Bicêtre ». On reconnaît dans cette phrase quelques lambeaux du texte véritable, mais on ne trouve point dans ce dernier la phrase sur le *Mercure*, qui faisait dire à Charles Berthoud que ce jour-là Benjamin se montrait plus moral que le pasteur Chaillet.

[1] Les points suspensifs sont dans l'original.

[2] Il a ajouté les mots que nous soulignons : « Imaginez, Madame, que je fais aussi des feuilles *politiques ou des pamphlets à l'anglaise* ».

[3] Benjamin revoyait les épreuves de Mme de Charrière, comme le prouvent, entr'autres, ces lignes : « Ainsi qu'ordonnez, ferai, noble Dame. Votre feuille revisiterai, et corrigerai ce qu'ignorance ou légèreté auront commis. Ensuite, la dite feuille ferai partir pour immortalité et admiration, non sans regret de ne pas l'accompagner, moi chétif ».

que du bout des lèvres. Ce n'est pas du bout des lèvres que je désire (et que je le dis) de me retrouver à Colombier le 2 de janvier [1]. »

A ce moment, il allait retourner à Lausanne pour faire ses préparatifs de départ. Il avait passé environ deux mois chez ses amis, causant et écrivant, travaillant à son histoire des religions, et aussi à ses « petits Grecs », c'est-à-dire à la traduction de l'*Histoire de la Grèce*, de l'Ecossais Gillies [2]. Il revint passer le premier jour de l'an 1788 à Colombier, mais n'osa se présenter devant Mme de Charrière qu'après lui avoir adressé ce curieux billet :

« Madame, je partis hier de Lausanne pour venir vous faire mes adieux ; mais je suis si malade, si mal fagoté, si triste et si laid, que je vous conseille de ne pas me recevoir. L'échauffement, l'ennui et l'affaiblissement que mon séjour à Paris a laissé dans toute ma machine, après m'avoir tourmenté de temps en temps, se sont fixés dans ma tête et dans ma gorge. Un mal de tête affreux m'empêche de me coiffer ; un rhume m'empêche de parler ; une dartre qui s'est répandue sur mon visage me fait beaucoup souffrir et ne m'embellit pas. Je suis indigne de vous voir, et je crois qu'il vaut mieux m'en tenir à vous assurer de loin de mon respect, de mon attachement et de mes regrets... Je vous

[1] Texte de Gaullieur : « Pauvres petits insectes *que nous sommes !* ...Plus je vis, et plus je *dis avec cet empereur romain* que tout n'est rien. ...Ce n'est pas du bout des lèvres que je *vous exprime mes sentiments* ».

[2] Il fit paraître à ce moment son *Essai sur les mœurs des temps héroïques de la Grèce, tiré de l'histoire grecque de M. Gillies.* A Londres ; Et se trouve à Paris, chez Lejay, libraire, rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de Richelieu. 1787. In-8°, 35 pages. La page de titre de l'exemplaire que nous avons sous les yeux porte cette mention écrite à la plume : *Par monsieur Constant de la Chablière fils.* — Dans un court avant-propos (p. 2), Benjamin déclare renoncer à traduire Gillies, ayant été prévenu dans cette entreprise par un autre écrivain, et vouloir consacrer ses efforts à traduire la *Chute de l'Empire romain* de Gibbon. « Mais, comme il ne faut pas défigurer les chefs-d'œuvre des grands maîtres, je veux, avant de me livrer à ce travail, consulter le public, et savoir si mon style et mes connaissances dans les deux langues pourront y suffire ». Suit la traduction du second chapitre de l'ouvrage de Gillies. — Nous devons la communication de cette brochure, fort rare sans doute, ainsi que de plusieurs autres imprimés de l'époque, à l'obligeance de la famille Auberjonois, à Lausanne. Nous gardons un souvenir particulièrement ému et reconnaissant à notre jeune ami Maurice Auberjonois, qui prenait un vif intérêt à nos recherches et qu'une mort cruelle a enlevé à ceux qui l'aimaient.

fais des adieux, et des adieux éternels. Demain, arrivé à Berne, j'enverrai à M. de Charrière un billet pour les 50 louis que mon père a promis de payer dans les commencements de l'année prochaine, avec les intérêts au cinq pour cent... Si vous avez pourtant beaucoup de taffetas d'Angleterre, pour cacher la moitié de mon visage, je paraîtrai. Sinon, Madame, adieu, ne m'oubliez pas. »

Il obtint, naturellement, comme il le savait d'avance, la permission de paraître, passa quelques douces et tristes heures dans le vieux manoir, puis se mit en route. Il écrivait à chaque étape. Citons les plus jolies pages [1] :

« *Bâle*... Il est difficile et pénible de vous quitter pour un jour, et chaque jour est une peine ajoutée aux précédentes. Je me suis si doucement accoutumé à la société de vos feuilles, de votre piano-forte (quoiqu'il m'ennuyât quelquefois), de tout ce qui vous entoure ; j'ai si bien contracté l'habitude de passer mes soirées auprès de vous, de souper avec la bonne Mlle Louise, que tout cet assemblage de choses paisibles et gaies me manque. Je vous dois beaucoup physiquement et moralement. J'ai un rhume affreux seulement d'avoir été bien enfermé dans ma chaise : jugez de ce que j'aurais souffert si, comme le voulaient mes parents alarmés sur ma chasteté, et plus en peine de ma continence que de ma vie, j'étais parti au milieu de mes remèdes. Je vous dois donc sûrement la santé, et probablement la vie. Je vous dois bien plus, puisque cette vie, qui est une si triste chose la plupart du temps, quoi qu'en dise M. Chaillet, vous l'avez rendue douce, et que vous m'avez consolé pendant deux mois du malheur d'être, d'être en société, et d'être en société avec les

[1] A propos des citations qui vont suivre, nous devons confesser que rien n'est plus incertain pour nous que la chronologie des lettres de Benjamin Constant à son amie. On ne peut absolument pas se fier aux dates que Sainte-Beuve a admises sur les indications de Gaullieur. Mme veuve Gaullieur nous a, il est vrai, rendu le grand service de nous confier les manuscrits originaux d'un certain nombre de ces lettres. Mais ils sont, malheureusement, très incomplets. Beaucoup d'entr'eux ne sont que des fragments de lettres, qui ne portent pas de date et auxquels manquent parfois les premières feuilles. Il eût fallu une très longue et patiente étude pour parvenir à mettre un peu d'ordre et de clarté dans ce chaos : tant d'autres points sollicitaient notre attention, qui touchent plus directement notre sujet ! Nous savons d'ailleurs que M. G. Rudler, déjà cité plus haut, prépare une bibliographie critique des œuvres de Benjamin Constant, à laquelle nous renvoyons d'avance les lecteurs désireux d'approfondir un sujet que nous n'avons pu qu'effleurer.

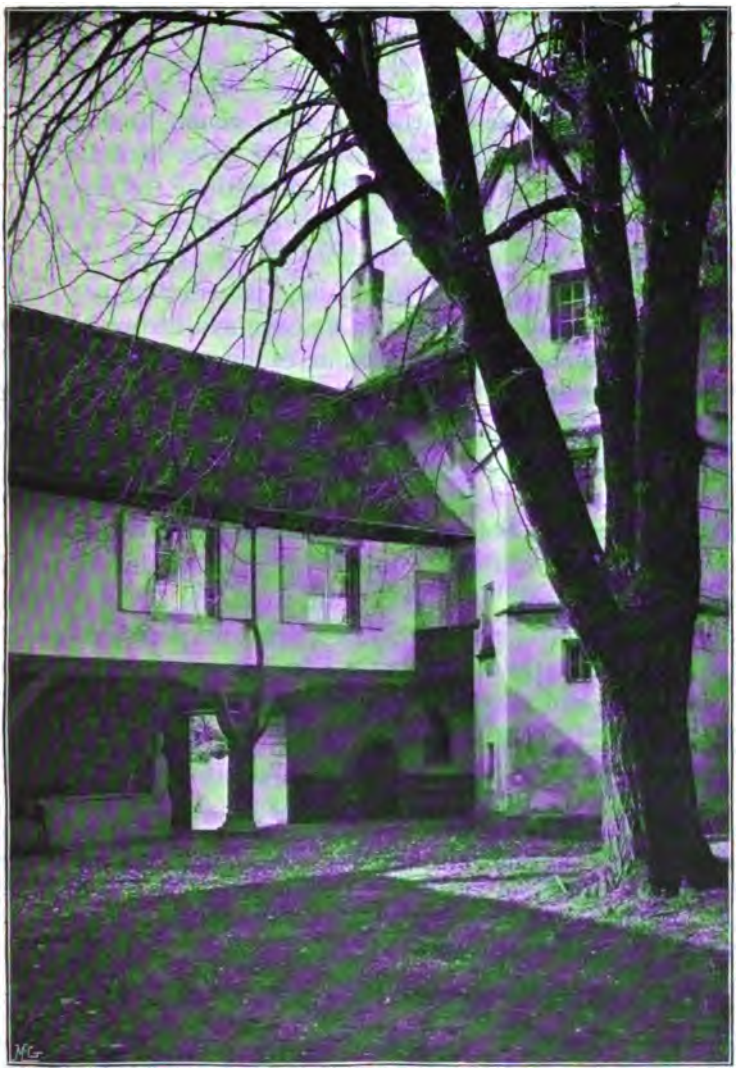

COUR DE LA MAISON CHARRIÈRE

Marin, Guenille et Co [1]...Tant que vous vivrez, tant que je vivrai, je me dirai toujours, dans quelque situation que je me trouve : *Il y a un Colombier dans le monde.* — Avant de vous connaître, je me disais : « Si on me tourmente trop, je me tuerai. » A présent je me dis : « Si on me rend la vie trop dure, j'ai une retraite à Colombier. »

Cette lettre fixe nettement la situation vraie. Le jeune voyageur devait à Mme de Charrière d'avoir connu quelque chose qui ressemblait à un *chez soi*. Ce qui lui avait manqué dès sa première enfance, c'était la félicité domestique, le foyer, avec son « assemblage de choses paisibles et gaies, » la sollicitude affectueuse des proches, la confiance et l'expansion d'un père moins réservé que le sien. Il s'était longtemps vengé par l'ironie de ce que la vie refusait à son cœur. Ce cœur avait trouvé à Colombier l'atmosphère où s'épanouir enfin, et les petits soins, et cette vie confortable et sans contrainte, qui est celle de « la maison ». Il en était tout réchauffé et attendri. D'autre part, sa famille, les oncles, les tantes, qui ne comprenaient pas ce qui avait si cruellement manqué à Benjamin, ne concevaient pas qu'il pût s'attarder ainsi à Colombier, s'alarmaient de ce séjour, et voyaient dans cette liaison ce qui n'y fut jamais. Sainte-Beuve l'a dit pittoresquement : « On le croyait dans une île de Calypso, et on en voulait tirer au plus vite ce Télémaque déjà bien endommagé d'ailleurs. » On clabaudait à Lausanne, et Benjamin pouvait écrire de Brunswick à sa tante de Chandieu :

« Deux messieurs de Lausanne se sont chargés de tout plein de jolis contes sur la longueur de mon séjour à Colombier. On me les fait parvenir jusqu'ici... Je me borne à vous assurer que dans les contes de ces deux messieurs, il n'y a pas un mot de vrai, que tout est une suite de petits mensonges malins, et que mes raisons de séjour chez Mme de Charrière de Tuyll étaient toutes différentes de celles que ces messieurs, qui les savaient fausses, ont eu la bonté de me prêter [2]. »

Et il écrit à un oncle (qui est peut-être un de ces messieurs) :

« Les inquiétudes même que vous avez eues sur mon séjour à Colombier, quoique absolument sans fondement, n'en étaient

[1] Allusion à diverses personnes qui faisaient partie de la maison de Constant, à Lausanne. Mme Marin devint bientôt sa belle-mère.

[2] Lettre à sa grande-tante Mme Chandieu-Weuillens, du 11 avril 1788 (Recueil Melegari, p. 165).

pas moins flatteuses, puisqu'elles prouvaient l'intérêt que vous daignez prendre à moi. »

La lettre écrite de Bâle se termine ainsi :

« Adieu, vous qui êtes meilleure que vous ne croyez (j'embrasserais Mme de Montrond [1] sur les deux joues pour cette expression)... Dites, je vous prie, mille choses à M. de Charrière. Je crains toujours de le fatiguer en le remerciant. Sa manière d'obliger est si unie et si immaniérée, qu'on croit toujours qu'il est tout simple d'abuser de ses bontés.

Rastadt... Je vais chercher un maître, des ennemis, des envieux, et, qui pis est, des ennuyeux, à 250 lieues de chez moi. De chez moi ne serait rien, mais de chez vous ! De chez vous, où j'ai passé deux mois si paisibles, si heureux, malgré les deux ou trois petits nuages qui s'élevaient et se dissipaient tous les jours. J'y avais trouvé le repos, la santé, le bonheur. Le repos et le bonheur sont partis; la santé, quoique affaiblie par cet exécrable et sot voyage, me reste encore. Mais c'est de tous vos dons celui dont je fais le moins de cas. C'est peu de chose que la santé avec l'ennui, et je donnerais dix ans de santé à Brunswick pour un an de maladie à Colombier.

...Adieu, Madame. Mille et mille choses à l'excellente Mlle Louise, à M. de Charrière et à Mlle Henriette. Mais surtout pensez bien à moi. Je ne vous demande pas de penser bien de moi, mais pensez à moi. J'ai besoin, à deux cents lieues de vous, que vous ne m'oubliiez pas. Adieu, charmant Barbet. Adieu, vous qui m'avez consolé, vous qui êtes encore pour moi un port où j'espère me réfugier une fois. S'il faut une tempête pour qu'on y consente, puisse la tempête venir, et briser tous mes mâts et déchirer toutes mes voiles ! »

On aura remarqué cette appellation : « Charmant Barbet », ainsi que l'allusion aux « petits nuages »... Le surnom de Barbet, c'est probablement Mme de Charrière elle-même qui se l'était donné, en badinant sur son dévouement humble et fidèle à Benjamin. Elle lui reprochera plus tard son inconstance dans un apologue où le Barbet se plaint doucement d'être négligé par son maître.

[1] Il s'agit probablement ici, non point de Mme de Montrond, de Besançon, qui séjournera à Neuchâtel pendant l'Emigration, et à qui s'intéressera Mme de Charrière (voir chap. XVII et XXI) ; mais plutôt d'une dame de la famille vaudoise de Montrond, originaire du Languedoc, apparentée aux Sévery et aux Chandieu et qui s'est éteinte à Lausanne vers 1860.

Il continue en se « dégonflant » — aurait dit la mère de Cécile — contre les siens :

« *Darmstadt*... La dureté, la continuité d'insolence et de despotisme à laquelle j'ai été exposé, la fureur et les grincements de dents de toute cette —, parce que j'étais heureux un instant, ont laissé en moi une impression d'indignation et de tristesse qui se joint au regret de vous quitter... Malade, mourant, je reste chez la seule amie que j'aie au monde, et la douceur de souffrir près d'elle et loin d'eux, ils me l'envient !

...Je vous conjure à genoux de me supporter : ne plus vous être rien qu'une connaissance indifférente serait bien pis que les persécutions des sottes gens qui font le sujet de cette sotte lettre... A genoux, je vous demande votre amitié, et, en me relevant, une petite lettre à poste restante... Adieu, mille fois bonne, mille fois chère, mille fois aimée.

Brunswick, 3 *mars au soir*. Il y a précisément quinze jours qu'à cette heure-ci, à dix heures et dix minutes, nous étions assis près du feu, dans la cuisine, Rose derrière nous, qui se levait de temps en temps pour mettre sur le feu de petits morceaux de bois qu'elle cassait à mesure, et nous parlions de l'affinité qu'il y a entre l'esprit et la folie. Nous étions heureux, du moins moi... »

Ce joli croquis : Benjamin et son amie discutant — avant Lombroso — les rapports du génie et de la folie, dans la vieille cuisine de Colombier, auprès de l'âtre où la servante entretient le feu, nous fait sentir mieux que toute explication cette spirituelle liberté, cette familiarité sans morgue que Mme de Charrière faisait régner chez elle et autour d'elle, et dont nous retrouverons bien d'autres témoignages. Il lui dit encore :

« Vous êtes si bien faite pour le bonheur de vos amis, que l'on a, lorsqu'on vous a bien connue et qu'on vous a quittée, plus de plaisir en pensant à vous, que de peine en vous regrettant. »

Mais à peine est-il arrivé à Brunswick, qu'il commence à être fort préoccupé des affaires de son père, officier au service des Etats-Généraux. M. de Constant, en sa qualité de Vaudois, est victime de la jalousie des officiers bernois qu'il a sous ses ordres et qui vont saisir la première occasion de le perdre. Nous reviendrons tout à l'heure sur ces incidents. Benjamin prend vivement le parti de ce père avec qui il a si peu d'intimité, qu'il aime pourtant ; il s'indigne contre *les ours*, *nos despotes*, et s'écrie :

« Si jamais je rencontre l'ours May [1], fils de l'âne May, hors de sa tanière et dans un endroit tiers, ou je serai un homme, ou lui moins qu'un homme ; je me promets bien que je le ferai repentir de ses ourseries. Ce n'est pas le tout de calomnier, il faut encore savoir tuer ceux qu'on calomnie. »

Puis, sa colère exhalée, il revient aux aimables souvenirs de Colombier :

« Que faites-vous actuellement, Madame ? Il est six heures et un quart. Je vois la petite Judith qui monte et qui vous demande : *Madame prend-elle du thé dans sa chambre ?* Vous êtes devant votre clavecin à chercher une modulation, ou devant votre table, couverte d'un chaos littéraire, à écrire une de vos feuilles. Vous descendez le long de votre petit escalier tournant, vous jetez un petit regard sur ma chambre, vous pensez un peu à moi. Vous entrez. Mme Cooper [2], bien passive, et Mlle Moula, bien affectée, vous parlent de la princesse Auguste ou des chagrins de miss Goldworthy. Vous n'y prenez pas un grand intérêt. Vous parlez de vos feuilles ou de votre *Pénélope* [3] ; M. de Charrière caresse Jaman, ou lit la *Gazette*, et Mlle Louise dit : Mais ! mais ! mais ... »

Il appelle de ses vœux l'apparition du cachet de Mme de Charrière, le petit Persée, dont l'effigie figure sur tant de ses lettres :

« Petit Persée doit paraître, ou ce sera la faute de celle qui le porte. Charmant petit Persée, tu me procureras un moment bien agréable. Aussi je t'en témoignerai ma reconnaissance : j'ouvrirai avec tout le soin possible la lettre que tu fermes, pour ne pas défigurer ton joli visage. Si cette lettre pouvait être aussi longue que ce bavardage-ci ! Mais c'est ce qu'elle se gardera bien d'être : Mme de Charrière a des opéras, des feuilles, des *Calistes* à faire, et un pauvre diable, à deux cents lieues d'elle, ne peut manquer d'être oublié. »

LE « PETIT PERSÉE »

[1] Le régiment de May avait pour colonel propriétaire M. de May, général-major, qui vivait à Berne, et pour colonel commandant le colonel de Constant. (Voir G. Rudler, *Un « portrait littéraire » de Sainte-Beuve*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, avril-juin 1905, p. 192).

[2] Voir chap. VII, p. 235, note. Le capitaine Cooper avait probablement amené sa femme à Neuchâtel aussitôt après son mariage, pour un séjour plus ou moins prolongé.

[3] Un des opéras de Mme de Charrière, alors très occupée de musique.

Le lendemain, il poursuit du même ton à la fois câlin et persifleur :

« Adieu, Madame. Puissent tous les bonheurs vous suivre ! Puisse votre santé être on ne peut pas meilleure ! Puissent toutes les modulations se présenter à vous, assez tôt pour ne pas vous fatiguer, et assez tard pour que vous ayez du plaisir en les trouvant ! Puissent les souverains de l'Europe (vous n'écrivez, du moins jusqu'ici, à ce que je crois, que pour l'Europe, et pour les nations favorisées), puissent, dis-je, les souverains de l'Europe s'éclairer en lisant vos feuilles et se conformer en partie à vos sages vues... »

Il avait emporté une petite chienne, Flore, que Mme de Charrière lui avait donnée et qui allait être mère: bientôt il lui annonce qu'elle est accouchée de cinq petits, puis la prie de lui envoyer le livre de Necker, qui vient de paraître, sur l'*Importance des convictions religieuses*. Son amie ayant le don et l'habitude de juger un livre en le parcourant, il s'écrie :

« Si j'avais votre talent, je vous dirais : Faites brocher le livre, mettez-le entre deux poids pendant deux heures, déchirez la couverture et envoyez-la moi : je la considérerai bien des deux côtés, je jugerai le livre et j'imprimerai [la réfutation]. Mais comme je ne l'ai pas, je vous supplie de m'envoyer vulgairement tout l'ouvrage. »

C'est par allusion à cette plaisanterie que, quelque temps plus tard, elle lui écrivait à propos d'un autre ouvrage :

« J'en ai lu dix moitiés de pages au moins ; ainsi, vous ne m'accuserez pas, comme à propos des *Opinions religieuses*, de juger sur la couverture du livre. »

Benjamin, remarquait Sainte-Beuve, a grand'peine à persuader aux gens que son amitié leur restera fidèle et qu'il ne leur échappera pas bientôt par lassitude. Mme de Charrière s'informe souvent si ses lettres, les détails qu'elles lui apportent sur la vie de Colombier, ne sont point de trop : « Si mes longs et minutieux détails vous ennuient... » Il riposte :

« Vous êtes drôle avec vos minuties. C'est dommage que vos lettres ne soient pas des résumés de l'histoire romaine, et que dans ces lettres vous parliez de vous. Que n'abrégez-vous la vie d'Alexandre et de César ! Ce serait amusant et point minutieux. »

Le ton frise l'impertinence, et c'est le ton qu'elle l'avait laissé prendre. Une autre fois, il la raille des naïves précautions qu'elle

prend pour lui envoyer ses feuilles politiques, dont l'auteur ne doit pas être connu, et saisit l'occasion de s'égayer sur les initiales de ses prénoms, A. I. E. :

« Vous évitez de vous signer, et vous mettez en marge : « Ne m'écrivez plus Tuyll de Charrière tout au long ». Votre prudence vous ressemble, et j'aime votre prudence parce qu'elle vous ressemble. Quant à votre adresse, je mettrai : A Mme Charrière née de Zuyll ou Zeule. Mandez-moi comme on l'écrit, car avec cet A. E. I. O. U. de Charrière, cela a un air si singulier ! Et puis je ne sais pas si l'autre Charrière [1] ne s'appelle pas aussi A. E. I. O. U. ; elle a assez d'activité pour parcourir tout l'alphabet, et vous sentez quel superbe effet pour moi, et un peu pour vous, feraient mes lettres entre ses mains. »

La page suivante pouvait inquiéter une personne aussi pénétrante que Mme de Charrière ; il lui conte une ennuyeuse soirée :

« J'arrive de la Cour, où j'ai eu la plus singulière distraction... Barbet de Cour était plus fatigué de ses grands tours que jamais Barbet de Colombier ne l'a été... Je fis la partie d'un des princes cadets qui jouait ! et causait !! et je m'ennuyais suffisamment. Au milieu de la partie, j'oubliai parfaitement que j'étais à Brunswick, ou plutôt que vous n'y étiez pas ; je me disais : « Je reverrai cette personne » (ce qu'il y a de drôle, c'est que je ne pensais pas directement à vous, par votre nom, mais que je n'avais que l'idée vague d'une personne avec qui j'aimais être et avec laquelle je me dédommagerais de la contrainte et de la fatigue de la Cour). Cette idée se fortifia, je supportais paisiblement l'ennui du jeu, l'ennui du souper, et j'attendais avec toute l'impatience imaginable le moment où je rejoindrais la personne indéterminée que je désirais si vivement. Tout d'un coup, je me demandai : Mais qui est donc cette personne ? Je repassai toutes mes connaissances ici, et il se trouva que cette amie qui devait me consoler, était vous, à deux cent cinquante lieues de l'endroit de mon exil. Je m'étais si fortement persuadé que je ne pouvais manquer de vous retrouver au sortir de la Cour, que j'eus toute la peine du monde à me rapprivoiser avec l'idée de notre séparation et de l'immense distance où nous étions l'un de l'autre. Cette espèce de distraction me prend quelquefois. »

On sent trop, s'écrie Sainte-Beuve, qu'au fond il s'agit, en effet, d'une personne *indéterminée*, qui n'a pas de nom, ou qui peut en changer, qui peut être aujourd'hui l'une et demain l'autre. Mme de Charrière le comprenait bien ainsi, car Benjamin

[1] Mme de Charrière de Bavois (voir ch. VI, p. 193 et note 1).

ne cesse de protester contre sa défiance continuelle, contre ses « reproches vagues et répétés »; il la supplie de s'expliquer ; il lui en veut de ne pas lui écrire plus souvent, et s'écrie avec amertume :

« Vous devriez bien me traiter aussi charitablement que le public. Vous lui avez écrit quinze fois en douze semaines, et vous ne voulez m'écrire que douze fois par an. »

C'est qu'elle craignait, en se prodiguant, de faire naître la satiété. Elle ne lui avait pas même donné son portrait, qu'il lui réclame avec instances ; il veut que Mlle Moula, l'habile découpeuse de silhouettes, fasse pour lui celle de Mme de Charrière, et que celle-ci commande à Houdon une réplique de son buste. Sur quoi, il reçoit d'elle une lettre où perce la crainte dont elle ne se peut défendre. Et lui d'écrire bien vite (19 mars 1788) :

« Que béni soit l'instant où mon aimable Barbet est né ! Que béni soit celui où je l'ai connu ! Que bénie soit la beauté perfide [1] qui m'a fait passer deux mois à Colombier et quinze jours chez M. Leschaux !... Jugez de mon plaisir quand, à mon réveil, mon fidèle Crousaz m'a présenté le petit Persée ! — Il y a un bien mauvais raisonnement dans cette lettre dont je vous remercie si vivement : ...*Dans quelques semaines, dans peu de jours peut-être, vous aurez des habitudes et des occupations avec lesquelles vous vous passerez très bien de ces fréquentes lettres.* — Qu'est-ce, s'il vous plaît, que cela veut dire? — *Aussi longtemps que vous aurez des visites à faire, des devoirs de société à remplir, des terrains à sonder, des arrangements à prendre, vous aurez besoin de mes lettres, parce que vous n'aurez pas d'intérêt assez vif pour que vous m'oubliiez ; mais quand vous aurez fait toutes vos visites, que vous n'aurez plus rien à faire, que votre curiosité, si vous en avez, sera rassasiée jusqu'au dégoût,... oh ! alors je ne vous écrirai plus si souvent, parce que les vifs plaisirs de votre manière de vivre vous tiendront lieu de mon amitié.* — Barbet, Barbet, vous êtes bien aimable, et je vous aime bien tendrement, mais vous raisonnez bien mal !... Dites-moi un peu, singulière et charmante personne, où tend cette modestie ? Croyez-vous réellement que j'ai tant de penchant à la confiance et à l'ingratitude, qu'au bout de trois ou quatre semaines, je me sois formé quelque douce habitude avec quelque *Fræu-*

[1] Par scrupule de pudeur, Sainte-Beuve et Gaullieur ont mis « l'influence perfide ». (Voir lettre de Sainte-Beuve à Gaullieur du 14 avril 1844).

lein allemande ou quelque *Hofdame*, qui me tienne lieu de vous et de votre amitié ? Croyez-vous que tant de douceur, de bonté, de charme, — je ne puis exprimer autrement ce que vous avez pour moi, — soit aisément remplacé et aisément oublié ? Croyez-vous que quand même je ne serais point susceptible d'amitié, quand ce serait sans reconnaissance et sans tendresse que je pense à notre séjour de deux mois ensemble, à cette espèce de sympathie qui nous unissait, à l'intérêt que vous preniez à moi malade, maussade, abandonné, exilé, persécuté, je sois assez bête pour ne pas regretter cette intelligence mutuelle de nos pensées qui circulait pour ainsi dire de vous à moi et de moi à vous... Rien ne me fera oublier combien j'ai été heureux près de vous ; je ne formerai jamais d'habitude qui vous rende moins chère, et jamais occupation quelconque ne me tiendra lieu de vous. C'est pour la dernière fois que je l'écris, parce que me justifier m'afflige. J'ai un grand plaisir à vous dire : Je vous aime. Mais j'ai encore plus de peine à imaginer que vous en doutez. Désormais, toutes les pages où vous vous livrerez à cette défiance et à cette modestie d'acquit, je les regarderai comme blanches, et je me dirai: Mme de Charrière m'aime encore assez pour me faire savoir qu'elle ne m'a pas oublié entièrement, et pour cela elle a proprement plié une feuille de papier blanc, et l'a cachetée du petit Persée ; je lui en suis bien obligé. Mais je suis bien fâché qu'elle n'ait rien eu à m'écrire et que du papier blanc soit la marque de souvenir qu'elle ait cru devoir m'envoyer.»

Il lui décrit l'ennuyeuse Cour de Brunswick : Neuchâtel même ou Lausanne n'offrent pas l'équivalent :

« Je puis vous jurer qu'en vous supposant au milieu de Neuchâtel, dans une grande assemblée chez Mme DuPeyrou, jouant au tricette, ou dans une assemblée de savants lausannois, au samedi de Mme de Charrière de Bavois, vous n'aurez pas une *adequate idea* de l'ennui de cette ville. »

Il termine par ce trait l'énumération des charmes de Brunswick :

« Il y a aussi des Anglais qui s'enivrent et qui jouent au pharaon. — A propos de pharaon, j'y ai joué deux fois : j'ai perdu peu de chose, mais je crains de m'y laisser entraîner, et pour prévenir toute séduction, je vous envoie un engagement solennel de ne plus jouer aucun jeu de hasard ni de commerce entre hommes d'ici à cinq ans. Vous verrez tout ce que j'y atteste et tout ce que j'y prends à témoin de ma résolution. Un engagement où je consens à perdre votre amitié si je le romps, je ne le violerai sûrement pas. »

Gaullieur possédait cette bizarre promesse, rédigée en anglais, au revers d'une carte de valet de cœur, et ainsi conçue :

« Par tout ce qu'on regarde comme honorable et sacré, par la valeur que j'attache à la bonne opinion de mes amis, par la reconnaissance que je dois à mon père, par les avantages de naissance et d'éducation qui font la différence entre un gentilhomme et un coquin, un joueur et un vaurien, par les droits que j'ai à l'amitié d'Isabelle et par la part que j'y ai déjà, je donne ici ma parole d'honneur de ne jamais jouer à aucun jeu de hasard ni à un jeu quelconque, si ce n'est quand j'y serai forcé par une dame, dès à présent jusqu'au 1er janvier 1793. Si j'enfreins cette promesse, je confesse que je suis un coquin, un menteur et un scélérat, et je me soumettrai sans opposition à être ainsi appelé par tout homme qui me rencontrera. Brunswick, le 19 mars 1788. H.-B. de Constant. »

On sait qu'il ne tint pas longtemps ce serment si bien rédigé. Il est pourtant sincère dans sa résolution, comme il l'est dans les effusions qui remplissent ses lettres. Après s'être exprimé avec un enthousiasme qui ressemble à de l'amour sur le compte de Mme de Mauvillon, la seule personne sympathique qu'il ait rencontrée à la Cour grand-ducale, il termine ainsi :

« Bonsoir ; je vous aime autant que jamais homme a aimé et vous a aimée. Je voudrais vous voir dans votre lit rouge, me tendant la main [1]. Je voudrais m'être retourné une fois de plus pour vous voir une fois de plus en partant. Adieu, ange qui valez bien mieux que les anges dont on nous parle. Adieu, puissiez vous être bien, bien, bien heureuse ! »

Et c'est quelques heures plus tard, que, parlant d'un ouvrage historique entrepris depuis peu, il entonne cet hymne, qui en formera la dédicace : « A celle qui a créé *Caliste*, et qui lui ressemble, etc. » Nous avons transcrit plus haut cette page (v. ch. XI), mais l'effusion semble ne pouvoir finir, car il ajoute plus loin :

« Vous m'avez fait connaître les deux plus doux sentiments du cœur humain, la reconnaissance et l'amitié. Vous m'avez

[1] Il n'est peut-être pas inutile de noter ici, pour empêcher les imaginations trop... romanesques de s'égarer, que Mme de Charrière, souvent souffrante, et à qui ses nerfs faisaient des nuits blanches, restait au lit une grande partie de la journée, travaillant, lisant, écrivant, recevant les visites de ses amis.

soutenu sous le fardeau de la mélancolie et du dégoût. Vous avez repeuplé de désirs et d'espérance un monde qui depuis longtemps n'était pour moi qu'un désert. »

Il motive aussi cette dédicace par des raisons purement littéraires, qui valent la peine d'être remarquées :

« Je gagne beaucoup, dit-il, en m'adressant à vous. Vous éclaircissez mes idées, vous allégez mon travail, vous simplifiez mon style. »

Après quelques mots de regrets presque douloureux, il reprend:

...« Mais soyons justes : nous avons été bien heureux pendant deux mois, pendant plus même ; car pendant les quinze jours Leschaux, nous n'étions pas extrêmement à plaindre. Au moins moi : j'avais tant de plaisir à recevoir vos billets tous les matins, que je voudrais volontiers r'être à l'échauder [1], pourvu que je fus (*sic*) à une lieue de vous et que vous m'écrivissiez deux fois par jour. »

Il remarque que sans son prochain exil, il n'eût fait qu'une courte visite à Colombier :

« Nous n'aurions pas eu deux mois de continuel *intercourse*, sans interruption ; nous n'aurions jamais fait aussi intime et parfaite connaissance. »

Ainsi donc, à Paris, leur relation avait été simplement très affectueuse, libre de ton, comme entre gens d'esprit qui se rencontrent hors de chez eux ; mais ils n'avaient point encore « fait aussi intime et parfaite connaissance » que ce fut le cas à Colombier, dans la vie paisible et patriarcale de la famille de Charrière. Benjamin, malade, réclamait des soins que son amie lui donna avec la sollicitude d'une sœur aînée : c'est assez dire qu'elle ne pouvait tenir un autre rôle auprès de lui, comme on l'a si légèrement admis [2].

[1] Il y a ici un jeu de mots (sur le nom du docteur Leschaux) dont on devine le sens...

[2] Dans la lettre à Gaullieur (14 avril 1844) citée plus haut, Sainte-Beuve déclare : ...« Au lieu de dire que Benjamin était parti, ou qu'on voulait le faire partir *au milieu de ses remèdes*, j'ai mis qu'on voulait le faire partir *coûte que coûte*. Il fallait éloigner l'idée de cette vilaine maladie ». — Scrupule délicat ! Seulement, Sainte-Beuve supprime ainsi pour le lecteur une des circonstances qui plaide le plus fortement contre la vraisemblance de la liaison intime dont il affirme la réalité. Nous n'avons pas besoin d'insister.

Bientôt, elle exprime de nouvelles inquiétudes, qui font éclater de nouvelles protestations sous la plume de Benjamin :

« Votre parti est pris! dit-il... Si j'en avais la force, je vous dirais: Rompons toute correspondance... Vous êtes résolue à vous défier sans cesse de moi... Ne vous attendez plus ni à de la gaîté, ni à des lettres qui vous amusent : vous l'avez tarie, la source du peu de gaîté qui me restait. Si je ne vous avais pas connue, je serais resté résigné à être ennuyé et indifférent toute ma vie. Je ne le puis plus : il faut vous aimer parce que vous êtes bonne et aimable ; mais cette amitié est devenue, grâce à cette défiance dont vous parlez si légèrement et si gaîment dans votre dernière lettre, le plus amer des sentiments... J'ai tout perdu, et vous en plaisantez !

...Il y a déjà 44 jours que je suis ici et 57 que je ne vous ai pas vue. Quand il y en aura 114 ce sera toujours le double de gagné... Que font, à propos, vos pauvres petits orangers que vous vouliez planter[1] ? L'avez-vous fait ? Sont-ils venus ? Vivent-ils encore ? Je ne veux pas en planter, moi. Je ne veux rien voir fleurir près de moi. Je veux que tout ce qui m'environne soit triste, languissant, fané... Aimez-moi un peu, et ne me déchirez pas par cette cruelle et obstinée défiance ! Je vous jure que vous seule me rendez plus malheureux que tout le reste du monde ne pourrait le faire. »

Le passage suivant est curieux par une allusion qu'il contient aux sentiments de Mme de Charrière pour son mari et à la manière d'être de celui-ci :

« Je me suis fait une règle d'excuser mon père, envers et contre tous, comme vous de ne jamais vous plaindre de ...., quoique dans un moment de dépit qui n'est que trop juste, vous disiez : *La tranquillité et le flegme, etc...* J'ai par conséquent voulu l'excuser même avec vous, et ce qui n'était que le remplissage d'un devoir, vous l'avez pris pour un reproche... Je souffrirai, mon père sera malheureux, mais pas par ma faute. Je suis fait pour l'être, moi ; ainsi je ne me plains pas ; j'ai bientôt vingt-et-un ans ; si je vis encore trente ou cinquante ans, c'est le bout du monde. J'ai tant souffert dans les huit années qui viennent de se passer, que je ne puis guère souffrir davantage. Qu'on me maltraite, qu'on me méconnaisse, qu'on me calomnie, cela n'empêchera pas mon corps de pourrir bien tranquillement dans mon cercueil... Toutes mes idées sont noires, tristes, insi-

[1] DuPeyrou avait à Neuchâtel une superbe orangerie, dont le nom est demeuré à une rue voisine de son hôtel. Il est probable que c'est de lui que Mme de Charrière tenait cette fantaisie de cultiver des orangers.

pides et inanimées... Un mot pourrait tout dissiper, un mot pourrait me rendre votre idée consolante et bienfaisante, que vous avez détruite à force de défiance. Mais vous ne voudrez pas le dire, ce mot ; je me soumets.

J'ai frémi de rage à la conduite de Witel [1] et gémi sur l'inconcevable et incomparable indifférence de.... Je ne la comprends pas, car il vous est attaché. Cependant, je la comprends mieux que votre défiance envers moi. Son indifférence est naturelle et inhérente à son caractère ; votre défiance est raisonnée, vous la justifiez, vous vous y complaisez, et c'est volontairement, c'est de sang-froid que vous faites mon malheur.

Comme elle est changée, notre correspondance !... Cependant vous m'aimez, je le sais ; chaque mot de vos lettres me le prouve, mais ni toutes ces preuves, ni votre gaîté, ni votre esprit ne me consoleront de ne pouvoir dissiper ce nuage qui doit toujours obscurcir mes actions et leur donner à vos yeux une apparence équivoque.

...J'attends avec bien de l'impatience la silhouette ou le portrait, ou le quelque chose qui vous ressemble.

...Adieu, vous que j'aime autant que je vous aimais, mais qui avez détruit la douceur que je trouvais à vous aimer, et qui m'avez arraché les pauvres restes de bonheur qui me rendaient la vie supportable. »

Si nous n'avons pas les lettres qu'elle lui écrivit pendant ces premières semaines du séjour à Brunswick, nous pouvons deviner quel en était le ton par celles qui se rapportent aux années suivantes : elles contiennent de doux reproches, toujours contenus, en quelque sorte étouffés, des réticences, des demi-mots, qui donnent à la correspondance ce quelque chose d'énigmatique, de contraint, dont Constant se plaint avec raison. Avec autant d'esprit qu'en avait Mme de Charrière, une femme de quarante-huit ans ne peut prétendre à retenir sous son charme purement intellectuel un jeune homme tel que Benjamin ; elle préfère, par peur d'être dupe, lui donner à entendre qu'elle prévoit ce qui doit arriver. Mais à force de le prévoir, elle le hâte. Benjamin qualifie d'un mot juste et un peu cruel cette espèce de résignation anticipée :

[1] Son imprimeur des Verrières, Jérémie Witel, dont elle avait eu à se plaindre. Voir sur ce personnage, sa vie mouvementée, son activité à Genève pendant la Révolution, et sa fin tragique, la *Biographie neuchâteloise*, par Jeanneret et Bonhôte (Le Locle, 1863), T. II.

« J'ai souvent remarqué, lui dit-il, *cette défiance triste et humble*... Comment pouvez-vous penser que vous serez une fois sans quelque, sans beaucoup de prix, sans un prix sans bornes pour moi ?...Au nom de Dieu, n'ayez plus ces réticences ! Si elles sont senties, elles sont bien cruelles et humiliantes pour moi, et si ce n'est qu'un ornement oratoire, il est un peu cruel de faire briller votre éloquence à 250 lieues, aux dépens de quinze jours d'angoisse et de mécontentement de ma part. »

La lettre suivante, en dépit de toutes ces protestations, était propre à nourrir les appréhensions de son amie. Il écrit le 9 juin 1788 :

« Vous demandez ce que j'ai produit d'effet à la Cour. Je m'y suis fait quatre ennemis, entr'autres deux altesses sérénissimes, par de sottes plaisanteries dans des moments de mauvaise humeur. Je m'y suis fait sept à huit amis, mais de jeunes filles, une bonne et aimable femme, voilà tout. Les circonstances ont changé mon goût. A Paris, je cherchais tous les gens d'un certain âge, parce que je les trouvais instruits et aimables ; ici, les vieux sont ignorants comme les jeunes, et raides de plus. Je me suis jeté sur la jeunesse, et, quoi qu'on die, je ne parle presque plus à des femmes de plus de trente ans. Au fond, quand j'y pense, tout ceci est indigne de vous et de moi. Médire un peu, baîller beaucoup, se faire par ci par là des ennemis, s'attacher par ci par là quelques jeunes filles, se voir faner dans l'indolence et l'obscurité, voir jour après jour et semaine après semaine passer ! Kammerjunker ! Et quoi encore ? Kammerjunker ! quelle occupation ! Enfin, vous êtes au fait : *Virginibus pueris que canto.* — Vous, je vous aime, je voudrais être près de vous, moi, mon fidèle de Crousaz, et surtout mon tout aimable Jaman, qui a plus d'esprit que tout B[runswick] ensemble, le modèle des chiens et des amis.

...Adieu, Isabelle ! Je t'embrasse, et sens tous les jours plus qu'il n'y a pas d'Isabelle ici. C'est un rôle que les doubles ne jouent pas. Adieu. »

La silhouette promise, dessinée par Mlle Moula, était parvenue à Benjamin : il en accuse réception par une lettre écrite en anglais, qui ne laisse pas d'être piquante :

« Votre silhouette ne m'a pas donné une meilleure opinion du talent de Mlle Moula, que sa conversation ne m'en a donné de son esprit. Elle vous a prêté l'air d'une grosse paysanne hollandaise, et elle aurait vraiment pu faire mieux. Je connais peu de profils plus expressifs que le vôtre, et quand vous souriez,

il y règne — j'avais l'habitude de le regarder avec plaisir sur le mur quand nous étions ensemble — un heureux mélange de douceur et de vivacité tel, qu'il est impossible à une personne d'un sentiment un peu délicat de s'y tromper et de le méconnaître au point où l'a fait Mlle Moula [1] ! »

Parmi les jeunes personnes auxquelles Benjamin réservait son attention, se trouvait celle qui allait devenir sa femme, Wilhelmina — ou Minna — de Cram, dame d'honneur de la duchesse. Au moment des préliminaires du mariage, Benjamin se trouvait en proie à des inquiétudes diverses. L'affaire de son père se compliquait de ses propres embarras d'argent : il avait fait de fortes pertes au jeu, car, en dépit de sa promesse solennelle, il avait repris sa fatale habitude. Son père aussi avait éprouvé des pertes graves. Benjamin songeait sérieusement à émigrer aux Etats-Unis. C'est à ces diverses circonstances que se rapportent les lettres suivantes :

...« Je suis quelquefois mélancolique à devenir fol, d'autrefois mieux, jamais gai, ni même sans tristesse pendant une demi-heure. Si vous voyiez comme Minna me console, me supporte, me plaint, me calme, vous l'aimeriez.Vous l'aimez déjà, n'est-ce pas ? Il y aura bientôt un an que j'arrivai à pied, à huit heures du soir, à Colombier, le 3 octobre 1787. J'avais de jolis moments qui m'attendaient sans que je le susse. Cher bon Barbet, combien je te dois et combien je t'aime! Tu me le rends, tu n'es ni injuste ni ingrat. Avant mon Amérique, je te reverrai. Adieu pour ce moment-ci...

A 9 heures du soir. Je ne m'attendais pas, quand je vous disais adieu, que je ne vous écrirais que presque ruiné, incertain s'il me reste un sol au monde, si le nom que je porte n'est pas flétri, si je pourrais offrir à ma Wilhelmine autre chose que l'opprobre et la misère. Le Duc a reçu des lettres de Hollande : on ignore où est mon père; avant que la sentence fût prononcée, il est parti... Il faut qu'il y ait eu des choses horribles pour l'engager à cette inconcevable démarche. Dieu sait où il est et quelle résolution il a prise. D'un autre côté, tout est à vau-l'eau en France. Les Bontems, chez qui, malgré mes plus instantes prières, on a placé 50,000 francs, feront sûrement banqueroute, mes rentes viagères sont suspendues... Je ne pourrai t'offrir, Minna, que la pauvreté et la dépendance... ...Où est mon père, au nom de

[1] Constant est dur pour la bonne et sensible Muson, que quelque part il dénomme « la jérémisante donzelle ». Lui en voulait-il, par hasard, de ces portraits en pied qu'elle s'amusait à faire et où la *taille de roseau* de Benjamin était admirablement saisie ?...

Dieu, où peut-il être ? Quelle lubie ! Quel désespoir!... Planter tout là sans dire mot à personne !

...Vous, répondez-moi, je vous en prie. Vous ne sauriez croire combien j'ai besoin de support pour ne pas succomber à cette complication d'inquiétudes... *O for* 333 *L. a year, my Minna and a cottage !* Mon projet d'Amérique me reste toujours... Ne vaut-il pas mieux vivre en Caroline que mendier ici ? Et elle y viendrait avec moi. Adieu, Barbet chéri, aime-moi un peu, aime beaucoup ma Wilhelmine, qui le mérite. Plus je la connais, plus je l'aime, plus je lui trouve de qualités aimables et sûres, plus je sens qu'il n'est ni bonheur, ni repos, ni vie sans elle. »

Sainte-Beuve trouve ces confidences étranges, et se demande si « un nuage de germanisme » en dérobe à Benjamin l'indélicatesse, ou s'il n'y a pas dans son fait « une pointe de cruauté très française, comme de quelqu'un qui sait trop bien son Laclos.» Sainte-Beuve ici se fourvoie, parce qu'il s'est mépris dès le début sur le caractère de la liaison de Colombier. On peut confier à une amie ce qu'il serait déplacé de confier à sa maîtresse. Il n'est besoin de recourir ni à Laclos, ni à la sentimentalité allemande pour concevoir que Benjamin parlât avant tant de ferveur de son amour pour Minna à sa confidente la plus sûre. — Quant à l'affaire de son père, voici, en gros, ce qui était arrivé. Comme nous l'avons indiqué déjà, Juste de Constant avait sous ses ordres quelques officiers appartenant au patriciat bernois (l'*ours May*, entr'autres), qui supportaient malaisément d'être les inférieurs d'un Vaudois. Une sédition ayant éclaté, le 29 octobre 1787, dans son régiment, ses officiers l'en rendirent responsable. Il réclama la convocation d'un conseil de guerre, qui, réuni en juin 1788, rédigea des sentences écrasantes pour lui, et d'ailleurs iniques, semble-t-il. Le colonel n'attendit pas qu'elles fussent prononcées et s'enfuit de LaHaye le 17 août 1788. Cette sorte de désertion fut naturellement exploitée contre lui. Il est d'ailleurs inexact qu'on lui imputât des malversations, ainsi qu'on l'a dit et répété : il s'agissait d'une affaire purement militaire. Benjamin courut au secours de son père en fils dévoué, (septembre 1788). Puis il passa les mois d'été à Lausanne avec sa femme et vint voir l'amie de Colombier avant de retourner en Hollande, où son père tentait d'obtenir la revision de son procès (septembre 1789) [1].

[1] Voir, sur le procès du colonel de Constant, G. Rudler, article cité plus haut, p. 188 et 196.

C'est après cette visite que se produisit un incident orageux, qui faillit compromettre leur amitié. Nous ne savons pas exactement ce que Mme de Charrière lui écrivit ; mais elle paraît n'avoir pas pris assez vivement parti pour M. de Constant, et sa tiédeur irrita Benjamin ; elle lui donna aussi certains conseils, certains avis qui, à ce moment surtout, devaient l'agacer fortement. Jugez plutôt d'après une de ses rares lettres de cette période qui ait été conservée :

...« Dites-moi, lui écrit-elle, si vous vous attachez un peu à vous faire aimer. Ce serait dégénérer des Constant d'une manière bien avantageuse. Le seul procédé avec M. de Charrière [1], qui n'est ni Ber[nois], ni of[ficier] sub[alterne], prouve combien on peut négliger cette partie [les bons procédés], et les impressions qui en peuvent résulter sont prouvées par celles que j'en ai reçues. Mais je ne crois pas que ces impressions me rendent partiale, et je vois bien l'injustice des adversaires. »

La suite peut paraître blessante à un jeune marié, déjà aigri par tant de déboires. Après lui avoir dit que M. de Serent, gouverneur des fils du comte d'Artois, va passer à Neuchâtel et parle de venir voir M. de Charrière, elle ajoute :

« Si les jeunes princes devaient venir ici avec lui, j'en aurais aussi peur que *d'une femme avec son mari.* »

Avis à Benjamin, qui parlait d'amener à Colombier la jeune dame de Constant. (Il y était venu seul en juillet, et y avait passé deux jours.) Elle ajoute dans la marge, en anglais :

« Vous êtes une étrange espèce d'homme. Je parle de votre Minna : pas un mot dans votre réponse : du lait d'ânesse pas un mot ; d'une aimable femme mourante [2], pas un mot. Et vous pensez que j'ai assez de vanité pour être persuadée que mes lettres sont toujours agréables, quoiqu'on ne leur réponde jamais, et quand ni un mot, ni un sourire ne me dit que mes pensées, mes histoires, mes avis sont les bienvenus ? »

Supposons encore une ou deux lettres sur ce ton, avec quelques reproches sournois, quelque conseil trop particulier, peut-être

[1] Quelque retard dans le remboursement d'une somme assez ronde que Benjamin avait empruntée à M. de Charrière.

[2] Une dame de Leveville, que Mme de Charrière soignait alors avec le plus tendre dévouement. Nous retrouverons ce nom.

même quelque blâme indirect pour M. Juste de Constant, et nous comprendrons l'explosion de colère que voici :

« Votre manière mystérieuse d'écrire m'ennuie et me fatigue. Je n'aime pas les sibylles ; il faut parler clair ou se taire ; d'autant plus que j'ai à peine le temps de vous répondre, et encore moins celui, ou l'envie, de vous deviner. Je n'ai rien à atténuer. Je sais que M. May est un gueux. Je l'ai dit ici à son protecteur, et je n'en partirai pas sans le lui avoir dit à lui-même. La conduite de mon père dans toutes ses parties a été légale, excepté lorsque la force ouverte l'a écarté d'ici. Dans plusieurs points elle a été infiniment méritoire. Si vous me disiez ce qu'on vous a raconté, je pourrais vous éclairer. Mais avec votre affectation de brièveté, que vous croyez si majestueuse, je ne puis rien vous dire. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde et je vous prie instamment de brûler mes lettres, comme j'ai avant mon départ de Suisse brûlé les vôtres. Je crois avoir le droit de l'exiger. C'est à vous à voir si vous voulez me conserver une raison d'inquiétude et me punir de ma confiance passée. Ce 14 septembre 1789. B. C.

Constant d'Hermenches n'avait pas voulu rendre ses lettres à Isabelle. Celle-ci ne brûla pas les lettres du neveu ; du moins en a-t-elle conservé un bon nombre d'antérieures à 1789, tandis que Benjamin paraît avoir réellement détruit toutes celles qu'il avait reçues jusqu'alors de Colombier. Heureusement, il conserva les lettres des années suivantes, auxquelles nous ferons de nombreux emprunts [1].

La rude lettre de Benjamin fut pour son amie un véritable coup d'assommoir. Sa réponse, écrite au revers de la même feuille, est datée du jour où elle l'a reçue. Le ton en est à la fois hautain et attristé :

«Faites-moi la grâce de me dire si vous êtes bien ingrat et bien mauvais ou si vous n'êtes qu'un peu fou. Il se pourrait même que ce ne fût qu'une folie passagère, et en ce cas-là, je la compterais pour peu de chose. Qu'est-ce qui m'obligeait à vous détailler une chose dont je n'étais pas sûre, et qu'est-ce qui eût rendu ce détail préférable au conseil que je vous donnais de vous adresser à des gens mieux informés que moi, pour une chose dont on m'avait dit qu'il pourrait résulter les effets les plus fâcheux pour votre famille, et en particulier pour votre oncle ? Qu'il arrive désormais ce qui voudra. Je me repentirai aussi

[1] Elles sont la propriété de la famille de Constant, à Hauterive près Lausanne, qui a bien voulu nous les confier.

peu de la cessation de mes vains avertissements que de l'intérêt qui me les faisait prodiguer. Je vous envoie un lambeau d'une lettre écrite au commencement d'août. Vos duretés diminuent un peu ma délicatesse. Ecrivez et signez tout du long que mes lettres sont *toutes* brûlées, je brûlerai *aussitot* les vôtres [1]. Vous me dites si fort par occasion que vous avez brûlé les miennes, que cela n'a l'air que d'une phrase d'humeur.

Ce mercredi 23e septembre 1789.

J. A. E. van Tuyll van Serooskerken de Charrière.

N'imaginant pas cette frénésie, je vous ai écrit tout bonnement il y a quelques jours, et je vous suis allée louant et recommandant à tout le monde. Si vous êtes rentré dans votre bon sens avant la réception de ceci, n'ayez aucune inquiétude sur l'effet de cette rude et malhonnête sortie ; je l'aurai oubliée plus tôt que vous. Quant à ce qui n'est pas précisément *vous*, je vous déclare que sans *vous* je n'y eusse pas pris le plus petit intérêt, que loin de répandre le mémoire [2], je ne l'aurais pas lu ; et si vous aviez à la fois la faculté et la volonté d'être juste, vous m'avoueriez qu'on n'a vis-à-vis de *moi* aucun droit à des préjugés favorables [3].

Si vous persistez dans votre humeur du 14, évitez mes parents ; leur accueil vous gênerait, et, comme aucun d'eux ne me surpasse en loyauté, ni en *affectionate and generous feelings*, vous ne vous trouveriez pas mieux de leur société que de la mienne. Il n'y aurait à gagner pour personne dans une liaison. »

Sur la feuille qui devait servir d'enveloppe à son envoi, elle poursuit d'un ton déjà bien radouci, et même enjoué :

« Désormais, je croirai au Diable. Je quitte mon clavecin après avoir écrit sur mes genoux ce que vous trouverez à la suite et au revers de votre lettre; je vais chercher dans ma chambre la lettre dont je voulais vous envoyer un lambeau, je sépare l'article *intended* de tout le reste ; ensuite je sépare en deux une feuille pour l'enveloppe ; je veux reprendre le petit papier : il n'y est plus... Je cherche une heure, je sonne, je désigne le chiffon à ma femme de chambre ; elle cherche encore actuellement, et aussi inutilement que moi. »

Après quelques explications relatives à la somme qu'il doit à M. de Charrière, elle termine ainsi :

[1] Elle avait écrit : « toutes les vôtres », puis a biffé *toutes :* voir la fin de la lettre.

[2] Un mémoire justificatif de M. de Constant.

[3] Elle avait été évidemment fort blessée de l'interprétation fâcheuse donnée par la famille de Benjamin au fait du séjour à Colombier.

...« Je vous demande la permission de garder quelques lettres ou billets tout à fait indifférents et de pure amitié ou plaisanterie. Si vous la refusez et que vous répétiez l'ordre de brûler tout et la déclaration que vous avez tout brûlé, vous serez obéi sur-le-champ. Ce qu'il y a de plaisant dans votre courroux, c'est que c'était pour l'éviter que j'étais si laconique... J'ai effacé *toutes*. J'ai déjà commencé le triage, j'ai déjà déchiré plusieurs lettres; j'en ai trouvé une que je ne brûlerai pas *aussitôt* ; j'attendrai ; mais je l'envelopperai et cachetterai l'enveloppe, écrivant dessus ce qu'elle contient. En continuant à chercher le petit morceau de papier dont s'est emparé le Diable, j'ai retrouvé une lettre écrite à peu près dans le même temps . M. de Serent et ses élèves ont trouvé à Bâle l'ordre d'aller par le Tyrol... »

Benjamin lui avait écrit trop de folies, conté trop de fredaines, pour ne pas désirer la destruction de ses lettres en cas de brouille. On vient de voir qu'elle en détruisit en effet « plusieurs ». Quant à la réponse qu'on vient de lire, elle l'expédia, puis la fit reprendre à la poste, et se contenta d'écrire à une parente lausannoise de Benjamin, qui avait transmis à celui-ci la lettre précédente :

« 24 *septembre* 1789. N'auriez-vous point, Mademoiselle, par quelque plaisanterie et sans le vouloir, fâché contre moi M. votre cousin. J'en reçus hier une lettre pleine de reproches, sans autre fondement que la brièveté d'un billet que je vous envoyai pour lui. Il est étrange de trouver mauvais qu'un billet soit court quand il n'était point nécessaire qu'il fût long. Cela est étrange surtout de la part de quelqu'un qui souvent, sur dix questions que je lui fais, répond tout au plus à une... Je l'avertissais dans ce billet de s'informer d'une des circonstances du procès de M. son père, afin de prévenir les suites qu'on m'avait dit que cette circonstance pouvait avoir pour sa famille. Voilà tout, et quoiqu'il appelle ma brièveté mystérieuse, et qu'il pense que je la trouve majestueuse, elle n'est pourtant que la brièveté toute simple d'une personne qui n'a aucun motif, loin d'avoir la moindre obligation, d'en dire davantage.

...Je suis fâchée pourtant aujourd'hui de ma très innocente brièveté, car la lettre de votre cousin, que j'aime véritablement beaucoup, m'a fait de la peine. Je lui ai répondu hier tout de suite, fort doucement, à ce que je crois... Je pense que cette boutade ne durera pas, et si vous pouvez l'abréger ou la détruire plus complètement, vous me ferez plaisir.

...Tout en écrivant, il m'est venu dans l'esprit qu'en répondant *doucement*, à ce que je croyais, j'ai pu répondre durement, parce que je répondais dans un premier mouvement de surprise et de chagrin. Je renverrai à la poste et on reprendra ma lettre

en portant celle-ci. Si vous voulez bien la lui envoyer, elle servira en attendant de réponse à la sienne. »

Benjamin se calma, revint à son amie, sûr d'être pardonné. « Le charme était rompu », dit Sainte-Beuve, des mots « irréparables » avaient été dits. Ici, le pénétrant critique fait du drame mal à propos et exagère la portée de l'incident. Il y en eut souvent d'analogues, et cet échange de lettres paraît surtout grave si on l'isole du reste de la correspondance. Celle-ci reprit tôt après son allure ordinaire, avec soubresauts nerveux, boutades amères, reproches, susceptibilités et picoteries. Ce devait être ainsi pendant quatre ans encore, jusqu'au jour de la grande et impardonnable offense, — jusqu'à Mme de Staël.

CHAPITRE XIII

Madame de Charrière publiciste et musicienne

« A force de s'agiter, on oublie que c'est pour rien que l'on s'agite. »
(Mme de Charrière à d'Oleyres).

Confidences de Mme de Charrière sur ses ouvrages. — Les *Observations et conjectures politiques*. — *Bien-Né*. — Mme de Charrière et Mirabeau. — Un pamphlet anti-suisse. — Les *Lettres d'un évêque*. — Un concours académique. — Les *Phéniciennes*. — Le professeur Prevost. — Musique : les *Romances ; Zadig ;* le *Cyclope*. — Zingarelli à Colombier.

Il nous faut laisser pour un temps Benjamin, que nous retrouverons à Colombier, et décrire l'activité de Mme de Charrière pendant les années 1788 et 1789. Elles furent très fécondes en travaux de divers genres, et de nouvelles relations d'amitié vinrent peupler la retraite où elle se confinait de plus en plus. Nous ne croyons pas qu'elle soit jamais retournée ni à Lausanne, ni à Genève, depuis son voyage de Paris. Sa vie se concentre désormais dans sa maison, dans sa chambre, parmi ses papiers et ses livres, auprès de son clavecin. Elle compose beaucoup de musique ; elle écrit des brochures politiques, et, toujours davantage, se suffit à elle-même dans cette fièvre de travail qui durera jusqu'au terme de sa vie.

Pendant le premier séjour de Constant, puis pendant les premiers mois de 1788, elle était fort occupée de ces « feuilles »,

auxquelles Benjamin fait de fréquentes allusions, et qui parurent, réunie en brochure, chez J. Witel, imprimeur aux Verrières. Cet ouvrage est le début de Mme de Charrière comme publiciste.

Nous croyons le moment venu de transcrire une lettre, très curieuse, où elle fait toute l'histoire de ses premiers ouvrages. C'est un document capital sur elle et sur Benjamin [1]. Le texte qu'on va lire remplit quatre pages, et devait avoir une suite, qui a disparu. Contentons-nous de ce qui subsiste :

« Je vous ai dit, Monsieur, la jolie réponse que me fit faire M. Tronchin. Sa femme, après me l'avoir rapportée, ajouta : Ne songez plus à tirer de l'argent de ce que vous pourriez écrire : outre qu'à mon gré cela serait peu honnête, je vous assure que cela ne vous réussirait pas. Jamais vous n'y gagnerez la moindre chose. — Je me fâchai presque, pensant que c'était me déclarer que je n'aurais point de lecteurs. Mais Mme Tronchin avait raison, et quoique je n'aie point renoncé au profit qu'un auteur peut tirer de ses livres par honneur, par orgueil, par aucun noble rapport que je me sentisse ni que je voulusse me donner avec Montesquieu, quoique je n'y aie jamais renoncé formellement, désirant au contraire, tantôt de payer une dette, tantôt de faire un présent avec l'argent que j'aurais gagné, il a bien fallu y renoncer de fait, c'est-à-dire m'en passer, ce que je n'ai pu faire sans rougir un peu de ma profonde maladresse. Encore si mes disgrâces s'étaient bornées à ne gagner point ! Mais payer moi-même tantôt les frais entiers de l'impression, tantôt le papier nécessaire, tantôt les gravures dont j'ai eu la sottise et la présomption de vouloir parer mes pauvres *Trois femmes*, sans que jamais on m'ait rien rendu, rien payé, cela est aussi trop ridicule.

A Paris, l'imprimeur ou libraire Buisson me reçut avec insolence. Il avait fait venir de Genève tout ce qui restait d'une seconde édition des *Lettres neuchâteloises* et ce que l'on avait imprimé des *Lettres écrites de Lausanne* [2]. J'en achetai pour moi,

[1] Nous n'avons pu deviner à qui s'adressait cette lettre, dont le texte conservé par l'auteur est évidemment un brouillon. Gaullieur dit que le destinataire était M. de Salgas. Ce n'est pas admissible, puisque M. de Salgas est nommé comme un tiers au cours de la lettre. Celle-ci n'est pas datée : Gaullieur lui assigne arbitrairement la date du 17 juin 1790, date impossible, puisque Mme de Charrière fait allusion à l'édition des *Trois femmes* publiée en 1798. La lettre doit être de la fin de sa vie.

[2] C'est-à-dire la première partie, — sans *Caliste*, qui parut après son départ de Paris.

puis quelques exemplaires pour mes amis, qui, croyant qu'elles m'appartenaient, m'en demandaient sans façon ; et, en effet, j'avais payé en entier les *Lettres neuchâteloises*. Eh ! bien, ce Buisson, voyant que je tardais à payer, me fit dire par mon domestique que j'avais beau me dire la propriétaire de ces deux livres et l'auteur de tous deux, il n'était pas obligé de me croire, et me priait de lui envoyer tout de suite son argent. M. Bailli, libraire, vendait *Mrs Henley*, auquel on avait joint, outre le *Mari sentimental*, une misérable suite de ma brochure, qui en était la critique plus ennuyeuse encore qu'offensante [1], et les journaux s'étonnèrent de ce que les deux parties d'un même ouvrage se ressemblaient si peu.

M. Prault, le même à qui M. de Bièvre disait : M. *Pro blème*, pourquoi ne vois-je pas ici madame *Pro fanée* ni Mlle *Pro nobis ?* — ce M. Prault convint avec M. Suard qu'il imprimerait *Caliste*, aussi bien que les *Lettres de Lausanne*, à frais et à profits communs pour lui et pour l'auteur ; mais j'oubliai de faire écrire et signer le marché, et quand j'envoyai le compositeur Zingarelli lui demander pour lui, Zingarelli, la moitié des profits, qui devaient être considérables, puisque *Caliste* avait eu un très grand débit, il dit que j'avais été si lente et si minutieuse lors de l'impression en corrigeant les épreuves, qu'il n'y avait rien gagné du tout. Il est vrai que j'avais été lente et maladroite ; il n'était pas vrai qu'il n'eût point gagné. A sa prière, j'avais gardé le plus rigoureux silence sur *Caliste* pendant plusieurs mois, parce qu'il voulait ne la mettre en vente qu'après le nouvel-an, c'est-à-dire après le débit des almanachs.

C'est une drôle de chose qu'un livre. Sa conception, son impression, le commerce qui s'en fait, les éloges qu'il reçoit, le blâme qu'il éprouve, ce qu'il en revient à l'auteur d'estime ou de diffamation, sont des choses qui n'ont entr'elles aucun rapport. De tous les auteurs célèbres, je crois que Voltaire a été le plus habile marchand de livres, et le seul qui se soit considérablement enrichi. Mais pourquoi les libraires qui volent les auteurs s'enrichissent-ils assez rarement eux-mêmes ? C'est ce que j'ignore tout à fait. Beaucoup d'entr'eux, tout en volant, se ruinent.

Après mon retour de Paris, fâchée contre la princesse d'Orange, j'écrivis la première feuille des *Observations et conjectures politiques*. Pour la faire remarquer et lire, j'en écrivis une seconde, dont l'intérêt devait être un peu plus général ; c'est celle qu'il a plu à M. Witel de mettre la première dans le recueil qu'il fit. Puis vinrent les autres. Une indignation, disons mieux, un zèle patriotique en dicta plusieurs. J'exigeais de l'imprimeur qu'il les envoyât l'une après l'autre, à mesure qu'il les imprimait,

[1] La *Justification de M. Henley* (voir chap. IX).

à M. de Salgas, à M. van de Spiegel et à M. Charles Bentinck [1]. Le premier, en effet, recevait les siennes et les lisait à ses amis, dont aucun n'en devina l'auteur. Je voulais qu'on les envoyât et les vendît à Paris, comme on aurait pu faire tout autre ouvrage périodique, et ne doutais pas que cela ne se fît.

Benjamin Constant survint. Il me regardait écrire, prenait intérêt à mes feuilles, corrigeait quelquefois la ponctuation, et se moquait de quelques vers alexandrins qui se glissaient parfois dans ma prose. Nous nous amusions fort. De l'autre côté de la même table, il écrivait sur des cartes de tarot, qu'il se proposait d'enfiler ensemble, un ouvrage sur l'esprit et l'influence de la religion, de toutes les religions connues. Il ne m'en lisait rien, ne voulant pas comme moi s'exposer à la critique et à la raillerie. Mme de Staël en a parlé dans un de ses livres. Elle l'appelle un *grand ouvrage*, quoiqu'elle n'en ait vu, dit-elle, que le commencement, — quelques cartes, sans doute, — et elle invite la *Littérature* et la *Philosophie* à se réunir pour exiger de l'auteur qu'il le reprenne et l'achève. Mais elle ne nomme pas cet auteur, ne donne point son adresse, de sorte que la Littérature et la Philosophie eussent été fort embarrassées à lui faire parvenir une lettre [2]. »

L'ouvrage que Mme de Charrière écrivait pendant le séjour de Benjamin est intitulé : *Observations et conjectures politiques*. En le feuilletant, on constate que cette Hollandaise devenue Suisse était plus attachée à son pays d'origine qu'on ne l'eût soupçonné. Déjà en 1785, lorsqu'un conflit s'éleva entre les Pays-Bas et l'empereur Joseph II, qui élevait des prétentions sur la ville de Maëstricht, et que la guerre menaçait d'éclater, Mme de Charrière exprimait sa fervente sympathie pour ses compatriotes et sa foi dans la justice de leur cause :

« J'espère, écrit-elle à d'Oleyres dès le 15 décembre 1784, j'espère que *nous* défendrons nos foyers avec la vigueur et la persévérance qu'on admirait autrefois dans notre nation.

[1] Voir, sur ce distingué représentant de la culture hollandaise à cette époque, A. Sayous, *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, II, p. 406-411.

[2] Ceci est une allusion à *l'Essai sur les fictions*, publié par Mme de Staël en 1795, et sur lequel nous reviendrons, chap. XX. A propos de l'influence religieuse des fictions mythologiques, Mme de Staël s'exprime ainsi dans une note : « J'ai lu quelques chapitres d'un livre intitulé : *De l'Esprit des religions*, où tout ce qui peut être découvert de plus ingénieux dans l'aperçu de cette question est développé ; les lettres et la philosophie doivent exiger de son auteur de finir un aussi grand travail et de le publier ». Dans les éditions suivantes, Mme de Staël eut soin de rendre sa note plus claire, en nommant l'auteur de ce grand ouvrage.

La paix vaudrait cent fois mieux, je le sens bien, mais l'idée d'une guerre heureuse et glorieuse flatte mon imagination depuis quelques jours, et la séduit. » « ...Mon frère, qui est lieutenant colonel de cavalerie, écrit qu'il est fort occupé, et sa femme, que nos troupes et nos bourgeois sont remplis de courage, et que sur la politique personne ne s'entend. J'ai une tante qui croit tous les Stathoudériens des gens pendables, et une cousine germaine qui regarde tous les Patriotes comme des hypocrites ou des dupes... Je me borne à faire des vœux pour mon pays et contre l'Empereur. » (1er février 1785.)

Elle ne se borna point à cela : deux ans plus tard, elle donne de sages avis, elle dit quelques vérités utiles à ses compatriotes. Deux partis divisaient alors les Pays-Bas : la province de Hollande, jalouse de son indépendance, prétendait contenir le pouvoir du prince d'Orange dans les limites de l'ancien stathoudérat : c'était le parti des Patriotes, qui avait l'appui de la France ; d'autre part, le prince d'Orange, soutenu par les six autres provinces, par le roi de Prusse, son beau-frère, et le duc de Brunswick, son oncle, visait à établir la monarchie au profit de sa Maison. C'était surtout la princesse, plus intelligente que son mari, qui incarnait cette politique. La lutte fut très vive. En 1787, le parti orangiste, qui l'emportait, se mit à exercer des représailles et à dresser des enquêtes, contre lesquelles Mme de Charrière s'élève avec indignation. Eh ! quoi, on entretient le trouble dans le pays !

« Pour punir qui ? s'écrie-t-elle. Des gens qui demandaient du secours aux Français, comme d'autres en demandaient aux Prussiens !... Les sectateurs des canonniers français ont pu n'être pas plus mal intentionnés que les sectateurs des hussards prussiens ! »

Elle proteste surtout contre le rappel du duc de Brunswick « dans un pays où personne ne l'aime, » et déclare que si la Hollande doit souffrir cette intervention, « elle n'est plus une république. »

Tel est le sujet de la première feuille publiée par Witel : *Considérations sur l'affaire des canoniers français, attirés en Hollande par quelques Hollandais, et sur le rappel du duc Louis de Brunswick*[1]. Dans les suivantes, l'auteur suppose une sorte de

[1] En réunissant les « feuilles » en brochure, Witel crut devoir placer ce premier morceau en second, et mit en tête du recueil la *Lettre d'un négociant d'Amsterdam* (datée du 14 novembre 1787).

correspondance internationale, où se reflètent, avec leur diversité, les points de vue des nations européennes sur les affaires de Hollande et de France. Un négociant d'Amsterdam, appartenant au Refuge, écrit à un ami parisien ; un Milanais intervient à son tour ; puis c'est un Anglais qui écrit à M. Ch. B. (sans doute Charles Bentinck), noble Hollandais, et un Patriote qui s'adresse au prince d'Orange. Nous n'entreprendrons pas une analyse détaillée de ces divers morceaux, qui se rapportent à des circonstances politiques dont l'intérêt n'est plus très vivant pour nous. Il suffit de marquer l'esprit dans lequel Mme de Charrière envisage les troubles qui agitent son pays d'origine. Elle se montre bonne Hollandaise, ce qui n'exclut pas — au contraire — la franchise des jugements qu'elle porte sur ses compatriotes :

« La nation hollandaise, dit-elle, nous paraît réunir deux défauts, qui, fâcheux l'un et l'autre, sembleraient devoir au moins s'exclure mutuellement : ce peuple froid, lent, tardif, esclave des formes, dont les mœurs ne se sont pas encore raffinées, dont la langue ne s'est pas encore perfectionnée, dont les spectacles nationaux sont encore grossiers, cette nation si pesante est en même temps la plus inconsidérée des nations dans son amour, la plus imprudente dans sa haine, la plus effrénée dans ses vengeances. »

Elle le montre par des exemples historiques aisés à trouver. Quant au négociant d'Amsterdam, issu d'une famille réfugiée dans les Pays-Bas, il appartient au parti vaincu des Patriotes et incline à rentrer dans le pays de ses pères. Justement, on parle d'un édit royal qui va rendre aux protestants le libre exercice de leur culte. Notre homme représente à son ami de Paris quelle habile politique fera la France en entrant dans cette voie ; beaucoup de réfugiés s'empresseront de regagner leur lieu d'origine, au détriment des Pays-Bas :

« ...Bordeaux et Nantes ne peuvent que leur plaire ; ils y retrouveront la mer et des vaisseaux, et ils oublieront bientôt des marais que la liberté seule pouvait leur faire aimer. »

Mais une autre émigration menace la Hollande, celle des citoyens qui, sans être ni Patriotes ni Français d'origine, ne peuvent cependant supporter la politique de la princesse d'Orange et le rappel du duc de Brunswick :

« J'ose affirmer que parmi les Stathoudériens zélés, il y en aura beaucoup qui, honteux de leur victoire, indignés de l'usage qu'on en fait, quitteront une terre avilie et refuseront d'appartenir à une nation esclave. »

Ailleurs, elle conseille à la Hollande de se donner une constitution analogue à celle de l'Angleterre et de renoncer à une république qui assure moins la liberté qu'une monarchie constitutionnelle. Puis, c'est un lecteur qui, sous prétexte de corriger l'auteur, décoche aux Hollandais quelques malices :

« Le seul désœuvrement me fit lire votre premier numéro ; car je me soucie presque aussi peu des Hollandais que des Turcs. J'ai vu leur beau monde : il était anglais le matin et français le soir, singe par conséquent toute la journée ; j'ai vu leurs savants : ils étaient pédants; leurs bourgeois : ils étaient lourds ; leur petit peuple : il était brutal ; et voilà la nation que vous mettez parmi les nations favorisées [1]. Il faut que vous fassiez grand cas des rues lavées, du poisson sec, du beurre et du fromage, des écluses et des moulins à vent. »

Ce lecteur facétieux reproche aux Hollandais le fait que leur richesse est « stagnante comme l'eau de leurs canaux. » Il peint avec humour la vie d'un particulier riche, égoïste et bon vivant. Mais, étant équitable, il énumère aussi les qualités solides de ce petit peuple, son « froid courage », sa « probité incorruptible ». Ce portrait de la nation hollandaise est au nombre des meilleures pages de l'auteur.

Mais nous goûtons davantage encore celles que lui inspirait l'état de la France à la veille de la Révolution. Ce qui paraît l'avoir surtout préoccupée, c'est d'une part la condition des protestants, d'autre part la question des lettres de cachet, puis la personnalité, le caractère et les intentions de Louis XVI.

Un Milanais écrit à un Français, à propos d'un des refus d'enregistrement des édits par le Parlement. Il pressent une révolution prochaine :

« Etes-vous bien sûrs, dit-il, que de cette crise violente, il en sortît un état de choses plus juste et meilleur ? La Constitution anglaise tourne la tête à beaucoup de Français, et c'est avec

[1] Dans sa première feuille sur les affaires de Hollande, elle appelle la France, la Suisse, l'Angleterre et la Hollande les « nations favorisées » : Nous avons vu Benjamin citer cette expression non sans ironie (p. 370).

raison qu'on l'admire et qu'on l'envie. Mais vous êtes si différents des Anglais, que leurs lois ne vous conviendraient pas comme à eux, et il s'écoulerait des siècles avant que vous leur ressemblassiez par leurs bons côtés. C'est à votre vanité pour le nom français, c'est à votre idolâtrie pour vos rois que vous avez dû votre grandeur, vos héros, vos victoires. On peut bien d'un moment à l'autre s'habiller et s'enivrer comme un Anglais, mais non pas donner l'esprit national anglais à la nation française...

...Voilà, Monsieur, les réflexions, très superficielles à la vérité, d'un étranger qui aime la France, qui hait les guerres civiles, et qui a précisément autant de philosophie qu'il en faut pour n'être pas plus ému des maux d'un empereur ou d'un président à mortier, que de ceux d'un procureur au Châtelet ou d'un décrotteur. »

La lettre VI, consacrée à l'édit concernant les protestants, contient un hommage éloquent à l'influence du Refuge dans les Pays-Bas. Il vaut la peine de recueillir cette page :

« A qui la France doit-elle cet agréable empire qu'elle exerce bien plus sur l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande, que sur l'Italie et l'Espagne, à qui, si ce n'est à ses réfugiés, répandus dans tous les pays protestants ? Sans eux, la Cour de Berlin n'aurait pas été française, le feu roi de Prusse n'aurait pas écrit en français, son frère, le prince Henri, n'aurait pas entendu avec cette finesse les hommages qui lui ont été rendus en France, et n'y aurait pas répondu avec cette sensibilité. Grâce aux instituteurs français, les enfants hollandais et allemands apprennent La Fontaine par cœur dès qu'ils savent parler ; depuis quarante ans les lettres de Mme de Sévigné sont entre les mains de toutes les Allemandes, de toutes les Hollandaises, de toutes les femmes de Suisse un peu bien élevées, et le règne de Louis XIV leur est bien plus connu qu'aucune partie de l'histoire de leur propre pays. Lirions-nous aujourd'hui Montesquieu, Voltaire, Buffon, vos édits, vos mémoires, vos remontrances, si votre langue ne nous était pas familière, si votre pays n'était pas une seconde patrie pour la plupart d'entre nous, une patrie que se choisissent le goût et l'élégance ?... Dans le temps que Saurin faisait accourir à ses sermons tout le beau monde de La Haye, plusieurs Français et Françaises de qualité y donnaient la prévention la plus favorable pour leur nation, et les reparties fines de Mlle de Dangeau [1], les jugements qu'elle portait sur les gens et les ouvra-

[1] Hélène de Dangeau, enfermée au Calvaire après la Révocation, recouvra la liberté, et se retira à La Haye, où elle fonda deux pensionnats pour les jeunes femmes de qualité qui appartenaient au Refuge (voir la *France protestante*, 2e édition, III, article *Courcillon*).

ges, étaient cités dans toute la Hollande. Deux parentes du duc de La Rochefoucauld furent gouvernantes d'enfants chez des gens de qualité à Utrecht; d'autres filles de condition, pleines d'esprit et de mérite, y tenaient une école au commencement du siècle, et vers l'an 1720, de jeunes gens des deux sexes jouèrent chez elles Iphigénie et Idoménée. Je le demande, ces émanations de la France ne doivent-elles pas avoir contribué infiniment à vous faire régner sur les esprits des peuples où elles furent portées ?

A présent qu'il ne vous reste plus à faire aucune conquête de ce genre, à présent que nous sommes les tributaires de votre littérature, et presque les esclaves de vos usages, rappelez, Français, il en est bien temps, les exilés qui vous ont acquis cet empire... La religion catholique, assise chez vous sur le trône, entourée d'une milice si vigilante et si nombreuse d'évêques, d'abbés, de moines de toute espèce, qu'a-t-elle à redouter ? Mme la M. de N. en entendrait-elle une messe de moins quand les protestants seraient non seulement mariés, mais heureux en France ? C'est la religion protestante qui devrait trembler, car la tolérance fait plus de prosélytes que la persécution. »

Plusieurs «feuilles» sont consacrées à la question des lettres de cachet. Un conseiller au Parlement adresse à ce sujet une remontrance au roi, et semble prévoir, appeler même de ses vœux la prise de la Bastille :

« Pourquoi ne déclareriez-vous pas que tout ministre, favori ou favorite, qui vous proposera une lettre de cachet, perdra sa place à l'instant, et que si la Bastille n'est pas encore détruite, ce sera pour elle ou pour lui que ce cruel donjon subsistera ? »

Un savetier du faubourg St-Marceau s'adresse à son tour au roi pour solliciter trois lettres de cachet dont il aurait grand besoin pour faire enfermer sa femme, « babillarde et tracassière », son fils, épris de la bâtarde d'un décrotteur, et son frère, lequel menace de se marier, au détriment de ceux qui escomptaient son héritage.

Puis c'est un Français qui conjure le roi d'adopter des mesures libérales tandis qu'il en est temps :

« Dans un an, dans six mois, les mêmes concessions n'auront plus le même prix. Il faut saisir le moment de céder avec fruit, comme celui de profiter de la victoire. Tant de choses changent autour de nous, tout près de nous, lorsque tout nous paraît rester au même point ! Vous voyez toujours, Sire, vos mêmes palais, on vous appelle des mêmes noms, les officiers de votre

couronne portent toujours les mêmes titres ; mais la nation change ; à la soumission superstitieuse et idolâtre qui passe, il faut faire succéder un respect raisonné et une soumission de confiance. »

Les « feuilles » les plus originales sont celles où l'auteur adresse ses bons avis à Louis XVI sous la forme d'un conte philosophique à la manière de Voltaire.

Bien-Né s'appelle ainsi parce qu'il est venu au monde « avec un esprit droit et un cœur ami de la justice ». Mais une mauvaise éducation a laissé inutiles et incultes ces qualités natives. Il est gros mangeur et grand chasseur, et ne s'occupe point de ses peuples. Il jure volontiers, dans la bonne et la mauvaise humeur. Bientôt les affaires publiques s'embarrassent ; tout va mal dans le royaume. Un jour, le prince invoque la Sagesse, dont il a souvent entendu parler, mais que personne ne lui a fait connaître. La Sagesse survient à son appel, et lui donne cet ordre : « Ne jure plus !... Dans huit jours je t'en dirai davantage... » Il obéit, sans bien comprendre. Mais ses courtisans sont fort alarmés : « Si le roi peut surmonter d'un moment à l'autre une habitude prise depuis si longtemps, il pourra tout ce qu'il voudra !... » Huit jours après, la Sagesse reparaît et lui dit : « Sois plus sobre ! » Il obéit encore. « L'étonnement redoubla et la consternation devint générale. » Le roi se sent la tête plus libre, il est mieux disposé au travail. Mais voici sa conseillère qui revient lui dire : « Chasse moins souvent. Ce sacrifice ne te sera pas plus difficile que les autres. » Il obéit encore : « Huit jours se passèrent, pendant lesquels il ne chassa qu'une fois. Le neuvième jour il demanda des livres. » ...Ainsi se poursuit, par les victoires successives de la volonté, l'éducation du jeune monarque :

« Et peu à peu il sembla que la Sagesse elle-même fût sur le trône. Les finances se rétablirent. La nation fut plus florissante et plus respectée que jamais, et Bien-Né fut aussi heureux qu'un roi peut l'être. »

Chambrier d'Oleyres écrivait le 22 août 1789, dans son journal :

« Chez Mme de Charrière, qui m'a communiqué ses ouvrages polémiques. Il y a une suite de feuilles hebdomadaires sur les affaires de France, et un conte intitulé *Bien-Né*, que le libraire correspondant de Fauche à Paris a voulu débiter, et qui lui a

mérité la prison parce que l'allusion à Louis XVI est trop frappante. »

Nous avons eu la curiosité de vérifier le fait, qui est d'ailleurs affirmé par Mme de Charrière elle-même[1]. Grâce aux indications de M. Maurice Tourneux, guide aussi obligeant pour les chercheurs qu'admirable érudit, nous avons appris qu'un certain nombre des articles formant les *Observations et conjectures politiques* furent réimprimés à Paris en 1788. Cette brochure, que possède la Bibliothèque nationale, contient, outre le conte de *Bien-Né*, cinq des morceaux relatifs aux affaires de France. Nous devons en outre à M. Tourneux communication de la note suivante :

« L'auteur de la correspondance secrète, publiée par M. de Lescure (Paris, Plon, 1886, 2 vol. gr. in-8°), écrit à la date du 16 août 1788 : « Le Roi, ayant lu la brochure intitulée *Bien-Né*, « où l'on se permet des recherches sur sa vie privée et de lui « donner des leçons, s'est imposé, dit-on, la loi de ne plus boire « que de l'eau. »

Enfin, d'après une note ancienne sur un exemplaire du *Bien-Né*, mis en vente en 1864, « cette brochure aurait été saisie et des poursuites intentées contre les vendeurs[2]. » — Le fait doit être exact, car il est raconté dans l'avant-propos d'un autre petit ouvrage de Mme de Charrière, dont nous parlerons bientôt : *Aiglonette et Insinuante*, conte destiné à Marie-Antoinette. C'est une brochure qui fut publiée à Neuchâtel en 1791, puis

[1] Recueillons ici une lettre qu'elle écrivait à la fin de sa vie. Le célèbre géologue Léopold de Buch, en séjour à Neuchâtel, était venu la voir et avait subi le charme de son esprit. Quelques jours après, elle mande à Mme de Sandoz-Rollin : « Puisque j'intéresse M. de Buch en ma qualité d'écrivailleuse, engagez-le à emprunter de M. d'Ivernois un recueil de 17 feuilles, de quelques-unes desquelles je suis passablement vaine. *Bien-Né*, surtout, qui fit mettre son vendeur à la Bastille parce que j'y traitais trop familièrement Louis XVI, mérite que M. de Buch le lise et que vous le relisiez. Je l'écrivis au commencement de 88. L'on sait qu'en 89 il aurait été regardé comme une flagornerie punissable. » (1802).

[2] Ces renseignements figureront sous n° 20,857, dans la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la révolution française*, T. IV, *Documents biographiques*, par M. Maurice Tourneux. Nous remercions notre savant confrère de l'empressement qu'il a mis à nous documenter, en nous communiquant des fiches encore inédites.

réimprimée à Paris la même année ; l'édition parisienne reproduit l'avis au lecteur de l'édition neuchâteloise, mais en y ajoutant *les noms* des libraires compromis par la vente du *Bien-Né* ; voici ce texte curieux :

« Un écrivain obscur, mais dont la plume était exempte de malice, comme d'adulation, traça ce qui aurait dû arriver au roi Bien-Né. Le pauvre prince ne l'aura point lu. Ses ministres lui dérobèrent sans doute son histoire ; car ils en furent si mécontents, qu'ils mirent en prison les libraires qui la débitaient, et notamment les nommés Désauges, G. D. X. et Denné : heureusement une femme compatissante fit abréger le temps de cette dure pénitence ; et quant à l'auteur, il n'a été connu ni du ministre, ni du public. Voyons s'il saura tracer quelques lignes qui ne causent de chagrin à personne et qui puissent plaire à celle à qui elles seront particulièrement destinées. »

Or, en consultant les archives de la Bastille et les ouvrages relatifs à la célèbre prison, nous avons constaté que Désauges père, colporteur, et son fils, le libraire Edme-Marie-Pierre Désauges, furent incarcérés plusieurs fois pour délits de librairie [1]. C'étaient des familiers de la Bastille. Quant à Philippe Denné, libraire au Palais-Royal, il y entra le 10 avril 1788, fut transféré le 15 août à St-Lazare, — ce qui était une aggravation de peine, — et mis en liberté en novembre. Il est bien probable que c'est le *Bien-Né* qui lui valut une captivité si longue et si rigoureuse. Quelle est la « femme compatissante » qui réussit à la faire abréger ? Sans affirmer rien, nous rappelons que Mme de Charrière connaissait M. de Breteuil, l'avait sollicité à deux reprises : et c'est M. de Breteuil, précisément, qui avait contresigné l'ordre d'incarcérer Denné...

[1] Désauges père est poursuivi en 1760 pour avoir colporté la préface de la comédie des *Philosophes* (de Palissot) ; en 1775, il est enfermé pour quelque autre délit du même genre ; en 1777, le père et le fils sont emprisonnés tous deux, à propos d'une « affaire Manichelle » ; le second avait été arrêté à la barrière Saint-Dominique, ayant dans son cabriolet 60 exemplaires en feuilles des *Arrêtés et très humbles remontrances du Grand Conseil au Roi*. Il fut emprisonné derechef, en 1786, pour avoir publié un pamphlet *(Lettre d'un garde du corps)* relatif à l'affaire du Collier. — Voir sur les Désauges et Denné, Bibliothèque de l'Arsenal, B. 12,517 : Arch. de la Préfecture de police, 2e section, C. 25 ; *La Bastille dévoilée*, IIIe livr. p. 137 ; Funck-Brentano, *Lettres de cachet à Paris*.

Un fait est certain, c'est que les *Observations et conjectures politiques* ne passèrent point inaperçues à Paris. Mieux encore : les pages mordantes sur les lettres de cachet firent attribuer cet ouvrage à un auteur moins obscur que Mme de Charrière. Benjamin Constant écrivait à celle-ci, le 25 septembre[1] 1793 :

« J'ai trouvé chez un libraire [à Lausanne] vos petites feuilles politiques sous le nom du comte de Mirabeau. J'en ai pris deux exemplaires. Je vous en envoie l'un avec l'article du catalogue qui vous arrache la gloire de cet ouvrage. Serez-vous plus fâchée de cette perte que flattée de la méprise ? » — Elle répond le 28 : « Je suis plus contente de la méprise que fâchée du larcin, si toutefois celui qui attribue mon ouvrage au comte de Mirabeau, au lieu d'être le public, n'est pas quelque libraire avide, attentif seulement à donner à un anonyme un nom qui fasse vendre l'écrit. C'est M. de Charrière qui m'a suggéré ce doute modeste, cette prudente distinction[2]. »

Elle eut à essuyer les attaques assez vives d'un anonyme, qu'elle prenait pour le comte de Sanois :

« A l'avenir, écrit-elle à d'Oleyres, il faudra du courage pour ouvrir sa porte à un Français. M. de Mirabeau fait peur des Français d'esprit, et M. de Sanois des Français sans esprit. On est bien fâché contre lui à Neuchâtel, et plus que son sot petit livre ne le mérite. La moitié de sa mauvaise humeur est dirigée contre moi, qu'il n'a jamais vue. »

Le « sot petit livre » auquel ces lignes font allusion (et qui fut d'ailleurs hautement désavoué par M. de Sanois[3]), est la *Lettre d'un voyageur français, écrite de Zurich, à M. Bergasse, à Paris* (Cologne, 1789). Cette lettre est signée G*** et porte la date du 28 septembre 1788. C'est un pamphlet violent contre la Suisse et ses habitants : « Leur liberté est souvent licence, brutalité, intolérance... S'ils exercent l'hospitalité, c'est en rançonnant les étrangers... » Dans son zèle nationaliste, l'auteur proteste contre l'admission des Suisses au service de France, les appelle « ces intrus, qui viennent enlever la subsistance de

[1] Et non *décembre*, date indiquée dans le recueil Melegari.

[2] La « méprise » s'explique si l'on se souvient que Mirabeau avait écrit dans le même sens, en 1788, des lettres *Aux Bataves sur le stathoudérat*.

[3] Voir sa brochure (que nous a signalée notre ami M. Arthur Piaget) : *Questions proposées à toutes les assemblées par un membre de la noblesse de celle de Meaux, 13 mars 1789*, par le comte de Sanois.

nos enfants », et résume son sentiment sur la belle Helvétie dans cette formule lapidaire : « La Suisse est une éponge à supprimer ». Plus loin on lit encore ces lignes, qui font suite à une « note historique sur les affaires de Genève » :

« La Suisse renferme une multitude (!) de gens d'esprit dans les deux sexes, beaucoup de femmes très instruites, même en état d'écrire. Une Hollandaise, qui s'y est établie il y a plusieurs années, passe sa vie à composer des romans qu'on trouve à Paris et que vous connaissez peut-être. Cette dame fait actuellement un opéra. On assure qu'elle s'est avisée de publier des pamphlets contre nous, nos Parlements, nos Etats provinciaux. J'ignore si on les lui a payés cher : mais ils ont donné lieu à une réplique qui lui a été adressée par une dame française... »

Cette réplique fait suite à la lettre de Zurich. Nous en transcrivons les passages les plus curieux :

*Lettre d'une jeune Française arrivée à Lausanne pour confier à M. Tissot la guérison de son mari infirme, Conseiller au Parlement de Paris, écrite à Mme de C*** à sa maison de campagne, située sur le bord du lac d'Yverdun* [1].

A Lausanne, le 26 mai 1788.

J'ai trouvé, Madame, en arrivant ici, dans toutes les maisons, un roman nouveau qui y fait sensation [2]. On dit que c'est votre ouvrage. On m'en a proposé la lecture. J'ose avouer mes torts : je l'ai refusée. Je ne lis jamais de romans.....On m'a présenté une brochure de 80 pages, intitulée *Observations et conjectures politiques*, imprimées chez J. Wittel, aux Verrières-suisses, divisées en chapitres numérotés depuis 1 jusqu'à 13. J'ai lu cette collection de numéros, qu'on m'a dit être encore un ouvrage de votre composition. Si on m'a trompée, si le numéro auquel je vais répondre n'est pas de vous, ni de M. votre époux [3], ma réponse ne s'adressera ni à l'un ni à l'autre, mais à l'auteur tel qu'il puisse être. »

L'auteur de la lettre repousse « les sarcasmes et les accusations par lesquels on cherche à donner du ridicule à sa patrie », et s'excitant par degrés, éclate enfin :

« Daignez, Madame, recevoir par mon organe les remerciements que doit la nation française aux sages leçons que vous

[1] Le lac de Neuchâtel était souvent appelé alors lac d'Yverdun.

[2] Voilà qui prouve au moins le très grand succès de *Caliste*.

[3] Il semble résulter de ce passage que tout ou partie des *Observations* avait été attribué à M. de Charrière.

voulez bien lui donner... De quoi vous mêlez-vous ? Faites des romans, Madame. On dit qu'ils sont délicieux, et jamais vos observations politiques n'auront le même succès. »

A propos de la Constitution anglaise, dont Mme de Charrière avait dit qu'elle « tournait la tête aux Français », mais ne saurait leur convenir, l'anonyme réplique par une assertion qui aurait étonné Montesquieu :

« Daignez, madame, donner quelque relâche à vos occupations romanesques. Lisez, je vous en conjure, notre histoire, dont vous n'avez pas la plus légère notion. Elle vous apprendra que la Constitution anglaise, longtemps avant d'être établie dans les Iles britanniques, régissait notre monarchie... N'auriez-vous pas, Madame, par hasard quelques fonds en France ? Je le soupçonne. J'ai fait ici cette remarque, que les Suisses les plus ardents à vouloir nous fabriquer de nouvelles chaînes, sont des capitalistes inquiets. »

Ces insinuations malveillantes d'un pamphlétaire anonyme n'empêchèrent pas Mme de Charrière de reprendre bientôt la plume à propos des affaires de France. La Révolution venait de commencer ; un esprit aussi curieux que le sien devait suivre avec l'intérêt le plus passionné les péripéties de ce grand drame ; notre pays allait d'ailleurs en ressentir fortement le contre-coup par l'Emigration. Déjà elle avait suivi avec attention les troubles qui agitaient la petite république genevoise :

« A propos, Monsieur, écrivait-elle, le 30 mars 1789, à d'Oleyres, qu'avez-vous pensé de cette petite révolution de Genève, si subite, si entière, si inattendue ? M. de Salgas écrit que les physionomies ont changé depuis les lettres qu'on a reçues de la Cour de France... Il nous envoie d'assez jolies et méchantes chansons négatives [1]... Cette petite république est vraiment bien étrange. Je l'aimais beaucoup une fois, mais cela m'a passé. La politique des républiques, comme celle des Cours, ne doit pas être vue de près si l'on veut prendre plaisir à ceux qui la manient. Quand on est jeune et un peu romanesque, on veut voir le monde ; ensuite, on se tient volontiers renfermé dans sa tanière, et la plus petite, la plus inaccessible, est la meilleure. Ce n'est pas qu'on ne s'y ennuie quelquefois ; mais l'ennui ne paraît pas le plus grand des maux, et on ferme les yeux à tout spectacle plutôt que de s'exposer à les avoir blessés d'un spectacle

[1] On sait que les *Négatifs* étaient le parti aristocratique de Genève, par opposition aux *Représentants,* ou parti populaire.

fâcheux. Voilà ma profession de foi et de conduite. Ce n'est ni ne doit être encore de sitôt la vôtre, mais peut-être la sera-ce un jour. Alors, je serai bien aise pourtant que Cormondrèche ne soit qu'à une demi-lieue de cette tanière-ci, supposé que je vive et l'habite encore [1] ! En attendant, je fais toujours de la musique pour des paroles, ou des paroles pour de la musique. »

Dans la lettre suivante (avril 1789), elle fait allusion à un libelle de Mirabeau, « dans lequel on dit que Berlin trouve avec délice une ample vengeance [2] », puis elle s'écrie :

« Le voilà pourtant nommé, ce misérable Mirabeau ! J'en suis fâchée pour la chose publique, pour M. Necker et pour l'honneur du Tiers. Au reste, peut-être voudra-t-il jouer le rôle d'honnête homme, et s'il le veut il le pourra. J'abandonne assurément sa probité et ne soutiens pas son style, mais je trouve qu'il écrit avec tout l'esprit possible [3]. »

Deux mois plus tard, elle communiquait à d'Oleyres de nouvelles feuilles politiques, écrites à l'occasion de la convocation des Etats Généraux. Ce sont les *Lettres d'un Evêque français à la nation*.

« Il y a de l'esprit, dit d'Oleyres dans son journal, du style et des grâces, mais point de suite, de consistance, et même rien de bien saillant. Une idée la conduit à une autre, et quelquefois la facilité d'écrire et de rendre ses idées, l'engage à en hasarder de trop paradoxales... L'ouvrage qu'elle m'a dit avoir le plus travaillé, celui dont elle est le plus satisfaite, c'est la 6e *Lettre d'un Evêque*. La matière est importante : il s'agit de la réforme du Code criminel et de l'abolition de la peine de mort. Mme de Charrière traite cette matière avec plus de profondeur qu'on

[1] Nous rappelons que Chambrier d'Oleyres avait sa résidence d'été dans le village de Cormondrèche, tout près de Colombier.

[2] Sans doute un des pamphlets de Mirabeau contre Necker.

[3] A propos des *Lettres à Sophie*, elle écrivait, le 5 mars 1792, à d'Oleyres : « J'ai parcouru tous ces jours les lettres que Mirabeau écrivait à Mme de Monnier et à M. Lenoir du donjon de Vincennes. C'est plutôt une très curieuse qu'une très agréable lecture. Il y a de la monotonie dans ses élans d'amour et de ressentiment, et je ne sais quoi empêche qu'on ne soit persuadé de la vérité de ce qu'il répète cent et cent fois ; mais quant à de l'esprit, de la force dans le raisonnement et l'expression, une grande fertilité d'idées, que cependant je n'appellerai pas imagination, une grande flexibilité d'esprit qui pourtant n'est pas de la grâce et de la douceur, voilà ce que vous y trouverez certainement. On n'apprend pas là-dedans à l'aimer, mais bien à détester son père, cet Ami des hommes qui n'aimait que lui ».

ne peut en attribuer à une femme occupée d'ouvrages légers et sans suite. »

Le jugement de d'Oleyres ne laisse pas d'être assez juste. « Point de suite, de consistance », cela est vrai des observations et des nouvelles lettres. Mais ce qui les rend attrayantes, c'est la liberté, disons même l'audace d'une pensée dégagée de tout préjugé et qui, au besoin, devance les esprits les plus hardis de ce temps. C'est le cas lorsqu'elle proclame que le *tiers-état* n'est pas plus le *peuple* que la *noblesse* n'est la *nation*, et entrevoit, au-delà de l'émancipation de la bourgeoisie, l'avènement du prolétariat ; lorsqu'elle montre que sitôt que les ordres privilégiés n'existeront plus, l'inégalité renaîtra dans la classe même des bourgeois. Largement sympathique à l'esprit de la Révolution, elle s'écrie avec une noble simplicité : « Rendons grâce à l'effervescence qui nous a rendus si attentifs et si ardents pour la patrie!» Aucune grande réforme ne l'effraie, pourvu qu'on ménage les transitions nécessaires ; brutalement et soudainement appliqué, le remède serait pire que le mal. Tels sont les principes qu'elle développe par la bouche ou plutôt par la plume d'un prétendu évêque. Ce prélat n'a pu réussir à se faire élire aux Etats Généraux, parce qu'il n'a voulu s'embrigader dans aucun parti. Mais il a ses idées, qu'il croit saines et utiles. Sa première lettre, datée du 11 avril 1789, s'élève contre le revenu des évêques, qui est bien trop considérable et devrait être réduit, mais peu à peu. Dans la deuxième lettre, où il traite de la condition du prolétariat, l'évêque fait observer que toutes les réformes qu'on propose profitent à une fraction seule de la nation, à la bourgeoisie : qu'on lise plutôt toutes ces brochures sur le Tiers :

« Est-il question des besoins du pauvre paysan, ou des prétentions du riche roturier ? Ne pense-t-on qu'à donner aux richesses un pouvoir plus grand encore que l'immense pouvoir qu'elles ont déjà ? »

Cela n'est que trop évident. Mais la foule des obscurs travailleurs voudra avoir son tour...

Ce langage de l'évêque surprend un peu ; il nous surprend plus encore lorsqu'il propose que le clergé abandonne les richesses inutiles dont regorgent les églises :

« C'est de toute la plénitude de mon cœur que je conseille au clergé d'offrir, pour nos pauvres, tous nos trésors d'église ;

c'est avec la conviction la plus intime et la plus parfaite que rien ne pourrait être plus agréable à la Divinité, plus propre à faire respecter la religion, et à nous laver de tant d'accusations odieuses, dans lesquelles l'incrédulité confond la religion avec ses ministres. »

Ce qui importe surtout à ce bon prêtre, c'est que désormais l'Eglise rende gratuitement au peuple les services qu'elle lui a fait payer jusqu'ici :

« Ah ! que désormais on puisse parmi nous contracter un lien nécessaire, et naître, et mourir, sans qu'il en coûte de l'argent, sans qu'un ministre de Dieu soit obligé d'avilir et lui et son ministère en tendant la main pour recevoir, à celui à qui il ne devrait la tendre que pour donner. »

Dans la 4e lettre, ce singulier évêque s'émancipe : il revendique la liberté religieuse et le droit de ne pas croire ; il proteste contre le faux zèle ecclésiastique essayant d'arracher l'adhésion d'un mourant; il affirme le droit pour tout homme de prescrire que son enterrement sera religieux, — ou ne le sera pas. Il s'élève contre les procédés de l'Eglise envers les suicidés et les comédiens. « Qu'ils soient enterrés comme ils voudront l'être, soit décemment auprès des sectateurs de Voltaire, soit religieusement auprès de ceux de Jésus-Christ! » En revanche, ce prélat si éclairé estime qu'il ne faut pas proscrire le duel, préjugé funeste, mais indestructible, puisqu'il est « aussi puissant sur un homme vertueux et raisonnable, que sur un fou et un homme dépravé ».

Les deux dernières lettres, des 18 et 22 mai, sont postérieures à l'ouverture des Etats Généraux. La plus remarquable de toutes est assurément la sixième : ce réquisitoire véhément contre la peine de mort et les flétrissures corporelles, est semé d'aperçus lumineux, et plein d'une émotion humaine qui rend l'auteur éloquent :

« Le faut-il absolument, qu'il y ait en France des supplices et des bourreaux ? Puissé-je ne jamais croire qu'ils soient nécessaires ! Puissé-je, s'il me faut toute ma vie entendre ces mots révoltants et sinistres, croire du moins qu'un jour viendra où ils ne seront plus prononcés. »

L'auteur nous apprend, dans une lettre à Benjamin, que ses « petits évêques », ainsi qu'elle désignait ces lettres, furent imprimés par les soins de DuPeyrou ; puis réunies en un recueil,

qui parut dans le courant de l'été 1789 : chaque lettre y a conservé une pagination spéciale ; le tout représente une brochure d'une centaine de pages in-octavo. Mme de Charrière fut flattée de constater que Gorsas, rédacteur du *Courrier de Versailles*, lui faisait des emprunts. Mais, à son ordinaire, elle ne tira point profit de son ouvrage. DuPeyrou lui écrit (7 novembre 1789): « Le sieur Fauche demande les 100 livres qui lui restent dues sur les *Episcopales*. » La même lettre nous apprend que l'infatigable plume vient de produire plusieurs pamphlets contre les violents de la Révolution.

« Vous me ferez un vrai plaisir, écrit-elle au libraire Roulet, de m'aider à les tourmenter en faisant aller à Paris les épingles dont je voudrais qu'ils sentissent la pointe. »

Nous ignorons ce qu'étaient ces *épingles* dont elle parle plusieurs fois.

Dans l'année 1788, elle avait pris part au concours ouvert par l'Académie de Besançon sur ce sujet : *Le Génie est-il au dessus des règles ?* Le prix fut décerné à un de ses rivaux, l'abbé Macherey. Le discours de Mme de Charrière (portant l'épigraphe *Fuerunt et erunt*, qui proclamait l'éternité des règles), ne fut pas même « retenu », c'est-à-dire classé parmi ceux qu'on jugeait dignes d'une seconde lecture. Elle réclama, d'ailleurs sans succès, le manuscrit de cet ouvrage, écrit hâtivement et dont elle n'avait pas gardé copie :

« Je voudrais le conserver, écrivait-elle au secrétaire de l'Académie, M. Droz de Villars, non qu'il soit ou que je le trouve bon d'un bout à l'autre, tant s'en faut, mais parce que j'en aime le morceau sur l'architecture et quelques autres périodes [1]. »

Ce discours est d'inspiration toute classique : l'auteur impose au génie la souveraineté des règles, qui ne sont à ses yeux que l'expression de la raison éternelle et de l'éternel bon sens. Chaque art a formulé les siennes, qui s'adaptent aux besoins des

[1] Lettre du 22 février 1789, dont je dois la communication, ainsi qu'une copie du discours, à l'obligeance de mon savant collègue de l'Académie de Besançon, M. Léonce Pingaud, sans qui j'aurais ignoré l'existence de cet ouvrage. Détail à noter : Chaillet, le pasteur, avait concouru aussi et obtint un accessit. Son discours fut imprimé, en 1789, chez Fauche-Borel, à Neuchâtel.

divers pays et des diverses époques. Dans quelques pages ingénieuses, elle montre, par exemple, qu'en architecture, certains principes demeurent constants en tous lieux, malgré l'infinie variété des styles. Elle passe en revue les autres arts, « que je cultive, dit-elle, et dont ma vie emprunte ses charmes les plus doux ». L'art dramatique lui suggère des réflexions qui paraissent singulièrement démodées aujourd'hui : elle soutient que Shakespeare nous donnerait plus de plaisir encore s'il avait obéi à la règle de bon sens qui prescrit l'unité de temps et de lieu ; il eût atteint par là cette perfection dans l'*illusion* qui est le grand charme du théâtre. Il a pu arriver au génie d'enfreindre les règles, « et on a vu des beautés d'un si grand prix naître de cette témérité, que l'admiration rendait la critique impossible ; » mais ce sont là des « attentats heureux » qu'on ne saurait sanctionner en principe. — Nous aurons d'autres occasions de constater combien elle était attachée à la tradition classique.

D'Oleyres notait dans son journal, le 24 août 1788 :

« Mme de Charrière m'a lu son drame lyrique des *Phéniciennes*. C'est une imitation de la tragédie d'Euripide traduite par M. Prevost... Ses vers sont faciles et heureux... Elle compose aussi des romances qu'elle met en musique ; elle a la passion de la composition, mais elle réussit aussi mal en musique que bien dans la poésie. »

Nous sommes, avouons-le, moins optimiste que le ministre de Prusse à Turin en ce qui concerne les vers de Mme de Charrière. Sa « tragédie lyrique » des *Phéniciennes*, écrite en vers libres pour être mise en musique, n'offre rien de remarquable. Elle parle néanmoins de cet opéra avec un naïf contentement : s'il n'est pas si « doux » que ceux de Quinault, il n'est pas non plus si fade, et c'est peut-être « le moins mal versifié, le moins mauvais des opéras modernes ». Ce chef d'œuvre est dédié à Pierre Prevost, membre de l'Académie de Berlin. Mme de Charrière l'avait rencontré à Paris, où il était précepteur dans la famille Delessert. Sa traduction d'Euripide fut son œuvre de début. Après un séjour de quelques années à Berlin, il revint à Genève, sa ville natale, où il occupa la chaire de belles-lettres. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages littéraires et scientifiques. Mme de Charrière, jusqu'à la fin de sa vie, demeura en corres-

pondance avec cet homme éminent [1]. Le 7 octobre 1788, il la remercie de la dédicace des *Phéniciennes :*

« J'espère, lui dit-il, que vos succès littéraires, en se multipliant, multiplieront les ouvrages qui les produisent. Votre

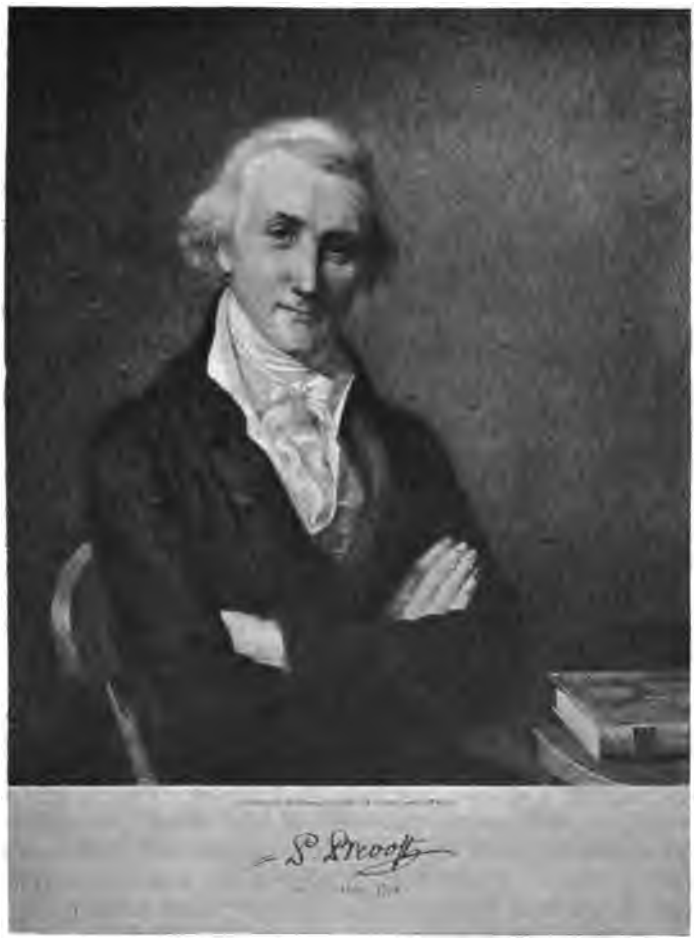

Caliste, qui a eu dans l'espace d'un an plusieurs éditions (je crois même traductions) répond de la fortune de ses sœurs cadettes. Les *Phéniciennes* sont d'un autre genre, et par cela même

[1] Né en 1751, mort en 1839. — Il ne nous reste que 11 lettres de Pierre Prevost, datées de 1788-1795. Celles de Mme de Charrière ne paraissent pas avoir été conservées : du moins nos recherches sont demeurées vaines.

que c'est une tragédie *lyrique*, il est à désirer qu'elle soit jouée et *chantée* pour qu'on la juge. Il me semble que si j'étais compositeur, je croirais faire à coup sûr ma réputation en entreprenant cet ouvrage, mais tous ces messieurs en *uck* et en *ni*, qui partagent à Paris les suffrages, se dirigent par des principes qui pourraient bien n'être ni ceux d'Euripide ni les vôtres. Il n'en est pas moins vrai que mon *poète favori*, comme vous l'appelez, vous a beaucoup d'obligations et que ses vers me paraissent fort doux dans votre bouche... Je souhaiterais que vous n'abandonnassiez pas Euripide. C'est une riche veine, et Racine ne l'a pas épuisée. »

Après une jolie page sur l'Oreste d'Euripide, dont Racine ne lui paraît pas avoir heureusement saisi le caractère « d'une sensibilité profonde », le savant s'arrête :

« Je raisonne et je converse par écrit comme s'il était onze heures du soir et que je fusse à l'hôtel Marigny. »

Mme de Charrière a tracé, dans une lettre à d'Oleyres, un portrait qui vaut bien mieux que son opéra :

« M. Prevost m'a écrit ... C'est dommage que vous ne l'ayez pas vu : il est aussi singulier qu'intéressant. Certainement il a beaucoup de savoir, de discernement et de tact, mais il semble toucher du bout du doigt toute chose, et n'empoigner jamais rien. Un mélange de modestie, de subtilité, d'irrésolution, fait qu'il met toujours la restriction et le doute avec l'assertion. Il avance et recule presque à la fois. Mon Dieu, que cela était plaisant vis-à-vis d'un avocat français volubile et tranchant, qui saisissait tantôt le *oui*, tantôt le *non* de M. Prevost, n'était jamais au point juste, et croyait toujours entendre ce qu'il ne disait pas ! M. Prevost aiderait donc très bien à apercevoir, et très mal à juger... J'estime et j'aime M. Prevost. Il est d'une bonne foi et d'une délicatesse rares, il est bon, doux, sensible ; c'est grand dommage qu'il se soit marié, ce qui sied toujours assez peu à un homme de lettres, et ce qui lui donnera, particulièrement à lui, cent petites entraves [1]. » (7 novembre 1788).

[1] Mme Prevost mourut peu après, en donnant le jour à un fils. Prevost se remaria en 1795 avec sa belle-sœur, et comme la loi genevoise ne permettait pas cette union, il sollicita du roi de Prusse et obtint l'autorisation de la contracter dans la Principauté de Neuchâtel, où la coutume s'y opposait également. Il souhaita que son mariage fût béni par le pasteur Chaillet, qui avait été son camarade d'études à Genève. C'est du moins ce qui paraît s'être passé, d'après les lettres de Prevost relatives à cet objet.

Pendant quelques années, la musique fut l'occupation principale de Mme de Charrière : « Moi qui ne vois rien au-dessus de cet art-là, » disait-elle à Suard. Elle écrivait à d'Oleyres pour le prier de lui trouver un compositeur :

« Si au printemps Vogel n'avait rien à faire et qu'il voulût venir, il me semble que nous pourrions faire un assez bon opéra. » (29 décembre 1787).

Cette passion dont elle était possédée prêtait aux plaisanteries de ses amis. DuPeyrou lui souhaitait un jour « d'aimer autre chose que la musique ». A ce moment (1785), elle composait avec une ardeur que son inexpérience ne décourageait point. Elle réclamait la collaboration des musiciens les plus en vue, de Sarti, de Mozart [1] ; elle priait d'Oleyres de s'informer si Paisiello, auteur du *Barbier de Séville*, serait homme à écrire avec elle la musique d'un petit opéra-comique, l'*Incognito*, dont l'idée est « heureuse et nouvelle » : il s'agit de deux jeunes paysans qui se donnent pour un prince et son chambellan voyageant incognito. Son correspondant se tire d'affaire par un badinage :

« L'incognito des princes est tellement à la mode aujourd'hui, surtout dans ces contrées ultramontaines, qu'on y voit souvent passer de très petites Altesses, dans l'incognito le plus rigoureux, qui seraient fort empêchées à paraître d'une autre manière... »

Puis il lui donne l'adresse de Cimarosa, à Naples. Refus de Cimarosa, on le pense bien :

« De désespoir, s'écrie-t-elle, je me mis, il y a huit ou dix jours, devant un clavecin tout désaccordé — nous n'avons point d'accordeur dans ce pays ! — et je fis de la musique et la notai. Ensuite, j'ai fait venir Gaillard, premier violon de Neuchâtel, et avec un petit battement de cœur, je lui ai remis mon papier... Depuis ce premier essai, je n'ai rêvé que musique. »

Elle se tourne de tous côtés ; on lui a parlé d'un certain Meunier :

[1] Sarti était alors en Crimée. Elle lui envoya là-bas les *Phéniciennes* : « Ce sera presque les faire retourner dans leur pays », écrit-elle à d'Oleyres. Elle les envoya aussi à Mozart, à Salzbourg.

« On m'a dit qu'il était de Grandson : il aurait trouvé un peu plus beau d'être d'Yverdon. Cela cadre bien avec le reste. Il y a un certain Clementi par le monde, qui joue divinement du clavecin et compose plus vite que je n'écris, mais depuis qu'il a enlevé une demoiselle de Lyon, et que le père de la demoiselle la lui a reprise, on ne sait où il est. »

Le séjour de Paris la servit mieux ; elle y trouva, nous l'avons vu, Tomeoni, qui mit sur pied la partition de l'*Incognito*. Mais ce qu'il lui fallait, c'était un compositeur à sa portée et à ses ordres. Nous la voyons, en 1789, s'adresser à un nommé Flath, de Mannheim, qui a donné un concert à Neuchâtel ; puis à Ghiotti, que Chambrier lui propose, mais qu'elle juge trop cher, car elle est, assure-t-elle, dans une phase de privations, « excepté, chose honteuse, les gravures et impressions de mes sublimes productions. » Elle veut parler sans doute du petit recueil de romances qu'elle publia et qui, chose à noter, est à peu près le seul de ses ouvrages qu'elle ait signé de son nom [1]. On y trouve une chanson qui eut un succès assez vif, et qu'on chanta beaucoup dans les salons de nos villes romandes :

L'amour est un enfant trompeur,
Me dit un jour ma mère...

« Enfin, écrit-elle à Benjamin Constant, j'ai pu me donner un musicien, un compositeur, bon artiste, mais froid. C'est ce qu'il me faut, non pas pour m'amuser, mais pour faire de très bonne musique ; car un grand génie musicien ferait sa propre musique, et non pas les remplissages qu'il faut à la mienne. »

Ce musicien, qui s'appelait Zingarelli, assez célèbre à cette époque, eut des élèves plus illustres que lui, Mercadante et Bellini [2]. Il passa plusieurs saisons à Colombier :

« J'attends Zingarelli, dit-elle encore à Benjamin (29 mai 1790), et j'espère que la musique me tiendra lieu de tout ce qui me manque. J'ai un excellent piano anglais que j'ai mis dans la chambre

[1] Voir *Bibliographie*.

[2] Zingarelli (1752-1837) dirigea le conservatoire de Naples. Il a écrit beaucoup de musique d'église, et plusieurs opéras dans les années 1785-1803. Pour autant qu'on peut préciser d'après les allusions de Mme de Charrière, le maestro dut faire à Colombier au moins deux séjours assez prolongés. Il y passa plusieurs mois dans la seconde moitié de 1790, puis y revint pour quelques semaines au printemps 1791.

à manger d'hiver. Mon ancien est toujours dans mon antichambre... Nous ferons la musique de l'*Olympiade*. C'est aussi le poème que Pergolèse avait choisi [1]. Son opéra manqua par la jalousie de ses rivaux enragés de sa réputation ; le nôtre pourra manquer faute de réputation. Des causes contraires pourront produire un effet semblable. »

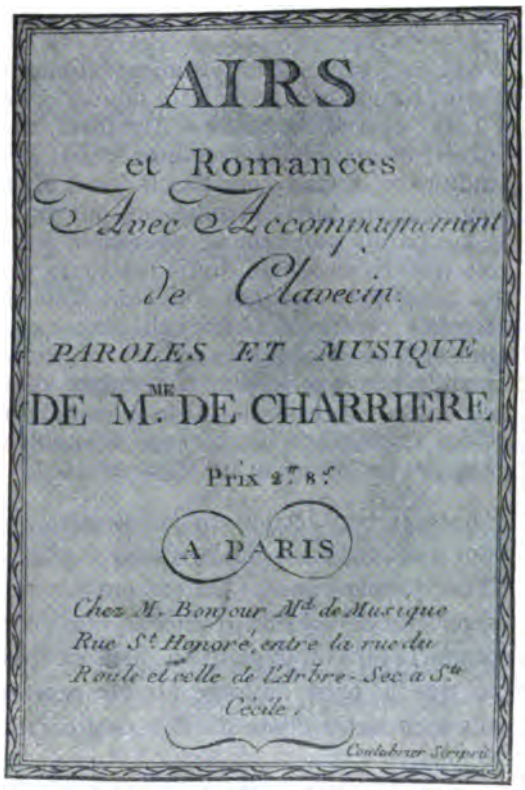
AIRS
et Romances
Avec Accompagnement
de Clavecin.
PAROLES ET MUSIQUE
DE Mme DE CHARRIERE
Prix 2f 8s
A PARIS
Chez M. Bonjour Md de Musique
Rue St Honoré, entre la rue du
Roule et celle de l'Arbre-Sec à Ste
Cécile.
Contrefaites Saisies

Elle travaille chaque jour de longues heures à son clavecin avec Zingarelli, refait avec lui la musique de plusieurs opéras, l'*Olympiade*, *Zadig*, le *Cyclope*, où il y a un délicieux petit air de chalumeau, que le maître risque de gâter en le corrigeant. Mais l'élève défend son idée, n'en démord point, et la collaboration devient orageuse :

« Si l'on pouvait, écrit cette étrange femme à d'Oleyres, si l'on pouvait vous faire entendre ce *Cyclope*, pour lequel nous avons pleuré, pour lequel nous nous sommes presque battus, et dont Zingarelli disait : « Quand on en ôte une note, il semble qu'on arrache l'âme à Mme de Charrière », — si on pouvait vous le faire entendre avec un accompagnement convenable, si un haut-bois ou une clarinette vous jouait l'air rival du *Ranz des Vaches*, je suis sûre que vous auriez du plaisir. M. de Tussan [2]

[1] Elle écrivait à Mme de Sandoz-Rollin : « Pergolèse est pour moi plus qu'un demi-dieu ». On se rappelle que Caliste expire aux sons du *Stabat mater* de Pergolèse.

[2] Le comte et la comtesse de Tussan résidaient pendant l'émigration au Löwenberg, près Morat, campagne que M. de Rougemont leur avait louée (voir le *Mémorial de J. de Norvins*, publié par L. de Lanzac de Laborie (Paris, Plon, Nourrit & Cie, 1896, T. II).

le jouait hier, cet air-là, dans notre jardin : il est joli, je l'ose dire, il est joli ! » (10 juin 1791.)

Zingarelli l'avait aidée auparavant à achever un petit opéra-comique, *Les Femmes*, dont le livret a été conservé [1]. Une répétition en fut donnée dans le salon de Colombier en novembre 1790 :

« Il est comique et vraiment comique, écrit-elle à l'ami de Turin. Nous espérons le faire donner à Paris. J'ai écrit pour cela à Laïs [2] et à M. le baron d'Aigalliers, mon protecteur en belles-lettres, et complaisant comme vous. Zingarelli compte le faire traduire et donner chez l'archiduc à Milan. Le poète et le musicien se sont bien querellés et ont fini par se bien entendre. Il me paraît que cela ne ressemble à rien d'autre et que c'est très joli. Nous avons repris ces jours passés mon cher *Cyclope*, qui a enfin trouvé grâce devant son correcteur. Il l'aimait et grondait contre lui... La belle chose que les arts ! Combien ils amusent, et combien ils font entre ceux qui les aiment un plus aimable lien que le jeu, les projets d'ambition, de révolution, de contre-révolution ! J'ai le plaisir d'oublier, au sein des duos et des ariettes, qu'il y ait une assemblée nationale, et des assignats, et un Maury et un Mirabeau. »

Laïs fit bon accueil au petit opéra : « On va copier les rôles pour rendre l'essai de la musique plus facile et plus agréable. Enfin, j'espère que *ça ira* (19 janvier 1791). » Et, grisée par cet espoir, qui devait être trompeur, elle s'écrie : « J'aime la musique comme la plus intéressante de mes occupations ». Nous ne croyons pas que le petit ouvrage ait été représenté à Paris, non plus qu'aucun autre opéra de Mme de Charrière [3].

[1] Il fait partie d'un lot de manuscrits de Mme de Charrière donnés par Mme Gaullieur à la Bibliothèque de Neuchâtel. Ce n'est qu'une bluette, assez gaie, dont les scènes alternent avec quatre ballets.

[2] Le célèbre chanteur (1758-1831).

[3] Gaullieur dit expressément (*Bibliothèque universelle*, septembre-octobre 1847, p. 352, n. 3) : « Elle fit représenter à Paris, à l'Académie royale, un opéra de *Zadig* ». Nous n'avons pas réussi à trouver la confirmation de ce fait. M. le professeur W. Schmid, de Neuchâtel, qui a eu l'obligeance de faire des recherches à ce sujet, a constaté que *Zadig* ne figure pas dans le catalogue, dressé par Lajarte, des ouvrages imprimés ou manuscrits conservés à la bibliothèque de l'Opéra. — A propos de *Zadig*, recueillons le passage suivant d'une lettre du baron d'Aigalliers à Mme de Charrière : « *Paris, 20 janvier 1791*... Il faut bien vous dire un mot de cette *Kora*, qui s'est trouvée si mal à propos sur votre chemin. Je ne sais de qui sont

Sa correspondance de l'année 1791 fourmille d'allusions à *Zadig*, opéra en trois actes. Déjà le texte est entre les mains du notaire Jeannin, l'homme d'affaires, le secrétaire, le factotum de DuPeyrou ; celui-ci écrit presque journellement à son amie, épluchant, critiquant, louant tour à tour. En juin, la musique, revue note après note par ce pauvre Zingarelli, est assez avancée pour que Mlle Moula en chante les principaux airs aux familiers de la maison. Nous n'avons pas la partition ; on peut supposer que les soins de Zingarelli, l'opiniâtre censeur, avaient réussi à lui donner quelque valeur technique. Mais que cet homme fut à plaindre !

C'étaient, on l'a vu, de terribles séances que celles qui mettaient aux prises l'élève et le maître. Une amie reprochant à la première de parler un peu malignement du second :

« Disons un mot de ma *méchanceté*, répond-elle. Je conviens que soit pour frapper ou caresser, ma main n'est pas *main morte*. Vous avez ri, *bonnes gens* ! Voilà ce qui entretient dans la perversité quiconque vous aime et désire vous amuser autant que je le fais. Je vous assure que je rends bien justice à Zingarelli, et pour tout dire, je souhaite de tout mon cœur qu'il revienne ; mais pour dire comme vous que, tel qu'il est, il me plaise, non, je ne saurais. On disait à une femme qui s'étonnait que tel homme eût pu inspirer une passion : *Madame, vous a-t-il aimée ?* Je dirai aussi à ceux qui me trouveraient trop peu enchantée de Zingarelli : *Vous a-t-il brutalisée ?* Ce qu'il y a de plaisant, c'est l'admiration que cette brusquerie et cette malhonnêteté inspiraient partout à la ronde : *Il n'est point flatteur*, disait-on, *c'est Mme de Charrière qui l'oblige, c'est d'elle qu'il peut attendre des services ;... eh bien, c'est elle qu'il contredit tout le jour*. J'en ai ri bien des fois et suis venue à croire que s'il m'avait battue, on l'aurait tout à fait canonisé.... Adieu, mon très cher aigle. ...J'ai reçu plusieurs lettres du Constant. J'ai beaucoup de choses

les paroles. La musique est d'un jeune homme nommé Méhul, qui a donné à la Comédie italienne *Euphrosine*, qui a eu du succès. Il a été moins heureux dans *Kora*. La première représentation fut donnée mardi dernier. Je n'y étais pas, mais je sus dès le soir même qu'elle n'avait pas réussi. ...Je fus avant-hier à la seconde représentation : la salle était déserte. Quelques personnes de bonne volonté criaient de temps en temps bravo, mais l'ouvrage eut encore assez peu de succès. ...Je trouve que c'est un opéra comme bien d'autres, qu'on va voir quand on n'a rien de mieux à faire et qu'on oublie en remontant en voiture. Il y a d'assez belles décorations ».

à faire et un opéra sur le tapis. *Ce matin à 10 heures, gelant de froid dans mon lit, à deux lieues de toute étincelle* [1].

Elle écrivait encore à son amie Mlle L'Hardy (15 novembre 1791) :

« Mon *Polyphème*, avec ses chœurs, ses ballets, et le spectacle qu'il demande, serait sûrement d'un grand effet. J'ose et puis bien le dire : le peu approuvant Zingarelli, qui ne s'admire jamais, qui me critique sans cesse, est forcé d'applaudir à ce fruit de nos querelles, de nos veilles, de nos pleurs. Oui, de nos pleurs. J'ai pleuré plus d'une fois, en me disputant avec lui sur une croche ou un demi-soupir, en soutenant un *ut* contre un *mi*. Zingarelli disait, les larmes aux yeux : « Ce *Cyclope* me fera devenir fou. Voici cinq fois que je l'ai refait ». Aussi, rien de banal, rien de traînant dans tout le *Polyphème*. »

Au fond, Zingarelli goûtait fort l'hospitalité de la maison et la vie qu'on y menait, mais il appréciait beaucoup moins les productions musicales de son élève. Il blâmait surtout — et non point seulement *in petto*, — la prétention qu'elle nourrissait d'écrire de la grande musique d'opéra. Mais elle n'en voulait pas démordre, et il devait, bon gré mal gré, la soutenir dans cette téméraire entreprise, comme parfois, dans nos Alpes, les guides sont contraints de hisser sur une cime un client qui prétend y parvenir à tout prix... Mme de Charrière, qui avait tant d'esprit, ne semble pas avoir compris jamais qu'elle tentait l'impossible ; c'est toujours le « violon d'Ingres » :

« Zingarelli, dit-elle, me trouvait trop hardie de prétendre à faire jamais autre chose que des romances, et quand, malgré lui, je me suis élevée un peu plus haut, surpris, tantôt de mon ignorance, tantôt de ce que, malgré mon ignorance, je faisais par ci par là des choses qu'il était forcé de trouver belles, et jaloux pour ainsi dire pour son art, qu'il trouvait devoir être étudié de longue main, il se mettait de très mauvaise humeur contre moi. J'ai escamoté ses avis parmi ses invectives. Jamais je n'ai osé écrire deux notes en sa présence.

...Il me tarde de vous montrer *Polyphème*. « La musique en est bonne, chaque note en est raisonnée », disait Zingarelli. Il aurait pu dire : Chaque note en a été contestée et pesée à toutes sortes de balances ; c'est en pleurant et en grondant que

[1] A Mlle Caroline de Chambrier, plus tard Mme de Sandoz-Rollin. (Sans date ; vraisemblablement, début de 1791).

nous avons achevé le morceau. (A J.-F. de Chambrier, 29 septembre 1792.) »

Elle resta néanmoins en relations très affectueuses avec le mæstro, qui, retourné en Italie, correspondait avec elle et voulait bien s'occuper encore de *Zadig*. Lorsque, dans les années suivantes, il remporta un grand succès avec un de ses opéras, d'Oleyres en donna la nouvelle à Colombier, où l'on s'en réjouit vivement :

LE MAESTRO ZINGARELLI

« L'opéra de Zingarelli est allé *aux nues* : je souligne ces mots comme l'a fait M. Chambrier ; c'est apparemment l'expression à la mode... On l'a demandé : qu'il aura fait une drôle de mine en venant recevoir les applaudissements du public ! Je crois le voir, les épaules touchant ses oreilles, ses coudes pointus en arrière, mais un joli sourire, moitié honteux, moitié content, aura un peu racommodé tout le reste. » (1792)

Pendant ses villégiatures à Cormondrèche, Chambrier d'Oleyres aimait à franchir la demi-lieue qui le séparait de Colombier, pour venir causer avec son amie des opéras nouveaux et entendre, avec une courtoise complaisance, les derniers airs qu'elle

avait composés ? Mais il était trop musicien lui-même pour en faire grand cas.

Sans doute, elle aimait passionnément la musique, — la bonne musique; — elle jouait bien du clavecin et chantait agréablement : ne faisait-elle point avec goût tout ce qu'il lui plaisait de faire ? Sans doute encore, elle a consacré à ses compositions musicales autant et plus de temps qu'à ses ouvrages littéraires : *Zadig* et le *Cyclope* lui ont coûté bien plus de peine que *Caliste* ou les *Lettres neuchâteloises*. Mais la valeur de toutes ces partitions devait être assez mince, à en juger par ce qu'il en reste [1], et si nous en croyons les juges compétents, — sans parler de ce juge incompétent, mais fort homme d'esprit, qui, après l'audition d'une sonate de Mme de Charrière, nous disait : « Je crains que cette musique ne soit pas bonne: je l'ai comprise» [2]. C'est de la musique très claire, en effet, terriblement claire, et qu'une certaine élégance d'allure n'empêche pas d'être enfantine. Si cette partie de l'œuvre de Mme de Charrière mérite qu'on en parle, c'est simplement parce qu'elle témoigne de sa prodigieuse, de son incessante activité d'esprit, de la persévérance de son vouloir, de la souplesse de cette intelligence ouverte à toutes choses et curieuse de tous les genres de victoire.

— — —

[1] Quelques sonates conservées au musée historique de Neuchâtel (voir *Bibliographie*.

[2] M. Félix Bovet.

CHAPITRE XIV

Madame de Charrière et Jean-Jacques Rousseau

« Si j'écris un grand nombre de choses, c'est que j'en ai un grand nombre dans la tête et dans l'âme. »
(Mme de Charrière à d'Hermenches).

Relations avec DuPeyrou ; ses billets à Mme de Charrière. — Plaidoyer pour Thérèse Levasseur. — Mme de Staël ; Barruel. — L'affaire des *Confessions* ; DuPeyrou et Moultou fils ; les *Eclaircissements*. — Mme de Charrière et Marion. — *L'Eloge de Rousseau*. — Le baron de Trenck.

Dix ans avaient passé depuis la mort de Rousseau ; la postérité avait commencé pour lui ; sa personnalité et son œuvre excitaient cet intérêt curieux qui s'attache toujours au grand homme récemment disparu. L'Académie proposait son éloge pour le prix d'éloquence ; la seconde partie des *Confessions* allait paraître et soulevait à l'avance de vives polémiques ; Mme de Staël, le comte de Barruel, d'autres encore, publiaient leurs écrits sur Rousseau. Mme de Charrière, qui parlait souvent de lui avec DuPeyrou, fut tout naturellement amenée à s'occuper, elle aussi, de l'auteur d'*Emile*. Elle le fit moins encore par goût personnel que pour défendre l'ami de Rousseau, qui était aussi son ami, le plus cher qu'elle eût à Neuchâtel. Sitôt que DuPeyrou fut attaqué, elle se jeta dans la mêlée avec tout l'élan d'une âme vaillante et généreuse.

Elle avait pour lui la plus haute estime, recherchait la société de cet homme sûr et bon. Très souvent, DuPeyrou faisait atteler son carrosse et venait passer l'après-midi à Colombier. Presque tous les jours il dictait à son valet de chambre Choppin — car sa goutte l'empêchait d'écrire — un billet pour son amie ; elle lui écrivait aussi journellement : de toute cette précieuse correspondance, il demeure quatre-vingt-huit lettres et billets de DuPeyrou. On y trouve des choses charmantes de bonhomie et de délicatesse [1].

« Je mène, écrit-il, la vie d'un ermite, non d'un mondain. Tout ce que j'ai pu imaginer de mieux, c'est de me jeter dans le passé. Dès que j'ai terminé ma besogne de la journée, qui n'est ni gaie, ni petite, je défais un paquet du temps passé, resté cacheté, étiqueté depuis trente à quarante ans, et dont il ne me reste aucun souvenir... Je les trouve aussi neufs qu'il pourraient l'être à l'enfant qui vient de naître. Cela me prouve que notre identité ne s'étend pas autant que notre existence. Il m'a fâché beaucoup de brûler des choses charmantes en vérité. »

La bienveillance extrême, la douceur de caractère de ce galant homme, nous sont attestées par tous ses amis.Mais on juge surtout des gens par la manière dont ils traitent leurs inférieurs :

Ce matin, écrit DuPeyrou à son amie, j'ai l'âme bien inquiète et bien triste. Imaginez que mon lait ne m'a été servi qu'une heure plus tard, et que la cause de ce retard est la disparition de la fille qui a soin de cette partie, fille honnête, active, et qui, depuis maintes années qu'elle sert dans la maison sans reproche, ne s'est pas fait un malveillant. On ne sait quand elle est sortie, ni ce qu'elle est devenue. J'ai bien peur qu'un chagrin secret ne l'ait conduite à quelque mouvement de désespoir.Choppin m'apprend que depuis quelques semaines elle paraissait avoir du chagrin. Il y a trois jours que Mlle DuPeyrou s'étant baignée et cette fille l'ayant servie au bain, me parla le lendemain d'un chagrin qu'elle lui avait avoué ressentir sans s'ouvrir davantage, et j'avais résolu de lui parler à ce sujet la première fois que je la rencontrerais ; et malheureusement je ne l'ai pas rencontrée, et je me reproche presque de ne l'avoir pas mandée exprès... »

Tel était l'homme, le maître de maison. Sa religion, qui ressemblait à celle de Rousseau, se teintait d'un optimisme confiant.

[1] DuPeyrou a ordonné par testament la destruction d'une partie de ses papiers. Les lettres de Mme de Charrière ont dû être brûlées.

Le fatalisme un peu amer où s'arrêtait son amie n'était pas fait pour une âme comme la sienne :

« Pour moi, lui disait-il, j'avoue que s'il me fallait adopter pour mon refuge le sentiment qui vous est salutaire, ce serait la mort la plus prompte qui deviendrait mon asile. Mais, ignorance pour

PANNEAU DÉCORATIF DE L'ANCIENNE MAISON DUPEYROU
(20, Rue du Coq d'Inde)

ignorance, je préfère celle qui me persuade que tout est bien ordonné à une fin utile et sage, qui satisfait ma faible intelligence ainsi que mon cœur. Je souffre dans mon corps, parce qu'il est sensible à la douleur comme au plaisir physique. Je souffre dans mon âme parce qu'elle est sensible aussi à la haine comme à l'amour. Cette sensibilité, fallait-il nous en priver parce qu'elle peut nous nuire ? Otez le mal, que devient le bien ? N'est-ce pas l'ombre et la lumière ? Voilà cependant la grande objection contre une cause intelligente ! »

Ainsi causaient ensemble les deux amis. DuPeyrou était le confident littéraire et le critique le plus écouté de l'auteur de *Caliste*. Non seulement il faisait copier par ses secrétaires les manuscrits qu'elle lui envoyait, traitait avec l'imprimeur — Witel, Fauche ou Spineux, — mais il faisait l'office de censeur avec une parfaite sincérité :

« Monsieur DuPeyrou, écrit-elle, est toujours mon aristarque sévère ; je me défends quelquefois comme un tigre contre ses critiques ; d'autres fois, je les adopte avec la douceur d'un mouton. » — « Je crois, lui écrit-il, que trop de facilité est un mal, que trop de paresse l'est aussi, que vous êtes atteinte de ces deux maux, dont l'un complète l'autre. Car, sans la paresse, vous corrigeriez avec facilité, et sans la facilité, vous auriez moins à corriger. »

L'admiration pour Rousseau, qui, chez DuPeyrou, était une sorte de culte, fut entr'eux un lien de plus, et sans doute un inépuisable sujet de conversation. Quel dommage que DuPeyrou n'ait pas écrit de souvenirs sur son illustre ami ! Quel dommage que Mme de Charrière n'ait pas noté tout ce qu'il lui racontait ! Du moins avons-nous les petits ouvrages qu'elle a consacrés à Rousseau et qu'il est temps de feuilleter.

Sa générosité naturelle s'indignait contre ceux qui, tout en exaltant Rousseau, en prenaient occasion pour malmener sa pauvre Thérèse. Ainsi venaient de faire Mme de Staël et le comte de Barruel.

Dans la sixième de ses *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, Mme de Staël se montre bien dure pour la veuve du grand écrivain : « *L'indigne femme qui passait sa vie avec lui* avait appris assez à le connaître pour savoir le rendre malheureux... » Et, admettant le suicide de Rousseau, elle l'explique par la trahison de Thérèse : « Qui put inspirer à Rousseau un dessein si funeste ? C'est la certitude d'avoir été trompé par la femme qui avait seule conservé sa confiance.... » Puis, en note : « Peu de jours avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles inclinations de sa femme *pour un homme de l'état le plus bas.* »

Quant à Barruel, il avait inséré dans sa *Vie de J.-J. Rousseau* [1] une lettre où DuPeyrou lui expliquait la part qu'il avait prise

[1] *La Vie de J.-J. Rousseau*, précédée de quelques lettres relatives au même sujet, par le Cte de Barruel-Beauvert, Londres, 1789, p. 132.

à la publication de l'édition de 1782 : « Je n'ai, disait-il, concouru qu'en tierce part à la collection des ouvrages de Rousseau, imprimée à Genève, *au profit de sa veuve.* » — « Superbe emploi ! se récrie le comte de Barruel, s'il n'a pas été motivé par les dernières intentions du philosophe !... *Est-ce qu'on est obligé de fournir de la pâture aux couleuvres ? Non, mais les laisser vivre est une cruauté !* »

On juge si ce ton mélodramatique dut agacer une femme aussi spirituelle que Mme de Charrière et de quels yeux elle lut la cruelle accusation formulée par Mme de Staël, — qu'elle ne pouvait souffrir ! Elle donna libre cours à son ironie dans un petit pamphlet, aujourd'hui à peu près introuvable, intitulé *Plainte et défense de Thérèse Levasseur*. Nous connaissons la date précise où il fut composé, par cette lettre de DuPeyrou, lequel, semble-t-il, avait d'abord désapprouvé l'idée de son amie :

« 4 *décembre* 1789. Vous avez bien raison d'être opiniâtre ; cela nous a valu des rires délicieux et jusqu'aux larmes. En recevant hier votre paquet, j'en ai commencé la lecture à basse messe, mes deux cousines étant à travailler près de mon lit et babillant pendant que j'écrivais. Je ris, et je recommence tout haut ma lecture. Il n'y a qu'une voix pour l'impression ; je fais chercher Fauche, je lui propose le pamphlet, et sur parole il le prend, m'en promet une épreuve ce matin, que j'attends... Je me suis permis de mettre ma patte parmi vos jolis doigts et de changer mes *bienfaits* en *bons procédés*, et le *bienfaiteur* en *honnête et bon*. Vous verrez cela, j'espère, dès demain, en beaux caractères d'impression. Fauche part demain pour Besançon et il emportera cela avec lui, mais je vous conseille d'envoyer un exemplaire ou deux à Paris pour ou à un libraire, afin qu'il le réimprime et le fasse courir dans la Capitale, où certainement il prendra. Il est temps qu'on y rie un peu, et le morceau me paraît fait pour cela. Il est très plaisant, piquant et moral. »

Mme de Charrière tint à envoyer la brochure à Thérèse, car nous lisons dans une autre lettre de DuPeyrou : « La véritable adresse de Thérèse Levasseur est au Plessis-Belleville, près Dammartin, par Soissons. » — Elle écrivait d'autre part à d'Oleyres :

« 12 *décembre* 1789. Voici une petite chose qui s'est faite depuis que j'ai eu l'honneur de vous écrire, et qui, grâce à M. DuPeyrou, a été imprimée aussitôt qu'écrite, de sorte que de ma tête elle a passé au public en quatre jours. ...Vous en aimerez la simplicité, sinon bonhomique — il y a pour cela un peu trop de rigoureuse

justice, — du moins,.... je ne trouve point de mot. Ce que j'en pense, c'est qu'on y met les choses et les gens à leur place et à leur taux, tout simplement et tranquillement. M. DuPeyrou, à qui je craignais tant soit peu de déplaire avec mon M. N. O. P.[1], en a au contraire ri de bon cœur et a envoyé tout de suite à Fauche mon barbouillage, qu'il était le maître de jeter au feu. Ne voilà-t-il pas de part et d'autre une belle loyauté ? »

D'Oleyres s'empresse de la remercier de cette production « qui porte tellement les caractères de la réalité », qu'il semble que Thérèse elle-même « a conté ses raisons à son défenseur en le priant de parler pour elle ». — Ne dirait-on pas, en effet, qu'on entend la bonne femme se plaindre d'être malmenée dans des livres :

« Moi qui ne sais seulement pas lire les injures dont on m'accable, et qui ne pourrai ni lire ni signer la défense que je dicte aujourd'hui à une de mes amies, bonne et simple femme comme moi ! »

On la traite de « femme indigne », de « couleuvre » !

« Avec leurs gros mots et leurs grandes phrases, s'écrie-t-elle, ces messieurs font souvent tant d'effet sur de pauvres bêtes de gens, qu'on pourrait bien m'assommer un de ces jours par charité. Les femmes de Môtiers ne voulurent-elles pas prouver qu'elles avaient une âme en lapidant M. Rousseau, qui, à ce qu'on leur avait fait croire, prétendait qu'elles n'en avaient point ? »

Thérèse se demande aussi, à propos des torts qu'on lui reproche, pourquoi on attend les plus sublimes vertus d'une pauvre fille « qui ne savait ni lire, ni écrire, ni voir l'heure qu'il était sur le cadran », et à qui Rousseau « a fait l'honneur de donner son linge à blanchir et son potage à cuire ». Pourquoi exige-t-on d'elle bien plus que Rousseau lui-même ne lui demandait ? « On manque à mon égard, non seulement de bonté et de justice, mais d'un certain bon sens commun, le seul que j'aie eu, et sans lequel je doute que j'eusse trouvé grâce devant M. Rousseau. »

Ce « bon sens commun », elle en fournit la preuve dans ce petit discours adressé à Mme de Staël :

« Oui, Madame la baronne, vous manquez de bonté ; car vous dites du mal d'une pauvre femme qui ne vous en a point fait, et

[1] Allusion à ce passage : « Qu'importe à MM. G. et C. que ce soit M. N. O. ou P. qui ait fait imprimer les *Confessions ?* »

qui est dans des circonstances moins brillantes que les vôtres. Mon célèbre ami est mort : votre célèbre et respectable père est, Dieu merci, plein de vie ; vous êtes riche, vous êtes baronne, et ambassadrice, et bel-esprit. Et moi, que suis-je ? Vous manquez aussi de justice ; car vous avancez des faits qu'il vous est impossible de prouver, comme à moi de les réfuter pleinement, de sorte que je reste chargée à jamais d'une accusation grave et d'un soupçon odieux. ...Cela est-il juste ? Etes-vous juste ? Le serais-je, si, apprenant que vous avez eu le malheur de perdre quelqu'un qui vous est cher, je disais : *Un amour désordonné pour l'esprit a tourmenté, désespéré...* De plus, vous avez manqué de bon sens : d'abord, comme tout le monde, en voulant que je fusse une plus admirable personne que je n'avais de vocation à l'être, mais surtout en imaginant que M. Rousseau s'était donné la mort parce qu'il aurait découvert mon penchant, vrai ou prétendu, pour un homme de la plus basse classe. Que d'absurdités en peu de mots ! Est-ce la coutume, je vous prie, que les maris se tuent pour ces sortes de choses ? Et si ce n'est pas le parti qu'ils prennent d'ordinaire, fallait-il taxer de cette rare folie un philosophe de 66 ans ? Certes, pour une personne qui lui veut tant de bien, et à moi si peu, vous me faites bien de l'honneur, et à lui bien du tort ! Mais comme ce n'est pas votre intention, vous diminuez, tant que vous pouvez, l'extravagance supposée de l'un, et aggravez la faute supposée de l'autre : c'est *pour un homme de la plus basse classe* que M. Rousseau doit avoir découvert mon penchant. Plaisante aggravation pour la ménagère ! Plaisante excuse pour le philosophe ! Selon vous, il se serait donc mieux consolé si j'eusse aimé un prince ! Lui ! Jean-Jacques ! Allez, Madame, vous ne l'avez pas lu, si vous ignorez combien non seulement les classes lui étaient indifférentes, mais combien surtout il honora davantage Mme de Warens que Mme de Pompadour ! Vous êtes jeune, Madame ; votre esprit peut mûrir, vous pouvez vous défaire de préjugés qui aussi bien ne sont plus à la mode ; vous pouvez devenir à la fois plus raisonnable et meilleure ; et déjà vous avez quelque bon fond, puisque vous aimez tant monsieur votre père. Lisez donc attentivement les ouvrages de M. Rousseau, et pleurez sur cette partie de votre livre qui regarde sa vieille Thérèse. »

Barruel est expédié plus rapidement :

« C'est la mode, s'écrie Thérèse, de me donner des coups de patte: il a bien fallu qu'il fît comme les autres; et s'il a donné un peu plus lourdement, il y a là-dedans plus de malheur que de malice. »

DuPeyrou lui-même a son tour, et Thérèse lui reproche doucement ses torts :

« Il en a eu moins que les autres, mais il n'en devait avoir aucun : je n'étais accoutumée qu'à ses bons procédés... »

Son tort, c'est de n'avoir pas su défendre Thérèse à propos des profits que devait lui assurer la publication des œuvres de Rousseau : il aurait dû, dans sa lettre à Barruel, insister moins sur l'honneur que le grand écrivain avait fait à cette femme de lui donner son nom, et beaucoup plus sur les promesses qu'il lui avait réitérées de lui laisser de quoi vivre. Car enfin, ne l'a-t-elle pas servi pendant trente ans, « sinon avec une perfection de roman », du moins de son mieux ?

« Ah ! bon Dieu ! s'écrie Thérèse, que de femmes resteraient sans douaire, que de grands seigneurs sans pensions, s'il fallait, pour les obtenir, une conduite irréprochable et des services désintéressés ! »

Il y a aussi un fort joli morceau d'ironie sur les poulardes qu'on reprochait à Thérèse d'avoir acceptées de tel ou tel bienfaiteur, à l'insu de Jean-Jacques ; et, pour finir, elle suggère à DuPeyrou cette réponse aux accusateurs de Thérèse :

« Enthousiastes stupides ou hypocrites, n'appelez plus Rousseau votre maître, votre modèle, votre dieu, ou suivez mieux ses leçons et son exemple. Il voulait que les fautes de ses ennemis ne fussent publiées que longtemps après leur mort : ne noircissez donc pas, pendant sa vie, une femme qui ne vous offensa jamais ! »

Mme de Charrière écrit à B. Constant, avec qui la correspondance a repris de plus belle :

« On n'a plus trouvé de *Thérèse Levasseur* chez les libraires à Paris il y a déjà longtemps, et cependant il ne m'est pas revenu qu'on en ait beaucoup parlé. Les amis de Mme de Staël auraient-ils jeté au feu tout ce qu'on en avait envoyé ?... Cette folie a fort amusé le petit nombre de lecteurs à qui j'ai pris la peine de l'envoyer, et à Neuchâtel elle a eu grande vogue. Elle ne coûtait qu'un batz à la vérité, ou deux tout au plus ». (29 mai 1790)

Elle eut aussi l'approbation du fin lettré et du sincère ami qu'était M. de Salgas ; mais il ne loua qu'avec de justes réserves :

« *Genève*, 18 *décembre* 1789. Thérèse Levasseur a trouvé un fort bon défenseur. Je ne sais si elle le mérite. L'on ne voit rien dans la dernière partie des *Confessions* qui autorise à le croire, et il est bien difficile de justifier la conduite qu'elle a tenue depuis la mort de son mari. Vous qui plaidez si bien les causes douteuses,

ayez la bonté de me dire ce qu'il faut penser du différend qui s'est élevé entre M. DuPeyrou et MM. les libraires Barde et Manget. L'idée avantageuse que j'ai de M. DuPeyrou me fait voir avec peine que toutes les apparences de tort sont de son côté. Si vous

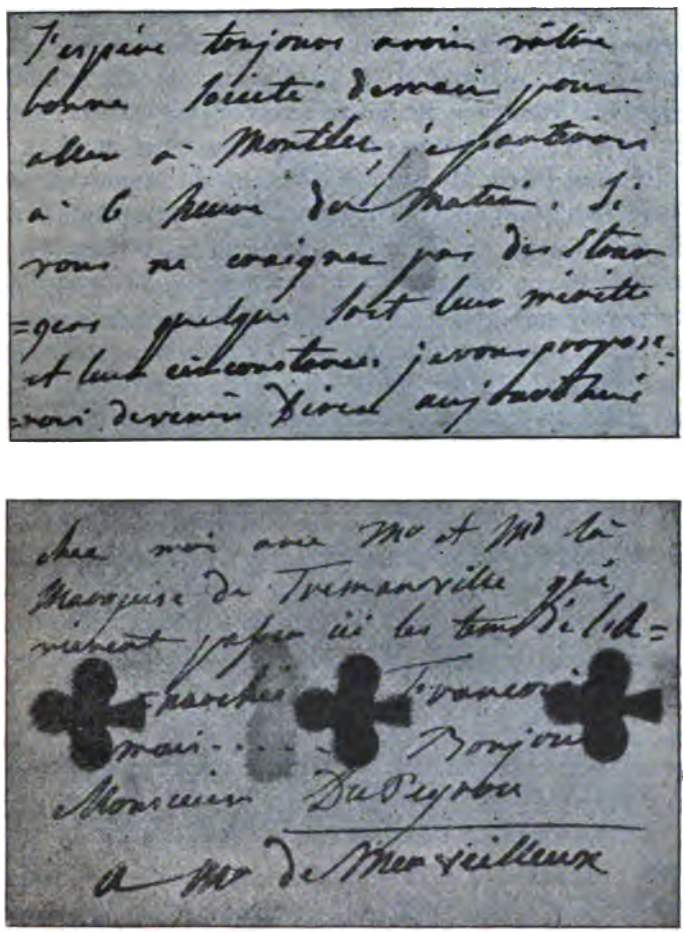

AUTOGRAPHE DE DUPEYROU

défendez bien, vous attaquez mieux encore : *Intermissa diu rursus bella moves. Parce, precor ! precor !* »

La fin de cette lettre fait allusion à la querelle où DuPeyrou se trouvait engagé depuis quelques semaines et que nous devons raconter brièvement.

La première partie, soit les six premiers livres des *Confessions*, avait seule paru dans l'édition de 1782, entreprise au profit de la veuve de Rousseau par messieurs Moultou, de Girardin et DuPeyrou. Ce dernier avait entre les mains — outre les originaux des pièces justificatives se rapportant aux *Confessions*, — une copie de la seconde partie, qu'il tenait de Moultou ; et cette seconde partie, affirmait-il en s'autorisant de « la volonté très expresse » de Rousseau, ne devait « voir le jour qu'au commencement du siècle prochain ». Mais Moultou était mort en 1787. Son fils aîné, Pierre Moultou, dépositaire du manuscrit confié à son père, redoutant quelque publication de contrebande et cédant à l'impatience du public, crut devoir autoriser l'impression de la seconde partie des Mémoires, sous réserve de la suppression de certains noms propres et de quelques jugements sévères de Rousseau. Il traita avec les libraires Barde et Manget, de Genève, qui annoncèrent la prochaine apparition de l'ouvrage.

On crut, en général, que cette publication était faite sur l'initiative de DuPeyrou, qui, étant seul nommé dans l'édition de 1782, passait pour être le dépositaire des *Confessions*. La délicatesse de ce galant homme s'alarma : pouvait-il laisser croire qu'il fût capable de trahir la confiance de Rousseau, en devançant le terme fixé pour la publication des Mémoires ? Il envoya donc au *Mercure de France* une *Déclaration* (qui parut dans le numéro du 21 novembre 1789), par laquelle il décline toute responsabilité dans l'édition des libraires genevois :

« Je suis certain, ajoute-t-il un peu lourdement, que l'ouvrage ne peut avoir été livré ou acquis que par des moyens peu délicats, puisqu'il ne peut être publié aujourd'hui que par la violation de la volonté très expresse de son auteur. »

Cette phrase visait M. de Girardin, qui, à la mort de Rousseau, s'était emparé d'une copie des *Confessions* que l'auteur avait conservée par devers lui. Mais Barde et Manget, se croyant mis en cause, répondirent par une lettre très vive (27 novembre), adressée à DuPeyrou, qui répliqua le 2 décembre; le 5, les libraires signaient leur duplique. Tous ces documents furent réunis en une brochure [1]. On y trouve, outre les pièces que nous venons

[1] *Pièces relatives à la publication de la suite des Confessions de J.-J. Rousseau.* — Voir sur cette affaire les *Mémoires* de Fauche-Borel

d'indiquer, un garde-à-vous adressé par les éditeurs genevois au public contre l'édition de la suite des *Confessions* que DuPeyrou avait pris le parti d'annoncer, et que Barde et Manget qualifient à l'avance de *contrefaçon*. DuPeyrou, en effet, ayant constaté que les éditeurs genevois avaient fait subir au texte original diverses altérations — sous prétexte de faire disparaître

LOUIS FAUCHE-BOREL

« les traits trop amers », — s'apprêtait à imprimer chez Fauche, à Neuchâtel le texte authentique de Rousseau. La brochure dont nous parlons contient enfin une lettre signée *le Dépositaire des Mémoires de Rousseau*, où Moultou déclare qu'il ignorait, et

I, p. 37-8. Sébastien Mercier, qui avait séjourné à Neuchâtel et fréquenté l'hôtel DuPeyrou, fut un moment soupçonné d'avoir pris copie de la suite des *Confessions*. Mme de Charrière entretient d'Oleyres de cette histoire (7 juin 1789).

que son père a toujours ignoré le prétendu délai fixé par Rousseau pour la publication ; que Rousseau, en remettant à Moultou une copie des *Confessions*, l'avait laissé juge du moment où il conviendrait de les donner au public ; et que le mécontentement manifesté par DuPeyrou provenait de ce qu'en cette affaire il poursuivait un intérêt de lucre.

Cette polémique fit le bruit qu'on se peut aisément figurer [1]. Puis, bientôt, parut à Neuchâtel l'édition de DuPeyrou, qui porte la date de 1790. Elle est « enrichie » d'une série de lettres inédites de Rousseau. Au début du premier volume, on trouve quelques échantillons curieux des changements apportés par Moultou au texte original, placé en regard du texte imprimé. Ce ne sont pas de simples suppressions, mais de véritables altérations, dont on a souvent peine à comprendre le motif, si bien qu'on se demande de quel côté est la « contrefaçon ». Puis, dans une courte lettre, Fauche-Borel fait l'éloge de DuPeyrou et le remercie de lui avoir confié cet ouvrage, qu'il offre au public comme les « prémices » de son imprimerie naissante. Vient ensuite un *Discours préliminaire*, où DuPeyrou, reprenant toute la question qui a fait l'objet de sa querelle avec les libraires genevois, fournit sur tous les points des explications d'une netteté décisive.

Mme de Charrière avait mis la main à tout cela, comme le révèlent ces lignes adressées à Benjamin Constant :

« Si quelque jour la nouvelle édition des *Confessions* vous parvient, sachez que l'avertissement du libraire est de moi, l'épître à M. DuPeyrou aussi de moi (mais l'idée d'en faire une n'est pas de moi, elle est bien de Louis Fauche-Borel) ; ensuite vous reconnaîtrez bien encore quelques mots, quelques phrases, mais vous garderez pour vous cette reconnaissance, sans en dire un seul mot. »

[1] DuPeyrou, qui n'était pas toujours adroit, était certainement d'une probité scrupuleuse. Lors des négociations qui préparèrent l'édition de Genève, il faillit déjà se tâcher parce que le prospectus semblait promettre au public la totalité des *Confessions*, tandis qu'en réalité on ne lui en donnait que les six premiers livres. « Je vous déclare une fois pour toutes, écrivait-il aux éditeurs genevois le 15 mai 1779, que je romps toute affaire et tout commerce, s'il faut employer des moyens qui me répugnent et qui déshonorent la qualité que nous professons d'être les amis de l'homme le plus vrai... ». (Cette lettre figure dans un curieux dossier que possède la Bibliothèque de Genève, relatif à l'édition générale de 1782).

Le 26 décembre, DuPeyrou écrit à son amie :

« Il ne me reste qu'à savourer la douceur d'être défendu par vous avec cent fois plus de talent que je ne puis en mettre à me défendre moi-même... Je suis bien impatient de voir les *Eclaircissements*... Ils doivent être prêts aujourd'hui. »

Ces mots font allusion à une brochure que préparait Mme de Charrière, et où se posant en témoin impartial et désintéressé, elle saisissait l'opinion de la querelle engagée entre DuPeyrou et ses adversaires. Ce petit écrit : *Eclaircissemens relatifs à la publication des Confessions de Rousseau*, est un de ceux où l'auteur a mis tout son zèle, avec infiniment d'esprit. Elle se présente modestement comme la « mouche du coche », par cette épigraphe :

Dame mouche s'en va chanter à leurs oreilles
Et fait cent sottises pareilles.

Elle a soin d'ajouter qu'elle écrit « moins pour M. DuPeyrou que pour la vérité ». De fait, elle commence par railler l'attitude prise par DuPeyrou, et reproche à ce modeste de n'avoir pas assez compté sur sa réputation d'honnête homme. Il s'est donné, en cherchant à prévenir les soupçons du public, une peine superflue, et ses précautions lui ont attiré des reproches fâcheux. Cette critique adressée à son ami est habile, elle nous prédispose à croire ce qui suit. L'auteur nous raconte que si, à un moment donné, Rousseau se défia de DuPeyrou ; que s'il a, sous cette impression, tracé de lui dans ses mémoires le portrait dédaigneux et froid qu'on connaît (et que Moultou avait eu soin de rendre public), sa défiance n'alla pourtant pas jusqu'à redemander à son ami de Neuchâtel les papiers si précieux qu'il lui avait confiés. Mieux encore, Mme de Charrière révèle un détail qu'on ignorait : à savoir que Moultou lui-même avait un jour perdu la confiance de Rousseau, et qu'elle tient le fait de Moultou, qui était venu la voir à Colombier, lors de ses entrevues avec DuPeyrou. Ce passage des *Eclaircissemens* mérite d'être cité :

« M. Moultou m'a lui-même raconté les soupçons que Rousseau avait pris contre lui, et la scène de raccommodement qu'il y eut entr'eux. Rousseau le dispensa de se justifier, et ils pleurèrent sans que rien eût été éclairci. Je trouvai cela encore plus commode

que dramatique, et j'écoutai M. Moultou avec un embarras dont il s'aperçut... Si l'on me demande : Qui êtes-vous pour qu'on vous croie ? je réponds que, si je ne me nomme pas, je me fais suffisamment deviner, et que ceux qui me devineront ne pourront pas s'empêcher de me croire. »

Plus loin, elle discute avec gaîté la défense de Rousseau de publier ses *Confessions* avant la fin du siècle, et insinue que le grand écrivain ne serait peut-être pas bien fâché de voir ses prescriptions méconnues :

« Rousseau pouvait-il désirer bien vivement que ceux qu'il accusait d'avoir fait le malheur de sa vie, n'en apprissent rien, n'en souffrissent en rien. Qu'on remarque dans ces *Confessions* certains tableaux plaisants, où pas un mot n'est hors de sa place, où le son même des mots concourt avec le sens pour égayer le lecteur ; et qu'on se demande si Rousseau n'était pas pressé de leur faire produire leur effet. »

Nous devons à cette brochure, à côté de fins aperçus, bien des renseignements de détail. L'auteur note, en passant, ce fait, très honorable pour son ami, que « la maison de DuPeyrou était le rendez-vous de ceux qui s'occupèrent de Rousseau après sa mort ». Elle nous conte que le prince Henri de Prusse, lors de son passage à Neuchâtel (1784), demanda à DuPeyrou de lui montrer la suite des *Confessions*, et que celui-ci osa refuser, n'ayant pas reçu la permission expresse de Moultou, de qui il tenait sa copie. DuPeyrou considérait le dépôt comme inviolable, et Moultou en pensait autant. Or voici qu'on annonce à Genève ce livre tenu secret si soigneusement ! On conçoit la stupeur de DuPeyrou. Qui donc avait trahi la volonté de Jean-Jacques ? Qui avait livré le manuscrit aux libraires ? DuPeyrou, sentant que le soupçon d'indélicatesse pouvait s'égarer sur lui, protesta par précaution :

« Il eut peur, dit Mme de Charrière, d'être soupçonné d'une partie de ce qu'il n'aurait pu pardonner à d'autres : cette fois, M. DuPeyrou, que Rousseau trouvait froid et flegmatique, ne l'était peut-être guère plus que Rousseau en pareille occasion ne l'eût été. »

Sur ce trait pénétrant et qui porte, elle constate l'esprit nouveau d'un temps qui ne respecte plus aucun voile. Elle remarque — et ceci est d'une certaine portée — que la Révolution semble

inaugurer, à cet égard aussi, une ère nouvelle. L'opinion se fait juge de toutes choses, et entend tout connaître pour tout juger :

« Il me semble que nous allons vivre sous un régime moral moins lénitif et moins amphigourique que par le passé... On ne pourra plus, tout chargé de soupçons, marcher pourtant tête levée, parce que les soupçons ne se laisseront plus accumuler craintivement sans mot dire ; et d'un autre côté, le moindre mot positif de blâme ne tirera plus à une si grande conséquence, parce qu'on ne peut ni intenter chaque jour des procès, ni se battre sans cesse. M. le comte de Mirabeau a déjà montré, à ce qu'on dit, qu'il était de cet avis-là. Mille préjugés ont été détruits, quoi qu'on n'en voulût qu'à quelques-uns, et peut-être qu'il a été détruit plus que des préjugés. »

Que résultera-t-il de ce changement des mœurs, si finement noté ? « Le vernis est tombé, dit-elle, mais ce qu'il couvrait s'amendera-t-il ou sera-t-il seulement plus hideux ?» Elle ne conclut pas : « Ce qu'il y a de bien sûr, c'est que les temps, soit qu'on les trouve meilleurs ou pires, sont autres ». Elle prévoit, au surplus, que le public va devenir toujours plus indifférent aux lettres, et que, dans dix ans, on ne se mettra guère en peine de ce que fut Rousseau. Le fils de Moultou aurait donc été fondé à dire : « On me presse de publier les *Confessions ;* je cède ». DuPeyrou n'aurait eu qu'à y consentir, mais en s'opposant à toute mutilation du manuscrit.

Et ici, Mme de Charrière fait bonne justice de l'argument de Barde et Manget, qui prétendaient n'avoir retranché de leur édition que « des injures grossières, plates et basses, aussi peu glorieuses à leur bilieux auteur qu'inutiles au public ».

« Il serait trop singulier, s'écrie-t-elle, que Rousseau eût été plat et grossier à point nommé, quand il convenait à ces messieurs de le trouver tel. Rousseau est mort, il se laisse juger ; mais moi qui fais partie du public, je déclare que je n'ai point donné de mission à MM. Barde et Manget pour juger pour moi de ce qui m'est utile ou inutile ».

Elle invite, en terminant, M. Moultou le fils à lever le masque, et même lui épargne ce soin, puisqu'elle le met librement en cause, et nomme en toutes lettres cet homme si prudent. Que Moultou écarte donc le voile, d'ailleurs transparent, qui le couvre:

« Alors, content de lui-même, il cessera d'être injuste envers les autres ; il avouera franchement que c'était par humeur qu'il accu-

sait M. DuPeyrou d'avoir suivi dans cette affaire les conseils de l'avarice ou de l'avidité. Il sait bien, M. Moultou, qu'il n'en est rien ; qu'au défaut qu'a M. DuPeyrou d'être riche (défaut, au reste, peu odieux sans doute, puisqu'on redoute si peu de l'avoir), il ne joint pas le défaut, le véritable défaut, de vouloir à tout prix devenir plus riche. »

La fin de la brochure contient quelques particularités à retenir : Mme de Charrière nous apprend qu'elle rencontra à Plombières (1781) le baron d'Holbach, qui lui dit « beaucoup de mal de Rousseau » et alla jusqu'à affirmer que Rousseau s'était tué ; sur quoi elle fait cette juste remarque : que les faux amis, qui, comme d'Holbach, ont contribué à rendre Rousseau malheureux, devraient chercher plutôt à se persuader et à persuader aux autres qu'il ne le fut pas au point de se donner la mort.

« Quant à Diderot, ajoute-t-elle — et ceci est un autre souvenir intéressant, — je l'ai vu plusieurs fois à la Haye, chez M. le prince de Galitzin. Il ne pleurait pas quand je le questionnais sur Rousseau ; mais il prenait un air de Tartuffe, parlait de mauvais cœur, d'ingratitude, d'amis indignement trahis, et se taisait du reste, par discrétion, par humanité !... »

Dans une note elle consigne cet autre renseignement :

« Leur conversation sur la question de l'Académie de Dijon me fut rapportée par Diderot comme elle l'est par Rousseau, sinon qu'il rendait sa réponse plus saillante. « Quel des deux partis me conseillez-vous de prendre ? — Belle demande ! Celui que personne ne prendra. »

On sent, à lire cette jolie brochure, éloquente, variée, vigoureuse de pensée, que Mme de Charrière éprouvait pour Rousseau une sympathie sans doute avivée par les récits de DuPeyrou ; mais elle l'aimait sans aveuglement, avec un peu de compassion et une admiration plus vive pour son génie que pour son caractère.

Les *Eclaircissements* parurent dans les premiers jours de 1790 : le 5 janvier, l'auteur les adresse à d'Oleyres en s'excusant de ne lui pas envoyer un petit conte qu'elle lui avait promis :

« La tracasserie faite à M. DuPeyrou est venue à la traverse. Je vous envoie la brochure qu'elle a produite, *encore toute mouillée.* On prétend qu'elle va m'attirer des ennemis ardents et de désagréables réponses. J'aimerais autant que non ; mais *A la garde !* comme on dit à Neuchâtel. Je n'ai pu me résoudre à me cacher

mieux que je n'ai fait, et m'étant signée quelquefois *la Mouche du coche*, l'épigraphe est presque une signature [1]. C'est donc par une sorte de pudeur, et non par poltronnerie, que je n'ai pas mis mon nom en toutes lettres ; cependant, je ne suis pas absolument sûre qu'une réponse bien mordante ne me fasse rien. Je me flatte un peu qu'on n'osera pas, tant je me suis montrée courageuse et méchante. Cette fois, ne prenant pas le masque d'une Mlle Levasseur, j'ai écrit de mon mieux. M. DuPeyrou avait trop négligé style et diction dans ce qu'il avait dit en hâte au public. »

Mme de Vassy, fille de M. de Girardin, publia aussi sur cette affaire une lettre [2] dont Mme de Charrière ne fut point émue :

« Je souhaite pour *les lettres* que Mme de Vassy ne soit jamais que la femme de *la lettre*, et tous ceux qui ont lu *la lettre*, et haïssent comme moi le précieux, l'entortillé, le sentimental déplacé, formeront le même vœu que moi. Vraiment, c'est une chose étrange que la peine qu'on prend pour cacher le sens que Dieu donne à la plupart des hommes et des femmes, sous des paroles qui ne signifient rien ! Le grand d'Espagne est bien honnête dans son jugement de moi [3], mais, en vérité, si j'ai quelque originalité, ce n'est, je pense, que celle de dire ce que je veux qu'on sache le plus clairement qu'il m'est possible. Je suis bien aise d'y avoir réussi à votre gré et au sien dans le dernier bourdonnement de la mouche. J'ai fort à cœur qu'il donne de M. DuPeyrou et de ses adversaires l'opinion que chacun d'eux mérite. (A d'Oleyres, 29 janvier 1790). »

Quant au bon public neuchâtelois, il considérait, semble-t-il, avec ahurissement l'activité fiévreuse de Mme de Charrière. D'Oleyres lui-même, qui avait une vie intellectuelle refusée à tant d'autres, écrivait à son parent Samuel de Chambrier :

« Cette dame-là compose une incroyable quantité de pièces fugitives sur les affaires de France. C'est un torrent de *facondité* (*sic*)... Elle imprime plus que jamais. Elle prend à partie les éditeurs des *Confessions* et défend M. DuPeyrou à outrance contre le marquis de Girardin et Moultou. Je fais lire ses brochures, qu'elle m'envoie dans leur primeur, au marquis de Serent, gouverneur des fils du comte d'Artois, qui la connaît mieux que vous et moi et m'en a

[1] Nous ignorons à quels opuscules elle peut bien faire allusion ici.

[2] Dans cette lettre, Mme de Vassy proteste contre l'affirmation de Mme de Staël que Rousseau s'était suicidé. Elle parut en 1789 à la suite d'une nouvelle édition de l'ouvrage de Mme de Staël.

[3] Allusion aux louanges de M. de Serent, transmises par d'Oleyres.

fait le portrait au naturel. Il fait un cas infini du mari... Je trouve dans l'air et même le tour d'esprit de M. de Serent des rapports marqués avec M. de Charrière (décembre 1789 ; janvier 1790). »

Le marquis de Serent, ayant lu une des brochures récentes (probablement la « plainte » de Thérèse), jugeait ainsi « ce petit écrit de notre amie, » à ce que rapporte d'Oleyres :

« Son imagination est vive, ardente, et a une originalité qui n'appartient qu'à elle. Je ne sais si elle a un intérêt plus particulier dans la cause qu'elle soutient, qu'elle n'en aurait eu à écrire sur toute autre matière. Mais il me semble que c'est son esprit beaucoup plus qu'une affection profonde, qui a dirigé sa plume. »

Ce jugement très fin est juste, mais incomplet. C'est sans grand enthousiasme pour Thérèse, on le conçoit, que Mme de Charrière s'est amusée à défendre la pauvre femme ; mais peut-être l'espoir d'être désagréable à Mme de Staël a-t-il beaucoup contribué à aiguiser sa verve.

La correspondance, toujours active entre Colombier et Turin, touche aussi à Rousseau. Pour donner plus d'intérêt à son édition des *Confessions*, DuPeyrou souhaitait d'y faire paraître les portraits des principaux personnages mis en scène. Et comme le début des *Confessions* nous transporte à Turin, Mme de Charrière pria le ministre de Prusse de l'aider à rassembler les portraits pour cette partie de l'ouvrage : il s'agissait du comte de Gouvon, de son fils l'abbé, de Mlle de Breil, que Rousseau dépeint si séduisante, etc... D'Oleyres confie à son cousin Samuel ses perplexités : on donnerait à la rigueur ces portraits pour les placer dans un livre d'histoire, mais *non dans un roman* (c'est ainsi qu'on envisageait donc les mémoires de Rousseau !) — et à Mme de Charrière il répond (21 décembre 1789) :

« On attend ici avec empressement la nouvelle édition que M. DuPeyrou annonce. Je voudrais fort pouvoir contribuer à sa perfection, par l'estampe du comte ou de l'abbé de Gouvon, que j'aurais pu vous envoyer, si les descendants de cette maison avaient agréé que ces estampes parussent dans les confessions d'un de leurs anciens domestiques. Il y a ici un portrait de Mlle de Breil, petite-fille du comte, et depuis lors comtesse de Verrue, qui répond à l'idée séduisante que Rousseau en donne ; il figurerait à merveille dans son premier volume ; mais comment obtenir une gravure de ce portrait d'une dame de la plus haute considération à cette Cour, et dont les descendants ne consentiraient

guère à un pareil usage de cette estampe si elle devait figurer avec celle de Mme de Warens ? J'ajouterai à cela qu'on ne lit ici les *Confessions* de Jean-Jacques qu'en s'en confessant à son confesseur, et la pénitence infligée pour un tel péché n'est pas légère ; tout au moins promet-on de n'y plus retomber. ...Voilà qui exclut de ce livre les estampes de la famille Solar. »

Elle riposte le 5 janvier 1790 :

« Il faut donc renoncer aux Solars, grâce à toutes les sottises de bigotterie et d'orgueil dont s'encroûtent les pauvres hommes ! Vraiment, j'ai mon espèce en horreur. Je ne vois que sottise et méchanceté. Voyez les complots et les assassinats toujours renaissants en France ! Vos cagots, vos roués, sont de sottes et vilaines bêtes, et il ne me plaît pas seulement de rire de l'aveu ingénu que vous me racontez. »

La fin de cette lettre contient une commission qu'elle qualifie elle-même de baroque : elle prie l'ambassadeur, — de la part de DuPeyrou, — de chercher à retrouver la pauvre Marion, cette jeune servante mauriennoise que Rousseau accusa, après la mort de Mme de Vercellis, de lui avoir donné un ruban qu'il avait dérobé lui-même :

« Si Marion vit, elle doit avoir près de 80 ans. On voudrait lui faire du bien ; c'est un peu tard sans doute, et je voudrais qu'on y eût pensé il y a 15 ans. C'était déjà assez tard. »

Elle écrit encore à d'Oleyres, qui se montrait sévère pour Rousseau :

« Nous sommes parfaitement de même avis sur Jean-Jacques. Au lieu d'entretenir la postérité de ses remords sur Marion, il aurait dû de son vivant la chercher et réparer sa faute. Il croit avoir pris chez l'abbé Gaime de vraies idées sur la vertu et des sentiments vertueux, et cependant il ne cherche pas Marion, qu'il aurait aisément retrouvée. Après la mort de Claude Anet, et la joie de posséder son habit noir, il croit que les larmes que cette vilaine joie fait verser à Mme de Warens, effaceront de son cœur tout sentiment vil de convoitise et de sordide intérêt. Cependant, nous le voyons depuis un peu voleur, parfois, souvent menteur, et plus souvent ingrat. Il se fait les mêmes illusions en se rappelant le passé, qu'on a coutume de se faire sur le présent. Chaque époque de sa vie, ou, pour mieux dire, chaque tableau à faire d'une époque, ou d'un événement, l'occupe tout entier : il ne songe qu'à le rendre plus beau ou plus hideux, selon les cas, et dupe de sa propre éloquence, il prend de ce qu'il peint

la même impression qu'il n'avait d'abord que cherché à en donner aux autres (février ou mars 1790). »

Les recherches que voulut bien faire le ministre n'eurent aucun succès. Marion resta introuvable, comme le pressentait Mme de Charrière.

« Je vous remercie, écrit-elle, de votre complaisance à vous informer de Marion. C'était déjà de ma part un pur acte de complaisance, que cet exercice que je vous ai demandé de la vôtre, car j'étais bien persuadée que cela était fort inutile. A dire vrai, M. DuPeyrou est presque aussi étrange en ceci que Rousseau : c'était après la mort de celui-ci qu'il fallait vite chercher Marion ; mais les idées viennent quand elles peuvent. »

Elle rempit de longues lettres à d'Oleyres de détails sur les fameux portraits ; elle écrit pour le même objet à vingt personnes ; si DuPeyrou l'en croyait, il s'adresserait à Thérèse. A Benjamin Constant elle dit :

« J'avais demandé à Mme de la Pottrie le portrait de Mme de Warens : — « Je ne l'ai pas, je ne sais pas qui l'a ». On demande à Mlle de Bottens : — « Il est entre les mains de M. Gibbon ». J'écris poliment et même flatteusement à M. Gibbon. Il me répond : « M. Gibbon est bien fâché, etc... ; le portrait appartient à la famille Polier, et M. Gibbon, étranger, ne peut se mêler de ces choses-là». Voyez comme tout cela est obligeant ! On dit que M. Dennel(?) me fait l'honneur de me haïr. Je l'ai vu trois instants, il y a plusieurs années. Les Lausannois n'ont pas pardonné mes *Lettres*. »

Le comte de Favria, sollicité aussi par d'Oleyres, avait complètement oublié son ancien laquais J.-J. Rousseau. Mme de Charrière ne s'en étonne point :

« La même chose, dit-elle, qui fait la destinée d'un homme, n'est pour un autre qu'un événement de peu d'importance. Nous ne nous rappelons pas tous les domestiques que nous avons pu voir dans la maison paternelle, ni tout ce que nous avons pu leur dire ; et si l'un d'eux, quelques années après, se trouve être un homme considérable, il peut bien se souvenir de nous sans que ce qu'il en dira réveille aucune impression dans notre cerveau. Pour Marion, si elle vit, elle se rappelera Rousseau. Mme Basile, si elle vivait, se le rappellerait aussi, car les scènes que Rousseau a retracées relativement à elle ont eu une égale importance pour elle et pour lui. J'avoue que je n'en suis pas encore au bout de mes étonnements sur cet étrange homme. Je l'admire

et me fâche contre lui encore tous les jours à neuf. M. le ministre Chaillet a dit avec assez de justesse, ce me semble, qu'il aimait les scènes, qu'il grossissait par plaisir les objets pour en faire un tableau frappant dont lui-même était un des personnages... M. DuPeyrou se fâcherait, je crois, s'il savait ce que j'ose vous dire ; j'aurais beau crier : « C'est M. Chaillet, c'est M. Chaillet ! » Je doute que cela me pût sauver de son courroux... (29 janvier 1790.) »

Ces réserves sur le caractère énigmatique de Rousseau ne l'empêchèrent pas d'entreprendre son éloge pour l'Académie française, qui avait mis ce sujet au concours. Cependant, comme, dans l'intervalle, la publication de la fin des Mémoires avait causé quelque scandale, elle eut un doute sur les intentions de l'Académie et s'en informa auprès de Marmontel, qui lui répondit :

« La sensation produite a été diverse, selon les esprits et les mœurs, mais, en général, nous sommes indulgents pour qui nous donne du plaisir. Rien n'est changé dans les intentions de l'Académie, et Rousseau est traité comme la Madeleine : *Remittuntur illi peccata multa, quia dilexit multum* [1]. »

Elle ne se mit à l'œuvre qu'au dernier moment, à la fin d'avril, ainsi qu'on le peut voir dans l'*Avis* qui précède l'éloge imprimé. Le manuscrit devait être à Paris avant le premier juin : il y fut. Le bon DuPeyrou l'avait fait copier en hâte par son secrétaire Jeannin et avait lui-même soigné l'expédition du paquet. Il était adressé au baron d'Aigalliers, membre de l'Assemblée nationale, qui devait le remettre à Marmontel, et qui eut aussi la bonté de corriger les épreuves de la brochure et de traiter avec l'éditeur [2].

C'est un joli morceau, non pas précisément d'*éloquence*, mais de critique et d'analyse morale, que ces soixante pages. Le style en est un peu plus orné peut-être que celui des précédents ouvrages de l'auteur ; une pointe de rhétorique lui donne par

[1] Nous citons cette lettre d'après Gaullieur (*Etudes sur l'histoire littéraire de la Suisse française*, p. 156, note).

[2] *Eloge de Jean-Jacques Rousseau, qui a concouru pour le prix de l'Académie française.* A Paris, chez Grégoire, libraire, rue du Coq Saint-Honoré, 1790. — La brochure fut mise en vente fin janvier 1791. Il en fut tiré 600 exemplaires in-8°, et 400 in-12°, pour que le format fût assorti à celui des diverses éditions de Rousseau. L'exemplaire se vendait 12 sols. (Lettre du baron d'Aigalliers à Mme de Charrière, 14 octobre 1790.)

instants le ton et l'allure qui conviennent à un éloge académique. La partie la plus originale est celle où Mme de Charrière analyse et décrit la constitution intellectuelle de Rousseau :

« Il naquit avec des organes tout à la fois forts et subtils. Ses sens étaient parfaits, et au moindre éveil, les vives impressions qu'ils avaient confiées à sa mémoire se renouvelaient avec une étonnante netteté. Ne serait-ce point la perfection des sens et celle de la mémoire qui formeraient ensemble une imagination forte et brillante ? »

Puis l'auteur montre comment une éducation étrangement décousue agit sur ce fond primitif. La sensibilité extrême de Rousseau, son imagination se développent sans contrainte, et par là il déconcerte tous ceux avec qui il est appelé à vivre. Aussi devient-il un incompris. Comme homme et comme écrivain, il est le jouet de sa propre imagination, et c'est là le secret de son prestige, de son pouvoir enchanteur. Il y a une page intéressante aussi sur le sens de l'harmonie, qui a exercé sur le génie de Rousseau une action insoupçonnée : « J'ai cru toujours que l'oreille de Rousseau avait fait Rousseau ce qu'il a été. » Idée paradoxale, qu'elle développe adroitement. Certes, elle a raison de dire que si Rousseau fut un médiocre musicien, c'est grâce à lui pourtant que « la langue française, qu'il trouva si rebelle à la musique proprement dite, se montrera la plus propre de toutes les langues à cette autre musique, à la musique du style, dont les effets imprévus, innombrables, se sentent en même temps au cœur, à l'esprit, à l'oreille, et au pouvoir de laquelle il est impossible d'échapper. » — Voilà une pensée féconde, dont un Bernardin de Saint-Pierre, un Chateaubriand, allaient bientôt fournir l'illustration éclatante. — Mais ce qu'elle admire le plus en Rousseau, ce sont ses *rêves ;* Rousseau a appris aux hommes à *rêver*. Le constater, n'est-ce pas résumer d'un mot la révolution littéraire opérée par Jean-Jacques ? Elle montre en lui le grand *rêveur*. Il a introduit jusque dans la sociologie un charme inconnu de ses devanciers :

« La voix de sirène manquait à l'abbé de Saint-Pierre. *Ce n'est pas d'avoir rêvé, mais de ne nous avoir pas fait rêver avec lui, qu'il faut lui faire un reproche.* Et c'est en cela seul qu'il a différé de Rousseau. Qu'es-tu donc, charme du style, charme puissant et indéfinissable !... »

Et la voilà célébrant la fraîcheur, la nouveauté du style de Jean-Jacques et cherchant le secret de son prestige. Elle n'hésite pas, enfin, à le louer de son optimisme consolant ; elle lui sait gré d'avoir cru à l'âge d'or, qui n'est pas matériellement vrai, mais auquel nous avons besoin de croire, car il nous faut rêver la perfection pour y tendre : « Si c'est plus qu'on ne peut faire et obtenir, ce n'est pas plus qu'il ne faut vouloir et tenter. »

Elle met d'ailleurs à nu les défauts de Rousseau, qui lui-même s'est montré sans réserve, et aborde la question de l'abandon de ses enfants : on peut discerner dans son œuvre le remords qui l'a torturé, lorsque, ayant évoqué devant ses contemporains un haut idéal moral, il a senti « combien il l'avait peu réalisé lui-même. »

D'Oleyres jugeait assez sainement ce discours dans son journal :

« C'est peut-être son meilleur ouvrage ; mais il ne peut guère être couronné, parce qu'il n'est pas proprement fini. L'auteur y parle de ce qui lui vient dans l'idée à propos de Rousseau; une pensée la mène à une autre ; mais malgré la justesse des pensées et la chaleur du style, c'est un ouvrage incomplet. »

Le discours de Mme de Charrière ne fut, en effet, pas couronné, et celui de Mme de Staël ne le fut pas davantage. S'il l'eût été, on concevrait mieux que Gaullieur et Sainte-Beuve aient vu dans cette rivalité une cause de froideur et même de brouille entre ces deux femmes. Nous verrons qu'il n'y eut jamais brouille entre elles, mais que Mme de Charrière opposa à toutes les avances de Mme de Staël une antipathie irréductible ; le concours académique n'y était pour rien. Elle écrivait à d'Oleyres, à la fin de 1789, en lui renvoyant les *Mémoires* du fameux baron de Trenck[1], une lettre où il est question et de ce personnage et de Mme de Staël. La page est intéressante :

« Quand il n'y aurait, dit-elle du baron prussien, que sa bonne volonté pour mon pays natal, je l'aimerais un peu. A Spa, mon

[1] Frédéric, baron de Trenck, né en 1726, était devenu l'amant de la princesse Amélie, sœur de Frédéric II. Cette liaison ayant été découverte, il fut enfermé pendant de longues années à Magdebourg; sa vie aventureuse est contée dans ses *Mémoires*, qu'il a lui-même traduits en français (Paris, 1789). Il mourut sur l'échafaud en 1794, le même jour qu'André Chénier.

père ne voulait pas qu'il m'entretînt de ses malheurs, tant il me nourrissait l'imagination. Je n'ai pas encore oublié sa tête à demi-chauve, ses yeux un peu égarés et ses grands gestes .On voit qu'il se considère comme une curiosité bien remarquable. Tant mieux, si cela le console de ses longs chagrins.

A propos de remarquable, on écrit à M. DuPeyrou que Mme de Staël s'est rendue si assidue à l'Assemblée nationale, y a fait tant de bruit, de gestes, de mines, a tant écrit de billets aux membres de l'assemblée, approuvant, conseillant, etc., que monsieur son père lui a dit d'opter entre cette salle et sa maison, ne voulant plus qu'elle retournât à l'une si elle voulait revenir dans l'autre. »

A défaut du suffrage de Paris, Mme de Charrière eut celui de son mari, ainsi qu'elle le dit plaisamment à une amie :

« M. de Charrière, tout M. de Charrière et mari qu'il est, a trouvé le discours fort éloquent, et m'a encouragée à hasarder l'épigraphe entière que j'avais dans la tête. Elle a tout l'air de vouloir être un vers :

His words were musick, his thoughts celestial dreams.

...Cela peint si bien Rousseau, et d'une manière si analogue à celle dont je l'ai peint !... M. DuPeyrou a été de l'avis de M. de Charrière, que quand on avait pareille chose dans l'esprit il fallait l'employer ; et lui, qui a conservé contre les lettrés de Paris une dent que lui avait donnée Rousseau, s'amuse de l'embarras où ils seront de déterrer la source de cette heureuse épigraphe. Il se fait une fête aussi de publier mon discours pour leur faire honte s'ils ne le couronnent pas. Il faut avouer, pour l'excuse d'une certaine irascibilité et amertume de caractère, que, où il n'y en a point, il n'y a guère de zèle et d'amitié. (A Mlle de Chambrier, 26 mai 1790). »

CHAPITRE XV

Nouveaux amis

« Le genre humain est une si détestable chose, qu'il faut s'attacher bien fort à quelques exceptions satisfaisantes. »
(Mme de Charrière à d'Oleyres).

Réconciliation avec Benjamin. — Confidences douloureuses. — Mort de Mme de Pourtalès. — Benjamin passe à Colombier ; *Turpe et Torpe*. — Caroline de Chambrier ; le ménage Sandoz-Rollin. — Susette DuPasquier. — Henriette L'Hardy. — Mme de Madeweiss. — Mlle Tulleken : un portrait de Mme de Charrière chez elle. — « Mon Henriette ».

Benjamin Constant, que son amie tenait au courant de tous ses travaux, était revenu au ton affectueux d'autrefois. Le 4 juin 1790, il annonce sa prochaine visite à Colombier :

« Il n'y a, écrit-il, que deux êtres au monde dont je sois parfaitement content, vous et ma femme. Tous les autres, j'ai non pas à me plaindre d'eux, mais à leur attribuer quelque partie de mes peines. Vous deux, au contraire, j'ai à vous remercier de tout ce que je goûte de bonheur. »

C'est peut-être à cette courte visite que se rapportent les lignes suivantes (sans date) adressées à d'Oleyres :

« Le pauvre Constant n'a pas souvent en lui-même cette gaîté qu'alors il communiquait. Il a trop souffert dans l'affaire de son père. Un prince d'Orange faible, un conseil de guerre composé d'ennemis, des Bernois vis à vis d'un homme du Pays de Vaud, il y a là plus qu'il ne faut pour tuer la gaîté la plus robuste. Deux choses m'ont fait plaisir pour M. Constant : il est content

de Brunswick comme d'un asile où il retrouve ce qui ailleurs s'est écorné de sa fortune, et il est extrêmement content de sa femme. »

Dans la même lettre, Benjamin lui rend compte d'une théorie du chevalier de Revel, envoyé de Sardaigne à La Haye, lequel pense que Dieu est mort avant d'avoir fini son ouvrage, — d'où l'imperfection du monde, tout se trouvant fait dans un but qui n'existe plus :

« Nous sommes comme des montres où il n'y aurait point de cadran, et dont les rouages, doués d'intelligence, tourneraient jusqu'à ce qu'ils se fussent usés, sans savoir pourquoi, et se disant toujours : « Puisque je tourne, j'ai donc un but. » Cette idée me paraît la folie la plus spirituelle et la plus profonde que j'ai ouïe, et bien préférable aux folies chrétiennes, musulmanes ou philosophiques des premiers, sixième et dix-huitième siècles de notre ère... Adieu, cher et spirituel rouage, qui avez le malheur d'être si fort au-dessus de l'horloge dont vous faites partie et que vous dérangez. Sans vanité, c'est aussi un peu mon cas. Adieu... Ne nous reverrons-nous jamais comme en 1787 et 1788 ? »

La réconciliation, on le voit, est parfaite. On peut se remettre à discuter, tout en évoquant les jolis souvenirs de la première amitié :

« Vous ne me paraissez pas démocrate, lui dit-il. Je crois comme vous qu'on ne voit au fond que la fourbe et la fureur, mais j'aime mieux la fourbe et la fureur qui renversent les châteaux forts, détruisent les titres et autres sottises de cette espèce, mettent sur un pied égal toutes les rêveries religieuses, que celles qui voudraient conserver et consacrer ces misérables avortons de la stupidité barbare des Juifs, entée sur la férocité ignorante des Vandales. »

Et, après avoir évoqué les souvenirs de Paris, de Mme Saurin-Schabaham, que nous avons cités, il termine ainsi :

« Adieu. Répondez-moi une bonne longue lettre. Envoyez-moi du nectar ; je vous envoie de la poussière, mais c'est tout ce que j'ai. Je suis tout poussière. Comme il faut finir par là, autant vaut-il commencer aussi par là. » (10 décembre 1790 ?)

Ce ton amer et détaché est continuel dans ses lettres. Si Mme de Charrière n'encourage pas son scepticisme, comme on le lui a injustement reproché, elle n'a pourtant rien de bien réconfortant à lui dire. Il existe d'elle une lettre, que Gaullieur

a publiée, et qui nous paraît importante — parmi tant d'autres — à cause de la confession sincère et attristée qu'elle contient. Elle nous montre comment s'était renouée la correspondance de Brunswick, de quel ton un peu craintif Mme de Charrière parlait à son jeune ami, et quelles étaient à ce moment les sombres pensées de cette femme à l'esprit si actif et au cœur si bon [1] :

[1] Cette lettre a paru dans la *Revue suisse* d'avril 1844, avec deux autres également adressées à Benjamin Constant, et communiquées par M. d'H. [d'Hermenches ?]. Elle porte la date du 30 août 1790. Il nous est malheureusement impossible de vérifier et, par conséquent, de garantir le texte de cette lettre, dont nous n'avons pas retrouvé l'original parmi les lettres de Mme de Charrière à Benjamin qui nous ont été confiées. En 1857, Gaullieur publia dans la même revue les *Lettres-Mémoires* de Mme de Charrière. Or nous y trouvons (p. 599) une lettre que Mme de Charrière aurait écrite, le 8 octobre 1774, à son frère Ditie, et où figure tout un passage de cette lettre à Constant du 30 août 1790, mais avec quelques variantes et transpositions. Comparons, par curiosité :

TEXTE DE 1844 : *A Constant.*	TEXTE DE 1857 : *A Ditie.*
Le temps d'une certaine simplicité romanesque de cœur s'est prolongé pour moi outre mesure, mais peut-il durer toujours et malgré la sécheresse de ma situation ? *En fait de littérature*, hors M. DuPeyrou qui dicte presque tous les jours à son valet de chambre *Chopin* un billet pour moi et à qui j'écris aussi presque tous les jours, il n'y a personne que je puisse occuper un quart d'heure de suite de ce qui m'intéresserait le plus vivement. Quand il s'agirait d'un livre comme l'*Esprit des loix*, personne n'y prendrait garde qu'en passant. Le tritrille, l'impériale, les nouvelles de France, absorbent tout...	Le temps d'une certaine simplicité romanesque de cœur, *qui s'était* prolongé chez moi outre mesure, *pourrait-il se prolonger avec* la sécheresse de ma situation ? Où trouver dans ce pays quelque enthousiasme, quelque persuasion que l'homme peut valoir quelque chose ? *L'imagination se dessèche en voyant tout ce qui est, ou bien on se croit fou quand on s'est ému quelques moments pour ce qu'on croyait qui pouvait être !* Hors M. DuPeyrou, *à qui je parle quelquefois de Rousseau*, qui dicte presque tous les jours à son valet de chambre un billet pour moi, et à qui j'écris aussi presque tous les jours, il n'y a personne que je puisse occuper un quart d'heure de suite de ce qui m'intéresserait le plus vivement. Quand il s'agirait d'un livre comme l'*Esprit des lois*, personne n'y prendrait garde qu'en passant. *Les cartes*, l'impériale et les nouvelles de *la vendange* absorbent tout ».

« Mon Dieu, que je suis fâchée que vous soyez faible et malade ! J'aurais encore mieux aimé, non pas peut-être votre oubli total, mais un caprice de votre part, une boutade dont vous auriez pu revenir. Au nom de Dieu, revenez aussi de cet état de langueur que vous me peignez si bien et si tristement. Ne vous faites point de violence ; seulement ménagez-vous, que votre nourriture soit saine et vos repas réguliers ; n'étudiez pas, mais lisez nonchalamment des romans et de l'histoire. Lisez de Thou ; lisez Tacite ; ne vous embarrassez d'aucun système, ne vous alambiquez l'esprit sur rien, et peu à peu vous vous retrouverez capable de tout ce que vous voudrez exiger de vous.

Je suis bien maladroite si j'ai en effet mérité le reproche que vous me faites, d'être dure quand vous êtes tendre, et tendre quand vous êtes dur, car j'ai exprimé le contraire de ma pensée et de mes impressions. Il se pourrait que j'aie été plus libre et plus franche quand je vous ai vu disposé comme autrefois, et plus réservée, plus cérémonieuse, quand j'ai cru qu'il fallait vous ménager pour ne pas entièrement vous perdre. Ce que je puis vous assurer, c'est que je n'ai pas eu un seul sentiment, ni mouvement de cœur, qui fût dur à votre égard, depuis que je vous ai revu il y a treize mois. Je fus très blessée d'une certaine lettre de LaHaye que je n'avais méritée en aucune façon. Je vous écrivis en conséquence, mais je gardai ma lettre. Vous m'avez écrit au nouvel-an : j'ai été transportée de plaisir. Vous m'avez encore écrit pour me dire : *Madame, je vous aime moins que... et que...* Je n'en doutais pas, mais je ne compris pas pourquoi vous me le disiez. Depuis, j'ai reçu encore une lettre *provisoire* de vous qui était fort douce ; je crois y avoir répondu avec beaucoup d'amitié, car je n'avais pas autre chose au cœur. Depuis, j'ai encore écrit, et encore... Voilà toute mon histoire...

Ajoutons, puisque l'occasion s'en présente, que tout le reste de la lettre à Ditie est composé de passages empruntés à d'autres lettres. Il y en a un, sur les vendanges, qui, en réalité, figure dans une lettre à Mme L'Hardy, de 1794. C'est à une autre lettre à Mme L'Hardy, aussi de 1794, que sont empruntées 3 lignes de la lettre à Ditie sur le mariage de M. de Pourtalès. Mais, en rapportant ces lignes à 1774, Gaullieur n'a pas fait attention qu'elles n'ont aucun sens à cette date, où il n'y eut aucun mariage Pourtalès. Enfin, les cinq dernières lignes de la lettre dite de 1774 sont empruntées à une lettre à Ditie du 19 avril 1772. La prétendue lettre du 8 octobre 1774 est donc une mosaïque de pure fantaisie. Ce qui achèvera sans doute de lui donner ce caractère aux yeux du lecteur, c'est que Ditie, à qui sa sœur est censée l'écrire le 8 octobre 1774, était mort *au printemps 1773 !* — Nous devons faire une réserve générale pour tous les textes publiés par Gaullieur dont nous n'avons pu vérifier les originaux. Ils ne sont heureusement pas très nombreux.

Ah! Sire, qu'il est difficile de parler franchement à votre majesté sans la fâcher un peu ! Et cependant, quelle majesté pourrait mieux soutenir l'examen de la rigoureuse franchise que votre spirituelle, sensée et très aimable majesté ! Pourquoi repousse-t-

MADAME DE SANDOZ-ROLLIN

elle mon pauvre mentorat, qui est si peu de chose, qui, venant de si loin, frappe si faiblement au but ? Par exemple, vous fâcherez-vous, Sire, si je vous demande encore le billet que M. de Charrière m'avait chargé il y a quelques mois de vous demander ? Un billet en peu de mots, pur et simple! Vous ne sauriez croire ce que je souffre quand il me semble que vous n'êtes pas en règle avec les gens que je vois. Ils ont beau ne rien dire : je les entends.

...Vous me demandez si j'ai renoncé à Cécile et aux voyages du fils de Lady Betty avec l'amant de Caliste. Hélas ! Je n'ai point renoncé, mais où retrouver quelque enthousiasme, quelque persuasion que l'homme peut valoir quelque chose, que le mariage peut être un doux, tendre et fort lien, au lieu d'une raboteuse, pesante et pourtant fragile chaîne ! L'imagination se dessèche en voyant tout ce qui est, ou bien on se croit fou quand on s'est ému quelques moments pour ce qu'on croyait qui pouvait être. Le temps d'une certaine simplicité romanesque de cœur s'est prolongé pour moi outre mesure, mais peut-il durer toujours et malgré la sécheresse de ma situation ? En fait de littérature, hors M. DuPeyrou, qui dicte presque tous les jours à son valet de chambre Chopin un billet pour moi et à qui j'écris aussi presque tous les jours, il n'y a personne que je puisse occuper un quart d'heure de suite de ce qui m'intéresserait le plus vivement. Quand il s'agirait d'un livre comme l'*Esprit des lois*, personne n'y prendrait garde qu'en passant. Le tritrille, l'impériale, les nouvelles de France, absorbent tout. Sur d'autres objets, je n'aurais que le secours d'une jeune personne qui voudrait tout faire pour moi [1], mais qui ne peut pas seulement me venir voir, à pied, quand il lui plaît, et qui, lorsqu'elle sera mariée, quoique plus maîtresse de ses actions, se trouvera encore moins libre, car son futur époux l'adore et certainement elle ne voudra pas lui faire le chagrin de le quitter souvent ; moi-même je ne voudrais pas le priver d'elle; il l'aime trop, et depuis trop longtemps, et avec une délicatesse trop grande, pour qu'il faille lui faire le moindre chagrin ; et il est cloué à Neuchâtel par un emploi le plus laborieux du monde. D'ailleurs, les avoir ensemble serait ne rien avoir.

...Je m'égare loin de ma réponse à votre question ; mais enfin vous voyez qu'il n'y a pas dans ma manière de vivre de quoi se ranimer pour des chimères aimables. Je n'oserais presque plus compter sur un lecteur.

...Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! Et vous éprouvez les mêmes choses ou des choses semblables; on ne vous entend, ni ne vous répond, ni ne vous aide, ni ne vous encourage ! Vous avez moins besoin que moi de secours ; vous savez mieux que vous savez, et n'avez pas comme moi ces moments où je ne sais pas seulement si j'ai le sens commun. Mais encore faudrait-il être connu et entendu. Si j'avais osé penser et dire : « Il ne faut pas vous fixer loin de moi et en me comptant pour rien, car je vous suis nécessaire », — comme on eût crié à la présomption, à la folie, surtout à l'égoïsme ! Quoi ! Vous voudriez sacrifier un jeune homme, son établissement, sa fortune, sa gloire, à vous, au plaisir de le voir ! La bonne mademoiselle Louise dit quelquefois : « Pour

[1] Mlle Caroline de Chambrier, qui allait devenir Mme de Sandoz-Rollin.

être comme vous étiez ici avec M. Constant, il fallait précisément qu'il fût malade ; sans cela, il se serait bien vite ennuyé, il aurait couru tous les jours à Neuchâtel. » Et je m'humilie à dire : Cela est vrai. — On ne veut pas seulement que quelqu'un s'imagine qu'il pourrait être aimé et heureux, nécessaire et suffisant à un seul de ses semblables ! Cette illusion douce et innocente, on a toujours soin de la prévenir ou de la détruire ! »

La *Revue suisse* disait justement de cette lettre et de quelques autres, qu'on y sent « la tristesse profonde d'une vie de femme où la sensibilité souffre et que les ressources du talent, du caractère, de la fermeté, celles même d'une célébrité choisie, n'ont pu guérir. Une grâce aussi charmante qu'aisée, un tour fin, vif, spirituel, une correcte et rare originalité dans l'élégance, tout est remarquable dans ces pages où il n'est pas une ligne, pas un mot qui sente la recherche ou la prétention, ou l'affectation, ni dans la manière, ni dans les sentiments. »

Elle essaie de réagir contre cette espèce de torpeur morale qui les envahit l'un et l'autre :

« En vérité, lui dit-elle (8 février 1791), il faut sortir un peu de soi pour n'être pas trop malheureux, comme il faut sortir de chez soi quand les maîtres s'y boudent, que les domestiques s'y querellent, que les cheminées fument... »

Sur quoi, elle se met à conter ce qui se passe autour d'elle :

« Il a fait extrêmement froid, et j'ai été un peu malade. Pour ressource, j'ai joué avec Mme de Trémauville [1] et M. de Charrière à la comète, jeu renouvelé de mon enfance et qui m'amuse assez. Quand je ne suis pas distraite, je joue assez bien, mais pour peu que je pense à autre chose, je fais d'horribles bévues, je perds, je me fâche, enfin cela ne m'ennuie pas.

« Mme Pourtalès [2] ne souffre plus. Quelques semaines avant sa mort, elle a compris que la mort était inévitable. Son despotisme et son impatience ont fini aussitôt, et hors quelques instants de douleur tantôt vive et tenant du désespoir, tantôt plus sourde et s'exhalant en larmes, elle s'est montrée résignée et courageuse. ...On n'a parlé que de cette femme pendant sa maladie, et encore à présent. Avec peu d'esprit et une beauté médiocre, mais beaucoup de grâces et de talents, et une grande fortune dont elle ne disposait qu'à la dérobée, elle a occupé le public et

[1] Une émigrée dont nous ferons bientôt la connaissance.

[2] Née de Luze, femme du célèbre négociant. Il a été question d'elle dans le chapitre VII. Elle mourut effectivement en février 1791.

sa société intime pendant 20 ans et plus. Elle était si aimable avec les étrangers, avec les survenants, que ceux de sa maison qu'elle venait de brusquer en étaient subjugués eux-mêmes.

...Un perruquier, créancier de M. de Mirabeau, qu'il avait non seulement coiffé, mais alimenté, a été député de Franche-Comté pour voir s'il s'assemblait des troupes dans ce pays pour la contre-révolution. On l'avait choisi parce qu'il connaissait le terrain, ayant longtemps coiffé des têtes neuchâteloises. Déjà d'autres regardeurs étaient venus, mais ils avaient beau dire qu'on ne voyait rien, que l'armée, s'il y en avait une, était invisible : on a encore dépêché le perruquier pour y regarder de plus près. Il disait à quelqu'un : « Quoique M. de Mirabeau me doive beaucoup, et ne songe pas à me payer, je l'aime et je lui rendrais encore service. » ...La défiance des frontières est, dit-on, partout comme à Pontarlier, à Morteau, à Besançon. En ce cas-là, comment la contre-révolution serait-elle possible? Les aristocrates commencent à avouer que le peuple, quoique mourant de faim, ne se plaint pas et préfère tout au retour de l'ancien régime. A Paris, les ouvriers n'ont rien à faire, les marchands ne vendent pas, les domestiques sont sur le pavé ; mais ils ont quelque part à l'autorité, ou ils espèrent en avoir une : Mme Delessert écrit que ce sentiment flatteur console tout le monde... »

Dans une lettre du 6 juillet 1791, Benjamin ne paraît plus si content de sa femme que l'année précédente. Il déclare que sa vie est « plus triste que jamais », se sent « détaché de tout, sans intérêts, sans liens moraux, sans désirs. » Il précise :

« Cette situation ne serait peut-être pas incurable, si j'étais près de quelqu'un qui, avec de l'esprit, des goûts semblables à ceux que j'avais, et qu'il serait aisé de faire renaître, se fît un but de me ranimer. Mais telles ne sont pas les personnes qui m'entourent. Elles m'ont trouvé aimable parce qu'elles m'aimaient d'amour : l'amour a passé, et c'est à moi qu'elles s'en prennent de la différence de leurs yeux. Elles ne cherchent pas à me rendre aimable, mais elles me savent mauvais gré de ne plus leur sembler tel; et le silence, et la froideur, et la cessation de toute intimité en sont les suites... ...J'aime ma femme pour mille bonnes qualités qu'elle a, mais la grande langueur où je suis plongé l'a aliénée ; quand j'ai un moment de confiance ou de chaleur, elle est ou froide, ou insouciante, et pour éviter une explication au-dessus de mes forces, je me tais et je m'en vais. Tout ce que vous pourrez me dire là-dessus, est inutile ; je ne puis rien sur moi-même, et vos sermons sont une potion que vous offririez à un malade dont le tétanos a fermé la bouche. Je ne suis, du reste, ni crédule ni incrédule, ni moral ni immoral. Je ne vois aucune preuve, aucune probabilité qu'il y ait un Dieu, quoique

je vous jure que je désirerais bien qu'il y en eût un. Cela changerait toute mon existence et me donnerait des vues et un but.

...Adieu. Amusez-vous, occupez-vous, aimez quelque chose et tirez parti de la vie. Je ne m'amuse ni ne m'occupe, je n'aime rien, et je vois passer un jour après l'autre, sans autre sentiment qu'un regret sourd de perdre à 25 ans une vie qui promettait quelque chose. Je vous aime autant que je puis aimer, et si nous vivions ensemble, vous me rendriez peut-être un peu d'existence. »

Cinq mois après il est en Suisse, il s'arrête à Colombier, et se sent redevenir jeune et fol, rien qu'à franchir le seuil du cher manoir : c'est le Benjamin d'autrefois ! Toute ravie, Mme de Charrière conte cette visite à Mme de Sandoz-Rollin (décembre 1791) :

« Constant arriva avant-hier au soir. Mlle Tulleken [1] voulait que je fisse tout ce que je pourrais pour vous avoir hier, mais je sais que vos démarches ne se précipitent pas ainsi, et aujourd'hui c'était un jour de Conseil et d'affaires, et il se proposait de partir cet après-dîner. Je suppose qu'il ne partira que demain au plus tôt. Voulez-vous à tout hasard venir ce soir et coucher à Auvernier, où je crois que votre famille est encore ? ...J'aurais, je l'avoue, extrêmement envie que vous le vissiez. Hier au soir, il fut si plaisant que M. le m[inistre] Chaillet, qui se piquait de ne le pas admirer, a ri aux larmes [2]. A propos de paresse et de belles phrases, il dit : « On a coutume de dire : *Une oisiveté honteuse.* J'appelle cela une *turpe torpeur*, et je dis de moi : *Je suis turpe et torpe.* Si je vous écrivais comme cela, les Bernois, ouvrant ma lettre, croiraient que *Torpe* et *Turpe* sont deux conjurés, et ils répéteraient ce qu'ils disent tout le jour : *Nous tenons le fil ! Nous tenons le fil !* » — Propos, tournure, accent, tout fut si comique, que les plus graves se tenaient les côtes. Ma compatriote ne s'accoutume pourtant pas, ce me semble, à ce polisson si extraordinaire. On l'a entendu danser cette nuit avec un gros chien qu'il a pris pour compagnon de voyage. Adieu, chère Caroline. Bonjour, digne Alphonse. »

Il est temps de parler du « digne Alphonse » et de la « chère Caroline ». — Chambrier d'Oleyres avait une jeune cousine qui passait une partie de l'année dans le voisinage, au château

[1] Une Hollandaise que nous reverrons.

[2] A cette époque, elle voyait donc encore M. Chaillet, qui était depuis plus de deux ans pasteur à Neuchâtel ; la brouille ne survint entr'eux que quelques années plus tard.

d'Auvernier. Fille de Jean-Pierre de Chambrier, capitaine aux Gardes-Suisses du Stathouder, née en 1768, Caroline avait, par sa simplicité et son naturel, gagné très vite le cœur de Mme de Charrière ; pendant l'été, elle la venait voir presque tous les jours. Lorsque l'hiver les séparait, une correspondance active leur tenait lieu de conversation. Pendant quinze ans, Mme de Charrière a adressé à cette amie une foule de lettres qui sont parmi les plus précieuses que nous ayons eues sous les yeux [1]. La première, en date du 16 février 1790, répond à une lettre de Caroline qui ne nous a pas été conservée, mais dont on devine le sens :

« ...Venez donc me voir! — Eh! oui, si j'avais un fils... Mais je n'en ai point. Et puis, Dieu sait s'il ne serait pas quelque sot ! A présent que je suis vieille, il n'y a pas moyen non plus de vous donner un portrait. Il faudrait qu'on me flattât beaucoup, ne fût-ce que pour compenser le silence et la non-vie d'un portrait. Mlle Moula n'est pas assez habile, et je suis encore trop vaine pour vouloir être sous une forme désagréable dans vos mains. Mais je vous ferai venir mon buste, si vous le voulez, et je ferai en sorte qu'une fois du moins, après ma mort, vous ayez de mes anciens portraits, qui sont encore ressemblants. J'aurai soin de cela tout de suite ; et, si je puis, vous aurez de moi, avant qu'il soit longtemps, un certain petit crayon assez ressemblant, et qui n'a jamais été jeune [2].....Je vous recommande à vous-même comme quelqu'un que j'aime tendrement. Il y a longtemps que je n'avais eu le plaisir d'admirer une âme toute blanche, avec un esprit qui n'eût rien de faible, de lent, ni d'étroit. N'en dites rien à des gens qui, sans vous valoir, valent beaucoup. Adieu, chère fille, et mieux que belle-fille, je t'embrasse de tout mon cœur. »

Vers le même temps, elle écrit à d'Oleyres, à Turin; après l'avoir entretenu de Mme de Vassy, alors en séjour à Neuchâtel,

[1] Ces lettres appartiennent à une petite-fille de Mme de Sandoz-Rollin, madame Jean de Montmollin, à Neuchâtel, qui nous a confié pendant un temps fort long, avec la plus gracieuse obligeance, ces documents pieusement conservés comme un trésor de famille. C'est à elle aussi qu'appartient un des portraits que nous reproduisons et qui, selon la promesse de Mme de Charrière, fut remis après sa mort à son amie Caroline.

[2] Ce « petit crayon » est probablement celui d'Arlaud, qui est conservé au Musée historique de Neuchâtel. Il a appartenu à César d'Ivernois, maire de Colombier.

et de Mme de Staël, elle détourne ses pensées de ces grandes dames pour revenir à sa jeune et charmante amie :

« Je suis persuadée de l'amabilité de Mme de Vassy et n'ai jamais parlé que de sa lettre [1]. Je ne connais pas Mme de Staël, à qui je crois beaucoup d'esprit, mais d'un genre que je n'aime guère. Il y a toute apparence que je ne verrai ni l'une ni l'autre, et, à dire vrai, je n'irais pas d'ici jusqu'à la porte de ma chambre pour les voir. J'ai vu assez de gens pour ma curiosité ; si je voulais encore voir quelqu'un, il faudrait que ce fût pour l'agrément de ma vie et pour vivre toujours, ou quelquefois du moins, avec ce quelqu'un.

Ma misanthropie a été adoucie et interrompue depuis ma dernière lettre par votre parente Caroline Chambrier. Je l'aime, et vraiment, pour ne la pas aimer, il faudrait ne la pas connaître ou ne savoir pas sentir ce qu'elle est et ce qu'elle vaut. Si j'avais un fils, je lui ferais bien la cour, comme je le lui ai dit à elle-même. A présent, je ne laisserai pas de la lui faire aussi, et je tâcherai de me conserver sa bienveillance, qui est grande, ainsi que la prévention qu'elle a pour moi. Vous ririez de la voir s'établir auprès de moi, et y rester tranquille et presque immobile des heures, des jours, jusqu'à minuit, une heure, deux heures. Je ne sais ce qui peut me mériter cela, mais j'en jouis. Ma petite amie est spirituelle, franche, bonne, généreuse; quelle précieuse réunion des plus aimables qualités ! »

Et d'Oleyres de dire avec ironie à son parent Samuel de Chambrier :

« On écrit de Colombier que la belle Hollandaise qui s'y trouve a lié une nouvelle amitié femelle aussi intime que tendre, et qu'au surplus elle compose toujours en vers, en prose et en doubles croches. » (27 février 1790.)

On peut se figurer l'intérêt qu'elle prit aux fiançailles de cette charmante fille. Caroline fit un mariage d'amour, si jamais il en fut. Elle épousa, le 21 mars 1791, Alphonse de Sandoz-Rollin, un des hommes les plus distingués de notre pays. Il était âgé de 22 ans à peine, et, à son retour d'Allemagne, où il avait fait de fortes études de droit, venait d'être nommé au poste important de secrétaire d'Etat. Mme de Charrière eut bien vite discerné les qualités exquises qui se cachaient sous la réserve de cet homme peu soucieux de briller dans les salons :

[1] Sur Rousseau (voir chap. XIV).

« Un plaisir qu'on aura avec Don Alphonse, écrit-elle à sa jeune amie, c'est de le voir se former. Il n'est pas encore ce qu'il doit être. Il a mis à étudier le temps que d'autres emploient à se mirer, à prendre dans des livres d'agrément une manière de parler agréable et élégante. Le monde et celle qu'il aime trouveront un dernier coup de rabot à donner. Trouver de l'étoffe, un fond excellent, et sentir que l'étoffe s'embellira, qu'on pourra soi-même la broder et la lustrer, n'est-ce pas réunir la jouissance et l'espérance ? On aura du bonheur en réalité et du plaisir en perspective. » (26 mai 1790)

« Votre mariage, lui disait-elle aussi, votre mariage est le seul que j'aie jamais vu se conclure avec une satisfaction de mon cœur intime et entière et parfaite. » (3 avril 1792.) « Vous et votre mari avez un avantage presque unique, c'est que pour l'un il n'y avait que l'autre à bien des lieues à la ronde. C'est presque comme Ève et Adam, et le Diable ne viendra pas se fourrer entre vous comme il fit entre eux. » (27 décembre 1792)[1].

Parmi les jeunes filles de Colombier que Mme de Charrière distingua et dont elle s'efforça de former les idées, d'orner l'esprit, de diriger les lectures, il faut mentionner aussi Mlle Susette DuPasquier. Elle était entrée en relations avec cette jeune personne en 1788, au moment où Benjamin Constant partait pour Brunswick. Susette se fiança bientôt avec un jeune pasteur, un peu son parent, Jacques-Louis DuPasquier, qui allait occuper à Berlin le poste de chapelain du Roi. Les nombreuses lettres que Mme de Charrière a adressées à cette petite amie ont été détruites, comme bien d'autres à Neuchâtel, de propos délibéré. Mais les lettres de Susette à son fiancé[2] contiennent quelques indications intéressantes, celle-ci par exemple :

« Outre Mme de Charrière, personne ne s'intéresse bien vivement à moi. Depuis que vous êtes parti, il semble que, par ses bontés et ses attentions, elle veuille remplacer le vide qu'il y a

[1] Près de dix ans après, ce ménage si heureux est un spectacle dont elle se délecte encore. « Vous n'imaginez pas, écrit-elle à Mme Sandoz, combien j'ai pensé à vous et à votre mari depuis avant-hier, et encore moins pouvez-vous vous imaginer avec quel plaisir, quelle douce admiration. Vous avez des attitudes, des regards, M. Sandoz des accents qui me restent dans l'âme. Quand on vit presque seul, on a une intensité et une prolongation de sensations qu'on doit à peine pouvoir comprendre dans une vie plus variée et plus agitée. » (1799).

[2] Elles nous ont été fort obligeamment prêtées par Mme Alphonse de Coulon-DuPasquier, petite-fille de Susette DuPasquier.

chez moi. Je vous jure que plus j'apprends à la connaître et plus je l'aime. Si on me la laissait seulement voir plus souvent ! »

Nous surprenons ici un fait qui est à noter : Mme de Charrière exerçait un vif attrait sur les jeunes filles qu'elle prenait à gré,

ALPHONSE DE SANDOZ-ROLLIN

et ne tardait pas à prendre sur elles, par sa forte individualité, la supériorité, l'indépendance et la décision de son esprit, une influence qui risquait de se substituer à celle des parents. Il est assez naturel qu'une mère en conçut quelque dépit, quelque inquiétude aussi. L'affection de Mme de Charrière, très vive,

prête à tous les dévouements, était, il faut le dire, un peu envahissante et despotique ; ses opinions, fort libres, sur toutes sortes de sujets, son mépris des idées reçues, n'étaient point pour rassurer les familles. On tenait en grande estime son esprit et ses talents, mais on n'en redoutait que plus l'empire qu'il lui était si aisé de conquérir sur ses jeunes amies : elle était à la fois si amusante et si bonne !

« Si vous saviez, écrit Mlle DuPasquier, combien cette bonne dame s'intéresse à moi et s'en occupe !... A-t-elle quelque chose qu'elle suppose me faire plaisir, on me l'envoie ; ne me voit-elle pas aussi bien [portante] que je pourrais l'être, le lendemain de grand matin on vient voir comment je me porte, accompagné quelquefois d'une aimable lettre. Depuis quelque temps, elle a vu que je travaillais plus que je n'avais accoutumé : eh bien, crainte que je ne me fisse du mal, et aussi, a-t-elle dit, pour se faire plaisir, elle m'a commencé de superbes bas qu'elle me fait elle-même ; elle dit que ce sera pour mes noces.

...Elle s'est aperçue que Mlle Chambrier me faisait de petites avances : elle l'a attirée chez elle, croyant que sa connaissance me ferait plaisir. J'ai déjà passé cette semaine trois journées avec elle; hier, nous avions rendez-vous au bas des Allées [1] avec elle et Henriette L'Hardy, que je vois toujours avec bien du plaisir.

...Mme de Charrière me donne quelquefois d'excellents conseils. Elle a en moi la plus grande confiance, que ce serait bien mal payer si je n'y répondais pas. Elle n'est pas fort heureuse, vous le savez bien ; je lui suis devenue nécessaire. Je vous en conjure au nom de ce que vous avez de plus cher, ne m'empêchez jamais de voir cette femme ! Si je ne dépendais que de vous, je pourrais espérer la voir un peu plus souvent. Je n'abuse pas de la règle que vous m'avez prescrite : je n'y vais que deux ou trois fois par semaine. Si nous ne nous voyons pas, nous nous écrivons... Bon Dieu, n'allez jamais prendre la froideur et l'indifférence de son m[ari] ; cela me ferait mourir de chagrin. »

Mme de Charrière estimait le fiancé :

« Je ne suis pas étonnée, disait-elle, qu'il ait si extrêmement plu : une douceur élégante est répandue sur toute sa personne et sur toutes ses paroles. »

[1] Sur la route d'Auvernier, au bas du chemin de la Saulnerie ; le joli cabinet de vigne, appartenant aux Charrière, où les amies se réunissaient, existe encore.

Le mariage accompli, les jeunes époux partirent pour Berlin, où ils demeurèrent quelques années.

« Cette excellente Susette me manque aujourd'hui, écrivait Mme de Charrière. Avec elle j'irais quelquefois dans mon petit jardin, elle serait quelquefois auprès de mon clavecin. Excepté la comète, je ne fus jamais si seule. Cela ne m'ennuie pas, mais quelquefois cela me fatigue. Je vis si entièrement sur mon propre fond. N'importe, je l'ai voulu et le veux comme cela. Point d'ennui, au moins, ni de douleur, ni d'indignation, ni d'impatience. Je vis comme, à tout prendre, il me convient mieux de vivre, et ne tenant à la vie que par des fils d'araignée... »

Mlle Henriette L'Hardy entra beaucoup plus avant que Susette DuPasquier dans l'intimité de Mme de Charrière. Née à Auvernier en 1768, elle avait un peu plus de vingt ans quand elle fut amenée à Colombier par son amie Caroline de Chambrier.Elle était fille du lieutenant de justice de la Côte, ancien officier au service de France, vétéran de Fontenoy, qui avait rapporté dans sa patrie des habitudes élégantes et une certaine culture littéraire. Henriette avait hérité de ses goûts, et Colombier devait l'attirer. Sa plantureuse beauté blonde, son port de reine, la distinction de toute sa personne, la fermeté de son jugement, la droiture de son esprit, lui conquirent d'emblée la sympathie, disons même l'admiration de Mme de Charrière, qui a tracé d'elle ce portrait :

« Mlle L'Hardy est vraiment charmante ; je la vis hier au soir : habillée de noir, des perles au col, le teint rayonnant, des tresses de ses superbes cheveux pour toute coiffure, elle m'a rappelé toute la soirée nos beaux portraits flamands de Van Dick... Je l'assieds à mes côtés et je la regarde, comme une belle chose... Je ne sais à quoi les hommes pensent de ne se pas donner une femme comme celle-là ! »

Ce fut, nous l'allons voir, Mme de Charrière qui décida de la destinée de cette belle personne, en la proposant comme dame de compagnie à la comtesse Dœnhoff, « demi-reine » de Prusse. Elle donnait ainsi à sa jeune amie une marque de très haute confiance.

Les étrangers qui passaient ou séjournaient dans notre ville ne manquaient point de venir à Colombier voir le spirituel auteur des *Lettres neuchâteloises*. C'est ainsi que nous y rencontrons, pendant l'été 1792, la très sympathique figure de Mme de Made-

weiss [1]. A vrai dire, nous sommes peu renseignés sur cette personne et les raisons de son séjour dans notre pays. Nous savons seulement que son mari était envoyé extraordinaire du Roi de Prusse en Souabe, et qu'elle appartenait par sa naissance à la vieille et noble famille wurtembergeoise de Bilfinger. Elle mit au monde à Neuchâtel, le 10 juillet 1792, une petite fille [2]. C'est Mme de Sandoz-Rollin qui l'introduisit dans la maison de Colombier, et ce fut sûrement la musique qui servit de prétexte à ce rapprochement. Mme de Charrière parle ainsi de cette nouvelle relation (A Mlle L'Hardy, 24 août 1792) :

« Madame Madeweiss a tout l'esprit possible. C'est un squelette, victime des maladies les plus cruelles, mais ce squelette a plus de vie, de grâce et d'aisance qu'il n'y en a dans beaucoup de fraîches et grasses beautés. Elle chante avec une voix détruite de manière à faire trouver toutes les chanteuses froides et insipides. Je souhaite qu'un jour ou l'autre vous la voyiez. »

Nous retrouvons souvent cette dame à Colombier. Jean-François de Chambrier, grand amateur de musique, écrit à Mme de Charrière :

« Je vous félicite d'entendre quelquefois Mme de Madeweiss : elle joint à beaucoup de goût et d'expression une exécution rare pour des amateurs. Personne ne peut mieux qu'elle vous faire apercevoir tout le charme et la force du récitatif obligé. »

Ce furent de belles soirées que celles où l'étrangère émerveillait les hôtes de Colombier par son chant :

« C'est la plus brillante et la plus expressive exécution que j'aie entendue, écrit Mme de Charrière. Il est impossible de chanter mieux, et l'accompagnement de ses deux mains tient lieu de tout un orchestre. Les larmes me sont venues aux yeux bien des fois. La musique me fait souvent frissonner et pleurer, sans que ce soit par attendrissement ; c'est un effet physique. Tout de même, certains tableaux qui ne sont pas plaisants, mais excessivement vrais, me font rire. Mme de Madeweiss montre une extrême vivacité dans sa physionomie et dans ses mouvements, qui ne sont pas vifs à la française et avec une pétulance moitié d'habitude. Elle est vivement et puissamment poussée à dire, à faire, à aller, à revenir, par un sentiment qui est bien vif et bien vrai

[1] Ou Madweiss : les deux orthographes ont cours.

[2] Nous avons fait d'inutiles recherches pour découvrir les descendants — possibles — de Mme de Madeweiss.

au fond de son cœur. Je ne lui trouve rien d'une femme ordinaire, façonnée par la société, et pour être aussi polie qu'elle l'est, il faut qu'elle se commande de l'être ; mais il me semble qu'elle est bonne très naturellement. Je serais tentée de croire qu'elle a des singularités et que beaucoup de gens, la voyant agir et l'entendant parler, ne la comprennent pas trop. Me voici aussi définisseuse que votre Illustre... Mais l'*être* en vaut la peine, et comme je vous en dois la connaissance, j'ai cru vous devoir le détail de mes impressions. Je l'ai reçue avec joie et reconnaissance dès qu'elle a paru ; ensuite, je l'ai admirée avec un sentiment profond, qui est devenu respect, intérêt, sollicitude. Je l'ai enfin caressée, embrassée, et j'ai désiré qu'elle revînt. Voilà, ma belle, mon histoire pendant la soirée d'hier. Tout le monde était attentif et empressé ; Charles Chaillet [1], dans la chambre voisine, était, m'a-t-il avoué, la bouche ouverte pour mieux entendre, et tremblant toujours qu'elle ne cessât de jouer... Julie DuPasquier était pétrifiée. J'en ai, moi, rêvé à demi tant que la nuit a été longue. »

MADAME DE MADEWEISS

Nous n'avons pas hésité à transcrire cette page, qui nous en apprend autant sur Mme de Charrière que sur celle qui en fait le sujet. L'amitié fut très soudaine, très profonde et très durable, entre ces deux âmes qui s'étaient, à première rencontre, pénétrées et comprises. Nous avons de charmantes lettres de Mme de Madeweiss, qui vint passer le jour de l'an 1793 à Colombier « avec Emilie et Julie » (ses filles sans doute), séjourna à Neuchâtel jusqu'au milieu de l'année, puis retourna à Stuttgart, d'où elle écrivait :

« Je vous aime de tout mon cœur, de toute mon âme, enfin comme il faudrait n'aimer que le bon Dieu, si l'on faisait son devoir [2]. »

[1] Le fils du pasteur, alors jeune adolescent, qui devint pasteur à son tour, et qui avait fait bonne amitié avec Mme de Charrière.

[2] Mme de Sévigné dit à peu près la même chose à sa fille.

Une autre voyageuse apparaît, au printemps 1791, dans le petit cercle de Colombier. Mme de Charrière la dépeint ainsi dans une lettre à d'Oleyres :

« Je viens d'avoir la visite d'une compatriote à moi, Mlle Tulleken, qui a de l'esprit beaucoup, beaucoup, une finesse, un à-propos dans tout ce qu'elle dit, qui surprendrait même chez toute autre qu'une Hollandaise. Elle m'a dit que mon pays était tranquille et florissant. »

Mlle Tulleken était menacée de phtisie et mourut à Colombier, où elle s'était fixée pour être plus près de ses bons amis. Elle avait une sympathie spéciale pour M. de Charrière, qu'elle appelle son « cher tuteur », parce qu'il soignait ses petites finances. Nous avons eu la bonne fortune de retrouver en Hollande [1] une lettre de Mlle Tulleken, adressée à Mme de Tuyll-de Pagniet, qui l'avait recommandée à sa belle-sœur de Colombier : c'est un récit attachant et vivant de sa première entrevue avec Mme de Charrière :

« ...Vers la fin de mai, j'ai eu l'avantage de me rendre à Colombier et d'y voir monsieur, madame et mesdemoiselles de Charrière. Vous vous doutez bien que madame a fixé singulièrement mon attention. Elle m'accueillit avec beaucoup de bonté. J'arrivais pour l'heure du dîner. Je la trouvai près de son clavecin, auquel pourtant elle avait un peu tourné le dos pour se faire peigner. Mlle Henriette, que sans doute vous connaissez, et qui, de toutes les femmes de chambre du monde, est bien celle qui mérite le moins d'être oubliée [2], arrangeait cette toilette.

Quoique Mme de Charrière n'eût que son peignoir et un peu de poudre partout, la beauté de ses yeux, l'*agrément du défaut de son parler* [3], et la douceur de sa voix m'ont d'abord frappée. J'osai tout de suite m'approcher d'elle ; et j'ai le plaisir de pouvoir ajouter qu'il n'aurait pas été nécessaire, car elle s'approcha de moi. Il y avait là un musicien italien qui se tut un peu pour nous laisser causer. Elle me demanda de vos nouvelles. Je lui en donnai ; je lui dis que je vous avais vue, et comment, et de

[1] Chez M. le baron Reginald de Tuyll, descendant de Vincent de Tuyll-de Pagniet. Mort aujourd'hui, il avait pris l'intérêt le plus complaisant à notre travail, et nous communiqua de précieux papiers de famille, dont nous avons largement usé au chap. VII, entr'autres.

[2] Voir à la fin du chapitre.

[3] Nous soulignons ce détail, que nous n'avons trouvé indiqué nulle part ailleurs ; il s'agit sans doute d'un léger et gracieux zézaiement.

quels yeux. Elle parut contente. J'espérais qu'avec moi elle ne prendrait point la peine de feindre : tout doucement je me rassurais sur l'impression que je pouvais avoir faite. Je craignais beaucoup une certaine froideur que mes amis me reprochent toujours en société, et qui n'est que l'effet d'un combat auquel naturellement Mme de Charrière ne devait entendre rien.

Lorsqu'on eut servi, elle me prit la main pour me conduire à table ; et avant de la quitter elle me la serra. Pour lors, je respirai, et me trouvais également heureuse et charmée. M. de Charrière vint au devant de moi. Vous savez comme sa douce et spirituelle physionomie s'anime à propos, et combien sa conversation lui ressemble. Mlle de Charrière l'aînée m'a paru un modèle de bonté et de raison.

Après dîner, madame fut rejoindre sa musique, me prit avec elle, et me chanta en s'accompagnant les morceaux qui me plaisaient le plus. Vous saurez peut-être qu'elle a mis *Zadig*, l'aimable et philosophe Zadig de M. de Voltaire, en opéra ; l'idée est agréable et singulière comme celle qui l'a eue. Je puis vous dire que les paroles en sont charmantes, parfaitement bien faites, et que madame votre belle-sœur a lieu de s'attendre à des applaudissements.

J'ai été voir les environs, à commencer par le joli jardin auquel Mme de Charrière a donné des soins pendant les premières années de son mariage. »

Dans la suite de sa lettre, Mlle Tulleken raconte qu'elle a visité le Bied et y a vu Mme de Luze, l'amie de Rousseau :

« J'ai couru, dit-elle, les prés d'Areuse et le bosquet que ce bon Jean-Jacques aimait de préférence. Je me suis arrêtée près de son banc favori [1]... Je passai à Grandchamp, à la fabrique de toiles peintes ; j'ai vu Corcelles, Peseux, Cormondrèche sur le coteau, et la Mairesse, cette jolie ferme de M. de Charrière [2], où j'ai bu un verre de lait délicieux. Vous rappelez-vous, Madame, cette montagne charmante qui lui sert d'abri, dont la pente est couverte de mousse et que les sapins couronnent si bien ? De l'autre côté est ce vallon comblé de froment qui sépare les possessions de M. de Charrière d'avec celles du feu lord Wemyss.

[1] Selon M. Félix Bovet, qui savait tant de choses, ce bosquet serait le petit bois situé à l'ouest de la maison des Prés d'Areuse. On y voit encore un arbre vénérable ombrageant un banc.

[2] La Mairesse fut vendue en 1808, après la mort de M. de Charrière, à César d'Ivernois, qui y bâtit dès 1809 la maison actuelle. Il n'y avait jusqu'alors qu'une ferme. On croit généralement que le nom de *Mairesse* fut donné à cette propriété par d'Ivernois, *maire* de Colombier : c'est une erreur ; le nom figure déjà dans les anciens actes.

J'ai vu là cette maison fermée [1], dont la situation, unique, solitaire, délicieuse, m'a présenté un coup d'œil que je n'avais point encore rencontré... La grande tranquillité de ce lieu, ce château se dérobant dans la vallée, ces tours qui, je ne sais comment, n'amènent point d'idées d'orgueil, ces sapins auxquels un peu de bise faisait rendre des sons balancés et sourds, ces froments du vallon, qui présentait l'abondance, la culture et la vie, à côté de cette profonde paix, m'ont laissé des souvenirs que je ne perdrai jamais. Le Jura, dont j'apercevais les croupes noires et bleues, les nuages de ses cimes, les restes épars des neiges de l'hiver, et les fermes répandues ça et là dans la plaine, achevaient de m'enchanter. Il m'aurait été impossible de quitter si tôt cet endroit pour tout autre que Mme de Charrière... Grâce à vos bontés, elle m'a comblée des siennes, m'a invitée à revenir. J'y retournerai en automne... Elle paraissait assez bien portante, malgré qu'elle s'échauffe en veillant. Je m'assis le matin sur le bord de son lit, et là nous causions tout uniment comme de bonnes petites gens. Ses bons mots vont toujours leur train. *Elle fait de la malice d'un œil et caresse de l'autre :* cela m'a frappée [2]. Elle vous aime infiniment. Si jamais elle me maltraite de quelque petit coup de dent, je lui parlerai de M. de Tuyll et de vous pour la faire finir. »

Nous ne possédons guère sur notre amie, vue dans l'intimité, de détails plus minutieux et plus significatifs. Le portrait est vivant plus encore par la bonne foi que par le talent du peintre. Mais voici une autre particularité curieuse.

Le regard à la fois malicieux et caressant de Mme de Charrière donnait, paraît-il, à son expression, un caractère singulier, intimidant, qui lui fut révélé par le malaise qu'il causait à la petite Rosette Roi ; cette jeune bonne, fille de la cuisinière du manoir, avoua un jour que dès que sa maîtresse la regardait et lui adressait la parole, elle était si troublée qu'elle perdait toute contenance :

[1] Le petit château de Cottendart. Dans son roman — très romanesque — de *Sarah Wemyss*, Aug. Bachelin a décrit ce site pittoresque, dont Mlle Tulleken fut si fort enchantée.

[2] Dans une lettre écrite quelque temps après à Mme de Charrière, Mlle Tulleken fait allusion à ce trait de physionomie si caractéristique : « Votre œil gauche, qui m'a fait deux ou trois fois grand mal lorsque je vous vis, tandis que l'autre me comblait d'aise ». Le portrait peint par LaTour nous paraît rendre quelque chose de cette expression un peu complexe du regard.

« Elle ne peut ni se justifier d'un tort ni en convenir ; elle est si bien hors d'elle-même, qu'elle pense tantôt avoir déjà entendu chaque mot qu'elle entend, tantôt entendre plusieurs personnes lui parler à la fois ; c'est un désordre complet dans tous ses sens, c'est une absence d'esprit totale. Je fus confondue. Quoi ! lorsque je n'ai point d'humeur, point de courroux, je produis cet effet-là ! Mlle Moula me trouva frappée du plus désagréable étonnement. Elle ne l'a pas partagé. Elle dit qu'après tant d'années et tant d'habitude, elle éprouve encore souvent auprès de moi ce qu'éprouvait Rosette ; elle dit que j'ai dans les yeux et dans la voix quelque chose... Mais pourquoi m'appesantir là-dessus ? Je ne puis changer ni ma voix ni mes yeux, mais je puis ne parler à Rosette qu'en passant dans un corridor... Voilà pourtant qui est bien étrange ! On peut apprendre sur soi-même et bien tard de fâcheuses particularités ! — Heureusement, du moins, je ne fais pas ainsi trembler la personne qui m'approche le plus continuellement et de plus près ; femme de chambre, et ne prétendant point du tout à l'*égalité*, elle a toute *liberté* avec moi et elle le prouve. Je lui en rends grâce et m'en trouve moins haïssable. » (A Mlle L'Hardy.)

Voilà introduite auprès du lecteur une personne qu'il importait de lui présenter, puisque la femme de chambre de Mme de Charrière tint pendant dix ans une grande place dans sa vie. Nous la verrons fréquemment apparaître dans notre récit, et non point, hélas ! sous un jour très favorable. Mais elle avait des qualités de franchise, de dévouement, d'adresse et de finesse, qui faisaient d'elle le type accompli de la soubrette. Née à Grandson, fille de l'instituteur de cette petite ville vaudoise, Henriette Monachon était entrée au service spécial de Mme de Charrière en 1788, à l'âge de 22 ans. Elle lui causa de grands chagrins, mais la servit par ailleurs avec tant de désintéressement, lui témoigna un attachement si passionné, que sa maîtresse lui pardonna tout, au grand scandale de son entourage.

Henriette — « mon Henriette », comme elle disait pour la distinguer de sa belle-sœur, qu'elle ne pouvait souffrir — était un personnage important dans la maison. Tous les amis de Mme de Charrière estimaient les qualités vraiment rares de cette jolie soubrette ; Benjamin la fait souvent saluer dans ses lettres ; Mme de Sandoz-Rollin et Mlle L'Hardy ont pour elle des attentions d'amies. C'est Henriette qui fait la valise de M.de Charrière lorsqu'il part en voyage ; c'est elle qui est chargée des négociations délicates et des messages compliqués. Elle est l'« oracle »

de sa maîtresse sur les affaires domestiques. Henriette fut un type ; elle eût été digne d'épouser Figaro, et n'aurait peut-être pas tenu rigueur au comte Almaviva. Ses aventures nous occuperont bientôt plus que nous ne l'aurions souhaité pour le repos de sa maîtresse.

CHAPITRE XVI

Romans vécus

« J'ai un sentiment intime de l'égalité de tous les individus. »
(Mme de Charrière à Mlle L'Hardy).

Le roman d'une femme de chambre ; naissance de Prosper. — La Demi-Reine. — Henriette L'Hardy à Berlin. — Avis et conseils de Mme de Charrière. — La comtesse Dœnhoff arrive à Auvernier. — Son portrait. — Lettres à « Lucinde ». — Le fatalisme de Mme de Charrière. — L'enfant de la Demi-Reine. — La Demi-Reine à Bahr ; elle retourne en Allemagne.

« J'ai un petit roman de commencé, écrit Mme de Charrière à son ami de Turin, le 4 février 1792 ; mais des scènes tristes et trop réelles m'ont distraite. Cette fille que vous vîtes rire ici de si bon cœur, ne fait depuis quelque temps que pleurer... Une fois je pourrai vous raconter des scènes bien extraordinaires, mais c'est trop long à écrire ; je n'ajouterai pas : et trop peu intéressant, car je crois qu'ainsi que moi vous mesurez votre intérêt sur le caractère et non sur le rang des personnages. »

Un mois plus tard, elle lui dit encore :

« Le froid tour à tour âcre et humide que nous avons depuis quelque temps, joint à de petites persécutions qu'on me fait en la personne d'une autre, ont redoublé mes migraines, et l'une ne finit pas plus tôt qu'une autre recommence. Je dis cela des migraines ; je le pourrais dire des persécutions. Les hommes sont en vérité pour la plupart de sottes ou méchantes bêtes. » (1er mars 1792.)

On sent qu'elle hésite à parler de façon plus précise, et veut préparer son correspondant à apprendre ce qu'elle n'ose lui dire. Mais elle est moins réservée avec ses amies, notamment Mme de Sandoz-Rollin, qui n'ignorait pas l'évènement attendu à Colombier. Cette excellente amie était elle-même dans l'attente d'un évènement semblable : elle mit au monde, en février 1792, son premier enfant, après des couches extrêmement difficiles. M. de Sandoz annonce à Mlle L'Hardy cette naissance, qui explique le silence de sa femme :

« On voulait vous écrire, sans l'accouchement, une histoire fort détaillée et qui vous aurait intéressée : c'est relativement à la grossesse d'Henriette Monachon. Apparemment que Mme de Charrière vous en aura parlé, mais ce qu'elle ne vous aura pas dit (car elle est fort prévenue pour cette fille), c'est qu'il est très apparent qu'elle fait des tracasseries sans nombre dans la maison. Il y a tout lieu de croire que ladite H. M. a un mauvais caractère et que Mme de Ch. en est la dupe. Caroline aurait beaucoup voulu pouvoir désabuser son amie, mais cela ne se pouvait pas ; il n'y avait rien de positif à alléguer contre cette fille, et Mme de Ch. ne revient pas facilement de l'amitié qu'elle a une fois ressentie pour quelqu'un. Il serait horrible qu'une aussi bonne maîtresse fût trompée. Ne dites rien de tout ceci à Mme de Ch. ; que nos doutes, qui ne sont cependant pas sans fondement, restent entre nous. Caroline fera tout ce qu'elle pourra pour débrouiller ces vilaines affaires. »

Mme de Charrière avait adopté son Henriette, et n'entendait pas abandonner la pauvre fille à ses détracteurs. Elle écrivait à Mme de Sandoz cette lettre vraiment touchante :

« J'ai une grande indulgence pour les défauts d'Henriette Monachon, pour sa brusquerie, son impatience, l'exagération avec laquelle elle apprécie, sent, exprime chaque chose, et cela non seulement parce qu'elle m'est d'ailleurs très agréable, mais aussi parce qu'elle me ressemble dans toutes ces choses-là et que *je crois devoir expier avec elle ce que j'ai fait souffrir à d'autres par ces mêmes défauts, plus inexcusables en moi qu'en elle, vu la différence de nos éducations.* Mais cette indulgence ne m'empêche pas de la voir comme elle est, de souffrir et d'être quelquefois blessée, d'autres fois étonnée seulement, qu'avec tant d'esprit, elle ait si peu de sens, de prévoyance et de capacité pour saisir une chose dans son ensemble, prenant son parti sur ce qui est inévitable, pour s'attacher aux ressources qui lui restent et qu'on lui offre... Elle voudrait que tout se passât comme si elle n'était pas grosse.... »

Après une description minutieuse de l'état physique et moral de la malheureue, elle constate ce qui suit :

« Son attachement pour moi se fait à peine jour au travers de tant de sensations douloureuses, et comme je ne puis lui ôter sa grossesse, je crois qu'elle ne m'est dans ce moment obligée de quoi que ce soit. Ce n'est pas là ingratitude ; c'est incapacité d'imaginer les maux dont je la délivre par mes soins, tandis qu'elle sent si fort ceux que je ne puis lui épargner... Si elle accouche heureusement, elle vaudra beaucoup mieux qu'elle ne valait avant cette sottise. Elle sera plus indulgente, moins décidée à ne suivre que sa tête, elle aura un peu plus de défiance d'elle-même ; outre cela, j'espère qu'elle se portera mieux.

Mlle Henriette [de Charrière] a un visage d'une aune. Mlle Louise a bien de la peine à concilier dans sa tête tous les différents intérêts, préjugés, convenances, ressentiments, etc. Nous ne parlons de rien. Je suis aussi prévenante que je puis avec Mlle Louise, mais je traite haut la main l'air prude et sévère et retrait et redressé de l'autre. Quand je compare sèche pruderie, habitude sale et égoïste, cœur glacé, précautions dépravées, — et grossesse, c'est à grossesse que je donne la préférence. Chasteté céleste qui coûtât un peu, mais ne parût pas coûter, serait une plus belle chose sans doute, mais elle est si rare !... » (7 janvier 1792.)

Mlle LOUISE DE CHARRIÈRE

Elle fit tête vaillamment aux indignations qui éclataient autour d'elle, dans la maison, au salon et à l'office ; au village et à la ville. Car ce fut un gros scandale, dont le Consistoire, gardien des mœurs, eut à s'occuper. Quand s'approcha le terme d'Henriette, sa bonne maîtresse l'envoya faire ses couches à

Auvernier chez la mère Ambos, sage-femme estimée dans toute la contrée. Entre temps, nous l'avons vu, Mme de Sandoz avait mis au monde une fille et l'avait nommée Isabelle, à cause de Mme de Charrière, qui lui écrit le 19 mars 1792 :

« Recevez mille remerciements et bénédictions de moi pour vous, pour votre mari et votre enfant, que je regarde comme ma filleule, sans préjudice de quelque autre, dont, s'il plaît à la Providence de le faire naître, et de me faire continuer de vivre, je serai la marraine de très grand cœur... Henriette est à Auvernier depuis dix jours. Elle m'écrit et je lui réponds tous les jours. Il y a ici un sursis de mic-mac domestique, mais des cuisines, le mic-mac a un peu passé dans les appartements des maîtres. Mlle Tulleken m'a trouvée froide et trop peu confiante, et il est bien vrai, soit dit fort entre nous, qu'un certain mélange de subtilité, de romanesquerie et de mijaurisme s'est mis à m'impatienter beaucoup; mais je dois et elle mérite, etc., etc., etc... Vous devinez le reste. »

Le 3 avril, elle annonce l'événement :

« Je me sens soulagée d'un grand fardeau. Henriette, qui avait encore passé ici une grande partie du jour d'avant-hier, qui m'avait coiffée et habillée, et ne s'en était retournée à Auvernier qu'à 6 ½ heures, appuyée sur l'une ou l'autre des deux petites Lisettes, est accouchée heureusement 24 heures après d'un garçon, qu'on m'a dit être fort gros et fort bien conformé... Je viens d'envoyer du lait pour l'enfant, de l'eau de Vaud (?) et de la soupe au gru pour la mère, qui, j'espère, reviendra auprès de moi dans une quinzaine de jours... Elle aura fait (avec peine et risque, il est vrai) un saut heureux de l'inquiète jeunesse à la sage maturité. Homme, enfant; coquetterie, plaisir, regrets; honneur et honte, — elle sait ce que c'est que tout cela, et ne sera ni une curieuse, triste, prude fille, ni une plate, soucieuse, malheureuse femme. Il lui resterait encore, ce qui serait le pis de tout, à être libertine et effrontée, mais je suis très persuadée que cela n'arrivera pas. L'enfant restera ici au village, et le voyant pour ainsi dire tous les jours, elle aura toujours sa faute devant les yeux, en même temps qu'elle la réparera, et se montrera aussi bonne mère qu'elle a été une imprudente fille. Tout ceci s'est bien arrangé selon mon humeur. La faute, le déshonneur, n'ont point été palliés ni diminués par aucun mystère, mais des vertus seront offertes en sacrifice expiatoire et désarmeront le public, s'il est assez juste pour qu'il vaille la peine de le vouloir désarmer.

Demandez, je vous prie, à M. Alphonse s'il est besoin d'un parrain pour faire baptiser un enfant. »

Elle s'était constituée marraine du petit garçon, qui fut baptisé, sous le nom de Prosper Monachon, le 14 avril. Le secrétaire du Conseil d'Etat, M. de Sandoz-Rollin, figure dans l'acte comme parrain à côté de Mme de Charrière. Nous possédons une jolie lettre sur ce baptême, adressée à d'Oleyres :

« Aujourd'hui, en dépit des méchants, des prudes, des sots, des incléments, je fais baptiser un enfant dont le père est inconnu à moi-même, et je reprends sa mère, cette femme de chambre que vous vîtes rire de si bon cœur avant qu'on l'eût rendue malheureuse... Elle n'a pas voulu attendre plus longtemps à revenir auprès de sa maîtresse, qui est aujourd'hui sa seule parente, sa seule amie.... M. Alphonse Sandoz a bien voulu être le parrain, et je le fais représenter par un vieux vigneron, tandis qu'une petite fille, la fille de la sage-femme, me représente. Voilà, Monsieur, la nouvelle du jour dans ces quartiers. Que ne m'a-t-on pas fait souffrir dans cette occasion ! Henriette revient à pied d'Auvernier. J'entends dans cet instant le chariot qui ramène le paravent, le lit, la bassinoire... Si vous n'étiez qu'un homme diplomatique, que l'homme de vos fonctions, combien ne vous devrais-je pas d'excuses de vous avoir entretenu dans mon attendrissement de niaiseries pareilles ! Mais je connais votre cœur, Monsieur. »

La recherche en paternité s'exerçait alors dans notre pays. Selon l'usage, la Seigneurerie avait donné l'ordre de recueillir, au moment des couches, « la déclaration en paternité à faire par Catherine-Henriette Monachon, ci-devant fille de chambre chez M. de Charrière, aujourd'hui domiciliée à Auvernier. »

« Nous étant transportés, dit le procès-verbal, dans son dit domicile, où l'ayant trouvée en travail d'enfant, et lui avoir fait les exhortations requises en cas semblables, elle nous a déclaré que l'enfant mâle qu'elle venait de mettre au monde, elle le gardait pour son compte... »

Mme de Charrière avait déposé à l'avance le cautionnement garantissant que l'enfant ne tomberait jamais à la charge de la Seigneurie [1]. Henriette ne fut pas inquiétée davantage, et sans doute Mme de Charrière demeura seule avec elle à connaître le secret de la naissance de Prosper : on renonça à rechercher le séducteur. (Nous avons bien notre idée au sujet de ce père inconnu, mais elle est trop incertaine pour être exprimée.) Elle écrivait à Mlle L'Hardy, le 5 avril 1792 :

[1] Manuel du Conseil d'Etat, 7 février 1792.

« De quels tourments n'ai-je pas été témoin ! Que de larmes j'ai eu à essuyer nuit et jour ! Quelques personnes me *priaient* de la renvoyer, comme si c'était une complaisance à avoir, une politesse à leur faire. Ils diraient bien qu'ils me *conseillaient*, mais je n'appelle pas conseil ce qui n'est ni motivé, ni raisonné. »

Son frère cadet, Vincent de Tuyll, qu'elle avait renseigné sur cette pénible affaire, se montra plus compatissant. Il écrivait de Hollande, le 30 juin 1792 :

« Pauvre fille que votre Henriette ! Mais qu'elle est heureuse de vous avoir pour maîtresse ! Chez une autre elle serait perdue. Je ne conçois rien à son histoire : être enceinte, ne point vouloir de secours du père de l'enfant, ne pas vouloir se marier, et savoir se taire, tout cela est pour moi un problème inintelligible. Peut-être qu'il y a dans sa conduite beaucoup de vertu. L'on ne peut que vous louer et la plaindre... Votre bon cœur vous a rendue indulgente. Et ne seriez-vous pas indulgente, avec votre sensibilité ! surtout envers une personne d'un caractère comme vous le dépeignez. Pourquoi désapprouve-t-on une bonne action, qui n'a pour but que de la faire et de récompense que de l'avoir faite. On ne peut contenter tout le monde et son père. »

Mme de Charrière avait pris son parti de l'aventure avec un optimisme que plusieurs taxèrent de coupable indulgence et de légèreté morale. L'austérité du pasteur Chaillet fut fort scandalisée de ce que sa spirituelle amie ne l'était pas davantage. Mais la plus vive indignation fut celle de Mme DuPasquier, mère de Susette, alors à Berlin. Mme de Charrière se « dégonfle » contre elle dans une page d'une verve singulière, adressée à Mlle L'Hardy (8 mai 1792) :

« Henriette a certainement fait une imprudence, une *faute*, mais non commis un crime. D'ailleurs, je ne lui connaissais qu'un *défaut*, et celui-là devait diminuer ou disparaître après la faute commise, et en effet je ne l'aperçois plus : c'était une fière et opiniâtre confiance en elle-même. Je suis peu sensible à ce défaut-là. Je le trouve naturel et très excusable chez une jeune personne qui ne s'est pas encore souvent observée, qui ne sait pas combien les objets peuvent avoir d'autres faces que celles sous lesquelles elle les a envisagés. Les vieux opiniâtres, les vieux présomptueux sont nécessairement des hommes qui n'ont pas su voir leurs erreurs, ni profiter de leur expérience ; mais les jeunes gens ne doutant de rien trouvent grâce entière devant moi. Je fus étonnée quand je vis Mme DuPasquier

choisir de préférence pour la servir un enfant très doux et très timide ; je l'en plaisantai même. Pour moi, qui ai un sentiment intime de l'égalité de tous les individus de même espèce, je ne désire point de trouver une obéissance aveugle et passive. Il n'y a pour moi ni grand seigneur que je respecte *parce* qu'il est grand seigneur, ni polisson que je dédaigne *parce* qu'il est un polisson. Mme DuPasquier a trouvé Henriette impertinente d'avoir son avis et de le soutenir contre moi ; mais il me plaît de voir et sentir une personne à mes côtés, et non un automate ou une esclave. Si elle a raison contre moi, c'est à moi à céder ; si j'ai raison, j'espère la convaincre. Cela m'est plus aisé à présent qu'autrefois, parce qu'elle a un sentiment très vif de l'erreur où elle est tombée et de l'utilité dont lui ont été mes soins et mes directions pour la lui rendre la moins fâcheuse que possible. Elle a beaucoup d'esprit, beaucoup de sens, un agrément extrême dans sa manière de s'exprimer. C'est quelque chose que cela pour moi, et une docile sotte n'est pas du tout ce qui me convient. Mais savez-vous qui est vraiment une impertinente ? C'est Julie DuPasquier. »

Mme de Sandoz avait raison d'appeler son amie de Colombier une « incomparablement bonne maîtresse, unique de son espèce. » C'est dans une lettre à Mlle L'Hardy que je rencontre ces mots, qu'elle explique :

« Je ne saurais vous dire tout ce qu'elle a fait pour cette fille. Je défierais l'amie la plus tendre d'en faire davantage pour son amie. Pendant la grossesse, Mme de Charrière a passé plusieurs fois la journée au lit pour lui éviter la peine de le faire...; tout le reste à l'avenant. Si, après tout cela, cette fille pouvait encore donner le moindre soupçon qu'elle n'a pas pour sa maîtresse les sentiments qu'elle lui doit, il faudrait qu'elle fût un monstre, le rebut de la nature. »

Cependant, le bruit peu à peu s'apaisa, et l'on oublia l'accident. Henriette reprit sa place auprès de Mme de Charrière et l'on ne parla plus d'elle... jusqu'à la prochaine fois.

Les tracas et les soucis de cette affaire ébranlèrent gravement la santé de l'indulgente maîtresse. Lorsque, pendant l'été 1792, Benjamin vint lui faire quelques courtes visites, il la trouva malade, énervée. L'état de la pauvre femme alla en empirant ; elle fit, pendant l'automne, une assez grave maladie, sur laquelle nous n'avons que des renseignements vagues. Ses rares lettres de ce moment ont été dictées. Déjà bien souffrante, elle travaille encore à un petit roman dont nous parlerons plus loin :

« *Henriette et Richard* sont allés leur train, malgré le triste état de l'auteur, J'ai un peu écrit, et M. de Charrière a beaucoup copié. »

Puis, à peine convalescente, nous la retrouvons à son clavecin, travaillant à ses éternels opéras, *Zadig* et le *Cyclope :* elle est tout heureuse d'avoir écrit « une marche funèbre et très lugubre, et quelques airs naïfs et champêtres dans *Polyphème*, et une marche pompeuse et brillante dans *Zadig*. »

Toutes ces occupations réussissaient à peine à apaiser l'amer ressentiment qu'elle gardait au cœur, des « persécutions » infligées à son Henriette. Ce qui irritait son sentiment d'égalité et de justice, c'était de voir, justement alors, ces Neuchâtelois, si sévères pour une pauvre femme de chambre, se montrer pleins de prévenances pour la maîtresse d'un roi.

La comtesse Dœnhoff, que nous verrons bientôt à Neuchâtel, n'était autre, en effet, que la favorite du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, neveu du Grand Frédéric, à qui il avait succédé en 1786. Marié à 21 ans avec Elisabeth de Brunswick, il avait divorcé, puis épousé une princesse de Darmstadt ; cette seconde union fut aussi malheureuse que la première. Le prince avait une maîtresse en titre, la femme du valet de chambre Rietz, plus tard comtesse de Litchenau, qui survécut à tous les mariages et à tous les divorces. Il s'éprit entre temps de Mlle de Voss, qui était cousine du ministre de Finkenstein, et qui cachait sous ses airs d'ingénue le goût de la volupté : ce mélange pervers avait séduit le prince. Lorsqu'il devint roi, Mlle de Voss réclama un mariage de la main gauche, le consentement écrit de la reine et l'éloignement de la Rietz : le monarque accorda les deux premier points, — mais la Rietz demeura. L'affaire fut soumise au Consistoire, qui trouva le précédent de Philippe de Hesse en 1539, et l'exemple rassurant de la tolérance de Luther et de Mélanchton. Frédéric-Guillaume épousa en 1787 Mlle de Voss, qui devint comtesse d'Ingenheim, et mourut deux ans après. Mais, en 1790, Mlle Dœnhoff fut présentée à la Cour. Elle était délicieusement blonde, — comme Mlle de Voss ; — elle avait le même ragoût de piétisme et de sensualité... Il fallut encore épouser, et il se trouva un prédicateur de Cour pour bénir ce nouveau mariage ! La reine offrit à la fiancée des girandoles de diamants ; la reine douairière la reçut,.... mais Mme Rietz resta.

Ainsi, le roi, veuf de Mlle de Voss, avait en 1790 trois femmes vivantes : la princesse de Brunswick répudiée, la princesse de Darmstadt séparée, mais gardant la qualité de reine, et la comtesse Dœnhoff, épouse morganatique.

Mlle HENRIETTE L'HARDY

D'après un pastel peint par elle-même. (Propriété de Mme L'Hardy-DuBois, à Colombier.)

Tout cela n'était pas fort édifiant à voir de près. Il ne manqua pourtant pas de Neuchâtelois pour estimer Mlle L'Hardy fort honorée d'entrer comme dame de compagnie au service de la comtesse. Dans un manuscrit portant ce titre : *Mes souvenirs*

sur Berlin, Potsdam et Sans-Souci, corrigé de la main de Mme de Charrière, Mlle L'Hardy s'exprime en ces termes :

« En 1792 [1], Frédéric-Guillaume souhaita de donner pour compagne à la comtesse Dœnhoff une de ses sujettes neuchâteloises. Il préférait une Neuchâteloise à toute autre, parce qu'elle n'aurait point de liaison à Berlin, parce qu'elle parlerait français plus facilement, si ce n'est mieux qu'une Allemande, parce qu'enfin, elle lui rappellerait, ainsi qu'à ceux de sa Cour, ce petit pays éloigné de ses autres Etats, où régnaient d'autres mœurs, d'autres arts, un autre langage, et dont il trouvait agréable et pour ainsi dire plaisant d'être le souverain. La comtesse parla à M. DuPasquier, chapelain de Sa Majesté, Neuchâtelois, homme de mérite, estimé, aimable et auquel alors on rendait justice. Sa femme écrivit à Mme de * [Charrière] ; celle-ci me parla et je partis. »

Ici, rectifions un renseignement erroné, mis en cours par Eusèbe Gaullieur et que d'autres historiens, notamment lady Blennerhassett [2], ont reproduit de confiance. Gaullieur a tiré parti des *Souvenirs* de sa mère dans la *Bibliothèque universelle* de septembre à décembre 1849. Mais, peut-être afin d'en accroître l'intérêt, il les a mis au compte de Mme de Charrière, et, pour rendre cette attribution vraisemblable, il a imaginé que Mme de Charrière avait été à Berlin :

« Dans un voyage qu'elle y fit, dit-il, vers 1792, sous le règne de Frédéric-Guillaume II, elle se lia d'une manière assez intime avec la comtesse Dœnhoff, alors à l'apogée de son crédit, et ce fut là ce qui donna naissance aux lettres de ces deux dames que nous avons entrepris de faire connaître. Les premières sont de Mme de Charrière, qui, de retour en Suisse après son excursion de Berlin, avait été priée par ses parents d'Utrecht de leur faire connaître les détails de son séjour à la cour de Prusse. »

[1] C'est 1791 qu'elle aurait dû dire.

[2] *Madame de Staël et son temps*, traduit de l'allemand par Auguste Dietrich. Paris, Westhausser, 1890, 3 vol. — Ce grand ouvrage contient plusieurs erreurs de détail ou d'appreciation sur le sujet qui nous occupe. M. de Charrière y est qualifié de « gentilhomme suisse *ruiné* » ; il réside au *château* de Colombier ; l'auteur appelle la longue amitié de Mme de Charrière et de Benjamin Constant « un caprice », et, avec plus de vertu que d'à-propos, déclare éprouver « un sentiment de pitié pour la femme qui s'abandonne à un caprice ».

Sur quoi Gaullieur transcrit, comme lettres de Mme de Charrière, le récit même de Mlle L'Hardy, ce qui rend nécessaires de nombreux changements de texte [1].

En proposant sa jeune amie pour occuper une situation aussi délicate, Mme de Charrière pensait fournir à cette personne très intelligente et de ferme jugement une occasion d'apprendre à connaître le monde et la vie. Plus ou moins responsable d'elle, puisqu'elle l'avait choisie, elle entreprit de la guider, de la conseiller, de former son esprit. C'est à quoi on voit qu'elle s'applique dans ses lettres à Mlle L'Hardy. La correspondance débute au moment où la jeune fille, engagée dès le 1er septembre 1791, va partir pour Berlin. On en pourrait extraire un précieux recueil de préceptes en tous genres, et c'est un peu ce que fit Gaullieur quand il publia ces lettres qui le touchaient de si près [2].

[1] Par exemple, dans le récit de la première fête de Cour dont Mlle L'Hardy fut témoin, on lit : « Le ministre s'approcha de M. DuPasquier et lui demanda si j'étais *la Neuchâteloise* qu'on attendait ». Gaullieur a transcrit ainsi : « Le ministre s'approcha du chapelain du roi, M. DuPasquier, et lui demanda si j'étais *l'illustrissime dame hollandaise* qu'on attendait ». Il nous paraît évident que dans l'intention de Gaullieur, qui ne tenait pas à mettre en scène sa propre mère, ces articles *(Une Demi-Reine)* étaient une sorte de roman historique composé à l'aide des documents qu'il avait en mains. Mais pour ceux qui nous ont suivi jusqu'ici, le voyage de Mme de Charrière à Berlin est une imagination dénuée, non seulement de réalité, mais de toute vraisemblance. On s'étonne que Gaullieur ait eu l'idée d'envoyer si loin — et dans une Cour ! — la personne la plus dédaigneuse du faste des Cours, la plus détachée de la vie mondaine, la plus désabusée, la plus casanière, une femme constamment souffrante, qui, à cette époque de sa vie, n'allait même plus jamais à Neuchâtel et sortait à peine de sa chambre pour faire le tour de son « petit jardin ». — Quant aux lettres de la comtesse Dœnhoff que Gaullieur a publiées dans ces mêmes articles, il les donne comme adressées à Mme de Charrière : en réalité, les plus importantes sont adressées à Mlle L'Hardy. Aussi a-t-il dû modifier les passages qui auraient indiqué la véritable destinataire. Elles ne sont pas toujours exactement datées (par exemple : 8 janvier 1796, au lieu de : 25 novembre 1794). Deux lettres sont parfois réunies sous la même date ; plusieurs passages sont transposés. Bref, il est manifeste que Gaullieur ne considérait pas ces articles comme une étude historique et documentaire ; il a mis en œuvre les matériaux dont il disposait, avec la libre fantaisie du romancier. Il a seulement omis de le dire.

[2] Comme fils d'Henriette L'Hardy. Une partie des lettres écrites à celle-ci par Mme de Charrière ont paru dans la *Revue suisse* de novembre et décembre 1857, sous le titre : *Lettres-Mémoires de Mme de Charrière*. La plupart

La première lettre, du 29 août 1791, est un souhait de bon voyage et une promesse de conseils et d'avis, dont la voyageuse pressentait qu'elle aurait besoin dans son nouvel état. Les avis, en effet, ne tardent pas :

« Evitez tant que vous pourrez la bizarrerie. Rien n'est plus indifférent en soi, mais rien ne fait plus de tort, que de faire les choses ordinaires de la vie autrement que les autres. On attire sur soi un essaim de critiques. Les sots, les méchants, les désœuvrés, font de nous leurs menus plaisirs. » (1791.)

« Jusqu'ici je vous trouve fort heureuse ; c'est une jolie nouveauté que tout ce que vous avez trouvé et éprouvé, mais c'est surtout Mme D. que je trouve heureuse au delà de ce qu'on peut dire. Que le sort l'a bien servie ! Elle souhaite, et aussitôt elle a. Et que souhaite-t-elle ? Est-ce une chose commune, facile à trouver et de petite importance, de manière que l'avoir soit un médiocre bien ? ...Non, elle souhaite une chose rare : une personne d'un bon esprit, d'un caractère sûr, douée de talents et de discernement ; elle souhaite une personne qui l'aime et qu'elle aime, et tout cela elle l'a, et c'est la chose du monde la plus douce à avoir. ...Il m'est arrivé de la féliciter en moi-même dix fois en un jour.

...N'oubliez pas vos amis. N'oubliez pas vos talents. Vous conserverez votre esprit plus frais, votre caractère plus noble, plus pur, plus aimable, si vous vous retrouvez seule quelquefois, repensant vos pensées et celles des autres, et les choses et leurs circonstances. Je me suis toujours imaginé que dans quelque position qu'on fût, si l'on ne se recueillait jamais, on ne se perfectionnerait pas ; que le jardinier doit avoir le temps de méditer sur sa culture et ne pas cultiver toujours, le peintre ne pas peindre toujours, mais méditer quelquefois son art loin de ses pinceaux et de son chevalet. — Qu'ai-je dit ? Qu'ai-je pensé ? Que convient-il de dire ? Qu'est-il raisonnable de penser ? Voilà ce qu'il faut se demander quelquefois ; alors, on ne s'engage jamais trop avant et sans le savoir dans une manière fâcheuse ou dangereuse... C'est une recommandation que j'ai faite à tous ceux qui m'intéressaient. En revanche, la recommandation que j'ai mille fois entendu faire : « *Occupez-vous sans cesse, faites toujours quelque chose !* » m'est insupportable même quand elle s'adresse à des enfants... » (1791.)

« 15 *novembre* 1791. Vous voulez que je vous indique des livres qui ne soient pas des romans, des livres tels, qu'après s'être

des documents originaux que Gaullieur a utilisés dans ses articles de la *Revue suisse* de 1857 font maintenant partie d'archives de famille appartenant à M. A. Revilliod-de Muralt, à Genève, qui a eu la bonté de les mettre à notre disposition.

amusé un instant à les lire, on ne se reproche pas que cet instant ait été absolument perdu. Je me suis amusée cette nuit à vous faire une liste de livres dans ma tête ; et la voici. Je supposerai que vous n'avez pas lu ou que vous pouvez vous résoudre à relire.

D'abord, je vous recommande mon cher, bien-aimé, très honoré, respecté même, l'écrivain vrai, l'homme honnête, Duclos; ses mémoires surtout, mais aussi son voyage en Italie. Ne lisez pas le monotone libertin duc de Richelieu, mais bien quelques lettres qui sont à la fin de chaque volume. Vous trouverez de libertines grandes dames écrivant comme des servantes de cabaret ; vous trouverez Mme du Châtelet, la célèbre Emilie, écrivant *elle-même* bien différemment de ce que la faisait écrire son amant Voltaire. Rien n'est si plat ni si absurde, mais cela est plaisant à comparer avec les lettres soi-disant de cette femme à Frédéric II et d'autres belles choses qui étaient d'elle comme de moi. Vous verrez l'ambitieuse et spirituelle Mme de Tencin et l'aimable Mme de Chateauneuf. Enfin, vous vous amuserez, j'en suis bien sûre. Lisez d'un bout à l'autre Mme de Staal, non la fille de M. Necker, mais Mlle Launay [Delaunay], attachée à Mme du Maine. Il n'y a pas de femme qui ait écrit avec plus d'esprit. Il y a d'elle des *Mémoires* et deux comédies. Je vous recommande aussi un livre de M. de Rulhière intitulé, je crois, *Eclaircissemens relatifs à la révocation de l'édit de Nantes et à l'histoire des protestans en France.* Cela est très bon. Toutes ces lectures-là ont une sorte de rapport : la scène est en France ; la fin du règne de Louis XIV, la régence du duc d'Orléans, une partie du règne de Louis XV, voilà ce qu'on y apprend à connaître avec d'autant plus d'intérêt, que ce sont ces époques-là qui ont amené tout ce que nous voyons arriver aujourd'hui, et cela si visiblement, qu'on n'est plus étonné de rien quand on les a étudiées. Mais après ces lectures ou entre deux, lisez la vie de Goldoni: cela est naïf, bonhomique, amusant. Grétry, à son imitation et pour gagner de l'argent, a fait un gros livre de lui-même, où il rend compte de tous ses petits opéras. Le livre est trop gros, la vanité en est trop puérile, mais pour qui aime à étudier les arts et les artistes, il y a de l'intérêt. Vous y trouverez un d'*Hele* que j'aime passionnément [1].

Faisons à présent un grand saut. Lisez le *Spectateur*, mais en choisissant, et seulement deux ou trois discours de suite. — Un

[1] Il s'agit de Thomas d'Hele (de son vrai nom *Hales*, 1740-1780), auteur dramatique d'origine anglaise, qui vécut à Paris et y fit représenter divers ouvrages. Grétry a mis en musique (1778) *le Jugement de Midas* et *l'Amant jaloux*. Dans le joli chapitre qu'il consacre à d'Hele, Grétry emploie cette heureuse expression : « Il avait au fond du cœur cette voix terrible, et consolante cependant, qui crie mille fois *non* avant de dire *c'est bien* ».

autre saut, et me voilà à mon cher Plutarque. Ses *Hommes illustres* peuvent et doivent se relire cent fois et à tout âge, cela n'est jamais trop revu et trop repensé. Si l'on avait de Thou toujours sur sa table, et qu'on pût choisir certains morceaux et les marquer, je crois qu'on les relirait souvent aussi. On y chercherait tantôt les Médicis, tantôt les Caraffa, puis un morceau de l'histoire d'Hongrie, puis certains traits de la vie de Charles-Quint.

Quelle longue réponse je vous ai faite, Mademoiselle, à propos d'un mot qui n'était pas même une question ! »

Elle conte ensuite qu'après avoir achevé *Zadig*, elle s'est « amusée quelque temps à faire des cantiques » pour se reposer ; elle les destine à Charles Chaillet, le fils du pasteur, qu'elle aime pour « sa probité rare et son bon esprit ».

« *Dimanche, je ne sais le quantième, décembre* 1791... Je prononcerais ma propre condamnation si je trouvais fort à redire à la manière un peu prompte avec laquelle vous prenez les impressions que vos amis et les circonstances vous donnent. En revenir est tout ce que nous pouvons faire, et je trouve que nous qui allons plus vite et plus loin le mauvais chemin, nous rebroussons aussi de meilleure grâce et marchons alors fort bien dans un chemin plus beau a suivre. Nous avons à réparer, et notre zèle en redouble. M. de Charrière me disait un jour que rien n'était mieux que d'avoir été offensé par moi, qu'alors je servais avec une vivacité extrême. Il me semble qu'en cela nous nous ressemblons. Puissiez-vous, vous, être moins tardive que moi à profiter de l'expérience pour juger et agir sans précipitation !

...Pourquoi dire du mal de votre figure ? Avec un pareil teint, une si belle forêt de cheveux, une taille haute et une démarche légère, comment, sans être ingrate soi-même, peut-on se plaindre qu'une figure reconnaît mal les soins qu'on prend d'elle ? J'avoue que je n'aime pas ces pains de sucre que je vois sur quelques têtes et dont votre stature me semble devoir vous dispenser, mais une simple et pourtant élégante parure ne peut que vous aller très bien. Ne prenez pas d'humeur contre elle, et pour cet effet, mettez à profit le temps où l'on vous coiffe pour lire un peu. Quant à votre habillement, je parie qu'il est fait en moins de rien. Vous n'avez point d'épaule ni de hanche à masquer, à rembourrer ; vous n'êtes pas d'une humeur à vouloir mettre vos pieds à la torture. Eh bien ! une belle robe est aussi vite enfilée qu'une laide.

...J'ai souvent la passion, indiscrète peut-être, que d'honnêtes gens s'entendent et se voient l'un l'autre jusqu'au fond du cœur.

...Charles Chaillet vint hier me voir par le plus déplorable temps, comme un petit héros d'amitié. Il ne fait pas des phrases

sentimentales, celui-là, mais il m'aime bien et affronte vent et neige pour me voir quelques heures. Adieu, puissiez-vous avoir des amis tels que vous les méritez ! »

«*Ce 2 février* 1792... A peine est-ce un défaut que ce que je vous reproche... Une jeune personne bien spirituelle commence par montrer son esprit pour s'amuser, et aussi pour s'assurer qu'elle l'a. Elle voit autour d'elle beaucoup de simplicité triviale, elle s'ennuie, elle crée des fleurs dont elle fait des bouquets, et qu'elle place et jette ça et là avec plus de profusion que de choix ; mais, insensiblement, elle devient plus difficile, et d'ailleurs son estime pour de stériles fleurs diminue un peu ; alors, elle se sert de son esprit plus qu'elle ne l'étale, et il en faut avoir soi-même pour s'apercevoir du sien. Et cela, même dans la conversation, car le geste et le ton n'y font pas tant que l'on pense, et les bluettes ne sont partout que des bluettes. Voilà quelle eût été votre histoire, Mademoiselle, sans que je m'en fusse mêlée le moins du monde ; si ce que j'en ai dit hâte un peu chez vous le passage de la jeunesse à la maturité de l'esprit, il n'y a pas de mal, mais gardez-vous de croire que vous ayez été ridicule un seul instant par un air de recherche et de prétention déplacée.

Puisque nous sommes sur le chapitre de l'esprit, j'ai envie de vous faire remarquer que la France a aussi eu à cet égard sa jeunesse, sa maturité et, malheureusement, son radotage, d'où elle sort par une renaissance dont nous ne savons pas encore quel sera l'effet. — Voici ce que je veux dire.

Balzac et Voiture avaient infiniment d'esprit, et n'ont rien fait de leur esprit que de le *montrer ;* et, pour le dire en passant, quoique ce ne soit plus la mode depuis longtemps de les admirer, je les admire toutes les fois que le hasard me met leurs lettres entre les mains.

Pascal, devançant ses contemporains pour le discernement comme pour le langage, tour à tour railleur, raisonneur, orateur, a *employé* le plus beau, le plus juste, le plus vaste esprit dont jamais le Ciel ait doué un homme. Bossuet et Fénelon ont été aussi simples que sublimes dans tous leurs écrits. Fontenelle et La Mothe, et ensuite le roi des beaux-esprits, Voltaire, nous ont ramenés à l'abus de l'esprit, et on lisait M. de Boufflers, M. de Luchet, MM. de Champcenez et Rivarol, Mme de Staël (Necker) et M. Guibert au moment où la Révolution a éclaté. J'ai conservé, quant à moi, un tel goût pour la manière dont on écrivait au milieu du siècle passé, qu'à Paris, mon coiffeur m'apportant pour des papillotes le *Roman comique* tout déchiré et par lambeaux, je lus avec transport l'épisode sérieuse qu'on y trouve et me désolai de ne pas pouvoir la lire jusqu'à la fin [1].

[1] Mme de Charrière, comme aussi Mme de Staël, fait « épisode » du fémi-

Duclos a écrit simplement, et c'est entre autres choses ce qui me passionne pour lui. »

« 4 *février* 1792... Puisque vous prenez en si bonne part tout ce que je m'avise de vous dire, j'ose vous recommander encore un autre objet de vigilance : il faut que de Berlin vous veillez sur les esprits de votre famille et que vous préveniez les apparences d'un ridicule orgueil. Voici ce qui m'est revenu. De tout temps, on donnait, au nouvel-an, deux bals à Auvernier ; l'un était composé de vignerons, l'autre de propriétaires, et il y avait à celui-ci de très riches messieurs L'Hardy qui dansaient bonnement avec tout ce qui était là. On me parla de ce bal peu de jours avant qu'il dût avoir lieu, et l'on me dit : « Mlles Robert, que vous avez vues repasser ici la lessive, en sont toujours et s'en font une grande fête. » Huit jours après, on me dit : « Eh bien! les distinctions offensantes s'introduisent partout. Mlles Robert n'ont point été admises cette année au bal des gens comme il faut d'Auvernier, et en sont très mortifiées. » Peu de temps après, quelqu'un me dit que c'était Mlle L'Hardy la cadette, sœur de Mlle Henriette [1], qui avait exclu les Robert du bal ; « Vous jugez, dit-on, combien cela indispose et fait parler moins avantageusement qu'on ne le ferait si l'on n'était pas piqué... » Voilà ce que je me suis promis de vous dire.

Dites à votre sœur que les Princes français eux-mêmes se rendent ridicules aujourd'hui quand ils n'admettent pas tout le monde auprès d'eux ; que le temps des distinctions doit passer, à Auvernier comme ailleurs, et à plus forte raison n'y doit pas commencer ; qu'on vous affligerait, qu'on vous ferait tort en se donnant des travers odieux ou ridicules ; que votre place est très honorable tant que vous y êtes parée de l'estime personnelle, mais qu'il vous la faut conserver tout entière et qu'aucun ridicule qui puisse l'entamer ne doit vous venir de votre pays. Ce sera traiter la chose plus sévèrement qu'elle ne le mérite, mais j'ai remarqué qu'il fallait en dire trop à la plupart des gens pour que ce fût assez... Oh! donnez-nous l'agréable et rare spectacle d'une personne admirée et courtisée qui reste et se montre supérieure à tout puéril orgueil, à toute frivole vanité, dont le monde et ses pompes embellissent l'esprit, et ne gâtent pas le cœur !... Dites à mademoiselle votre sœur qu'il faut que l'on pare et honore sa place, et non que l'on se pare d'une place quelle qu'elle soit. »

« 5 *avril* 1792... J'espère que vous avez déjà écrit à Mlle de Gorgier. Quand la plume ne va pas comme d'elle-même, il n'en faut pas moins qu'elle aille. On s'imagine qu'elle ira mal,

nin. — Elle entend parler sans doute de la délicate nouvelle *l'Amante invisible*, qui est du meilleur Scarron.

[1] Mlle Marianne L'Hardy, qui épousa un M. DuBois, et fut mère du savant archéologue Frédéric DuBois de Montperreux.

Ne pouvez-vous venir chez
moi en bonne fortune? Si c'est
à pied votre cocher se en
saura rien. Si c'est en
carosse vous n'aurez qu'à
lui donner un petit Saint
Gilles pour qu'il se taise.
Si celà ne peut absolument
pas convenir moi et Eleonor Dieu
vous abienge bientôt, mais
sincères voeux pour que votre
sort soit au moins paisible
et doux
Quand vous me trouvez si bonne
vous ne savez pas combien
vous êtes aimable ni combien
il est naturel de s'intéresser
à un personne dont l'ame
est vraye et noble, l'esprit
vif et doux. Je vous embrasse
de bon coeur.
Ce 24 Mars
T. de Charrière.

BILLET DE Mme DE CHARRIÈRE A Mlle L'HARDY

mais point du tout : les plumes qu'on gouverne sont à la longue les seules qui aillent bien. Trop de gens, trop de femmes surtout, sont la dupe de leur paresse et voudraient ne rien faire que par soudaine impulsion ; et voilà pourquoi la perfection est si rare. On attend qu'on soit *en train*, tandis qu'il ne tient qu'à nous de nous y mettre. Si une première lettre n'est pas bien, il en faut écrire une seconde, une troisième. *Je ne recommence que pour faire plus mal*, disent beaucoup de gens : qu'en savent-ils ? ont-ils jamais bien obstinément recommencé ? L'esprit est comme la main, comme le pied, la jambe, et l'on devient capable de penser, de parler, d'écrire, comme de danser et de jouer du clavecin, à force d'exercice.

Depuis quelque temps, je recommande l'étude de la logique à toutes les femmes que je rencontre. Les émigrés m'ont surtout persuadée qu'il fallait s'être accoutumé à raisonner avec une stricte justesse pour ne pas déraisonner grossièrement dès que la douleur ou le désir ou le ressentiment nous y invitent et que les circonstances nous mettent dans une situation nouvelle et qui contrarie nos premières habitudes... Mlle Moula a été docile à mes exhortations, et, selon moi, s'en trouve à merveille. Je n'ai presque plus entendu, depuis six semaines qu'elle est avec moi, des étonnements sans raison ; je ne vois plus des crédulités sans motifs suffisants de croire ; on ne croit pas comprendre ce qui est obscur, et en revanche, on comprend tout ce qui est clair. A présent, elle s'est mise à lire Locke. Puisse le bon sens devenir à la mode ! Ce sera la plus heureuse mode qui se soit jamais introduite chez les humains. Et vous, si vous avez, comme il me le semble, assez de logique naturelle pour vous passer de Wolf, de Dumarsais, des écrivains de Port-Royal, ne laissez pas d'exercer votre esprit et de le forcer à tout ce qu'il faudra qu'il fasse ; bientôt vous le verrez docile et laborieux sans qu'il en soit moins vif et moins gai. Je vous réponds que vous en serez contente, comme on l'est d'un beau et bon cheval bien dressé, aussi obéissant que fort et agile. »

« 7 *mai* 1792 ...Je vous vois avec la comtesse et vos livres, contentes toutes deux, tranquilles, amusées. Mon imagination se plaît avec vous... Quoi ! lire pour la première fois, ou avec quelqu'un qui lit pour la première fois Mme de Sévigné ! Quel charme ! Quelle source de plaisir ! Il ne me faut pas à moi une grande bibliothèque : avec Racine, Molière et *Don Quichotte*, j'ai assez de livres ; et vous, vous avez ceux-là et bien d'autres. Il n'y a guère que Marmontel, parmi ceux que vous nommez, dont je fasse peu de cas ; Fontenelle n'est pas non plus mon favori, mais il faut lire ou avoir lu ses *Mondes* et ses *Dialogues des Morts*. Vous ne parlez pas de Fénelon : cependant, outre son *Télémaque*, il a aussi des *Dialogues des Morts*, des *Contes*, une *Existence de Dieu* qu'on ne peut trop priser... Si la comtesse

n'a pas lu les mémoires de Noailles rédigés par Millot, c'est encore une chose à lire pour qui aime mieux la prose et l'histoire que la fable et les vers... »

Ainsi devisait Mme de Charrière dans ses lettres à sa jeune amie. On s'explique, à les lire, l'influence si profonde qu'elle a exercée autour d'elle et sur tous ceux qui l'ont approchée. Sa fermeté d'esprit, ses idées toujours si nettes, fondées à la fois sur la réflexion et sur l'expérience personnelle, la grâce surtout qu'elle mettait à les faire agréer, lui conféraient une sorte d'autorité à laquelle on recourait pour toutes choses. Elle fut vraiment une institutrice — mais combien exempte de tout pédantisme ! — pour le cercle d'amis, en général plus jeunes qu'elle, qui l'entourèrent pendant trente ans à Colombier.

Munie des avis et conseils de sa grande amie, Mlle L'Hardy accomplissait bravement les devoirs de sa nouvelle condition. Sa tâche ne laissait pas d'être délicate et réclamait de la jeune fille beaucoup de prudence et d'oubli d'elle-même :

« Elle est dans une position singulière, passant toutes les soirées avec le roi et la favorite. C'était du moins ainsi que l'on vivait à Postdam, prenant le thé à 5 heures, faisant ensuite de la musique jusqu'à 7, et lisant haut jusqu'à 9... Sans les Illuminés, ces soirées pourraient avoir de l'influence, car un peu de conversation n'est pas désagréable à des gens pour qui elle est rare. Le roi, qui la voit recevoir des lettres, demande de qui elles sont et presque aussi ce qu'on lui mande. Oh ! le drôle de saut, d'Auvernier à Potsdam ! A présent on est à Berlin ; la comtesse doit être actuellement en couches. C'est, dit-on, une excellente femme, franche, désintéressée, riche d'ailleurs de son propre bien, et n'aimant ni le faste ni l'intrigue. Voilà donc une des occupations que j'ai eues, Mlle L'Hardy commençant sa carrière de Cour. A présent, elle en sait sûrement plus que moi.» (A d'Oleyres, 31 décembre 1791.)

La grossesse de la favorite donna lieu à des inquiétudes assez vives :

« Certaines choses sur lesquelles les puissants ne peuvent rien, dit Mme de Charrière, devraient les faire souvenir de leur faiblesse essentielle et foncière et inhérente ; voilà un marmot qu'on peut bien faire prince, mais qu'on ne pourra faire être en vie si la Nature ou la Providence en ont autrement ordonné. (A d'Oleyres, 5 mars 1792.)

L'enfant naquit le 7 janvier 1792 :

« J'ai reçu une grande lettre de Mlle L'Hardy. Le petit enfant royal, lors de son baptême, a été nommé comte de Brandebourg[1]. Le roi a donné une belle bague à Mlle L'Hardy, qui m'écrit ; « Tout Berlin le sait et s'occupe dans ce moment à conjecturer ce que vaut ce bijou. » *Oh ! le drôle de pays que la Cour!* dit-elle dans un autre endroit de sa lettre. » (A d'Oleyres, 23 mars 1792.)

La comtesse envoya une marque de sa reconnaissance à Mme de Charrière, qui avait eu la main si heureuse :

« Je sais de fort bonne part, écrit-elle à d'Oleyres, que Mlle L'Hardy prend extrêmement bien et que les courtisans la courtisent. Elle ne me dit rien de pareil, comme vous croyez bien, mais elle paraît contente... Nous aurons ici un comte Dœnhoff, parent de la favorite, qu'elle a chargé pour moi d'une tasse de porcelaine de Berlin, sur laquelle est la silhouette du roi. Je lui ai fait dire que je la remerciais, mais que j'aurais encore mieux aimé la sienne. Je serai fort heureuse si MM. Perrot ne disent pas que je vends des jeunes filles de la Comté pour des tasses de porcelaine. On n'a pas mal clabaudé sur cette petite affaire ; à présent, c'est sur une autre, où mon indulgence ne trouve pas beaucoup d'approbation. » (4 février 1792.)

Mais voici que peu à peu l'idylle royale se gâta. Le roi, devenu le jouet de la secte des Illuminés, était entré dans la coalition de Pillnitz contre la France révolutionnaire ; il s'était formé à la Cour un parti opposé à cette détermination, et qui escomptait l'influence et l'appui de la comtesse Dœnhoff. Le ministre Bischoffswerder accusa celle-ci d'intriguer contre la politique royale; il y eut entre les amants une explication assez vive. La comtesse déclara fièrement qu'elle voulait s'éloigner, demanda des passeports, que d'abord on lui refusa, puis les obtint et se mit en route. Le roi envoya sur ses traces un messager qui la rejoignit à Leipzig, mais ne put la résoudre à revenir sur ses pas.

La nouvelle que la « petite reine » venait de quitter Berlin et allait arriver à Neuchâtel avec Mlle L'Hardy, causa dans la Principauté une sensation très vive, et donna lieu à des commentaires variés. Voici celui de Mme de Charrière, qui écrit à Mlle L'Hardy :

[1] Le comte Frédéric-Guillaume de Brandebourg se distingua comme général dans les campagnes de 1813-1815, et fut, en 1848, président du ministère qui tint tête à la révolution.

« Il vous tarde de savoir mon jugement sur sa conduite. Le voici. Elle est non seulement belle, noble, courageuse, mais de plus elle est sage, si la comtesse est incapable de s'en repentir... Sa courageuse résolution la délivre de tout cela [les tracasseries, les soupçons offensants], et lui donne le plaisir de sentir sa force ; elle prouve à elle-même et aux autres qu'il lui a fallu moins de réflexions pour quitter sa place que pour la prendre. Quant aux bons effets qu'elle pourrait espérer de ce départ, ils sont trop incertains pour que je voulusse voir dépendre de là sa satisfaction. J'espère que l'approbation de son propre cœur, la considération et le respect des honnêtes gens, lui sont plus précieux que faveur, hommages, crédit, car en ce cas elle attendra tranquillement l'événement, et si le royaume reste en proie à de rusés fripons, elle dira : Ce n'est pas ma faute, — et se consolera. Comptez sur moi l'une et l'autre. » (12 juin 1792.)

A Mme de Sandoz-Rollin elle annonce le retour de leur amie, qui va se fixer avec sa noble compagne à Auvernier, dans la maison DeBély [1]. Les fugitives n'auront d'autre société que Mme de Charrière, car « on ne s'empressera pas auprès d'une maîtresse disgrâciée, » qui du reste quitte spontanément la Cour, mais n'en est pas renvoyée.

« Admirez, ajoute-t-elle, le sort de Mlle L'Hardy, qui en neuf mois quitte Auvernier, joue un rôle à Berlin, vit avec le roi comme avec un frère ou un oncle, devient le conseil, le tout de la favorite, et l'aidant à s'ôter de la Cour, revient avec elle dans son village ! » (11 juin 1792.)

Elle donne aussi les plus récentes nouvelles à d'Oleyres, qui attendait impatiemment à Turin des détails sur l'étrange événement :

« Vous imaginez bien que les curiosités neuchâteloises ne sont pas assoupies, ni muettes non plus... Mlle L'Hardy parle du roi comme étant souvent fort aimable dans la vie privée, et dit que la comtesse l'aime par-dessus tout. Il serait embarrassant pour moi de parler de lui avec elle.

...Il semble que les personnages marquants de l'Europe jouent aux quatre coins. Les frères du roi de France sont à Coblentz, le roi de Prusse viendra sur les bords du Rhin ; les ducs d'Angoulème et de Berry sont à Turin, et Mme la comtesse Dœnhoff à

[1] Cette maison est celle même que le pasteur Chaillet acheta quelques années plus tard et où il passa toute sa vieillesse.

Auvernier. Je voudrais que vous vinssiez à Cormondrèche, ce qui ne serait pas si bizarre, et qui, tout intérêt propre à part, me paraîtrait assez heureux. » (16 juin 1792.)

La comtesse ne se trouva pas aussi isolée qu'on pouvait s'y attendre :

« Voilà, écrivait Mme de Charrière à Mlle L'Hardy, que vous avez dans votre voisinage ma bien-aimée Mme Sandoz, qui est aussi la vôtre. J'espère que vous en tirerez parti, ainsi que de Mlle Marval. Il n'y a pas meilleure compagnie que cela, en femmes, dans le pays. J'ai vu M. le président Pury, qui était allé rendre ses devoirs et offrir ses services à la comtesse. Je pense qu'il a cru le devoir comme maire du lieu. Je ne sais si elle recevra dans les commencements beaucoup d'autres visites : les uns craindront d'importuner, d'autres de n'amuser pas ; d'autres se sont mis sur le pied, depuis que les étrangers ont abordé dans le pays plus qu'ils n'auraient voulu, de ne les point aller voir les premiers. Ils rendent la visite parce qu'il le faut bien. Quand la comtesse saura que c'est avec les émigrés qu'on s'est mis de la sorte sur le qui-vive, elle ne le trouvera pas bien mauvais... Engagez-la à pousser l'héroïsme jusqu'au bout. Elle s'est mise par honneur, par délicatesse, par un juste ressentiment, en danger de perdre une place qui avait de l'éclat et où les roses croissaient avec les épines. Il faut, dans l'incertitude où elle est aujourd'hui, soutenir sa résolution avec un cœur de reine pour la noble fermeté, et de démocrate pour l'amour de l'égalité et l'intime persuasion que véritablement nous naissons tous égaux, et qu'une fortune inconstante met seule des différences entre un roi et un laboureur, entre une femme de qualité et une paysanne.

Je serais d'avis que la comtesse instruisît la Cour, de manière ou d'autre, de son séjour à Auvernier, dans les Etats du roi, qu'elle se procurât de l'argent, des chevaux, un cocher et un clavecin... Adieu, Mademoiselle. Je ne doute pas que votre cœur n'éclaire votre esprit, qui déjà tout seul n'est pas peu clairvoyant, et que vous ne soyez dans cette occasion très ingénieuse à faire trouver à la comtesse le temps court et sa position supportable.

...Je n'ai pas pensé à moi quand j'ai parlé de visites. J'en ferais cent, s'il y allait de l'utilité de quelqu'un et que ma santé me le permît. Il y a quatre ans que je n'en ai point faites, ni rendu celles qu'on me faisait, ni invité ni attiré du monde. On aurait quelque droit de trouver mauvais que j'en agisse autrement avec Mme la comtesse Dœnhoff qu'avec les dames du pays et les étrangères, Hollandaises, Françaises, Anglaises, que le sort a amenées auprès de moi. Mais cela ne m'arrêterait pas si

la comtesse m'appelait auprès d'elle pour le moindre service que je pourrais lui rendre, ou si, un jour qu'il fera beau temps, mes pieds me peuvent porter jusque-là ; car il me convient encore moins d'aller en voiture que de me promener. » (Juin ? 1792.)

La comtesse n'avait qu'une chose à faire : venir voir la dame de Colombier, puisque celle-ci ne s'empressait pas de la prévenir. Elle vint en effet et ne trouva, outre la maîtresse de la maison, que Mlle Moula et le grand Chaillet, deux témoins dont la discrétion était sûre :

« Mlle Moula, dit Mme de Charrière à Mlle L'Hardy, me promit hier au soir de ne pas même nommer la comtesse à ses amis de Neuchâtel... Pour monsieur Chaillet, c'est l'homme le plus sûr, le plus honnête homme que je connaisse. Je supposai hier au soir, en badinant, qu'on le questionnerait :
QUESTIONNEUR. — Vous avez vu la comtesse ?
M. CHAILLET. — Oui.
QUESTIONNEUR. — Comment est-elle ?
M. CH. — Blonde, jolie, agréable, ni grande ni petite.
QUESTIONNEUR. — Qu'a-t-elle dit ?
M. CH. — Je ne m'en souviens pas. »

L'impression que la voyageuse fit sur Mme de Charrière est consignée dans une lettre confidentielle à Mme de Sandoz :

« *Ce dimanche à midi.* Pour vous et don Alphonse seuls, car j'ai défendu à Mlle Moula de seulement nommer la comtesse si elle écrit à Neuchâtel.

Je l'ai vue hier. Je la trouve très jolie, malgré un fond de teint blanc terne, et un peu jaunâtre, qui n'est pas celui de la santé, et malgré des traces de petite vérole que le rouge laissait entrevoir. Les cheveux sont blonds comme d'un enfant ; les yeux assez grands, bleus, extrêmement doux ; le nez joli, de fantaisie, un peu retroussé ; les lèvres grosses, la bouche grande, les dents médiocres, quelque chose de très joli pourtant dans les mouvements de cette grande bouche ; le visage assez large pour que cela prévienne un air de grande maigreur. Un tout joli et piquant, quoique la couleur soit fade, et je ne sais quoi d'un joli enfant, d'un joli polisson. Quant à la taille, agréable par la contenance et souple sans être belle. La main blanche et sèche, le bras mince et long. Voilà la figure de la comtesse, et je crois que tout répond à la figure. C'est la grâce et la naïveté et l'aimable inconsidération d'un bon enfant. La tâche qu'elle avait était trop forte, et dans sa démarche dernière il y a du courage et beaucoup de bonne volonté, mais je crains qu'il n'y ait très peu de combinaisons. »

Vers le même temps, Jean-Pierre de Chambrier, père de Mme de Sandoz, écrivait d'Auvernier à d'Oleyres, à propos de l'arrivée de la comtesse :

« C'est un événement assez extraordinaire... Depuis son établissement dans la maison DeBély, elle a été fort incommodée et fort triste, tant à raison des fatigues du voyage, des incommodités d'une grossesse, et surtout de l'incertitude des sentiments du grand personnage. Ce que le *Journal de Paris* en a dit est très conforme à la vérité [1]... On la détermina à faire une course jusqu'à Colombier, chez Mme de Charrière ; dès lors elle a resté 15 jours sans sortir de chez elle.

Hier soir, nous étions au jardin, devant la grille [2], à la fraîcheur. Nous voyons de loin arriver par le verger trois à quatre dames. On dit : *C'est la comtesse !* Je fus à elle. Elle vint s'asseoir, et puis on fit un tour de promenade. Elle me parut alors très bien ; un ton très naturel, sans affectation. Sans être belle, quelque chose de très gracieux et de vif dans le regard, fort alerte et légère dans la marche. » (29 juin 1792.)

Mlle L'Hardy avait fait des jalouses. On réussit à la desservir auprès du roi, qui donna quelques marques de déplaisir : aussitôt Mme de Charrière d'écrire au roi pour défendre sa protégée. Nous avons le brouillon de cette lettre, ferme, fière et pleine de tact. On y lit ces mots :

« Si Votre Majesté s'en était fiée à son seul droit jugement, elle aurait désiré que Mlle L'Hardy ne cessât pas d'être la compagne de madame la comtesse Dœnhoff, et si j'avais l'honneur d'être connue de Votre Majesté, j'ose dire que ma recommandation était un préjugé en faveur de Mlle L'Hardy qui pouvait balancer beaucoup d'insinuations faites contre sa droiture et sa probité [3]. »

[1] C'était Mme de Charrière qui avait envoyé à Suard la note à laquelle Chambrier fait allusion. Elle est rédigée en ces termes : « Il n'est pas vrai qu'une explication que le roi de Prusse aurait eue avec M. de Bischoffswerder ait obligé la comtesse Dœnhoff à quitter Potsdam ou Berlin, mais il est vrai que voyant avec chagrin les préparatifs d'une guerre qu'elle craignait qui ne fût funeste à sa patrie, elle s'est éloignée des lieux où les plans s'en concertaient, et qu'elle attend l'événement dans les états que le roi possède en Suisse ».

[2] Au château d'Auvernier, où habitait la famille de Mme Sandoz.

[3] Nous lisons dans une lettre de M. Gaullieur (devenu le mari de Mme L'Hardy) à son fils Eusèbe (13 décembre 1835) : « J'avais une dizaine de lettres autographes du roi à ta mère, qui témoignaient de la considération

Ce fut une assez pénible odyssée que le passage de la comtesse dans notre pays. Nous la voyons changer quatre ou cinq fois de résidence. Elle séjourne quelque temps à Cottendart, ancien château de lord Wemyss, appartenant à son gendre, ce LeBel, si poétiquement idéalisé par Bachelin dans son roman de *Sarah Wemyss* [1]. Nos dames n'eurent pas à se louer du personnage :

« La comtesse vit très seule, écrit Mme de Charrière à d'Oleyres ; et chassée de Cottendart par d'étranges procédés de LeBel, elle est chétivement logée à Fontaine-André, en attendant qu'elle puisse entrer dans une maison louée à Neuchâtel. »

La correspondance avec Mlle L'Hardy alla son train pendant tout l'hiver que la comtesse passa à Neuchâtel. Les deux amies avaient beaucoup de choses à se dire. Elles étaient fort préoccupées de la situation du ménage DuPasquier à Berlin : le jeune pasteur était devenu suspect au roi, à qui on avait fait accroire que le chapelain s'était employé à détacher la comtesse de son royal amant. Les DuPasquier songeaient à revenir au pays, ce qu'ils firent en effet peu de temps après. La comtesse et sa dame de compagnie passèrent à l'Abbaye de Fontaine-André, au-dessus de Neuchâtel, une partie de la chaude saison. Mme de Charrière, qui, par allusion à une plaisanterie sur le *Médecin malgré lui*, appelait maintenant *Lucinde* sa belle amie d'Auvernier, continue à former son intelligence et à diriger ses lectures.

« *Ce jeudi* 24 *août* 1792. O Lucinde! Vous vous en faites accroire relativement aux dédains. Je vous en ai vu un très bien conditionné pour Mme L. DP., un petit pour sa mère, un grand pour Francfort et ses marchands, un passablement grand pour Berne et ses Bernois, et j'ai vu très clairement que lorsque un *dédain* pouvait être exprimé par une *épigramme*, vous vous en passiez la fantaisie. En tout ceci, je n'accuse pas votre cœur et je ne blâme pas votre goût. Je sais que vous revenez quand vous croyez être allée trop loin, et cela franchement, en courant, en

qu'il lui portait, tout en se plaignant qu'elle tenait trop vivement le parti de la comtesse dans leurs brouilles de ménage ». Nous ignorons ce que ces lettres du roi sont devenues.

[1] Le 25 juillet 1772, M. de Montmollin, maire de Valangin, mande à d'Oleyres que la comtesse est dans le pays depuis quelques semaines : « Elle a, dit-il, planté son piquet à Cottendart, où elle vit très retirée. Le bruit court à Neuchâtel que Bischoffswerder y va venir ». *(Arch. de Montmollin).*

criant : *Je reviens ! Je reviens !* Je sais aussi que ce que vous dédaignez n'est pas d'ordinaire à estimer beaucoup. Mais enfin, vous avez été dédaigneuse pour d'autres que M. T., de Genève, et *c'est ce qu'il fallait prouver*. Quant aux engouements, je ne puis pas en démontrer l'existence, mais j'ai cru qu'un peu de précipitation à juger devait naturellement les produire, et sur ce j'ai pris la liberté de dire à Lucinde : Hâtez-vous de mûrir votre esprit ; faites servir à cela une expérience précoce et l'habitude de lire en appliquant ce que vous lirez à vous-même et à ce que vous voyez.

Que vous avez vu de gens et de choses en un an moins quelques jours !... Vous avez beaucoup lu aussi, et quoique vous ayez lu sans but particulier et n'ayez fait aucune étude bien sérieuse, cependant ce que vous avez lu s'est mieux amalgamé avec votre pensée que chez la plupart des femmes. Je voudrais que vous fissiez n'importe quelle étude sérieuse, soit celle des mathématiques, de la musique ou des langues. L'italien est trop facile et trop ressemblant au français pour se pouvoir compter. Si tout ce que je viens de dire est trop long, commencez par la logique, lisez ensuite Locke, *De l'entendement humain*. Il y a un esprit d'analyse, un art de remonter des connaissances particulières aux principes, de descendre des principes aux conséquences de détail sans s'embrouiller, sans rien confondre, en écartant de la question qu'on veut éclaircir tout ce qui lui est étranger ; et cet art, peu de femmes l'ont, parce qu'il ne s'acquiert que par une étude régulière de cet art lui-même, ou par une multitude d'autres études auxquelles il est nécessaire, de sorte qu'on l'acquiert sans y penser, comme on apprend à connaître une pelle à feu en faisant du feu, et sans songer à la pelle. Là ou il manque, on s'aperçoit toujours que quelque chose manque. En lisant M. Necker, on voit qu'il n'a fait que les études de l'enfance, et non celles de la jeunesse d'un homme qui se voue à l'étude ; en écoutant M. Chaillet[1], on s'aperçoit qu'il n'est pas géomètre du tout, qu'il est médiocre logicien, et que les mots sentiment, instinct, chaleur, enthousiasme, l'ont trop séduit et captivé.

Parmi ces noms fameux je n'ose me placer,...

mes partielles ignorances, cependant, en valent bien d'autres, et j'ai surpris mon monde bien des fois par les balourdises qui se fourraient parmi ce que je faisais de plus passable.

...*Automne*, 1792. Hâtez-vous de mûrir votre esprit, et que j'aie le plaisir de voir en vous une femme supérieure. Veillez contre les engouements et contre les dédains injustes et excessifs. Sous une écorce peu séduisante, il y a souvent plus de véritable

[1] Le pasteur, évidemment. Ce qu'elle en dit est très vrai.

esprit qu'il n'y en a sous d'aimables dehors. Je n'entends pas dehors fades, flatteurs, fleuris, j'entends ce que je dis, *aimables dehors*. La probité aussi ne se trouve pas toujours où elle paraît être ; j'ai vu de brusques et peu polis coquins, et de doucereux honnêtes gens....

Ce mardi matin. Non, non, vous n'avez rien dans votre air de pincé ni d'affecté ni de guindé, rien du tout ; et vous en êtes d'autant plus obligée à une simplicité générale, constante, entière. Si avec un air de distraction et d'abandon, vous disiez des choses recherchées et précieuses, on croirait que votre naturel n'est que de l'art et que vous jouez la naïveté... Je suis extrêmement aise de vous avoir persuadée. Vous en aurez dans le monde quelques succès de moins, car beaucoup de gens ne reconnaissent l'esprit que lorsqu'il est annoncé, affiché, et qu'une espèce d'écriteau leur dit : *Voici de l'esprit*. Mais il ne faut point avoir d'esprit pour ces sottes gens-là. Ne désirez pas qu'on se récrie, qu'on applaudisse en vous entendant parler, mais qu'on sorte d'auprès de vous rempli de ce que vous avez dit, qu'on y repense loin de vous, et qu'on revienne à vous pour vous entendre, pour jouir et profiter de votre entretien. Si, par-ci par-là, la gaîté ou le dépit font éclore de jolies pensées, des saillies brillantes, tant mieux, mais que ce ne soit pas là ce qu'on estime le plus en vous. A force de décence, d'honnêteté, de procédés élégants comme sa taille et ses habits, Mlle Marianne DuPasquier rachète à mes yeux une partie de ses prétentions et de sa solennité. Sa sœur Susette, qui a plus d'esprit qu'elle, dit des choses charmantes ou qu'on trouve telles, et qui, en effet, ont de la grâce et du sel ; eh bien, je suis embarrassée de ma contenance quand on me les rapporte. C'est un genre de mérite si froid ! Je ne sais comment applaudir. Voltaire disait de Marivaux que personne ne brodait mieux des toiles d'araignées. Ma compatriote Mlle Tulleken a aussi de cet esprit, et il y a chez elle quelque chose de doux et d'obligeant aussi bien que d'ingénieux ; cela fait un aimable assortiment, cependant cela m'impatiente encore plus souvent que cela ne me plaît. Je suis comme un enfant brusque et rude à qui l'on donnerait pour s'amuser de petites quilles d'ivoire, un charriot traîné par des puces, un jeu de cartes renfermé dans une noix. L'enfant admire un moment, puis s'impatiente, et finit par tout briser. »

La fin de la lettre contient des avis très fermes sur le langage qu'il convient de tenir à la comtesse :

« Que j'aimerais bien mieux, dit-elle, que son parti fût pris sur la place équivoque mêlée de grandeur et d'avilissement qu'elle occupait ! Un pareil mariage doit être aussi fragile qu'il est bizarre. Il serait facile de le rompre, il serait facile d'en contrac-

ter un qui vaudrait mieux ; ou si une santé délicate et deux enfants faisaient préférer à la comtesse ce veuvage où elle n'aurait point eu de vrai mari à pleurer, qu'est-ce qui l'empêcherait de donner au reste de sa vie un caractère de dignité qu'elle est loin d'avoir eu jusqu'à présent ? Voilà ce qu'il faudrait qu'elle vous donnât la liberté de lui dire. N'usez pas votre crédit ni sa bonne humeur par de vaines contradictions. Si elle trouve de la roideur aux gens de ce pays, que vous importe ? Il y a des vérités indifférentes qu'il ne faut pas trop soutenir et des erreurs indifférentes qu'il est impolitique de combattre. Je sais qu'on m'a empêchée d'aimer ce pays en soutenant, en louant tout ce que j'y trouvais ridicule ou mauvais. »

Avec l'approche de la mauvaise saison, la comtesse et sa compagne avaient quitté l'Abbaye de Fontaine-André. Elles occupèrent quelques semaines un appartement dans le faubourg de Neuchâtel, « près du jardin du Cercle » (on dirait aujourd'hui « près du Cercle du Jardin »), puis bientôt s'installèrent plus confortablement dans la belle propriété de la grande Rochette, qui appartenait alors à la famille de Bosset. La comtesse, après son bel accès de courage et de dignité, était tombée dans un abattement profond : elle craignait, non sans raison, que son royal amant apprît à se passer d'elle. Et puis, elle ne pouvait se passer de Mlle L'Hardy, et le roi, devenu défiant à l'égard de cette dernière, paraissait exiger que la comtesse la renvoyât. C'étaient des scènes de larmes et de désespoir. La situation de ce pauvre cœur vacillant intéressait Mme de Charrière :

« Je la plains, écrit-elle à Mlle L'Hardy, je vous plains de tout mon cœur... N'oseriez-vous lui dire : « Peut-être jouez-vous « tous deux au plus fin, au plus fier, au plus détaché, tandis « que vous ne pouvez au fond ni l'un ni l'autre être heureux « l'un sans l'autre. Avouez-le la première. Vous êtes femme, « vous étiez sujette ; il est homme et roi. La nature et la fortune « lui ont donné toutes deux cette supériorité qu'il sent, et « d'après laquelle il s'attend à vos avances, à votre soumission. « Ecrivez-lui que vous sacrifierez tout pour vivre près de lui « et lui être agréable. Peut-être renoncera-t-il à vouloir que « vous me sacrifiez. » ...Forcez-la à devenir raisonnable, à n'être plus si malheureuse. ...Consolez, rassurez-la, et qu'elle se porte mieux et qu'elle vive. Si elle vous mourait entre les mains comme un oiseau tombé du nid et qu'on a voulu essayer d'élever à la brochette, cela serait trop lugubre... » (Fin 1792.)

La comtesse était une enfant gâtée, et Mlle L'Hardy avait

pour elle des bontés que Mme de Charrière commençait à juger excessives :

« N'outrez rien, Lucinde! L'excès de complaisance, quand elle n'est pas extrêmement payée par le cœur de la personne pour qui on l'a, dispose à l'humeur : on la met trop dans son tort. »

Le manoir de la Rochette, à deux pas aujourd'hui de la gare de Neuchâtel, était en ce temps hors de ville, et l'on y montait par un simple chemin de vignes, — ce qui explique cet avis de Mme de Charrière :

« La Rochette est une belle habitation ; on y a un bon air et une superbe vue ; mais avertissez cependant la comtesse, oui, ne manquez pas de l'avertir, pour qu'elle ne s'en prenne pas à vous en temps et lieu, que lorsque la neige et la glace de novembre, décembre et janvier rendront les chemins difficiles, elle s'y trouvera bien éloignée de la sage-femme ou de l'accoucheur, du médecin, de l'apothicaire ; que l'aller et revenir seront des voyages pour ses domestiques, et que leur retour quand elle les enverra se fera impatiemment attendre.

Son dégoût pour Neuchâtel m'étonne d'autant plus qu'elle le connaît moins. Je ne trouve pas que ce soit une charmante ville, mais en hiver et pour être en couches, il me semble qu'un logement chaud, sourd et commode au milieu des secours, est tout ce qu'il faut et vaut mieux qu'un palais dans les champs, fût-il même entouré du jardin des Hespérides. Son serment, j'espère, ne l'arrêterait pas. A qui l'a-t-elle fait? A Dieu ? Dieu, je pense, n'y aura pas pris garde. — Et que dire de son éloignement pour les Neuchâtelois ? Les connaît-elle ? Si elle les connaissait, elle verrait qu'ils ne valent à tout prendre ni plus ni moins que les Berlinois, les Hambourgeois, les Amsterdamois, les Parisiens, Romains, habitants de la Chine. Partout ce sont des hommes, c'est-à-dire peu de chose pour quiconque leur demande beaucoup. »

Tout est prétexte à Mme de Charrière pour inculquer à sa jeune amie quelque idée utile, quelque sain principe de conduite. Elle lui reproche, par exemple, le tour parfois un peu recherché de son style, et lui fait cette aimable leçon :

« L'autre jour vous m'avez remerciée de... Voici la phrase que je copie : « Il est venu (un rhume de cerveau) à la suite de mes « maux de tête. Je vous rends grâce d'avoir bien voulu vous « informer *de ce qu'ils faisaient de moi.* » Je vous demande, premièrement, si cela est simple ; secondement, si la recherche

vient là des causes auxquelles il vous plaît d'attribuer le manque de simplicité. Consentez, Lucinde, à avoir un petit défaut et donnez-vous le plaisir de vous en corriger ; vous me donnerez en même temps, à moi, celui de vous y aider. L'abus de l'esprit est une chose si naturelle, si commune ! Songez que vous vous êtes élevée presque seule. Comment auriez-vous pu vous garantir à la fois de l'ignorance, du bavardage, de l'insipidité d'une société comme celle de tous les petits endroits, et ne pas heurter plus ou moins contre un autre écueil, celui de l'esprit qui se plaît un peu trop en lui-même et va pour son propre plaisir se raffinant, se faisant beau et joli et gentil ? Soyons juste : il n'était pas possible de sortir d'Auvernier perfectionnée à ce point que d'avoir beaucoup d'esprit et de n'en montrer jamais qu'à propos, d'avoir une grande connaissance de l'art et de négliger l'art tout exprès ou de le faire ressembler si bien à la nature, qu'on le prît pour elle. Pareille chose n'est jamais arrivée. Vos facultés prenant leur essor se sont fait admirer ; à présent, c'est à les diriger et à les retenir qu'il faut mettre votre soin. Je ne vous laisserai aucun repos sur cela : ma rustauderie attaquera sans cesse ce que je verrai en vous de trop subtil et de trop recherché... » (1792.)

Sur ce sujet qui lui tient si fort à cœur, elle écrit (21 mai 1793) :

« Je vous l'ai déjà dit : que j'aie le privilège exclusif de recevoir des lettres bien raturées, mais faites de bonnes franches ratures, et non de ces mots les uns sur les autres qui sont si difficiles à déchiffrer. J'ai bien réfléchi l'autre jour, en revoyant Mme Bosset, à la critique qu'elle fit de votre lettre. Que de manières différentes de s'écarter du naturel ! Lorsqu'on dit *naturel*, on croit dire ce qui est le plus ordinaire ; et point du tout : c'est ce qui est le plus rare chez des gens qui ne sont pas sans aucune éducation. Une paysanne est d'ordinaire assez naturelle ; une marchande, déjà ne l'est pas. Mme Bosset n'est pas recherchée, mais elle est solennelle. Les mots ont dans sa pensée une acception exaltée, et dans sa bouche une expression emphatique : « *Oui, Madame, ma nièce est gaie, franche, bonne, oui, bonne !* » — Je ris et lui avouai que ce mot *bonne* n'avait pas pour moi toute la grande valeur qu'elle lui donnait. Elle ne se fâcha pas, parce qu'elle était loin de m'entendre, et jamais elle ne m'entend. Le *simple* même est pour elle une grande belle chose qu'elle admire avec méthode et compliqueusement... Mon Dieu, où en sommes-nous, quand le simple n'est plus simple, quand il ne peut être simplement aperçu et apprécié, quand le mot qui l'exprime devient une énigme romanesque !... Si vous allez à Zurich et que vous trouviez un homme d'un bon esprit, qui ne cherche en rien midi à quatorze heure, ne manquez pas de l'épouser. Les Neuchâtelois sont terribles avec leur maudite finesse ! »

Il y avait, soit dit en passant, une autre dame du même nom qu'elle goûtait beaucoup moins encore :

« Bosset, des Gardes, dit-elle, vient d'épouser une Hollandaise, un colosse, ou du moins un pâté imbécile. Je la connais, ainsi vous pouvez me croire. On la connaît à Berlin, où elle alla accabler de sa visite son mari, l'envoyé de la république, M. de Heyden. Elle était veuve, M. Bosset était veuf. Elle est riche, il a des enfants : ces deux personnages se sont épousés... Si elle me venait voir, je me mettrais vite au lit... (13 décembre 1791). »

Une autre lettre revient sur l'*Entendement humain* de Locke, que Mme de Charrière relisait... avec Henriette Monachon ! Car elle faisait à ses moments perdus l'éducation intellectuelle de sa femme de chambre. On affirmait qu'elle lui avait même enseigné le latin, ce qui n'est qu'une mauvaise plaisanterie, car elle ne savait elle-même le latin que très médiocrement. De Locke, elle passe à l'étude des langues, qu'elle conseille à Mlle L'Hardy comme étant « de tous les exercices de l'esprit celui qui le forme et l'étend et l'aiguise le plus » ; puis, à propos de l'esprit et du cœur, elle décrit les nobles qualités dont son amie est pourvue, ses mouvements généreux, ce qui la ramène à la demi-reine, qu'elle commence décidément à prendre en grippe :

« Je n'ai regret qu'à un de ces beaux mouvements, encore ce n'est pas vous qui l'eûtes la première : c'est celui qui fit partir de Potsdam une personne qui ne saura jamais être passablement bien ailleurs. Elle ne se connaissait pas elle-même, elle connaissait encore moins les hommes, si prompts à changer et à oublier. Elle ne savait pas qu'un homme qui donne beaucoup d'empire sur lui à une femme, est un homme faible, et que par cela même il ne saura se défendre contre aucune suggestion, ni retenir longtemps une impression forte et profonde de quoi que ce soit. Une fois cire molle, on ne devient jamais acier ni diamant. Au reste, moi, grande fataliste, je regarde cette fausse démarche de la comtesse comme tellement inévitable, que je n'y ai pas non plus un véritable regret. Ce qui est devait être. Qu'est-ce que le destin réserve à Lucinde ? » (18 octobre 1792.)

Lucinde, un peu épouvantée de cette profession de fatalisme, demanda des éclaircissements, que Mme de Charrière lui donna dans deux lettres, — véritables dissertations, — trop longues pour être citées tout entières. Transcrivons du moins les pages suivantes :

« Que vous croyiez au libre arbitre ou bien à la prédestination, cela m'est bien égal. Mais pourtant je n'aime pas qu'aucun objet de réflexion soit parfaitement étranger à une personne comme vous. Réduisez la question à ceci : un âne entre deux bottes de foin ne restera-t-il pas indécis s'il voit une parfaite égalité entre elles, et quand il voit ce qui le décide, est-il le maître de ne se décider pas ou de se décider autrement qu'il ne fait ? Je dis avec beaucoup de gens à cette deuxième question : *Non*. Si vous dites *oui*, à la bonne heure, et vous êtes même très dispensée de me dire *oui* ou *non*. Nous pouvons n'en reparler jamais. Quant à s'applaudir sérieusement, et plus que quelques moments, de quoi que ce soit qu'on ait fait, j'avoue que je ne l'ai jamais compris. La satisfaction intérieure du *juste* m'est inconnue, et je ne crois pas avoir rencontré jusqu'ici le *juste*, ni que cet homme puisse exister. Rousseau a l'air de se croire à peu près le juste ; assez du moins pour être fort content de lui. Si cela est et qu'il ait des semblables, je les félicite. » (26 octobre 1792).

...« J'ignore assurément ce que c'est que ce destin dont je m'avise de parler, mais je vois et je sens que je ne me détermine et que les autres ne se déterminent point sans motifs ; or ces motifs agissant sur l'esprit exclusivement ou avec plus de force que tout autre motif contraire, contraignent ma volonté comme le poids fait pencher la balance. Une heure plus tard j'agirais autrement ; une autre disposition de mon corps, une expérience acquise, un mot que j'aurais entendu, me ferait prendre un parti opposé à celui que j'ai pris ; alors je ne pourrais plus agir comme j'ai agi, mais une heure plus tôt, je ne pouvais faire que ce que j'ai fait. Voilà mon idée bien exprimée sur cette question à la fois intéressante et oiseuse. Ne point raisonner là-dessus est permis et même sage, tandis qu'il n'est plus permis d'ajouter au galimatias dont les théologiens et les philosophes de tous les siècles ont chargé et enveloppé cette matière. N'y pas penser dans notre jeunesse et quand elle nous est nouvelle, me paraît impossible ; après cela, il n'y a qu'à la mettre de côté, car nos idées là-dessus ne sont pas des instruments qui nous servent à agir ; nous agissons toujours comme il convient à la force qui nous meut, sans avoir besoin de la connaître, tout comme l'aiguille du cadran montre l'heure sans connaître le ressort qui la conduit. Il y a pourtant cette différence, que si nous ne connaissons rien à fond ni parfaitement, nous sentons au moins un peu ce qui nous meut. L'expérience qui nous éclaire est quelquefois aperçue de nous ; l'erreur reconnue nous garantit d'une autre erreur ; celui qui est le mieux organisé pour recevoir des lumières de l'expérience qu'il acquiert, du livre qu'il lit, du discours qu'il entend, est le *sage ;* celui qui, passé les premières leçons de l'expérience nécessaires à sa conservation, et que ses premiers besoins le forcent d'acquérir, ne voit et n'entend plus rien que confusé-

ment et sans fruit, est le *soi*. L'un n'a pas plus à s'applaudir que l'autre, puisqu'il ne s'est pas organisé lui-même et qu'il n'a pas non plus choisi sa place dans le monde. La pendule la mieux faite de Jaquet-Droz, placée loin des enfants qui l'auraient dérangée et dans un lieu sec, à l'abri du froid extrême et de l'extrême chaleur, s'applaudira-t-elle de la régularité de ses mouvements ? Ah ! ne soyons pas nos propres détracteurs avec trop peu de pitié, mais soyons pourtant bien modestes ! Qui de nous est la bonne pendule de Jaquet-Droz ? Et quand nous la serions ?...

La pendule *Vous* a passé un peu bien vite d'une manière de se juger à une autre trop différente... Les gens trop vifs ou trop lents ; ceux que rien n'émeut, ceux que les moindres choses mettent hors des gonds ; ceux qui ne pensent qu'à ce qu'ils voient, ceux qui se forgent des chimères, sont tous hors du vrai, du juste, et laissent à désirer ou donnent lieu de se plaindre. Nous ne dirons rien aux lents, aux stupides, ils nous sont étrangers ; d'ailleurs ils sont sourds ; mais disons toujours aux trop mobiles de se retenir, de se modérer, et s'ils érigeaient leurs défauts en qualités, donnons-leur sur les doigts, et cela vigoureusement ; c'est à quoi je n'ai jamais manqué avec la pendule *Moi*, et si elle n'en est pas mieux allée, du moins a-t-elle su qu'elle allait mal. Elle est, malgré des dehors qui paraissent décisifs et impérieux, une fort modeste pendule, bien humiliée entr'autres de cette sonnerie bruyante qui déplaît à tant de gens. » (Octobre 1792.)

Recueillons encore cette réflexion qui n'est pas sans actualité :

« Quand nous nous comparons à d'autres femmes, nous sommes bien vite des aigles ; mais combien un homme instruit en sait plus que nous ! Quoique je maintienne que les facultés sont originairement les mêmes, je ne puis disconvenir que la faculté raisonnante ne soit bien plus perfectionnée chez les hommes, et cela par l'étude et rien que par l'étude. »

A mesure que ses couches approchaient, la demi-reine devenait plus capricieuse et plus défiante :

« Cette femme, disait Mme de Charrière, n'a pas un des sentiments auxquels on eût pu s'attendre. Savez-vous bien que je la crois un peu folle ?... Je vois une autre chose : c'est que la comtesse n'aime pas, n'aime personne. C'est l'air de la rupture, c'est la perte du crédit, c'est l'échec porté à la prodigieuse opinion qu'elle avait de ses charmes, qui la chagrine et l'inquiète. L'éloignement ne lui fait rien, la perte du cœur lui fait peu de chose. Soit que je fusse monarque ou charbonnier, je ne voudrais pas d'une pareille maîtresse. » (Décembre 1792.)

C'est dans cette même lettre qu'elle appelle plaisamment l'enfant à naître « le petit équivoque ». Quelques jours plus tard elle s'écrie :

« Elle, de la gloire ! de la réputation ! Elle ne sera connue que dans la petite sphère d'un tripot de Cour, et son impérieuse bizarrerie sera la seule chose que l'on remarquera en elle... Souffrez et dédaignez-la en même temps. Le dédain vous sauvera une partie de l'indignation et de l'impatience que ses procédés pourraient exciter. Peut-être veut-elle essayer de nourrir elle-même. Je vous plaindrais toutes de tout mon cœur. Et vous, vaine petite femme, qui à mes yeux n'êtes qu'un quart d'un tout dont le moindre des autres quarts vaut mieux que vous, je vous plaindrais pourtant aussi, car vous me paraissez frêle et délicate.» (6 décembre 1792.)

Avec la même lettre elle envoie à Mlle L'Hardy les lettres de Cicéron :

« Le consul romain est à mon gré très intéressant. Faible et vain comme une femmelette, il ne cesse pourtant de montrer un esprit aussi vaste et juste que délicat »... « Oui, c'est bien comme cela qu'est le grand Cicéron, faible, vain, irrésolu. J'ai jeté bien des fois ses lettres au milieu de la chambre, de mon lit, où je les lisais en Hollande, étant malade. (Voilà une phrase qui ressemble à : « *Il en avait de beaux, mon père, de couteaux*, etc. » Ce n'est pas comme cela qu'il faudrait écrire à Mlle L'Hardy en aucun temps, mais surtout lorsqu'elle lit les lettres de Cicéron). » (9 décembre 1792.)

Le vent de la Révolution allait passer aussi sur quelques régions de notre pays, et même effleurer Colombier, comme on le voit par ces passages de nos lettres :

« Les Girardet travaillant chez moi (pas pour moi, au moins, car je ne les puis souffrir) la fille dit : Je voudrais qu'on décapitât le roi de France et qu'on brûlât la reine. Je mettrais de mes mains le feu au bûcher. — Vous me faites horreur ! dit Henriette. — Eh ! pourquoi ? dit la mère Girardet. N'a-t-on pas, en Angleterre, coupé la tête à un roi et brûlé une reine, et tout n'est-il pas bien allé depuis ? » (12 décembre 1792.)

« Aujourd'hui, l'on plante à Colombier l'Arbre de la Liberté[1].

[1] Nous avons trouvé dans les registres de la Commune *(Archives de Colombier)* de curieux procès-verbaux relatifs à cette manifestation. Le 1er janvier 1793, l'autorité locale décide d'abattre l'arbre de la liberté « que l'on a le malheur de voir devant nos yeux ». A la date du 4 janvier figure le

Si cela n'était bien sot et bien plat, ce serait odieux et triste. Que veut-on ? Dans quel pays paie-t-on moins d'impôts ? Dans quel pays est-on plus libre ? S'il y avait un arbre de l'*Ordre* à planter, ou si l'on pouvait greffer l'ordre sur la liberté, c'est cela qu'il faudrait faire ? Il s'est fait je ne sais combien d'assassinats ces derniers temps, et je crains que les disputes politiques n'en produisent beaucoup d'autres. Il y a à la Sagne un parti prussien qui met le bonnet rouge sur la tête des cochons et à la queue des vaches. Que d'extravagances de toutes les couleurs. » (15 décembre 1792).

Mais elle revient toujours à la fantasque demi-reine :

« Les grands, — et à cet égard elle est grandissime,— voudraient qu'on n'eût d'intelligence que pour les servir. Aussitôt qu'on s'est montré un aigle pour leur être utile, il faudrait redevenir une buse pour ne rien voir et ne juger de rien de ce qui les concerne. » (22 décembre 1792).

Elle écrit encore plus librement à madame de Sandoz :

« Je suis toujours d'avis que Mlle L'Hardy quitte cette petite femme dès qu'elle ne lui sera plus très nécessaire. Je la trouve comme un sultan pour le despotisme et comme une servante pour les procédés. »

Ce qui n'empêche pas qu'une fois la demi-reine accouchée, Mme de Charrière la comble d'attentions. L'événement arriva le 4 janvier 1793. La comtesse mit au monde une fille [1], inscrite comme suit dans le registre des baptêmes :

1793. 24 *janvier*. A été baptisée en chambre par M. Touchon, ministre du Saint-Evangile et ancien pasteur de l'Eglise française de Bâle, *Julie-Wilhelmine*, comtesse de *Brandebourg*, née le 4 janvier, fille de S. M. Frédéric-Guillaume second, roi de Prusse, et de Mme la comtesse Sophie-Julie-Frédérique-Wilhelmine de Dœnhoff. Parrain : Sa Majesté, père de l'enfant ; marraine : Mme la comtesse d'Eulenbourg [2].

procès-verbal de la « destruction de l'arbre prétendu de la liberté ». La conclusion est bien de chez nous : « Après quoi il a été apporté quelques bouteilles de vin, qui ont été bues en signe de bonne union et en mémoire de ce qui vient d'être fait ».

[1] Et non un fils, comme le dit Gaullieur, qui fait naître à Neuchâtel le comte de Brandebourg : nous avons vu que celui-ci était né à Berlin l'année précédente.

[2] Julie Wilhelmine, qui épousa en 1816 Ferdinand duc d'Anhalt-Cœthen, mourut le 29 janvier 1848.

Mais cette inscription n'alla pas toute seule et la « petite Equivoque » donna quelque souci à la Vénérable Classe, qui hésitait à laisser inscrire l'enfant comme légitime au registre des baptêmes. Un ordre catégorique de la main du roi suffit à lever les scrupules. Le pasteur Touchon conduisit cette affaire, qui occupa le Conseil de ville autant que la Compagnie des pasteurs. Celle-ci fut très ennuyée de recevoir, dans sa séance du 6 mars, avec une lettre assez vive de M. de Marval, châtelain du Landeron et ministre du roi auprès du corps helvétique, la copie de la lettre de Sa Majesté, qui témoignait « sa surprise de ce qu'on faisait des difficultés sur cet enregistrement [1] ».

Il est vrai qu'à en croire Mme de Charrière, le pasteur Touchon, qu'elle qualifie de « vilain animal » et d'« être méprisable », aurait joué une comédie pour faire sa cour au roi : les « difficultés » étaient purement imaginaires, et personne ne s'était opposé à l'enregistrement. De même, Marval aurait fait du zèle en se donnant l'air de lever des obstacles qui n'existaient point. A ce propos, Mme de Charrière trace un curieux portrait de ce magistrat, qui a joué un rôle important dans les affaires neuchâteloises [2] :

« Le Marval est aussi un personnage de Cour. Il fait de son fameux à sa manière... Il est aimable, il a de l'esprit, et encore plus d'audace ; ayant vécu avec des gens moins spirituels que lui, il se croit au-dessus de la pénétration et de l'adresse de chacun. Nous avons été assez liés. Nous ne le sommes plus du tout. Il s'est pourtant empressé tout dernièrement à me rendre un petit service. Il aime que sa fille vienne chez moi. L'un portant l'autre, une médiocre liaison vaut mieux avec lui qu'une plus grande. Il manque d'un certain *tout de bon* qu'il m'est nécessaire de trouver dans les gens. C'est toujours de l'esprit qu'il a. Il parle de la tête. Ce n'est pas comme le loyal secrétaire d'Etat, [Sandoz-Rollin] qui frémit de tout ce qui est injuste pour le fond ou irrégulier pour la forme, qui n'irait pas même par des voies obliques à un bon but, qui sent vivement ce qui est bien et ce qui est mal, et ne dit jamais que ce qu'il pense. Avec le Marval, je me crois sans cesse à la comédie, et n'étant pas comédienne moi-même, la scène me reste étrangère et me devient fatigante

[1] Voir Registre du Petit Conseil de Neuchâtel (12 février 1793) et procès-verbaux de la Vénérable Classe (6 mars 1793).

[2] Louis de Marval (1745-1803). Nous l'avons rencontré (chap. X) sous les traits du *Caustique*.

par le rôle forcé que je suis obligée d'y jouer. Le commencement de notre rupture vint de là. Il est étonnant, dis-je à M. Marval, qu'après plusieurs années de connaissance, je ne me sente pas plus votre amie qu'au premier jour, que je ne vous croie pas plus mon ami qu'à la première heure, que même je ne sois pas du tout au fait de vos pensées, ni de votre cœur. — Il se récria. Cela est très vrai, lui dis-je, et j'avoue que cela me lasse. Des gens perpétuellement étrangers me deviennent désagréables ; je sais trop qu'il n'y a nulle intimité ni confiance à espérer avec eux. — Après quelques lettres, beaucoup de lettres, et quelques torts que j'eus seule, je l'avoue, nous en sommes venus à ne plus nous voir du tout. Je reconnais tout son esprit, je sais que c'est l'homme le plus aimable du pays, le seul homme peut-être qu'on puisse appeler aimable; avec cela, je ne le regrette pas du tout. Un masque qui ne tombe jamais a beau être agréable, il m'ennuie à voir. » (mars 1793.)

LOUIS DE MARVAL

Mme de Charrière donne ainsi tantôt un coup de patte, tantôt un bon conseil. Elle s'égaie sur les prétentions humanitaires de la comtesse, qui constrastent avec sa façon de traiter ses domestiques :

« Ceux qui veulent faire le bien *des peuples* et ne pensent pas à faire le bien de quelques individus *du peuple*, me paraissent des hypocrites ou des sots. Ils négligent une réalité à laquelle ils peuvent atteindre, et s'exaltent pour une chimère, pour un fantôme qu'ils ne conçoivent pas même nettement. » — « O fraction de reine, que vous savez mal vous y prendre si vous voulez être respectée ! »

Ailleurs, elle drape lestement les médecins de Neuchâtel et ne fait grâce qu'à M. Lichtenhahn, qui vient d'achever d'excellentes études à l'Hôtel-Dieu. Leschaux et Petitpierre sont

des « charlatans » ; Neuhaus et le « bon Dublé » sont de « vieux et froids routiniers ». Elle en veut surtout à ce Leschaux, qui avait pourtant soigné Benjamin avec zèle :

« Nous ne l'appelions, Constant et moi, que *le petit bourreau*. Sa physionomie, dès qu'il ne prend pas soin de la faire sourire, est bien la plus dure que je connaisse, et le sourire y renaît par réflexion tout à coup, et comme si des cordes semblables à celles qui font mouvoir les marionnettes agissaient sur ses muscles... » (9 février 1793).

Au mois de mars, la comtesse, complètement rétablie, se décide à passer le printemps et l'été dans quelque jolie contrée de la Suisse. Mme de Charrière l'aide à choisir ce nouveau séjour, et passe en revue les villes qu'elle connaît *de visu* ou par ouï-dire, Lucerne, Zurich, la petite et curieuse ville d'Hérisau.. Mais elle a une préférence pour le pays de Vaud :

« Un des plus jolis endroits que je connaisse, c'est Bex, à l'entrée du Valais... Les vergers y sont superbes. Les chemins sont de charmantes promenades d'un gazon fin et frais. Au pied des Alpes, on y est comme dans un jardin des pays méridionaux. La solitude y serait entière, quoique on s'y vît entouré de tout ce qui est nécessaire pour bien boire, bien manger. Il y a au-dessus de Vevey différents châteaux que peut-être on pourrait louer à bon marché. A Chexbres, il n'y a point de château, mais on serait heureux d'y avoir une petite maison. C'est le plus beau lieu de la terre ; des gens qui avaient été presque partout en sont convenus avec moi. Je serais pour Bex, et je serais d'avis que vous écrivissiez à M. Mol, suffragant à Couvet ou Môtiers... Le père de M. Mol est ou était aubergiste à Bex. » (Mars 1793.)

Elle trace la route aux voyageuses, et leur apprend — ceci est propre à nous faire sourire — que pour aller de Neuchâtel à Bex, il n'est plus besoin de passer par Berne ; la route d'Yverdon à Moudon abrège fort le trajet ; on arrive fort bien à Moudon le premier jour, le second à Villeneuve, le troisième à Bex pour dîner :

«Vous ne seriez pas loin de Pissevache, ajoute-t-elle, et pourriez sans peine vous arranger avec le soleil pour y arriver en même temps que lui et voir cette fameuse cascade changée en superbe arc-en-ciel. Quand je songe à Bex, je vois toujours de mon auberge la plus belle fontaine du monde et les plus belles chèvres que j'aie jamais vues, s'y abreuver, ayant les plus élégantes attitudes possibles. »

Par suite de diverses circonstances, la comtesse fixa son séjour à Bahr, canton de Zoug, où nous la retrouverons bientôt avec sa compagne :

« Il faut vous imiter, écrit à celle-ci Mme de Charrière, être raisonnable comme vous et prendre son parti sur Zug, sur votre éloignement, sur le baragouin des gens qui vous entoureront... Vous trouverez en un besoin à Zurich des livres, des médecins, et, si l'ennui devenait trop grand dans votre hermitage, vous y pourriez trouver quelque société, des artistes, des savants, le célèbre Lavater. J'ai vu cet hiver la comtesse de Hallwyl, héroïne d'un roman plus beau que celui de la comtesse. Elle va quelquefois à Zurich, dont le vieux château d'Hallwyl, plus antique que celui d'Habsbourg, est assez proche [1]. » (15 mars 1793.)

Elle eût de beaucoup préféré voir sa jeune amie quitter la demi-reine et s'établir à Neuchâtel par un bon mariage. Elle rêvait de voir M. Sandoz, frère de Mme Bosset, de la Rochette, s'éprendre de Mlle L'Hardy :

« Il aime les talents, il s'engoue des vertus. Il est un peu bizarre, et son amour-propre est pointilleux à l'excès, mais sa probité est extrême ; il a de l'esprit et de l'instruction. *Je veux* qu'il épouse Lucinde, s'il a le bonheur d'apprendre à la connaître.. Mais Lucinde ne se dégoûte-t-elle pas un peu du mariage en voyant les maris ? M. Bosset, honnête homme et point sot, n'a peut-être pas été un seul jour sans tourmenter plus ou moins sa femme. Vous voyez comme le monarque a traité les siennes. C'est égal, la nature et l'imagination ont leurs droits. Et nous aurons un mari, s'il est possible d'en avoir un qui au moins mêle quelques roses aux épines dont l'hyménée a les mains si pleines, que quoiqu'il en répande, il lui en reste toujours.» (9 mars 1793). « Si les hommes avaient mes yeux, ils seraient à vos pieds, et chacun vous dirait : Animez, embellissez mon existence !... » (3 janvier 1793.)

Mais M. Sandoz ne songe point à épouser Lucinde, qui doit chercher d'autres distractions :

« Faites comme Mme de Staal [Delaunay] ; écrivez vos mémoires : 1° Auvernier, Neuchâtel, vos aventures d'école et de pension ; 2° Mme Sandoz [-Rollin], son père, sa mère et les DuPas-

[1] Voir *La comtesse de Hallwyl, épisode de l'histoire d'une famille suisse au 18e siècle,* dans la *Revue suisse* de 1859, p. 168, article signé ** [Charles Berthoud].

quier ; 3° Francfort, Berlin, Potsdam, le roi, sa demi-reine, les courtisans de demi-reine ; 4° l'aventure des lettres, de la brouillerie, du départ, le voyage, l'arrivée ; 5° Auvernier, Cottendart, l'Abbaye, Courant et sa femme ; 6° Neuchâtel, la Rochette, Mme Bosset, la vieille comtesse [1], la petite Brandebourg. Voilà, 1, 2, 3, 4, 5, 6 chapitres qui tous seraient intéressants. Vous me les enverrez à mesure que vous en aurez écrit un ; si je trouve quelque chose à dire à la diction, je ferai des notes. (9 mars.)

...Tout de bon, commencez vos mémoires : « Je suis née à Auvernier, village sur le bord du lac de Neuchâtel, le... » Ce sera amusant. Vous vous rappellerez des originaux qui vous divertiront ; voulant peindre et vous et d'autres, vous en apprendrez mieux à connaître et les autres et vous [2]. (13 mars.)

...Si vous ne voulez pas commencer, comme Mme de Staal, à votre naissance, commencez au mariage de Mme Susette [DuPasquier . « J'avais 22 ans, et née avec quelques talents que je ne « pouvais satisfaire, avec une sensibilité qui manquait d'aliments « et d'objet, je me trouvais déjà fort isolée, fort désœuvrée « et assez malheureuse, quand une de mes parentes, ma meil- « leure amie, me fut enlevée par un mariage qui la conduisit « à Berlin. Alors mes promenades solitaires devinrent tristes, « mes rêveries devinrent lugubres. J'ai su depuis qu'on me trou- « vait bizarre, distraite, dédaigneuse, et je ne puis me plaindre « de ce jugement, tout injuste qu'il fût. Comment m'aurait-on « devinée ? Je n'étais à l'unisson de personne... » Vous direz beaucoup mieux. Je m'embrouillais, je m'arrête. Ecrivez, écrivez. Vous ferez une connaissance plus intime avec vous-même, quand vous vous rendrez compte de ce que vous avez fait et pensé. Vous apprécierez aussi mieux les autres en détaillant leur conduite. Ce qui peut rester d'encore un peu vague, d'un peu confus, d'un peu mal digéré dans vos jugements sur mille choses, se dissipera. Vous barbouillerez, vous recopierez, vous effacerez, vous perfectionnerez, et il se trouvera que bientôt vous écrirez — comme Voltaire ? comme Buffon ? Non, comme vous, mais aussi bien qu'eux et avec autant d'élégance et de précision que de simplicité et d'esprit. L'esprit même, en se formant, s'augmente. »

« Répétons ma liste de livres, écrit-elle encore : Plutarque, le *Spectateur*, les historiens, Mlle de Montpensier, La Bruyère, Montaigne. Quant à moi, je ne voyage pas sans Racine et Molière

[1] La mère de la comtesse était venue pour les couches de sa fille.

[2] Quelques mois plus tard, revenant sur ce sujet, elle lui dit : « Faites cela [ses mémoires] ; peignez poétiquement votre berceau, baigné par les ondes du lac de Neuchâtel ; peignez les pêcheurs et leurs filets, ces pêcheurs un peu astronomes, qui prédisent le beau et le mauvais temps ». (Octobre 1794).

dans mon coffre et LaFontaine dans mon souvenir. » (13 mars 1793.)

« Oui, ayez LaFontaine, et apprenez-le par cœur. J'ai été mille fois reconnaissante envers ceux qui me l'avaient fait apprendre dans mon enfance. C'est presque mon seul code de prudence... Mon Dieu, que dis-je ! Je ne le recommande pas, ce code, je le décrie assurément. Cependant : *Ne forçons point notre talent* et *Il faut autant qu'on peut obliger tout le monde*, et *Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute*, voilà toutes maximes qui ont diminué le nombre de mes sottises. » (18 mars 1793.)

Pendant le séjour de la demi-reine à Bahr, la correspondance alla son train entre Mlle L'Hardy et son amie. Celle-ci trouvait ridicules les précautions que prenait la comtesse pour sauvegarder son incognito :

« L'inconvénient de ce maudit et sot mystère est, comme tant d'autres, une suite de cet esprit bizarre, romanesque, toujours hors du vrai, du droit, du simple bon sens. Il faut se soumettre au froid de l'hiver, à la chaleur de l'été, et tout de même aux suites nécessaires de telle ou telle trempe d'âme ou d'esprit. » (11 avril 1793.)

En attendant qu'elle écrivît ses mémoires (elle rédigea en effet des *souvenirs*, comme on l'a vu plus haut), Mlle L'Hardy racontait à son amie les menus incidents de sa vie très retirée. Ses lettres charment par un parfait naturel et ce « coin riant d'imagination » que Mme de Charrière aimait en elle. Un jour, elle décrit une fête de tir, un autre fois la Landsgemeinde :

« Votre assemblée du canton est superbe, répond Mme de Charrière. Mais que parlez-vous d'insurrection ? Pourquoi vous étonner de ce qu'ils ne pensent pas à insurger ? Ils en sont où d'autres en veulent venir. Leur gouvernement est démocratique. Le peuple souverain élit ses magistrats. J'ai régalé de votre assemblée le ministre Chaillet, qui a eu honte de sa Générale Bourgeoisie. » (12 mai 1793.)

Mais sitôt qu'elle aperçoit la moindre trace de recherche dans les lettres de sa jeune amie, elle la rappelle à la simplicité :

« Lucinde ! Lucinde ! Pourquoi cet entortillage ? N'avez-vous pas lu les charmantes lettres de Cicéron ? Voltaire ne vous a-t-il pas dit au mot *Esprit* qu'il faut parler et écrire avec clarté et simplicité, non avec l'affectation du faux bel-esprit ? Ne cherchez pas à briller. Une lettre dont on ne dira rien, mais qui apprend à ceux à qui elle s'adresse ce qu'il faut qu'ils sachent, est pres-

que toujours la meilleure. Ne pas se mettre en scène, ne pas songer à soi, mais à la chose qu'on fait ou dont on parle, est toujours le mieux, et le *moi* que voulaient bannir les jansénistes, nuit presque autant en fait de goût qu'en morale ; il se doit bannir ou cacher... ...Lucinde, spirituelle Lucinde, en attendant les Clitandre, vous n'avez rien de mieux à faire que de devenir parfaite. *Ayez des idées nettes et des expressions simples.* » (1793.)

Juste à ce moment, les DuPasquier quittaient Berlin, et, dès leur arrivée à Colombier, une lettre partait pour Bahr et instruisait Henriette L'Hardy de l'impression produite par les voyageurs ; il y a là quelques malices dont il est permis de citer un exemple :

« Elle est très bien de figure et paraît se bien porter. Son mari se porte mieux que jamais ; cependant il a perdu de sa figure d'Apollon. Je souhaite que le Massillon se soit accru en lui... Il voudrait bien s'animer en parlant, mais cela ne lui réussit pas mieux qu'à sa femme. »

Il y avait eu refroidissement entre Mme de Charrière et Mme DuPasquier. Une des causes en fut une parole imprudente que cette dernière avait dite à propos d'Henriette Monachon, après l'aventure que nous avons contée. Voulant effrayer une jeune fille un peu légère, elle l'avait menacée du sort d'Henriette, et cela était revenu à Mme de Charrière, qui eut une explication vive avec Mme DuPasquier. Celle-ci se plaignit d'un propos d'Henriette Monachon, qui s'était permis de dire : « Je ne comprends pas comment ma maîtresse s'accommode de Mme DuPasquier, de son silence, de son insipidité. » Interrogée sur ce propos, la femme de chambre riposta « qu'elle ne se souvenait pas de l'avoir dit, mais que cela était possible, puisqu'elle l'avait toujours pensé. » Mme de Charrière ajoute : « Ni Mlle Louise, ni Henriette, ni moi n'avons pu nous empêcher de rire de cette partie du procès. » Puis elle fait cette réflexion si juste — et c'est afin de l'introduire que nous avons conté le minuscule incident qui précède :

« Des paroles qu'on prononce soi-même paraissent de si peu de conséquence ; celles que les autres prononcent relativement à nous sont au contraire de si grande importance ! L'un est si innocent, si naturel ; l'autre si étrange, si coupable !... Pierre voit Paul, Jacques et Jean, les entend et les juge, mais Pierre ne voit jamais Pierre lui-même sur une même ligne avec Paul,

Jacques et Jean ; il n'entend pas Pierre quand Pierre parle, il connaît mieux ses motifs et ne connaît pas si bien ses paroles ni ses actions. Il faudrait écrire sa propre histoire et se donner un nom étranger ; peut-être qu'alors on se jugerait moins mal. Si Mme DuPasquier racontait ce qu'elle est, ce qu'elle fait, ce qu'elle a fait et dit, en se nommant Mme Deschamps ou Mme Lavigne, peut-être ses yeux s'ouvriraient-ils sur elle-même.

Adieu, Lucinde. — Mlle de Monpensier se lit comme on avale du blanc-manger ; mais pour Mme de Motteville, c'est un grand verre de fade sirop. Je loue votre patience, que la mienne n'a jamais égalée. — Amusez-vous bien. C'est le plus clair des revenus de la pauvre créature humaine ; il faut le percevoir quand on peut, et sans trop regarder à la monnaie ; si vous refusez aujourd'hui des écus de médiocre aloi, peut-être que demain il ne vous sera rien offert du tout... » (11 juin 1793.)

A cette philosophie détachée, que Mme de Charrière prêchait avec trop peu de précautions, nous préférons les bons avis, de portée toute pratique, qu'elle donne à Mlle L'Hardy au moment où celle-ci va revenir de Bahr :

« Si vous revenez, et sans la comtesse, vous ne vous retrouverez pas précisément au même point que celui d'où vous êtes partie. Vous avez trop excité l'attention, le blâme, l'éloge de ceux dont vous serez entourée. Vous serez plus libre que vous n'étiez de suivre vos goûts... Vous vous verrez recherchée des uns par curiosité, des autres par considération... Il est bien plat de me mettre ici à la suite de cette procession d'indifférents et de vous parler de l'estime, de l'inclination, du vif intérêt qui me feront regarder comme un bonheur de vous voir le plus souvent possible ; et cependant, comment m'oublier tout à fait quand je vous parle de tout le monde ?

Permettez-moi de vous donner un conseil, voire plusieurs. Sacrifiez les premières semaines à la société, c'est-à-dire à votre repos quant à cette société et tous ses caquetages... Payez d'audace, montrez-vous, parlez ; racontez de Berlin, de Francfort, de Bahr ; nommez peu le roi et la comtesse, établissez votre supériorité d'esprit sur tous les badauds étonnés, qui n'oseront plus vous traduire à leur plat tribunal. Cela fait, les ennemis étendus sur le carreau, et les simples bavards étourdis et restant la gueule béante, faites ensuite tout ce qui vous conviendra. Venez me voir, allez voir Mme Sandoz, amusez-vous, ne voyez en qui que ce soit des supérieurs ni des inférieurs. Ne soyez pas *affable*, comme on dit, mais soyez polie et affectueuse avec ceux qui peuvent se regarder comme vos inférieurs, et soyez aussi affectueuse et polie, et cela ni plus ni moins, avec les autres. Une personne de votre esprit doit profiter de la révolution qui se

fait dans les idées d'un bout de l'Europe à l'autre, pour effacer, quant à elle, quant à son ton et ses manières, toute démarcation, et ne doit rien voir ni au-dessus ni au-dessous d'elle en fait de rang dans la société. *Rester à sa place, tenir les autres à leur place*, sont désormais des phrases qui ne doivent plus rien signifier, excepté de soldat à général et de général à soldat. Il y a une distinction qui existera toujours, mais qu'il faut paraître ne plus tant remarquer, c'est celle que la nature a mise entre les sots et les gens d'esprit. Bien examinée, elle n'est pas si grande que l'on pense, mais quelle qu'elle soit, une personne qui dépend à certains égards, et ne fût-ce que pour l'intérêt, de ses parents, du public, doit chercher à ne mortifier personne. Les plus sots ont assez de manège, les plus gens d'esprit donnent sur eux assez de prise, pour que ces derniers doivent rechercher l'indulgence et éviter le ressentiment des premiers.

...Je prétends bien être la personne que vous verrez la première, si vous revenez, — avant aucun DuPasquier, Susette n'étant pas ici. » (23 juillet 1793.)

C'est qu'en effet, Mlle L'Hardy songeait à quitter la comtesse, qui parlait de retourner en Allemagne. Des nouvelles inquiétantes arrivaient de ce pays à la pauvre demi-reine. Les lettres de Mme de Charrière contiennent de curieux échos des bruits qui couraient à Neuchâtel même :

« 18 *juin* 1793. On parle beaucoup de l'engouement du roi pour Mlle Bethmann, cousine germaine de Mme de Luze. On la dit peu jolie, mais spirituelle et capricieuse. On parle même de mariage, mais c'est par habitude sans doute, et parce que ce monarque n'a cessé jusqu'ici d'épouser.

Je crains que la croix de Malte ne soit envoyée à la fille du banquier Bethmann. Sérieusement, je voudrais que la comtesse eût ce petit *fion*, comme on dit au Pays de Vaud.

16 *juillet* 1793... Vous avez très bien fait de dire à la comtesse ce dont tout le monde parlait... Il fallait bien qu'un jour où l'autre elle quittât sa dignité forcée et factice. Malheureusement pour elle, elle l'a quittée trop tard. Cette femme a toujours mal vu, s'est toujours méconnue. Elle ne devait se mêler d'aucune intrigue politique, elle ne devait pas quitter Potsdam, elle devait retourner de Leipzig; à Cottendart, elle devait accepter les conditions du traité ; à Bahr, elle ne devait pas demander ses meubles. Elle a aggravé et rendu moins réparable sa première sottise par chacun des refus qu'elle a faits de la réparer. A présent, je ne sais s'il reste aucun moyen de se rapprocher de la situation de laquelle il eût fallu ne s'écarter point. Si quelque chose pouvait l'y servir, ce serait d'aller à son tour obséder

le roi à Francfort, ou de se mettre à portée de le recevoir au premier moment de caprice favorable, d'heureuse lubie qui pourrait lui prendre. Supposé qu'il n'en revienne point d'amour, il en pourrait venir un de scrupule. Le roi peut tomber malade, peut éprouver des chagrins après quelque échec, soit de la part des peuples, ou de ses enfants ; si alors elle pouvait le soigner, le consoler, le distraire, il se peut qu'elle regagnât ses bonnes grâces. Pour cela, elle devrait, comme je l'ai dit mille fois, retourner à Berlin ou dans les environs de Berlin,... et y vivre sans bruit, sans faste, sans prétendre jouer un rôle, ne se cachant et ne se montrant point. Il serait possible qu'un ancien adorateur se rattachât à elle, ou qu'un nouveau fût pris à l'hameçon de sa grâce volubile : alors, on oublierait peut-être le trône, et l'on se marierait tout de bon avec son égal. Prétendre l'arranger raisonnablement ailleurs qu'en Allemagne, est désormais absurde; vous y perdrez vos efforts et vos espérances. Ramenez-la dans un pays où il y ait des comtes et des barons et force sots esclaves, puis laissez-la faire ce qu'elle voudra, ce qu'elle pourra. Il n'y a pas, ce me semble, à hésiter, et il est bien temps de n'être plus sa dupe. Vous l'avez été de son héroïsme soi-disant, aujourd'hui vous l'êtes de son soi-disant amour. Cette femme n'eût pas agi comme elle l'a fait, si elle eût aimé comme on aime. La royauté, le crédit, le plaisir de l'emporter sur des rivales, d'avoir des enfants baptisés Brandebourg, voilà les vrais objets de son attachement ; ce qu'elle a perdu de ces biens-là, c'est ce qu'elle regrette ; ce qu'elle en pourra conserver ou regagner, c'est ce qui la consolera et l'occupera.

...Dieu sait ce que l'on invente auprès du roi contre elle. Peut-être suppose-t-on qu'elle couche avec les capucins. Elle a voulu se donner un air d'aventures quand il fallait vivre vulgairement au milieu des Neuchâtelois, de manière que chacun sût chaque jour tout ce qu'elle faisait et que la notoriété publique démentît sans cesse les fausses accusations de ses ennemis... Au reste, je crois qu'en effet le roi ne songe plus à se marier ; il en a cependant été question, cela n'est pas douteux, et peut-être le persuadera-t-on encore, car les Bethmann ne voudront pas donner leur fille comme simple maîtresse. Oh ! le plat roi ! Oh ! les folles femmes ! oh ! les vils courtisans ! Le Destin a voulu une première sottise, c'est que cette tête de linotte ait cru être une tête politique... Du moment où elle a eu des informations, des correspondances secrètes, tout a été perdu. Il faut une autre capacité pour se tirer de pareilles affaires. Après cette première sottise, toutes les autres ont été naturelles et presque inévitables, et vous n'y avez été pour rien... Vous vous êtes opposée tant que vous l'avez pu à toutes les démarches bizarres... Aidez cette femme, Phaéton nouveau, à réparer tant soit peu son char renversé et rompu, et ramenez ensuite le triste équipage à

l'écurie, c'est à dire en Allemagne... Si le roi ne se marie plus, si la reine meurt avant la comtesse, elle reprendra quelque jour sa place au chevet du lit royal et donnera des bouillons au monarque usé. Alors elle gouvernera peut-être le petit tripot de la Cour, fera chasser un marmiton ou accepter un valet de chambre.

6 *août* 1793. ...Elle est peu intéressante, cette femme ; on la blâmerait avec trop de chagrin si elle avait plus de simplicité dans l'esprit et l'âme plus véritablement sensible et grande. C'est un pot-pourri que son orgueil et que ses petitesses, son opiniâtreté et son inconséquence ; elle ne sera jamais une héroïne qu'à ses propres yeux. »

Le retour de Mlle L'Hardy fut décidé :

« Qand vous viendrez, lui écrit son amie, je vous donnerai une brochure de Mme de Staël, une de moi ; nous vous montrerons Mme Forster ; en un mot, nous vous distrairons le plus que nous pourrons... Vous verrez de nouveaux originaux ; le tableau changera ; il est temps qu'il change. »

Quelques jours après, Mlle L'Hardy était de retour à Auvernier. Mais moins d'une année plus tard, elle se laissa de nouveau gagner par les supplications de la malheureuse comtesse, qui vivait reléguée à Angermünde dans une sorte de disgrâce [1]. Mme de Charrière instruisait d'Oleyres de ce nouveau départ dans une lettre que nous citons dès à présent, afin de marquer la fin de l'odyssée de la demi-reine :

« La comtesse nous a écrit, à elle et à moi, d'une manière si pressante, si triste aussi, que Mlle L'Hardy n'a pas hésité à aller passer l'hiver avec elle. En revanche, M. Constant est revenu d'Allemagne. Il a vu des émigrés de l'armée de Condé. Bon Dieu !

[1] Elle avait fait auprès de son royal époux une rentrée de mélodrame, qui n'avait point ému le monarque et dont nous trouvons le récit dans la lettre suivante de Mme de Madeweiss à Mme de Charrière : « *Stuttgard, 29 décembre 1793*... Il y a quatre semaines que le roi, seul à Potsdam, s'amusant à jouer du violoncelle, vit ouvrir sa porte avec précipitation : Mme de Dœnhoff entre, sa fille dans ses bras, se jette aux pieds de Sa Majesté, y dépose l'enfant, et réclame sa bonté, son pardon et son amour. Le roi se lève, prend la petite fille, et dit à la mère : « Madame, je suis fâché de cette scène ; mes résolutions vous sont connues, elles sont inébranlables ». Et il s'en va. Mme de D., baignée de larmes, quitte la chambre à son tour ; des chevaux de poste l'attendent. Elle monte en voiture et part. Pour où ? Voilà ce qu'on ne me dit pas, et ce que vraisemblablement vous pourriez m'apprendre mieux que tout autre ».

LE SALON D'ÉTÉ DE Mme DE CHARRIÈRE, A COLOMBIER

Quel sort que le leur ! Quelle aigreur aussi ! Cependant l'espérance chez eux n'est pas détruite, et les grands projets, les grandes paroles, vont encore leur train dans les têtes de ceux qui se croient des grands. L'intrigue n'est pas morte non plus, la pillerie ancienne vit sur l'ancien pied. On escamote aux nobles soldats quatre creutzers sur quinze. M. de Condé a dit à M. de Bourbon, qui faisait des représentations : « Songez que je suis votre chef et votre père. » Mme de Balbi [1] nomme des officiers qui n'ont jamais vu le feu, entr'autres un M. de la Féronnière, contre lequel il n'y a qu'un cri. Tout cela fait autant de mal au cœur que les atrocités parisiennes font d'horreur. On trouve partout de quoi haïr et mépriser. Que les exceptions qu'on peut faire sont précieuses !...» (25 août 1794).

Benjamin venait, en effet, de passer à Colombier, où sa visite était depuis longtemps attendue. Il écrivait, le 4 juillet 1794, à son amie :

« J'ai déterminé qu'en tant que cela dépendrait de moi, je voulais être heureux et rendre mon bonheur indépendant et des circonstances et des hommes : j'ai en conséquence pris diverses résolutions, dont l'une est de ne pas les dire, et depuis lors je m'en trouve fort bien. Votre lettre du 6 juin [2] n'a pas peu contribué à produire ou à accélérer chez moi cette révolution salutaire. »

Ce fier langage faisait sourire Mme de Charrière ; mais elle avait tort d'en sourire. Elle écrit à Mme de Sandoz-Rollin(août 1794), au moment où la compagne de la comtesse Dœnhoff vient de partir :

« Mlle L'Hardy a un bien beau temps. J'aurais voulu qu'elle eût rencontré Constantinus, mais il était déjà à Neuchâtel avant qu'elle ne fût partie d'Auvernier. Il y passa la nuit et arriva hier matin à dix heures. Quoiqu'il se fût annoncé comme m'apportant un caractère tout neuf, formé depuis deux mois, né d'une lettre de moi qui l'avait blessé, un caractère inébranlable, il est revenu tel qu'il était parti, et non seulement il a oublié son nouveau caractère, mais il l'a abjuré avec moi avant que deux heures se fussent écoulées. Il amusa bien M. et Mme Chaillet [de Mézerac], et la petite Gaillard disait hier au soir ne s'être jamais mieux divertie. »

[1] Voir sur Mme de Balbi l'étude de M. Hustin dans la *Nouvelle Revue* (1905).

[2] Nous n'avons pas retrouvé cette lettre, que Benjamin a peut-être détruite dans un moment de dépit.

Son père avait vainement exhorté Benjamin à rester à la Cour ducale, où il s'ennuyait tant. Nous avons sous les yeux une lettre fort polie que M. de Constant adressait, le 26 juin 1794, à M. et Mme de Charrière, pour les prier d'incliner son fils à ne pas abandonner son poste de gentilhomme du duc de Brunswick. Il est probable que Mme de Charrière n'y fit pas grand effort. Et comme Mlle L'Hardy, en route pour l'Allemagne, lui écrivait d'étape en étape :

« C'est ainsi, dit-elle à Benjamin, que vous m'écrivez quand vous vous éloignez de moi ; mais à peine revenu, vous partez. Vous avez beau dire que vous changez, que vous avez changé : je vous vois toujours également aimable. »

Et à Mme de Sandoz-Rollin :

« Je vous dirai les nouvelles... Je n'en attends point d'autres de la voyageuse. Elle a une bonne voiture et une jolie escorte. La jolie caravane à rencontrer ! Ce voyage est romanesque. » (Août 1794.) « Mlle L'Hardy est arrivée heureusement à Angermünde. La comtesse me l'écrit. Sa lettre est d'une amie fort tendre et d'une amoureuse encore plus tendre et très éplorée, tout cela dans un langage et surtout avec une orthographe qui ne sentent pas le trône du tout. *L'amitié fera suporté les maux presqu'insuportable que l'amour a causer.* Tout est dans ce genre. » (22 septembre 1794).

On s'étonne que Gaullieur, en communiquant à Sainte-Beuve les lettres de la demi-reine, ait pu dire que Mme de Charrière appelait celle-ci « la Sévigné allemande ». — Sainte-Beuve répondit : « Ces lettres sont en mauvais français [1]. » — Elles sont surtout insignifiantes, comme leur auteur.

[1] Lettres de Sainte-Beuve à Gaullieur des 8 mars et 18 juillet 1844.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

Pages

DÉDICACE V

AVANT-PROPOS VII

CHAPITRE PREMIER. — **Belle de Zuylen** 1

Le château de Zuylen et la famille de Tuyll. — La petite Belle. — Séjour à Genève : M. Colondre. — Mme Prevost. — Lectures françaises. — Lettre d'une gouvernante : choses et gens de Genève. — M. Catt et le Grand Frédéric. — Mœurs neuchâteloises. — Le caractère de Belle ; ses « vapeurs » ; ses doutes. — Ses occupations. — L'inoculation. — Mme Girard. — Lettres de jeunesse.

CHAPITRE II. — **Fille à marier** 37

Constant d'Hermenches. — Une correspondance clandestine. — *Le Noble.* — Les portraits de Zélide. — L'épître *A ma mère.* — Aveux et pensées.

CHAPITRE III. — **Le Marquis de Bellegarde** 67

Les prétendants : le comte d'Anhalt, le marquis, etc... — Libres confidences de Belle. — L'obstacle. — Scènes de famille. — L'Ecossais Boswell. — Les tergiversations de M. de Bellegarde. — Visite à l'évêque d'Utrecht. — Le cousin amoureux. — A La Haye. — Belle à Middagten. — Le portrait de La Tour. — Les gaîtés de Belle.

CHAPITRE IV. — **A Londres et à Zuylen** 127

Séjour en Angleterre. — Caraccioli. — Un dîner avec David Hume. — Mœurs anglaises. — Mélancolie. — Boswell et la Corse. — A Amerongen : un Chérubin anglais. — Christian VII à Zuylen. — La visite du prince Henri de Prusse. — Mort de Mme de Tuyll.

Pages

CHAPITRE V. — **Monsieur de Charrière** 149

Tristesse domestique. — Belle correspond avec M. de Charrière; elle se prend à l'aimer. — M. de Wittgenstein et lord Wemyss. — M. de Salgas. — Le père de Belle se résigne. — M. de Charrière amoureux; ses lettres. — Le mariage. — Ce qu'on en pensait à Utrecht.

CHAPITRE VI. — **Lune de miel** 175

Séjour à Paris. — La Tour et Houdon. — Mme de Charrière était-elle jolie? — Le ressentiment de d'Hermenches. — Arrivée à Colombier : la famille de Charrière; la maison du Pontet. — Occupations rustiques. — Séjour à Lausanne. — Elle n'ira pas chez Voltaire. — Mme d'Athlone à Colombier. — La société de Neuchâtel. — Correspondance avec Ditie. — Sa mort. — Séjour en Hollande. — Dernières lettres à d'Hermenches.

CHAPITRE VII. — **DuPeyrou et les Chaillet** 205

L'ami de Jean-Jacques. — L'hôtel DuPeyrou. — Les frères Chaillet : le botaniste et Chaillet-de Mézerac. — Chambrier d'Oleyres. — Le pasteur Chaillet, rédacteur du *Mercure suisse;* son caractère; originalité de sa critique. — Son journal intime. — Mort du baron de Tuyll, père de Mme de Charrière. — Vincent de Tuyll et sa femme à Colombier. — Impressions d'un officier hollandais. — Les millionnaires neuchâtelois. — Les sœurs Moula — Mme de Charrière à Genève.

CHAPITRE VIII. — **Un mystère** 239

Mme de Charrière et Cagliostro. — Le sourd-muet de Colombier. — Séjour à Chexbres, « le plus beau lieu de la terre ». — Une lettre de M. de Charrière. — Mme de Charrière jugée par le pasteur Chaillet. — Souvenirs inédits de Benjamin Constant. — L'amant inconnu.

CHAPITRE IX. — **Mistriss Henley** 257

De qui est le *Mari sentimental.* — Ce que signifie ce roman. — Les susceptibilités de Mme Caillat. — Opinion de Mme de Charrière sur le mariage. — Le roman de la femme incomprise. — *La Justification de M. Henley.* — Un pamphlet contre Mme de Charrière.

CHAPITRE X. — **Les Lettres neuchâteloises** 275

Une petite ville en rumeur. — Juliane et Mlle de la Prise. — Peinture de mœurs locales. — Le parler neuchâtelois. —

Pages

Pathétique familier. — Une lettre de Suzanne Moula. — Les *Lettres neuchâteloises* défendues par Chaillet. — Mme de Staël réclame un dénouement.

CHAPITRE XI. — **Les Lettres écrites de Lausanne et Caliste** 301

Les *Lettres de Lausanne.* — Qui est Cécile ? — Lausanne en 1784. — Types variés. — Mme de Charrière éducatrice. — Son dédain pour les puristes. — Pamphlets contre elle. — Mme de Charrière défendue par un anonyme. — Séjour à Payerne. — Histoire de Caliste. — Originalité du roman. — *Caliste* et *Corinne.* — Les journaux parisiens et *Caliste.*

CHAPITRE XII. — **Benjamin Constant** 333

Mme de Charrière à Paris. — Les lettres de Mme Saurin. — Chamfort. — Benjamin Constant. — Ses *Souvenirs* inédits. — Son «suicide»; sa fugue en Angleterre. — Il arrive à Colombier. — Rétif de la Bretonne. — Départ pour Brunswick. — Lettres tendres. — Les défiances de Caliste. — L'affaire de Juste de Constant. — Benjamin offense son amie.

CHAPITRE XIII. — **Madame de Charrière publiciste et musicienne** 387

Confidences de Mme de Charrière sur ses ouvrages. — Les *Observations et conjectures politiques.* — *Bien-Né.* — Mme de Charrière et Mirabeau. — Un pamphlet anti-suisse. — Les *Lettres d'un évêque.* — Un concours académique. — Les *Phéniciennes.* — Le professeur Prevost. — Musique : les *Romances; Zadig;* le *Cyclope.* — Zingarelli à Colombier.

CHAPITRE XIV. — **Madame de Charrière et Jean-Jacques Rousseau** 417

Relations avec DuPeyrou; ses billets à Mme de Charrière. — Plaidoyer pour Thérèse Levasseur. — Mme de Staël; Barruel. — L'affaire des *Confessions;* DuPeyrou et Moultou fils; les *Eclaircissements.* — Mme de Charrière et Marion. — *L'Eloge de Rousseau.* — Le baron de Trenck.

CHAPITRE XV. — **Nouveaux amis** 441

Réconciliation avec Benjamin. — Confidences douloureuses. — Mort de Mme de Pourtalès. — Benjamin passe à Colombier; *Turpe et Torpe.* — Caroline de Chambrier; le ménage Sandoz-Rollin. — Susette DuPasquier. — Henriette L'Hardy. — Mme de Madeweiss. — Mlle Tulleken : un portrait de Mme de Charrière chez elle. — « Mon Henriette ».

Pages

CHAPITRE XVI. — **Romans vécus** 463

Le roman d'une femme de chambre; naissance de Prosper. — La Demi-Reine. — Henriette L'Hardy à Berlin. — Avis et conseils de Mme de Charrière. — La comtesse Dœnhoff arrive à Auvernier. — Son portrait. — Lettres à « Lucinde ». — Le fatalisme de Mme de Charrière. — L'enfant de la Demi-Reine. – La Demi-Reine à Bahr; elle retourne en Allemagne.

— — —

TABLE DES ILLUSTRATIONS

DU TOME PREMIER

Hors texte : Belle de Zuylen d'après un pastel de LaTour, reproduction en couleurs. (Propriété de Mme la comtesse de Saint-George, à Genève).

Pages.

1. Vue du village de Zuylen au XVIIIe siècle, d'après une gravure du temps 2
2. Armes de Tuyll 3
3. M. de Tuyll, père de Belle, d'après un portrait conservé au château de Zuylen. (Propriété, ainsi que les nos 8, 9 et 19, du baron F.-L.-S.-F. de Tuyll de Serooskerken) 7
4. Ancienne maison de Tuyll, à Utrecht 8
5. Portrait de Belle par elle-même. (L'original, au pastel, appartient à la baronne Agnès de Tuyll, à Versailles.) 27
6. Vue ancienne du château de Zuylen, d'après une gravure du temps 31
7. Constant d'Hermenches, d'après un portrait appartenant à Mme de Rougemont-Constant 39
8. Mme de Tuyll, mère de Belle, d'après un portrait conservé au château de Zuylen 47
9. Guillaume-René de Tuyll, frère aîné de Belle, d'après un portrait conservé au château de Zuylen. 65
10. Mme de Charrière, d'après le portrait peint par Humbert en 1774 (conservé au château de Zuylen et au château d'Amerongen). 69
11. Corridor du château de Zuylen 87
12. Lettre autographe de Belle de Zuylen 105
13. Mme de Perponcher (d'après une miniature appartenant au comte G. Bentinck, à Amerongen) 113
14. Le château de Zuylen, état actuel. 133
15. Le Prince Henri de Prusse, d'après une gravure du temps (HENRICUS, REGIS BORUSSIÆ FRATER. MDCCLXXVIII) 143

Pages.

16. M. de Charrière, d'après une miniature d'Arlaud (1781), appartenant à Mme Picot-Rigaud, à Genève 153
17. Lord Wemyss, d'après un portrait conservé au Musée historique de Neuchâtel 157
18. M. de Salgas, d'après un pastel peint par Mme de Charrière, appartenant au comte G. Bentinck, à Amerongen 161
19. Mme de Tuyll-Fagel, d'après un portrait conservé au château de Zuylen 166
20. Portrait dit de Mme de Charrière (Musée de l'Ariana, Genève) . 181
21. La maison de Charrière, à Colombier, d'après une aquarelle ancienne, appartenant à M. Alphonse Bandelier, à Berne. . 187
22. Mme d'Athlone, d'après un pastel de Liotard, appartenant au comte G. Bentinck, à Amerongen. 194
23. Ditie de Tuyll, d'après un pastel appartenant au comte G. Bentinck, à Amerongen 199
24. Pierre-Alexandre DuPeyrou, d'après un portrait appartenant à Mme Ph. de Pury, à Neuchâtel 207
25. Mme DuPeyrou, d'après un pastel appartenant à Mme Ph. de Pury, à Neuchâtel 208
26. Hôtel DuPeyrou, à Neuchâtel. 213
27. J.-F. de Chaillet, le botaniste, d'après un portrait de Reinhardt, 1797 (Bibliothèque de Neuchâtel) 215
28. H.-D. de Chaillet, le pasteur, d'après un portrait appartenant à la Bibliothèque des pasteurs, à Neuchâtel 223
29. Le salon de la maison DeTournes-Rilliet, 6, rue Beauregard, à Genève 227
30. Neuchâtel (vue de l'ouest) en 1784, d'après une gravure d'Alexandre Girardet 229
31. Mme de Pourtalès-de Luze, d'après un crayon appartenant à Mme Ph. de Pury, à Neuchâtel 231
32. Le château de Chexbres, « En Crousaz » 240
33. Fac-similé d'une page du Journal intime du pasteur Chaillet . 249
34. Vue de Chexbres. 253
35. Samuel de Constant, d'après un crayon appartenant à Mme Rilliet-de Constant, à Genève 259
36. Vue de Colombier, d'après une gravure de Jeanniot et Zollinger 269
37. *Lettres neuchâteloises*, fac-similé du titre de l'édition originale. 277
38. Neuchâtel vu de l'est, d'après un dessin de Lory gravé par Hürlimann. 281
39. Mme de Chaillet-de Mézerac, d'après une lithographie appartenant à Mme Ch. d'Ivernois, à Corcelettes 295
40. Georges de Chaillet-de Mézerac, d'après une lithographie appartenant à Mme Ch. d'Ivernois, à Corcelettes 297
41. « Cécile » (Mlle Rosine Roell), d'après une miniature appartenant à M. G. Auberjonois, à Lausanne. 303
42. Mme de Charrière, d'après une miniature d'Arlaud (1781), appartenant à Mme Picot-Rigaud, à Genève 315

Pages.

43. Benjamin Constant en 1792, par Mlle Moula (silhouette provenant de César d'Ivernois, propriété de Philippe Godet) . . 335
44. Billets de Benjamin Constant à Mme de Charrière 359
45. Cour de la maison de Charrière, à Colombier 365
46. Fac-similé du cachet le « Petit Persée » 369
47. Pierre Prevost, d'après une lithographie (du portrait de Massot) appartenant à M. Emile Pictet, à Genève. 407
48. Fac-simile du titre des *Airs et Romances*, par Mme de Charrière 411
49. Le maestro Zingarelli, d'après un lavis appartenant à M. F. de Perregaux, à Neuchâtel 415
50. Panneau décoratif de l'ancienne maison DuPeyrou, à Neuchâtel 419
51. Billet de DuPeyrou, propriété de Mme A. de Merveilleux, à Neuchâtel 425
52. Louis Fauche-Borel, d'après le portrait qui figure dans ses *Mémoires* 427
53. Mme de Sandoz-Rollin, née Caroline de Chambrier, d'après un portrait propriété de la famille de Chambrier 445
54. Alphonse de Sandoz-Rollin, d'après un portrait peint en 1816 par P. Recco, et appartenant à M. G. de Steiger, à St-Blaise . 453
55. Mme de Madeweiss, silhouette par Mlle Moula, appartenant à M. F. de Perregaux, à Neuchâtel 457
56. Mlle Louise de Charrière, silhouette par Mlle Moula, provenant de César d'Ivernois et appartenant à Philippe Godet . . . 465
57. Mlle Henriette L'Hardy, d'après un pastel peint par elle-même, appartenant à Mme L'Hardy-DuBois, à Colombier 471
58. Fac-similé d'un billet de Mme de Charrière à Mlle L'Hardy . . 479
59. Louis de Marval, silhouette appartenant à M. H. de Marval, à Voëns, près Neuchâtel 499
60. Le salon d'été de la maison de Charrière, à Colombier . . . 509
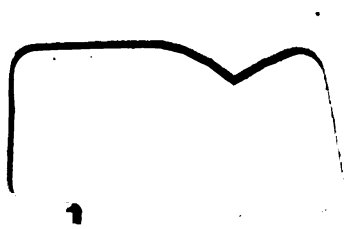
JR